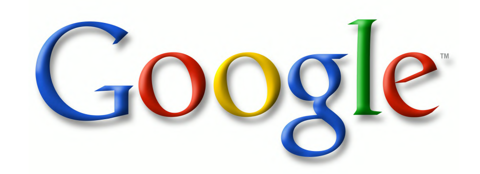


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

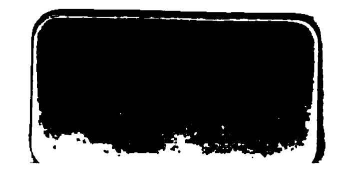
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



44. 1599.



HISTOIRE

DES QUARANTE FAUTEUILS

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

[illegible]

Imprimerie de WORMS et Co., boulevard Pigale, 42.

HISTOIRE

DES QUARANTE FAUTEUILS

DE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

DEPUIS LA FONDATION JUSQU'A NOS JOURS.

1635-1844.

PAR M. TYRTÉE TASTET.

L'accord de beaux talents et de beaux caractères.
DUCIS.

I

BIBLIOTHECA · POITIERS

PARIS
AU COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS,
15, QUAI MALAQUAIS.

1844

A

SA MAJESTÉ LOUIS-PHILIPPE Ier,

PROTECTEUR

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

SIRE,

Le cardinal de Richelieu quand il fonda l'Académie française, s'en déclara le protecteur. Le chancelier Séguier, académicien lui-même, succéda

au Cardinal dans le protectorat, par le libre choix de ses confrères. Mais à la mort du Chancelier, Colbert, le sage ministre, n'eut pas de peine à persuader à Louis XIV que ce titre de Protecteur de l'Académie était trop grand pour tout autre que le monarque. Ce roi, à qui il suffisait de montrer un but glorieux pour qu'il y courût, s'arrogea donc à tout jamais, pour lui et pour ses successeurs, le droit de protection sur l'Académie française. Depuis lors aucun de nos souverains n'a répudié ce brillant apanage.

Lorsque l'abbé d'Olivet publia son histoire en 1730, il la dédia à Louis XV. 1844 est plus loin de 1730 par les opinions encore que par les années. Le temps des dédicaces est passé, je ne l'ignore pas; mais la dédicace fût-elle morte à jamais, il faudrait la faire revivre pour cette circonstance : Oui, SIRE, protecteur naturel de l'Académie française,

tout livre destiné à raconter la gloire de cette illustre compagnie ne saurait manquer de se placer sous votre patronage auguste. Puisse donc VOTRE MAJESTÉ *daigner accueillir avec bienveillance ce faible hommage*

De son très humble, très obéissant et
très fidèle serviteur et sujet!

TYRTÉE TASTET.

Paris, 1er mars 1844.

PLAN DU LIVRE.

Nous nous sommes souvent étonné, depuis plusieurs années, de ce que l'ouvrage que nous entreprenons aujourd'hui n'eût pas été déjà fait. A une époque comme la nôtre, où la plus mince anecdote trouve son chroniqueur, l'événement le plus ordinaire son historien, l'homme le plus modeste son biographe, par quelle bizarrerie du sort une compagnie aussi illustre que l'Académie française ne possède-t-elle pas son histoire complète? Notre étonnement a redoublé lorsque, nous proposant nous-même, à défaut d'autres, d'essayer cette histoire; et amené par nos recherches à compulser de çà de là, nous avons lu dans l'*Année française*, ou *Mémorial politique, scientifique et littéraire de l'an* 1826, ces propres expressions: *Il serait assez curieux de retrouver l'histoire des fauteuils académiques, en suivant la succession des immortels jusqu'à nos jours.*

De plus, le remarquable atlas de M. Jarry de Mancy, qui est à la littérature ce qu'est à l'histoire le savant atlas de Lesage, s'explique en ces termes à propos de l'Académie française : « Cette compagnie célèbre, attaquée chaudement par les écrivains de toutes classes qu'elle a repoussés de son sein, faiblement défendue par les grands hommes qu'elle a comptés parmi ses membres, ne possède pas un corps d'annales qu'elle puisse opposer à ses détracteurs. Une histoire suivie de l'Académie française, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, serait sans doute sa meilleure défense. Les éléments de ce travail *qui manque à notre littérature*, etc. » Et cet atlas est publié depuis tantôt dix-neuf ans.

Oui, l'atlas a dit vrai : la meilleure réponse aux détracteurs passés et futurs de l'Académie française, c'est son histoire. En effet, plus on étudie les hommes et les choses de cette grande compagnie, plus on se prend à l'aimer. Pour nous du moins, ayant commencé par le respect, nous ne cacherons pas que nous avons fini, pour ainsi dire, par l'amour. C'est que de tout temps ç'a été le brevet d'une juste considération personnelle que d'être compté au nombre des quarante ; c'est que de tout temps l'Académie a été l'aggrégation, non seulement du talent et du génie, mais encore de la dignité, de la pureté du caractère et des mœurs. En un mot, elle a toujours justifié le vers de Ducis que nous avons pris pour épigraphe, et qui fut, à si bon droit, appliqué à son auteur : *L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère !*

Les auteurs cherchent généralement dans leurs préfaces à ramener l'idée de leurs livres à une unité grande et morale.

Nous n'étalerons pas une pareille ambition pour cet ouvrage, qui, à nos propres yeux, est principalement le fait d'un compilateur. Mais, par la force même des choses, et sans qu'il ait été besoin que nous y songeassions nous-même, une histoire de l'Académie nous semble répondre à deux besoins de notre époque, en répondant, par toute l'éloquence des faits, à deux paradoxes qui ont eu cours de notre temps :

Non, il n'est pas vrai que le désordre des mœurs ou la dépravation du cœur s'allie bien avec les créations du génie, encore moins qu'elles le secondent. S'il s'est rencontré quelques hommes qui ont eu du génie, quoique vicieux, et non pas parce qu'ils étaient vicieux, ces exemples sont heureusement fort rares, et prouvent tout au plus que chaque règle a son exception. Et d'ailleurs il est permis de penser qu'avec une conduite plus digne ils fussent devenus plus grands, et d'assurer qu'ils auraient vécu infiniment plus heureux et plus honorés. Oui certes, l'homme de génie est l'homme de la passion, de toutes les passions; il faut qu'il en ait en lui le germe, pour les peindre ; il l'a ce germe, et tout autre homme d'ailleurs le porte en lui-même. Mais la tempête orageuse ne peut-elle pas tonner au fond du cœur pendant que le calme moral règne dans la conduite ? Et que serait-ce donc que la vertu ? Ne serait-elle plus ce qu'indique l'étymologie même de son nom, c'est-à-dire le courage, la force et, par conséquent, la lutte triomphante contre le mal ? On ne prouve bien que ce que l'on ressent; on ne connaît bien que ce que l'on pratique, et nulle œuvre n'a de durée solide, qui n'a pas pour inspiration, pour fondement, la vertu.

La vertu ! mais c'est le bon sens du cœur, comme le génie est peut-être le suprême bon sens de la tête. Ou plutôt, disons mieux : le foyer est le même de la vertu et du génie, et c'est le cœur ; il est quelque chose qui a plus d'esprit que l'esprit lui-même, c'est le cœur ; quiconque, dans les lettres et dans les arts, n'est grand que par la tête, est incomplet ; on est complet par le cœur seulement. Aussi n'est-il besoin que d'ouvrir l'histoire de l'art pour se convaincre que les plus grands ont toujours été les meilleurs ; et la bonté est à la vertu ce qu'est, selon La Fontaine, la grace à la beauté. Nous ne parlerons pas des Bossuet, des Fénelon, des Massillon, en qui la sainte régularité de conduite peut sembler une grâce d'état ; mais quels grands hommes de la vie sociale, aussi bien que du génie, de la vie honnête, bonne, tendre, dévouée, probe, que les Racine, les Boileau, les Montesquieu, et tant d'autres académiciens, sans oublier ce Molière, qui fut aussi de l'Académie, par la tardive adoption du repentir, plus glorieuse pour lui, et pour la compagnie même, que ne l'eût été son élection contemporaine, puisqu'elle lui valut un hommage tout-à-fait exceptionnel !

Il n'est pas vrai, non plus, que le génie se contente de peindre à grands traits, d'ébaucher seulement, sans prendre souci de la pureté des détails et de la correction de l'ensemble. La correction et la beauté ont une connexion intime : correction grammaticale, et surtout correction logique, correction du bon sens et de la vérité. Corneille cesse d'être beau du moment qu'il n'est plus correct ; et si, dans des siècles de barbarie, quelque grand homme est sorti de la foule, et plane en-

core sur les hauts lieux littéraires, c'est seulement que les traits de génie, qui lui sont personnels, ont gagné son procès contre les fautes de goût, qui sont le fait de son époque.

Trois académiciens nous ont précédé dans la carrière que nous entreprenons : Pellisson, l'abbé d'Olivet et d'Alembert. Nous ne parlons pas de Duclos, qui n'a écrit sur l'histoire de l'Académie que quelques pages. Pellisson ne va que jusqu'en 1652; l'abbé d'Olivet le continue jusqu'en 1700; et d'Alembert poursuit la tâche de ses devanciers jusqu'en 1770; mais il laisse de côté, dans ses *Eloges*, ceux des membres de l'Académie française qui faisaient partie en même temps de l'Académie des inscriptions ou de celle des sciences. Nous avons puisé à pleines mains dans leur travail ; nous ne saurions en concevoir de remords ; nous concevrions plutôt une crainte, c'est que le parallèle ne nous fasse reprocher de n'avoir pas copié davantage. Il n'est permis, ce nous semble, de toucher à ce qui a déjà été bien fait qu'à la condition de le refaire mieux. Ne nous sentant pas cette force, tout ce qui, dans l'ouvrage de nos devanciers, nous a paru convenir à notre cadre, nous l'avons donc pris, mais toujours en indiquant nos emprunts. Nous nous sommes dit que nous aurions accompli notre tâche, sinon avec honneur, du moins avec utilité, si, à l'aide des matériaux qu'ils nous fournissent, nous arrivions à faire plus entièrement connaître, à moins de frais de lecture, l'histoire de l'Académie, l'une des histoires les plus curieuses, les plus intéressantes, et, disons-le, les plus ignorées, — sans doute parce que, depuis 1700, elle a été faite un peu par tout le monde, mais non pas composée par un seul écrivain

qui ait formé un tout de l'ouvrage partiel de ses prédécesseurs. C'est là notre ambition, et peut-être aussi, à quoi bon le cacher? notre espérance.

Les séances de réception ont été de tout temps une école d'aménité, de politesse, et souvent de bon goût. Nous avons donc cru devoir faire aussi notre profit des discours de réception, où presque toujours le récipiendiaire paie un tribut d'hommages à la mémoire de son prédécesseur. En sorte qu'on pourrait, au besoin, appeler cette histoire : les académiciens français peints par eux-mêmes. — Mais s'il en est ainsi, nous dira-t-on, les portraits sont flattés. — Oui, peut-être ; mais néanmoins ressemblants. « L'Académie, a dit d'Alembert, n'exige pas que dans nos discours la vérité soit offensée, pour satisfaire ou pour consoler les mânes de ceux que nous perdons. Elle n'exige pas même que la confraternité jette un voile épais sur leurs défauts ; elle demande seulement que ce voile soit légèrement soulevé d'une main amie, et jamais arraché et déchiré par la satire. »

Au reste, l'histoire littéraire ne perd rien à être écrite avec indulgence. Il n'en est pas d'elle comme de celle des rois : les fautes de ceux-ci font le malheur des peuples. Mais un peu de bienveillance pour un écrivain médiocre n'entraîne pas de bien fâcheux inconvénients, s'il est vrai surtout, comme le pensait Pline l'Ancien, qu'il y a toujours quelque chose à gagner même avec un méchant livre. Il faut réserver toute sa rigueur, toute sa colère pour ces mauvais livres qui sont en même temps de mauvaises actions; et de ceux-là il ne s'en rencontre guère dans l'histoire de l'Académie. Écrivains, usez

toujours de ménagements et d'égards entre vous; il ne manque aux hommes de lettres que d'être unis pour faire la loi au monde ; ils y gagneraient et le monde aussi. Mais qu'on n'aille pas inférer de cet aveu de bienveillance que nous nous soyons servi uniquement d'un verre grossissant pour regarder le bien. On se tromperait : nous n'avons pas cherché à dissimuler les défauts de l'individu, non plus que les fautes de la compagnie. Ces fautes sont peu nombreuses d'ailleurs, et de la nature de celles qui sont inséparables de toutes les institutions humaines. Seulement, comme il faut plus d'autorité pour le blâme que pour la louange, nous avons, dans ces rares circonstances, laissé le plus souvent la parole à l'abbé d'Olivet ou à d'Alembert, dont la voix a une toute autre autorité que la nôtre. Académiciens eux-mêmes, une sorte d'esprit de corps devait naturellement les porter à atténuer plutôt qu'à exagérer les erreurs d'une compagnie dont ils étaient membres; mais, esprits loyaux avant tout, ils eurent toujours pour devise : *Amicus Plato, sed magis amica veritas.*

Quand il s'est agi de nos contemporains, nous ne nous sommes pas toujours, peut-être, montré aussi explicite que nous l'aurions voulu; notre siècle, comme ceux qui l'ont précédé du reste, étant ainsi fait que, presque toujours, la franchise qui blâme paraît de la haine, la franchise qui loue de la vénalité. Et puis l'histoire des contemporains n'est jamais définitive.

Avant de tracer le plan que nous avons adopté pour cette histoire, il est naturel de donner la clé de cette appellation de fauteuils inhérente aux places de l'Académie française. Voici le fait, tel qu'il est raconté par l'académicien Duclos : « Il n'y

avait anciennement dans l'Académie qu'un fauteuil, qui était la place du directeur. Tous les autres académiciens, de quelque rang qu'ils fussent, n'avaient que des chaises. Le cardinal d'Estrées, étant devenu très infirme, chercha un adoucissement à son état dans l'assiduité à nos assemblées : nous voyons souvent ceux que l'âge, les disgrâces, ou le dégoût des grandeurs forcent à y renoncer, venir parmi nous se consoler ou se désabuser. Le cardinal demanda qu'il lui fût permis de faire apporter un siége plus commode qu'une chaise. On en rendit compte au roi (Louis XIV), qui, prévoyant les conséquences d'une pareille distinction, ordonna à l'intendant du garde-meubles de faire porter quarante fauteuils à l'Académie, et confirma, par là et pour toujours, l'égalité académique. La compagnie ne pouvait moins attendre d'un roi qui avait voulu s'en déclarer le protecteur. » Telle fut l'origine des fauteuils, et cela se passait dans les premières années du dernier siècle.

Il était indispensable de faire précéder l'histoire des particuliers d'une introduction qui fût comme l'histoire générale de la compagnie. Notre introduction donc renferme cinq paragraphes : le premier traite des faits généraux, et laisse de côté, autant que possible, tout ce qui a trait à quelque académicien, le réservant pour l'histoire des fauteuils; car les faits, selon nous, se gravent bien plus profondément dans la mémoire quand ils se rattachent distinctement à un nom; le second paragraphe est consacré à l'organisation intérieure avec les circonstances qui en dérivent; le troisième, aux travaux faits en commun; le quatrième, aux fondations et aux distributions de prix; le cinquième, à quelques considérations gé-

nérales. Dans les notices, le chiffre romain, qui précède le nom, indique le numéro d'ordre que l'académicien occupe au fauteuil; le chiffre arabe, qui le suit, précise l'année de l'avénement, année qui est presque toujours celle de la mort du prédécesseur; car l'interrègne existe à peine au trône académique. Il en est à peu près des académiciens comme des rois de France : l'académicien est mort, vive l'académicien!

Nous avons suivi, pour la classification des fauteuils, non pas un ordre arbitraire, mais l'ordre naturel, indiqué par l'histoire même. Le premier membre de chacun des huit premiers faisait partie du noyau primitif qui fut le germe de l'Académie; le premier de chacun des trois suivants se joignit à ce noyau dans l'ordre qu'il occupe, et le premier de chacun des autres fut du nombre des académiciens nommés en masse lors du projet d'institution, ou fut l'objet d'une élection partielle, comme on le verra dans l'histoire de chaque individu. Quant à la succession aux fauteuils, elle s'opéra régulièrement et sans secousse jusqu'à l'époque de la révolution : un académicien mourait, un autre était élu pour le remplacer. Mais l'ère républicaine, qui renversa le trône, ne ménagea pas les fauteuils. De 93 à 1803, l'Académie passa par la double phase de la mort et d'une résurrection, mais résurrection incomplète, tronquée et qui la rendait méconnaissable. En 1803, douze fauteuils seulement recouvrèrent leurs résidents. Que faire pour les vingt-huit autres? Composer deux tableaux : le premier, des académiciens morts, par ordre de fauteuils; le second, des nouveaux académiciens, par ordre de

nomination. C'est ce qu'on fit, et, remplissant le premier fauteuil vacant par le premier académicien nommé, on arriva de la sorte à relier, tant bien que mal, le passé au présent, à créer une succession plus ou moins probable, mais la seule permise et possible. Plus d'un raccord en ce monde a été moins plausible. Quoi qu'il en soit, c'est la méthode adoptée par M. Jarry de Mancy dans son tableau synoptique de l'Académie française, et acceptée par elle et par tout le monde. C'est donc celle que nous avons dû suivre.

Nous nous sommes permis, outre la désignation numérique, d'appeler chaque fauteuil du nom de l'homme le plus célèbre parmi ceux qui l'ont occupé. Autre chose est en effet pour l'imagination d'être assis au fauteuil de Racine ou à celui de Bossuet, ou bien d'être assis au dix-septième ou au trente-huitième fauteuil, et pourtant ces fauteuils sont les mêmes. Seulement, quelque grand que soit un contemporain, nous nous sommes abstenu de donner son nom au fauteuil qu'il occupe, laissant ce soin à la postérité que cela regarde. A cette règle nous n'avons cru devoir faire qu'une seule exception : c'est au vingt-neuvième fauteuil, que nous avons nommé le fauteuil de Châteaubriand. Ce nom domine tellement les noms qui l'y précédent, quoique Chénier se trouve parmi eux, qu'on nous approuvera, ce nous semble. Et puis M. de Châteaubriand est aujourd'hui le doyen vénéré de l'Académie, non pas comme homme par la date de sa naissance, mais comme académicien par celle de son élection. Et puis il n'appartient plus à la littérature militante, et l'on est bien près de juger sainement le passé d'un homme, quand lui-même il renonce

à tenter l'avenir. Et puis nul jamais, pas même Voltaire, n'a mieux assisté vivant à sa propre immortalité.

Deux manières se présentaient d'envisager cette composition : « Je vous avoue que j'ai une curiosité extrême et insatiable pour tout ce qui peut me faire connaître les mœurs, le génie et la fortune des personnes extraordinaires; que j'ai même cette faiblesse d'étudier souvent dans les livres l'esprit de l'auteur, beaucoup plus que la matière qu'il a traitée. » Voilà comment le poétique Pellisson concevait son histoire de l'Académie; voici maintenant la méthode de l'érudit abbé d'Olivet : « Un point essentiel c'est de rapporter jusqu'aux moindres ouvrages d'un académicien, et d'en citer toujours la première édition, parce que, sur cette date, les critiques voient si c'est un fruit ou de la jeunesse ou de l'âge mûr; ils voient si c'est un ouvrage posthume, et qui dès-lors mérite plus d'indulgence, car l'auteur peut n'y avoir pas mis la dernière main. Et, quand il y a plusieurs ouvrages d'un même auteur, on peut quelquefois, en observant le temps où ils ont été faits, parvenir à connaître les changements arrivés dans ses études, dans son goût, dans ses opinions et même dans sa fortune. » Ces deux méthodes ont sans doute l'une et l'autre leur bon côté; mais, ne pouvant les adopter toutes les deux, nous avons préféré la première. Celle de l'abbé d'Olivet nous aurait entraîné à des nomenclatures sans fin, comme sans agrément. Assez de biographies et de bibliographies se sont chargées de ce soin; nous n'aspirons pas à les suppléer, mais à tracer un panorama rapide d'une grande partie de notre littérature, un livre élémentaire pour les gens du monde, et

qui n'a pas la prétention d'apprendre grand'chose à l'écrivain, encore moins à l'érudit. La plupart des hommes célèbres dont nous traitons ont été déjà l'objet de tant d'observations et d'études, dispersées çà et là, qu'il est bien difficile, en s'occupant d'eux, de ne pas tomber dans les réminiscences ou dans le calque. C'était là l'écueil; nous nous flattons d'autant moins de l'avoir évité que la plupart du temps nous n'avons pas cherché à le faire. Sera-ce une excuse suffisante de dire que notre intention principale a été de rassembler les rayons, épars en cent lieux, de l'astre académique, et de les concentrer en un foyer lumineux et vivifiant, si faire se pouvait par nous?

HISTOIRE GÉNÉRALE.

HISTOIRE GÉNÉRALE.

I

FAITS GÉNÉRAUX.

Un petit bourgeois d'Athènes, du nom d'Académus, s'avisa un jour de donner à quelques philosophes de son temps un jardin de quelques arpents de terre qu'il possédait aux portes de la ville; les philosophes s'y réunirent pour disserter, et ils nommèrent ce lieu Académie, du nom du donateur. Telle fut l'origine de ce mot si connu, et qui a passé dans tant de langues diverses pour exprimer une même idée. Ainsi vivra éternellement le souvenir d'un homme, que rien ne recommandait d'ailleurs, et que l'histoire grecque a placé, pour ce seul fait, au rang de ses héros. C'est par ce don de l'immortalité, le plus beau que l'homme puisse faire à l'homme, que la reconnaissance des écrivains a pour habitude d'acquitter sa dette.

Vers l'an 1629, quelques hommes de lettres, liés par l'amitié, formèrent le projet de se réunir une fois par semaine pour s'entretenir familièrement de toute sorte de choses, de nouvelles, d'affaires, de littérature : C'étaient Godeau, Gombauld, Chapelain, Habert, l'abbé de Cerizy son frère, Conrart, Serisay, Malleville et Giry. La maison de Conrart fut choisie pour lieu de rendez-vous, comme la plus commode et la mieux située. Là ils se communiquaient avec franchise leurs projets et leurs œuvres. Ils se donnaient réciproquement des conseils, dictés par le goût et la bienveillance, et rien n'égalait le charme de ce doux commerce, si ce n'est peut-être son utilité.

Ces réunions durèrent plusieurs années sans être divulguées ; car on avait arrêté de n'en parler à personne. Mais enfin le cardinal de Richelieu vint à les connaître : Cet esprit vaste et clairvoyant comprit aussitôt de quel avantage pourrait être, pour les lumières de la nation, l'institution d'une société lettrée. Il en trouvait là le germe, il voulut le féconder. Il fit demander aux amis de Conrart s'ils ne consentiraient point à composer un corps, et à s'assembler régulièrement sous une autorité publique, assurant sa protection à la compagnie en général, et, à chacun de ses membres en particulier, les témoignages de son affection.

On se figurerait volontiers qu'une pareille proposition, de la part d'un aussi puissant ministre, dût exciter l'enthousiasme de la petite assemblée; bien loin de là ! Chacun témoigna son déplaisir, regrettant que

l'honneur d'une aussi haute protection vint troubler la douceur et la familiarité de leurs modestes conférences. Le premier mouvement fut de refuser ; et lorsqu'enfin on céda, ce fut moins dans le but d'acquérir la faveur du Cardinal, que par la peur d'encourir sa colère, et de se voir défendre les réunions accoutumées. Ainsi se trouva établie une stabilité impérissable dans ces réunions qui, jusque là, n'avaient eu, à proprement parler, qu'un caractère fortuit et accidentel.

Le premier soin de la compagnie naissante fut d'augmenter le nombre de ses membres ; le second, de se créer des officiers. Ceux-ci furent au nombre de trois : un directeur et un chancelier, temporaires et désignés par le sort, et un secrétaire perpétuel, élu par les suffrages de l'assemblée. Le sort nomma Serizay directeur, Desmarets chancelier ; et les suffrages unanimes dévolurent à Conrart l'emploi de secrétaire. Le secrétaire tint note, à partir de ce moment, de tout ce qui se faisait dans les assemblées, et les registres de la compagnie commencèrent au 13 mars 1634.

Cela fait, on délibéra d'abord sur le nom que prendrait la compagnie, et, à travers les noms, plus ou moins ambitieux, d'Académie des beaux-esprits, d'Académie de l'éloquence, d'Académie éminente, par allusion au Cardinal protecteur, on arriva, et l'on eut le bon goût de s'arrêter à celui d'Académie française, qui était le plus modeste et le plus adapté au but que l'on se proposait. Ce but était « de net-

toyer la langue des ordures qu'elle avait contractées, ou dans la bouche du peuple, ou dans la foule du palais et dans les impuretés de la chicane, ou par les mauvais usages des courtisans ignorants, ou par l'abus de ceux qui la corrompent en l'écrivant, et de ceux qui disent bien dans les chaires ce qu'il faut dire, mais autrement qu'il ne faut. » Il était en outre « de rendre la langue capable de la plus haute éloquence ; et, à cet effet, premièrement d'en régler les termes et les phrases par un ample dictionnaire, et une grammaire fort exacte, qui lui donnerait une partie des ornements qui lui manquaient ; et ensuite de lui faire acquérir le reste par une rhétorique et une poétique, que l'on composerait pour servir de règle à ceux qui voudraient écrire en vers et en prose. »

L'Académie française une fois nommée, restait de la fonder par des lettres-patentes, et de l'organiser par des statuts. Conrart fut chargé de la rédaction des premières, office qui semblait lui revenir de droit, en sa double qualité de secrétaire de la compagnie et de secrétaire du roi ; quant aux statuts, plusieurs académiciens y travaillèrent chacun de leur côté. Puis divers commissaires furent nommés pour réviser les unes et les autres ; et le tout, après avoir été soumis à l'approbation du cardinal, fut délivré dans le courant du mois de janvier 1635. Un seul article des statuts projetés avait été supprimé par son Éminence ; c'était le cinquième, et il portait « que chacun des académiciens promettait de révérer la vertu

et la mémoire de monseigneur leur protecteur. » l'Académie, docile à la volonté de Richelieu, retrancha cet article ; mais, fidèle à la reconnaissance, elle voulut qu'il en fût fait mention dans ses registres.

Le garde des sceaux de cette époque, Séguier, qui bientôt fit lui-même partie de l'Académie, était trop enclin aux exercices littéraires pour apporter du retard ou de la résistance à sceller les lettres-patentes ; il le fit sur-le-champ et de grand cœur ; mais il n'en alla pas de même quand il fut question de les faire vérifier au parlement. Cette vérification éprouva beaucoup de dificultés, et elle n'eut lieu que près de trois ans plus tard, le 10 juillet 1637. Il fallut de nombreuses négociations, de vives instances de la part du ministre et trois lettres de cachet du Roi Louis XIII. « Le procureur-général du parlement d'alors, dit Pellisson, était ce grand homme, à qui j'ai de très grandes obligations, M. Molé, maintenant (en 1652) garde des sceaux de France. »

« Par quelle raison ou par quel caprice, ajoute le même écrivain, un corps aussi judicieux que le parlement de Paris consentait-il avec tant de peine à un dessein, je ne dirai pas si innocent, je dirai même si louable ? Pour bien comprendre quelle était la disposition du parlement, il faut se représenter quelle était alors celle de toute la France, où le cardinal de Richelieu, ayant porté l'autorité royale beaucoup plus haut que personne n'avait fait encore, était

aimé et adoré des uns, envié des autres, haï et détesté de plusieurs, craint et redouté presque de tous. Outre donc que l'Académie était une institution nouvelle, qui n'eût pas manqué d'elle-même de partager les esprits, et d'avoir des approbateurs et des ennemis tout ensemble, on la regardait comme l'ouvrage de ce ministre, et on en jugeait ou bien ou mal, suivant la passion dont on était prévenu pour lui. Ceux qui lui étaient attachés parlaient de ce dessein avec des louanges excessives; jamais, à leur dire, les siècles passés n'avaient eu tant d'éloquence que le nôtre en devait avoir. Nous allions surpasser tous ceux qui nous avaient précédés et tous ceux qui nous suivraient à l'avenir; et la plus grande partie de cette gloire était due à l'Académie et au Cardinal. Au contraire ses envieux et ses ennemis traitaient ce dessein de ridicule; accusaient l'Académie d'inventer des mots nouveaux; de vouloir imposer des lois à des choses qui n'en pouvaient recevoir, et ne cessaient de la décrier par des railleries et par des satires. Le peuple aussi, et les personnes, ou moins éclairées, ou plus défiantes, à qui tout ce qui venait de ce ministre était suspect, ne savaient si sous ces fleurs il n'y avait pas de serpent caché, et appréhendaient, pour le moins, que cet établissement ne fût un nouvel appui de sa domination; que ce ne fussent des gens à ses gages, payés pour soutenir tout ce qu'il ferait et pour observer les actions et les sentiments des autres. On disait même qu'il retranchait quatre-vingt mille livres de l'argent des boues de Paris

pour leur donner deux mille livres de pension à chacun ; et cent autres choses semblables.

« Pour revenir maintenant au parlement de Paris, et à la difficulté qu'il faisait de vérifier l'édit de l'Académie, voici ce que j'en pense : ce grand corps, où il y a toujours quelques personnes extraordinaires, parmi beaucoup d'autres qui ne le sont pas, était divisé, si je ne me trompe, sur le sujet de l'Académie et du cardinal de Richelieu, par les mêmes passions et par les mêmes opinions qui divisaient tout le reste de la France, excepté peut-être qu'il y avait en cette compagnie moins d'affection pour lui que partout ailleurs, et que la plupart le considéraient en eux-mêmes comme l'ennemi de leur liberté et l'infracteur de leurs priviléges. J'estime donc que la plupart de ses membres appréhendaient, aussi bien que le vulgaire, quelque dangereuse conséquence de cette institution. J'en ai deux preuves presque convaincantes : la première, une lettre du Cardinal, où il assure le premier président le Jay que les académiciens ont un dessein tout autre que celui qu'on avait pu lui faire croire ; la seconde, cette clause de l'arrêt de vérification : Que l'Académie ne pourra connaître que de la langue française et des livres qu'elle aura faits, ou qu'on exposera à son jugement. Comme s'il y eût eu quelque danger qu'elle s'attribuât d'autres fonctions, et qu'elle entreprît de plus grandes choses ! Et c'est là, comme je pense, la cause des obstacles qu'on apporta durant plus de deux ans à la vérification de ces lettres. »

Nous croyons de notre devoir de reproduire ici textuellement ces lettres-patentes, d'abord parce qu'elles servent de fondement à tout le reste, et ensuite parce qu'étant, pour ainsi dire, le premier travail de l'Académie, elles peuvent donner matière à une étude curieuse sur le beau style de cette époque. Au dire de Pellisson, elles sont conçues en termes fort purs et fort élégants, qui, sans s'écarter des clauses et des façons de parler ordinaires de la chancellerie, sentent néanmoins la politesse de l'Académie et de la cour.

LETTRES PATENTES

DU ROI LOUIS XIII

POUR LA FONDATION

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

Du mois de janvier 1635;

REGISTRÉES AU PARLEMENT LE 10 JUILLET 1637.

LOUIS, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir, SALUT. Aussitôt que Dieu nous eut appelé à la conduite de cet état, nous eûmes pour but, non-seulement de remédier aux désordres que les guerres civiles, dont il a si longtemps été affligé, y avaient introduits, mais aussi de l'enrichir de tous les ornements convenables à

la plus illustre et la plus ancienne de toutes les monarchies qui soient aujourd'hui dans le monde. Et, quoique nous ayons travaillé sans cesse à l'exécution de ces desseins, il nous a été impossible jusqu'ici d'en voir l'entier accomplissement. Les mouvements excités si souvent dans la plupart de nos provinces, et l'assistance que nous avons été obligé de donner à plusieurs de nos alliés, nous ont diverti de toute autre pensée que de celle de la guerre et nous ont empêché de jouir du repos que nous procurions aux autres. Mais comme toutes nos intentions ont été justes, elles ont eu aussi des succès heureux. Ceux de nos voisins qui étaient oppressés par leurs ennemis vivent maintenant en assurance sous notre protection; la tranquillité publique fait oublier à nos sujets toutes les misères passées, et la confusion a cédé enfin au bon ordre que nous avons fait revivre parmi eux, en rétablissant le commerce, en faisant observer exactement la discipline militaire dans nos armées, en réglant nos finances et en réformant le luxe. Chacun sait la part que notre très cher et très amé, le cardinal duc de Richelieu, a eue en toutes ces choses, et nous croirions faire tort à la suffisance et à la fidélité qu'il nous a fait paroître en toutes nos affaires, depuis que nous l'avons choisi pour notre principal ministre, si, en ce qui nous reste à faire pour la gloire et pour l'embellissement de la France, nous ne suivions ses avis, et ne commettions à ses soins la disposition et la direction des choses qui s'y trouveront nécessaires. C'est pourquoi lui ayant fait connoître notre intention, il nous a représenté qu'une des plus glorieuses marques de la félicité d'un État étoit que les sciences et les arts y fleurissent, et que les lettres y fussent en honneur aussi bien que les armes, puisqu'elles sont un des principaux instruments de la vertu. Q'après avoir fait tant d'exploits mémorables, nous n'avions plus qu'à ajouter les choses agréables aux nécessaires, et l'ornement à l'utilité; et qu'il jugeoit que nous ne pouvions mieux commencer que par le plus noble de tous les arts, qui est l'éloquence. Que la langue fran-

çoise, qui jusqu'à présent n'a que trop ressenti la négligence de ceux qui l'eussent pu rendre la plus parfaite des modernes, est plus capable que jamais de le devenir, vu le nombre des personnes qui ont une connoissance particulière des avantages qu'elle possède, et de ceux qui s'y peuvent encore ajouter. Que, pour en établir des règles certaines, il avait ordonné une assemblée dont les propositions l'avoient satisfait ; si bien que, pour les exécuter et pour rendre le langage françois non-seulement élégant, mais capable de traiter tous les arts et toutes les sciences, il ne serait besoin que de continuer ces conférences; ce qui se pourroit faire avec beaucoup de fruit, s'il nous plaisoit de les autoriser, de permettre qu'il fût fait des réglements et des statuts pour la police qui doit y être gardée, et de gratifier ceux dont elles seront composées de quelques témoignages honorables de notre bienveillance. A CES CAUSES, ayant égard à l'utilité que nos sujets peuvent recevoir desdites conférences, et inclinant à la prière de notredit Cousin, nous avons, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, permis, approuvé et autorisé, permettons, approuvons et autorisons par ces présentes, signées de notre main, lesdites assemblées et conférences. Voulons qu'elle se continuent désormais en notre bonne ville de Paris, sous le nom de l'Académie françoise; que notredit Cousin s'en puisse dire et nommer le chef et le protecteur; que le nombre en soit limité à quarante personnes; qu'il en autorise les officiers, les statuts et les réglements, sans qu'il soit besoin d'autres lettres de nous que les présentes, par lesquelles nous confirmons, dès maintenant, comme pour lors, tout ce qu'il fera pour ce regard. Voulons aussi que ladite Académie ait un sceau, avec telle marque et inscription qu'il plaira à notredit Cousin, pour sceller tous les actes qui émaneront d'elle. Et d'autant que le travail de ceux dont elle sera composée doit être grandement utile au public, et qu'il faudra qu'ils y emploient une partie de leurs loisirs; notredit Cousin nous ayant représenté que plusieurs d'entr'eux ne se pour-

raient trouver que fort peu souvent aux assemblées de ladite Académie, si nous ne les exemptions de quelques-unes des charges onéreuses dont ils pourraient être chargés comme nos autres sujets, et si nous ne leur donnions moyen d'éviter la peine d'aller solliciter sur les lieux les procès qu'ils pourroient avoir dans les provinces éloignées de notre bonne ville de Paris, où lesdites assemblées se doivent faire : Nous avons, à la prière de notredit Cousin, exempté, et exemptons par ces mêmes présentes, de toutes tutelles ou curatelles, et de tous guets et gardes, lesdits de l'Académie françoise, jusqu'audit nombre de quarante, à présent et à l'avenir ; et leur avons accordé et accordons le droit de *committimus* (1), de toutes leurs causes personnelles, possessoires et hypothécaires, tant en demandant qu'en défendant, pardevant nos amés et féaux conseillers, les maîtres des requêtes ordinaires de notre hôtel, ou les gens tenant les enquêtes de notre Palais à Paris, à leur choix et option, tout ainsi qu'en jouissent les officiers domestiques et commensaux de notre maison. Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers, les gens tenant notre cour de Parlement à Paris, maîtres des requêtes ordinaires de notre hôtel, et à tous autres nos justiciers et officiers qu'il appartiendra, qu'ils fassent lire et registrer ces présentes, et jouir de toutes les choses qui y sont contenues, et de ce qui sera fait et ordonné par notredit Cousin, le cardinal duc de Richelieu, en conséquence et en vertu d'icelles, tous ceux qui ont déjà été nommés par lui, ou qui le seront ci-

(1) Terme de chancellerie, par lequel on exprimait le droit ou privilége que le roi accordait à certaines personnes de plaider en première instance, tant en demandant qu'en défendant, par devant certains juges, et d'y faire évoquer les causes où elles avaient intérêt. (Merlin, *Répert. Univ. de Jurisprudence*.) C'était là un privilége assez précieux, et que l'Académie partageait avec des princes du sang, des ducs et pairs et autres officiers de la couronne ; les chevaliers et officiers de l'Ordre du Saint-Esprit ; les deux plus anciens chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel.....

après, jusqu'au nombre de quarante, et ceux aussi qui leur succéderont à l'avenir, pour tenir ladite Académie françoise; faisant cesser tous troubles et empêchements qui leur pourroient être donnés. Et pour ce que l'on pourra avoir affaire des présentes en divers lieux, nous voulons qu'à la copie collationnée par un de nos amés et féaux conseillers et secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Mandons au premier notre huissier ou sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous exploits nécessaires, sans demander autre permission. Car tel est notre plaisir, nonobstant oppositions aux appellations quelconques, pour lesquelles nous ne voulons qu'il soit différé, dérogeant pour cet effet à tous édits, déclarations, arrêts, réglements et autres lettres contraires ou présentes ; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous y avons fait mettre notre scel, sauf en autres choses notre droit, et d'autrui en toutes.

Donné à Paris, au mois de janvier, l'an de grâce 1635, et de notre régne le 25e.

Signé LOUIS.

Et sur le repli : Par le roi, de Loménie.

Et scellées du grand sceau de cire verte, sur lacs de soie rouge et verte.

Le cardinal de Richelieu mourut en 1642, sept ans après l'établissement de l'Académie, et le chancelier Séguier cessa bientôt d'en faire partie, comme membre, pour en devenir protecteur. Il méritait, par son amour pour les lettres, la place qu'il occupe

dans les fastes de la compagnie, entre un grand ministre, qui mourut avant d'avoir accompli tout le bien qu'il voulait lui faire, et un grand roi, dont la longue carrière fut pour elle une longue suite de bienfaits. A la mort du chancelier en effet, en 1672, Louis XIV s'arrogea, pour le présent et pour l'avenir, pour lui et pour ses successeurs, le droit de protection sur l'Académie. Depuis ce temps les rois de France n'ont cessé d'être les protecteurs nés de la compagnie.

« Ce titre de protecteur de l'Académie, dit d'Alembert, porté jusqu'alors par le cardinal de Richelieu et le chancelier Séguier, était trop grand, osons le dire à l'honneur des lettres, pour tout autre que pour le souverain. La protection due au génie est un des plus nobles apanages de l'autorité suprême, et ne doit point lui être enlevée par un simple sujet, suffisamment honoré, quelque grand qu'il puisse être, d'appuyer les lettres de son crédit auprès du prince, d'en favoriser les progrès, et de connaître le prix de ceux qui les cultivent. Tel est surtout un des principaux devoirs des hommes en place, que le monarque honore de sa confiance; puissent-ils ne le jamais oublier. »

Louis XIV, en qui l'on ne saurait contester le génie inné de la grandeur, et dont la mémoire doit être chère aux gens de lettres, comme celle du monarque qui, dans les temps modernes, leur a été le plus favorable; Louis XIV, ce roi dont on pourrait ailleurs blâmer certains actes, mais qu'il faut constamment

louer dans cette histoire, si l'on veut rester juste, prit toujours fort à cœur les intérêts et la gloire de l'Académie. Il se faisait rendre compte de tout ce qui s'y passait, et réglait jusqu'aux moindres différends. Nous aurons plus d'une fois occasion, dans le cours de ces volumes, de rappeler les bienfaits et la sollicitude dont les académiciens furent constamment l'objet de sa part, séparément ou en corps. Mais nous devons dire ici que la plupart d'entr'eux recevaient de lui des gratifications annuelles, et qu'il rétablit pleinement l'Académie dans son droit de *committimus*, qui, octroyé à l'origine, comme nous l'avons vu, avait été restreint depuis aux quatre plus anciens membres seulement, et qui était à peu près le seul droit utile dont elle jouît.

Après la conquête de la Franche-Comté, en 1668, l'Académie fut admise pour la première fois à haranguer le roi, qui n'était pas encore son protecteur. Cet honneur lui parut d'autant plus précieux qu'elle est la seule Académie qui en soit investie. Aussi l'a-t-elle préférée, a dit d'Alembert, à toutes les grâces que les autres corps littéraires ont acceptées. Nous allons raconter l'origine de cette faveur, ou plutôt nous allons laisser parler Charles Perrault, qui la raconte dans ses mémoires avec la même simplicité naïve qu'il mettait à ses contes de fées : « Le roi jouait à la paume à Versailles, et, après avoir fini sa partie, se faisait frotter, au milieu de ses officiers et de ses courtisans, lorsque M. Rose, secrétaire du cabinet, qui le vit en bonne humeur et disposé à en-

tendre raillerie, lui dit ces paroles : Sire, on ne peut pas disconvenir que votre majesté ne soit un très grand prince, très bon, très puissant et très sage, et que toutes choses ne soient très bien réglées dans son royaume. Cependant j'y vois régner un désordre horrible, dont je ne puis m'empêcher d'avertir votre majesté. — Quel est donc, Rose, dit le roi, cet horrible désordre? — C'est, sire, reprit M. Rose, que je vois des conseillers, des présidents, et autres gens de robe, dont la véritable profession n'est pas de haranguer, mais bien de rendre justice au tiers et au quart, venir vous faire des harangues sur vos conquêtes, tandis qu'on laisse muets, en si beau sujet de parler, ceux qui font une profession particulière de l'éloquence. Le bon ordre ne voudrait-il pas que chacun fît son métier, et que MM. de l'Académie française, chargés par leur institution de cultiver le précieux don de la parole, vinssent vous rendre leurs devoirs en ces jours de cérémonie où votre majesté veut bien écouter les applaudissements et les cantiques de joie de ses peuples? — Je trouve, Rose, dit le roi, que vous avez raison ; il faut faire cesser un si grand scandale, et qu'à l'avenir l'Académie française vienne me haranguer comme le parlement et les autres compagnies supérieures. Avertissez-en l'Académie, et je donnerai ordre qu'elle soit reçue comme elle mérite. L'académicien qui était alors directeur, continue Charles Perrault, alla, suivi de toute la compagnie en corps, haranguer le roi à Saint-Germain, à la suite du parlement, de la chambre des comptes

et de la cour des aides. Elle fut reçue comme ces compagnies. Le grand-maître des cérémonies alla la prendre dans la salle des ambassadeurs, où elle s'était assemblée, et la mena jusqu'à la chambre du roi, où le secrétaire d'état de la maison du roi la trouva, et la présenta à sa majesté qui l'attendait. La harangue plut extrêmement, et le roi témoigna de la joie d'avoir appelé l'Académie à cette cérémonie. Elle a continué depuis à s'acquitter de ce devoir dans toutes les occasions qui se sont présentées. »

Quand on donnait spectacle à la cour, il y avait six places réservées pour des académiciens ; ainsi l'avait ordonné le roi en 1676. « Lorsque, dit l'abbé d'Olivet, MM. Charpentier, de Benserade, Rose, Furetière, Quinault et Racine allèrent se mettre en possession de ces places, non seulement ils y furent installés avec honneur, mais les officiers du gobelet eurent ordre de leur présenter des rafraîchissements entre les actes, de même qu'aux personnes les plus qualifiées de la cour. » Cette circonstance peut sembler de peu de valeur aux yeux de notre siècle nivelé; mais à cette époque de démarcation si précise entre la noblesse et la roture, elle est tout-à-fait caractéristique; et de nos jours, des faveurs accordées aux lettres paraîtraient dignes d'être rapportées, qui n'auraient pas la même importance relative que celle-là.

A l'exception de quelques remaniements opérés par Louis XV aux statuts donnés par Richelieu, remaniements dont on pourra se rendre compte, car

lui manquait plus que sa vieille et glorieuse dénomination. Elle n'était, il est vrai, que la seconde classe de l'Institut; mais, à cela près, on lui rendait son même nombre de quarante, qui avait été invariable sous l'ancienne monarchie. Des anciens quarante de l'Académie française quinze seulement étaient encore vivants; le reste avait été moissonné par la mort, naturelle ou violente. Sur ces quinze, douze reprenaient leurs fauteuils : c'étaient Saint-Lambert, Morellet, d'Aguesseau, Bissy, Boufflers, Target, Suard, Boisgelin, Delille, Laharpe, Ducis et Roquelaure. Trois anciens membres étaient donc exceptés : Maury, hors de France à cette époque et devenu cardinal et archevêque italien; Gaillard et Choiseul-Gouffier qui, ayant autrefois appartenu à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres avant d'être de l'Académie française, reprenaient leur place dans la première de ces compagnies, et ne pouvaient occuper l'autre dans la seconde, par suite d'une loi qui interdisait un double siége à l'Institut, et que l'arrêté consulaire observa tout en l'abrogeant; car ce même arrêté tolérait pour l'avenir l'élection de douze membres de l'Académie française parmi ceux des autres classes de l'Institut.

La seconde restauration amena un nouveau remaniement de l'Institut. L'Académie française reprit enfin son nom ; mais l'ordonnance de 1816, contresignée Vaublanc, portait atteinte à la sainte inviolabilité des lettres : la plupart des membres de l'Académie furent maintenus, il est vrai ; mais tous

auraient dû l'être, et onze furent brutalement arrachés de leurs fauteuils, pour motif d'opinions. Quand donc messieurs les politiques renonceront-ils à ces éternelles réactions, plus maladroites encore que violentes? Les onze éliminés étaient le duc de Bassano, Garat, Cambacérès, le cardinal Maury, Merlin, Sieyès, Rœderer, Arnault, Lucien Bonaparte, Etienne et Regnault de Saint-Jean-d'Angély. L'ordonnance ne nommait que neuf membres nouveaux, laissant les deux autres à l'élection. C'était, a-t-on dit, que le ministre signataire convoitait le fauteuil, et, ne jugeant pas décent de se l'octroyer lui-même, espérait l'obtenir de la reconnaissance de l'Académie épurée. Mais, si ce calcul fut fait, l'événement le trompa : les neuf nouveaux membres nommés étaient de Bausset, depuis cardinal, de Bonald, le comte Ferrand, le comte de Lally-Tollendal, le duc de Lévis, le duc de Richelieu, l'abbé de Montesquiou, Choiseul-Gouffier qui reprenait son titre, et Lainé; les deux membres élus furent Auger et Laplace. Depuis nul autre événement, relatif à l'Académie, n'a signalé ces dernières années, la révolution de juillet, plus sage que ses sœurs, ayant respecté ce qui méritait de l'être.

II

ORGANISATION.

« Les statuts de l'Académie française, dit Pellisson, contiennent cinquante articles écrits d'un style tel que doit être celui des lois, clair, bref et simple, sans aucune affectation de raisonnement. Il y en a plusieurs qui ont été ou changés expressément par une délibération de tout le corps, ou abrogés tacitement par l'usage, comme il est arrivé de tout temps, et comme il arrivera sans cesse en toutes les sociétés humaines. »

Ces statuts les voici :

Article I. Personne ne sera reçu à l'Académie, qui ne soit agréable à monseigneur le protecteur (1), et

(1) Autrefois, quand il y avait une place vacante à l'Académie, on procédait de cette sorte à la nouvelle élection : Il se tenait deux assemblées : la première, pour déterminer quel sujet on proposerait au roi, et la seconde pour élire ce sujet, si le roi y avait donné son agrément. Mais de ces deux assemblées, la dernière fut enfin supprimée, et voici comment d'Alembert s'explique à ce propos : « Il serait tout à la fois indécent et ridicule que l'Académie, après avoir proposé un sujet au monarque son protecteur, et obtenu son agrément,

qui ne soit de bonnes mœurs, de bonne réputation, de bon esprit, et propre aux fonctions académiques.

II. L'Académie aura un sceau duquel seront scellés en cire bleue tous les actes qui s'expédieront par son ordre, dans lequel la figure de monseigneur le cardinal duc de Richelieu sera gravée, avec ces mots alentour : *Armand, cardinal duc de Richelieu, protecteur de l'Académie française, établie l'an* 1635; et un contre-sceau où sera représentée une couronne de laurier, avec ce mot : A L'IMMORTALITÉ ; desquels sceaux l'empreinte ne pourra jamais être changée pour quelque cause que ce soit.

III. Il y aura trois officiers; un directeur, un chancelier et un secrétaire, dont les deux premiers seront élus de deux mois en deux mois (1), et l'autre ne changera point.

lui manquât de respect au point d'exclure celui qu'elle aurait indiqué elle-même. Aussi la compagnie, qui n'a jamais fait cette sottise, a-t-elle pensé très sagement en s'interdisant même le moyen de la faire. Cependant, le croira-t-on? lorsqu'on proposa de supprimer cette seconde assemblée, la proposition trouva des contradicteurs, par cette seule raison que la seconde assemblée avait toujours été d'usage, et que la suppression qu'on voulait en faire était une innovation. Dans tous les corps, dès qu'on propose une chose nouvelle, quelque raisonnable qu'elle soit, le cri de guerre des sots est toujours : *c'est une innovation!* Il n'y a, disait un homme d'esprit, qu'une réponse à faire à cette objection, c'est de servir du gland à ceux qui la proposent; car le pain, quand on a commencé d'en faire, était une grande innovation. »

(1) On a prolongé pourtant quelquefois ce terme d'un com-

IV. Pour procéder à cette élection, l'on mettra dans une boîte autant de ballottes blanches qu'il y aura d'académiciens à Paris (1), entre lesquelles il y en aura deux marquées, l'une d'un point noir, et l'autre de deux, dont celle-là désignera le directeur, et celle-ci le chancelier.

V. En l'absence du directeur, le chancelier présidera en toutes les assemblées tant ordinaires qu'ex-

mun consentement en diverses occasions : MM. de Serisay et Desmarets, qui furent les premiers dans ces deux charges au commencement de l'Académie, les exercèrent jusqu'à son entier établissement, c'est-à-dire près de quatre ans, depuis le 13 mars 1634 jusqu'au 11 janvier 1638, quoiqu'ils eussent, durant tout ce temps-là, prié fort souvent la compagnie de leur donner des successeurs. On ne trouve plus dans les registres de prolongations si grandes ; mais il y en a plusieurs autres moindres, comme de quatre mois, de six mois et d'un an entier. PELLISSON.

Peu de temps après l'époque où Pellisson écrivait (vers 1652), ce terme de deux mois pour la durée des fonctions de directeur et de chancelier fut porté à trois mois, et de nos jours encore c'est trois mois qu'on les exerce.

(1) Chacun des académiciens présents prend une de ces ballotes; on en prend aussi pour tous les autres qui sont à Paris, encore qu'ils ne soient pas alors dans l'assemblée : celui qui trouve la ballotte marquée du point noir est directeur ; celui qui trouve la ballotte marquée de deux points noirs est chancelier. Que si le sort tombe sur le secrétaire pour l'une de ces charges, il peut la remplir, comme je le trouve dans les registres, et elle n'est pas incompatible avec la sienne. PELLISSON.

Aujourd'hui ce n'est plus le hasard, mais bien l'élection qui

traordinaires; et, en l'absence du chancelier, le secrétaire.

VI. Le chancelier aura en sa garde les sceaux de l'Académie, pour en sceller tous les actes qui s'y expédieront.

VII. Le secrétaire sera élu par les suffrages des académiciens assemblés au nombre de vingt pour le moins. Il recueillera les résolutions de toutes les assemblées, et en tiendra registre. Il signera tous les actes qui seront accordés par l'Académie, et gardera tous les titres et pièces concernant son institution, sa fonction et ses intérêts, dont il ne communiquera rien à personne sans la permission de la compagnie (1).

préside à la nomination du directeur et du chancelier, de trimestre en trimestre. C'est ce que l'Académie appelle renouveler son bureau.

(1) Les secrétaires perpétuels de l'Académie ont été jusqu'à présent au nombre de seize, qui sont : Conrart, Mézeray, Régnier des Marais, Dacier, Dubos, Houtteville, Mirabaud, Duclos, d'Alembert, Marmontel, Suard, Raynouard, Auger, Andrieux, Arnault et M. Villemain, pour qui M. Lebrun fait l'intérim. Cette fonction assujétissante fut d'abord gratuite. Le titre d'académicien ne comportait non plus aucun traitement. Mais quand Louis XIV devint protecteur, il établit qu'il y aurait par chaque séance quarante jetons d'argent à partager entre les académiciens présents, quoique, au dire de l'abbé d'Olivet, l'assiduité, purement gratuite jusqu'alors, ne se fût jamais ralentie. Cette sorte d'indemnité pour l'académicien amenait naturellement à celle du secrétaire : Aussi, à partir de Dacier inclusivement (1713), ce fonctionnaire eut-il

VIII. Au commencement de l'année il sera fait deux rôles de tous les académiciens, lesquels seront signés des officiers, et portés aux greffes des requêtes de l'hôtel du roi et des requêtes du palais, pour y avoir recours lorsqu'il en sera besoin.

un double jeton de présence, et de plus, à partir de Mirabaud (1742), un logement au Louvre, dont les secrétaires ont toujours joui depuis lors jusqu'à la suppression des Académies. L'assiduité aux séances pouvait produire à l'académicien un revenu de 800 fr. environ dans le XVIIe siècle et la première moitié du siècle suivant. Depuis lors jusqu'à la révolution, la place d'un académicien exact pouvait lui valoir 1,200 fr.

Depuis la fondation de l'Institut, le traitement de chaque membre est de 1,500 francs par an. Mais, par suite d'un réglement intérieur, chaque académicien ne perçoit net que 1,000 francs, laissant les autres 500 à une masse commune. Ces 500 francs, quarante fois répétés, composent donc une somme de 20,000 francs, dont 8,000 sont attribués par portions égales aux huit membres les plus âgés. Pour pouvoir refuser cette gratification de vétérance, il faut faire preuve d'un revenu d'au moins 6,000 francs. Cette règle n'est pourtant pas tellement rigoureuse qu'on ne puisse s'en affranchir; car M. de Châteaubriand, qui n'a nullement fait la preuve exigée, n'a pas voulu de la gratification. Les douze autres mille francs sont répartis en autant de sommes égales qu'il y a de séances dans l'année; et la somme affectée à chaque séance est partagée également entre tous les académiciens présents ; c'est-à-dire que le compte s'établit à la fin de chaque mois au secrétariat de l'Institut.

Pour en revenir au secrétaire, il a aujourd'hui un traitement fixe de 6,000 francs, et un logement au palais de l'Institut.

IX. Si quelqu'un des académiciens désire d'avoir un témoignage de la compagnie, pour justifier qu'il en est, le secrétaire lui en délivrera un certificat signé de lui, et scellé du sceau de l'Académie.

X. La compagnie ne pourra recevoir ni destituer un académicien, si elle n'est assemblée au nombre de vingt pour le moins (1), lesquels donneront leur avis par les ballottes, dont chacun des académiciens aura une blanche et une noire (2). Et lorsqu'il s'agira

(1) En 1650, les académiciens présents à Paris, mais malades, pouvaient envoyer leurs suffrages par écrit à la compagnie. Mais cet usage ne tarda pas à être aboli, et il fallut, pour pouvoir contribuer à une élection, se trouver dans l'assemblée au moment où l'on y procédait. Quant à ce nombre de vingt, voici, selon d'Olivet, comment cela se passait de son temps (1729) : « Dans certaines conjonctures, comme dans le temps des vacances, lorsqu'il n'est presque pas possible qu'on se trouve vingt académiciens, l'usage est qu'une élection puisse se faire à dix-huit, pourvu néanmoins que des dix-huit présents il n'y en ait pas un seul qui réclame pour la loi, c'est-à-dire qui demande que l'élection soit renvoyée à un autre jour où il y ait espérance d'être vingt. Que si l'on ne se trouve pas vingt à la seconde convocation, cependant on ne laisse pas d'élire, quelque nombre que l'on soit. » De nos jours, et c'est une preuve de l'intérêt croissant qui s'attache à tout ce qui regarde l'Académie, il n'est pas rare que tous les académiciens soient présents aux élections ; les dernières notamment en ont fait foi.

(2) Plus tard, du temps de l'abbé d'Olivet, on élisait ainsi : Chaque académicien apportait un billet, où il avait écrit le nom de celui qu'il jugeait à-propos d'élire. Le dépouillement de ces billets était fait, hors de la salle de séance,

de la réception, il faudra que le nombre des blanches passe de quatre celui des noires; mais pour la destitution, il faudra au contraire que les noires l'emportent de quatre sur les blanches.

par le directeur, le chancelier, le secrétaire et un académicien désigné par le sort. Ils examinaient pour qui était la pluralité des suffrages, le déclaraient ensuite à la compagnie, et tenaient secrets les noms des concurrents malheureux. Au cas où l'un des trois officiers se trouvait absent de l'assemblée, on tirait au sort, non pas un académicien seulement, mais deux, de façon à ce qu'il y eût toujours quatre témoins, quatre garanties de vérité dans le rapport fait à la compagnie. « Après ce scrutin des billets, dit d'Alembert, où l'on proposait un des canditats à la pluralité, on faisait un second scrutin de boules blanches et noires pour l'admettre ou l'exclure. Il suffisait pour être exclu, non seulement dans l'élection présente, mais à perpétuité, d'avoir un nombre de boules noires égal au tiers du nombre total des votants. Il était peu d'académiciens, et surtout d'académiciens célèbres, qui n'eussent eu quelqu'une de ces boules d'exclusion, et qui n'eussent essuyé, comme le disait M. de Mairan, *cette petite malice noire*. Le caustique Mézeray ne manquait jamais de faire ce présent à tous les nouveaux venus, pour conserver, disait-il, la liberté de l'Académie. Fontenelle eut une de ces boules, Labruyère plusieurs, et Fénélon deux. Lafontaine en eut sept sur vingt-trois : une boule de plus, ou deux votants de moins, l'auraient exclu pour toujours, et l'Académie en cette occasion fut plus heureuse que sage. Il est vraisemblable que les prélats, qui étaient alors au nombre de ses membres, donnèrent, pour la plupart, ces boules noires à Lafontaine, à cause de la licence de ses contes. Ils étaient excusables au moins par leur motif. »

De nos jours, voici comment on procède aux élections :

dans les assemblées le plus exactement et le plus civilement qu'il sera possible, et comme il se doit faire entre personnes égales.

XVI. Il fera délibérer sur toutes les propositions qui seront faites dans les assemblées, et il prononcera les résolutions, après avoir pris les avis de tous ceux qui seront présents, selon l'ordre de leur séance, commençant par celui qui sera assis à sa main droite, et opinera le dernier.

XVII. Les assemblées ordinaires se tiendront tous les lundis (1) aux lieux qui seront jugés les plus com-

(1) Les jours de ces assemblées ont changé fort souvent. Elles se faisaient au commencement tous les lundis dans l'après-midi. Depuis, sans que j'en voie la cause, on prit le mardi au lieu du lundi, auquel néanmoins on revint quelque temps après. Depuis encore, lorsque M. le chancelier fut fait protecteur de l'Académie, sur la demande qui en fut faite de sa part, et afin qu'il pût se trouver plus souvent aux assemblées, on les transféra au samedi, et incontinent après au mardi. Lorsqu'il s'est agi de quelque chose d'extraordinaire, on s'est assemblé extraordinairement, comme lorsqu'il a été question de travailler aux statuts de l'Académie. Lors même qu'on a voulu presser le travail du dictionnaire, on s'est assemblé à divers jours, et en divers bureaux. Maintenant que j'écris ceci, on s'assemble deux fois la semaine, le mercredi et le samedi, pour le seul dessein d'avancer cet ouvrage et de réparer le temps perdu. PELLISSON.

En 1675, il fut arrêté qu'on s'assemblerait trois fois par semaine, et depuis cette époque jusqu'à 1793, les trois jours ordinaires d'assemblée furent le lundi, le jeudi, et le samedi. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'une réunion par semaine, le jeudi, à moins de circonstances extraordinaires, comme par exemple à l'époque des concours. On s'assemble aussi régu-

modes par le directeur, jusqu'à ce qu'il ait plu au roi d'en donner un (1), et commenceront à deux heures après midi précisément.

lièrement le premier mardi de chaque mois pour faire des lectures et pour recevoir les ouvrages dont les auteurs font hommage à la compagnie. Toutes ces réunions commencent à deux heures et demie de l'après-midi.

(1) Le lieu des assemblées a changé encore plus souvent que le jour. Car, sans parler de celles qui se faisaient au commencement chez M. Conrart entre ce petit nombre d'amis, je trouve qu'elles se sont tenues depuis en divers temps : chez M. Desmarets, à la rue Clocheperche; chez M. Chapelain, à la rue des Cinq-Diamants; chez M. de Montmort à la rue Sainte-Avoie; après quoi elles revinrent chez M. Chapelain, et ensuite chez M. Desmarets; puis elles se tinrent chez M. de Gomberville, proche l'église Saint-Gervais; chez M. Conrart, à la rue Saint-Martin; chez M. de Cérisy, à l'hôtel Séguier; chez M. l'abbé de Boisrobert, à l'hôtel de Mélusine. Ces divers changements de lieu venaient tantôt d'une maladie, ou d'une absence; tantôt des affaires des particuliers qui avaient donné leurs maisons. Mais enfin, après la mort du cardinal de Richelieu, M. le chancelier fit dire à la compagnie qu'il désirait qu'à l'avenir elle s'assemblât chez lui. Et certes, quand je considère les différentes retraites qu'eut cette compagnie durant près de dix ans, tantôt à une extrémité de la ville, tantôt à l'autre, jusqu'au temps de ce nouveau protecteur, il me semble que je vois cette île de Délos des poëtes, errante et flottante jusqu'à la naissance de son Apollon. Il y a véritablement de quoi s'étonner que le cardinal de Richelieu, qui l'avait formée, ne prît un peu plus de soin de la loger. PELLISSON.

Il y aurait en effet, de quoi s'étonner avec Pellisson, si La Mesnardière, dans son discours de réception, prononcé à quel-

XVIII. L'on ne pourra rien résoudre dans les assemblées, si elles ne sont composées de douze académiciens, pour le moins, et d'un des trois officiers.

que temps de là, ne nous donnait la clé de cette énigme, en nous apprenant en détail quelles étaient les vues du cardinal. « J'eus de son éminence, dit-il à ses nouveaux confrères, de longues et glorieuses audiences vers la fin de sa vie, durant le voyage de Roussillon, dont la sérénité fut troublée pour lui de tant d'orages. Il me mit entre les mains des mémoires faits par lui-même, pour le plan, qu'il m'ordonna de lui dresser, de ce rare et magnifique collége, qu'il méditait pour les belles sciences, et dans lequel il avait dessein d'employer tout ce qu'il y avait de plus éclatant pour la littérature dans l'Europe. Ce héros, messieurs, votre célèbre fondateur, eut alors la bonté de me dire la pensée qu'il avait de vous rendre arbitres de la capacité, du mérite et des récompenses de tous ces illustres professeurs qu'il appelait ; et de vous faire directeurs de ce riche et pompeux prytanée des belles-lettres, dans lequel, par un sentiment digne de l'immortalité dont il était si amoureux, il voulait placer l'Académie française le plus honorablement du monde, et donner un honnête et doux repos à toutes les personnes de ce genre qui l'auraient mérité par leurs travaux. »

Quant à la forme des assemblées de l'Académie, elle est telle : Elles se font en hiver dans la salle haute, en été dans la salle basse de l'hôtel Séguier, et sans beaucoup de cérémonie. On s'assied autour d'une table ; le directeur est du côté de la cheminée ; le chancelier et le secrétaire sont à ses côtés ; et tous les autres, comme le hasard ou la simple civilité les range. Le directeur préside. Le secrétaire tient le registre. Ce registre se tenait autrefois fort exactement jour par jour ; mais aujourd'hui que le travail du dictionnaire est la seule occupation de l'Académie, on n'en tient que des assem-

XIX. Aucun de ceux qui seront à Paris ne pourra se dispenser de se trouver aux assemblées (1), principalement à celles où l'on devra traiter de la récep-

blées où il arrive quelque chose d'extraordinaire et d'important. PELLISSON.

A cela près des dispositions locales, la forme des assemblées est encore la même aujourd'hui. Mais après la mort du chancelier Séguier, Louis XIV assigna le Louvre pour les séances de l'Académie, et c'est là qu'elles se sont toujours tenues depuis jusqu'à la révolution. Cet événement fut consacré par une médaille, autant pour la gloire du roi que pour celle de la compagnie; car les premiers membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, alors académie des médailles, étaient tous de l'Académie française, et ils ne pouvaient oublier de transmettre ce fait à la postérité dans la série de médailles qu'ils consacraient à l'histoire métallique de Louis-le-Grand. Celle qui retrace à la mémoire le don du logement au Louvre en est une des plus heureuses. Elle a pour devise *Apollo Palatinus*, allusion ingénieuse au temple d'Apollon, bâti dans l'enceinte du palais d'Auguste. Cette devise fut fournie par Charles Perrault. Le roi, en outre, chargea Colbert de pourvoir aux frais de l'Académie pour le chauffage, l'éclairage, les copistes, et envoya à la compagnie six cent soixante volumes pour fondement d'une bibliothèque.

Aujourd'hui tout le monde sait que, depuis les premières années du siècle, l'Institut a son palais, l'ancien collége Mazarin, où se tiennent ses séances, et par conséquent celles de l'Académie française.

(1) Ce réglement fut exactement observé durant quelque temps; depuis on se relâcha; mais lorsque quelque académicien négligeait absolument de se trouver aux assemblées, il fut reçu par l'usage que dans le cas où il aurait besoin d'un certificat constatant qu'il était de l'Académie, ou de tout autre acte semblable, on pouvait le lui refuser.

tion ou de la destitution d'un académicien, ou de l'approbation d'un ouvrage, sans excuse légitime, laquelle sera faite dans la compagnie par l'un des présents, à la prière de celui qui n'aura pu s'y trouver.

XX. Ceux qui ne seront pas de l'Académie ne pourront être admis dans les assemblées ordinaires ni extraordinaires (1), pour quelque cause ou prétexte que ce soit.

XXI. Il ne sera mis en délibération aucune matière concernant la religion; et néanmoins parce qu'il est impossible qu'il ne se rencontre, dans les ouvrages qui seront examinés, quelque proposition qui regarde ce sujet, comme le plus noble exercice de l'éloquence et le plus utile entretien de l'esprit, il ne sera rien prononcé sur les matières de cette qualité; l'Académie soumettant toujours aux lois de l'Eglise, en ce qui touchera les choses saintes, les avis et les approbations, qu'elle donnera pour les termes et la forme des ouvrages seulement.

XXII. Les matières politiques ou morales ne seront

(1) Il y a eu quelques exemples du contraire. Des Académies de province envoyèrent quelquefois des députations à l'Académie française; et quand ces députations étaient reçues en séance publique, une délibération du 20 mai 1675 admit ces académiciens étrangers à siéger, comme les récipiendaires, au bout du bureau. Quand un particulier voulait présenter un livre à la compagnie, ou lui faire quelque autre hommage, on l'introduisait dans le lieu de l'assemblée pour être entendu, et pour recevoir le remerciement qu'on lui faisait, mais il n'assistait pas ensuite à la conférence.

traitées dans l'Académie que conformément à l'autorité du prince, à l'état du gouvernement et aux lois du royaume.

XXIII. L'on prendra garde qu'il ne soit employé dans les ouvrages qui seront publiés sous le nom de l'Académie, ou d'un particulier en qualité d'académicien, aucun terme libertin ou licencieux, et qui puisse être équivoque ou mal interprété.

XXIV. La principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et la diligence possibles, à donner des règles certaines à notre langue, et à la rendre plus éloquente et plus capable de traiter les arts et les sciences.

XXV. Les meilleurs auteurs de la langue française seront distribués aux académiciens, pour observer tant les dictions que les phrases qui peuvent servir de règles générales, et en faire rapport à la compagnie, qui jugera de leur travail, et s'en servira aux occasions.

XXVI. Il sera composé un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poëtique, sur les observations de l'Académie.

XXVII. Chaque jour d'assemblée ordinaire, un des académiciens, selon l'ordre du tableau (1), fera

(1) Dès le second jour du mois de janvier 1635, avant même que les lettres de l'établissement fussent scellées, on fit par sort avec des billets un tableau des académiciens. On ordonna que chacun serait obligé de faire à son tour un discours sur telle matière et de telle longueur qu'il lui plairait;

un discours en prose, dont le récit par cœur ou la lecture, à son choix, durera un quart d'heure ou une demi-heure au plus, sur tel sujet qu'il voudra prendre, et ne commencera qu'à trois heures : le reste du temps sera employé à examiner les ouvrages particuliers qui se présenteront, ou à travailler aux pièces générales dont il est fait mention en l'article précédent.

XXVIII. Aussitôt que chacun de ces discours aura été récité dans l'Académie, celui qui présidera nommera deux commissaires pour l'examiner, lesquels en feront leur rapport un mois après, pour le plus

qu'il y en aurait un pour chaque semaine, commençant par la première semaine du mois de février suivant; qu'on écrirait aux absents, afin que, s'ils ne pouvaient venir prononcer leurs discours, ils les envoyassent. Mais la bizarrerie du sort ayant mis au premier rang quelques personnes absentes, ou qui n'étaient pas en état de s'attacher à ces exercices, on changea l'ordre du tableau en cela, et l'on mit en leur place d'autres académiciens présents, de ceux qui y témoignaient le plus d'inclination. Plus tard, on reconnut que l'Académie consumait tout le temps de ses conférences à écouter ou à examiner ces discours. Cette occupation était bien du goût de quelques-uns des académiciens ; mais la plupart s'ennuyaient d'un exercice, qui, après tout, tenait un peu des déclamations de la jeunesse; et le cardinal témoignait aussi qu'il attendait de ce corps quelque chose de plus grand et de plus solide. PELLISSON.

Il n'y eut de prononcés que vingt discours de ce genre. Nous en verrons successivement les sujets et les auteurs dans l'histoire des particuliers.

tard, à la compagnie, qui jugera de leurs observations; et dans le mois suivant l'auteur corrigera tous les endroits qu'elle aura marqués ; et ayant communiqué les corrections qu'il aura faites, à ses commissaires, si elles se trouvent conformes aux intentions de la compagnie, il mettra une copie de son discours entre les mains du secrétaire, qui lui en expédiera l'approbation.

XXIX. Le même ordre sera gardé pour l'examen des autres ouvrages que l'on soumettra au jugement de l'Académie, selon la longueur desquels celui qui présidera pourra nommer plus grand nombre de commissaires ; et si quelqu'un de ceux qu'il commettra allègue des excuses légitimes pour en être déchargé, il en sera nommé un autre en sa place.

XXX. La copie de l'ouvrage qui aura été proposé dans l'Académie pour être examiné, après avoir été lue, sera mise entre les mains du secrétaire pour la garder. L'auteur sera aussi obligé d'en bailler une à chacun de ses commissaires ; et quand la copie aura été approuvée, il en baillera une autre copie corrigée au secrétaire, qui lui rendra la première en lui délivrant l'acte d'approbation ; laquelle copie corrigée sera paraphée de l'auteur, du directeur et du secrétaire, pour la justification de l'Académie, si l'ouvrage était publié en une autre forme que comme il aura été approuvé.

XXXI. Les commissaires feront leur rapport, dans le temps qui leur aura été prescrit, de l'ouvrage qu'ils auront examiné ; si ce n'est que, pour des raisons

importantes, ils demandent quelque délai, qui leur sera accordé ou refusé, selon le mérite de l'excuse, au jugement de l'assemblée.

XXXII. Les commissaires ne pourront communiquer à personne les pièces dont ils auront été chargés, ni leurs observations ; et n'en retiendront copie, à peine d'être destitués.

XXXIII. Ceux qui auront été commis pour examiner une pièce seront obligés, s'ils s'éloignent de Paris, de la remettre entre les mains du secrétaire, avec les notes qu'ils auront faites dessus ; et s'ils n'en ont point fait, l'Académie nommera d'autres commissaires en leur place.

XXXIV. Les marques des fautes d'un ouvrage se feront avec modestie et civilité, et la correction en sera soufferte de la même sorte.

XXXV. Quand l'ouvrage aura été approuvé par l'Académie, le secrétaire écrira la résolution dans son registre, laquelle sera signée du directeur et du chancelier.

XXXVI. Les approbations que l'on délivrera aux auteurs des ouvrages qui auront été examinés dans la compagnie, seront écrites en parchemin, signées des officiers, et scellées du sceau de l'Académie.

XXXVII. Toutes les approbations seront données sans éloges, et conformément au formulaire qui sera inséré à la fin des présents statuts.

XXXVIII. Pour délibérer sur la publication d'un ouvrage de l'Académie, l'assemblée sera de vingt académiciens pour le moins, compris les officiers ; et si

les avis ne passent de quatre voix, elle ne sera point tenue pour résolue, mais on en délibérera encore en une autre assemblée.

XXXIX. Les approbations des ouvrages des particuliers pourront être proposées en une assemblée de douze académiciens et de l'un des officiers ; et il suffira d'une voix de plus pour les accorder.

XL. Aucun ne pourra faire imprimer l'approbation qu'il aura eue de l'Académie; mais il pourra mettre à la première ou à la dernière page de l'imprimé, *Par .... de l'Académie française* (1) : et s'il n'a point fait examiner l'ouvrage dans l'Académie, ou qu'il n'en ait point eu l'approbation, il n'y pourra mettre sa qualité d'académicien.

XLI. Ceux qui feront imprimer des pièces approuvées par l'Académie n'y pourront rien changer depuis que l'approbation leur aura été délivrée, sans le consentement de la compagnie.

XLII. Si l'épître liminaire ou la préface d'un livre est vue dans la compagnie sans le reste, l'on ne donnera l'approbation que pour ce qui aura été examiné, et l'auteur ne pourra mettre dans l'imprimé sa qua-

(1) Les difficultés et les lenteurs que les académiciens trouvaient à obtenir ces sortes d'approbations, firent qu'ils ne les recherchèrent pas toujours, et qu'ils préférèrent souvent publier leurs livres sans y mettre leur titre de membres de l'Académie française. Aujourd'hui, et depuis un temps immémorial, il suffit de faire partie de la compagnie, pour pouvoir se décorer de ce titre sur le frontispice de son livre.

lité d'académicien, encore qu'il ait l'approbation de l'Académie pour une partie de l'ouvrage.

XLIII. Les règles générales qui seront faites par l'Académie touchant le langage, seront suivies par tous ceux de la compagnie qui écriront tant en prose qu'en vers.

XLIV. Ils suivront aussi les règles qui seront faites pour l'orthographe.

XLV. L'Académie ne jugera que des ouvrages de ceux dont elle est composée; et si elle se trouve obligée, par quelque considération importante, d'en examiner d'autres, elle donnera seulement ses avis, sans en faire aucune censure, et sans en donner l'approbation.

XLVI. S'il arrive que l'on fasse quelque écrit contre l'Académie (1), aucun des académiciens n'entre-

(1) Article sage et judicieux, qui lui a fait dédaigner avec raison les innombrables attaques dont elle a été l'objet. Que de fois pourtant elle aurait eu beau jeu à laisser prendre la plume pour sa défense! que de fois elle aurait eu de son côté les rieurs qui se déclaraient contre elle! Mais elle a toujours préféré le silence de la force et de la modération. Il n'est, que nous sachions, qu'une circonstance dans laquelle elle se soit départie de cette règle philosophique de conduite. C'est alors seulement qu'il a été question de vie ou de mort, non pas pour elle seule, mais pour toutes les autres académies, alors que parler devenait un devoir et se taire une lâcheté. L'abbé Morellet et Suard répondirent à la philippique de l'ingrat académicien Chamfort contre l'Académie, à cette époque révolutionnaire où l'on commençait de déclamer en faveur de la suppression des sociétés savantes. Mais nous verrons ailleurs ces détails.

prendra d'y répondre, ou de rien publier pour sa défense, sans en avoir charge expresse de la compagnie assemblée au nombre de vingt pour le moins.

XLVII. Il est expressément défendu à tous ceux qui seront reçus à l'Académie de révéler aucune chose concernant la correction, le refus d'approbation, ou tout autre fait de cette nature, qui puisse être important au général ou aux particuliers de la compagnie, sur peine d'être bannis avec honte sans espérance de rétablissement.

XLVIII. L'Académie choisira un imprimeur (1) pour

(1) Jean Camusat fut le premier imprimeur-libraire de la compagnie. C'était le plus habile de son temps, celui qui passait pour avoir le plus de goût; ce n'était pas un médiocre honneur que d'être édité par lui, tant le public voyait en cela une marque presque infaillible du talent d'un auteur, et l'on disait alors: *Non datur omnibus ire Camusat*... Le libraire de l'Académie lui servait en quelque sorte d'huissier. Il était perpétuel de nom, mais non pas de droit; car la compagnie était libre d'en prendre un autre, si bon lui semblait. Il devait se trouver, le plus souvent possible, aux assemblées, en cas que l'on eût des ordres à lui donner. Après la mort de Camusat, l'Académie ne se contenta pas de lui rendre les derniers honneurs, comme elle aurait pu le faire pour un de ses membres; elle eut la générosité de résister, pour ainsi dire, en faveur de sa veuve, aux volontés de l'impérieux cardinal : Il voulait imposer son propre libraire, Cramoisy, à la compagnie; il lui fit écrire à ce sujet par l'abbé de Boisrobert; mais elle fit des remontrances sur l'injustice qu'il y aurait à déshériter la veuve de Camusat, et obtint de passer outre. Duchesne, homme de lettres qui gérait la maison de Camusat, duquel il était parent, fut donc introduit dans l'assemblée, prêta serment au

imprimer les ouvrages qui se publieront sous son nom, et ceux des particuliers qu'elle aura approuvés; mais pour ceux que les particuliers voudront mettre au jour sans approbation et sans la qualité d'académicien, il sera en leur liberté de se servir de tel imprimeur que bon leur semblera.

XLIX. Cet imprimeur sera élu par les suffrages des académiciens, et fera serment de fidélité à la compagnie entre les mains du directeur ou de celui qui présidera.

L. Il ne pourra associer personne avec lui pour ce qui regardera les ouvrages de l'Académie, ou ceux qu'elle aura approuvés, dont il n'imprimera aucune chose que sur la copie qui lui sera mise en main sous le seing du directeur et du secrétaire, et lui sera fait défense de rien changer sans la permission de la compagnie, à peine de répondre en son nom de tous les inconvénients, de refaire l'impression à ses dépens, et d'être déchu de la grâce qui lui aura été accordée par l'Académie.

Signé, le Cardinal de RICHELIEU.

Et plus bas, par mondit seigneur, CHARPENTIER.

nom de la veuve, et fut exhorté d'imiter la discrétion, les soins et la diligence de son prédécesseur. Ont été depuis imprimeurs-libraires de l'Académie : Pierre-le-Petit, trois Jean Baptiste Coignard successifs, Bernard Brunet, Jacques Bernard Brunet, Antoine Guénard Demonville, Baudoin. De nos jours, c'est M. Didot qui jouit de cet avantage. Aujourd'hui le libraire de l'Académie ne lui sert plus d'huissier, bien entendu.

III

TRAVAUX EN COMMUN.

Comme nous l'avons déjà vu, le premier exercice littéraire auquel l'Académie en corps s'adonna fut la composition, par chaque membre à son tour, d'un discours que l'académicien désigné lisait ou récitait dans la séance de la semaine, et l'examen de ce discours par la compagnie. Un travail, plus digne d'elle, vint interrompre celui-là : ce fut le fameux examen du *Cid*. Voici ce qui y donna lieu, et comment il fut pratiqué :

Fort peu de temps après l'établissement de l'Académie, en 1637, la tragédie de Corneille avait obtenu, non seulement à Paris, mais par toute la France, un triomphe éclatant ; il était passé en proverbe de dire : cela est beau comme le *Cid*. Le cardinal de Richelieu, qui pensionnait Corneille, et ne le protégeait guère, si ce n'èst à condition que le poëte ne fût pas élevé par la gloire au-dessus de la protection du ministre (hélas! les protecteurs de tous les temps se ressemblent presque toujours et partout, et tel qui fait de grands sacrifices pour un protégé, est bien fâché souvent quand la fortune ne met plus celui-ci sous sa dépendance), le cardinal de Richelieu fut jaloux de ce succès. Pourquoi le dissimuler, quand il est plus philosophique d'en convenir? Vouloir ôter aux grands hommes quelques taches lé-

gères, c'est peut être leur faire tort, et c'est en faire à coup sûr à la vérité. D'ailleurs, le travers d'un homme de génie, c'est l'*ombre au tableau, qui lui donne du lustre;* c'est le brevet d'humanité, lequel rehausse le mérite qui, sans cela, paraîtrait surhumain et semblerait le fait d'une nature étrangère à la terre. Donc le grand homme eut cette petitesse. Le poëte Scudéry, soit qu'il partageât la faiblesse du cardinal, sans avoir la même excuse; soit qu'il voulût la flatter; soit enfin qu'il eût le malheur d'être insensible aux beautés de Corneille, et de n'avoir d'yeux que pour ses défauts, publia des observations contre la trop rayonnante tragédie, et écrivit à l'Académie pour s'en remettre à son jugement. La compagnie connaissait assez le désir et les intentions du cardinal; mais les plus judicieux de ses membres témoignaient beaucoup de répugnance à prendre parti dans cette affaire. Ils alléguèrent nombre de raisons spécieuses, et de plus celle-ci, qui était péremptoire : que Corneille ne demandait point d'être jugé, et que, d'après les statuts de l'Académie, elle ne pouvait juger d'un ouvrage que du consentement et à la prière de l'auteur.

On ne prévaut guère contre les volontés d'un ministre tout-puissant; l'âme damnée du cardinal, Boisrobert, escamota, pour ainsi dire, une sorte de consentement de la part de Corneille, et comme la compagnie, à qui la forme de ce consentement ne paraissait pas assez explicite, se défendait toujours de rien entreprendre : faites savoir à ces messieurs

que je le désire, et que je les aimerai comme ils m'aimeront, ordonna le ministre. Il n'y avait plus moyen de reculer. Des commissaires furent nommés pour l'examen du plan; la compagnie en corps se réserva de juger les détails et le style; plusieurs membres ensemble ou tour à tour prirent part à la rédaction; et après environ cinq mois de travail, furent mis au jour les *sentiments de l'Académie française sur le Cid*, « sans que durant ce temps-là, dit Pellisson, le ministre, qui avait toutes les affaires du royaume sur les bras, et toutes celles de l'Europe dans la tête, se lassât de ce dessein, et relâchât rien de ses soins pour cet ouvrage. »

Scudéry fut charmé du travail de l'Académie; il trouva, grâce à la bonne opinion de lui-même qui lui était naturelle, qu'on lui donnait assez raison, quoique l'Académie eût été bien plus favorable à Corneille. Le grand poëte eut lieu d'être moins mécontent qu'il n'avait osé l'espérer. Il avait vu avec une sorte d'aigreur l'entreprise de l'Académie, et en avait écrit : « Je me promets que ce fameux ouvrage, auquel tant de beaux esprits travaillent, pourra bien être estimé le sentiment de l'Académie, mais peut-être ne sera point le sentiment du reste de Paris. J'ai remporté le témoignage de l'excellence de ma pièce, par le grand nombre de ses représentations, par la foule extraordinaire des personnes qui y sont venues, et par les acclamations générales qu'on lui a faites. Toute la faveur que peut espérer le sentiment de l'Académie est d'aller aussi loin; je ne crains pas qu'il

me surpasse... Le *Cid* sera toujours beau, et gardera sa réputation d'être la plus belle pièce qui ait paru sur le théâtre, jusqu'à ce qu'il en vienne une autre qui ne lasse point les spectateurs à la trentième fois... »

Quant au public, il accueillit ce travail avec beaucoup d'approbation et d'estime, au rapport de Pellisson : « On y trouva un jugement fort solide, beaucoup de savoir et beaucoup d'esprit, sans aucune affectation de l'un ni de l'autre; et, depuis le commencement jusqu'à la fin, une liberté et une modération tout ensemble, qui ne se peuvent assez louer. L'envie, qui attendait depuis si longtemps quelque ouvrage de la compagnie, pour le mettre en pièces, ne toucha point à celui-ci, et ceux-là même qui n'étaient pas de son avis ne laissèrent pas de la louer. »

C'était en effet le premier bon morceau de critique littéraire qui eût paru en France, et Laharpe en a pu dire, près de cent cinquante ans plus tard : « Malgré quelques expressions, quelques tournures qui ont vieilli; malgré quelques traits qui sentent l'affectation et la recherche, alors trop à la mode, en général les pensées et le style ont de la dignité, et les motifs et les principes de l'Académie sont noblement développés. On y rend un légitime hommage au talent de Corneille : le cardinal de Richelieu n'en fut pas très content, et c'était en faire l'éloge. Quant aux erreurs qui s'y trouvent, elles sont très excusables, parce que l'art ne faisait que de naître. »

Cette tâche difficile une fois terminée, on s'occupa

sérieusement de travailler à un dictionnaire de la langue, se proposant « de la porter à sa dernière perfection, et de tracer un chemin pour parvenir à la plus haute éloquence. » On se mit à ce travail avec toute l'ardeur qu'on apporte toujours aux entreprises nouvelles; mais bientôt on se relâcha, sans que pour cela il faille accuser l'Académie : la fonction des académiciens était gratuite; peu d'entre eux étaient favorisés de la fortune, et ne tenaient leur bien-être que de leurs emplois, auxquels ils devaient être assidus, ou de leurs travaux particuliers, qu'il est bien naturel de préférer à ceux d'un corps. On fit sentir une première fois cette vérité au cardinal, en lui proposant d'attacher spécialement à ce travail deux membres dont il devînt la principale affaire. Le cardinal ne répondit pas à cette première proposition, soit qu'il ne la goûtât pas, soit qu'il eût l'esprit occupé d'autre chose. Plusieurs mois se passèrent sans que le dictionnaire fût remis en question; et comme le cardinal se plaignit que l'Académie ne fît rien d'utile, et qu'il menaçait de l'abandonner, on lui renouvela la même proposition; il l'accueillit cette fois jusqu'à dire qu'il ferait au besoin de ses propres deniers une pension à Vaugelas, que Chapelain lui désignait, au nom de la compagnie, comme celui de ses membres le plus propre au travail convenu.

Vaugelas se mit donc à l'ouvrage. Il dressait les cahiers du dictionnaire, et les apportait ensuite à la compagnie. A la fin de chaque séance on donnait lecture des mots qu'on examinerait dans la suivante,

afin que chacun eût le loisir d'y penser. Pour aller plus vite, on se partagea d'abord en deux, puis en quatre bureaux, dont le travail serait soumis ensuite à une révision générale. Mais deux morts survinrent bientôt, dont l'une ralentit et l'autre arrêta l'ardeur de la compagnie : la première fut celle du cardinal de Richelieu; la seconde celle de Vaugelas. Ce dernier, moins abondamment pourvu de richesse que de mérite, avait d'avides créanciers qui s'emparèrent de ses papiers, dont ils espéraient une opulente moisson, et parmi lesquels se trouvaient les cahiers du dictionnaire. Le créancier prend toujours, et ne rend pas volontiers. Il fallut plaider, et ce ne fut que le 17 mai 1651 qu'une sentence du Châtelet ordonna la restitution.

Des travaux entrepris en commun s'exécutent nécessairement sans vitesse, surtout s'ils sont menés avec conscience. L'Académie, en butte aux discussions, aux plaisanteries, aux satires; elle dont on avait déjà raillé le projet, dans la comédie des académiciens, la requête des dictionnaires, l'enterrement, l'apothéose du dictionnaire, etc., etc., l'Académie apportait à son œuvre une prudente circonspection, une sévère critique. Colbert, qui succéda à la sollicitude et à la bienveillance que Richelieu lui avait témoignées, ne pouvant s'expliquer sa lenteur, se rendit un jour, sans être attendu, à une séance particulière. On discutait ce jour-là sur le mot *ami*. Il prêta attentivement l'oreille pendant deux heures à la conférence, et sortit convaincu de

l'impossibilité qu'une compagnie avançât plus vite dans un travail de cette nature.

Cependant, la langue qu'on se proposait de fixer marchait toujours. Les grands écrivains naissaient en foule, qui l'agrandissaient, la polissaient, la créaient; et d'année en année le dictionnaire se faisait vieux avant que de naître. Tel passage auquel on avait mis la dernière main se trouvait désormais insuffisant, incomplet; tel autre exhalait une odeur de tombeau. Il fallait recommencer de plus belle. Enfin, pourtant, d'accidents en procès, de procès en déceptions, on toucha le port; mais la traversée avait duré près de soixante ans.

Ce fut en 1694 que parut la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Cette édition diffère de celles qui l'ont suivie, en ce qu'on y observa l'ordre étymologique et non l'ordre alphabétique, c'est-à-dire que les mots primitifs seulement furent classés dans ce dernier ordre, et chaque dérivé à la suite de sa racine. Peu d'années après, dès la première du dix-huitième siècle, la compagnie se mit de nouveau à l'œuvre et procéda à la révision de son premier travail pour en donner une seconde édition, ou plutôt elle se mit en devoir de composer un dictionnaire nouveau, puisqu'elle y apporta un ordre tout différent, et qu'elle y fit une infinité de changements essentiels, de corrections et d'additions.

On n'attend pas de nous que nous fassions l'historique de toutes les éditions successives que l'Académie a données de son dictionnaire, qui a toujours été

s'améliorant de plus en plus. Nous nous contenterons de dire que depuis la première jusqu'à celle de 1835, il y en eut quatre autres, chacune à vingt-cinq ans à peu près d'intervalle. C'est là pour ainsi dire, l'œuvre permanente et fondamentale de l'Académie. Sa loi est d'enregistrer tous les changements qui s'opèrent dans la langue; et comme, ainsi qu'on l'a dit, les auteurs d'un dictionnaire sont les secrétaires de l'usage, l'usage variant sans cesse, un ouvrage de ce genre est toujours, sinon à recommencer, du moins à retoucher. Aussi, à peine l'édition de 1762 venait-elle d'être publiée, que d'Alembert, secrétaire perpétuel, et ensuite Marmontel son successeur s'occupèrent d'en préparer une nouvelle. Ils firent, à cet effet, sur les marges et dans les interlignes d'un exemplaire de 1762, un assez grand nombre de corrections et d'additions. Lorsque, en 1778, Voltaire vint à Paris, pour y trouver un triomphe et la mort, il indiqua un plan sur lequel il pensait que le dictionnaire devait être refait. Il le fit adopter, avec quelques modifications, dans la séance du jeudi 7 mai de cette année. On se partagea les lettres de l'alphabet; et, pour donner l'exemple, le grand homme, infatigable jusqu'à ses derniers moments, se chargea de la lettre A, l'une des plus étendues. Vingt-trois jours après cette mémorable séance, Voltaire n'était plus.

Quand la révolution vint dissoudre les sociétés savantes et littéraires, une loi du 6 thermidor, an II, déclara que leurs biens seraient réunis au domaine public, et le *Dictionnaire de l'Académie* devint une

propriété nationale. Mais dès les premières années de l'Institut, la classe qui succédait, tant bien que mal, aux travaux de l'Académie française, entreprit d'en refaire le dictionnaire, et de continuer l'œuvre interrompue par les événements. Le projet fut conçu sur une large base. L'expérience du passé ayant démontré la difficulté de faire composer cet ouvrage par une assemblée nombreuse, il fut formé une commission de douze membres ; chacune des trois classes en fournit quatre. Cette commission travaillait au nom de l'Institut ; elle lui rendait compte tous les trois mois, et au public une fois par an, des progrès de son travail.

Quand l'Académie française sembla recréée, en 1803, cette coopération commune de toutes les classes de l'Institut fut abandonnée ; mais l'œuvre, échue à ses artisans naturels, fut activement poursuivie. Les hommes éclairés et judicieux qui passèrent tour-à-tour par les fonctions de secrétaire, les Suard, les Raynouard, les Auger, les Andrieux, les Arnault, comprirent tous, comme l'avaient fait leurs devanciers, quelle tâche importante leur était confiée ; et aucun de ces esprits éminents ne fut rebuté par le soin fastidieux et pénible de remanier l'ancien dictionnaire, de rassembler et de coordonner les matériaux puisés dans les écrivains, les grammairiens et les lexicographes. Une commission permanente, composée de six des membres de l'Académie, les plus versés dans la matière, discutait, fixait le système général de rédaction ; puis chaque article subis-

sait de l'Académie assemblée en corps une dernière et rigoureuse épreuve. Chaque discussion rencontrait là des hommes spéciaux pour la soutenir et l'éclairer. S'agissait-il de diplomatie, d'administration, de législation, de jurisprudence? Daru, Ségur, Pastoret, MM. Dupin, Royer-Collard étaient là. Cuvier, Raynouard, MM. Droz et Cousin éclairaient les profondeurs de la philosophie, de l'érudition, de la science; tandis que les finesses de la grammaire et les délicatesses du langage avaient pour représentants immédiats les Andrieux, les Arnault, les Campenon, les Jouy, les Lacretelle, les Étienne, les Féletz, les Villemain. Et pour ne rien rejeter de ce que l'ancien projet de l'Institut avait de profitable, les articles qui ne se rattachaient pas directement aux attributions spéciales de l'Académie française, étaient revus par les membres les plus distingués et les plus capables de chacune des autres classes.

Tel a été le système de composition du dernier dictionnaire; et tel il parut en 1835, précédé d'une préface où l'auteur n'a mis pour toute signature que son atticisme littéraire et sa finesse philosophique dès longtemps connus.

Nous l'avons déjà dit, à chaque nouveau dictionnaire, l'Académie est en progrès sur elle-même; on peut juger, à chaque édition nouvelle, de son travail assidu pour améliorer et enrichir son ouvrage, et ce n'est là du reste que son devoir. Aussi de tout temps, malgré de nombreuses concurrences de lexicographes estimés, ses dictionnaires ont obtenu une juste

suprématie. Seuls ils ont été reconnus comme autorité : en grammaire ils font règle, en jurisprudence ils font loi ; ils sont, enfin, comme Charles Nodier l'a dit ingénieusement du dernier, « la charte littéraire, la bible grammaticale de la nation. » Pourquoi faut-il qu'on ait encore aujourd'hui à faire une légère critique à l'Académie? D'où vient qu'étant le premier corps littéraire de la nation, il lui arrive trop souvent de s'exprimer ainsi : *on dit ordinairement*, etc., quand elle devrait se prononcer de la sorte : *on ne doit pas dire*, etc. Certes, en face de tant d'esprits d'élite, nous ne hasardons qu'en tremblant cette observation ; mais nous la trouvons consignée depuis longtemps dans le discours de réception de La Condamine, et nous ne croyons pas que la dernière édition du dictionnaire en ait rendu inutile la reproduction : « Je suis témoin, disait-il à ses nouveaux confrères en 1761, que les étrangers qui cultivent la langue française dans l'ancien et le nouveau monde se plaignent unanimement de votre modestie, qui les empêche d'attendre la résolution complète de leurs doutes du seul tribunal dont ils reconnaissent l'autorité. Ils s'étonnent qu'une compagnie, instituée pour polir et perfectionner notre langue, se borne à se donner pour témoin d'un usage souvent incertain, quelquefois vicieux, et presque toujours bizarre, tandis qu'elle pourrait le diriger et le fixer, à plus forte raison arrêter les progrès des abus qui n'ont pas encore prévalu. Ils prétendent qu'on ne peut contester aux meilleurs écrivains de la nation

réunis le droit d'adopter, de créer même des mots nouveaux quand ils sont nécessaires. Ils avouent que votre réserve pouvait avoir quelque fondement tant que la langue française n'appartenait qu'à la France; mais ils soutiennent qu'aujourd'hui qu'elle domine dans la plupart des cours de l'Europe, qu'elle est devenue la langue des négociations et des traités, en un mot le lien de la correspondance des nations, l'Académie ne peut plus refuser de prononcer sur les questions indécises, sûre que ses jugements seront respectés, et serviront de barrière contre l'abus des exemples, qui ne sert qu'à perpétuer les erreurs. »

Si quelque œuvre humaine pouvait aspirer à la perfection, ce serait à coup sûr un dictionnaire de l'Académie. Ici du moins ce ne sont pas les lumières et les connaissances qui manquent; mais c'est une inévitable loi que tout ce qui sort de l'homme tienne de sa faiblesse par quelque côté. Si donc nous rapportons ici quelques réflexions de d'Alembert, c'est pour rendre raison aux autres et à nous-même des quelques fautes qui parviendront peut-être toujours à se glisser dans les travaux d'une compagnie aussi recommandable, et non pour formuler un blâme, tout ce qui est fatal et forcé nous paraissant indigne d'une critique philosophique : « On ne connaît que trop par expérience, dit le sage écrivain, combien la vérité la plus incontestable a quelquefois de peine à s'établir dans des assemblées, même assez peu nombreuses. Prenez douze à quinze hommes qui tous en particulier aient l'esprit droit et juste; rassem-

blez-les, donnez-leur quelque objet à discuter, vous serez souvent étonné de voir à quel point ils s'égareront dans leurs raisonnements et leurs décisions. J'ai ouï dire au prince le plus célèbre de nos jours par ses victoires, au grand Frédéric, qu'il n'avait assemblé de conseil de guerre qu'une seule fois, et qu'ayant entendu déraisonner dans ce conseil des généraux d'ailleurs très éclairés, il avait juré de n'en plus assembler de sa vie, qu'il avait tenu parole et s'en était très bien trouvé.

« Mais pourquoi les corps en général ont-ils moins de sens et de lumières que les particuliers? Par deux raisons : la première, parce que les hommes pris en corps donnent rarement à un objet qu'on leur propose la même attention qu'ils y donneraient étant consultés séparément; l'intérêt s'affaiblit en se partageant sur plusieurs têtes; chacun se repose sur son voisin de l'examen que la question mérite, et l'examen ne se trouve fait par personne. Une seconde raison, c'est la timidité des compagnies qui, toujours en garde pour ne se point compromettre, n'osent prononcer affirmativement sur des questions qu'un particulier déciderait sans hésiter. Elles craignent que le plus léger changement dans leurs principes, leurs opinions, leurs usages, n'entraîne des inconvénients; et, pour éviter ces prétendus inconvénients, elles laissent subsister les erreurs et les abus. »

Nous n'en finirons pas sur le chapitre des dictionnaires, sans remarquer, en passant, une chose assez

Pour se rendre donc utile à notre nation, ce ne sont pas de nouveaux préceptes en ce genre, ce sont des exemples que l'Académie devait au public. En a-t-elle donné? Il ne faut que parcourir la liste des ouvrages qu'elle a produits par la plume de ses membres. »

D'autres occupations moins sérieuses remplirent aussi parfois les séances de l'Académie dans ses intervalles de repos studieux, telles que l'examen de quelque bon auteur de notre littérature, ou de quelque ouvrage soumis par un académicien à ses confrères. La censure de l'Académie était si sévère et si rigoureuse que le cardinal se crut plus d'une fois obligé de conseiller plus de clémence, à quoi la compagnie, prenant à cœur sa gloire naissante, répondit: « qu'elle ne relâcherait rien de la sévérité nécessaire pour mettre les choses qui devaient porter son nom, ou recevoir son approbation, le plus près qu'il se pourrait de la perfection. » Mais ne nous arrêtons pas plus longtemps sur ces objets, et hâtons-nous de jeter un coup-d'œil sur les discours de réception.

Nous savons que les ouvrages de cette nature sont personnels à chaque académicien; mais outre qu'ils forment un recueil qu'on pourrait appeler à juste titre les mémoires de la compagnie, l'historien de l'Académie ne saurait passer sous silence ces séances de réception qui marquent tant dans ses annales; et où les placer plus naturellement qu'ici?

Patru, qui fut un homme éloquent et eut plus d'un genre de mérite, Patru, dont Boileau se fit un honneur d'être l'ami et reçut d'excellents conseils, fut le

premier qui, à sa réception dans l'Académie en 1640, prononça un discours de remerciement. La compagnie en fut assez contente pour faire désormais une loi à tout récipiendaire de prononcer un discours de ce genre. Mais le discours de Patru n'était qu'un simple remerciement et pas autre chose; d'autres, qui le suivirent, n'étaient non plus que des compliments peu étendus. Cependant, comme la compagnie avait statué, dès l'origine, qu'à la mort de chacun de ses membres on ferait l'éloge funèbre du défunt, et comme, par différents motifs, cette règle n'avait pas été toujours observée, il parut naturel de charger le récipiendaire du soin de payer ce tribut à la mémoire de son prédécesseur. Ces remerciements se prononcèrent d'abord à huis clos, et devant les académiciens seuls, tant qu'ils tinrent leurs séances dans l'hôtel du chancelier Séguier. Ce ne fut que plus tard, en 1671, que les séances de réception devinrent publiques. Perrault, qui venait d'être admis dans la compagnie, fit pour cette circonstance un discours dont elle fut si satisfaite, qu'elle prit la détermination d'ouvrir à l'avenir ses portes au public et de donner cette solennité aux réceptions de ses membres. L'année suivante, Louis XIV lui ayant accordé la salle du Louvre pour ses assemblées, les discours de réception devinrent des discours d'apparat. Déjà, à l'éloge funèbre de l'académicien décédé, était venu se joindre celui du cardinal; bientôt à celui du cardinal, celui du chancelier Séguier, second protecteur; puis, quand Louis XIV devint

protecteur à son tour, nouvel éloge pour Louis XIV. Depuis, on ne put guère se dispenser d'ajouter quelques compliments pour le roi régnant; l'Académie en corps n'était pas oubliée non plus; en sorte que, de bon compte, c'étaient six éloges que tout récipiendaire intercalait dans son discours. Le directeur, chargé de le recevoir, distribuait précisément le même nombre de compliments, célébrant à son tour le même nombre de personnages, et substituant seulement à l'éloge de la compagnie celui du récipiendaire. On imaginera sans peine de quelle difficulté devinrent ces sortes de compositions. C'était un vrai tour de force, sans profit pour la littérature, que de s'en tirer avec honneur. Ne pouvant trouver de pensées nouvelles, on s'efforçait de créer des tours nouveaux. Il s'en suivait que chacun cherchait à surenchérir sur ceux qui l'avaient précédé; et de là souvent l'exagération de la louange, qui même n'en détruisait pas la monotonie.

Cet abus régna long temps, on peut même dire qu'il dura jusqu'à la révolution; seulement à mesure que les esprits devenaient philosophes, il se faisait moins tyrannique; chaque discours renfermait en général d'autant moins de louanges que celui qui le prononçait avait plus de talent; et la coutume se répandait de plus en plus de traiter quelque point intéressant de littérature, sujet le plus convenable dont on puisse entretenir une assemblée littéraire.

On a fait honneur à Voltaire de cette heureuse innovation, c'est à tort; mais il en est toujours ainsi :

les têtes pyramidales sont dévouées à toute apothéose, ou bien à tout anathème, comme les sommets élevés reçoivent les premiers rayons du jour et sont exposés aux premiers éclats de la foudre. Près d'un siècle avant la réception de Voltaire, c'était déjà un usage de discuter ou de développer une question de littérature, et dès 1670, l'abbé de Montigny, depuis évêque de Léon, dans un discours qui compte certes entre les plus remarquables, faisait entendre d'ingénieuses réflexions sur les langues. Nous ne résisterons pas au plaisir d'en citer, parmi beaucoup d'autres pensées aussi saillantes, celle-ci, aussi noblement sentie que délicatement exprimée : « La beauté du langage et la véritable éloquence ne peuvent pas plus se former sans l'innocence des mœurs, qu'une fleur éclore sans l'influence de sa tige. » Beaucoup d'autres, avant ou après l'abbé de Montigny, lui avaient donné l'exemple de ces dissertations utiles, ou en reçurent de lui la tradition. Tant de bons esprits en effet ne pouvaient avoir été jusqu'à Voltaire sans comprendre le ridicule de discours uniquement consacrés à la louange; mais il est vrai de dire que ce ridicule prévalut dans trop de circonstances, tant les traditions et les usages ont d'empire dans les institutions humaines!

Aussi jusqu'à l'époque où il fut universellement reçu de traiter des sujets dont la philosophie et les lettres pussent tirer quelque avantage, peu de discours de réception méritèrent-ils d'échapper à l'oubli dans lequel ils tombèrent; et beaucoup d'esprits

distingués payèrent de cet avortement de leur œuvre leur passage trop docile sous ces fourches caudines de la routine. Mais il faut le reconnaître, malgré le discrédit injustement jeté sur l'éloquence académique, d'Alembert a eu raison de dire : « On trouverait dans plusieurs de ces discours, nous ne craignons pas de l'assurer, bien des genres de mérite : ici l'élégance et la finesse; là une sensibilité vraie et touchante; l'éloquence dans les uns, la philosophie dans les autres; souvent des principes lumineux sur différents points de littérature, et les caractères bien tracés de nos principaux auteurs; enfin cette délicatesse de tact et de goût, qui sait tout voir, tout démêler et tout apprécier. »

De notre temps surtout, où l'on s'est affranchi de tout autre éloge que celui, si naturel et si touchant, de son prédécesseur, les discours de réception sont devenus des modèles de goût, de philosophie et de style. Nul d'entre eux peut-être n'est inférieur à l'homme qui le prononce; car, le genre ayant cessé d'être faux, par quelle fatalité voudrait-on qu'un écrivain de talent abdiquât sa puissance aux portes mêmes de l'Académie?

A mesure que la publicité donnée aux séances de réception les faisait connaître, le goût s'en répandait dans la foule. Ces assemblées devinrent de véritables solennités, et la belle salle du Louvre où elles se tenaient, de même que celle du palais de l'Institut où elles se tiennent aujourd'hui, fut souvent trop petite pour contenir l'affluence des spectateurs qu'elles at-

tiraient. Des rois, des princes étrangers et nationaux se faisaient un plaisir d'y assister. Outre le spectacle, toujours si recherché par l'homme, de ceux de ses semblables que leur génie a popularisé; outre l'agrément de prendre sa part d'une conférence de littérature, et d'un événement littéraire promis à l'histoire, le public y trouvait parfois des épisodes singuliers, des contrastes piquants. Les successions académiques se faisant rarement dans le même ordre de talent ou même de carrière, l'historien et le savant, le poëte et l'orateur, le grand seigneur et le prélat empruntaient mutuellement dans leurs discours le langage l'un de l'autre; et, d'un autre côté, le sort désignant les directeurs chargés de l'admission des récipiendaires, l'homme de cour se trouvait souvent en face de l'homme de lettres dont il analysait les écrits; l'homme de lettres dissertait sur les fonctions du négociateur, ou bien exposait les devoirs du magistrat; le ministre de l'évangile se voyait dans l'obligation d'entretenir de comédie l'auteur dramatique, qui lui-même au besoin développait les principes de l'éloquence pastorale. Joignez à cela le surcroît d'intérêt donné à ces sortes d'assemblées par la lecture de morceaux de prose ou de poësie choisis et inédits, faite souvent avec beaucoup de charme par l'auteur lui-même, et peut-être aurez-vous quelque idée de ce qu'étaient autrefois et de ce que sont encore aujourd'hui les séances de réception de l'Académie française.

IV

FONDATIONS DE PRIX.

Tant que l'Académie française ne fut que la récompense des talents éprouvés et mûris, il semble qu'il lui manquait quelque chose, et qu'elle ne pouvait compléter sa gloire et son utilité qu'en encourageant l'essor des jeunes talents. Il semble qu'à ses séances de réception, qui devaient un jour briller de tant d'éclat, il manquait des séances de couronnement, capables d'inspirer l'amour des lettres et de féconder le germe du génie. On ne tarda pas à le comprendre.

L'académicien Balzac fut le premier qui eut l'heureuse idée d'instituer un concours d'éloquence dont l'Académie française serait juge et distribuerait le prix tous les deux ans. Il laissa à cet effet un revenu annuel de cent livres, quelque temps avant sa mort, arrivée en 1654. Il immortalisait ainsi et sa passion pour l'éloquence et son zèle pour la religion ; car, par la fondation de ce prix, il tendait surtout à propager l'éloquence de la chaire, et à multiplier les orateurs chrétiens. Il indiqua lui-même la nature des sujets que l'on proposerait, et exigea que chaque discours fût terminé invariablement par une courte prière à Jésus-Christ.

On commençait seulement, à cette époque, à con-

naître en France la véritable éloquence. Pendant que l'Académie s'occupait du matériel du langage, les grands poëtes, les grands orateurs donnaient à notre langue un caractère jusqu'alors inconnu, ou plutôt chacun lui donnait le caractère de son génie particulier; chacun d'eux l'enrichissait et de beautés antiques et de formes nouvelles. « Tout peuple, dit Thomas, qui commence à avoir des orateurs, se passionne pour un art qu'il ne connaissait point encore. Ainsi, sous Louis XIV, on mettait un grand prix à l'éloquence. Harangue, compliment, sermon, tout ce qui appartenait ou semblait appartenir au style et aux formes oratoires fixait l'attention. »

Divers empêchements s'opposèrent, jusqu'en 1671, à l'exécution de la volonté de Balzac. Le fonds ayant profité, le prix, fixé dès l'origine à deux cents livres, put être à cette époque porté à trois cents. Mais tant que la prescription pieuse du donateur fut observée, tant que les sujets de concours se bornèrent à des points de morale religieuse, les pièces couronnées ne laissèrent pas beaucoup de traces; ce n'étaient que de froids traités ou de mauvais sermons, et il en est à peine dont on ait gardé quelque souvenir. L'abus dura près d'un siècle; car une nécessité constitutive de la nature des compagnies, c'est que leur marche est toujours lente; on y conserve les traditions; les habitudes et l'usage y prévalent long temps, nous l'avons déjà vu pour les discours de réception. Ici d'ailleurs c'était pour l'Académie une sorte de loi d'obéir religieusement aux vues de celui dont elle

avait reçu le legs, et il serait souverainement injuste de trouver là matière à ridicule.

Pourtant à mesure que le siècle s'éclairait, les sujets devenaient graduellement un peu plus intéressants, ils prêtaient moins aux déclamations triviales ou ampoulées, et même devenaient quelquefois susceptibles d'une éloquence solide et lumineuse, lorsque, en 1758, sur les observations de Duclos, alors secrétaire, l'Académie prit le parti de proposer désormais, pour sujet du prix d'éloquence, l'éloge des hommes célèbres de la nation. Déjà, plusieurs années auparavant, le respectable abbé de Saint-Pierre avait donné ce conseil en pleine compagnie; mais le caractère de l'abbé, connu pour être trop audacieusement progressif, avait infirmé sans doute la bonté de ses avis. Quoi qu'il en soit, depuis la motion de Duclos, les éloges de nos grands hommes furent les sujets ordinaires proposés par l'Académie, persuadée enfin, dit d'Alembert, que cinq ou six volumes de sermons donnés au public étaient plus que suffisants pour remplir les désirs du fondateur; que la nation était rassasiée de ces sortes de discours, et que les mânes même de Balzac n'en demandaient pas davantage. Dès-lors, généraux de terre et de mer, magistrats, philosophes, hommes de lettres obtinrent successivement de justes tributs de louanges, et souvent ces louanges se montrèrent dignes de la haute renommée ou des rares talents de ceux qui les inspiraient; souvent, dans ces discours, l'érudition se trouva jointe au talent d'écrire; les auteurs y furent

tantôt historiens et tantôt orateurs, mais toujours apôtres plus ou moins éloquents de la morale et de la vertu. Ces hommages publics rendus à ce qu'il y a de plus immatériel dans l'homme ne sont-ils pas le plus noble emploi de l'art de la parole? L'Académie et le public eurent donc lieu de s'applaudir du changement qui venait de s'opérer. Disons avec Auger : « Heureuse la nation qui peut ainsi puiser dans sa gloire de quoi l'augmenter en fécondant sa littérature! »

L'idée de Balzac devint féconde, et amena de nombreux imitateurs. Pellisson, le premier, voulut faire pour la poësie ce que son confrère avait fait pour l'éloquence, et deux autres membres de l'Académie s'associèrent à lui. On ne connaît pas au juste les noms de ceux-ci; car ils faisaient porter leur argent au libraire de l'Académie, sans que personne sût d'où il venait; mais on a sujet de penser que c'étaient Conrart et Basin de Bezons. A la mort de Conrart, les deux survivants partagèrent les frais, et quand Pellisson se trouva seul, il les fit seul; puis, quand Pellisson cessa d'exister, la compagnie en corps les fit elle-même trois fois de suite. Enfin l'évêque de Noyon, Clermont-Tonnerre, membre de l'Académie, fonda ce prix à perpétuité (1699), en constituant 3,000 francs sur l'hôtel de ville de Paris. « Nous lui devons, a dit d'Alembert, la fondation du prix de poësie, qui a été pour les jeunes versificateurs un si puissant objet d'émulation. Il est vrai que l'Académie a cru devoir changer, depuis plusieurs années, le sujet que le pré-

lat avait prescrit pour être la matière éternelle des vers présentés au concours, et qui était l'éloge de Louis XIV à perpétuité ; mais par ce changement la compagnie n'a rien fait qui puisse offenser ou la mémoire du fondateur, ou celle du protecteur auguste à qui elle est si redevable. Lorsque l'évêque de Noyon fonda ce prix, la nation était pour son roi dans un enthousiasme universel. On croyait de très bonne foi que toutes les bouches du siècle et toutes celles de la postérité ne pourraient pas tarir sur ses louanges. Un courtisan avait même poussé la folie de l'adulation, jusqu'à vouloir fonder une messe à perpétuité pour la santé du roi. Cette idolâtrie épidémique était pardonnable en quelque sorte aux sujets de ce monarque; puisque les étrangers même s'en rendaient complices; car une ambassadrice d'Espagne à la cour de Versailles, accueillie apparemment par ce prince, disait qu'il fallait se souvenir qu'on était chrétien pour ne pas adorer le roi; et un Anglais lui donnait un éloge moins outré, mais beaucoup plus flatteur; en avouant que, s'il avait pu aimer un roi ; il aurait aimé celui-là. L'évêque de Noyon partageait bien sincèrement l'ivresse de toute la France et presque de toute l'Europe, et l'a même exprimé d'une manière aussi affectueuse qu'énergique dans son discours de réception. Sa tendresse pour le monarque était plus forte encore que la vénération qu'il lui avait vouée; et un jour qu'il se trouvait au coucher du roi, où il était fort assidu quoique septuagénaire, ce prince lui ayant représenté, avec une sorte d'intérêt, que son âge le

dispensait de faire sa cour si tard : Sire, répondit-il, le cœur ne vieillit point. Il n'était point surprenant qu'il cherchât à transmettre et à perpétuer dans tous les Français, par sa fondation académique, les transports dont il était si vivement animé. Mais enfin la compagnie, après avoir satisfait, durant près de cent ans, à l'intention si louable de M. de Clermont-Tonnerre, après avoir, si l'on peut parler ainsi, étouffé sous les lauriers la cendre de Louis-le-Grand, a jugé qu'il était temps d'abandonner à la véracité de l'histoire le portrait d'un prince trop souvent loué par la flatterie, et a résolu de laisser presque toujours aux jeunes poëtes le choix des sujets qu'ils voudraient traiter. »

Comme celui d'éloquence, le prix de poésie fut décerné pour la première fois en 1671 ; et, comme lui, il était d'une valeur de 300 fr. Ils consistaient l'un et l'autre en une médaille d'or; la première, celle du prix d'éloquence, représentait d'un côté saint Louis et de l'autre une couronne de laurier, avec ce mot, devise de l'Académie : A L'IMMORTALITÉ ; et la seconde, celle du prix de poésie, ressemblait à la première par le revers, et en différait par la face en ce qu'elle représentait la figure du roi.

Ces prix étaient distribués dans la séance solennelle de la Saint-Louis, qui, depuis la fondation de l'Académie jusqu'à la révolution, avait toujours été le jour de la fête des rois de France. Plus de six mois avant ce jour, l'Académie répandait par toute la France un bulletin qui donnait le sujet du concours de l'année et les avis suivants :

I. Les pièces qui seront présentées pour le prix d'éloquence doivent avoir une approbation signée de deux docteurs de la Faculté de Paris, et y résidant actuellement.

II. Elles doivent être tout au plus d'une demi-heure de lecture, et il faut les finir par une courte prière à Jésus-Christ.

III. Les pièces qui seront présentées pour le prix de poësie ne doivent pas excéder cent vers, et il faut y ajouter une courte prière à Dieu pour le roi, séparée du corps de l'ouvrage, et de telle mesure de vers qu'on voudra.

IV. Toutes sortes de personnes sont reçues à composer pour les deux prix, hors les quarante de l'Académie, qui en doivent être juges.

V. Les auteurs ne mettront point leur nom à leur ouvrage, mais une marque ou un paraphe, avec un passage de l'Ecriture-Sainte pour les discours de prose, et telle autre sentence qu'il leur plaira pour les discours de poësie.

VI. Les pièces des auteurs qui se seront fait connaître, soit par eux-mêmes, soit par leurs amis, seront rejetées et ne concourront point; et tous messieurs les académiciens ont promis de se récuser eux-mêmes, et de ne pas donner leurs suffrages pour les pièces dont les auteurs leur seront connus.

VII. Les auteurs feront remettre leurs pièces au libraire de l'Académie, port franc, et avant le premier du mois de juillet, sans quoi elles ne seront pas reçues.

Il est à peine utile de dire en quoi le présent diffère du passé. Les cent voix de la presse font assez connaître aujourd'hui le sujet, le mode, l'époque et le prix de chaque concours. Nous avons déjà vu que quelques-unes des prescriptions d'autrefois ont été abrogées depuis longtemps ; mais il nous reste à dire un mot de la première, celle relative à l'approbation de deux docteurs. On a pu lire dans l'article XXI des statuts, que l'Académie s'était interdit les matières de religion ; la fondation pieuse de Balzac lui ayant fait d'autres destinées, il lui fallut d'autres coutumes. « Tant que la compagnie, dit d'Alembert, n'avait proposé que des sujets faits pour des sermons, elle avait cru devoir exiger l'approbation de deux docteurs en théologie, afin de mettre son orthodoxie et son jugement en sûreté. Lorsqu'elle commença à proposer les éloges, elle crut, par excès de prudence, devoir toujours exiger la même approbation, quelque singulier qu'il pût paraître de soumettre à l'examen de deux prêtres et de deux théologiens l'éloge d'un grand capitaine, celui d'un grand homme de mer, et celui d'un grand ministre des finances. Il était cependant arrivé que dans l'annonce que l'on avait faite dans une assemblée publique d'un de ces sujets d'éloge, et de la condition d'être approuvé par deux docteurs en théologie, les auditeurs avaient témoigné, par un léger murmure, qu'ils n'approuvaient pas nos scrupules ; ce petit dégoût n'empêcha pas la compagnie de demeurer fidèle à un usage dont le public semblait la dispenser. Enfin l'Académie ayant pris

mestre fait l'historique de ces actes en un rapport que l'Académie publie et distribue sous forme de de livret au nombre de 10,000 exemplaires.

Nous avons quelquefois entendu objecter, à propos de cette dernière récompense, que ce n'était pas à l'Académie d'en décerner de cette nature; mais on ne se rappelait pas assez sans doute qu'un académicien est un excellent juge de morale pratique; et d'ailleurs, après l'admirable spectacle de la vertu inspirant le génie, en est-il de plus imposant que celui du génie couronnant la vertu? Convenons donc que Montyon « eut raison de choisir, pour prononcer sur l'art de bien faire les juges ordinaires de l'art de bien dire,» selon l'heureuse expression de M. de Salvandy. « Je m'applaudirai, ajoutait l'élégant académicien, que cette pensée lui soit venue, qu'il nous ait chargés d'écrire ces simples et belles pages des annales contemporaines, et nous ait fait les historiens de la vertu obscure et pauvre, comme nos devanciers l'étaient des rois.»

Mais parmi les plus singulières et les plus magnifiques fondations littéraires qui aient été faites, nous devons signaler surtout les prix Gobert, sorte de majorat littéraire, selon le mot de M. Villemain, dont l'investiture a été confiée à l'Académie. Le baron Gobert fonda, il y a une dizaine d'années, un prix extraordinaire pour le morceau le plus éloquent d'histoire de France. Ce prix se compose, d'après l'intention expresse du testateur, des neuf dixièmes du revenu total qu'il a légué. L'autre dixième est réservé

à l'ouvrage sur l'histoire de France qui aura le plus approché du premier prix; et les deux écrits couronnés conservent cette rente annuelle jusqu'à déclaration de travaux meilleurs. L'Académie des inscriptions et l'Académie française ont été dotées de 10,000 francs de rente chacune pour les employer ainsi : «Pour la première fois, disait M. Villemain en 1840, nous avons à décerner la plus grande récompense qui de nos jours ait été consacrée à l'encouragement du talent et des sérieux travaux. Ce que faisait Louis XIV quand, par des bienfaits publics, il assurait indépendance et loisir aux hommes dont l'esprit pouvait honorer son règne, un simple citoyen, un jeune homme sans pouvoir et sans expérience, l'a noblement essayé. Mourant isolé, loin de sa patrie, obscur sous un nom qui s'était distingué dans les guerres de la république et de l'empire, il n'a songé qu'à la gloire de la France et à ceux qui pourront la servir et la célébrer. Il leur a légué sa fortune pour prix des savantes recherches et des éloquents travaux qu'ils entreprendraient sur notre histoire.»

Ces prix ont été obtenus en 1840, le premier par M. Augustin Thierry pour ses *Récits des temps Mérovingiens*, et le second par M. Bazin, pour son *Histoire de France sous Louis XIII* ; et ils restent encore aujourd'hui en la possession du grand peintre d'histoire et de l'ingénieux écrivain.

Une autre fondation, que nous nous saurions mauvais gré de passer sous silence, quoiqu'elle s'écarte un tant soit peu de notre sujet, c'est celle-ci : M. le

comte de Maillé Latour-Landry a légué sur son lit de mort, en 1839, à l'Académie française et à celle des beaux-arts une somme de 30,000 fr. dont le produit doit être employé chaque année alternativement, par l'une ou l'autre de ces Académies, à encourager un homme de lettres ou un artiste jeune et pauvre. Les termes du testament font trop d'honneur au noble cœur qui l'a conçu pour n'être pas reproduits ici textuellement : « Mon intention, disait-il, est de faire une fondation utile à la littérature et aux beaux-arts, en secourant les jeunes auteurs ou artistes pauvres. Malfilâtre, Gilbert, Escousse, Moreau et de jeunes artistes, dont le sort a été analogue, sont les exemples frappants de beaux talents à leur printemps que la misère a empêchés de porter leurs fruits. Un secours, peut-être modique, eût suffi à les préserver et eût valu peut-être des chefs-d'œuvre. Je lègue à l'Académie française et à l'Académie royale des beaux-arts une somme de 30,000 francs pour la fondation d'un secours à accorder chaque année, au choix de chacune de ces Académies alternativement, à un jeune écrivain ou artiste pauvre dont le talent, déjà remarquable, paraîtra mériter d'être encouragé à poursuivre sa carrière dans les lettres ou les beaux-arts. »

Nous sommes persuadé qu'une liste générale des sujets de concours proposés par l'Académie, depuis la fondation jusqu'à nos jours, ne peut que compléter l'histoire de la compagnie, et qu'elle peut avoir d'ailleurs un autre but d'utilité ; car nous partageons

l'opinion de d'Alembert, quand il dit : il suffirait de parcourir cette liste pour y trouver une des preuves les plus sensibles du progrès des lumières dans la nation, et surtout chez les gens de lettres. Cette liste donc la voici, avec les noms des lauréats et certaines des circonstances les plus curieuses qui ont accompagné quelques concours.

PRIX D'ÉLOQUENCE.

1671. De la louange et de la gloire; qu'elles appartiennent à Dieu en propriété, et que les hommes en sont ordinairement usurpateurs, suivant les paroles du psaume CXII: *non nobis, domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* Mlle DE SCUDÉRY.
1673. Science du salut. MAUPERTAIS.
1675. Ces paroles : Marthe, Marthe, vous vous empressez. LETOURNEUX.
1677. Pureté de l'esprit et du corps. LE MÊME.
1679. Vraie et fausse humilité. SAVARY.
1681. Ces paroles : Je vous salue, pleine de grâce... TOURREIL.
1683. Ces paroles ; *Ecce enim beatam me dicent omnes generationes.* LE MÊME.
1685. Douceur de l'esprit...
1687. La patience et le vice contraire. FONTENELLE.
1689. Le martyre. RAGUENET.
1691. Zèle de la religion. DE CLERVILLE.
1693. Patience de Dieu redoutable aux méchants. PHILIBERT.
1695. Danger de certaines voies. BRUNEL (1).

(1) Ce discours, qui porte le nom de Brunel, avait en réalité été composé par Fontenelle son ami. « Fontenelle était néanmoins dès-lors de l'Académie française, dit d'Alembert, par conséquent exclu de concourir, et même de

comte de Maillé Latour-Landry a légué sur son lit de mort, en 1839, à l'Académie française et à celle des beaux-arts une somme de 30,000 fr. dont le produit doit être employé chaque année alternativement, par l'une ou l'autre de ces Académies, à encourager un homme de lettres ou un artiste jeune et pauvre. Les termes du testament font trop d'honneur au noble cœur qui l'a conçu pour n'être pas reproduits ici textuellement : « Mon intention, disait-il, est de faire une fondation utile à la littérature et aux beaux-arts, en secourant les jeunes auteurs ou artistes pauvres. Malfilâtre, Gilbert, Escousse, Moreau et de jeunes artistes, dont le sort a été analogue, sont les exemples frappants de beaux talents à leur printemps que la misère a empêchés de porter leurs fruits. Un secours, peut-être modique, eût suffi à les préserver et eût valu peut-être des chefs-d'œuvre. Je lègue à l'Académie française et à l'Académie royale des beaux-arts une somme de 30,000 francs pour la fondation d'un secours à accorder chaque année, au choix de chacune de ces Académies alternativement, à un jeune écrivain ou artiste pauvre dont le talent, déjà remarquable, paraîtra mériter d'être encouragé à poursuivre sa carrière dans les lettres ou les beaux-arts. »

Nous somme

sujets de c

la fon

l'opinion de d'Alembert, quand il dit : il suffirait de parcourir cette liste pour y trouver une des preuves les plus sensibles du progrès des lumières dans la nation, et surtout chez les gens de lettres. Cette liste donc la voici, avec les noms des lauréats et certaines des circonstances les plus curieuses qui ont accompagné quelques concours.

PRIX D'ÉLOQUENCE.

1671. De la louange et de la gloire ; qu'elles appartiennent à Dieu en propriété, et que les hommes en sont ordinairement usurpateurs, suivant les paroles du psaume CXII : *non nobis, domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* — Mlle DE SCUDÉRY.

1673. Science du salut. — MAUPERTAIS.

1675. Ces paroles : Marthe, Marthe, vous vous empressez. — LETOURNEUX.

1677. Pureté de l'esprit et du corps. — LE MÊME.

1679. Vraie et fausse humilité. — SAVARY.

1681. Ces paroles : Je vous salue, pleine de grâce... TOURREIL.

1683. Ces paroles : *Ecce enim beatam me dicent omnes generationes.* — LE [illegible]

[illegible]. Douceur de l'esprit...

[illegible]. La patience et le vice contraire.

[illegible]. Le martyre.

[illegible]

...table au-

...ies,

...O.

...ABRE.

...ILLEMAIN.

1697. Faire du bien aux hommes dans la seule vue de Dieu. MONGIN.
1699. Abandonner Dieu. LE MÊME.
1701. Négligences dans les petites choses. LE MÊME.
1703. Être en même temps honnête homme dans le monde et chrétien. DROMESNIL.
1705. Justice et vérité, appuis du trône. COLIN.
1707. Le vrai bonheur ne se trouve que dans les vertus chrétiennes. HÉNAULT.
1709. L'homme grand par la crainte de Dieu. LAMOTTE-HOUDARD.
1711. Dieu protége ceux qui ont confiance en lui. ROY.
1714. Connaître la religion et la pratiquer. COLIN.
1715. Inconvénient de la richesse. ROY.
1717. Devoir des rois envers Dieu et envers les hommes. COLIN.
1719. Un roi jugeant les pauvres dans la vérité. PANNIER.
1722. Être repris par un sage ou être flatté par un insensé. LENOBLE.
1723. Aveu de ses fautes, marque de justice et de sagesse. LA VISCLÈDE.
1725. Pas de sagesse sans religion. LE MÊME.
1727. Bon usage des richesses. DE FARCY.
1729. Bonne réputation. RAGON.
1733. Modération dans la dispute. SAINT-SAUVEUR.
1735. Esprit de société. PALLAS.
1737. Ni pauvre ni riche. RAYNAUD, oratorien.
1739. Douceur récompensée. NICOLAS.

juger les pièces dont il pouvait connaître les auteurs. Nous devons avouer qu'il fit en cette occasion une faute, et contre la loi de la compagnie, et même contre l'exacte probité, à laquelle il sacrifia le désir de voir couronner son ami ; mais nous dirons, avec franchise : *Felix culpa* ! heureuse faute ! par l'excellent discours qu'elle a produit. On sentira combien le sujet proposé était intéressant, et digne de la plume qui l'a traité. Nous soupçonnons qu'il fut indiqué à l'Académie par Fontenelle lui-même, qui ne put résister à une si heureuse occasion d'exercer son talent pour ce genre de questions fines et délicates. Celle-ci est presque la seule de cette espèce que l'Académie ait proposé pendant soixante ans. »

1741. Respect au malheur. De Montmirel.
1743. Point de hasard pour un chrétien. Desloges.
1745. Sagesse de Dieu manifestée dans l'inégalité des richesses. Doillot.
1747. Sur les honneurs. Lombard, jésuite.
1749. Concourir au bonheur des autres. Soret.
1750. Jugement des hommes. Chabaud, oratorien.
1751. Indulgence pour autrui. Soret.
1752. Amour des lettres. Courtois, jésuite.
1754. Crainte du ridicule. Le même.
1755. Esprit philosophique. Guénard, jésuite.
1758. Point de paix pour le méchant. Soret.
1759. Eloge du maréchal de Saxe. Thomas.
1760. Eloge de d'Aguesseau. Le même.
1761. Eloge de Duguay-Trouin. Le même.
1763. Eloge de Sully. Le même.
1765. Eloge de Descartes. Thomas et Gaillard.
1767. Eloge de Charles V. Laharpe.
Maux de la guerre. Le même.
Biens de la paix. Gaillard.
1769. Eloge de Molière. Chamfort.
1771. Eloge de Fénélon. Laharpe.
1773. Eloge de Colbert. Necker.
1775. Eloge de Catinat. Laharpe.
1777. Eloge de L'Hôpital. Remy.
1779. Eloge de Suger. Garat.
1781. Eloge de Montausier. Garat et Lacretelle aîné.
1784. Eloge de Fontenelle. Garat.
1788. Eloge de Louis XII. Noel.
1790. Eloge de J.-J. Rousseau. (*Pas de lauréat*).
1799. Influence de la peinture sur les mœurs. Allent.
1800. Etude des langues grecque et latine. Veau de Launoy.
Perfection de la sculpture antique. Emeric-David.
1801. Cérémonies des funérailles. Amaury Duval et Millot.
1804. Eloge de Boileau. Auger.
Eloge de Dumarsais. De Gérando.
1808. Eloge de Corneille. Victorin Fabre.
1812. Eloge de Montaigne. M. Villemain.

1814. De la critique littéraire. M. VILLEMAIN.
1815. De la versification. SCOPPA.
1816. Eloge de Montesquieu. M. VILLEMAIN.
1818. Eloge de Rollin. M. BERVILLE.
1820. Le barreau et la tribune. M. DELAMALLE.
1821. Le génie poëtique. M. THIERY.
1822. Eloge de Lesage. MM. PATIN et MALITOURNE.
1824. Eloge de de Thou. MM. PATIN et PHIL. CHASLES.
1827. Eloge de Bossuet. MM. PATIN et S.-MARC GIRARDIN.
1828. Progrès de la langue et de la littérature françaises depuis le commencement du XIe siècle jusqu'à 1610. MM. S.-MARC GIRARDIN et PHIL. CHASLES.
1831. Eloge de Lamoignon Malesherbes. M. BAZIN (1).
1836. Du courage civil, de ses différents caractères, etc. M. P. FAUGÈRE.
1838. Eloge de Gerson. MM. P. FAUGÈRE et DUPRÉ-LASALE (2).
1840. Eloge de Mme de Sévigné. Mme AMABLE TASTU.
1842. Eloge de Pascal. MM. FAUGÈRE et DEMOULIN

(1) L'année suivante, en 1832, il ne fut pas décerné de prix d'éloquence; mais M. Matter obtint un prix Montyon de 10,000 francs pour son ouvrage de l'*Influence des lois sur les mœurs* et de l'*Influence des mœurs sur les lois*. Voici un passage du rapport d'Andrieux, qu'il est bon de reproduire ; « L'Académie a voulu que son secrétaire perpétuel fît part au public d'une circonstance assez singulière qui s'est présentée lorsque l'Académie a eu rendu son jugement. Elle a ouvert le billet cacheté qui était joint à l'ouvrage, et elle y a trouvé le nom de l'auteur ainsi énoncé : JULES DARMOND, chez M. MATTER, correspondant de l'Institut, à Strasbourg. M. Matter a depuis déclaré qu'il était lui-même l'auteur, et il l'a justifié par des preuves. L'Académie ne comprend pas encore quel motif a pu engager l'auteur à employer cette espèce de déguisement ; elle conseille à tous les concurrents à venir de ne jamais recourir à une supposition de noms qui pourrait, en certains cas, donner lieu à de graves difficultés lorsqu'il s'agirait de délivrer le prix. »

(2) L'Académie, après avoir hésité entre ces deux concurrents, se décida à partager le prix pour récompenser en eux des qualités diverses, mais également remarquables. M. Salvandy, alors ministre de l'instruction publique, et directeur de l'Académie française pour le trimestre, donna en cette circonstance une nouvelle preuve de la faveur qu'il accordait aux lettres : Il pria Sa Majesté de doubler le prix partagé, faveur qu'il n'eut pas de peine à obtenir.

PRIX DE POESIE.

1671. Abolition du duel. B. DE LAMONNOYE.

1673. Honneur que le roi fait à l'Académie en acceptant le titre de son protecteur. GENEST.

1675. Gloire des armes et des lettres sous le roi Louis XIV. B. DE LAMONNOYE.

1677. Education du Dauphin. LE MÊME.

1679. La victoire rend le roi plus facile à la paix. DU JARRY.

1681. Le roi toujours tranquille, quoique dans un mouvement continuel. DUPERRIER.

1683. Grandes choses faites par le roi en faveur de la religion catholique. B. DE LAMONNOYE.

1685. Le roi se condamnant dans sa propre cause. S.-ROMAIN.

1687. Soins du roi pour l'éducation de sa noblesse dans les places et à Saint-Cyr. Mme DESHOULIÈRES.

1689. Hommages au roi des nations les plus éloignées. MAUMBRAT.

1691. Le roi seul défend le droit des rois. Mlle BERNARD.

1693. Plus le roi mérite de louanges, plus il les évite. LA MÊME.

1695. Le roi est encore plus redoutable par l'amour de ses peuples que par ses armes. LAGRANGE.

1697. Paix de Savoie. Mlle BERNARD.

1699. Piété du roi. DE CLEVILLE.

1701. Le roi honnête homme et grand roi. Mme DURAND (1).

(1) Louis XIV fut pendant toute sa vie, non-seulement l'objet, mais souvent le juge des éloges poétiques fondés à l'Académie par l'évêque de Noyon. Si, dans la pièce qui paraissait digne du prix, soit pour la finesse, soit pour la masse des louanges, il se trouvait quelque trait, ou hasardé ou simplement équivoque, le fondateur avait, dans ce cas, imposé à ses confrères une loi, qu'ils n'auraient pas manqué de s'imposer eux mêmes, celle de consulter le monarque sur l'endroit douteux ; et l'on sent bien que le consulter c'était s'obliger d'avance à suivre sa décision. L'Académie faisait plus : avant de publier le su-

1703. Succès des armes du roi. PELLEGRIN.
1705. Gloire du roi dans ses enfants. LAMOTTE-HOUDARD.
1707. Le roi supérieur aux événements. LE MÊME.
1709. Le Roi protège les lettres. ASSELIN.
1713. Succès des armes du roi en Flandre. MALET.
1714. Chœur de Notre-Dame de Paris. DU JARRY (1).

jet du prix de poësie, elle avait soin de mettre ce sujet sous les yeux de son protecteur, pour obtenir qu'il l'agréât. Cette précaution avait été expressément recommandée par l'évêque de Noyon ; et ce prélat, une année avant sa mort, eut occasion d'éprouver combien la précaution était sage et nécessaire. En 1700, l'Académie avait le dessein de donner le sujet suivant : *Le roi possède dans un degré si éminent toutes les vertus, qu'il est impossible de juger quelle est celle qui fait son principal caractère.* Le roi, tout aguerri qu'il était à l'adulation, trouva ce coup d'encensoir assommant, et défendit que le sujet fût proposé. La compagnie, craignant presque autant d'avoir déplu au monarque que si elle l'avait offensé, prit le parti, par le conseil de M. de Clermont-Tonnerre, adoucir un peu l'éloge de la manière suivante : *Le roi réunit en sa personne tant de grandes qualités qu'il est difficile de juger quelle est celle qui fait son principal caractère.* Le roi jugea la dose d'encens encore trop forte, quoiqu'on en eût ôté quelques grains. Enfin l'Académie et l'évêque de Noyon, très affligés de se voir si tristement éconduits dans les témoignages redoublés de leur zèle, proposèrent en tremblant ce dernier sujet : *Le roi n'est pas moins distingué par les vertus qui font l'honnête homme que par celles qui font les grands rois* ; et la modestie du monarque, lasse apparemment de lutter, consentit au nouvel hommage que lui offraient des adorateurs si opiniâtres.

Nous n'avons pas cru devoir passer sous silence cette anecdote. Elle peut fournir aux académiciens vivants un objet de réflexions très utiles pour eux, sans être néanmoins aussi fâcheuses qu'on pourrait le penser pour la mémoire de leurs prédécesseurs. Qu'on se mette un moment à la place de ces derniers, qu'on envisage avec eux un roi couvert de gloire, victorieux durant soixante années, n'ayant point encore éprouvé les malheurs qui ternirent les dernières années de son règne ; qu'on voie surtout en lui le protecteur des lettres, le bienfaiteur de tous les talents, enfin le créateur, pour ainsi dire, de sa nation, et on excusera l'espèce d'apothéose que lui consacrait une compagnie dont il avait mérité le dévouement à tant de titres. L'esprit philosophique, moins enthousiaste sans doute, mais qui, par ses lumières, est également éloigné du fiel et de la bassesse, nous a appris que la vérité simple loue mieux que l'exagération et l'enflure un roi vraiment digne d'éloges ; et Louis XIV, moins célébré de nos jours, mais plus sainement apprécié sur ce qu'il a fait de grand et de mémorable, paraît mis enfin, par la voix publique, à la place distinguée que méritent ses qualités réelles, et que lui conservera l'équitable postérité. D'ALEMBERT.

(1) Ce concours eut cela de remarquable que Voltaire, alors âgé de vingt ans, fut du nombre des concurrents, et fut vaincu par l'abbé du Jarry, prédicateur très estimé de son temps et très ignoré du nôtre. Il est probable que Voltaire conserva toute sa vie le souvenir de cette défaite académique ; du

1715. **La paix.** **ROY (1).**
1717. **Louis-le-Grand perdant ses enfants.** **GACON.**
1720. **Louis-le-Grand accordant des grâces.** **SAINT-DIDIER.**
1721. **Louis-le-Grand gardant un secret.** **LE MÊME.**

moins n'oublia-t-il pas les seuls beaux vers qu'offrit la pièce couronnée. L'abbé avait dit :

Comme on voit les roseaux, courbant une humble tête,
Résister, par faiblesse, aux coups de la tempête,
Tandis que les sapins, les chênes élevés
Satisfont, en tombant, aux vents qu'ils ont bravés.

Voltaire a imité, à trois reprises différentes, ces vers de son vainqueur ; sa copie est toujours restée inférieure à l'original ; quelquefois même elle est tout-à-fait malheureuse, par exemple dans ces vers d'Adélaïde Duguesclin :

Lorsque du fier Anglais la valeur menaçante,
Cédant à nos efforts trop long-temps captivés,
Satisfit, en tombant, aux lis qu'ils ont bravés.

« Ici l'imitation est forcée, dit Labarpe : *cédant à nos efforts* affaiblit par avance *satisfit en tombant* : la valeur ne tombe pas, et une *valeur qui satisfait aux lis* est une idée recherchée ; enfin *qu'ils ont bravés* est une faute de construction : il faut *qu'ils avaient bravés.* »

« Voltaire, dit ailleurs le même écrivain, ne manqua pas de crier à l'injustice, et ce fut même un des motifs de l'espèce d'animosité qu'il laissa voir assez longtemps contre l'Académie, et qui produisit quelques satires qu'il eut pourtant la sagesse de ne pas insérer dans ses œuvres, mais que son nom a fait subsister jusqu'à nous. Les auteurs mécontents de l'Académie ont répété mille fois que l'abbé du Jarry l'avait emporté sur Voltaire, et en disant cela ils croyaient avoir tout dit. Heureusement les deux pièces existent : celle de du Jarry n'est pas bonne, mais il y a du bon ; celle de Voltaire n'est pas bonne, et il n'y a rien, absolument rien de bon, rien qu'on puisse opposer aux quatre vers cités ici. »

(1) Il n'est peut être pas hors de propos d'éclairer ici le lecteur, une fois pour toutes, sur la moralité de certains détracteurs *passés* de l'Académie. Nous disons passés, parce qu'aujourd'hui, Dieu merci, l'Académie n'a plus de détracteurs systématiques ; et c'est là un progrès dans nos lumières et dans nos mœurs. On peut n'être pas quelquefois de son avis, mais à cela se bornent généralement les petites escarmouches qu'on lui fait essuyer. Vous voyez bien ce poëte, que l'Académie française de 1715 vient de couronner; fuyez-le ! il est sur le point de tremper sa plume dans le fiel et dans la fange. Il a désiré vivement, et, après bien des instances, il a obtenu la satisfaction de témoigner ses sentiments à la compagnie qui le couronne : c'est une ode à la louange de l'Académie, et il va la prononcer dans cette même séance du 25 août 1715. Eh ! bien, d'Alembert vous dira que, le caractère et la conduite de ce poëte lui ayant dans la suite fermé les portes de cette société littéraire, qui d'ailleurs rendait justice à ses talents, il changera bientôt de manière de penser, ou plutôt de parler, se flattant sans doute, comme tous les satiriques de profession, que ses satires nou-

1723. Décence de Louis-le-Grand. LA VISCLÈDE.
1725. Progrès de l'astronomie sous Louis-le-Grand. LE MÊME.
1727. Progrès de la peinture sous Louis-le-Grand. BOURET.
1729. Progrès de la navigation sous Louis-le-Grand. LE MÊME.
1732. Progrès de la tragédie sous Louis-le-Grand. SÉGUY.
1733. Progrès de la peinture sous Louis-le-Grand. ISNARD, oratorien.
1735. Progrès de la musique sous Louis-le-Grand. CLÉMENT.
1737. Progrès de l'art du génie sous Louis-le-Grand. RAYNAUD, oratorien.
1739. Progrès de l'éloquence sous Louis-le-Grand. LINANT.
1741. Accroissement de la bibliothèque royale sous Louis-le-Grand. LE MÊME.
1744. Progrès de la comédie sous Louis-le-Grand. LE MÊME.
1746. Gloire de Louis-le-Grand dans son successeur. MARMONTEL.
1748. Clémence de Louis-le-Grand dans son successeur. LE MÊME.
1749. Amour des Français pour leur roi. LAURÈS.
1750. Amour de la gloire. LE MÊME.
1751. Amour du jeu. LE MÊME.
Honneurs du mérite militaire sous Louis-le-Grand augmentés par son successeur. LE MÊME.
1753. Tendresse de Louis-le-Grand pour ses enfants. LEMIERRE.
1754. Empire de la mode. LE MÊME.
1755. Le commerce. LE MÊME.
1757. Les hommes unis par les talents. LE MÊME.
Immortalité de l'âme. LE MÊME.
1760. Charmes de l'étude. MARMONTEL.
1762. Le temps. THOMAS.
1764. Naissance d'un petit-fils. CHAMFORT.
1766. Le poëte. LAHARPE.
1768. Le fils parvenu. LANGEAC.
1771. Les talents. LAHARPE.

velles feront oublier ses bassesses anciennes. Décrié en tout lieu honnête, on sera forcé de l'exclure honteusement à la fois et d'une compagnie de magistrature et de l'Académie des inscriptions qui rougira de l'avoir reçu. Du reste nous le verrons deux fois, dans la suite de cette histoire, expier terriblement l'indécence de ses libelles. *Ab uno disce...*

1773. La navigation. LAHARPE.
1775. Conseils au jeune poëte. LE MÊME.
1776. Fragment de l'Iliade. GRUET et MURVILLE.
1779. Eloge de Voltaire. ANONYME (1). MURVILLE.
1782. Servitude abolie dans les domaines de Louis XVI. FLORIAN.
1784. Ruth et Booz. LE MÊME.
1787. Mort de Léopold de Brunswick. TERRASSE-DESMAREILLES.
1789. Edit de 1787 en faveur des non catholiques. FONTANES.
1802. Fondation de la république. MASSON.
1804. Socrate au temple d'Aglaure. RAYNOUARD.
1806. Indépendance de l'homme de lettres. MILLEVOYE.
1807. Le voyageur. MILLEVOYE et VICTORIN FABRE.
1811. Embellisements de Paris. VICTORIN FABRE.
Mort de Rotrou. MILLEVOYE.
1812. Eloge de Goffin. LE MÊME.
1814. Mort de Bayard. Mme DUFRÉNOY et M. SOUMET.
1815. La vaccine. M. SOUMET.
1817. Bonheur de l'étude. MM. LEBRUN et SAINTINE (2).
1820. Jury en France. M. MENNECHET.
Enseignement mutuel. M. SAINTINE.
1821. Malesherbes. M. GAULMIER.
1822. Lettres sous François Ier. MM. SAINTINE, MENNECHET.
Les médecins français à Barcelonne. MM. ALLETZ, CHAUVET, PICHALD.
1823. Abolition de la traite des noirs. M. CHAUVET.

(1) Il prit fantaisie à Laharpe, quoique académicien à cette époque, et par conséquent privé de la faculté de concourir, de se mettre encore une fois sur les rangs pour la couronne académique qu'il avait obtenue tant de fois avant d'être membre de la compagnie. Il le fit en gardant l'anonyme. L'anonyme fut déclaré vainqueur. Laharpe alors se fit connaître et laissa la médaille à Murville qui avait obtenu la première mention après lui.

(2) Voici ce que rapporte un biographe de M. V. Hugo : « En 1817, V. Hugo avait envoyé au concours de l'Académie française une pièce de vers sur le *Bonheur de l'étude*, qui obtint une mention. Ce concours eut cela de remarquable que MM. Lebrun, Casimir Delavigne, Saintine et Loyson y débutèrent également. La pièce du jeune poëte de quinze ans se terminait par ces vers :

Moi, qui toujours fuyant les cités et les cours,
De trois lustres à peine ai vu finir le cours.

Elle parut si remarquable aux juges qu'ils ne purent croire à ces *trois lustres*, à ces quinze ans de l'auteur, et, pensant qu'il avait voulu surpren-

1826.	Eloge de Montyon.	M. ALFRED DE WAILLY.
1827.	L'affranchissement des Grecs.	M. P.-AUG. LEMAIRE.
1829.	Voyage du roi dans les dép. de l'Est.	M. BIGNAN (1).
	L'invention de l'imprimerie.	M. ERNEST LEGOUVÉ.
1831.	La gloire littéraire de la France.	M. BIGNAN.
1833.	La mort de Sylvain Bailly.	M. EMILE DE BONNECHOSE.
1835.	L'éloge de Cuvier.	M. BIGNAN (2).
1837.	L'arc de triomphe.	M. BOULAY-PATY.
1839.	Le Musée de Versailles.	Mme COLET-REVOIL (3).
1841.	L'influence de la civilisation chrétienne sur l'Orient.	M. ALFRED DESESSARTS.
1843.	Le monument de Molière.	Mme COLET-REVOIL.

dre par une supercherie la religion du respectable corps, ils ne lui accordèrent qu'une mention au lieu d'un prix. Tout ceci fut exposé dans le rapport prononcé en séance publique par M. Raynouard. Un des amis de Victor, qui assistait à la séance, courut à la pension Cordier avertir le *quasi-lauréat*, qui était en train d'une partie de barres, et ne songeait plus à sa pièce. Victor prit son extrait de naissance et l'alla porter à M. Raynouard, qui fut tout stupéfait comme d'une merveille; mais il était trop tard pour réparer la méprise. M. François de Neufchâteau, qui avait été aussi dans son temps un enfant précoce, adressa à Victor Hugo des vers de félicitation et de confraternité. Ce digne et naïf littérateur, lorsqu'il entendait plus tard retentir les succès bruyants, parfois contestés, de celui qui était devenu un homme, ne pouvait s'empêcher de dire avec componction : quel dommage ! Il se perd ! il promettait tant ! jamais il n'a si bien fait qu'au début. »

(1) Dans une séance du mois de novembre 1828, M. Laya proclama, au nom de l'Académie, le programme suivant pour un prix extraordinaire de poésie : S. E. le ministre de l'intérieur ayant décidé qu'une médaille serait frappée pour perpétuer le souvenir du voyage que le roi vient de faire dans les départements de l'Est, a pensé que la poësie devait être appélée aussi à célébrer ces heureuses journées, où suivant les expressions de sa lettre, « le roi a pu juger par lui-même de l'amour que ses peuples portent à sa personne, et où les peuples ont pu lire sur les traits de leur roi et apprendre de sa bouche jusqu'où vont sa bonté et sa paternelle sollicitude pour eux. » En conséquence le ministre a arrêté qu'il serait accordé un prix de 1,800 francs à l'auteur du meilleur poëme sur le voyage du roi en 1828, et que ce prix serait décerné par l'Académie française dans la séance des quatre académies le 24 avril 1829.—Quelques mois plus tard la terre d'exil s'ouvrait pour ce roi. Curieux et terrible enseignement que celui de l'histoire !

(2) M. Bignan avait également envoyé à ce concours une autre pièce de vers, sous le titre de *Conseils à un novateur*. Cette épître fut jugée par l'Académie digne de l'accessit. Ainsi M. Bignan avait concouru contre lui-même, et il restait vainqueur tout en s'étant vaincu.

(3) « L'auteur, disait M. Villemain dans son rapport, ne lira pas elle-même

V

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

De tout temps l'Académie française a renfermé, pour ainsi dire, trois familles différentes d'académiciens : La première, à laquelle elle doit la plus grande partie de sa gloire, est celle de ces écrivains illustres qui ont porté notre renommée littéraire chez toutes les nations éclairées de l'univers ; la seconde, moins brillante sans doute, mais recommandable et nécessaire à la fois, est celle des hommes de lettres instruits, laborieux, éclairés, qui n'ont pas été les moins utiles aux travaux journaliers de la compagnie, par leurs lumières et leur assiduité ; la troisième, celle des hommes distingués par leur naissance et leurs dignités. Cette dernière, plus éclatante qu'indispensable, n'en a pas moins servi, dans des temps où la noblesse des lettres aurait pu être méconnue, à faire respecter la compagnie tout entière par cette multitude trop nombreuse, qu'éblouissent et subjuguent les décorations extérieures, et aux yeux de laquelle un bon ouvrage a moins de relief qu'un cordon.

Aujourd'hui cette classe d'académiciens n'est plus

son ouvrage, comme le fit avec tant de succès, il y a deux ans, le lauréat de *l'Arc de triomphe*. La règle de l'Académie est inflexible : et elle ne permet dans cette enceinte que la séduction du talent et l'ascendant gracieux des beaux vers. »

nécessaire ; aussi n'existe-t-elle plus, et si la liste de l'Académie offre encore des noms blasonnés, ces noms ne s'y présentent du moins qu'escortés de titres littéraires. Autrefois même les décorations seules n'attiraient pas les suffrages, si l'on n'y joignait l'esprit, les lumières et le goût. Jusqu'ici nous avons vu le but, pour ainsi dire matériel, vers lequel l'Académie avait tendu par la composition d'un dictionnaire, et qu'elle avait atteint par son achèvement. L'objet principal, l'objet moral, dirons-nous, était la perfection du goût et de la langue. L'heureuse fusion de l'homme de cour et de l'homme de lettres pouvait-elle nuire à cet objet ? « Qu'est-ce que le goût, dit d'Alembert ? C'est en tout genre le sentiment délicat des convenances. Et qui doit mieux avoir ce sentiment en partage que les habitants de la cour, de ce pays si décrié et si envié tout à la fois, où les convenances sont tout et le reste si peu de chose, où le tact est si fin et si exercé sur les deux travers les plus opposés au bon goût, l'exagération et le ridicule ? Qui doit en même temps mieux connaître les finesses de la langue que des hommes qui, obligés de vivre continuellement les uns avec les autres, et d'y vivre dans la réserve, et souvent dans la défiance, sont forcés de substituer à l'énergie des sentiments la noblesse des expressions ; qui, ayant besoin de plaire sans se livrer, et par conséquent de parler sans rien dire, doivent mettre dans leur conversation un agrément qui supplée au défaut d'intérêt, et couvrir par l'élégance de la forme la frivolité du fond ? frivolité dont

on ne doit pas plus leur faire un reproche qu'on n'en ferait à quelqu'un de parler la langue du pays qu'il habite, et d'en observer les usages. »

Les grands noms de la noblesse étaient d'ailleurs utiles d'une autre manière à la compagnie. Ce chiffre de quarante auquel, dès l'origine, il fut résolu qu'on porterait le nombre de ses membres, est bien élevé pour qu'on eût pu concevoir l'espérance de voir chaque génération produire une quantité égale d'esprits d'élite. On n'augura pas si bien de la fécondité intellectuelle de la nature; mais on comprit, dès l'abord, qu'il valait mieux que les talents fissent quelquefois défaut à l'Académie que l'Académie une seule fois au talent. Le nombre eût été plus restreint que chaque place vacante n'eût pu toujours rencontrer à point nommé un mérite éminent qui vînt la remplir. Où donc trouver à la fois quarante grands écrivains contemporains, orateurs ou poëtes? N'est-ce pas à peu près tout ce que les diverses nations réunies en produisent dans un espace de vingt siècles? Les bons écrivains dans tous les genres, auxquels on ouvrit les portes, les hommes versés dans la science de la grammaire, de l'histoire, de l'érudition, de la métaphysique, des beaux-arts, ne suffisaient pas même à combler tous les vides. L'accession des grands seigneurs au fauteuil se trouva donc être moins un ornement qu'un besoin. Souvent le grand seigneur vint s'asseoir où venait de s'éclipser un de ces hommes rares *auxquels on succède mais que l'on ne remplace pas;* le nom acquis par la naissance

faisait suite au nom conquis par les œuvres. L'Académie croisait ainsi les races, et dans ces circonstances, douloureuses et pourtant trop rares, où la mort d'un grand homme venait l'affliger, désespérant de faire un choix littéraire d'une valeur égale à sa perte, et de répondre à l'attente, toujours active mais souvent injuste ou inconsidérée du public, elle entait le vieux blason sur le jeune laurier. Ainsi firent suite à Despréaux un d'Estrées, à Lafontaine un Clérembault; et s'il n'en fut pas de même pour Racine et Corneille, c'est que le premier laissait un ami et le second un frère, tous deux hommes de lettres distingués, bien éloignés certes de leurs prédécesseurs par le talent, mais rapprochés par les liens du sang ou de l'amitié.

Mais si l'usage était bon en soi, il n'en est pas moins vrai qu'il amena souvent l'abus. Plus d'un académicien homme de lettres s'en expliqua sans détours, et le loyal Duclos écrivit assez vertement: « Les marques de distinction dont le roi honorait l'Académie ne pouvaient qu'augmenter le désir d'y être admis. Il est même devenu trop vif dans les hommes en place. L'Académie appartient de droit aux gens de lettres, et l'on ne doit songer aux noms et aux dignités que lorsque le public n'élève point la voix en faveur de quelque homme de lettres. Le titre d'académicien peut flatter quelque grand que ce puisse être; mais s'il n'a aucune des qualités qui le justifient, ce n'est pour lui qu'un sujet de ridicule, et un sujet de reproche pour ceux qui l'ont choisi:

l'Académie n'est pas chargée de faire connaître des noms, mais d'adopter des noms connus. »

Au reste, grands seigneurs ou gens de lettres, tous vécurent de tout temps sur le pied de l'égalité la plus parfaite. Ainsi l'avait sagement établi le cardinal de Richelieu. Dans les assemblées publiques ou particulières, il n'y avait plus ni ducs, princes ou cardinaux, ni écrivains de plus ou moins de génie, il n'y avait que des académiciens. Le chancelier Séguier ou Colbert, le duc de Nivernais ou le prince du sang comte de Clermont, tous, dès qu'ils étaient réunis en corps, redevenaient égaux par le rang à leur confrère le plus modeste. On en verra plus d'un exemple dans cette histoire. L'urbanité la plus exquise régnait dans toutes ces relations. L'égalité académique devint chose proverbiale, et ce n'était pas seulement une simple prérogative de l'Académie française, mais bien un des fondements essentiels de sa constitution. Là, selon la noble expression du maréchal de Beauvau, les premiers personnages de l'Etat briguaient l'honneur d'être les égaux des gens de lettres.

Au commencement du dernier siècle, quelques grands seigneurs conçurent le projet de porter atteinte à cette charte de l'Académie. Ils voulurent y créer des *honoraires* : on appelait de ce nom cette classe d'académiciens qui, dans les académies formées depuis l'établissement de l'Académie française, était la première par le rang, sans être obligée de concourir au travail. Un honoraire n'était donc qu'un simple amateur. « On conçoit, dit d'Alembert à qui nous

à la décoration peu flatteuse dont ils étaient menacés; car ils ne pouvaient éviter d'être honoraires de l'Académie française, en cas qu'elle fût condamnée à se voir appauvrie par une classe d'académiciens si peu faite pour elle. Ils firent sentir à leurs confrères ce que tous les nôtres, sans exception, font gloire de penser aujourd'hui, que les places accordées parmi nous aux hommes distingués par le rang, ne sont point le prix de leurs dignités, mais de la finesse de goût et de la noblesse de ton que doit leur donner le monde où ils vivent ; et que prétendre être admis, à simple titre de naissance, dans une compagnie telle que la nôtre, serait une ambition aussi humiliante que de vouloir entrer , à titre de bel-esprit, dans un chapitre d'Allemagne. MM. de Dangeau profitèrent de l'accès qu'ils avaient auprès du roi, pour porter au pied du trône le vœu de l'Académie. Entre autres raisons qu'ils apportèrent de la laisser subsister telle qu'elle était, ils représentèrent surtout que l'égalité académique est proprement tout entière à l'avantage des académiciens de la cour, puisque cette confraternité leur fait partager, avec les académiciens gens de lettres, le titre d'hommes d'esprit, que leur naissance ne leur donnait pas, au lieu que les gens de lettres ne peuvent partager leurs titres de noblesse, dont à la vérité, ajoutaient-ils, les Racine, les Boileau et les Lafontaine se sont très bien passés. »

Ce n'a pas été seulement dans cette circonstance que les hommes de lettres de l'Académie se sont montrés jaloux de leurs droits égalitaires, ni contre

de simples grands seigneurs qu'ils les ont soutenus; ils ont su les maintenir même à l'égard d'un prince du sang. Le récit de cet événement est curieux, et le voici, tel que Duclos, qui en a été l'un des principaux acteurs, le rapporte en son style rapide et animé : « Je ne puis me dispenser de rappeler les circonstances de l'entrée de M. le comte de Clermont dans l'Académie. Il fit communiquer le désir qu'il en avait à dix d'entre nous, tous gens de lettres, du nombre desquels j'étais, en nous recommandant le plus grand secret jusqu'au moment où il conviendrait de rendre son vœu public. Le premier mouvement de mes confrères fut d'en marquer au prince leur joie et leur reconnaissance. Je partageai le second sentiment; mais je les priai d'examiner si cet honneur serait pour la compagnie un bien ou un mal; s'il ne pouvait pas devenir dangereux; si l'égalité que le roi veut qui règne dans nos séances entre tous les académiciens, quelque différents qu'ils soient par leur état dans le monde, s'étendrait jusqu'à un prince du sang; enfin si nous, gens de lettres, ne nous exposions pas à perdre nos prérogatives les plus précieuses, qui toucheraient peu les gens de la cour nos confrères, assez dédommagés de l'égalité académique par la supériorité qu'ils ont sur nous partout ailleurs. Je leur représentai que le projet dont M. le comte de Clermont nous faisait part, n'était qu'une espèce de consultation, puisqu'il nous demandait en même temps de l'instruire des statuts et usages académiques.

» Ces observations frappèrent mes confrères, qui m'engagèrent à rédiger sur-le-champ le mémoire sommaire qui suit ; il fut remis le jour même à M. le comte de Clermont. L'événement a prouvé que nous avions pris une précaution sage et nécessaire.»

Voici le mémoire : « Les statuts de l'Académie sont si simples qu'ils n'ont pas besoin de commentaires. Le seul privilège dont soient jaloux les gens de lettres, qui sont véritablement l'Académie, c'est l'égalité extérieure qui règne dans nos assemblées : l'académicien qui a le moins de fortune ne renoncerait pas à ce privilège pour toutes les pensions du monde. Si son altesse sérénissime fait à l'Académie l'honneur d'y entrer, elle doit confirmer par sa présence le droit du corps, en ne prenant jamais place au dessus des officiers. Son altesse sérénissime jouira d'un plaisir qu'elle trouve bien rarement, celui d'avoir des égaux, qui d'ailleurs ne sont que fictifs, et elle consacrera à jamais la gloire des lettres. Comme elle est digne qu'on lui parle avec vérité, j'ajouterai que, si elle en usait autrement, l'Académie perdrait de sa gloire, au lieu de la voir croître. Les cardinaux formeraient les mêmes prétentions, les gens titrés viendraient ensuite, et j'ai assez bonne opinion des gens de lettres pour croire qu'ils se retireraient. La liberté avec laquelle nous disons notre sentiment, est une des plus fortes preuves de notre respect pour le prince, et qu'il nous permette le terme, de notre estime pour sa personne. Il reste à observer que lorsque l'Académie va complimenter le roi, les trois

officiers marchent à la tête, et tous les autres académiciens suivant la date de leur réception ; or son altesse sérénissime est trop supérieure à tous ceux qui composent l'Académie, pour que la place ne lui soit pas indifférente. Elle peut se rappeler qu'au couronnement du roi Stanislas, Charles XII se mit dans la foule. En effet, il n'y a point d'académicien qui, en précédant son altesse sérénissime, n'en fût honteux pour soi-même, s'il n'en était pas glorieux pour les lettres. On n'est entré dans ce détail que pour obéir à ses ordres.

» Le prince approuva nos observations, ou, si l'on veut, nos conditions, souscrivit à tout, et aussitôt qu'il y eut une place vacante, en parla au roi qui donna son agrément et promit le secret. De notre côté, nous le gardâmes très exactement à l'égard des académiciens de la cour, qui ne l'apprirent qu'à l'assemblée du jour indiqué pour l'élection. Ils se plaignirent qu'on leur eût fait mystère d'un dessin si glorieux pour la compagnie. On leur répondit que le roi, ayant promis, ou plutôt offert le secret, avait par là imposé silence à ceux qui étaient instruits du projet ; qu'au surplus, chacun était encore en état de témoigner par son suffrage le désir de plaire à M. le comte de Clermont, puisque tous étaient en droit de donner librement leurs voix. Quelques courtisans objectèrent que, dans une telle occasion, la liberté des suffrages était une chimère, parce qu'on ne pouvait, dirent-ils, nommer un prince du sang que par acclamation. Les gens de lettres s'y opposèrent formel-

lement, réclamèrent l'observation des statuts, et demandèrent le scrutin ordinaire. On ne doute pas que les suffrages et les boules n'aient été favorables au candidat. Le registre ne porte cependant que la pluralité et non l'unanimité des voix.

» Dans le premier moment, le public applaudit à l'élection; les gens de lettres en recevaient et s'en faisaient réciproquement des compliments, lorsqu'il s'éleva un orage qui pensa tout renverser. Quelques officiers de la maison du prince prétendirent qu'il ne convenait pas à un prince du sang d'entrer dans aucun corps, sans y avoir un rang distingué, une préséance marquée. Ils firent composer à ce sujet un mémoire fort étendu, et, comme j'avais été un des agents de l'élection, on me l'adressa, en me demandant une réponse. On la voulait prompte; et, ne me trouvant pas chez moi, on m'apporta le mémoire dans une maison où j'étais. Ce n'était pas un jour d'académie; je ne pouvais ni consulter mes confrères, ni concerter avec eux une réponse. Je pris donc sur moi de la faire telle que la voici, quel qu'en pût être le succès, et au risque d'être avoué ou désavoué par le corps au nom duquel je répondais :

RÉPONSE AU MÉMOIRE DE SON ALTESSE SÉRÉNISSIME MONSEIGNEUR LE COMTE DE CLERMONT.

« Nous ne pouvons nous imaginer que le mémoire que nous venonsde lire soit adopté par son altesse sérénissime, sans quoi nous serions dans la plus cruelle

situation. Nous aurions à déplaire à un prince pour qui nous avons le plus grand respect, ou à trahir la vérité que nous respectons plus que tout au monde.

» M. le comte de Clermont a été élu par l'Académie. Si ce prince n'y entre pas avec tous les dehors de l'égalité, la gloire de l'Académie est perdue. Si le prince entrait dans celle des belles-lettres ou des sciences, il serait nécessaire qu'il y eût une préséance marquée, parce qu'il y a des distinctions entre les membres qui forment ces compagnies. C'est pourquoi il fallut en donner au czar dans celle des sciences, en plaçant son nom à la tête des honoraires.

» Mais depuis qu'à la mort du chancelier Séguier, Louis XIV eut pris l'Académie sous sa protection personnelle et immédiate, sans intervention de ministre, honneur inestimable que nous a conservé et assuré l'auguste successeur de Louis-le-Grand, jamais il n'y eut de distinction entre les académiciens, malgré la différence d'état de ceux qui composent l'Académie. Si son altesse sérénissime en avait d'autres que celles du respect et de l'amour des gens de lettres, les académiciens qui ont quelque supériorité d'état sur leurs confrères prétendraient à des distinctions, parviendraient peut-être à en obtenir d'intermédiaires entre les princes du sang et les gens de lettres. Ceux-ci n'en seraient que plus éloignés du roi, rien ne pourrait les en consoler ; et l'Académie, jusqu'ici l'objet de l'ambition des gens de lettres, le serait de la douleur de tous ceux qui les cultivent noblement. L'époque du plus haut degré de gloire

de l'Académie, si les règles subsistent, serait celle de sa dégradation, si l'on s'écarte des statuts.

» En effet, dans la supposition qu'il n'y eût jamais de distiction que pour les princes du sang, l'Académie n'en serait pas moins dégradée de ce qu'elle est aujourd'hui. Elle ne voit personne entre le roi et elle, que des officiers nommés par le sort. Chaque académicien n'est, en cette qualité, subordonné qu'à des places où le sort peut toujours l'élever.

» M. le comte de Clermont est respecté comme un grand prince, et de plus aimé et estimé comme un honnête homme. Il a trop de gloire vraie et personnelle, pour en vouloir une imaginaire. Il n'a besoin que de continuer d'être ainsi; voilà l'apanage que le public seul peut donner, et qui dépend toujours d'un suffrage libre.

» Il n'était pas difficile de prévoir qu'après les transports de joie que la république des lettres avait fait éclater, l'envie agirait sous le masque d'un faux zèle pour le prince.

» Si le czar eût écouté les gens frivoles, il ne se serait pas fait inscrire sur la liste de l'Académie des sciences, la seule qui convînt au genre de ses études. Néanmoins ce titre n'a pas peu servi à intéresser à sa renommée la république des lettres.

» Lorsque M. le comte de Clermont fit annoncer son dessein à plusieurs académiciens, leur premier soin fut de lui exposer par écrit la seule prérogative dont leur amour et leur reconnaissance pour le roi les rendent jaloux. Ils eurent la satifaction d'apprendre

que son altesse sérénissime approuvait leurs sentiments. Ils ne se persuaderont jamais qu'ils aient eu tort de compter sur sa parole. Nous osons le dire, et le prince ne peut que nous en estimer davantage, nous ne lui aurions jamais donné nos voix, si nous avions pu supposer que nous nous prêtions à notre dégradation. Il est bien étonnant qu'on vienne dans un mémoire établir les droits des princes du sang, comme s'il s'agissait de les soutenir dans un congrès de l'Europe; qu'on vienne les étaler dans une compagnie dont le devoir est de les connaître, de les publier, et de les défendre, s'il en était besoin.

» Les princes sont faits pour des honneurs de tout autre genre que des distinctions littéraires. Voudrait-on en dépouiller des hommes dont elles sont la fortune et l'unique existence? Les hommes constitués en dignité auraient-ils assez peu d'amour-propre pour n'être pas flattés eux-mêmes que le désir de leur être associés en un seul point soit un objet d'ambition et d'émulation dans la littérature. L'Académie ne veut point avoir de discussion avec M. le comte de Clermont, il ne doit pas entrer en jugement avec elle; elle obéirait en gémissant à des ordres du roi, mais elle ne verrait plus que son oppresseur dans un prince qu'elle réclame pour juge. Elle l'aime, elle voudrait lui conserver les mêmes sentiments; voici ce qu'elle lui adresse par ma voix :

» Monseigneur, si vous confirmez par votre exemple respectable et décisif, une égalité, qui d'ailleurs

n'est que fictive, vous faites à l'Académie le plus grand honneur qu'elle ait jamais reçu ; vous ne perdez rien de votre rang, et j'ose dire que vous ajoutez à votre gloire en élevant la nôtre. La chute ou l'élévation, le sort enfin de l'Académie est entre vos mains. Si vous ne l'élevez pas jusqu'à vous, elle tombe au-dessous de ce qu'elle était ; nous perdons tout, et le prince n'acquiert rien qui puisse le consoler de notre douleur. La verrait-on succéder à une joie si glorieuse pour les lettres et pour vous-même ? Ce sont les gens de lettres qui vous sont le plus tendrement attachés ; serait-ce d'un prince, leur ami dès l'enfance, qu'elles auraient seules à se plaindre ? Notre profond respect sera toujours le même pour vous, monseigneur ; mais l'amour, qui n'est qu'un tribut de la reconnaissance, s'éteindra dans tous les cœurs qui sont dignes de vous aimer et d'être estimés de vous. »

« Le prince, frappé des observations qu'on vient de lire, ne balança pas à se décider en notre faveur, et me fit dire qu'il ne tarderait pas à venir à l'Académie, et qu'il voulait y entrer comme simple académicien. En effet, quelques jours après, il vint à l'assemblée sans s'être fait annoncer, combla de politesses et même de témoignages d'amitié tous ses nouveaux confrères, ne les nommant jamais autrement, les invita à vivre avec lui, opina très bien sur les questions qui furent agitées pendant la séance, reçut les jetons de droit de présence, se trouvant, dit-il, honoré du partage ; et tout se passa à la plus grande satisfaction du prince et de la compagnie. Quand un prince du

sang veut bien adopter le titre de confrère, on n'imaginera pas qu'il se trouve quelqu'un d'assez sottement présomptueux pour n'en être pas satisfait. »

Qu'il nous soit permis maintenant d'essayer de répondre par des faits à quelques reproches auxquels, depuis longtemps, l'Académie a été en butte sans fondement, et que néanmoins on est allé répétant de génération en génération. On s'est souvent élevé avec raison contre cet usage absurde des visites, par lesquelles un candidat s'en va quêter une voix de porte en porte académique. Certes le premier qui créa cet abus devait posséder plus de flexibilité dorsale que de talent littéraire ; et nous regrettons que l'histoire n'ait pas transmis son nom à la postérité. Mais l'Académie ne fut jamais coupable d'une semblable exigence. Ces démarches, si souvent inutiles, toujours affligeantes pour l'homme de mérite, quelquefois capables de rebuter celui qui aspirerait à être élu, ne sont pas moins gênantes, moins onéreuses pour celui qui a le droit d'élire, et à qui même les statuts, qu'il a juré d'observer, défendent d'engager son suffrage.

Il était arrivé déjà dans plus d'une circonstance, que l'Académie eût fait les premiers pas au devant du mérite reconnu, quand le célèbre Arnauld d'Andilly, de Port-Royal, publia sa traduction des *Confessions de Saint-Augustin*. Elle fut si enchantée de cet ouvrage qu'elle offrit à son auteur de l'adopter parmi ses membres. Le janséniste refusa modestement cette distinction ; et la compagnie résolut en conséquence de ne plus offrir à personne le titre d'académicien, et

d'attendre qu'on le demandât ; mais de là aux visites il y a loin ; encore a-t-elle dérogé fort souvent à la coutume établie.

Mais écoutons ce qu'à ce propos rapporte l'abbé d'Olivet, dans une de ses lettres au président Bouhier. Cette anecdote fournira la preuve que l'Académie est loin de demander les visites, mais qu'elle les exige quelquefois, quand sa considération est en jeu. Les réflexions de l'abbé étaient la manière de penser de la compagnie elle-même, dont, après quarante années de zèle et d'assiduité, il se trouvait plus à portée que personne de bien connaître les maximes et l'esprit. « Au commencement de l'année 1733, dit-il, un fameux avocat (Lenormand) nous fit dire par l'évêque de Luçon (Bussy-Rabutin) que, si la place vacante n'était point encore destinée, il désirait passionnément qu'on le nommât pour la remplir. Quelques-uns de ses confrères, animés peut-être d'un peu de jalousie, affectèrent de publier qu'il serait bien glorieux à l'ordre des avocats qu'un de ses dignes suppôts allât de porte en porte mendier nos suffrages. L'amertume de leurs plaisanteries fut poussée si loin, que non seulement il promit de ne voir aucun de nous, mais qu'il s'imposa même la loi de le déclarer publiquement, et il tint parole. Tous les ordres, vous le savez, ont leur petit orgueil. Autre chose est de ne point rendre de visites, autre chose est d'assurer et de publier qu'on n'en veut point rendre. Une pure civilité, qui n'a blessé ni les chefs du parlement, ni les maréchaux de France, ni les

prélats, fussent-ils membres du sacré collége, peut-elle blesser l'ordre des avocats? Quoiqu'il en soit, notre chapitre général ayant été convoqué dans les régles, nous fîmes un autre choix, sans qu'il fût dit une parole concernant l'homme de mérite que nous avions regardé pendant un mois, et avec un sensible plaisir, comme un confrère désigné.

» Paris a raisonné là-dessus comme sur toute autre nouvelle, sans examiner si le principe d'où l'on part est certain. On pose donc ici pour principe que nous exigeons des visites, et que nous avons un statut par lequel il est dit que nous ne recevrons personne qui n'ait sollicité. Mais ce sont de ces devoirs qui n'ont pour tout fondement que la possession où ils sont de n'être pas contredits. Où prend-on en effet que nous ayons un statut qui contienne rien d'approchant? Mais comment choisir un sujet? Ou la compagnie jettera d'elle-même les yeux sur qui elle voudra, ou ceux qui le désirent se feront connaître à la compagnie. Il n'y a que ces deux moyens, et il ne peut y en avoir un troisième.

» On pencherait sans doute pour le premier si le titre d'accadémicien était un simple titre d'honneur, et s'il était permis à la compagnie de le donner au mérite qui lui paraîtrait le plus éminent. Mais il n'en est pas ainsi : outre l'honneur qu'on y attache, c'est un titre qui nous met dans l'obligation de participer aux travaux de la compagnie, avec plus ou moins d'assiduité, selon que nos autres devoirs nous le permettent. Or, sous prétexte de faire honneur à

quelqu'un, est-il juste qu'à son insu on lui donne un titre onéreux ?

» Je doute que Pellisson eût assez fait réflexion là-dessus, quand il dit que messieurs de l'Académie, lorsqu'ils ont à se choisir un collègue, devraient toujours nommer le plus digne, sans qu'il s'en doutât. Car enfin, ne peut-il pas arriver que celui qu'on aura nommé ait des raisons pour ne point accepter ? On offrira donc alors cette même place à un autre ; et puis, peut-être, à un autre encore. Qu'y aurait-il et de moins convenable à la dignité de la compagnie, et de moins flatteur pour celui à qui la place demeurerait ? Personne, dit Pellisson, ne refuserait cet honneur. Vous voyez qu'il en parle toujours comme d'un bénéfice sans charges. Ou, ajoute-t-il, si quelqu'un était si bizarre, toute la honte et tout le blâme en serait sur lui. Oui, s'il refusait avec mépris et par caprice ; mais non, s'il remerciait avec politesse, avec reconnaissance et par un principe de probité ; alléguant que son emploi ou ses infirmités ne souffrent pas qu'il vaque à nos exercices, et ne voulant point contracter un engagement qu'il n'est pas le maître de remplir.

» Quand même cet inconvénient serait peu à craindre, ne serait-ce pas pour l'Académie une difficulté bien grande, ou plutôt insurmontable que de choisir toujours le plus digne. Je ne sais s'il pourrait lui arriver, dans tout un siècle, de faire deux ou trois choix dont personne absolument ne murmurât, comme d'une préférence aveugle. Car la république

des lettres, si l'on s'en rapporte à l'idée que ses citoyens ont d'eux-mêmes, n'est composée que de patriciens. Tous, depuis le philosophe jusqu'au chansonnier, croient se valoir les uns les autres. On y passe même pour très modeste, quand on croit ne valoir pas mieux qu'un autre.

» Tout cela, si je ne me trompe, fait voir que nécessairement il faut user du second moyen dont j'ai parlé, c'est-à-dire que ceux qui se proposent d'occuper une place dans l'Académie, doivent lui faire connaître leur intention. Mais, dit-on, cela occasionne des brigues. Je n'en disconviens pas. Pourquoi n'est-il pas aussi facile de les empêcher qu'il est raisonnable de les blâmer? Mais, dit-on encore, il s'ensuivra toujours de-là qu'un homme modeste, quelque mérite qu'il ait, prendra le parti de se mettre à l'écart, pendant que la présomption et la hardiesse triompheront. C'est une conséquence mal tirée. Quelque modeste que soit un orateur, un poëte, un savant, il n'en vient pas à un certain degré de mérite, sans être connu malgré lui; et du moment que nous le connaîtrons, en vain tâcherait-il d'imposer silence à l'envie que nous aurions de nous l'associer. Il n'y aurait qu'un cri dans l'Académie pour avoir un collègue si propre à nous faire honneur, et à nous aider dans nos travaux.

» Mais enfin les visites sont-elles d'obligation? Je réponds hardiment : non! et en voici la preuve, qui est telle que l'on n'a rien à répliquer. Vous savez qui fut reçu le 25 novembre 1723. (C'était l'abbé d'Oli-

vet lui-même.) Assurément nous ne doutons, ni vous ni moi, que ce ne soit le moindre des académiciens, *quot sunt, quotque fuere, quotque erunt aliis in annis*. Or il fut élu dans un temps où, depuis plus de six mois, il était au fond d'une province éloignée. Un homme qui est à Salins rend-il des visites dans Paris? On ne laissa pas de l'élire, sur ce que les amis qu'il avait dans la compagnie répondirent qu'il serait vivement touché de cette faveur.

» Il résulte de ces raisonnements et de ces exemples que l'obligation de ceux qui pensent à l'Académie se réduit à faire savoir, ou par eux-mêmes, ou par quelque académicien, qu'ils y pensent. Voilà, dis-je, l'obligation étroite, qui pourtant n'exclut pas ce qui est dicté par la politesse. A cela près, rien de plus odieux pour nous que des visites intéressées.»

Depuis la lettre de l'abbé d'Olivet, l'Académie restreignit encore les obligations qu'elle imposait à ceux sur qui tombait son choix. Il devint suffisant qu'après l'élection faite un seul académicien se rendît garant que celui qui venait d'être nommé accepterait la place. Il ne fut pas même nécessaire, pour être élu, d'avoir été nommé, avant l'élection, parmi les candidats. On le voit, l'inutilité des visites date de loin. Depuis cette époque, aucun réglement nouveau ne les a rendues nécessaires; loin de-là: Louis XVIII, dans celui qu'il a donné de nos jours à l'Académie, invite les candidats à s'en abstenir désormais. Que ceux-là donc en qui le talent crée un droit cessent de consolider un abus par leur condes-

cendance; qu'ils se contentent de faire connaître leur candidature; et l'usage caduc, abandonné à la médiocrité qui l'emploiera sans fruit, tombera de lui-même.

On a fait à l'Académie un autre reproche plus grave. D'Alembert y a si victorieusement répondu que ce que nous avons de mieux à faire est de reproduire sa réplique. Quelques-unes de ces réflexions sont particulières à son époque; mais la plupart sont encore applicables à la nôtre et le seront à tous les temps. « N'hésitons point à le dire, avec autant de force que de franchise, malgré l'injustice naturelle aux hommes à l'égard des talents distingués, il ne manque à l'Académie qu'une liberté absolue dans ses élections, pour voir enfin, parmi ses membres, tous ceux qui sont dignes d'y être admis. Qu'on la laisse écouter la voix de la nation, et se consulter elle-même; qu'on ne lui demande, qu'on ne lui prescrive, qu'on ne lui interdise rien de ce qu'elle s'interdirait toute seule, elle ne fera presque jamais que des choix convenables et approuvés. Ils le seront à la vérité plus ou moins, suivant les temps et les circonstances; les écrivains distingués seront élus un peu plus tôt ou un peu plus tard, mais ils finiront par être élus; et et la compagnie, abandonnée à ses propres lumières, aura très rarement le malheur ou la maladresse de se donner des membres tout-à-fait indignes d'elles. En un mot qu'aucune force étrangère ne vienne ni gêner ses vues, ni repousser son vœu, et qu'on la censure ensuite, si le suffrage public n'est pas d'accord avec

le sien. On lui reproche, avec une amertume plus intéressée que sincère, quelques écrivains célèbres qu'elle n'a pas adoptés, et plusieurs écrivains médiocres qu'elle a reçus. Mais on ne voit pas, ou l'on ne veut pas voir, que le siècle le plus fécond en grands hommes ne fournirait pas assez de génies éminents pour remplir toutes les places d'académiciens ; qu'on ne saurait donc exiger de l'Académie de n'adopter jamais que des écrivains supérieurs, mais que son honneur et son discernement seront à couvert si elle choisit dans tous les temps ce que le siècle produit de meilleur, et ce que les conjonctures, quelquefois contraires à ses vues, lui permettent de choisir. Ainsi, pour apprécier équitablement les choix équivoques ou hasardés que la compagnie a pu faire en quelques occasions, il ne faut pas s'arrêter à ce que la postérité pensera des académiciens sur lesquels ces choix sont tombés ; il faut voir ce qu'en pensait le public de leur temps ; il faut examiner si les suffrages qu'ils ont obtenus n'ont pas été pour lors suffisamment justifiés, ou par des succès éclatants quoique éphémères, ou par l'impossibilité de trouver des sujets plus éligibles. A l'égard des écrivains illustres dont le nom manque à l'Académie, il serait juste de peser dans la balance de l'équité les raisons qui n'ont pas permis de les admettre : on trouvera presque toujours que ces raisons étaient, ou malheureusement trop légitimes, ou d'une espèce au moins qui ne laissait pas à l'Académie la liberté de les combattre. On verra que l'un de ces auteurs célèbres était engagé dans

une profession qu'un préjugé, très injuste sans doute, mais très enraciné, a constamment proscrite ; qu'un autre était décrié dans l'opinion publique, ou par l'avilissement de sa personne, ou par la licence effrénée de ses opinions ; qu'un troisième, par son attachement à un parti réprouvé du gouvernement, repoussait des suffrages que le monarque aurait rejetés ; que celui-ci était lié par des vœux à une société intrigante et dangereuse ; que celui-là était ou flétri par ses libelles, ou déjà expulsé de quelque autre compagnie pour des actions avilissantes, ou s'était fermé, par la dureté de son caractère, l'entrée d'une compagnie qui doit chercher des talents avec lesquels on puisse vivre ; que d'autres enfin, soit amour de l'indépendance, soit vraie ou fausse modestie, soit peut-être orgueil ridicule, avaient hautement déclaré que la compagnie essuyerait de leur part un refus, si elle tournait ses vues sur eux. »

Rendons plus sensible par des exemples cette apologie générale. Supposons-nous un instant l'Académie française et composons ensemble vous et moi un quarante-unième fauteuil, un fauteuil imaginaire, que nous appelerons, si vous voulez, le fauteuil de Molière, et dans lequel, l'avenir d'autrefois étant devenu le passé d'aujourd'hui, nous aurons beau jeu à faire entrer les noms regrettables qui manquent à la liste académique.

Nous sommes en 1635 : Descartes est dans tout l'éclat de sa gloire, ce Descartes qu'on a pu nommer le plus grand philosophe de l'Europe ; qu'il inaugure

notre fauteuil. Mais il n'est pas en France? N'importe! d'injustes échos de la postérité nous reprocheraient cette omission.

Il meurt en 1650, que Rotrou le remplace, Rotrou l'un des fondateurs du Théâtre-Français et le plus digne coopérateur de Corneille. Hâtons-nous, car la mort l'attend et va le prendre cette année même; une mort héroïque, le martyre du dévouement à ses concitoyens frappés de l'horrible fléau de la peste. Ce trépas généreux et prématuré sera, dans le XIXe siècle, le sujet d'un concours de poësie, proposé par l'Académie, et dont Millevoye sortira couronné. Mais le séjour de Rotrou est à Dreux, où l'oblige de vivre une charge de magistrature, et l'Académie est très rigoureuse sur l'article de la résidence à Paris. N'importe encore, l'Académie de 1650 a tort aux yeux des hommes de l'avenir. Rotrou est accepté; passons.

Il existe à cette époque un effrayant génie, selon l'admirable expression de M. de Châteaubriand : tout le monde a reconnu Pascal. Qu'il soit nommé! Mais Pascal n'a pas encore produit les *Lettres provinciales,* son vrai titre littéraire; et quand il les aura publiées, il se sera fait des ennemis si puissants que son élection deviendra peut-être impraticable. Puis il est encore bien jeune par les années, quoique dans toute la maturité d'une intelligence surhumaine. Attendons qu'il ait atteint quarante ans. L'Académie n'a pas pour habitude de prendre ses membres si jeunes. Et Pascal meurt à trente-neuf ans.

Oh! pour le coup, nous nommerons Molière. Mais Molière est comédien! Jamais la cour, jamais l'Église ne ratifiera cette élection. Pour être académicien on n'en est pas moins homme, on n'en est pas moins de son temps. Il nous est interdit de le nommer. Dans cent ans, quand les préjugés de cette sorte auront disparu, nous adopterons sa statue, nous ferons une ovation à son ombre, et nous proclamerons nos regrets à la face du monde, en ce beau vers :

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

Et si le XIXe siècle a, lui aussi, l'injustice de nous reprocher de n'avoir pas accueilli Molière vivant, son Académie française pourra lui répondre : Il est des préjugés rigoureux et vivaces, vous-mêmes en faites foi : pourquoi donc refusez-vous à un chanteur, artiste admirable, le ruban de la Légion-d'Honneur, sa monomanie? Pourquoi, malgré l'autorité de plusieurs exemples récents, aucun comédien de votre époque ne fait-il partie de l'Académie des beaux-arts en 1844? Nous savons bien que nul de vos comédiens n'est un Molière par le génie littéraire, mais l'Académie des beaux-arts n'est pas non plus l'Académie française par l'imposante renommée et par l'inamovibilité deux fois séculaire de sa gloire.

A Molière, mort en 1673, l'époque ne peut donner de plus noble successeur que le célèbre auteur des *Maximes*, cette œuvre profonde, si désespérante pour le cœur, et pourtant sortie d'un cœur pur. Oui, mais Larochefoucauld lui-même redoute cet honneur. Cet

homme qui ne craint pas d'affronter la mort dans la mêlée des batailles, n'ose soutenir les regards d'un public assemblé. Il s'évanouirait en prononçant son discours de réception. L'Académie ne peut pourtant pas lui en accorder la dispense, et lui-même ne veut pas être de l'Académie. Aplanissons toutes les difficultés, et qu'il en soit néanmoins.

1680 est le terme de la vie du duc. La puissante et nombreuse maison des Colbert a fait préférer Bergeret à Ménage pour le huitième fauteuil ; son influence a prévalu sur le vœu des gens de lettres ; installons le savant Ménage dans ce fauteuil supplémentaire ; car n'oublions pas que la reine Christine de Suède, plus sensible, il est vrai, au mérite de l'érudition qu'à tout autre, s'est étonnée, dans la visite qu'elle fit en 1658 à l'Académie, de n'y pas trouver son cher Ménage. Mais il faut tout dire : Ménage a composé contre l'Académie en général et contre ses membres en particulier, la *Requête des Dictionnaires*, satire mordante. N'est-il pas naturel que nous nous montrions peu zélés pour qui se moque de nous? Vous voyez néanmoins que les gens de lettres de l'Académie songeaient à lui ; car un académicien, ami de Ménage, a dit fort spirituellement, en pleine compagnie, qu'au lieu de l'en exclure pour avoir fait une pareille satire, il fallait se hâter de l'y recevoir, comme on condamne un homme qui a déshonoré une fille à l'épouser. Eh bien! la compagnie montrera encore une fois l'intention d'adopter l'auteur de la *Requête* qui l'a tant offensée. Mais Ménage sera bien vieux alors, et, contre toute

attente, lui qui vingt ans plus tôt eût été touché de cette faveur, il la refusera en disant : « Ce ne serait plus qu'un mariage *in extremis*, qui ne ferait honneur ni à l'un ni à l'autre. »

Ménage mort en 1692, son successeur, désigné par la voix publique, ne saurait être plus distingué que Regnard, ce poëte si gai, qui eut la gloire non médiocre de faire applaudir ses comédies, aux vives allures, d'un siècle qui pleurait l'incomparable Molière; mais il en est de Regnard comme de Rotrou ; il a fixé sa retraite à vingt lieues de Paris.

Regnard arrive au terme de sa carrière en 1709 ; un magnifique talent se présente pour le remplacer; c'est Rousseau le lyrique. Mais ignorez-vous que cet homme, ce poëte a trouvé le secret de séparer le talent de la vertu ; que, s'il est David à la cour, il est Pétrone à la ville? Ne connaissez-vous pas son humeur de libelliste, injuste et satirique? Oubliez-vous qu'il n'a pas un ami? que son caractère dur et altier repousse tous les gens de lettres, ses confrères? Prenez garde, son honneur est sur le point d'être flétri, et avant qu'il soit trois ans, un arrêt judiciaire le bannira de sa patrie et le fera exclure de la compagnie qu'il aura déshonorée.

Nous purifierons son fauteuil par le vertueux Mallebranche, ce célèbre métaphysicien dont les écrits sont le modèle de la clarté philosophique et de la discussion lumineuse, cet homme charmant dont la vie privée est marquée du vrai caractère du génie, la simplicité et la candeur. Mais d'Alembert vous le

dira : si l'Académie française l'adopte, vingt auteurs de tragédies sifflées, d'histoires ennuyeuses et de romans insipides vont crier à l'injustice, et déplorer surtout, avec une éloquence vraiment touchante, le malheur de la littérature, desséchée et perdue par la philosophie.

Il nous restera la ressource de le remplacer à sa mort, en 1715, par un poëte, un poëte comique, le fin, l'ingénieux, le piquant Dufresny. Mais si le talent du poëte est généralement aimé, une juste déconsidération s'attache au caractère de l'homme. C'est un dissipateur, un débauché; il vit sans conduite et comme au hasard; il épouse sa blanchisseuse aujourd'hui; que ne fera-t-il pas demain? Il se laisse aller à tous les vents, et qui sait si le peu de dignité qui lui reste n'est pas près de faire naufrage, et si sa place à l'Académie ne deviendra pas veuve de lui de son vivant même?

Le vif, l'enjoué Dancourt sera là pour lui succéder, en 1724. Mais Dancourt nous jette dans le même embarras que Molière : il est comédien comme lui, et quelle différence dans le talent!

A sa mort du moins, en 1726, nous avons un admirable choix à faire, le gai, le vrai, le profondément comique Lesage, l'impérissable auteur d'un impérissable roman qui est plus instructif que la plus instructive histoire, l'auteur aussi de la seule comédie qui rappelle Molière. Mais cet homme admirable, qui n'a ni fortune, ni cabale, ni manége, qui se laisse oublier de tout le monde, faut-il que l'Académie soit seule

à s'en souvenir? Oui, c'est convenu! Mais en même temps que des membres glorieux, la compagnie veut des confrères utiles, et la surdité totale dont Lesage est affligé s'oppose à notre désir de l'admettre; et, vraisemblablement par ce motif, peut être aussi par la conscience de quelques traits mordants dont il se reconnaît coupable envers plusieurs académiciens, lui-même n'a jamais paru songer à une place qu'il croit sans doute, sinon mieux occupée, au moins plus utilement remplie par un autre homme de lettres.

Lesage expire en 1747, et voici le chancelier d'Aguesseau qui pense en philosophe, qui parle en orateur, qui administre en sage, dont l'esprit a embrassé toutes les études, et dont l'éloge enfin, renfermé dans les bornes d'une stricte justice, peut paraître encore une exagération. L'omettre serait une faute impardonnable, et quelle réponse à faire au reproche d'un tel oubli? Aucune, sans doute, nous serions coupables et ne pourrions espérer notre pardon qu'en adoptant, quarante ans plus tard, son nom, si ce n'est son génie, dans la personne de son petit-fils.

Nous voici en 1751; le chancelier cesse de vivre, et Dumarsais se présente, Dumarsais qui a porté dans la grammaire un esprit créateur, une philosophie profonde. Mais, nous dit d'Alembert, il a eu le malheur ou la maladresse de se faire des ennemis dans une société très puissante, en voulant défendre, contre les attaques du jésuite Baltus, l'ouvrage de Fontenelle sur les oracles. Ces ennemis l'accusent d'avoir,

sur des matières encore plus délicates, des opinions libres, quoiqu'il n'ait jamais rien imprimé sur ces objets ; ils ont, par ces imputations, très mal disposé en sa faveur les suprêmes arbitres des graces, dont l'aveu est indispensable aujourd'hui pour obtenir même le fauteuil académique, sur lequel il devraient sans doute avoir moins d'inspection ou d'influence. I faut donc qu'au grand regret de la compagnie et du public il soit exclu, par cette cabale et un peu par son imprudence, d'une place à laquelle son mérite lui donne des droits incontestables. Non certes, et qu'il soit nommé.

Accueillons, en 1756, le fils du grand Racine, dont l'éloge sera complet quand on aura dit qu'il ne fut pas indigne d'un tel père. Que de droits son nom et ses ouvrages lui donnent à cette distinction ! Et ces droits ne sont combattus par aucune considération particulière. Si nous ne pensions pas à lui, ce serait une de nos erreurs. (Oh ! qu'en 1762, plutôt que de nommer Voisenon à la place de Crébillon, qui occupait ce fauteuil d'où sortit *Athalie*, il eût été de bon goût d'y asseoir, d'un accord unanime, le modeste vieillard qui n'y songeait pas, et de payer en passant, par l'adoption du fils, la dette de gloire immortelle contractée envers le père ! Pends-toi, Voltaire, tu n'y as pas réfléchi !) Hélas ! l'élection de Racine n'eût sans doute pas été approuvée de Louis XV : le poëte était atteint et convaincu du crime horrible... de jansénisme !!!

Qu'en 1763, l'abbé Prévost, à qui il reste seule-

ment quelques mois de vie, succède à Louis Racine; l'abbé Prévost, ce cœur ardent, cette imagination féconde, ce travailleur infatigable, qui, marchant lourdement à la postérité avec un bagage de cent cinquante volumes, y arrive radieux et dispos, et s'y maintiendra triomphalement et éternellement avec un épisode de quelques pages. Mais cet homme flottant, aujourd'hui jésuite et demain soldat, tantôt bénédictin austère et macéré, tantôt joyeux et prodigue viveur, ce mois-ci en France, le prochain en Hollande et le suivant en Angleterre, n'a pas la moindre consistance dans le caractère ou dans les idées.

Cette même année, terme de l'existence de Prévost aussi bien que de Racine, nous tendons la main à Piron. Piron connu surtout de la foule par l'incroyable bonheur et la vivacité de ses réparties, par l'obscénité de quelques opuscules, a droit à l'admiration des gens de lettres de tous les temps, par l'œuvre comique en vers la plus forte de tout son siècle, malgré Gresset et Destouches, par la comédie la plus littérairement gaie de notre répertoire, après les *Femmes Savantes*. Nous le nommons, voyez ; son nom est inscrit sur la liste académique, mais raturé. Qui l'a inscrit ce nom? l'Académie! Qui l'a raturé? Boyer, l'évêque de Mirepoix, par la main de Louis XV !

Quel homme pour remplacer Piron en 1773! Le citoyen de Genève, l'écrivain au style savant, l'orateur à l'éloquence entraînante et persuasive, le hardi

novateur et l'esprit convaincu. Mais, personne ne l'ignore, ce céleste législateur d'une famille ou d'une nation d'anges sait fort peu vivre avec les hommes; et qu'on nous dise, je vous prie, de quelle compagnie il peut être, à supposer même qu'il le veuille.

Génie divin, homme fiévreux, nous te donnons pour successeur, en 1778, celui que tu aimas tant; Diderot. Mais Louis XVI acceptera-t-il jamais le fougueux rédacteur de l'*Encyclopédie?* Louis XV a bien accepté d'Alembert. Mais d'Alembert n'est pas ce généreux imprudent que voici, cet ardent coryphée de l'athéisme, qui jette sa pensée indiscrète à tout venant.

Nous sommes arrivés à 1784; c'est l'année de la mort de Diderot, c'est l'année précisément où Beaumarchais est à l'apogée de sa réputation : on lui joue le *Mariage de Figaro*. Mais cet homme, qui s'est peint tout entier dans ses œuvres, est, comme elles, un étrange composé de verve bouffonne et de cynisme éhonté, de grâce et de mauvais goût; c'est un mélange bizarre d'orgueil avec l'absence totale de dignité. Mais la vie de cet homme est un long combat; ce hardi lutteur, cet athlète infatigable va transformer l'Académie en une arène. Il fera scandale, c'est son instinct, c'est sa politique. Attendons que l'âge ait abattu son ardeur inquiète. Pouvons-nous prévoir qu'une révolution sociale est là qui anéantira notre compagnie!

Lui mort en 1799, existe-t-il, que vous sachiez, un esprit de quelque valeur qui ne soit pas de l'une

des classes de l'Institut? Et les places de l'Institut ne se cumulent pas. Usons donc de notre privilége de prescience, et devinons Millevoye qui éclot à la poésie, qui trouvera dans son cœur quelques pièces de vers d'un sentiment exquis; devinons aussi sa mort précoce, sans laquelle il devenait à coup sûr un des quarante; puis, élisons après lui, en 1816, Paul-Louis Courier, l'inimitable écrivain contemporain dont notre époque oublieuse ne parle point assez, ce Lafontaine du pamphlet, cet ingénieux et poëtique grec du temps de Périclès, ressuscité français du XIXe siècle, celui-là dont l'Académie des inscriptions, qui le négligea, éprouva si cruellement la spirituelle rancune.—Oui! mais vous qui parlez, faites donc accepter cette élection à la cour.

Enfin, ce quarante-unième fauteuil, inauguré par Descartes, rehaussé par Pascal, Molière, d'Aguesseau, Jean-Jacques, clôturerait brillamment la riche série des noms de ses possesseurs par le nom populaire de Béranger, que nous y inscririons de nos jours. Mais Béranger n'est pas de l'Académie française, parce qu'il ne *veut* pas en être.

Nous ne croyons pas avoir oublié, dans cette succession fictive, aucun nom d'une grande valeur; mais nous en avons négligé plusieurs d'une valeur moins réelle, et qui sont peu regrettables. Pourtant il est encore un homme que nous ne nous pardonnerions pas de ne point mentionner ici; c'est l'intéressant et vertueux Vauvenargues. Si nous n'avons point parlé de lui parmi les autres, c'est qu'il mourut à trente-deux

ans, presque aussitôt après la publication de son immortel ouvrage, l'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain*. S'il eût vécu, il était inévitablement prédestiné au fauteuil, par son talent et par l'amitié qui l'unissait aux membres les plus influents de l'Académie.

Convenons donc que, pour un période de deux cents ans, le nombre n'est pas si effrayant des hommes de talent qui n'ont pas fait partie de l'Académie. Convenons en outre que la plupart d'entre eux ont été laissés de côté par des motifs plausibles en tout temps, d'autres par des raisons qui, valables à certaines époques, ne seraient plus de mise aujourd'hui. Déjà, au sujet de Rotrou, de Larochefoucault, de Regnard et de Lesage, l'Académie fit dans le siècle dernier cette confession, par la bouche de d'Alembert son secrétaire : « La compagnie, moins attachée maintenant à des lois qu'on doit oublier en faveur du mérite rare, irait sans doute au-devant de ces quatre hommes, s'ils existaient encore. N'accusons pourtant pas nos prédécesseurs de n'avoir pas osé violer ces lois, dont les circonstances pouvaient exiger alors l'observation scrupuleuse; peut-être à leur place, aurions-nous fait comme eux; mais croyons qu'à la nôtre ils feraient comme nous.

» Après cette discussion impartiale des vues qui dirigent l'Académie dans ses élections, et des différents choix qu'elle a pu faire, poursuit d'Alembert, on en trouvera peu qu'elle ait réellement à se reprocher; il en restera seulement ce qu'il sera nécessaire

pour prouver ce qu'on ne savait que trop : que les corps, aussi peu infaillibles que les particuliers, paient comme eux le tribut à l'erreur et à la fragilité humaines. Peut-être même demeurera-t-on convaincu par cet examen qu'il est peu de corps qui, durant un long espace de temps, ne se soient plus souvent égarés qu'elle dans le choix de leurs membres.

» N'espérons pas néanmoins que des observations si justes imposent silence à ces détracteurs éternels de l'Académie, qui, s'en voyant exclus à jamais par la perversité de leur caractère ou la nullité de leur talent, lui reprochent avec une affectation fastidieuse de n'avoir pas jugé dignes d'elle quelques noms qu'elle aurait dû adopter. Ces inexorables censeurs, toutes les fois qu'ils auront à parler d'un écrivain illustre qui n'a point été assis parmi nous, continueront à remarquer avec complaisance qu'il ne fut point de l'Académie, en ajoutant tout bas cet à-parte momodeste : je n'en serai pas non plus, et j'essuyerai la même injustice. Laissons-les se consoler et se venger obscurément de l'oubli où ils se voient condamnés; laissons-les se nourrir paisiblement de leur propre suffrage, et se flatter que la postérité les dédommagera de l'inepte mépris de leurs contemporains. Ils ressemblent à ce poëte Lainez dont on a imprimé un recueil de vers que personne ne lit, et à qui un académicien, apparemment peu difficile, demandait un jour pourquoi *il n'avait pas voulu* être son confrère : qui vous jugerait, répondit ce pauvre poëte ? réponse qui a été citée comme un mot excellent dans plusieurs

celui qui a le plus d'aptitude aux choses de l'imagination. Oui, de toutes parts les encouragements manquent à la littérature. Eh! le peu que nous sommes tous, à qui le devons-nous cependant? A l'homme de lettres qui a fait 89 sans qu'on puisse l'accuser d'avoir fait 93. A qui devez-vous d'être députés, vous tous? à l'homme de lettres, dont vous ne prenez souci! Vous d'être pair, monsieur? vous, qui seriez tout au plus un obscur sous-officier obéissant à des chefs de race, d'être aujourd'hui maréchal de France? vous, qui seriez un opulent peut-être, mais à coup sûr un simple filateur, de devenir demain ministre? à l'homme de lettres, lequel a émancipé l'homme!

Eh! bien, l'homme public, loin de jeter un regard sur la littérature, s'en détourne et voudrait l'étouffer. A peine si, entre un ministère qu'il renverse et un ministère qu'il rebâtit, il lui jette une honteuse aumône. Et puis il se plaint qu'elle soit vile! Malheureux, c'est toi qui l'avilis. Ce ne sont pas des aumônes qu'il lui faut, mais des récompenses publiques, hautement avouées, et des palmes. Si tu la jettes sur le pavé, pourquoi t'étonner quand tu la trouves dans la boue? Singulière aberration de nos législateurs! C'est de la basse littérature que leur viennent toutes ces taquineries qui les irritent, ces blessures où elle fait couler du fiel, ces calomnieuses imputations propres à dégoûter de la vertu, et c'est pour elle, en dernière analyse, qu'ils font tout. D'où vient? c'est que leur dotation mesquine est arrachée à leur haine secrète par la pudeur, par la crainte de l'opinion publique,

et qu'elle n'est pas votée, large et nationale, par l'amour. Que s'ensuit-il ? l'écrivain de mauvais aloi et indigne de ce nom, celui qui enlève un homme à l'État sans en donner un aux lettres, peut dérober à la nation un secours, et le noble écrivain ne pourrait trouver une récompense. Or, faire l'aumône à l'homme de lettres qui ne mérite que l'aumône, c'est une pitié mal entendue, funeste ; mais encourager l'homme de lettres qui mérite des encouragements, c'est une loi, c'est un devoir pour tout homme d'État. L'écrivain est un ouvrier public, il a droit à des dotations nationales.

Et tout ceci reste vrai du particulier au général ; un exemple seulement : que le besoin d'une scène vraiment littéraire, et par conséquent utile et morale, soit généralement ressenti, le privilége en sera refusé ou bien accordé à des conditions qui le rendent dérisoire ; et l'homme d'une véritable valeur sera forcé de s'amoindrir dans le vaudeville. Mais demandez le privilége d'un théâtre de dixième ordre ; vous aurez mille chances de l'obtenir. Pourtant que résultera-t-il de ce nouveau privilége? C'est qu'il créera tous les ans cent nouveaux hommes de lettres, de ceux-là qui, après avoir signé un quart de vaudeville, ne trouvent plus d'autre carrière digne de leur génie ; c'est qu'il créera tous les ans vingt nouveaux acteurs, de ceux-là qui déshonorent l'art et font honte à l'homme.

Quant au public, autrefois celui qui voulait lire un bon livre l'achetait; aujourd'hui on le loue ; et la

dame élégante ne rougit pas de feuilleter de ses doigts gantés le beau roman, déjà défloré et sali par sa cuisinière.

S'il est prouvé, — et que n'est-il du fait de notre histoire de nous appesantir d'avantage sur cette matière, et de descendre à plus de détails : il y a ici tout un bon livre à faire ! — s'il est prouvé que les encouragements manquent aux lettres, qu'au moins l'Académie française apporte sa petite part de correctif et d'atténuation au mal. Dans notre beau pays de France tout ce qu'on sème on le recueille ; et si la génération qui a suivi l'établissement de l'Académie a été la plus grande génération littéraire de notre pays, ce n'est point seulement au hasard, à une largesse inaccoutumée de la Providence qu'il faut en attribuer la merveille. Jamais l'impulsion littéraire ne fut plus fortement imprimée aux esprits que par la main de Richelieu et sa création de l'Académie. Si, selon la belle expression de Montesquieu, ce grand ministre destina Louis XIV aux grandes choses qu'il fit depuis, il destina tout autant les lettres aux grands prodiges qu'elles enfantèrent. Et quand furent-elles autant applaudies, caressées, encouragées, fêtées que sous ce monarque et sous la savante administration de Colbert ? A quelle époque les écrivains et les artistes furent-ils plus considérés et des grands et du prince ? Ils le méritaient par leurs talents, direz-vous ; d'accord ! Mais n'étaient-ils pas amenés à le mériter par cette considération dont ils se voyaient l'objet ? par ces récompenses qui allaient les chercher ? Abandonnées aujourd'hui à

elles-mêmes, il faut bien que les lettres cherchent à se suffire. Désespérant de pouvoir se suffire par la qualité, elles ont espéré se sauver par la quantité. O littérature, expression de la société! la société de nos jours fait marché de tout, tu t'es faite marchande. Elle a hâte de vivre et de bien vivre; tu t'es hâtée de te précautionner contre la faim; mais trop hâtée sans doute. Sous combien de faces le mot de Buffon est vrai, qui dit : le génie, c'est la patience ! Oui, la patience est le seul génie peut-être qui manque à notre époque. C'est un tort, c'est un malheur : un tort que l'homme de lettres ne devrait pas avoir, un malheur que l'homme public pourrait empêcher.

Que voulez-vous? la perspective desséchante, mais parfaitement probable, de l'hôpital, a amené naturellement l'écrivain à se mettre en passe d'acheter un château; mais au détriment de quelle gloire peut-être ! C'est à en concevoir un deuil profond, que de considérer l'effrayant gaspillage, qui se pratique aujourd'hui, de talent et même de génie. Quel beau nom aurait pu léguer à la postérité tel de nos contemporains qui se fût contenté de produire dix volumes en sa vie! Dix volumes, c'est cependant bien honnête! Mais quand il jette ses regards autour de lui, que voit-il? L'abandon. Qu'une place soit vacante même à l'Académie, une place modeste, non pour la gloire, mais pour la position, qui craint-il trop souvent de voir nommer pour la remplir? Un homme politique.

Oui, l'Académie, docile à l'esprit du siècle, a fait disparaître de son sein le grand seigneur; mais que

l'homme politique ne le remplace pas! Eh! n'a-t-il pas assez, cet ambitieux, de sa double tribune? n'est-il pas aujourd'hui député, pair demain? ne passe-t-il pas de la chaire nationale aux conseils royaux? ne sont-ils pas pour lui tous les honneurs, toutes les dignités, tous les hauts emplois largement rétribués de richesses et de cordons? lui faut-il encore l'Académie? Que celle-ci y prenne garde! la plus sainte partie de sa mission aujourd'hui est de moraliser l'homme de lettres, ce grand moraliseur des nations; car si la littérature est l'expression de la société, comme l'a dit un académicien par ordonnance qui méritait de l'être par élection, n'est-il pas aussi vrai de dire que la société est le reflet de la littérature? Voyez à toutes les époques de l'histoire: la génération active a toujours pratiqué ce que lui a prêché la génération spéculative qui la précédait. Le grand fléau de la littérature contemporaine, c'est qu'elle produit sans mesure et partant sans conscience; — à cela près, plus d'œuvres obscènes, dont le dégoût public aurait d'ailleurs fait promptement justice; plus de prédications systématiques d'athéisme et d'immoralité; — on peut croire avec quelque fondement que ce vice deviendrait moins général, si l'homme de lettres pouvait se promettre en perspective, avec plus de sécurité, la douce récompense, l'honorable retraite des vieux jours au fauteuil académique. Notre pauvre nature humaine est façonnée de telle sorte que, désespérer d'obtenir la récompense est pour elle un motif de ne pas chercher

à la mériter. Que les palmes littéraires soient donc entièrement réservées aux hommes uniquement littéraires; et quelque honorables d'ailleurs, il faut le reconnaître, que soient les hommes politiques; quelque talent d'orateur qu'ils possèdent, talent fort littéraire, nous en convenons, c'est à d'autres de leur en tenir compte, et non pas à vous, hommes de lettres de l'Académie, écartez-les! Sur ce terrain, nous trouvons encore un de vos nobles aïeux, d'Alembert; permettez-nous de reproduire ses sages réflexions, revêtues d'une forme si élégante et si philosophique à la fois; elles se rattachent à notre objet, au moins par un côté, le bien que fait à la littérature l'honorable ambition du fauteuil; et cette ambition sera d'autant plus générale qu'elle aura plus de probabilité d'être un jour satisfaite :

« L'Académie française est l'objet de l'ambition, secrète ou avouée, de presque tous les gens de lettres, de ceux même qui ont fait contre elles des épigrammes bonnes ou mauvaises, épigrammes dont elle serait privée, pour son malheur, si elle était moins recherchée. Quelques écrivains, il est vrai, affectent de mépriser cette distinction avec autant de supériorité que s'ils avaient droit d'y prétendre; on ne devinerait pas, en les lisant, sur quoi ce mépris est fondé; aussi personne n'est-il la dupe de cette morgue d'emprunt, et, si j'ose m'exprimer ainsi, de cette vanité rentrée qui, pour se consoler de l'indifférence qu'on lui montre, feint de repousser ce qu'on ne pense point à lui offrir. Malgré ce faux dédain et cet orgueil

de commande, l'empressement général des gens de lettres pour l'Académie n'en est ni moins réel, ni moins estimable, et quel bien cette ambition ne peut-elle pas produire entre les mains d'un gouvernement éclairé ? (Ajoutons et de l'Académie française elle-même.) Plus il attachera de prix aux honneurs littéraires et de considération à la compagnie qui les dispense, plus la couronne académique deviendra une récompense flatteuse pour les écrivains distingués qui joindront au mérite des ouvrages l'honnêteté dans les mœurs et dans les écrits. Celui qui se marie, dit Bacon, donne des ôtages à la fortune. L'homme de lettres qui tient ou qui aspire à l'Académie donne des ôtages à la décence. Cette chaîne, d'autant plus puissante qu'elle est volontaire, le retiendra sans effort dans les bornes qu'il serait peut-être tenté de franchir. L'écrivain isolé, et qui veut toujours l'être, est une espèce de célibataire qui, ayant moins à ménager, est par là plus sujet ou plus exposé aux écarts. L'autorité, il est vrai, peut l'obliger à être sur ses gardes ; mais n'est-il pas plus doux et plus sûr d'y intéresser l'amour-propre ? S'il y avait eu une Académie à Rome, et qu'elle y eût été florissante et honorée, Horace eût été flatté d'y être assis à côté du sage Virgile son ami : que lui en eût-il coûté pour y parvenir ? d'effacer de ses vers quelques obscénités qui les déparent ; le poëte n'aurait rien perdu, et le citoyen aurait fait son devoir. Par la même raison, Lucrèce, jaloux de l'honneur d'appeler Cicéron son confrère, n'eût conservé de son poëme que les mor-

ceaux sublimes où il est si grand peintre, et n'aurait supprimé que ceux où il donne, en vers prosaïques, des leçons d'athéisme, c'est-à-dire où il fait des efforts, aussi coupables que vains, pour ôter un frein à la méchanceté puissante et une consolation à la vertu malheureuse. »

Ne désespérons pas de voir s'opérer petit à petit la réforme utile que nous demandons. L'Académie française est essentiellement progressive : elle procède avec une sage lenteur ; mais enfin elle arrive ; et l'on peut lui appliquer avec raison, comme l'a fait M. le comte de Sainte-Aulaire, ce mot sublime d'un père de l'Église parlant de la Divinité : elle est patiente, parce qu'elle est immortelle. Il vaut peut-être mieux pour un corps faire, avec circonspection, un seul pas en avant dans le cours de tout un siècle, que d'en faire dix et d'être ensuite obligé de rétrograder de deux, ce qui ôte la foi.

Nous ne descendrons pas à discuter ici, en terminant, la question de savoir si l'Académie française est utile. Cette question, long-temps débattue par la mauvaise foi, ne fait plus aujourd'hui l'ombre d'un doute. Mais il faut le proclamer à la face de notre siècle *utilitaire*, qui fait profession d'ajouter à la juste admiration que doivent inspirer les savants tout ce qu'il retranche de l'adoration que devraient lui inspirer les gens de lettres ; de notre siècle, qui décore uniquement du titre d'hommes sérieux ceux-là qui s'occupent de matières immédiatement et physiquement applicables : l'homme de lettres, le poëte

est l'apôtre, le missionnaire de l'idée; et l'espèce humaine a plus besoin de l'idée que du pain même qui la nourrit. Le pain c'est le nécessaire, qui alimente; l'idée c'est le superflu, qui seul fait vivre. Loin de nous la pensée de rabaisser en rien les savants : tout s'enchaîne dans le domaine de l'esprit; qui n'estimerait pas les sciences serait-il digne d'aimer les lettres? Mais on peut répéter les paroles de Fontanes dans la séance d'installation des quatre académies, le 24 avril 1816 : « Je ne crains point de le dire, et je m'appuie en ce moment sur l'autorité de ces grands hommes qui portèrent une haute philosophie dans la culture des sciences : un peuple qui ne serait que savant pourrait demeurer barbare; un peuple de lettrés est nécessairement sociable et poli. » Aussi a-t-on eu beau reléguer l'Académie française au troisième rang d'abord, puis au second des classes de l'Institut; c'est toujours elle la fille aînée de l'intelligence, elle l'Académie vivante et prééminente. A elle la popularité, popularité de l'apothéose, et popularité de l'attaque, de l'injure même : la vie n'est-ce pas la lutte? Un membre de toute autre classe de l'Institut meurt, ce n'est qu'un fait; qu'il meure un membre de l'Académie française, c'est aujourd'hui comme toujours, un événement; et il en sera éternellement ainsi en dépit du prosaïsme et du positivisme desséchants. Que le monde, cet étrange composé où l'habileté est si souvent imaginaire, où le succès naît tant de fois du hasard, où les fortunes se fondent généralement par tant de moyens coupa-

bles (quelle effrayante supputation que celle des qualités mauvaises non pas peut-être indispensables, mais parfaitement utiles pour faire fortune!), que le monde appelle toujours rêveur l'homme de lettres, le poëte. Qu'est-ce qui nous sauve du désanchantement, du désespoir, du dégoût, de l'infamie de la réalité? c'est le rêve. Va donc, poëte, et sois toujours le rêveur de l'humanité!

HISTOIRE DES QUARANTE FAUTEUILS.

I

LE FAUTEUIL DE FLÉCHIER.

LE FAUTEUIL DE FLÉCHIER.

I

GODEAU.

1634

Antoine Godeau, évêque de Grasse et ensuite de Vence, naquit à Dreux en 1605. Tout jeune encore, il s'était adonné à la poésie; et, comme Conrart était un peu de ses parents, il lui envoyait à Paris, du fond de sa province, ses essais de prose et de vers, sur lesquels il lui demandait timidement des avis. Les personnes auxquelles Conrart en donna connaissance les goûtèrent beaucoup, ce qui le décida à réunir dans sa maison quelques hommes de lettres, sous prétexte de leur en faire la lecture. Ces réunions établirent la réputation de Godeau, et elles ont été, comme on a pu le voir dans notre histoire générale, le berceau de l'Académie française.

Le jeune poëte vint se fixer à Paris, où il eut le

bonheur de plaire à tout ce que la ville et la cour avaient de plus spirituel et de plus poli. Il devint bientôt le faiseur à la mode de l'hôtel de Rambouillet, et l'écrivain favori de Mlle de Rambouillet, Julie d'Angennes, dont il fut appelé le nain, à cause de sa petite taille. Donc le *nain de Julie* dut l'origine de son élévation à une circonstance assez singulière, à un bon mot du cardinal de Richelieu. Il avait paraphrasé en vers, fort beaux pour le temps, le *benedicite omnia opera domini domino*, et dédié son œuvre au grand ministre. En ce moment-là même l'évêché de Grasse se trouvait vacant. « M. l'abbé, lui dit le cardinal, en le remerciant avec un gracieux sourire, vous m'avez donné *benedicite*, et moi je vous donnerai *Grasse*. En effet, quelques jours après Godeau recevait l'investiture de l'évêché, et on l'appelait monseigneur de Grasse. Il sut se montrer digne de cette haute position, en remplissant pieusement et avec une touchante sollicitude tous les devoirs de son ministère sacré.

Voici un trait de modestie et de modération à proposer aux écrivains de tous les temps: « Lorsque l'*Histoire ecclésiastique* de M. Godeau, déjà évêque, commença à paraître, dit un contemporain, le P. Lecointe, de l'Oratoire, se trouva chez un libraire avec quelques savants. M. Godeau y était aussi. Il avait eu soin de cacher toutes les marques de sa dignité, qui auraient pu le faire reconnaître. La conversation roula sur cette nouvelle histoire; et, suivant la coutume assez ordinaire aux savants, on en parla avec

beaucoup de liberté. Le P. Lecointe convint qu'il y avait beaucoup de choses excellentes dans cet ouvrage; qu'on ne pouvait rien lire de plus judicieux que ses réflexions; mais il ajouta qu'il aurait souhaité plus d'exactitude dans les faits et plus de critique. Il fit ensuite remarquer quelques endroits qui l'avaient le plus frappé. M. Godeau écoutait sans rien dire. Après le départ de ce père, il eut grand soin de savoir son nom et sa demeure. Le même jour il se rendit à l'Oratoire et se fit annoncer. On peut s'imaginer quelle fut la surprise du P. Lecointe lorsqu'il le vit : il lui fit des excuses de son indiscrétion. Le prélat le remercia au contraire de sa sincérité, le pria de continuer ce qu'il avait commencé le matin, et lui fit cette prière avec tant d'instance qu'il ne put lui refuser sa demande. Ils lurent ensemble cette histoire sur laquelle le P. Lecointe fit d'amples remarques. Le prélat, après l'avoir remercié, en profita dans une nouvelle édition. Depuis ce temps il honora le P. Lecointe de son amitié. »

Godeau mourut à Vence le 21 avril 1672. Il n'était pas encore ecclésiastique lors de la fondation de l'Académie. Il fut le troisième désigné par le sort pour prononcer un de ces discours de chaque semaine imposés par les statuts, et il le fit *contre l'éloquence*.

Selon la loi que nous nous sommes imposée, nous ne donnerons pas la longue nomenclature de ses opuscules et de ses œuvres. Aujourd'hui elles sont tout au plus consultées, mais on ne les lit plus. Il nous arrivera plus d'une fois sans doute, dans le cours de cet ouvrage,

d'en dire autant de quelques autres académiciens. Qu'on n'en prenne pas pourtant occasion de prétendre qu'ils sont indignes de nous occuper. Ils ont contribué pour leur part à nous faire ce que nous sommes; et puis, ne suffit-il pas qu'ils aient été du nombre des esprits éminents de leur époque pour justifier le choix que l'on fit d'eux? De nos jours, un père complaisant peut se dire de son fils au berceau : J'en ferai un homme de lettres, et, s'il ne joue pas trop de malheur, le voir arriver à une médiocrité tout aussi supportable que beaucoup d'autres. Mais alors, vers l'an 1635, pour songer à aligner quelques hémistiches, à rassembler quelques phrases de prose, il fallait une vocation bien prononcée, une sorte d'instinct créateur. — Ceci soit dit à propos de Godeau, puisqu'il est le premier que nous mentionnons, mais non pas précisément à cause de lui. Lui, il a joui d'une haute estime parmi ses contemporains; il a même été de mode de dire, pour exprimer un ouvrage bien fait : c'est du Godeau! On lui reprochait cependant avec raison de composer trop vite et d'être un peu lâche et diffus. Aussi a-t-il immensément écrit; c'était une facilité, une fécondité sans exemple. Il disait, au reste que le « paradis d'un auteur c'était de composer; que son purgatoire c'était de relire et retoucher ses compositions; mais que son enfer c'était de corriger les épreuves de l'imprimeur. »

Chapelain, qui pouvait manquer de goût pour lui-même, mais qui appliquait une critique éclairée et savante aux œuvres d'autrui, parle de Godeau dans les

termes suivants en son volume de mélanges de littérature : « C'était, au sentiment de tous les savants, un très habile homme. Il nous a laissé de très bons ouvrages. Ses éloges des empereurs et des évêques sont, à mon avis, des pièces incomparables. » Pourtant c'est à peine si l'on a retenu en tout de cet auteur fécond les quelques stances que Corneille n'a pas dédaigné de copier dans *Polyeucte*. Autant en arrivera-t-il d'une foule d'écrivains, fort estimables d'ailleurs, de notre temps et de l'avenir. Ne nous en plaignons pas : l'excès de la richesse en entraîne la prodigalité, le gaspillage. Gloire donc à ceux qui surnagent dans le vaste fleuve d'oubli ! honneur à ceux qui filent entre deux eaux ! et plutôt paix que satire à ceux qui y demeurent profondément plongés !

II

FLÉCHIER.

1673

Quelques-uns ont prétendu qu'il était de race noble, d'autres l'ont contesté. Qu'importe ? A ces fils de leurs œuvres les vertus et les talents sont les vrais, les seuls titres de noblesse : quiconque est digne d'occuper de lui la postérité n'a pas besoin d'ancêtres. Quoiqu'il en soit, ses parents étaient pauvres, et il les perdit de bonne heure. Sa jeunesse fut humble

et abondonnée. Heureusement il avait pour oncle maternel un excellent homme, le père Hercule Audifret., supérieur-général de la doctrine chrétienne, et il reçut de lui une éducation libérale, ce premier des biens. Parvenu à l'âge de seize ans, il s'enrôla lui-même dans cette congrégation, y resta tant que vécut son oncle, et y serait sans doute resté toute sa vie, pour en devenir l'ornement et peut-être la gloire, si le général qui succéda au P. Audifret n'avait voulu imposer à ses subordonnés de nouveaux réglements que Fléchier, pour son compte, ne crut pas devoir accepter.

Libre, mais dénué de ressources, il vint donc à Paris tenter la fortune. Jusque là il avait consacré ses jours à des travaux qui lui paraissaient légers parce qu'ils n'étaient pas commandés par les premiers besoins de l'existence; ce n'avait été pour lui que des jeux d'esprit, à l'exception cependant d'une oraison funèbre, celle de l'archevêque de Narbonne, Claude de Rebé, qu'il avait composée et apprise en dix jours, et qui avait eu un grand retentissement dans la province de Languedoc. Désormais il commençait le triste apprentissage de la vie : lui qui devait un jour se faire un nom glorieux par son éloquence, il lui fallut accepter, pour vivre, l'occupation modeste de catéchiseur d'enfants dans une paroisse. En même temps il s'essayait, pour se faire connaître, à des poésies latines et françaises. Il composa notamment une description en vers latins du fameux carrousel que donna Louis XIV en 1662; et, comme

le dit d'Alembert, cette description fit d'autant plus d'honneur au poëte, qu'il était très difficile d'exprimer, dans la langue de l'ancienne Rome, un genre de divertissement et de spectacle que l'ancienne Rome n'avait pas connu, et pour lequel Virgile et Ovide auraient été presque obligés de créer une langue nouvelle. De catéchiste il était devenu, sur ces entrefaites, précepteur du fils de Lefèvre de Caumartin, depuis intendant des finances et conseiller d'État. Une fois admis dans une sphère distinguée, car le père de son élève recevait dans sa maison l'élite du grand monde de ce temps, Fléchier ne tarda pas à se faire des amis, des partisans et des protecteurs illustres, que son amabilité et ses talents attirèrent vers lui, et que lui conservèrent l'aménité de son caractère et la pureté de sa conduite. Bientôt le duc de Montausier lui-même, gouverneur du Dauphin, s'intéressa à lui, et lui donna l'emploi de lecteur auprès du prince son élève.

Chargé successivement de prononcer plusieurs oraisons funèbres, Fléchier s'en acquitta avec un tel succès que ses contemporains semblèrent un instant vouloir le placer à côté de Bossuet, qui cependant avait déjà composé les deux oraisons funèbres de la reine d'Angleterre et de sa fille, deux de ses chefs-d'œuvre. Celle de Turenne mit le comble à la réputation de Fléchier, et dès-lors les faveurs de l'Académie et celles de la cour lui furent acquises. Louis XIV lui donna d'abord l'abbaye de St-Séverin, la charge d'aumônier de Mme la Dauphine, et plus

tard l'évêché de Lavaur. A cette occasion, ce roi qui savait si bien récompenser tous les talents et qui le faisait avec tant de grâce, lui dit : « Je vous ai fait un peu attendre une place que vous méritiez depuis long-temps ; mais je ne voulais pas me priver sitôt du plaisir de vous entendre. » Peu d'années après, Fléchier dut échanger le siége de Lavaur contre celui de Nîmes ; quoique ce dernier évêché fût d'une bien autre importance et plus richement rétribué que l'autre, il ne se résigna qu'avec la plus grande peine à se séparer de son premier troupeau. Il s'en expliqua dans une lettre pleine d'onction et de larmes ; et le roi fut obligé, pour vaincre ses refus de lui représenter que ce n'était pas une plus haute position qu'on lui donnait, mais un but plus difficile à son zèle et à ses talents ; qu'à Nîmes enfin il serait bien plus utile à l'Église et à l'État que s'il s'obstinait à rester à Lavaur. Ce dernier motif le décida ; et en effet, le bien qu'il avait opéré dans son premier diocèse était grand ; celui qu'il fit à Nîmes fut immense. Les calvinistes étaient en très grand nombre dans cette province. Sa prudence, sa douceur et son éloquence en ramenèrent quelques-uns, et le firent aimer de tous. Ému des malheurs qu'attiraient sur eux leurs croyances, il compatissait toujours à leurs douleurs et les soulageait quelquefois. Il adoucissait souvent l'inexorable sévérité de l'intendant Baville, au point que ce dernier disait un jour à propos d'un démêlé dans lequel Fléchier l'avait amené à plus de mansuétude : *Il m'a fait changer du blanc au noir. — Dites du noir au*

blanc, ajouta Fléchier. Il répandait ses aumônes avec une prodigalité immense. Hérétiques ou romains, tous indistinctement y avaient une égale part, s'ils y avaient un droit égal par leur misère. Sa charité inépuisable se surpassa surtout dans la disette de 1709. On ne comprenait pas que son ardeur pût suffire à tant de travaux, sa bourse à tant d'aumônes; et, comme on lui représentait l'excès de son dévouement: Sommes-nous évêques pour rien, s'écriait-il! Enfin sa bienveillance, ses vertus pastorales, sa tolérante bonté l'avaient rendu tellement populaire que les plus fanatiques même des protestants des Cévennes respectaient les lieux habités par lui et portaient ailleurs leurs ravages, spectacle étrange et touchant de l'ascendant d'un noble caractère, et qui se reproduisait une seconde fois dans une seule époque: car en ce temps-là même l'archevêque de Cambrai, l'adorable Fénélon, jouissait d'une sécurité parfaite, tandis que les ennemis de la France dévastaient la frontière voisine.

Un jour Fléchier eut un songe qui lui parut être un avertissement de sa mort prochaine. Il fit venir un sculpteur et lui commanda de faire le dessin de son tombeau qu'il voulait très modeste. L'artiste en fit deux; mais quand il voulut les présenter, les neveux de l'évêque s'y opposèrent, ne voulant pas que ces images de mort prissent racine dans l'esprit de leur oncle. Quand Fléchier apprit cette circonstance: « Mes neveux font peut-être ce qu'ils doivent, dit-il au sculpteur, mais faites ce que je vous ai demandé. »

Puis il choisit le plus simple des deux dessins, et ordonna qu'on l'exécutât promptement. Il mourut quelques jours après, à Montpellier, le 16 février 1710, dans sa soixante-dix-huitième année, pleuré de quelques-uns et regretté de tous. Par une singularité remarquable, son oraison funèbre, qui avait été composée par un orateur médiocre, ne fut pas prononcée, et lui qui avait tant et si bien loué les autres, il ne lui fut pas donné d'entendre son éloge suprême du fond de sa tombe encore entr'ouverte.

Les titres principaux de Fléchier à l'admiration de la postérité sont l'*Histoire de Théodose-le-Grand* et ses *Oraisons funèbres*. Le premier de ces ouvrages est écrit d'un style brillant, et il est d'une scrupuleuse exactitude de faits. Les nobles qualités et les défauts de Théodose y sont appréciés à leur juste valeur. Cette histoire avait été composée sous les yeux de Bossuet, comme une espèce de *Cyropédie* à l'usage du Dauphin ; elle est digne du but qu'elle se proposait de faire de ce prince un roi grand et religieux. Quant à ses oraisons funèbres, qui sont dans toutes les mains, leur premier mérite, leur mérite moral, c'est la vérité dans la louange. Avant Fléchier, l'oraison funèbre ne se composait que de mensonges artistement arrangés; mais lui, il sut faire des éloges des morts autant de leçons pour les vivants. « Dans tous ses discours, dit d'Alembert, l'orateur, même en s'élevant au-dessus de son sujet, ne paraît jamais en sortir ; il sait se garantir de l'exagération, qui, en voulant agrandir les petites choses, les fait paraître

plus petites encore ; il respecte toujours la vérité, si fréquemment et si scandaleusement outragée dans ce genre d'ouvrages, et l'on ne voit point chez lui le mensonge, qui assiége les grands pendant leur vie, venir ramper encore autour de leur tombe pour infecter leur cendre d'un vil encens, et pour célébrer leurs vertus devant un auditoire qui n'a connu que leurs vices. Fléchier s'indignait en homme de bien d'un tel avilissement de l'art oratoire ; il a exprimé ce sentiment d'une manière sublime dans l'oraison funèbre du duc de Montausier; c'est là qu'on trouve ce trait admirable, qu'auraient envié Démosthènes et Bossuet : « Oserai-je employer le mensonge dans » l'éloge d'un homme qui fut la vérité même? ce » tombeau s'ouvrirait, ces ossements se ranimeraient » pour me dire : pourquoi viens-tu mentir pour moi, » qui ne mentis jamais pour personne. »

Quant à son talent oratoire, voici le jugement qu'en porte Thomas : « Fléchier possède bien plus l'art et le mécanisme de l'éloquence qu'il n'en a le génie; il ne s'abandonne jamais ; il n'a aucun de ces mouvements qui annoncent que l'orateur s'oublie, et prend parti dans ce qu'il raconte. Mais son style, qui n'est jamais impétueux et chaud, est du moins toujours élégant ; au défaut de la force il a la correction et la grace. S'il lui manque de ces expressions originales et dont quelquefois une seule représente une masse d'idées, il a ce coloris toujours égal, qui donne de la valeur aux petites choses, et qui ne dépare point les grandes ; il n'étonne presque jamais

ceux qui pourront en essuyer une semblable; il est vrai qu'il s'en trouvera peu qui soient aussi sûrs que lui de la faire oublier. »

III

NESMOND.

1710

Henri de Nesmond, archevêque de Toulouse. S'il n'eut pas, aussi bien que son prédécesseur, un talent oratoire éminent, ainsi que lui du moins il mérita par ses vertus apostoliques d'être considéré comme une des gloires du clergé français. Henri de Nesmond était issu d'une famille noble de l'Angoumois. Dans sa jeunesse il composa quelques pièces de vers; mais bientôt, ne s'occupant plus désormais de poésie que pour se délasser de ses travaux, il tourna toutes ses vues du côte de la religion, et s'adonna à l'étude de l'éloquence sacrée. Ses premiers essais furent heureux, et en peu de temps le nom qu'il se fit dans la chaire lui valut le siége épiscopal de Montauban, puis successivement l'évêché d'Albi et l'archevêché de Toulouse. Dans ce dernier poste il eut souvent occasion de mettre en œuvre la douceur de son âme et la persuasion de sa parole; et, grace à ces deux qualités évangéliques, il lui arriva plus d'une fois de ramener au bercail romain une brebis de Genève.

D'après d'Alembert, « son revenu était réellement celui des pauvres ; il le partageait avec eux, ou il le leur abandonnait. » Le même écrivain ajoute : « Nous remarquerons ici, et l'histoire de l'Académie en fournit la preuve, que les prélats qu'elle a admis parmi ses membres, et que par conséquent elle en a jugé dignes par leurs talents, ont été presque tous des hommes distingués et respectables par leur charité et leur bienfaisance, c'est-à-dire par les vertus que l'Être suprême a le plus recommandées aux chrétiens, et surtout à ses ministres. »

Nesmond mourut au mois de juin 1727. Ses discours et ses sermons brillent peu par des qualités littéraires ; ils sont en général écrits négligemment ; ils ne manquent pas néanmoins d'une certaine simplicité et d'une certaine grace noble particulières aux hommes du monde qui se piquent de belles-lettres.

IV

AMELOT.

1727

Jean-Jacques Amelot, marquis de Combrande, baron de Châtillon-sur-Indre, seigneur de Chaillou, commandeur des ordres du roi, et ministre d'État,

membre honoraire de l'Académie des sciences. Les biographes se taisent assez généralement sur le compte de cet académicien. Il était d'une famille qui a produit un très grand nombre de magistrats distingués, qui a donné un archevêque à l'église de Tours, et qui s'est alliée non seulement avec les principales familles de la robe, mais même avec quelques-unes des grandes maisons du royaume. Quant à lui, il était né le 30 avril 1689. Il fut avocat-général aux requêtes de la maison du roi, en janvier 1709 ; maître des requêtes ordinaires, en décembre 1712 ; en juillet 1720, intendant de la Rochelle ; et en juin 1726 intendant des finances, avec rang de conseiller-d'État ordinaire. Plus tard, en janvier 1737, il devint ministre secrétaire-d'État aux affaires étrangères, et surintendant des postes au mois de décembre de la même année. Il mourut à Paris le 7 mai 1749.

L'abbé du Resnel, directeur de l'Académie à la séance de réception du successeur d'Amelot, dit de lui entre autres choses : « Eloigné de toute espèce d'ostentation, ses manières étaient si simples et si douces, il paraissait si peu occupé du désir d'attirer sur lui les regards des autres, que le commun des hommes n'aurait peut-être pas rendu toute la justice qui était due à ses talents, si, de degrés en degrés, ils ne l'eussent élevé jusqu'au ministère... Convaincu par une longue expérience que rien dans la vie n'offre des plaisirs mieux assortis à toute espèce de fortune et de situations que l'étude des let-

tres et des arts, M. Amelot en faisait ses plus chères délices dans les temps même qu'il ne pouvait en faire son occupation.»

V

LE MARÉCHAL DE BELLE-ISLE.

1749

Claude-Louis-Auguste Fouquet, duc de Belle-Isle, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roi et de la toison d'or, ministre et sécrétaire-d'État au département de la guerre, né à Villefranche en Rouergue, en 1684, mort le 26 janvier 1761. Petit-fils du fastueux et infortuné surintendant Fouquet, dont la disgrace fut aussi éclatante que l'avait été son élévation, le chemin des honneurs semblait fermé pour lui, si, par un assemblage de qualités rares et brillantes, il n'avait su triompher du tort et du hasard de sa naissance. Politique et guerrier, il appartient beaucoup à l'histoire des négociations et des faits d'armes de son siècle, mais il touche peu à la nôtre. Tout ce que nous devons en dire, c'est que, lorsqu'il désira d'entrer à l'Académie, des amis maladroits lui conseillèrent de s'abstenir des visites d'usage, lui faisant entendre qu'il était trop au-dessus d'un corps littéraire pour abaisser sa dignité jusque

là que d'en solliciter les suffrages. S'il avait écouté ces conseils imprudents, l'Académie ne l'eût pas accueilli ; mais il eut le bon esprit de ne pas s'y rendre, et il fut nommé, comme il lui convenait de l'être, tout d'une voix.

Voltaire esquisse son portrait de la manière suivante : « Sans avoir fait de grandes choses, il avait une grande réputation. Il n'avait été ni ministre, ni général, en 1741, et passait pour l'homme le plus capable de conduire un État et une armée. Il voyait tout en grand et dans le dernier détail. C'était, parmi les hommes de la cour, l'un des mieux instruits du maniement des affaires intérieures de la cour, et presque le seul officier qui établit la discipline militaire. Amoureux de la gloire et du travail, sans lequel il n'y a point de gloire ; exact, laborieux, il était aussi porté par goût à la négociation qu'aux travaux du cabinet et à la guerre ; mais une santé très faible détruisait souvent en lui le fruit de tant de talents. Toujours en action, toujours plein de projets, son corps ployait sous les efforts de son âme. On aimait en lui la politesse d'un courtisan aimable et la franchise d'un soldat. Il persuadait sans s'exprimer avec éloquence, parce qu'il paraissait toujours persuadé. Il écrivait d'une manière simple et commune, et on ne se serait jamais aperçu, par le style de ses dépêches, de la force et de l'activité de ses idées. »

VI

TRUBLET.

1761

Nicolas-Charles-Joseph Trublet n'est guère connu de la génération actuelle que par le ridicule que Voltaire a jeté sur lui dans quelques vers du Pauvre Diable : *il compilait*, *compilait*, *compilait.* Il est pourtant digne d'un meilleur sort. Un article très sagement pensé qu'il publia dans le *Mercure* en 1717, à l'âge de vingt ans, attira sur lui les regards de Fontenelle et de Lamotte dont il devint et resta l'ami jusqu'à leur mort. Esprit fin, pénétrant, exact, l'abbé Trublet a publié quatre volumes d'*Essais de littérature et de morale*, un volume de *Panégyriques des Saints*, et un autre de *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. de la Motte et de M. de Fontenelle.* Le premier de ces livres est le plus important de tous. Ses pensées y sont toujours justes, son style toujours correct et quelquefois bien près d'être élégant. Montesquieu le qualifiait de bon livre de second ordre. Il se trouve de temps en temps, dans ses observations, comme un reflet affaibli de Labruyère et de Larochefoucault.

L'abbé Trublet n'avait eu de sa vie d'autre ambition que celle d'entrer à l'Académie. Il s'était mis sur les rangs dès 1736, et il ne fut admis que vingt-cinq ans après, et seulement à la pluralité d'une voix.

« Fontenelle, dit d'Alembert, lui avait constamment donné la sienne, et souvent l'avait donnée presque seul. Il eut quelquefois encore, quoique aussi inutilement, d'autres suffrages non moins illustres, entre autres celui de Montesquieu, qui, dans une élection, écrivit et motiva son billet de la manière suivante : *Je donne ma voix à M. l'abbé Trublet, aimé et estimé de M. de Fontenelle.* Admis enfin dans l'Académie, il en remplit pendant cinq ans les devoirs avec la plus grande exactitude; il fut très utile dans les séances particulières, comme il s'était engagé de l'être dans son discours de réception. « La qualité d'académicien, avait-il dit, est un titre » d'honneur, mais plus encore un engagement à un » travail commun à la compagnie. Vos statuts le pres- » crivent et le règlent : or, messieurs, sans me croire » digne de l'honneur, je me suis senti capable du tra- » vail. J'ai étudié de bonne heure notre langue dans » les ouvrages de vos prédécesseurs; j'ai continué » cette étude dans les vôtres... De là mes vœux, et » sans doute votre choix. » On ne peut montrer à la fois et moins d'opinion de soi-même, et plus de zèle pour justifier le suffrage de ses confrères. »

On ne saurait se défendre d'estimer et d'aimer l'abbé Trublet, quand on lit les lignes suivantes du même auteur : « Sa simplicité et sa modestie se montrèrent naïvement dans un mot qui fait également honneur à son caractère, à son esprit et à son goût. Il parlait un jour, de son propre mouvement, à quelqu'un du vers lancé contre lui dans le *Pauvre Diable;* car il

parlait souvent le premier, sans affectation comme sans fiel, de ce malheureux vers qui était alors dans toutes les bouches, et devenu comme sa devise involontaire. Il remarquait combien il y avait de goût dans cette triple répétition : *compilait*, *compilait*, *compilait*, que plus d'un auteur aurait peut-être crue froide et fastidieuse : « un sot, disait-il, aurait bien pu trouver ce vers, mais à coup sûr il ne l'aurait pas laissé. » Après le mérite d'avoir fait le vers, le plus grand sans doute est de le louer avec tant de justesse et de finesse, surtout lorsqu'on a le malheur d'en être l'objet. Les auteurs, outragés par une satire ingénieuse, n'en sentent que trop toute la malice, mais plus ils la sentent, moins ils se pressent de la faire sentir. »

Sur la fin de sa carrière il abandonna le séjour de Paris et se retira à Saint-Malo, au sein de sa famille. Il y mourut le 14 mars 1770. Il y était né au mois de décembre 1697. Il avait été archidiacre et chanoine de sa ville natale, et trésorier de l'église de Nantes. Sa vieillesse fut heureuse et honorée ; il ne cessa jamais d'être cher à tous ceux qui savaient apprécier les nobles qualités de son cœur, la solidité de son jugement, et l'agrément de sa conversation qui cachait, sous l'intérêt de la forme, l'enseignement du fond.

VII

SAINT-LAMBERT.

1770

CHARLES-FRANÇOIS, marquis de SAINT-LAMBERT, l'un des hommes dont le XVIIIe siècle s'est le plus occupé, mais dont la postérité ne gardera qu'un souvenir un peu effacé, naquit à Vézélize en Lorraine, le 16 décembre 1716. Ses parents, nobles mais sans fortune, le vouèrent à la carrière militaire, et le firent entrer dans le corps des gardes lorraines, où il servit jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, conclue en 1748. A cette époque il s'attacha au duc de Lorraine et de Bar, Stanislas, l'ancien roi de Pologne, en qualité d'exempt des gardes du corps; et à sa cour, il se lia avec quelques femmes spirituelles et quelques écrivains aimables. C'est là qu'il connut entre autres Voltaire, avec qui plus tard il devait entretenir un doux commerce de flatteries que notre siècle n'a pas toutes ratifiées. Il cultivait dès-lors la poésie, et se faisait applaudir pour nombre de ces petits riens charmants dont nos grands-pères étaient si avides.

Il vint à Paris, où il avait un ami et un protec-

teur puissant, le prince de Beauvau, et une amie dévouée, la marquise de Boufflers, personnages auxquels il a dédié la plus grande partie de ses poésies fugitives; il y fit la connaissance de quelques littérateurs en renom tels que Duclos, et de quelques autres dont la réputation était naissante tels que Rousseau, Grimm et Diderot. Il se partagea quelque temps entre Paris, où le retenaient ses vœux, et la Lorraine, où l'appelaient les devoirs de sa charge; mais à la mort de Stanislas, il la vendit, obtint une commission de colonel au service de France, et fit plusieurs campagnes en cette qualité. Puis, dégoûté du service militaire, il réalisa sa fortune qui n'était pas très considérable, et put se livrer tout à loisir à la culture des lettres et aux plaisirs du grand monde. Il composa, à partir de cette époque, divers opuscules, prose et vers, qui ont aujourd'hui perdu beaucoup de leur importance, mais qui, à cause de la position et du crédit de l'auteur dans le monde, furent très bien accueillis à leur naissance. Ils méritaient au reste cette faveur; car les poésies fugitives de Saint-Lambert se font remarquer, même parmi celles de ce XVIIIe siècle qui en a tant produit, par leur fini et leur précision, par un caractère assez marqué de grace dans l'imagination, de justesse dans l'esprit, d'élégance et de pureté dans le style.

Enfin parut, en 1769, l'œuvre capitale de Saint-Lambert, le poëme des *Saisons*. Cet ouvrage distingué, prôné outre mesure par Voltaire, Laharpe et

le parti philosophique, critiqué avec justice par Clément, Fréron et Palissot, donna lieu à un acte d'intolérance qui fait peu d'honneur à un philosophe : Saint-Lambert fut, malheureusement pour sa gloire, assez puissant pour faire enfermer Clément au For-Lévêque. Le succès des *Saisons* lui avait ouvert les portes de l'Académie. Dans son discours de réception il fit un peu l'éloge de tout le monde, si ce n'est de son prédécesseur. Il ne tarda pas à prendre une grande influence sur ses confrères, grace à l'appui du prince de Beauvau. Il fut plusieurs fois directeur, et en cette qualité répondit souvent aux récipiendaires, mais avec des chances diverses de succès et de revers : son débit n'était pas fait du reste pour relever l'agrément de ces discours ; car, au dire de Grimm, son organe était des plus ingrats et des plus pénibles.

Saint-Lambert, cultivant toujours la littérature, bien vu et fêté dans le monde, renommé par delà même son mérite, menait une heureuse vieillesse, quand la révolution vint renverser cette douce existence. Aussi ne fut-il pas du nombre de ceux qui l'accueillirent avec joie ; elle lui enleva quelques-uns de ses amis les plus chers, et supprima l'Académie. Pour lui, retiré dans sa délicieuse villa d'Eaubonne, il eut l'art de se faire oublier, et il dut sans doute son salut à sa retraite. Quand le calme revint, et qu'il fut question de reconstituer l'Académie, il reparut, et à la nouvelle organisation de l'Institut en 1803, il redevint un des quarante ; mais il ne jouit

pas longtemps de sa réinstallation, car il mourut douze jours après, le 9 février 1803, dans sa quatre-vingt-sixième année, précédant de deux jours son ami Laharpe dans la tombe.

S'il faut en croire ses contemporains, Saint-Lambert, à part de rares moments, n'était pas d'un caractère bien aimable; ils nous le dépeignent comme un personnage froid et maussade, au maintien dédaigneux et à la politesse prétentieuse et qui vous tient à distance. « Il ne plaisait dans la société, dit Mme Suard, qu'à ceux qui lui plaisaient à lui-même. Il avait pour tout ce qui lui était indifférent une froideur qu'on pouvait quelquefois confondre avec le dédain. » Mais tous les écrivains qui lui sont même le plus hostiles, s'accordent à convenir de sa probité, et à rendre hommage à son désintéressement.

Si nous pesons maintenant ses titres à la renommée, il nous faudra reconnaître que le juste discrédit dans lequel la poésie descriptive est tombée de nos jours, après plus d'un demi-siècle d'usage et d'abus, a beaucoup nui dans notre génération au poème des *Saisons*. Malgré la froideur générale de l'ensemble, quelque uniformité dans les épisodes, des prédications intempestives de philosophie, cet ouvrage abonde en pensées ingénieuses, en détails charmants ou pleins d'une haute poésie; la versification en est gracieuse et facile, le style d'une élégance soutenue. « Saint-Lambert, a dit un de ses biographes, avec plus de verve et de mouvement dans son style, ne laisserait rien à désirer : sa lyre est harmonieuse et brillante;

mais elle est un peu monotone. Pour tout dire en un mot, s'il sait dissimuler le poëte dans sa prose, il ne dissimule pas assez le philosophe dans ses vers. » Ce poëme est resté et restera dans les bibliothèques, peu lu, il est vrai, mais quelquefois feuilleté pour la beauté de certains détails. Parmi ses poésies fugitives, on remarque surtout les deux charmantes pièces *Le matin et le soir*, et *Les consolations de la vieillesse*, petit poëme où règne une douce philosophie et une sensibilité remplie d'onction, et qu'il composa passé l'âge de quatre-vingts ans. Il avait conservé ses facultés intellectuelles jusqu'au moment de sa mort, et à l'exemple de Voltaire, il n'avait pas cessé de travailler toute sa vie. Néanmoins, après les écrits que nous venons de citer, son bagage littéraire se trouve bien léger de qualité, si non de poids. Ses petits romans, où les talents de l'écrivain se retrouvent parfois, quoique entachés de sécheresse, pèchent en général par le paradoxe et par un point de départ faux ou ridicule. Les articles qu'il a publiés dans l'Encyclopédie sont superficiels, sans chaleur, et sans valeur scientifique. Il n'en est pas ainsi des *Mémoires sur la vie de Bolingbrocke*, ouvrage qui fait exception parmi ses morceaux de prose, et qui mérite d'être plus connu, pour l'intérêt et la vérité avec lesquels l'auteur a présenté le tableau du règne de la reine Anne. On soupçonne qu'il avait été puissamment aidé par Suard dans la composition de ce dernier écrit.

Il avait travaillé quarante ans à un grand ouvrage phi-

losophique qui a pour titre : *les Principes des mœurs chez toutes les nations, ou Catéchisme universel*, et si ce livre eût été publié avant 1789, nul doute qu'il n'eût obtenu un retentissement immense, et qu'il n'eût servi efficacement la cause du progrès. Mais venu après la grande crise révolutionnaire, et proposant de détruire à une époque où il ne s'agissait plus que de réédifier, il passait complètement inaperçu, lorsqu'en 1806, le jury institué pour adjuger les prix décennaux le tira de l'oubli, pour lui faire donner sa part d'une récompense nationale. Ce fut une erreur du jury, sa seule erreur peut-être, et elle fut sans doute occasionnée par l'amitié de Suard pour Saint-Lambert, amitié touchante qui, après avoir été conservée pendant bien des années, et s'être donné bien des témoignages réciproques, survivait même à la mort. Il est juste pourtant d'ajouter que, nul autre ouvrage philosophique un peu marquant n'ayant paru dans l'intervalle assigné pour le concours, cette préférence accordée par le jury au catéchisme universel ne préjudiciait à personne.

En outre, si l'on doit compter l'intention pour quelque chose, et rien n'est plus équitable, le but que le philosophe semblait s'être proposé est principalement de démontrer que le bonheur de l'homme dépend de ses vertus, et qu'on ne saurait arriver au perfectionnement de l'espèce qu'en commençant par perfectionner l'individu.

VIII

LE DUC DE BASSANO.

1803

Hugues-Bernard Maret, duc de Bassano, dont le père, homme de mérite, était secrétaire de l'Académie de Dijon, naquit dans cette ville en 1763. Il dirigea ses premières études vers l'artillerie et le génie. Il concourut pour un éloge de Vauban, à l'Académie de Dijon ; Carnot, que l'on remarquait déjà parmi les officiers du génie, fut le vainqueur, mais son jeune rival mérita d'être mentionné après lui, et il y avait d'autant plus d'honneur à cela qu'il n'était encore qu'élève, se préparant aux examens. Un sentiment louable, l'amour filial, le détermina à changer le genre de ses travaux : il se fit recevoir avocat, et se trouva ainsi tout préparé à l'étude du droit politique que plus tard il devait apprendre par la pratique. La révolution commençait quand il vint à Paris. Les séances de l'Assemblée constituante, qu'il suivait avec assiduité, ébranlèrent fortement sa jeune imagination, et il s'occupa d'en reproduire les discours dans un bulletin. Ce travail, entrepris uniquement pour la satisfaction et l'instruction personnelles de son auteur, connu et vivement applaudi de quelques cercles d'abord, ne tarda pas à causer une grande sensation

générale en devenant la partie la plus importante du *Moniteur*. Ce bulletin, qu'il rédigeait à l'aide d'une mémoire intelligente et de procédés de simplification à lui, lui coûtait dix-huit heures par jour d'un travail assidu, et il se soutint pendant deux ans et demi, toujours avec un succès égal, jusqu'à la fin de l'Assemblée constituante.

Fort de la science politique que cette perpétuelle fréquentation de la tribune et même des tribuns lui avait faite, et son goût le portant vers la diplomatie, il se vit charger de plusieurs missions. Il se rendait à Naples, comme ministre plénipotentiaire, en la compagnie de M. de Sémonville, ambassadeur à Constantinople, lorsqu'au mépris du droit des gens, l'Autriche les fit arrêter l'un et l'autre, et les retint dans les prisons de Mantoue. Cette captivité dura trente-deux mois, au bout desquels les prisonniers furent échangés contre la fille de Louis XVI. Elle fut encore plus pénible que longue : l'insalubrité d'un cachot pestilentiel mit les jours de Maret dans un péril imminent ; et il aurait infailliblement perdu la vie sans l'intervention de l'Académie de Mantoue. Ce corps savant obtint de faire apporter, par une députation en tête de laquelle se mit son chancelier, le professeur Castellani, « des consolations et des secours au fils d'un homme dont la mémoire lui était chère; » et, sur son rapport et ses instances, les prisonniers furent transférés dans une autre forteresse et sous un autre climat. Maret recouvra la santé ; mais en même temps que sa prison était devenue plus salubre,

sa captivité était devenue plus sévère. Sans communications avec leurs amis ou leurs familles, dans une cellule de huit pieds carrés, seuls, privés de livres, de papier et de plumes, que faire? Les prisonniers inventèrent d'abord un moyen de converser ensemble, et les cachots de l'Autriche purent s'étonner de voir pour la première fois interrompu leur éternel silence. Ensuite Maret obtint, à l'aide de procédés chimiques, une petite quantité d'encre, et il trouva le moyen de tracer, en caractères imperceptibles, avec le quart du cylindre d'une plume, sur une feuille de papier dérobée à ses geôliers ou arrachée à leur pitié, plus de quinze cents vers d'une pièce de théâtre qu'il composa pour se consoler et se distraire. Cette œuvre devint par la suite un de ses titres d'admission à l'Académie. Une intrigue attachante et morale y était rehaussée par des détails d'une poésie élégante et gracieuse. Née dans un cachot, elle se produisit douze ans après dans de brillants salons: Maret l'avait composée prisonnier; le duc de Bassano la fit représenter ministre, au milieu d'une élite de gens de lettres et de gens du monde, venus pour l'entendre et qui ne s'en allèrent pas sans l'avoir applaudie.

Rendu à la liberté, il fut employé par le Directoire à différentes négociations diplomatiques; et bientôt après, il ne cessa plus de remplir, pendant toute la durée du gouvernement consulaire et du gouvernement impérial, de hautes fonctions politiques, soit en qualité de secrétaire d'État, soit comme ministre des relations extérieures. La fidélité qu'il témoigna

à Napoléon pendant les cent jours lui valut la disgrâce des Bourbons. Il fut exilé, ainsi que beaucoup d'autres; puis, compris dans une ordonnance générale de rappel, il revit sa patrie en 1820. Depuis 1815, il était rentré dans la vie privée, et il n'en sortit qu'une fois pour être président du cabinet éphémère de 1834. Il mourut le 13 mai 1839, et le nom de sa patrie fut le dernier qu'il prononça.

« Le duc de Bassano, a dit M. Etienne, a joui de toute la confiance de l'homme prodigieux qui tint si longtemps dans ses mains le sort des empires; il ne la perdit jamais, et la justifia toujours. Attaché à sa haute fortune, il le fut plus encore à ses revers; pour plaire aux pouvoirs qui, depuis, ont régné sur la France, il ne s'excusa pas, comme tant d'autres, de sa fidélité; il s'en fit gloire. Il a conquis, sinon la faveur, du moins l'estime de tous les gouvernements; et, dans les partis les plus divers, il a gardé des amis également devoués, parce que sa bienveillance s'est répandue sur les victimes de toutes les époques, et ne s'est jamais informée de l'opinion à laquelle appartenait le malheur qu'il fallait secourir. »

L'empereur, pour récompenser ses services, l'avait créé duc de Bassano, commandant de la couronne de fer, et élevé, de degrés en degrés, jusqu'au grade de Grand'-Croix de la Légion-d'Honneur. Au reste il était décoré de la plupart des ordres de l'Europe; il avait même reçu celui du Soleil de Perse. La nature de ses fonctions, qui le rapprochaient de

la personne des souverains, lui avait valu toutes ces distinctions. On a remarqué que les frères de Napoléon, seuls, ne lui avaient point fait une part dans les nombreuses décorations qu'ils distribuaient, pour l'ornement de leurs cours, avec une sorte de prodigalité. Ne serait-ce pas un indice de l'indépendance de caractère du ministre impérial?

Le duc de Bassano a été du très petit nombre des académiciens qui n'ont point prononcé de discours de réception. Ministre à l'époque où il fut élu, et portant une partie du poids de l'Etat, il fut dispensé de cette formalité. Cette dispense n'avait eu que trois précédents : « On l'avait accordée, dit d'Alembert à propos du comte de Clermont, à des hommes en place (Colbert et d'Argenson), à qui les occupations les plus importantes ne laissaient pas le loisir nécessaire pour composer leurs discours, et qui néanmoins se sentaient assez dignes du choix de l'Académie pour n'emprunter en cette occasion le secours de personne. Il n'est pas à craindre qu'aucun membre de la compagnie réclame jamais une pareille faveur sans y avoir les droits les mieux fondés; et nous devons rendre cette justice à nos confrères les plus distingués par leur état, qu'il n'en est aucun qui ne marque le plus juste empressement à remplir les fonctions publiques d'académicien quand le sort l'en a chargé. Aussi n'en est-il aucun qui ne voie le public le payer par son suffrage d'avoir satisfait à un si noble devoir. Les applaudissements les plus marqués sont toujours la récompense infaillible de la dignité modeste qui veut bien s'offrir aux

critiques; et l'attention même qu'elle a de s'y soumettre lui répond qu'elle n'en sera pas effleurée. »

Il fit partie de l'Académie jusqu'en 1816, époque où l'ordonnance de Louis XVIII le raya violemment de cette compagnie qui, par sa nature et son mode d'élection, devrait rester au-dessus de toutes les atteintes de pouvoirs ou de partis. En 1829 l'Académie lui fit la proposition de le réélire; mais, sur son refus, il ne fut point réintégré. Depuis quelques années, il était membre de l'Académie des sciences morales et politiques, aux assemblées de laquelle il se montrait fort assidu. Il en partageait les travaux avec plaisir, et se chargeait avec empressement des rapports qui lui étaient confiés. On s'est plu généralement à reconnaître en lui beaucoup de facilité dans l'esprit, une activité de travail infatigable, des connaissances étendues en matières d'administration et de gouvernement, un style noble et pur, une raison élevée. Son caractère était rempli de douceur et de bienveillance; et il fut long-temps en position d'en donner des preuves nombreuses, même chez l'étranger, où il se faisait chérir partout où nous nous faisions craindre, suivant l'expression vive et concise de M. Etienne. Il fut et resta l'ami de Colin d'Harleville, d'Andrieux, d'Arnault, de Picard, et de la plupart des gens de lettres de son temps, au milieu desquels il aimait à se délasser, aux heures de loisir, du soin des affaires.

IX

LE CARDINAL DE BAUSSET.

1816

Louis-François de Bausset, cardinal, naquit le 15 décembre 1748 à Pondichéry, où son père remplissait de hautes fonctions civiles ; mais il fut amené de bonne heure en France, et vint terminer ses études au collége de Beauvais, à Paris, après les avoir commencées à celui de La Flèche. Se destinant au sacerdoce, il entra au séminaire de Saint-Sulpice, pour lequel il conserva toute sa vie une profonde affection.

Sorti de Saint-Sulpice, son mérite ne tarda pas à se faire jour ; car l'abbé se vit confier, bien jeune encore, un canonicat à la cathédrale de Béziers et un bénéfice simple dans le diocèse de Fréjus. A vingt-quatre ans, il devint grand-vicaire de M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, qui se fit un plaisir de le former aux affaires et de l'initier à la science de l'épiscopat. Il sut profiter des leçons qu'il en reçut, et trouva bientôt l'occasion de les mettre en pratique : une fâcheuse dissidence étant survenue entre M. de Caylus, évêque de Digne, et le chapitre de son diocèse, l'évêque consentit à se démettre de ses fonc-

tions et à résigner son autorité entre les mains de l'abbé de Bausset. Toute aigreur s'adoucit sous la parole conciliatrice de l'abbé, et toute résistance s'apaisa devant sa modération.

Cet heureux résultat, dû autant aux façons bienveillantes de M. de Bausset qu'à son habile politique, le fit maintenir pendant quelques années en qualité d'administrateur de l'évêché de Digne. De là il passa en 1784 à l'évêché d'Alais; et, pasteur de ce diocèse difficile qui, situé au milieu des montagnes des Cévennes, fourmillait de protestants, la tolérance fut une de ses plus précieuses vertus. Il mérita que depuis on ait pu dire : « Alais, peuplé de protestants, l'accueillit comme un pasteur, le conserva comme un ami, et le regretta comme un père. » Ce devint pour lui moins un épiscopat, qu'un apostolat et pour ainsi dire une mission. Il sut y déployer les vertus de l'évêque et les talents de l'administrateur.

Cette même année il fut l'un des députés qui portèrent au roi les cahiers des États du Languedoc, et il adressa aux membres de la famille royale diverses harangues, une surtout dont le souvenir ne s'est pas encore effacé, le compliment à Mme Elisabeth, sœur de Louis XVI. C'est en effet un modèle de goût et de délicatesse, et, selon M. de Féletz, on ne saurait peindre, avec de plus douces et de plus aimables couleurs, les charmes de la vertu et les grâces de la modestie. Au reste, ce compliment étant fort court et peu connu, peut-être ne nous saura-t-on pas mauvais gré de le rapporter textuellement ici :

mais elle est un peu monotone. Pour tout dire en un mot, s'il sait dissimuler le poëte dans sa prose, il ne dissimule pas assez le philosophe dans ses vers. » Ce poème est resté et restera dans les bibliothèques, peu lu, il est vrai, mais quelquefois feuilleté pour la beauté de certains détails. Parmi ses poësies fugitives, on remarque surtout les deux charmantes pièces *Le matin et le soir*, et *Les consolations de la vieillesse*, petit poème où règne une douce philosophie et une sensibilité remplie d'onction, et qu'il composa passé l'âge de quatre-vingts ans. Il avait conservé ses facultés intellectuelles jusqu'au moment de sa mort, et à l'exemple de Voltaire, il n'avait pas cessé de travailler toute sa vie. Néanmoins, après les écrits que nous venons de citer, son bagage littéraire se trouve bien léger de qualité, si non de poids. Ses petits romans, où les talents de l'écrivain se retrouvent parfois, quoique entachés de sécheresse, péchent en général par le paradoxe et par un point de départ faux ou ridicule. Les articles qu'il a publiés dans l'Encyclopédie sont superficiels, sans chaleur, et sans valeur scientifique. Il n'en est pas ainsi des *Mémoires sur la vie de Bolingbrocke*, ouvrage qui fait exception parmi ses morceaux de prose, et qui mérite d'être plus connu, pour l'intérêt et la vérité avec lesquels l'auteur a présenté le tableau du règne de la reine Anne. On soupçonne qu'il avait été puissamment aidé par Suard dans la composition de ce dernier écrit.

Il avait travaillé quarante ans à un grand ouvrage phi-

losophique qui a pour titre : *les Principes des mœurs chez toutes les nations, ou Catéchisme universel*, et si ce livre eût été publié avant 1789, nul doute qu'il n'eût obtenu un retentissement immense, et qu'il n'eût servi efficacement la cause du progrès. Mais venu après la grande crise révolutionnaire, et proposant de détruire à une époque où il ne s'agissait plus que de réédifier, il passait complètement inaperçu, lorsqu'en 1806, le jury institué pour adjuger les prix décennaux le tira de l'oubli, pour lui faire donner sa part d'une récompense nationale. Ce fut une erreur du jury, sa seule erreur peut-être, et elle fut sans doute occasionnée par l'amitié de Suard pour Saint-Lambert, amitié touchante qui, après avoir été conservée pendant bien des années, et s'être donné bien des témoignages réciproques, survivait même à la mort. Il est juste pourtant d'ajouter que, nul autre ouvrage philosophique un peu marquant n'ayant paru dans l'intervalle assigné pour le concours, cette préférence accordée par le jury au catéchisme universel ne préjudiciait à personne.

En outre, si l'on doit compter l'intention pour quelque chose, et rien n'est plus équitable, le but que le philosophe semblait s'être proposé est principalement de démontrer que le bonheur de l'homme dépend de ses vertus, et qu'on ne saurait arriver au perfectionnement de l'espèce qu'en commençant par perfectionner l'individu.

mais elle est un peu monotone. Pour tout dire en un mot, s'il sait dissimuler le poëte dans sa prose, il ne dissimule pas assez le philosophe dans ses vers. » Ce poëme est resté et restera dans les bibliothèques, peu lu, il est vrai, mais quelquefois feuilleté pour la beauté de certains détails. Parmi ses poésies fugitives, on remarque surtout les deux charmantes pièces *Le matin et le soir*, et *Les consolations de la vieillesse*, petit poëme où règne une douce philosophie et une sensibilité remplie d'onction, et qu'il composa passé l'âge de quatre-vingts ans. Il avait conservé ses facultés intellectuelles jusqu'au moment de sa mort, et à l'exemple de Voltaire, il n'avait pas cessé de travailler toute sa vie. Néanmoins, après les écrits que nous venons de citer, son bagage littéraire se trouve bien léger de qualité, si non de poids. Ses petits romans, où les talents de l'écrivain se retrouvent parfois, quoique entachés de sécheresse, pèchent en général par le paradoxe et par un point de départ faux ou ridicule. Les articles qu'il a publiés dans l'Encyclopédie sont superficiels, sans chaleur, et sans valeur scientifique. Il n'en est pas ainsi des *Mémoires sur la vie de Bolingbrocke*, ouvrage qui fait exception parmi ses morceaux de prose, et qui mérite d'être plus connu, pour l'intérêt et la vérité avec lesquels l'auteur a présenté le tableau du règne de la reine Anne. On soupçonne qu'il avait été puissamment aidé par Suard dans la composition de ce dernier écrit.

Il avait travaillé quarante ans à un grand ouvrage phi-

losophique qui a pour titre : *les Principes des mœurs chez toutes les nations, ou Catéchisme universel*, et si ce livre eût été publié avant 1789, nul doute qu'il n'eût obtenu un retentissement immense, et qu'il n'eût servi efficacement la cause du progrès. Mais venu après la grande crise révolutionnaire, et proposant de détruire à une époque où il ne s'agissait plus que de réédifier, il passait complètement inaperçu, lorsqu'en 1806, le jury institué pour adjuger les prix décennaux le tira de l'oubli, pour lui faire donner sa part d'une récompense nationale. Ce fut une erreur du jury, sa seule erreur peut-être, et elle fut sans doute occasionnée par l'amitié de Suard pour Saint-Lambert, amitié touchante qui, après avoir été conservée pendant bien des années, et s'être donné bien des témoignages réciproques, survivait même à la mort. Il est juste pourtant d'ajouter que, nul autre ouvrage philosophique un peu marquant n'ayant paru dans l'intervalle assigné pour le concours, cette préférence accordée par le jury au catéchisme universel ne préjudiciait à personne.

En outre, si l'on doit compter l'intention pour quelque chose, et rien n'est plus équitable, le but que le philosophe semblait s'être proposé est principalement de démontrer que le bonheur de l'homme dépend de ses vertus, et qu'on ne saurait arriver au perfectionnement de l'espèce qu'en commençant par perfectionner l'individu.

jet d'émulation, quelle douce récompense pour l'écrivain qu'un prix décerné, qu'une mention honorable seulement accordée à son travail! Et puis pour la foule quelle lumière, qui lui permettrait de voir clair dans les écrits dignes de fixer son attention, aujourd'hui qu'au moyen d'une publicité payée toute œuvre a le même salaire, toute gloire le même débit!

Chose bizarre, et que nous n'avons pas été le premier à relever : les monarques les plus despotes ont toujours été les protecteurs les plus zélés des lettres et des arts. Voyez, sans remonter bien loin dans les siècles, Louis XIV et Napoléon. L'empereur d'Autriche lui-même ne vient-il pas d'entrer tout récemment dans une large voie de justes faveurs pour les artistes? Et nous!. .. mais espérons! nous n'en sommes encore qu'à l'aurore du régime constitutionnel. — Hommes de lettres, de quoi vous plaignez-vous? l'industrie n'a-t-elle pas son exposition quinquennale; la peinture, son exposition annuelle et ses prix de Rome et ses longs séjours dans la ville des arts, aussi bien que la sculpture, l'architecture, la musique, que sais-je! vous, vous avez.... rien; c'est bien assez! — Non, tant qu'il faudra que les écrivains fassent leurs affaires eux-mêmes; tant qu'ils auront à *travailler peu leurs vers et beaucoup leurs succès*, il est à craindre que la conscience littéraire n'aille s'éteignant de plus en plus. Tout artiste est plus ou moins, pour les choses de ce monde, un grand enfant que l'État doit avoir en tutelle; et plus

il est grand, plus ceci reste généralement vrai. Voilà pour le législateur ; voici pour l'écrivain, car il est bon d'être juste : tant qu'il se hâtera de vivre ; tant qu'il ne sera point patient, qu'il fera bon marché de sa dignité, il restera inférieur à lui-même ; il aura beau galvaniser son talent, il n'opérera bientôt plus que sur un cadavre, et perdra d'ailleurs toute considération. Faudrait-il donc quelque jour que ce beau titre d'homme de lettres fût répudié par tout homme de cœur !

Après cette digression un peu longue, mais peut-être pas inutile, revenons à l'évêque d'Alais. Voici un extrait du rapport du jury, où son travail se trouve équitablement et parfaitement apprécié : « L'*Histoire de la vie de Fénélon* est un des meilleurs ouvrages qui aient paru, non seulement dans l'époque du concours, mais encore à aucune époque de notre littérature. L'auteur, dépositaire de manuscrits jusqu'ici inconnus, en a tiré des faits et des détails qui répandent un nouveau jour sur quelques parties de la vie de Fénélon ; et la manière dont il les a mis en œuvre ajoute encore, s'il est possible, à l'admiration et au respect qui sont attachés au nom de ce grand homme. L'ouvrage est écrit partout avec le ton de noblesse et de dignité qui est propre à l'historien. On y désirerait seulement un peu plus de cette onction douce et pénétrante qui convenait à l'histoire de Fénélon. Le style en est généralement pur, correct et élégant. La narration manque de rapidité, mais jamais de clarté, et rarement d'intérêt. Atta-

chante par le ton de sincérité qui y règne, elle est semée de réflexions toujours sages et jamais ambitieuses, qui servent à relever les détails et à jeter du jour sur les faits.... On reconnaît partout dans cet ouvrage l'ami de la vérité et de la vertu. Les défauts et les imperfections qu'on y a remarqués sont tellement effacés par des beautés d'un ordre supérieur que le jury n'hésite pas à le présenter comme digne du prix. »

Dans son histoire de Fénélon, Bausset avait rendu une éclatante justice au grand caractère et au beau génie de Bossuet. Pourtant quelques personnes ayant paru craindre que la noble figure de l'évêque de Meaux ne rayonnât pas assez à côté de celle de son rival, il entreprit d'écrire également l'histoire de Bossuet, tâche que son premier ouvrage rendait bien difficile : on devient si exigeant pour ceux qui se sont rendus coupables d'un premier, d'un éclatant succès. Mais il en vint à sa gloire : cette seconde histoire, publiée en 1814, ne sembla point inférieure à la première, et toutes deux elles sont considérées comme deux beaux monuments pour l'Eglise et la littérature de France. « On peut dire, suivant l'académicien abbé de Montesquiou, que cet ouvrage est écrit avec la loyauté de Bossuet, et c'est le grand mérite qui le distingue. On y retrouve sans doute cette connaissance des temps, cette élégance de style, cet art des transitions qu'on avait remarqués dans la vie de Fénélon. Mais ce qui surpasse tous les mérites littéraires, c'est de nous avoir rendu Bossuet avec toute

sa générosité et la bonté de son cœur ; c'est de nous avoir appris que la vertu seule pouvait inspirer un si beau génie ; qu'elle en fit un grand évêque, un grand homme d'État, un prodige d'éloquence, parce qu'il n'y a rien qu'elle ne puisse atteindre. »

A la création de l'Université, Bausset en devint conseiller titulaire. Plus tard, sous Louis XVIII, il venait d'être nommé directeur général de l'instruction publique, lorsqu'arrivèrent les cent jours. A la seconde restauration, il fut successivement et en peu d'années fait pair de France et cardinal ; créé membre de l'Académie française, duc, enfin ministre d'État, et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit.

Voilà bien des dignités ; elles ne suffisent pas cependant à montrer tout le cas que le monarque faisait de l'homme ; et voici quelques lignes qui apprendront celui qu'il faisait de l'historien : Louis XVIII écrivait lui-même au cardinal de Bausset une lettre dont nous extrayons le passage suivant, qui serait remarquable encore, par la finesse des aperçus, quand bien même il ne serait pas signé d'une main qui portait un sceptre : « Écrire l'histoire de deux grands hommes contemporains, également célèbres dans le même genre, unis d'abord, puis divisés avec éclat ; et, sans jamais se contredire, les faire tous deux chérir et respecter au même degré, était un effort que Plutarque lui même n'eût pas osé tenter. Vous l'avez cependant entrepris ; et, si le nom de l'auteur, la magie du style, l'art de rendre historique, ainsi que Bossuet lui-même l'a fait dans ses *Variations*, les choses qui

sembleraient le plus étrangères au domaine de l'histoire, si tout cela, monsieur, ne me fait point illusion, je crois pouvoir affirmer que jamais on ne dira de vous : *Magnis tamen excidit ausis.* »

Parmi tant de dignités et au milieu de nobles occupations, Bausset cherchait encore à s'occuper de travaux littéraires ; il se proposait d'écrire l'histoire du cardinal de Fleury, ouvrage pour lequel il avait déjà rassemblé bon nombre de matériaux ; mais ses forces trahissaient sa volonté : depuis plusieurs années il souffrait cruellement de la goutte, et cette maladie, qui empirait avec le temps, le privait de l'usage des jambes, et quelquefois même de l'usage des mains. Il fut obligé de renoncer à cette entreprise, et, *quittant le long espoir et les vastes pensées,* il composa quelques courtes notices sur des personnages de son temps, sur le pieux abbé Legris-Duval, sur le cardinal de Talleyrand-Périgord, et sur le duc de Richelieu. Il avait déjà fait paraître en 1804 une notice historique sur le cardinal de Boisgelin. Tous ces divers opuscules, comme ses deux grands ouvrages, sont écrits avec autant de goût que de noblesse et d'éloquence, et empruntent tour à tour, aux qualités morales de ceux dont elles reproduisent l'existence, des qualités littéraires analogues.

Le cardinal de Bausset mourut le 21 juin 1824. L'ordonnance de 1816 qui lui donnait un fauteuil à l'Académie, ne fit sans doute que prévenir les votes qui n'auraient pu manquer d'aller au-devant d'un talent si élevé.

X

LE COMTE DE QUÉLEN.

1824

Le comte Hyacinthe-Louis de Quélen, archevêque de Paris, pair de France. Il naquit à Paris le 18 octobre 1778, d'une des plus nobles et plus anciennes familles de Bretagne, alliée au duc d'Aiguillon. Dès sa première enfance il fit preuve d'une vocation marquée pour l'état ecclésiastique. La révolution dépouillait les églises, il se faisait tonsurer; elle fermait les colléges, il continuait ses études et ses cours de théologie, sous les yeux et par les soins de prêtres savants et honorables, à qui la maison de son père servait de refuge contre la proscription. L'ambition de l'enfant ne pouvait certes convoiter ni prévoir l'élévation future de l'homme. Mais temples et colléges se rouvrirent à la voix de Bonaparte, et M. de Quélen, entré au séminaire de Saint-Sulpice, y reçut la prêtrise en 1807.

Il était grand-vicaire de l'évêque de Saint-Brieux, lorsqu'il fut présenté au cardinal Fesch, qui s'était rendu à Rennes pour y présider le collége électoral. Entre autres missions que lui donna le cardinal, il eut celle de lui faire connaître les familles auxquelles la révolution avait été le plus fatale, afin qu'il fût possible de leur venir efficacement en aide. Le zèle et le dévouement qu'il témoignait au cardinal

lui gagnèrent l'estime et l'affection de ce prélat, qui l'attacha à sa personne, mais sans lui assigner de fonction. Lorsqu'en 1810 le cardinal eut pris parti pour le pape, son souverain spirituel, contre l'empereur, son neveu, et que, tombé dans la disgrâce de ce dernier, il fut obligé de s'éloigner de Paris et de se retirer dans son archevêché de Lyon, il ne voulait pas faire partager cet exil à son protégé, et il l'engagea de rester à Paris; mais M. de Quélen n'écouta que la voix de sa reconnaissance, et suivit son bienfaiteur. Pour ne point le quitter, il refusa même l'emploi de chapelain auprès de l'impératrice Marie-Louise. Lorsqu'il revint à Paris, ce qui eut lieu peu de temps après, il y vécut de la vie obscure et cachée du simple prêtre, se bornant à remplir les devoirs de son ministère dans l'église de Saint-Sulpice à laquelle il s'était attaché.

En 1814, sous la première restauration, le cardinal de Talleyrand-Périgord le chargea de la direction spirituelle des maisons royales qui se trouvaient dans ses attributions; et M. de Quélen, après avoir exercé ces fonctions quelques mois, fut forcé de les interrompre pendant les cent jours, qu'il passa dans la retraite; mais il les reprit à la seconde rentrée des Bourbons. Il était en même temps vicaire de la grande aumônerie, et fort goûté de son nouveau protecteur qui, lorsqu'il fut appelé à l'archevêché de Paris, après la mort du cardinal du Belloy, se l'associa dans l'administration de son diocèse et le fit nommer son suffragant avec le titre d'évêque de Samosate, puis, trois

ans après, coadjuteur de Paris, avec celui d'archevêque de Trajanopole. Enfin, de coadjuteur il devint lui-même archevêque de Paris, à la mort du cardinal de Talleyrand-Périgord, survenue le 20 octobre 1821, et il fut nommé membre de la chambre des pairs. Là il eut son jour de popularité : le gouvernement proposait de réduire les rentes sur l'État; M. de Quélen combattit cette mesure, non pas en homme politique ou en financier, mais en esprit charitable dont la pitié s'émeut à la perspective des souffrances du pauvre. Il défendit en un mot les petits rentiers, comme il eût défendu les pauvres, selon l'expression de M. Dupin.

Lorsque la révolution de juillet éclata, il n'en partagea ni les vœux ni les espérances. Il s'attacha au passé avec la foi, le courage et l'opiniâtreté qui faisaient de lui, comme l'a dit son successeur au fauteuil académique, un franc et loyal Breton. Le peuple, qui ne connaît point les détours dans l'expression de sa colère, se rua par deux fois sur l'archevêché, et le pilla. Quelques imprudences avaient pu motiver ce soulèvement ; mais il semblait qu'on voulût faire peser sur M. de Quélen toute la responsabilité des fautes ou des folies du parti vaincu. Le prélat fut obligé de cacher quelque temps sa vie ; mais il reparut bientôt, dans un moment fatal et solennel qui, lui permettant d'abdiquer les rancunes de l'homme politique, ne donnait plus de prise qu'à la charité évangélique du pasteur. C'était à l'époque du choléra ; il ne se contenta pas de distribuer avec intelligence

les aumônes abondantes qu'il sollicitait avec instances et qu'il recueillait avec bonheur, il abandonna son traitement tout entier au profit des victimes du fléau ; il fit de sa maison de Conflans un asile pour les convalescents, et, du séminaire de Saint-Sulpice, une infirmerie. Ne tenant aucun compte de ses dangers s'ils pouvaient apporter quelque soulagement à ses frères, il donna souvent lui-même ses soins à des cholériques et en prit plusieurs fois dans ses bras, soit pour les consoler, soit pour les aider à chercher dans un changement de posture un allégement à leurs douleurs. Un d'eux, qu'il bénissait, lui dit un jour avec brusquerie : retirez-vous de moi, je suis un des pillards de l'archevêché ! — Raison de plus pour moi, répond-il avec douceur, de me réconcilier avec vous et de vous réconcilier avec Dieu. Quoiqu'il eût disputé bien des victimes à la mort, la mort ne triompha que trop souvent de son zèle ; alors, n'ayant pu sauver les pères, il adopta, pour ainsi dire, les orphelins, et voulut devenir leur Providence. Il prêcha souvent et dans diverses circonstances en leur faveur, et les quêtes qu'il fit pour eux après ses prédications produisirent parfois des sommes très considérables. M. de Quélen mourut le 31 décembre 1839. Le caractère dominant de sa nature était un attachement tenace aux personnes ou aux choses qu'il avait une fois affectionnées, le culte en quelque sorte instinctif des revers, et le penchant chevaleresque vers les vaincus. Déjà, avant 1830, il en avait donné plus d'une preuve. Lorsque Napoléon, à Sainte-Hélène,

demanda qu'on lui envoyât un prêtre français, M. de Quélen, quoique sur le chemin des grandes dignités ecclésiastiques, fut des plus ardents à s'offrir.

M. de Quélen avait composé quelques oraisons funèbres : une sur Louis XVI, une autre sur le duc de Berry. « Tout ce qui est sorti de sa bouche et de sa plume, disait Auger, est d'abord sorti de son âme ; toutes ses paroles avaient un caractère touchant de douceur, de modestie et d'onction. »

Il fut reçu à l'Académie dans la même séance que M. Soumet. Dans son discours de réception, il reconnaissait, avec une modestie qui ne semble pas jouée, que son admission était purement un hommage, rendu en sa personne, à la religion. Il était, si nous comptons le cardinal Maury, le quatrième archevêque de Paris qui eût fait partie de l'Académie française. Les deux autres sont Hardouin de Péréfixe et son successeur François de Harlay, que nous retrouverons au vingt-neuvième fauteuil.

XI

M. LE COMTE MOLÉ.

1840

M. LE COMTE MATHIEU-LOUIS MOLÉ, descendant de ce fameux premier président, Mathieu Molé, l'une des gloires de la magistrature française et le plus digne modèle de l'homme public, est né à Paris en

janvier 1781. Il était fils unique du président au parlement de Paris, Molé de Champlâtreux, qui mourut à trente-quatre ans sur l'échafaud révolutionnaire. Les malheurs de sa famille l'initièrent de bonne heure à l'apprentissage sévère de la vie. Les terribles leçons que l'histoire lui mit sous les yeux dès son enfance lui enseignèrent à tenir peu de compte du hasard de la naissance ou de la fortune, et à considérer le mérite personnel comme le seul bien que l'on ait proprement à soi. « Les révolutions, a dit M. Dupin, l'avaient dépouillé d'un riche patrimoine. La proscription, et le deuil qu'elle traîne à sa suite, avaient pesé sur sa famille. Il sentit les privations, pour lui et pour les êtres qui lui étaient le plus chers. On ne peut l'en plaindre, puisque, loin de l'abattre, ces premiers malheurs élevèrent son courage. »

Et en effet il s'abandonna tout entier à de fortes études; si bien que le jeune homme à vingt ans put risquer d'entreprendre un livre sérieux et austère, et qu'à vingt-cinq il fut en mesure de le publier. Ses *Essais de morale et de politique*, qui parurent en 1806, méritèrent l'attention des hommes éminents de l'époque. Fontanes s'en occupa, et leur consacra dans le *Journal de l'Empire* un article et des louanqu'il signa; Napoléon, alors en campagne, les demanda et les lut, et leur donna à sa manière le plus beau de tous les éloges : il s'en attacha l'auteur en le faisant entrer aux affaires.

Pourtant il serait peut-être plus exact de nous exprimer d'une autre façon. L'on sait avec quelle gra-

cieuse coquetterie d'avances Bonaparte, et depuis Napoléon même, cherchait à s'attirer les beaux noms de l'ancienne monarchie. Celui des Molé le tenta. Dès 1803, le premier consul chargea donc son collègue Lebrun de pressentir M. Molé, qui comptait à peine vingt-deux ans à cette époque, pour un emploi d'auditeur au Conseil-d'Etat. Le jeune homme refusa, mais pour un motif plus plausible que celui d'une bouderie intempestive : —Il ne se sentait pas encore assez mûr pour la vie active; il avait à compléter son éducation; il allait partir pour l'Angleterre. — Il partit en effet; et à son retour il sollicita de l'empereur, déjà vainqueur d'Austerlitz, une audience qu'il obtint, pour ainsi dire, sur l'heure. Napoléon s'entretint longtemps avec le jeune homme, qui venait de publier ses *Essais de morale et de politique*, et le nomma dès-lors auditeur au Conseil-d'État, pour la section de l'intérieur, la seule à laquelle M. Molé consentît d'être attaché. Ainsi coïncidèrent et son entrée aux affaires et la publication de son premier écrit.

A partir de ce moment, M. le comte Molé appartient à la plus haute histoire de nos jours et n'est plus du ressort de la nôtre, si ce n'est en qualité d'orateur. Jusqu'à 1815, il devint successivement maître des requêtes, préfet, conseiller d'État en service extraordinaire, directeur des ponts et chaussées, et, sa fortune croissant en proportion des preuves qu'il donnait de ses talents, ministre. Napoléon aimait la rapidité, la netteté de sa conception et de son travail; il l'admettait à toute heure dans son intérieur, faveur

dont il était peu prodigue. Il disait de lui : « Molé, esprit solide, ministre monarchique, plus occupé du fond que des formes. » Quand la fortune de l'empire penchait vers son déclin, M. le comte Molé siégea dans le conseil de régence en qualité de grand-juge; et sa coopération, en ces difficiles conjonctures, se distingua par une rare habileté gouvernementale. Sa part aux affaires de la restauration se borne à son rapide ministère de 1817 à 1819. Depuis 1830, plus d'un portefeuille lui est échu, et il a été plusieurs fois à la tête du conseil des ministres. Il est pair de France depuis 1815.

Comme orateur, et rapporteur dans différentes commissions, M. Molé s'est montré généralement lucide, concis, profond; d'autres orateurs de nos jours possèdent plus que lui l'éclat de la parole et la rapidité de l'improvisation; nul ne se montre plus net, plus franc, plus élevé; nul surtout ne se fait plus remarquer par l'attention délicate à garder toutes les convenances et à ne point sortir des bornes de la modération, cette suprême loi, trop souvent méconnue, des débats parlementaires. Comme académicien, c'est un noble esprit, élégant, judicieux, de bonne heure nourri des lettres et toujours resté leur ami.

Au don de s'exprimer avec une piquante verve et une pénétrante clarté, M. Molé joint celui d'écouter finement et très bien. Il est, à notre époque, comme un des derniers représentants de cette aristocratie du siècle passé, chez laquelle les charmes et les élégances de la société, la puissance et la délicatesse de

l'esprit s'étaient si heureusement inféodés. On ne dirait pas, à le voir, un grave dignitaire d'une laborieuse monarchie, mais l'homme le plus poli du monde, en qui l'on sent qu'au besoin il aimerait mieux faire preuve de son mérite que de son rang. Mêlé à tout ce qui s'est passé d'imposant et de solennel dans nos jours si remplis, sa mémoire est abondamment fournie d'anecdotes, et il sait les reproduire avec grace et chaleur. La figure de M. Molé, souvent reproduite par le crayon et le burin, est, comme on ne l'ignore pas, douce et grave; le front est large et penseur.

M. Molé avait publié, en 1809, une seconde édition de ses *Essais de morale et de politique*, qu'il faisait suivre d'un éloge de Mathieu Molé. Voici comment M. de Barante s'exprimait à cette époque sur ces deux écrits : « Les *Essais de morale et de politique* ont paru en 1806, et ont obtenu l'attention générale. Chacun y a reconnu un esprit distingué, et, ce qui est plus rare, une âme noble et élevée. L'auteur était resté anonyme lorsqu'il publia ce premier ouvrage. Aujourd'hui il le joint à un second qui lève le voile d'une manière honorable. En écrivant la vie de Mathieu Molé, il nous apprend qu'il a voulu plutôt acquitter une dette qu'amuser son loisir. Un noble amour-propre l'a porté à cet acte public de vénération pour un aïeul dont la France se glorifie; il n'a pas craint de montrer qu'il connaissait tout le prix d'un tel nom, et l'étendue des devoirs qu'il impose; car, pour me servir d'une expression de l'auteur, le des-

II

LE FAUTEUIL DE GRESSET.

II

[illegible]

LE FAUTEUIL DE GRESSET.

I

GOMBAULD.

1634

Jean Ogier de Gombauld, né à Saint-Just de Lussac vers l'an 1576, et mort nonagénaire en 1666.

Voici, à peu de choses près, le portrait qu'en a laissé Conrart ; ce portrait a d'autant plus de prix qu'il est, ou peu s'en faut, le seul écrit échappé de la plume du premier secrétaire perpétuel de l'Académie française. Vous savez le vers de Boileau :

> Imitez de Conrart le silence prudent !

« Gombauld, dit-il, était gentilhomme de Saintonge, et cadet d'un quatrième mariage, comme il avait coutume de le dire par raillerie pour s'excuser de ce qu'il n'était pas riche. Il était grand, bien fait, de bonne mine, et sentant son homme de qualité. Sa

piété était sincère, sa probité à toute épreuve, ses mœurs sages et bien réglées. Il avait le cœur aussi noble que le corps; l'âme droite et naturellement vertueuse; l'esprit élevé, moins fécond que judicieux; l'humeur ardente et prompte, fort portée à la colère, quoiqu'il eût l'air grave et concerté.

» Après avoir achevé à Bordeaux toutes ses études en la plupart des sciences, sous les plus excellents maîtres de son temps, il vint à Paris sur la fin du règne d'Henri-le-Grand, où il ne tarda guère à être connu et estimé. Quand ce monarque eut été assassiné, Gombauld, quoique jeune, ne fut ni des derniers, ni des moindres à semer son tombeau de fleurs funèbres. Sous la minorité de Louis XIII et pendant la régence, il fut très considéré de Marie de Médicis, et il n'y avait point d'homme de sa condition qui eût l'entrée plus libre chez elle, ni qui en fût vu de meilleur œil. Comme elle était d'humeur libérale, et qu'elle aimait à l'exercer envers ceux qu'elle en jugeait dignes, elle donnait des pensions considérables à beaucoup d'hommes de savoir et d'esprit. Celle de Gombauld était de 1,200 écus : ce qui lui donnait le moyen de paraître en fort bon équipage à la cour, soit à Paris, soit dans les voyages, qui étaient fréquents dans ces temps-là. Et comme il était autant ennemi des dépenses superflues qu'exact à faire honnêtement les nécessaires, il fit un fonds assez considérable de l'épargne de ces années d'abondance. Durant quelques années il fut aussi gratifié d'une pension sur le sceau, par M. Séguier, chancelier de France (l'aca-

démicien qui succéda à Richelieu dans le protectorat de la compagnie).

» Il avait toujours vécu fort sain, à quoi sa frugalité et son économie avaient extrêmement contribué. Mais un jour qu'il se promenait dans sa chambre, ce qui lui était fort ordinaire, le pied lui ayant tourné, il tomba et se blessa de telle force à une hanche qu'il fut obligé de garder le lit, depuis cet accident jusqu'à la fin de sa vie qui a duré près d'un siècle. Il avait été honoré de la bienveillance de tous les grands et de toutes les dames des trois cours qu'il avait vues, c'est-à-dire, celles de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV; et pendant les régences de Marie de Médicis et d'Anne d'Autriche, il était des plus assidus à se trouver à leurs cercles, principalement à celui de la première de ces deux princesses. Mais il se rendait encore avec plus de soin et de plaisir au délicieux réduit de toutes les personnes de qualité et de mérite qui fussent alors : je veux dire à l'hôtel de Rambouillet, qui était comme une cour abrégée et choisie, moins nombreuse, mais si je l'ose dire, plus exquise que celle du Louvre. Enfin Gombauld fut aimé et admiré de tous ceux qui, comme lui, avaient sacrifié aux Muses et aux Graces. »

Il est de ceux qui faisaient partie du cénacle littéraire de Conrart. Il se montra très zélé, et fut fort utile à l'Académie naissante. Il fut un des membres chargés d'examiner le plan de Chapelain pour un dictionnaire. Il revit le travail de du Chastelet sur les statuts, et fut un des neuf qui composèrent des

de Saint-Albin, l'attacha, avec cinq cents écus de pension, à l'Académie des médailles, devenue plus tard l'Académie des inscriptions, dont quatre membres seulement faisaient partie à cette époque, et dont Tallemant devint par la suite le secrétaire. Ce ministre lui fit obtenir en outre l'emploi d'intendant des devises de tous les édifices royaux. En un mot la faveur lui arrivait de tous côtés. La reine, qui, ainsi que d'autres princesses, l'avait entendu prêcher aux Carmélites et ailleurs, lui témoignait beaucoup de considération. . . . .

Il publia en 1698 un volume sous le titre de *Remarques et décisions de l'Académie française, recueillies par M. L. T.* « Ces trois lettres initiales, raconte d'Olivet, veulent dire monsieur l'abbé Tallemant. Il lui fut enjoint par ses collègues de se désigner à la tête du volume, soit parce que le style était purement de lui, soit parce que la compagnie ne voulait pas, à ce que je soupçonne, prendre sur elle toutes ces décisions, qui ne venaient que d'un bureau particulier, composé seulement de cinq ou six académiciens. » . . . . . .

Au reste Tallemant fut un des membres de la compagnie les plus exacts et les plus assidus. Outre les harangues dont nous avons parlé plus haut, il fut chargé de faire, au sein de l'Académie, l'éloge de Colbert, de ce ministre à qui il était si redevable, ainsi que l'oraison funèbre de Ch. Perrault. Ce fut lui qui répondit, en qualité de directeur, aux discours de réception de l'abbé de Louvois et du marquis de

Sainte-Aulaire. Comme secrétaire de l'Académie des inscriptions, il a composé les éloges de cinq de ses membres; éloges fort courts, sans importance, mais qui, dans leur temps, furent goûtés outre mesure.

Il mourut à Paris le 30 juillet 1712. Voici quelques linéaments de son caractère, d'après de Boze, son confrère à l'Académie des inscriptions et, après lui, secrétaire de cette compagnie : « Il avait su acquérir et conserver des amis qui le regrettèrent. Plus recommandable par ses vertus que par ses talents, il était d'une société douce, et sa seule présence inspirait la gaîté; il brillait surtout dans les parties d'un honnête plaisir, par d'heureuses saillies et par des impromptu. »

III

DANCHET.

1712

Antoine Danchet naquit à Riom en Auvergne, le 7 septembre 1671, de parents sans fortune et qui ne purent faire pour leur fils les frais d'une éducation libérale. Il fallait bien qu'il sentît s'agiter en lui quelque vague instinct de poésie, pour oser, sans ressources, entreprendre de commencer ses études; et il dut avoir besoin d'une grande énergie pour venir les achever à Paris, à la grâce de Dieu. Il imagina de donner des leçons pour pouvoir en prendre, et les

rétributions modiques qu'il recevait d'une main pour enseigner la grammaire, il les abandonnait de l'autre pour apprendre les humanités. Une pièce de vers latins composée par lui à l'âge de vingt ans, à propos de la prise de Mons, lui fit obtenir une chaire de rhétorique à Chartres. Mais cinq ans après, il revint à Paris, où une personne de distinction, Mme de Turgis, lui confia l'éducation de ses deux enfants. Danchet s'attacha à instruire et à gouverner ses deux jeunes élèves avec la délicate attention qu'il porta toute sa vie à l'accomplissement de ce qu'il croyait un devoir. Mme de Turgis, satisfaite de tant de zèle éclairé, lui fit promettre de ne pas abandonner ses enfants, et elle lui assura par son testament une pension viagère de deux cents livres. Danchet tint religieusement cette promesse, et il n'eut pas en cela un médiocre mérite, car peu de temps après il fut vivement sollicité d'accepter les mêmes fonctions dans une grande maison, avec un traitement considérable et la perspective de riches espérances. Mais bientôt après, le professeur, s'étant rendu coupable d'un opéra, et l'ayant fait représenter, et se proposant d'en composer encore, se vit retirer à la fois par ceux qui, depuis la mort de la mère, étaient préposés à la tutelle des enfants, et l'éducation et la rente. Bon pour l'une; mais pour l'autre il plaida, et gagna sa cause qui eut à cette époque quelque retentissement. Ce fut l'aigle du barreau de ce temps-là, le célèbre avocat [illegible], qui se chargea de la plaider. Le poëte acquitta les honoraires de l'orateur en monnaie

de sa façon : il lui adressa un remerciement en vers qui fit honneur à tous les deux.

A partir de ce moment, Danchet écrivit des tragédies et des opéras, les premières au nombre de quatre, les seconds au nombre de douze à peu près. Les tragédies n'obtinrent que des succès médiocres, et elle ne méritaient pas mieux. Les opéras réussirent généralement; ils ne sont pas sans mérite, et Laharpe place l'un d'eux, *Hésione,* au-dessus de tous ceux de Campistron, de Fontenelle et de Duché. Lamotte, dont la devise était *justesse* et *justice,* et dont l'opinion a d'autant plus de poids qu'il avait couru une même carrière, est plus explicite encore : il disait hautement qu'après Quinault il fallait regarder Danchet comme le premier de nos poëtes lyriques.

Danchet était aussi membre de l'Académie des inscriptions, qu'il négligea un peu du jour de sa réception à l'Académie française, à laquelle il se consacra tout entier; et il occupait une place à la bibliothèque du roi. Il passait pour un fort honnête homme, également fidèle à ses engagements et à ses amitiés. Simple, uni, sage, réglé; plein d'égards pour tout le monde et de reconnaissance pour ses bienfaiteurs; songeant à se servir toujours moins utilement pour lui que pour les autres des protections dont il était honoré; la candeur de son âme était si bien peinte sur son visage qu'elle lui attira quelquefois des railleries : c'est ainsi que nous le dépeignent ses contemporains. Quelqu'un ayant composé une épigramme contre lui, Danchet pour lui montrer qu'au

besoin il pouvait riposter, s'il le voulait, en aiguisa sur-le-champ une qui fut trouvée fort piquante, et la jeta immédiatement au feu ; car il était sans fiel contre ses ennemis. Il mourut à Paris à l'âge de soixante-dix-sept ans.

IV

GRESSET.

1748

I.

Jean-Baptiste-Louis Gresset vit le jour à Amiens en 1709. Sa famille était une des plus considérables de la ville. Il descendait par sa mère du célèbre physicien Rohault. Il fit ses premières études dans sa ville natale, chez les jésuites, qui, voyant ses dispositions extraordinaires, et pressentant ce qu'il pourrait devenir, tentèrent de l'attirer à eux. Cela ne leur fut pas bien difficile : Gresset, qui toute sa vie eut un caractère rempli de condescendance, et facile à diriger suivant l'impulsion du moment, n'était pas, à seize ans, de force à résister à leurs insinuations ; il entra donc en noviciat, et fut, selon ses propres expressions, *porté du berceau sur l'autel*. On l'envoya terminer ses études à Paris, au collége de Louis-le-Grand ; après quoi, d'écolier devenu maître, il alla professer les humanités successivement à Moulins, à Tours et à Rouen.

Il se sentait poëte dès-lors ; mais il n'osait encore

l'être qu'en latin, et il composa, dans cet idiôme, un petit poème sur les graces : plus que personne il était digne de les chanter, et pourquoi ne l'a-t-il pas fait dans notre langue ! son imagination fraîche éclose nous aurait dotés d'un petit chef-d'œuvre de plus. Enfin il s'aventura dans les vers français, produisit à vingt-un ans quelques odes, remarquables, eu égard à son âge, pour l'élégance continue de la diction, qualité qui du reste ne l'abandonna jamais; et puis, à vingt-quatre ans, composa son *Vert-Vert*. Ce poème fut imprimé sans l'aveu de l'auteur, et sa publication, en 1734, fit événement. J.-B. Rousseau, bon juge en poésie, le qualifia de phénomène littéraire; et ce mot, inspiré par la plus exacte justice, est demeuré proverbe. Les éditions s'en multiplièrent; on le traduisit dès cette époque en latin; depuis il a été traduit en plusieurs langues vivantes; Raux, artiste habile, représenta en émail les aventures du fameux perroquet; et le secrétaire d'État Bertin, qui eut pour Gresset beaucoup d'amitié, lui envoya un cabaret en porcelaine exécuté à la manufacture de Sèvres, dont les différentes pièces retraçaient l'histoire du héros de Nevers.

Un discours en prose latine sur l'harmonie, qu'il avait prononcé en 1733, et qu'il traduisit depuis en français, avait déjà causé quelques démêlés entre Gresset et les jésuites, et éveillé dans son âme quelques sentiments de répugnance pour une profession qu'il reconnaissait incompatible avec ses goûts. Ce fut bien pis lorsque *Vert-Vert* eut été publié. La supérieure

générale de la Visitation, ne pouvant pardonner au jeune poëte d'avoir fait rire aux dépens des religieuses, résolut, en femme qu'elle était, de s'en venger; et, en sœur de ministre d'État qu'elle était aussi, n'eut pas de peine à obtenir cette petite consolation. Gresset fut envoyé en exil à La Flèche. En vain pour échapper à l'ennui s'occupa-t-il de traduire les églogues de Virgile, le travail ne put prévaloir contre cette fâcheuse disposition de son âme; il redemanda aux jésuites sa liberté, et l'obtint non sans leur exprimer ses regrets et sa reconnaissance dans un épître d'*Adieux*. Heureux ennui qui valait à la comédie un poëte de plus et le *Méchant!*

Gresset fit son entrée dans le monde à l'âge de vingt-six ans. Outre le *Vert-Vert*, il avait déjà fait paraître le *Carême impromptu*, et *le Lutrin vivant*, deux badinages fort jolis aussi, mais bien au-dessous du premier. La *Chartreuse*, qu'il publia à cette époque, vint montrer son talent sous un nouveau jour, où il ne faisait que gagner. « Quand on se rappelle, dit Palissot, que ces deux charmantes productions, la *Chartreuse* et *Vert-Vert*, d'une originalité si piquante, et qui ne se ressemblent ni par le fond, ni par la forme, étaient les premiers essais d'un jeune homme, on a peine à concevoir que l'auteur ait eu le secret d'y réunir tout ce que l'on pouvait attendre du talent le plus exercé; graces, légèreté, abandon, plaisanterie exquise, en un mot tout ce qu'on croyait n'appartenir exclusivement qu'à l'habitude de vivre au sein du monde et dans la

société la plus choisie. » Et Palissot ne signale ici qu'une partie des qualités de ces deux poëmes qui n'ont pas été surpassés. Il laisse sous silence et la mélancolie tendre et rêveuse de l'un, et sa phrase si habilement cadencée et si mélodieuse, et cette abondance de style que Laharpe a blâmée, mais dont les avantages surpassent les inconvénients dans la *Chartreuse*, et là seulement peut-être; il oublie, de l'autre, cette retenue, ce tact habile, cette sobriété, si loin de la parcimonie, qui fait que le poëte sait s'arrêter à temps et que la plaisanterie, toujours de bon ton, ne tourne jamais au burlesque, ce grand écueil du genre; et puis comment ne pas dire un mot de ce charme de narration, moins naïve, mais plus élégante que celle de Lafontaine, aussi piquante et de meilleur goût que celle de Voltaire, et surtout infiniment plus innocente que l'une et l'autre!

Gresset choyé, admiré, aimé pour son talent, le fut bientôt davantage pour son caractère. Voulant reconnaître la faveur dont il était l'objet, il entreprît une tragédie, mais il avait oublié le précepte d'Horace : *Quid ferre recusent, quid valeant humeri*; il n'était pas de force en effet à lutter contre les difficultés d'une œuvre de cette nature; aussi son *Edouard III*, qui fut représenté en 1740, malgré le succès qu'il obtint dans sa nouveauté, n'a-t-il pas mérité de rester au répertoire. Les qualités constitutives de la tragédie manquaient entièrement à Gresset, et il n'avait composé qu'un pâle roman, sans intérêt et sans intelligence dramatique. Mais là

même encore le style est remarquable, et il a trouvé des admirateurs.

Malgré son succès, Gresset ne tarda pas à revenir de son erreur; il aborda un genre qui semblait mieux fait pour lui, mais où il resta pourtant inférieur à lui-même et à sa réputation. Le drame de *Sidnei*, joué en 1745, se soutint quelques jours à la scène, y reparut même, mais tout fut dit pour lui. Cette pièce philosophique, dont le sujet n'est nullement attachant, où la situation reste toujours la même, n'a jamais pu exciter l'intérêt au théâtre; mais elle est restée en partie dans la mémoire de plus d'un amateur : Le style ! le style !

Mais enfin le *Méchant* parut en 1747, et vint mettre le sceau à la réputation de son auteur. Cette comédie obtint un grand succès qu'elle méritait, succès durable, et que notre siècle a plus d'une fois ratifié au théâtre. C'est qu'en effet il était difficile de réunir plus de vivacité, plus de naturel et de finesse dans le dialogue, plus de malice ingénieuse et piquante dans les portraits. La pièce pèche encore pourtant par la pauvreté d'invention : Gresset n'a pas l'imagination dramatique; mais le bonheur de la forme rachète la faiblesse, on pourrait même dire la nullité du fond. Ce sont à chaque instant de précieux détails; c'est une précision, une pureté, un choix de mots, une finesse de liaisons, une adresse de transitions qu'on ne retrouve nulle part à un plus haut degré. Gresset en un mot semble aussi véritablement né pour écrire la comédie légère, que Molière pour

la comédie profonde. Et cet homme là composa plus tard trois autres comédies, et il eut la cruauté de les brûler! Sacrifice touchant, mais inconsidéré à des scrupules religieux que la postérité n'a pu que maudire.

Ce fut l'éclatante réussite de cette comédie qui ouvrit à Gresset les portes de l'Académie. Il devint un moment l'idole de Paris, et l'étranger même nous l'envia. Le grand Frédéric, qui était du nombre de ses admirateurs, lui fit faire les offres les plus séduisantes pour l'engager à venir résider à Berlin. Voltaire, qui s'était précédemment laissé séduire à l'amorce des promesses royales, doutait si peu que Gresset ne s'empressât d'accepter celles qu'on lui faisait, que, dans plusieurs de ses lettres, il l'appelait par avance le *Prussien;* mais, trop attaché à sa patrie, le poëte refusa les propositions avantageuses du monarque, sans interrompre pour cela la correspondance respectueuse qu'il entretenait avec lui.

C'était bien un autre séjour que la Prusse vraiment qu'il fallait à Gresset. Cette âme chaste et modeste se sentait peu faite pour le tourbillon du grand monde, et même au milieu de ses plus beaux triomphes, elle se reportait par la pensée vers les tranquilles joies de la ville natale. Il se rendit donc à Amiens, et s'y fixa pour toujours. Le premier acte qui signala son retour dans sa patrie fut la fondation d'une académie. Il en obtint du roi la permission, grâce à l'intervention du duc de Chaulnes, alors gouverneur-général de la province de Picardie. Pour

reconnaître ce bienfait, ses concitoyens voulurent l'en nommer président perpétuel ; mais il refusa cette distinction, peu compatible, disait-il, avec la liberté indispensable aux gens de lettres.

A partir de ce moment, il s'établit dans une vallée charmante, voisine d'Amiens, et n'en sortit plus que pour des affaires indispensables. Il ne reparaissait à Paris qu'à de rares intervalles et seulement lorsque ses devoirs d'académicien y réclamaient sa présence. Il y vint deux fois entre autres, et n'eut pas lieu de s'en féliciter, car il éprouva, la première fois une disgrâce de cour, et la seconde un petit échec académique : nommé directeur par le sort, en 1754, pour la réception de d'Alembert, qui remplaçait Surian, évêque de Vence, il proclama avec un noble courage la nécessité de la résidence pour les évêques. On se plaignit de la franchise de sa parole, on en exagéra la hardiesse ; et Louis XV, trompé sans doute par de perfides rapports, lui en témoigna son mécontentement d'une manière peu équivoque, et tourna le dos au poëte, lorsque celui-ci vint à Versailles pour lui faire l'hommage de son discours. La seconde fois, c'était vers la fin de sa vie, il répondait à Suard, et avait pris pour thème de son discours une pensée profonde et vraie, l'influence des mœurs sur le langage ; mais il vivait depuis longtemps dans l'oubli de la composition, l'éloignement de Paris l'avait déshabitué de ces convenances locales qu'il faut pratiquer tous les jours sous peine d'y manquer, et le ton badin de sa réponse parut déplacé dans une as-

semblée respectable et sur un théâtre aussi brillant que celui de l'Académie, qui alors, comme toujours, attirait tous les regards. Dépaysé, comme un gauche provincial, dans ce Paris dont il avait été le brillant portraitiste, il étonna les autres de son étonnement. Lui qui, dans *le Méchant*, avait si bien su prendre le ton du jour, il se montrait cette fois en arrière d'un siècle par la langue et les idées. Le public, a dit d'Alembert, vit avec un silence respectueux, et avec une sorte de douleur, le coloris terne et suranné de ses tableaux.

La compensation de cet échec se trouve naturellement dans la gloire éclatante que Gresset s'était acquise, et qu'il conservera toujours. Louis XVI se chargea de la compensation de la disgrâce; un accueil bienveillant et de justes faveurs consolèrent le poëte des rigueurs imméritées de Louis XV. Il reçut des lettres de noblesse, rédigées dans les termes les plus flatteurs; il était dit dans le préambule de ces lettres que « l'auteur s'est acquis une célébrité méritée, sans avoir jamais porté dans ses écrits atteinte à la religion ni à la décence. » Il fut de plus nommé chevalier de l'ordre de Saint-Michel; et Monsieur, depuis Louis XVIII, ajouta à cette faveur la place d'historiographe de l'ordre de Saint-Lazare.

Depuis son malencontreux voyage de 1754 à Paris, Gresset avait renoncé pour toujours à ses travaux littéraires, et il était revenu puiser des consolations dans l'amitié sincère de l'évêque d'Amiens, M. de la Motte. Ce prélat, dans un excès de zèle, l'engagea à

répudier ses œuvres de théâtre, et eut la malheureuse habileté de le pousser à une sorte d'abjuration solennelle et publique. C'est alors que, comme nous l'avons dit plus haut, Gresset livra aux flammes trois comédies avec quelques autres ouvrages, et qu'il fit insérer dans la plupart des journaux de l'époque l'abjuration sollicitée par l'évêque. Voltaire et Piron se déchaînèrent à ce propos contre lui, et lui décochèrent de piquantes épigrammes. Piron du moins le fit en homme qui se rit de la comédie humaine que l'on joue devant lui; mais Voltaire, ce composé bizarre de grandeur et de petitesse, passa les bornes comme il avait coutume de le faire, et, ne gardant pas de mesure, abdiqua même la justice et la reconnaissance : la justice, car ses vers, que nous rappelons sans les citer, expriment une critique fausse; la reconnaissance, car Gresset, homme consciencieux et écrivain amoureux de toute gloire, avait rendu à ce grand talent plus d'un hommage public, entre autres dans une jolie pièce de vers en réponse aux détracteurs d'*Alzire*.

Nous nous sommes borné, comme nous le ferons toujours, à signaler les œuvres les plus remarquables de Gresset, et nous passons sous silence celles qui n'offrent qu'un intérêt secondaire. Pourtant il serait injuste de ne pas mentionner l'*Epitre à ma sœur sur ma convalescence*, pièce d'une expression douce et tendre, où un sentiment vrai, le retour à la vie, est peint en traits charmants et ineffaçables. Avec cette épitre, le *Vert-Vert*, la *Chartreuse* et le *Méchant*,

on compose un petit volume très varié, l'un des plus aimables de notre littérature, et l'un de ceux que l'on se plait le plus à porter partout avec soi. « Ce n'est pas le nombre des écrits de Gresset qui fait sa force, dit Laharpe, puisque, sur deux petits volumes, il y en a un qui est encore de trop ; mais il a eu le cachet de l'originalité dans tout ce qui restera de lui. C'était un véritable talent né ; et, n'en déplaise à Voltaire, dont les boutades ne sont pas une autorité, le *Méchant*, *Vert-Vert*, la *Chartreuse*, vivront autant que la langue française. »

Nous prendrons ailleurs ce passage : « Gresset trouva dans une union honorable et au sein d'une famille dont il était tendrement chéri, toutes les jouissances de l'amour conjugal et celles de l'amitié. Parvenu dès sa jeunesse à une grande célébrité, ses talents n'excitèrent jamais l'envie, parce que personne ne se montra ni plus simple, ni plus modeste : Voltaire et Piron furent les seuls qui dirigèrent contre lui des traits satiriques. On a dit avec raison que dans Gresset l'auteur était charmant et l'homme encore plus estimable. Né bienfaisant, il avait consacré à des familles indigentes le produit d'une propriété qu'il possédait à une demi-lieue d'Amiens, et on découvrit encore un grand nombre d'aumônes secrètes qu'il se plaisait à répandre sur les malheureux. Sa mort fut regardée dans le pays comme une calamité publique, et tout le corps municipal voulut assister à ses obsèques. » Il mourut en 1777.

Il est fâcheux d'être obligé d'ajouter que d'Alem-

bert et d'autres philosophes se renvoyèrent mutuellement la mission, qu'ils eussent mieux fait de se disputer, de répondre au récipiendaire successeur de Gresset, de peur d'être obligés de faire l'éloge d'un homme que Voltaire n'aimait pas; mais il faut flétrir la faiblesse ou la lâcheté quelque part qu'elles se rencontrent, et enseigner à louer l'homme honorable dans celui-là même dont nous sépare une différence de foi politique, religieuse ou morale. Si notre aimable poëte n'a pas été loué par un philosophe, il a eu le privilége, peut-être unique, de l'être par Robespierre, qui concourut pour *l'éloge de Gresset* proposé en 1785 par l'Académie d'Amiens.

V

L'ABBÉ MILLOT.

1777

Claude-François-Xavier Millot, né en 1726, à Ornans, petite ville de la Franche-Comté, d'une famille ancienne dans la robe. Il fut élevé chez les jésuites et entra, comme Gresset, dans leur société; mais, de même que Gresset, il ne tarda pas à s'en repentir, et il obtint de rentrer dans le monde. Millot était professeur de rhétorique au collége de Lyon, l'un des plus renommés de cette société, lorsqu'il fut couronné par l'Académie de Dijon pour un discours

dans lequel il avait osé faire l'éloge de Montesquieu. Cette hardiesse choqua ses supérieurs; mais le courage était le caractère dominant de l'esprit de l'abbé. Toutefois pour échapper aux désagréments qu'il lui suscitait, il abandonna une carrière dans laquelle il ne conservait plus l'espoir de trouver les premiers biens de l'homme de lettres, le repos et la liberté. L'archevêque de Lyon, M. de Montazet, le dédommagea de cette disgrâce en le nommant son grand-vicaire.

L'abbé, à qui ses succès académiques paraissaient le présage de succès plus éclatants, tourna un instant son ambition du côté de la chaire; mais une grande timidité naturelle, un organe trop faible, un maintien embarrassé furent des obstacles trop puissants qu'il ne put surmonter ; et, après quelques épreuves, il eut le bon esprit de s'avouer vaincu et de renoncer à une lutte inutile. C'est alors qu'il entreprit le genre de travail pour lequel il était véritablement né, les recherches et les élucubrations historiques. Ainsi, après s'être essayé, en passant, à quelques traductions, il composa un abrégé de l'histoire de France et un autre de celle d'Angleterre, qui furent parfaitement accueillis, et dont le premier fut traduit en allemand, en anglais et en russe; le second en anglais, deux fois dans la même année. Le mérite de ces deux productions attira sur lui l'attention du duc de Nivernais; et ce grand seigneur le fit accepter du marquis de Félino, ministre de Parme et son ami, comme l'homme le plus capable d'occuper la chaire d'histoire que le

marquis se proposait d'établir dans sa patrie pour l'instruction de la jeune noblesse.

Par sa réserve et son exactitude à remplir ses devoirs, l'abbé Millot obtint bientôt à Parme la considération qu'il méritait. Étranger aux intrigues de cour, il s'occupait uniquement de former, de l'ensemble de ses leçons, les *Eléments d'histoire générale* qu'il a publiés depuis. Une circonstance inopinée interrompit ce grand travail, mais elle lui procura en même temps l'occasion de se montrer sous le jour le plus avantageux. L'abbé donna le plus bel exemple de courage civil, de ce courage en face d'une populace ameutée, le plus difficile de tous, auquel l'homme d'armes a plus d'une fois manqué, et dont l'homme de lettres, le philosophe et le magistrat ont offert tant et de si nobles modèles. Le marquis de Félino, son protecteur, par suite d'un mouvement populaire, n'osait plus se montrer; on allait jusqu'à le menacer de le brûler dans sa maison; tous l'abandonnaient, Millot ne le quitta plus. On eut beau lui représenter les périls qu'il courait d'une part, de l'autre la perte imminente de sa place : Ma place, répondit-il, est auprès d'un homme vertueux, mon bienfaiteur, que l'on persécute. Je ne perdrai point celle-là.

Il ne tarda pas au reste à recueillir les fruits de cette noble conduite. S'il perdit sa place, l'accueil qu'il reçut en France, une pension de quatre mille livres que la cour de Parme chargea celle de Versailles de lui payer, l'éducation du duc d'Enghien qui lui fut confiée à quelque temps de là, étaient des motifs

plus que suffisants de consolation. Il remplissait encore cette fonction, lorsqu'il mourut à la suite d'une courte maladie en 1775, et, coïncidence singulière, le même jour où, dix-neuf ans plus tard, son élève devait tomber, frappé de balles françaises, dans les fossés de Vincennes, un 21 mars. Le recueil de ses œuvres, qui généralement ont été traduites en un grand nombre de langues, forme quinze volumes in-8°. « Concis avec clarté, pur sans recherche, ni trop précipité, ni trop lent dans sa marche, son style est précisément celui qui convient à des abrégés, disait l'abbé Morellet son successeur. »

D'Alembert citait l'abbé Millot comme l'homme en qui il avait vu le moins de préventions et de prétentions; Grimm, comme l'un des êtres les plus heureux qu'il connût, parce qu'il était modéré, content de son sort, aimant son genre de travail et de vie. « Il avait l'habitude de vivre de peu, qui donne l'indépendance; l'amour du travail, qui rend tout facile; le goût de la retraite, qui économise le temps. A ce goût, il joignait une manière, qui lui fut propre, de se rendre solitaire au sein même des sociétés. Au milieu des hommes, il avait l'air d'un étranger qui entend la langue du peuple chez lequel il vit, et qui n'a pas l'habitude de la parler. En s'adressant à lui, on s'apercevait qu'on interrompait ses pensées et qu'on lui demandait un effort; et il avait autant de peine à sortir de lui-même que la plupart des hommes en éprouvent à y rentrer. Aucune discussion ne décourageait son silence, parce qu'aucun désir de briller ne

tentait son amour-propre. Il ne parlait jamais ni de ses peines, ni de ses plaisirs. Il eut sans doute une âme sensible puisqu'il fut vertueux ; mais cette sensibilité ne se montrait pas dans les sociétés ; et, s'il goûta les douceurs de l'amitié, il ne connut pas l'agrément des liaisons, qui ne se fait sentir que dans le libre épanchement des entretiens. Ce mérite d'un silence habituel le faisait rechercher par cette classe d'esprits féconds et actifs, qui, toujours prêts à donner le mouvement à la conversation, ne demandent que des auditeurs attentifs et des juges éclairés ; et son absence laissait un vide dans ces mêmes sociétés où, présent, il ne paraissait tenir aucune place.

» Se réduisant ainsi à lui-même, fuyant la société, et seul encore au milieu des hommes, il trouvait dans ce genre de vie des douceurs qui compensaient les privations dont elle est accompagnée. L'homme de lettres, ainsi retiré au-dedans de lui, jouit mieux de la satisfaction intime et douce que donne l'exercice des forces de l'esprit ; il trouve un plaisir plus vif dans la méditation, parce que son attention est plus profonde, et que ce plaisir est toujours proportionné à l'énergie de l'attention. Il rassemble et conserve plus près de son âme les sentiments et les pensées, que le tourbillon de la société étouffe à leur naissance ou emporte avant leur développement. Enfin, dans le silence qui l'environne, la voix de la gloire, qui l'appelle et le soutient dans des routes pénibles, se fait entendre plus distinctement et avec plus d'empire à son cœur. » *L'abbé Morellet.*

VI

L'ABBÉ MORELLET.

1785

André Morellet, fils d'un marchand papetier de Lyon, naquit dans cette ville, le 7 mars 1727, y commença ses classes au collége des jésuites, et, destiné à l'état ecclésiastique, en sortit à l'âge de quatorze ans, pour venir à Paris au séminaire des Trente-Trois. Il y obtint des succès assez grands pour mériter d'être admis à la Sorbonne. Il passa cinq années dans cette maison célèbre, où il acheva ses études avec distinction, et où une solide amitié, dont il reçut et donna des preuves par la suite, s'établit entre lui, Loménie de Brienne et Turgot, ses condisciples. Il devint, en 1752, précepteur du fils de M. de La Galaizière, chancelier du roi de Pologne, et accompagna son élève dans un voyage en Italie.

Il était à Rome, et passait en revue une bibliothèque immense, lorsque le hasard lui fit découvrir un exemplaire du *Directorium inquisitorum*. Il en composa un extrait, et de retour en France, il en publia, avec l'autorisation de Malesherbes son ami, « une traduction abrégée, mais nue, sans réflexions, et dans son horreur native. » Et si l'on contestait l'utilité de cette publication en 1762, si l'on voulait n'y voir que l'intention, plus coupable chez un abbé que chez tout autre, de faire haïr la religion, il suffirait

de rappeler que, pendant la première moitié du XVIIIe siècle, et dans un seul état de l'Europe, l'inquisition condamna onze mille six cent deux victimes, dont deux mille trois cent soixante-quinze furent livrées aux flammes.

Après son voyage d'Italie, Morellet fut accueilli dans les sociétés les plus renommées de l'époque, il eut sa place dans les cercles les plus brillants. On le recherchait pour la solidité et le piquant de sa conversation, l'enjouement de son humeur, la droiture et la fermeté de son caractère, qualités qui faisaient de lui un convive aussi sûr qu'agréable. Peut-être sacrifia-t-il trop au monde, et est-ce à ce motif qu'il faut attribuer l'absence d'une œuvre importante dans le recueil de ses écrits. Il était parfaitement capable d'attacher son nom à quelque entreprise littéraire durable. Ne l'a-t-il donc pas voulu? Quoiqu'il en soit, personne plus que lui ne s'est éparpillé en brochures ou pamphlets, remarquables sans doute, mais éphémères comme la circonstance qui leur a donné naissance. Lorsque Palissot fit paraître sa comédie des *Philosophes*, Morellet fut un de ceux qui prirent leur cause en main, et la plaisanterie mordante de la *Vision de Palissot* fit pendant quelques heures les délices de Paris; mais il n'eut pas lieu de s'applaudir de son succès : quelques traits de mauvais goût, et qui furent blâmés par tout le monde, avaient été lancés dans cet opuscule contre la princesse de Robecq, protectrice déclarée de Palissot, et ennemie jurée des philosophes; et cette princesse obtint

du duc de Choiseul l'incarcération de Morellet à la Bastille. Il y passa deux mois, et n'en eut pas été quitte pour si peu sans la chaleur et le zèle que J.-J. Rousseau mit à faire agir en sa faveur la maréchale de Luxembourg. En 1766, encouragé par Malesherbes, il traduisit le *Traité des délits et des peines*, de Beccaria; il fit plus que le traduire même, il sut le coordonner, et donner aux idées un enchaînement logique, dont l'absence se faisait un peu sentir dans l'original. Aussi l'auteur italien exprima-t-il sa reconnaissance en ces termes honorables pour notre écrivain: « J'avoue que je dois tout aux livres français, et surtout à mon traducteur. » Cette traduction obtint jusqu'à sept éditions dans la même année ; elle eut le beau privilége de concourir avec l'original à faire abolir les tortures, obtenir la publicité des débats, adoucir quelques peines.

La rectitude de jugement et la science économique qu'il développa dans quelques écrits sur la Compagnie des Indes et dans le prospectus d'un nouveau dictionnaire de commerce, entreprise immense à laquelle il se prépara par vingt ans de travaux, mais qu'il n'acheva pas, ce qui fut, disait-il, le tort littéraire de sa vie, engagèrent le gouvernement à le charger d'aller recueillir en Angleterre quelques instructions commerciales. Le résultat en fut avantageux et pour la France et pour l'abbé; car dans ce premier séjour à Londres il se lia avec lord Shelburne, depuis marquis de Lansdown, et plus tard, dans un second voyage, il sut faire servir cette ami-

tié à hâter auprès du marquis devenu ministre, les négociations d'une paix nécessaire entre la France et l'Angleterre. Ayant vu une lettre où le ministre anglais faisait connaître à M. de Vergennes l'intervention éloquente de Morellet, Louis XVI accorda à ce dernier une pension de 4,000 livres sur les économats L'abbé jouissait déjà d'une rente de 1,200 livres, qu'il tenait de la libéralité de Mme Geoffrin. Cette femme, si célèbre par sa bonté pour les écrivains et les artistes, lui avait toujours témoigné la bienveillance la plus marquée, et un attachement à toute épreuve. Elle lui servit de protectrice tant qu'elle vécut, et voulut que sa mort même lui fut profitable : elle avait placé sur leurs deux têtes 1,200 livres reversibles, après elle, sur la tête de Morellet.

Voltaire, ce parrain général des hommes de son temps, qui avait, entre autres, surnommé Bernis *Babet la Bouquetière*, Palissot *Pâlis-sot!* l'avait, dès 1760, baptisé l'abbé *Mords-les;* mais il appréciait vivement les qualités de son esprit et ne connaissait, écrivait-il, personne qui fût plus capable de rendre service à la raison; il lui avait fait l'accueil le plus cordial à Ferney, en 1775. Marmontel était lié avec lui depuis plusieurs années, et il voulut rendre plus étroits encore les liens de cette amitié, en épousant une de ses nièces. Estimé, chéri pour sa personne, renommé à cause de ses écrits, heureux par sa fortune, une nouvelle faveur du sort vint chercher Morellet, en 1788, mais ce fut la dernière, pour un long temps du moins : un excellent bénéfice, le prieuré de Thimers, lui échut

en vertu d'un indult dont il avait été grevé, à son profit, vingt ans auparavant, par Turgot; c'était une bonne terre, située dans la Beauce, et valant seize mille livres de revenu.

Ainsi quand la révolution éclata, l'abbé Morellet jouissait de trente mille livres de rente; mais bientôt elle lui enleva tout, tout jusqu'à son titre d'académicien. Pendant ces années orageuses, où il donna plusieurs fois signe de vie dans de petits écrits qui ne manquaient pas plus de courage que d'esprit, sa position devint bien précaire. De toutes ses pensions, il ne lui restait plus qu'environ 1200 fr. en inscriptions sur le grand-livre. Accoutumé qu'il était à la vie opulente et facile, cet état lui paraissait bien dur, d'autant plus dur que sa sœur le partageait avec lui. Déjà plus que septuagénaire, il se remit de nouveau au travail, et publia, dans l'espace de deux années, jusqu'à vingt volumes de romans et de voyages traduits de l'anglais.

Le 18 brumaire apporta quelque amélioration dans sa destinée. En 1808, déjà âgé de quatre-vingt-un ans, il fit partie du Corps législatif, dont il resta membre jusqu'en 1815. En 1814, il fit une chute, et se cassa la cuisse. On craignait pour ses jours; la vigueur de constitution, qui ne l'avait pas encore abandonné même à cet âge, le fit triompher de cet accident, auquel il survécut plusieurs années; mais il ne put de si tôt quitter son appartement. Il profita de la vie sédentaire à laquelle il était condamné pour choisir parmi ses opuscules ceux qui lui semblaient méri-

ter le mieux d'être conservés, et les publia en 1818 sous le titre de *Mélanges de littérature et de philosophie au* XVIIIe *siècle*. Il mourut le 12 janvier 1819, doyen de l'Académie, dont il avait été le dernier directeur en 1793.

Peu de ses membres lui ont été aussi utiles et aussi dévoués que l'abbé Morellet. Elle avait fait en lui une précieuse acquisition. Nul ne possédait à un plus haut degré « le mécanisme et la philosophie des langues, l'habitude et le talent d'analyser les idées, de définir les mots, d'y attacher le sens qui leur est propre. » Il ne cessa jamais d'être un des coopérateurs les plus éclairés et les plus laborieux du dictionnaire. Lorsque Chamfort écrivit en 1791 sa diatribe virulente et peu logique contre les Académies, il eut beau en désigner d'avance les défenseurs comme des ennemis de la révolution, cette prédélation terrible n'épouvanta pas Morellet, qui lui répondit vigoureusement et avec avantage. « Nommé directeur de l'Académie, en 1792, dit Campenon, s'il ne put la préserver de sa ruine, il empêcha du moins que le vandalisme n'effaçât les traces de son existence : il eut la prudence hardie d'emporter chez lui les archives, les registres, les titres de la compagnie et le manuscrit même du dictionnaire. Cet héritage d'un corps illustre resta longtemps en dépôt dans sa maison. En 1805, il en enrichit la bibliothèque de l'Institut, où l'Académie l'a retrouvé. » En 1817, il sortit un jour de la retraite où l'avait confiné sa chute, pour assister à une séance académique, et cette espèce de résurrection fut saluée

de marques non équivoques d'affection et de respect.

Enfin il est impossible de mieux caractériser l'abbé Morellet que ne l'a fait, dans les lignes suivantes, Campenon répondant à Lemontey : « Parmi les écrivains qui joignent au sens droit dont la nature les a doués, tous les avantages d'un esprit cultivé par les lettres, il en est bien peu qui, voulant faire partager le sentiment qu'ils éprouvent, la conviction dont ils sont pénétrés, n'aient point recours à ces artifices de la parole, à ces exagérations convenues dont s'anime et se passionne le langage ; et c'est dans ce petit nombre qu'il faut ranger l'écrivain regrettable que vous remplacez aujourd'hui parmi nous. En effet, soit que M. Morellet, qui sentait en lui toute la puissance de la raison, eût assez de confiance en la raison des autres pour ne s'adresser jamais qu'à elle ; soit que sa probité, qu'il appliquait même aux lettres, lui fît considérer ces mouvements étudiés, ces soigneuses combinaisons du style, comme autant de ruses du langage, comme une sorte de déguisement de la pensée, toujours est-il vrai qu'il n'employa que bien rarement dans ses écrits ces ressources de l'art, et qu'il eut souvent le mérite de plaire et le bonheur de persuader sans leur secours.

» On ne doit sans doute rien négliger de ce qui peut rendre la raison aimable et la vérité persuasive. Mais on ne saurait trop louer M. Morellet de n'avoir jamais quitté la route où la nature l'avait placé. Tout était d'accord en lui. On trouvait la simplicité dans ses goûts comme le naturel dans son langage, l'ordre

dans ses habitudes comme la méthode dans ses écrits, la sérénité dans son caractère comme le calme dans son imagination ; et, s'il était permis d'étendre plus loin ce rapport entre l'homme et ses ouvrages, j'oserais dire que ses conceptions, ses idées, son style même, conservaient je ne sais quoi de robuste comme lui, et de fortement prononcé comme ses traits....

» C'était le même homme qu'on retrouvait dans le monde et dans la vie privée : toujours s'indignant de ce qui lui semblait absurde ; toujours frappé du bon sens chez les autres, comme d'un point de contact avec lui ; recherchant peu ce qu'on appelle esprit, mais accueillant le naturel, encourageant la timidité, ménageant même l'ignorance pourvu que la présomption ne s'y joignît pas, et se livrant dans son intérieur, avec la plus aimable facilité de caractère, aux douces joies d'une famille qu'il eût été heureux de choisir, si la nature ne la lui avait donnée. Et si j'essaie de rappeler ce qu'il était dans les réunions habituelles de cette compagnie, si je me le représente dans ces conférences où nous l'avons vu apporter si souvent toutes les lumières d'une intelligence supérieure, toutes les richesses d'une instruction aussi solide que variée, et quelquefois la persévérance obstinée d'un esprit fortement convaincu, je me demande où retrouver maintenant et l'autorité d'un si grand âge, et les secours d'une si longue expérience, et la puissante impression de cette voix qui, citant parmi nous Fontenelle, Montesquieu, Voltaire, avait

le droit de dire : *j'ai vu, j'ai entendu ;* ces traditions vivantes de nos beaux jours littéraires, ces trésors d'une mémoire qui savait choisir, ces leçons du passé ; avec lui tout est éteint, tout a disparu dans la même tombe.

» Je ne dirai qu'un mot pour donner une idée de son caractère à ceux qui ne l'ont point connu : M. Morellet a vécu plus de quatre-vingt-douze ans, et n'a jamais eu le chagrin de perdre un seul ami autrement que par la mort. »

Il parut de Morellet, quelque temps après sa mort, deux volumes de *Mémoires* fort intéressants, dans lesquels, tout en racontant sa longue carrière, il entremêle des anecdotes curieuses et peu connues sur la plupart des personnages de son temps.

VII

LEMONTEY.

1819

Pierre-Édouard Lemontey, né à Lyon le 14 janvier 1762. Ses parents, qui faisaient le commerce des épiceries, ne ménagèrent rien pour son éducation, et les dispositions précoces de leur fils les engagèrent à en faire un avocat. Lemontey entra donc au barreau à l'âge de vingt ans et y resta jusqu'à l'époque de la révolution. Cependant il fit mar-

cher de front les études littéraires et celle du code. Il fut couronné deux fois par l'Académie de Marseille : la première, à vingt-trois ans, pour un éloge de Peyresc ; et la seconde, quatre ans plus tard, pour l'éloge de Cook.

C'était en 1789. Lemontey s'enflamma pour les principes de l'époque, et il fit paraître un petit écrit en faveur des droits politiques des protestants. Il s'entremit encore dans quelques autres questions du moment, préludant ainsi à son apparition sur une scène plus élevée : les suffrages de ses concitoyens l'appelèrent à prendre sa part des travaux de l'Assemblée législative. Toute sa carrière politique fut marquée par un grand caractère de modération, qui le portait à s'opposer aux mesures extrêmes et à combattre tous les excès. Un jour, qu'il présidait l'Assemblée et occupait le fauteuil, Louis XVI fit annoncer par un message qu'il allait se rendre à la séance. On arrêta aussitôt, sur la proposition de Lacroix, que : « Comme l'Assemblée ignorait quel était le sujet de la démarche du roi, le président répondrait seulement à sa majesté que l'Assemblée nationale prendrait ses propositions en considération, et lui ferait ses représentations par un message. » Le roi vint en effet, se prononça énergiquement sur les mesures à prendre contre l'émigration, et Lemontey ne put que lui répondre : « Sire, l'Assemblée nationale décidera sur les propositions que vous venez de lui faire, elle vous instruira par un message de sa résolution. » A la séance suivante il protesta du sentiment pénible que

lui avait fait éprouver la sécheresse d'une pareille réponse.

Un autre jour, il lisait à l'Assemblée une dépêche où l'on racontait les massacres d'Avignon, il ne put se rendre maître de son émotion ; des larmes tombèrent de ses yeux, le papier s'échappa de ses mains, et il suspendit forcément la lecture du rapport. Ne pouvant mieux dire que M. Villemain, il faut dire avec lui : « Plus fait pour la méditation et l'étude que pour les orages de la vie publique, Lemontey cependant ne se montra pas sans distinction dans cette Assemblée législative qui, pressée entre toutes les théories et toutes les violences, disparaît elle-même et s'efface devant la grandeur de ce qui la précède et la terreur de ce qui la suit. »

Dès le commencement de 1793, il se réfugia en Suisse, resta deux ans éloigné de sa patrie, reparut en 1795 à Lyon, où les votes de ses concitoyens l'honorèrent encore de quelques missions publiques, vint se fixer à Paris en 1797, et depuis cette époque, s'adonna sérieusement à la littérature, qu'il ne cessa plus de cultiver. Les diverses places qu'il occupa sous l'empire et sous la restauration n'étaient ni assez assujétissantes ni assez difficiles pour lui enlever ses loisirs. *Palma*, ou le *Voyage en Grèce*, opéra-comique qu'il fit jouer en 1798 au théâtre Feydeau, obtint une longue série de représentations. Sous le voile d'une allégorie fine et transparente, ce n'était autre chose que la peinture du vandalisme révolutionnaire envers les monuments.

Raison, Folie, publié en 1801, fut jugé dès son apparition comme un ouvrage fécond en grâces, en esprit, en originalité, en verve, où la finesse extrême s'alliait souvent à une grande profondeur, où souriait une gaîté du meilleur ton, où la touche voltairienne perçait à chaque instant, et dont le mérite laissait à peine le temps de remarquer parfois un détail faux ou prétentieux. « La gaîté qui anime Lemontey n'a peut-être pas cette expansion vive et franche, cette allure tout à la fois si fantasque et si naturelle d'Hamilton ; mais du moins, ne lui voit-on jamais ce rire étudié des imitateurs de Sterne... Quelques principes sages, quelques idées vraiment utiles se font jour à travers ces riants badinages, tandis qu'une imagination féconde en détails y verse abondamment les allusions fines, les tournures subtiles, les contrastes piquants d'expression, toutes les saillies d'un esprit ingénieux qui s'abandonne à son caprice... Chez lui la finesse d'observation n'exclut pas la profondeur des vues ». *Campenon.*

Mais l'œuvre capitale de Lemontey, celle qui lui assure un rang honorable dans l'estime de la postérité, c'est l'*Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*. Cet écrit, complet en lui-même, ne devait cependant que servir d'introduction à une histoire critique de la France pendant le XVIIIe siècle. Les qualités qui l'ont placé au rang des productions les plus saillantes de notre temps, et qui l'y maintiendront, sont l'impartialité dans les jugements, la nouveauté dans les aperçus, la profondeur et la vé-

rité dans les portraits, l'indépendance dans les opinions, et la hardiesse de la pensée jointe au charme d'une expression chaude, colorée et saisissante. Fourier l'appelait un morceau d'histoire de l'ordre le plus élevé, une des grandes compositions du siècle.

Dès les premiers mois de 1826, Lemontey ressentait un grand ébranlement dans sa santé. Cependant on ne peut se dissimuler qu'il hâta lui-même l'instant de sa mort. Quoique possédant un revenu d'une dizaine de mille francs, il était d'une extrême parcimonie. Un jour donc que l'amiral Tzitzakoff l'avait invité à sa maison de campagne de Sceaux, Lemontey s'y rendit à pied par un soleil caniculaire ; il avait fait ainsi une économie de 50 centimes de voiture, mais il arriva mourant, et l'on fut obligé de le rapporter à Paris dans un état désespéré. Il expira le 26 juin 1826.

Il serait pourtant injuste d'abandonner Lemontey au jugement du lecteur sous cette impression d'avarice, sans reconnaître à cette avarice un caractère bien singulier et bien rare, et sans désirer qu'elle se propage. En effet ce même homme, qui calculait si étroitement en certaines circonstances, ne comptait pas du tout avec ses amis. A sa mort, on a trouvé la preuve qu'il avait prêté, disons mieux, donné plus de 50,000 francs. En 1818, sous le voile de l'anonyme, il avait fait remettre à l'Académie une médaille de 1,200 francs pour un prix de poésie sur les bienfaits de l'enseignement mutuel. Mais le monde, qui ne croit guère aux vertus cachées sous l'apparence

des vices, et qui accepterait bien plus volontiers la proposition contraire, s'est plu à voir la chose sous son jour le plus mauvais. Quant à nous, nous ne nierons pas l'économie sévère de Lemontey, pourvu qu'on veuille bien lui tenir compte de sa bienfaisance.

Au reste, voici ce que disait à ce propos son successeur : « Son penchant pour l'économie était notoire, et ses dons étaient secrets. On ne fait point ici une allégation générale et vague : nous avons eu longtemps sous les yeux, et nous possédons des preuves incontestables et multipliées d'une bienfaisance extraordinaire, et nous avons désiré que plusieurs personnes en prissent connaissance. Il laisse à la famille de sa sœur une somme considérable, et la somme de ses dons dans tout le cours de sa vie est au moins égale à cet héritage. Tous les genres d'infortune ont eu part à ses bienfaits. Il distingua surtout les personnes qui se consacraient, comme lui, à l'étude des lettres et les habitants de Lyon, ses compatriotes. »

Lemontey était aimé pour l'agrément de son esprit et la facilité de son caractère ; mais sa mise, plus que négligée, lui attira parfois dans la société de singulières humiliations. Son portrait a été crayonné de main de maître par M. de Barante : «Lemontey, a dit l'illustre académicien, était un homme d'esprit, comme on le verra après avoir lu ses écrits, et comme on le sait encore mieux lorsqu'on l'a connu. Epicurien par ses opinions, passablement cynique dans son langage et ses habitudes, il était d'une société douce et facile,

sans nul sentiment de malveillance, d'envie, ni d'hostilité. Avant tout, il arrangeait sa vie de la façon qui lui était commode. Rien de ce qu'il faisait n'avait un autre objet que son contentement, jamais pourtant aux dépens d'autrui. L'étude, la réflexion, la conversation, les écrits qu'il livrait au public, sa conduite politique, tout était calculé pour la satisfaction paisible de ses penchants. On pourrait dire qu'il avait presque fait de l'esprit une jouissance physique, tant il en ménageait convenablement l'usage pour son plus grand repos. La vérité, le savoir, la raison ne renfermaient pour lui aucune idée de devoir, n'opéraient en lui aucune impulsion involontaire; il les aimait parce qu'il les trouvait bons à aimer.

Quoi qu'il en soit de tout ce qui précède, et pour ne plus nous occuper que de son talent, nous devons, avant de terminer, reconnaître ceci: Lemontey fut du nombre de ces hommes rares qui surent allier à une érudition profonde et variée les dons d'une imagination rapide et d'un esprit délicat. Il existe peu d'écrivains en qui le langage de la raison et de la vérité ait su se présenter sous des formes plus neuves et plus piquantes. — Son discours de réception est un des plus remarquables du genre.

VIII

FOURIER.

1827

Jean-Baptiste-Joseph Fourier, l'un des plus grands géomètres et physiciens du xixe siècle, était fils d'un tailleur d'Auxerre, où il vint au monde le 21 mars 1768. Il n'avait pas encore huit ans lorsque la mort lui enleva son père et sa mère; il eût été placé dans un atelier, et fût peut-être resté ouvrier toute sa vie, sans une dame bienveillante qui, par l'entremise de l'évêque d'Auxerre, M. de Cicé, frère du célèbre archevêque de Bordeaux, le fit entrer à l'école militaire de la ville, dirigée par des bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. L'enfant faisait augurer déjà tout ce que l'homme se montra depuis : doué d'une grande mémoire, d'une surprenante facilité pour concevoir des idées et les exprimer avec grace et clarté, il effaçait sans peine tous ses camarades. Pétulant et joueur comme un écolier, du moment qu'il eût effleuré les mathématiques il ne fut plus le même. Il alla jusqu'à prendre sur son sommeil du temps qu'il pût donner à cette étude toute nouvelle pour lui, et pour laquelle il se sentait né. Ses progrès en cette partie furent incroyables, d'autant plus que la science des Fermat et des Euler ne l'empêchait pas de sentir et d'étudier les beautés de Cicéron et de Racine.

A dix-huit ans, il avait déjà fait d'importantes découvertes mathématiques, et il avait été jugé digne de professer là où il étudiait naguère. Il embrassa la cause de la révolution avec chaleur, mais sans donner dans aucun excès, et il fut plusieurs fois sur le point de devenir victime. A la fondation de l'École normale, ses concitoyens l'envoyèrent dans cette pépinière de professeurs, comme l'homme le plus capable de cultiver la partie philosophique des sciences. Bientôt en effet, avec la sanction de Monge et de Lagrange, il professa à l'École polytechnique, alors école centrale des travaux publics ; et sa parole élégante et facile, les idées profondes dont il semait son enseignement, sa méthode philosophique, le firent respecter de ses élèves à un âge où généralement on est élève soi-même ; d'autre part l'urbanité de ses manières lui acquérait leur amitié.

En Egypte, où il suivit la fortune et la gloire du moderne Alexandre, il révéla des qualités nouvelles et merveilleuses dans un savant : l'esprit d'ordre et l'esprit des affaires, la finesse dans les négociations, et la séduction de l'éloquence. Il rendit des services signalés au général, à l'armée et aux sciences. En même temps que le choix de ses collègues le nommait secrétaire de l'Institut d'Egypte, la rapide intelligence qu'il s'était acquise de la langue arabe lui fit confier plus d'une mission délicate auprès des naturels du pays, et il s'en acquita avec toute l'habileté d'un diplomate consommé. Il arriva même un moment où, dit M. Villemain, « le secrétaire d'une

Académie des sciences se trouva presque le gouverneur d'une moitié de l'Egypte. »

Aussi, de retour en France, Bonaparte, qui se connaissait en hommes, le nomma t-il d'abord préfet d'un département important, celui de l'Isère, et plus tard chevalier de la Légion-d'Honneur et baron avec dotation. Il resta préfet jusqu'en 1815, et signala sa gestion par plusieurs actes utiles. Peut-être eût-il mieux valu que le savant eût ajouté à ses découvertes une découverte de plus au lieu de devenir préfet et baron. Quoi qu'il en soit, il cultivait la science dans ses moments de loisir. Il donna le plan du grand ouvrage sur l'Egypte, l'un des plus mémorables travaux dont le talent et la patience aient pu faire hommage aux amis des lettres, et fut désigné, par les savants distingués qui devaient y coopérer, comme le plus capable d'en composer le discours préliminaire, travail remarquable et souvent cité, auquel il en ajouta un autre, les *Recherches sur les zodiaques égyptiens.*

Après 1815, Fourier destitué de ses fonctions de préfet, et rendu tout entier à la science, y rentra triomphalement, et en 1822, il publia le résultat de ses travaux, un admirable ouvrage : la *Théorie analytique de la chaleur.*. Nous laissons à d'autres plumes que la nôtre le soin de tracer le tableau de ses grandes et rares découvertes physiques, tableau pour lequel nous reconnaissons notre incompétence, et qui d'ailleurs n'appartient pas à cette histoire. Mais nous citerons encore une fois

M. Villemain : « Vos juges naturels, disait-il à Fourier récipiendaire, ont placé vos théories dans le rang de celles qui joignent la nouveauté de l'analyse à la grandeur des résultats. En portant l'application des lois mathématiques sur un nouvel ordre de phénomènes, vous avez, disent les savants, ajouté à la science, et nous éprouvons tous que votre esprit lui prête une merveilleuse clarté.»

« Sans chercher à vous donner ici, disait M. Cousin récipiendaire à son tour et succédant à Fourier, la moindre idée de la théorie de la chaleur, il me suffira de vous rappeler que la grandeur de ses résultats n'a pas été plus contestée que leur certitude, et, qu'au jugement de l'Europe savante, la nouveauté de l'analyse sur laquelle ils reposent est égale à sa perfection. Fourier se présente donc avec le signe évident du vrai génie: il est inventeur. Supposez l'histoire la plus abrégée des sciences physiques et mathématiques, où il n'y aurait place que pour les grandes découvertes, la théorie mathématique de la chaleur soutiendrait le nom de Fourier parmi le petit nombre de noms illustres qui surnageraient dans une pareille histoire. Fourier n'a pas seulement perfectionné une science, il en a inventé une, et en même temps il l'a presque achevée. Et il n'avait pas devant lui plusieurs générations d'hommes supérieurs, Newton à leur tête ; il est en quelque sorte le Newton de cette importante partie du système du monde.»

Il nous paraît curieux de raconter quelle fut peut-

être l'origine des admirables recherches de Fourier sur la chaleur. Que de fois le génie a dû ses plus sublimes inspirations à la souffrance ! Fourier avait contracté de son séjour en Egypte un degré surprenant de sensibilité au froid, sensibilité qui dégénérait en une véritable maladie. Au plus fort de l'été, il fallait que le thermomètre marquât plus de vingt degrés Réaumur pour qu'il ne sentît pas le frisson. Constamment cuirassé d'un habit et d'un surtout, il se faisait en outre toujours suivre d'un domestique chargé de lui donner ou de lui retirer son manteau. Tout ce qu'il savait de physique, il le mettait en œuvre pour obtenir et conserver invariablement dans son appartement une température de ver-à-soie. A cette douloureuse impressionnabilité, il joignait une autre cause terrible de souffrance. Dans sa jeunesse il avait ressenti déjà une certaine difficulté de respiration. Cette difficulté, accrue avec l'âge, était devenue un asthme formidale. Il était contraint de dormir dans une position pour ainsi dire verticale. Sur la fin de sa vie il s'emprisonnait, pour écrire et pour parler, dans une sorte d'étui, qui ne laissait de liberté qu'à ses bras et à sa tête, où le moindre effort lui faisait courir le risque d'être étouffé, mais qui n'admettait pas la possibilité d'une déviation pour son corps. Il mourut presque subitement le 16 mai 1830.

Depuis le 12 mai 1817, il faisait partie de l'Académie des sciences qui, à la mort de Delambre, le nomma son secrétaire perpétuel pour la section de mathématiques. En cette qualité il a été jugé par

M. Cousin de la façon suivante : « Moins piquant, mais bien plus instruit que Fontenelle ; aussi précis et plus orné que d'Alembert ; aussi riche en vues générales, mais plus pur, plus délicat, plus artiste que Condorcet, l'auteur de l'éloge d'Herschell est au premier rang des plus heureux interprètes des sciences. » Aussi l'Académie française, par suite, non pas d'une loi, mais d'une habitude qu'elle s'est faite et dont elle s'est toujours bien trouvée, d'admettre dans son sein les secrétaires perpétuels de ses sœurs la savante et l'érudite, se l'était-elle incorporé en 1827.

Fourier, dans sa jeunesse, avait été remarqué pour sa bonne mine, ses yeux expressifs, la finesse de ses traits et la distinction de sa physionomie ; mais ses souffrances et sa mauvaise santé altérèrent d'assez bonne heure en lui ces fragiles avantages. Avec les personnes dont la présence lui convenait, il était charmant et plein d'aménité, pourvu qu'il n'eût pas à se plaindre du froid. Sa conversation roulait assez volontiers sur des questions de littérature. Bien différent de la plupart des hommes qui s'adonnent aux sciences mathématiques, il prétendait que l'étude de la rhétorique et de la philosophie devait précéder celle du calcul et de l'algèbre. Du reste, personne plus que lui n'aimait à rendre justice à la renommée et au talent d'autrui : il admirait surtout Lagrange et vantait de tout cœur ses méthodes et ses découvertes. . . . . . .

IX

M. COUSIN.

1831

M. Victor Cousin, l'un des philosophes et des écrivains les plus éminents du xixe siècle, naquit à Paris en 1792. Dès le lycée Charlemagne, où il fit ses études, l'étendue de son intelligence et la rapidité de ses progrès l'avaient fait remarquer à la fois de ses condisciples et de ses professeurs. Sa célébrité commença, pour ainsi dire, sur les bancs de l'école : il remporta le grand prix d'honneur au concours général. Le comte de Montalivet, ministre à cette époque, tout en le complimentant sur ses précoces triomphes, lui conseillait de se vouer aux fonctions publiques, lui offrant l'appât des plus hautes dignités administratives, où il réaliserait pour son âge mûr les promesses de ses jeunes talents. Mais M. Cousin faisait plus que de rêver les grandeurs, il ambitionnait la gloire; il la voyait pour lui dans le bonheur de l'étude, et dans une coopération ardente et active au progrès des sciences philosophiques et de la vérité. Il s'adonna donc tout entier à l'enseignement, se fit admettre à l'École normale, et là, comme au lycée, s'attira le respect et même l'admiration des maîtres et des élèves. M. de Féletz l'a dit : comme l'illustre académicien auquel il devait un

jour succéder, M. Cousin donnait des leçons à un âge où d'autres en reçoivent.

D'abord il exerça les fonctions de répétiteur de littérature grecque ; mais cette position fut jugée trop inférieure à son mérite, qui le fit bientôt monter dans la chaire de philosophie à laquelle semblait le prédestiner sa puissance spéculative : c'était le sentiment des élèves eux-mêmes qui réclamèrent pour lui ce haut enseignement. Il justifia si bien la bonne opinion préconçue de sa capacité, qu'on dut l'appeler à la faculté des lettres, comme suppléant de M. Royer-Collard. Il y opéra, en quelque sorte, une révolution dans la philosophie contemporaine, et devint le chef d'une école distinguée.

Mais il ne se contenta pas de confier ses doctrines à sa parole, il voulut les populariser encore par ses écrits. Pendant les premières années de la seconde restauration, il publia plusieurs travaux remarquables et remarqués, dans le *Journal des savants* et dans les *Archives philosophiques*. Il n'en continuait pas moins ses cours, et répandait parmi ses nombreux auditeurs la foi dans son système psychologique, lorsque, arrivé à la philosophie morale, il rencontra un écueil qu'il ne pouvait guère soupçonner : il avait défini l'homme une force libre, et il se livrait avec un enthousiasme pénétrant à la démonstration des droits et des devoirs du citoyen ; la foule de ses auditeurs s'accrut alors de tout ce que la jeunesse de l'époque avait de généreux et d'éclairé, et, comme elle accourait ardente vers cette chaire paisible, le gouverne-

ment voulut y voir une tribune. Il ne fut plus permis au philosophe de poursuivre désormais l'exercice sacré d'une mission supérieure et inoffensive. Il était coupable du tort sublime d'avoir présenté la liberté sous l'image d'un don céleste, et, avec ses caractères immortels de sainteté et de vertu, de l'avoir fait aimer en la montrant aimable. C'en était trop pour l'autorité d'alors, ombrageuse parce qu'elle se sentait faible : le cours fut suspendu par arrêté ministériel, et le professeur dut abandonner son enseignement à l'écrivain. C'est ce qu'il fit dans le recueillement et le silence, et bien que sa santé fût gravement altérée par l'étendue et la profondeur de ses précédents travaux, M. Cousin entreprit dès-lors les importantes publications auxquelles il a dû la part la plus solide de sa renommée.

En 1824, il traversait l'Allemagne, lorsque le gouvernement prussien le fit arrêter à Dresde par ses agents, et conduire à Berlin. Il eut beau protester énergiquement, se réclamer des autorités saxonnes et de la diplomatie française, il fut traîné dans les cachots de la Sainte-Alliance, sous je ne sais quel prétexte de menées révolutionnaires. Les délégués de la commission de Mayence, chargée d'interroger le philosophe platonicien, trouvèrent dans ses réponses une fermeté stoïque ; et vainement on aggrava sa captivité de rigueurs sans nombre, M. Cousin, philosophe et citoyen français, ne démentit pas un seul instant la dignité de ce double caractère. Comme on l'accusait de relations imaginaires avec des conspirateurs obscurs, et

qui lui étaient complètement étrangers : « Oui, je connais des conspirateurs, dit-il, et des conspirateurs plus dangereux que tous ceux qu'on voudrait vainement m'imposer pour amis, quand je n'ai jamais eu, quand je ne saurais avoir le moindre rapport avec eux. Je dirai plus : oui, j'ai vécu dans l'intimité avec un véritable conjuré, avec un homme mis au ban de la Sainte-Alliance, et que j'aime, que j'estime, que j'aimerai et estimerai toujours, le comte de Santa-Rosa. » Il n'était plus permis, sous peine de mêler le ridicule à l'horreur, de soutenir cette accusation insensée ; et les juges reconnurent enfin et proclamèrent l'innocence de M. Cousin. Mais il n'en avait pas moins subi une détention de six mois, rigoureuse, par fois même cruelle ; et la promesse d'une réparation solennelle de la part du ministère prussien, à supposer qu'elle ne fût pas illusoire, n'était pas un dédommagement suffisant pour une privation si longue de liberté et tant de souffrances subies.

Ainsi, « rien ne manque à votre dévouement à la philosophie, vous avez souffert persécution pour elle, dit plus tard M. de Féletz au nouvel académicien le jour qu'il vint prendre séance. Après avoir été un de ses disciples les plus fervents, de ses apologistes les plus éclairés, vous avez été, pour ainsi dire, son martyr. C'est pour ses intérêts que vous voyagiez, lorsque je ne sais quelle accusation calomnieuse vous précipita dans les prisons de la Prusse. Mais cette disgrâce fut un de vos plus beaux triomphes. Un concert unanime d'imprécations contre vos accusateurs,

de plaintes contre votre détention arbitraire, de vœux pour que la liberté vous fût rendue, se fit entendre de toutes parts. Un jeune et brillant professeur (M. Villemain) fut, dans une de ses leçons, l'éloquent interprète de ces sentiments publics : toujours applaudi par ses nombreux auditeurs, les applaudissements redoublèrent lorsqu'il fit cette touchante allusion à vos malheurs. »

M. Cousin s'empressa de demander des passeports pour revenir en France. De nouveaux et plus imposants triomphes l'y attendaient dans l'enseignement; les dernières années de la restauration le revirent professeur de philosophie. Notre génération n'a pas oublié l'époque, si près de nous par les années et déjà si éloignée par les événements, où la Sorbonne était devenue si retentissante et si écoutée, grâce à trois voix puissantes. Les cours des trois professeurs sont restés, a-t-on dit, une date universitaire, et, qui plus est, une date intellectuelle, politique : exemple unique, et qui ne se reproduira plus sans doute, de trois talents hors ligne réunis dans une même époque, pour prodiguer dans une même chaire leurs hautes leçons, diverses par le fond de la matière et le différent caractère de génie, mais égales par la grandeur et la beauté des résultats ! L'élite de la société parisienne et les plus beaux noms de France s'empressaient pêle-mêle à ces cours, où l'étudiant le plus modeste pouvait coudoyer M. de Châteaubriand ou M. Royer-Collard. Et personne n'ignore combien cette faveur et cet empressement étaient justifiés par une heureuse al-

liance de l'imagination et du savoir, par l'éclat, la fécondité, la profondeur, la richesse prestigieuse d'un langage et d'une raison qui arrivaient à se populariser l'un par l'autre.

Est-il besoin de dire que l'une de ces trois voix était celle de M. Cousin? « M. Cousin, brillant et chaleureux continuateur de M. Royer-Collard, a écrit M. Lacretelle, développait les mêmes doctrines avec tout l'entraînement d'une improvisation riche d'idées et même d'images... Quelquefois il paraissait gêné par ce grand effort de l'esprit; il s'arrêtait un moment, semblait absorbé dans sa méditation; ses auditeurs s'associaient au travail de sa pensée; ses yeux lançaient de la flamme, et bientôt jaillissait une expression nouvelle et pittoresque, et chacun triomphait avec lui de la difficulté vaincue. Il brillait surtout dans la réfutation de la doctrine de l'intérêt personnel, conséquence forcée, abjecte et sinistre du matérialisme. »

La révolution de juillet, qui força la politique à faire un si grand pas vers les lettres, enleva bientôt M. Cousin, non pas aux études de toute sa vie, mais à sa chaire. Il entra dès-lors dans la voie des grandeurs administratives et politiques, tour-à-tour ou tout ensemble pair de France, conseiller-d'État, ministre, conseiller de l'Université; mais toujours homme de lettres. Il ne se passe guère d'année qu'il n'ajoute une page nouvelle aux anciennes pages qui ont fondé sa renommée, préparé sa position élevée. La littérature et la philosophie lui sont redevables principalement

de *Fragments philosophiques*; de la publication des *Œuvres de Proclus*; si difficile et tout à fait nouvelle; d'une nouvelle édition des *Œuvres de Descartes*, la seule complète que nous possédions; « monument qui manquait à la gloire de ce grand homme et à la reconnaissance de la France; » d'une admirable *Traduction de Platon*, le plus précieux de ses travaux, qu'il a enrichie d'arguments nets, clairs quoique fort concis, et dont le style, assemblage heureux de l'élégance française et de la profondeur allemande, l'a classé parmi nos meilleurs écrivains, en même temps que la portée et l'étendue spéculative lui faisaient prendre rang parmi les grands philosophes.

Ainsi Fourier a eu pour successeur à l'Académie « celui des philosophes de nos jours, a dit un contemporain, qui, dans une voie aussi abstraite et plus haute que les mathématiques, présente peut-être le plus de rapports avec lui par la puissance généralisatrice de la pensée, unie au charme de l'élocution. » N'oublions pas de dire en terminant que le court passage de M. Cousin au ministère de l'instruction publique a été signalé par des innovations importantes, d'utiles réformes et de louables institutions, fruit des méditations profondes sur l'enseignement et de la longue expérience d'un esprit hardi et pratique.

M. Cousin est aussi l'un des membres les plus distingués et les plus influents de l'Académie des sciences morales et politiques.

OUVRAGES DE M. COUSIN.

Cours de philosophie, de 1815 à 1820, 5 vol. — Cours de philosophie de 1828 et 1829, 2e édition, 3 vol. — Leçons sur la philosophie de Kant, 1 vol. — Des pensées de Pascal, 1 vol. — Fragments philosophiques, 3e édition, 2 vol. — Traduction de Platon, 11 vol. — Manuel de l'histoire de la philosophie, traduit de l'allemand de Tennemann, 2e édition, 2 vol. —Œuvres philosophiques de M. de Biran, 4 vol.—Œuvres de Descartes, 11 vol. — Œuvres de Proclus, 6 vol. — De la métaphysique d'Aristote, 1 vol. — Œuvres inédites d'Abélard, 1 vol. in-4o. — Fragments littéraires, 1 vol.

ET SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

De l'Instruction publique dans quelques parties de l'Allemagne, et particulièrement en Prusse, 3e édition, 2 vol. — De l'Instruction publique en Hollande, 1 vol. — Recueil des principaux actes du ministère de l'Instruction publique, pendant l'année 1840, 1 vol.

III

LE FAUTEUIL DE VOLNEY.

LE FAUTEUIL DE VOLNEY.

I

CHAPELAIN.

1634

JEAN CHAPELAIN. Triste exemple de cette éternelle loi d'action et de réaction qui régit le monde, Chapelain, après avoir été loué outre mesure, a été critiqué sans modération, et la renommée du prosateur distingué, du critique éclairé, du littérateur érudit, a péri dans le naufrage du poëte. Il naquit à Paris le 4 décembre 1595. Sa mère, qui avait beaucoup connu Ronsard, dit l'abbé d'Olivet, et dont l'imagination avait été frappée des honneurs que ce poëte avait reçus de son siècle, souhaitait passionnément qu'un de ses fils pût entrer dans la carrière des lettres; et du moment qu'elle vit en celui-ci d'heureuses dispositions, elle le voua, pour ainsi dire, à la poésie. Il étudia donc les langues grecque et latine,

y fit de rapides progrès, les posséda bientôt, et en même temps apprit sans maître, à ses heures perdues, l'espagnol et l'italien. Ses études achevées, il entra chez le marquis de la Trousse, grand-prévôt de France, qui lui confia d'abord l'éducation de ses enfants, et ensuite l'administration de ses affaires. Il y demeura dix-sept ans, et c'est à cette époque qu'il faut reporter une traduction du roman espagnol *Gusman d'Alfarache*, qu'il n'avoua jamais, mais dont on ne peut douter qu'il ne soit l'auteur. Il s'initiait en même temps aux secrets de la poétique, complètement négligée jusqu'à lui par tous les écrivains français, et il eut bientôt l'occassion de montrer ses lumières en ce genre. Le Marini étant venu à la cour de France, et y ayant connu Malherbe et Vaugelas, pria ces deux écrivains renommés d'entendre la lecture de son poème de l'*Adone*, avant qu'il en risquât l'impression, et reçut d'eux le conseil d'y appeler un jeune homme de leur connaissance, qui savait aussi bien qu'eux l'italien et mieux qu'eux les lois de la poésie. Ce jeune homme était Chapelain. Ses avis semblèrent tellement lumineux que ses trois auditeurs le sollicitèrent de composer une préface pour le poème, et lui en arrachèrent la promesse. Cette préface fut le premier ouvrage par lequel il se laissa connaître, et elle fut regardée, même par les gens de lettres, comme une nouveauté d'un grand prix.

Pour se livrer à des occupations de son goût, Chapelain avait refusé, vers 1632, de suivre le comte de Noailles à Rome en qualité de secrétaire. Il n'eut pas

à le regretter sous le double rapport des intérêts de sa fortune et de ceux de sa réputation : il ne tarda pas à devenir le dictateur et l'oracle littéraire de son temps. Il composa, à la louange du cardinal de Richelieu, une ode, qui est restée le meilleur de ses ouvrages, et qui trouva grâce même devant Boileau ; et il entreprit le plan d'un poème épique. Tant que ce plan ne fut pas exécuté, il émerveilla tous les esprits : le duc de Longueville, sur le bien que lui en dirent Arnaud d'Andilly et Lemaistre, assura à Chapelain, pour l'engager à ne point perdre de vue son travail, et pour tout le temps qu'il durerait, mille écus de pension. Ce travail dura trente ans ; et comme, lorsqu'il fut publié, il n'obtint pas l'accueil qu'on avait pu s'en promettre, le duc, pour consoler l'auteur et le venger du dédain, injuste selon lui, de la critique, porta à deux mille écus la rente annuelle qu'il lui faisait depuis tant d'années. De son côté, le cardinal de Richelieu l'avait gratifié d'une pension de trois mille livres, au sortir d'une conférence sur les ouvrages de théâtre, dans laquelle Chapelain fit preuve d'une profonde connaissance des règles de l'art dramatique. Le cardinal avait une profonde estime pour ses lumières littéraires, et il l'investit d'une pleine autorité sur tous les écrivains qu'il pensionnait.

Le prestige ne s'évanouit pas tout d'un coup après la publication de la *Pucelle*. Elle reçut d'abord beaucoup d'éloges pompeux, et elle obtint six éditions en dix-huit mois. Le goût naissait à peine en France à cette époque, et il fallut les coups redoublés de Boi-

leau pour saper la renommée, longtemps accréditée, de Chapelain. Mais on finit par s'apercevoir que le moindre défaut de ce poème était d'ennuyer profondément; que le style était généralement âpre et barbare; que ce plan tant vanté était tout simplement une allégorie d'un mysticisme quintessencié. Racine et Boileau s'imposèrent parfois, pour punition, dans des jeux de société, la lecture de quelques vers de la *Pucelle*. On était allé trop avant dans l'éloge, on devint injuste et cruel dans la satire. La multitude surenchérit, comme à son ordinaire, sur l'opinion des vrais connaisseurs.

Ce ne serait rien apprendre à personne que de s'appesantir sur les vices de la *Pucelle;* ce sera peut-être servir à rendre plus circonspect sur le compte de Chapelain que d'en citer ces quelques vers :

Tel est un fier lion, roi des monts de Cirène,
Lorsque, de tout un peuple entouré sur l'arène,
Contre sa noble vie il voit de toutes parts
Unis et conjurés les épieux et les dards;
Reconnaissant pour lui la mort inévitable,
Il résout à la mort son courage indomptable;
Il y va sans faiblesse, il y va sans effroi,
Et, la devant souffrir, la veut souffrir en roi.

N'est-on pas forcé de convenir que c'est ici la manière franche et large et chevaleresque de Corneille. On trouverait dans le poème de Chapelain plus d'un passage encore digne d'être rapporté. On ne sait pas généralement que ce poème n'a jamais été publié en

entier. Du vivant de l'auteur il n'en parut que les douze premiers chants ; trois éditions subséquentes allèrent successivement à quinze, dix-huit et vingt ; les quatre derniers n'ont jamais été imprimés ; mais les vingt-quatre chants entiers subsistent manuscrits à la Bibliothèque royale.

Chapelain mourut le 22 février 1674. Il touchait par son âge aux bornes de l'existence donnée à l'homme ; mais il accéléra par sa faute le moment de sa fin, et d'une manière à peu près semblable à celle qui termina plus tard les jours de Lemontey. Il était d'une avarice sordide ; un jour qu'il se rendait à l'Académie, par un temps pluvieux, il ne put se résoudre ni à payer pour passer un ruisseau sur une planche, ni à attendre qu'il se fût un peu écoulé, dans la crainte de n'avoir plus droit à ses jetons ; il entra donc dans l'eau jusqu'à mi-jambe ; et, arrivé à l'Académie, il ne voulut pas qu'on s'aperçût que ses jambes étaient mouillées, et s'attabla à un bureau au lieu de s'approcher du feu ; il en résulta l'oppression de poitrine qui l'enleva. Et il avait chez lui 50,000 écus ! Il est bon de signaler de pareils faits, afin que l'on y puise une leçon : ne sont-ce pas des exemples de plus, entre mille, que nos malheurs nous viennent généralement de nos vices ?

A part ce défaut, plus préjudiciable à lui-même qu'aux autres, on s'est généralement plu à reconnaître en Chapelain un homme excellent et digne de toute estime. Lorsque Boileau vantait en lui *la foi, l'honneur, la probité, la candeur, la politesse, la*

douceur, la complaisance, la serviabilité, la sincérité, ce n'était pas seulement une concession d'homme à homme, qui lui permît d'être plus sévère de poëte à poëte; c'était l'expression de la vérité rigoureuse. Châpelain, sage et modeste, soutint et rehaussa toujours, par la dignité de sa conduite, l'opinion que l'on s'était formée de son esprit. Il ne fut pas en haute considération sous le cardinal de Richelieu seulement; il eut part aux libéralités du cardinal Mazarin, qui le distingua et s'occupa de lui, au milieu des graves embarras de son ministère; et plus tard, lorsque Louis XIV voulut répandre sa munificence sur tout ce qu'il y avait d'écrivains célèbres tant en France que dans toutes les autres parties de l'Europe, ce fut sur lui que Colbert jeta les yeux pour en dresser la liste, et pour donner la mesure exacte de leur mérite, qui devait être celle de leur récompense. Chapelain s'en acquitta avec un grand discernement d'esprit et une rare équité de cœur : plusieurs, qui avaient exercé contre lui leur humeur sarcastique, furent signalés en cette occasion, et appréciés par lui avec autant de finesse que de désintéressement.

Chapelain, siégeant parmi cette réunion d'hommes de lettres qui fut le noyau de l'Académie, en devint naturellement un des premiers membres; il s'y montra fort utile. Il prit une grande part à tous ses premiers travaux d'organisation, et ses conseils judicieux furent toujours écoutés. Il fut un des neuf membres qui composèrent des projets de statuts, et

un des quatre commissaires chargés de les réviser. Le premier il vit et signala le but utile que l'on devait se proposer. Dès la seconde assemblée, il représenta qu'à son avis les fonctions de l'Académie devaient être de travailler à la pureté de notre langue, et de la rendre capable de la plus haute éloquence; donna l'idée d'un ample dictionnaire et d'une grammaire fort exacte, dont il fut prié, puisqu'il en parlait si bien, de dresser le plan, ce qu'il fit en effet. Après avoir été un des plus habiles à déterminer ce que l'on devait faire, il fut encore un des plus zélés à faire ce que l'on avait déterminé. Il fut le quatorzième désigné par le sort pour prononcer un discours au sein de l'assemblée, et s'en acquitta avec l'approbation générale. Son discours fut écrit *contre l'amour*. Commissaire pour l'examen du *Cid*, la rédaction de cet ouvrage de critique, le premier en France qui ait mérité d'être remarqué, ne parut satisfaisante et ne fut approuvée de Richelieu que lorsque Chapelain eut mis la dernière main aux *Sentiments de l'Académie*.

Et que l'on n'aille pas s'imaginer qu'il fît son chemin auprès du despotique cardinal par l'adulation littéraire. Ce ministre, comme on le sait, se piquait de poésie. Il faisait travailler des auteurs de son choix sur des sujets de sa façon, et apportait souvent lui-même sa part dans la collaboration générale. Dans une comédie, entre autres, intitulée la *Grande pastorale*, il y avait jusqu'à cinq cents vers de la composition de son éminence. Lorsqu'il fut dans

l'intention de la publier, il voulut, raconte Pellisson, que Chapelain la revît, et qu'il y fît des observations. Ces observations lui furent rapportées par Boisrobert; elles le choquèrent et le piquèrent tellement, ou par leur nombre, ou par la conscience qu'elles lui donnaient de ses fautes, que, sans achever de les lire, il les mit en pièces. Mais la nuit suivante, comme il était au lit, et que tout dormait chez lui, il envoya éveiller Boisrobert, commanda que l'on ramassât et que l'on collât ensemble les pièces de ce papier déchiré; et, après l'avoir relu d'un bout à l'autre, et y avoir réfléchi mûrement, il confessa que Chapelain s'entendait mieux que lui en ces matières, et déclara qu'il renonçait à faire imprimer la *Grande pastorale*.

Pour formuler une opinion juste et modérée sur le compte de Chapelain, il faut d'abord reconnaître la sagacité de l'hémistiche de Boileau : *Que n'écrit-il en prose?* et y répondre que cela vient peut-être des discours inconsidérés que sa mère lui avait tenus sur la gloire des grands poëtes, discours qui ne s'effacèrent jamais de son esprit; et ensuite convenir qu'il avait beaucoup de littérature, une vaste érudition, un jugement sûr et sévère, une diction nerveuse et correcte en prose; et après tout, lorsque l'on a reçu les louanges sincères de presque tous les hommes les plus distingués de son époque, tant nationaux qu'étrangers, tels que Balzac, Sarazin, Ménage, Vaugelas, les grands esprits de Port-Royal, les savants Heinsius et Grævius, sans parler d'une foule

d'autres, on ne peut, sans injustice, avoir eu et conserver toujours ridicule un nom qui est même bien au-dessus du médiocre.

Un homme qui portait un nom bien cher aux lettres, Gaspard Lascaris, vice-légat d'Avignon, avait délivré à Chapelain un brevet de comte palatin; mais celui-ci était bien trop modeste pour en faire usage.

II

BENSERADE.

1674

Isaac de Benserade, naquit en 1612 à Lyons-la-Forêt, petite ville de la haute Normandie, d'un maître des eaux et forêts, qui, en sa qualité de huguenot, affecta de faire porter à son fils un nom de l'Ancien-Testament. Du reste, ce nom qui signifie *ris* en hébreu, était celui de tous qui pût convenir le mieux à un homme chez qui l'enjouement de l'esprit devait être un jour la qualité dominante. Benserade se prétendait noble, et il eut l'art de se faire compter par le cardinal de Richelieu et par le duc de Brézé au nombre de leurs parents, et ce qui valait mieux encore, de leurs protégés. Le cardinal lui voulait beaucoup de bien, il lui faisait une pension fort considérable; il désirait en faire un homme d'église, dans l'intention de l'élever à de hautes dignités ecclésiastiques; mais l'amour du théâtre étouffait entièrement

en notre homme le goût de la Sorbonne; et il aima mieux écrire des scènes pour la belle Rose, de l'hôtel de Bourgogne, qu'aspirer à devenir prélat. A la mort de Richelieu, le duc de Brézé, qui commandait une armée navale, le prit avec lui; mais il fut tué d'un coup de canon dès la seconde bataille; et Benserade s'en vint vivre désormais à la cour, où il s'était fait précéder d'une réputation de bel-esprit.

Ce fut pour lui comme un pays d'enchantement: d'abord la reine-mère lui assura une pension de 1,000 écus; d'Olivet ajoute qu'il était d'ailleurs secouru par quelques dames riches et libérales; que dans la suite il obtint jusqu'à 7,000 livres de pension sur des bénéfices; qu'enfin, avec diverses gratifications du roi, accumulées et placées sur l'hôtel-de-ville de Lyon, il se fit une rente viagère de 500 écus. Voilà donc, ajoute il, un poëte qui n'avait hérité de ses pères que des procès, et qui se voit environ 12,000 livres d'un revenu le plus clair du monde. Il prit un carrosse, sorte de luxe assez rare chez les poëtes.

Les faveurs de la richesse ne furent pas les seules dont sa bonne étoile se plut à le combler. Dans cette cour magnifique et galante, tout occupée de fêter un roi jeune et magnifique, il eut tous les agréments que peut désirer un homme d'esprit. Il fut pendant plus de vingt ans presque seul chargé de composer des ballets pour la cour, et il y réussissait à la satisfaction générale. Son grand mérite fut de «confondre, mais finement, le caractère des personnes qui dansaient

avec le caractère des personnages qu'ils répresentaient. Le roi représentait il Neptune, ses vers convenaient également à Neptune et au roi. Si quelque dame jouait le rôle d'une déesse, elle se trouvait peinte et caractérisée elle-même dans ce qu'on disait de la déesse. Autant de récits, autant d'allégories; la plupart obligeantes, mais sans fadeur; quelques-unes satiriques, mais sans fiel; toutes justes, variées, intéressantes. Pour y réussir il fallait autre chose que la science de rimer; il fallait non seulement un grand usage de la cour, mais une liberté bien circonspecte, une hardiesse bien mesurée, de peur qu'un degré de moins ne gâtât l'ouvrage, et qu'un degré de plus ne perdît l'auteur.» *D'Olivet.*

Benserade était devenu si fort à la mode que le cardinal Mazarin se vantait d'avoir composé en italien dans sa jeunesse des vers dans le goût des siens. On fut sur le point de l'envoyer en Suède, avec le titre et les fonctions d'ambassadeur, pour complaire à la reine Christine, qui était enchantée de ses écrits. En 1650, il y eut un véritable soulèvement à la cour pour deux sonnets, l'un de Benserade sur *Job*, et l'autre de Voiture à *Uranie*. On se partagea en deux camps, celui du prince de Conti ou des *Jobelins*, et celui de Mme de Longueville, sœur du prince, ou des *Uranins*. De ces deux sonnets le premier est médiocre, et le second fort mauvais. Pourtant ne nous rions pas trop de ces enfantillages; chaque époque a les siens, et c'est ici le cas de dire avec Laharpe : Il faut que les siècles, ainsi que les individus, se ménagent

un peu les uns et les autres, de peur que ceux qui se moquent de leurs pères ne soient à leur tour raillés par les enfants.

Notre poëte affectionnait les entreprises scabreuses, les danses sur la corde roide sans balancier. Ne s'imagina-t-il pas de traduire les métamorphoses d'Ovide, entièrement en rondeaux? Tout était rondeau dans ce livre, la préface rondeau, le privilége rondeau, l'errata même rondeau. *Aimiez-vous le rondeau, vous en trouviez partout.* Mais cette folle imagination n'eut qu'un succès bien incertain : cet ouvrage était magnifiquement imprimé sur un papier superbe, le roi avait fait présent à l'auteur de dix mille livres pour les tailles douces; aussi tout en fut-il trouvé fort beau, hormis les vers *qu'il fallait laisser faire à Lafontaine*, comme l'exprima judicieusement une épigramme qui en fut faite, — faite en rondeau, c'était vraiment de rigueur. A quelques temps de là, il composa environ deux cents fables, chacune en un quatrain, dont trente-neuf ont été gravées dans le labyrinthe de Versailles. Cette conception, aussi bizarre que celle des *Métamorphoses*, ne fut pas mieux goûtée. C'est que Benserade, homme de beaucoup d'esprit, n'avait pas celui de s'apercevoir qu'il commençait dès-lors à n'être plus de son temps. Quand il s'était fait un nom avec ses premiers vers, le monde ne demandait au poëte que des pensées galantes exprimées facilement et saupoudrées parfois de jeux de mots et de concetti. Mais à l'heure qu'il était, Corneille et Molière, Boileau et Racine avaient publié leurs écrits, réforma-

teurs du goût. Il était temps pour Benserade de penser à la retraite, et c'est ce qu'il fit. Il alla demeurer à Gentilly, où il occupa ses derniers jours à embellir sa maison et ses jardins, laissant partout des traces de son esprit poétique : c'étaient de toutes parts des inscriptions gravées sur l'écorce des arbres, expressions galantes de regrets et de désirs. Un jour pourtant il prit enfin son parti de renoncer aux soupirs terrestres, et tourna tous ses vœux vers le ciel. Tourmenté de la pierre, ses douleurs le portèrent à se faire opérer. Mais il échappa à cette rude épreuve: son chirurgien, en voulant lui faire une saignée de précaution, lui piqua l'artère, et au lieu d'essayer d'arrêter le sang, il prit la fuite. Tout ce qu'on put faire, ce fut d'appeler auprès de lui le P. Commire, son confesseur et son ami, dans les bras duquel il expira, plein de résignation, le 19 octobre 1691.

Cet homme, si poli au frottement des cours, n'acceptait la familiarité des autres à lui qu'à titre de concession; il était d'humeur impérieuse, et niait à autrui le droit de critique, droit qu'il se serait réservé volontiers pour lui seul. C'était risquer de sa part d'étranges emportements que de formuler franchement un avis sur ses compositions. Il avait la répartie vive et maligne. On a cité plusieurs de ses bons mots. Nous en rapporterons un seul: un personnage éminent par ses dignités et par ses lumières discutait un jour avec lui, et mettait quelque aigreur à soutenir son opinion. En ce moment même on vint lui apporter le bonnet de cardinal : Parbleu ! dit Bense-

rade, j'étais bien fou de quereller avec un homme qui avait la tête si près du bonnet.

Benserade lut à la réception de Bergeret, en 1685, une pièce d'environ deux cents vers, intitulée *Liste de Messieurs de l'Académie française*, galerie de portraits où il peignait, avec une politesse maligne, les quarante académiciens alors existants. Soit qu'il eût été moins bien inspiré que dans ses ballets, soit que la susceptibilité des gens de lettres ait plus de développement que celle des courtisans, soit plutôt qu'il eût pris moins de ménagements avec ses confrères qu'il n'en prenait avec la cour, il indisposa contre lui plusieurs des membres de la compagnie.

III

PAVILLON.

1691

Étienne Pavillon, petit-fils de Nicolas Pavillon, le célèbre avocat au parlement de Paris qui traduisit en vers français les sentences de Théognis, naquit à Paris en 1632, d'une bonne et ancienne famille. Au sortir de ses classes, il commença quelques études de théologie, sous l'inspiration de son oncle, Nicolas Pavillon, évêque d'Aleth; mais il y renonça, et remplit, bien jeune encore, les fonctions d'avocat-général au parlement de Metz, fonctions qu'il exerça pendant dix ans et dans lesquelles il se fit autant remarquer

par sa modération que par ses talents oratoires. Au bout de ce temps il revint à Paris, après s'être défait de sa charge, dans laquelle des pertes considérables éprouvées par sa famille ne lui laissaient plus espérer qu'un avancement lent et incertain. Il s'abandonna désormais aux douceurs d'une existence indépendante et aux agréments de la société. Plusieurs personnes dont son caractère lui avait acquis l'estime, et Bossuet était de ce nombre, l'avaient proposé pour l'emploi de gouverneur du duc du Maine. Mais les douleurs de la goutte lui ôtant le libre exercice de ses jambes et la facilité de se transporter d'un lieu dans un autre, Pavillon ne permit pas la continuation de démarches qui lui auraient créé une position avantageuse, mais dont il n'aurait pu remplir les devoirs à son gré. Le roi lui donna un témoignage de son intérêt en le gratifiant de deux mille livres de pension. Il mourut à l'âge de soixante-treize ans, le 10 janvier 1705. Le recueil de ses œuvres forme deux petits volumes. Ce sont des stances, des madrigaux, des lettres mêlées de prose et de vers. Le doux mais faible Pavillon, comme le qualifie Voltaire dans le *Temple du goût*, ne manque pas de naturel ni de délicatesse. Il y a en lui comme un souvenir de la manière de Voiture, moins de prétention, mais aussi moins d'esprit. L'absence de verve et de coloris s'y fait généralement sentir. A cette époque de poésie légère et fugitive, où il vivait, ces opuscules lui firent une réputation assez bien méritée ; mais l'intérêt de ces sortes d'ouvrages, faits pour des cercles faciles et non

pour un public sévère, s'évanouit bien vite avec les circonstances qui les ont fait naître.

Pavillon a laissé la réputation d'un homme aimable, dans toute l'acception que peuvent donner à ce mot les qualités de l'esprit et du cœur. La société, vers laquelle ses infirmités l'empêchaient d'aller, se plut à venir le rechercher dans son propre salon. Elle trouvait en lui une causerie fine et spirituelle, ingénieuse et polie, instructive sans être pédante. Des traits nobles, une taille imposante, une prononciation bien accentuée, donnaient un nouveau prix au charme de sa parole. Personne ne savait mieux prendre sur une réunion une douce autorité, ni se la faire mieux pardonner.

Il eut l'honneur de succéder à Racine dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et de voir l'Académie française, à laquelle sa modestie l'empêchait de songer, venir à lui de son propre mouvement : il en fut nommé sans l'avoir espéré ni demandé.

IV

SILLERY.

1705

Fabio Brulart de Sillery, arrière petit-fils de ce fameux chancelier dont Henri IV disait : « Avec mon chancelier, qui ne sait pas le latin, et mon connétable

(Henri de Montmorency), qui ne sait ni lire ni écrire, je puis venir à bout des affaires les plus difficiles. » Il naquit au château de Pressigny, en Touraine, le 25 octobre 1655.

Ce surnom italien de *Fabio* lui venait de ce que le pape Alexandre VII, qui s'appelait Fabio Chigi, avait été son parrain, par l'intermédiaire du cardinal Piccolomini, alors nonce en France, qui l'avait tenu sur les fonts baptismaux pour le compte du Saint-Père. Il poussa très avant ses connaissances dans le grec et l'hébreu, à l'étude desquels il s'était adonné, fut reçu docteur à l'âge de vingt-six ans, et nommé à l'évêché d'Avranches, en 1689, puis à celui de Soissons. Il mourut le 20 novembre 1714. On connaît de lui principalement quelques pièces de poésie, plusieurs dissertations insérées dans les mémoires de l'Académie des inscriptions, dont il était membre honoraire, et des réflexions sur l'éloquence.

Le duc de La Force parlait ainsi de Sillery dans son discours de réception : « Issu d'une maison qui a donné à l'État un chancelier non moins illustre que Séguier, d'une maison qui a porté le respect du nom français chez les ennemis par la force des armes, et chez les alliés par la sagesse des négociations, Sillery savait accorder beaucoup de grandeur avec une extrême modestie; la justice chez lui n'avait rien à reprocher à la douceur; au-dessus des autres sans faire sentir sa supériorité, protecteur généreux, ami fidèle. Il avait reçu du ciel un amour et un talent égal pour la poésie, noble amusement, innocentes délices des

Godeau, des Fléchier et des prélats austères des siècles les plus reculés. J'ai senti comme vous tout ce que vous perdiez en lui, et je le sens encore au moment même que vous me déférez sa succession. L'amitié nous avait unis sous les yeux d'une princesse (la duchesse du Maine) également spirituelle et vertueuse, dans cet aimable séjour, dans ces riantes campagnes (Sceaux) où elle n'admet de plaisirs que ceux qui lui sont offerts par les muses. Là nous avons assez joui des derniers entretiens de M. l'évêque de Soissons pour le regretter longtemps. Combien a-t-il versé dans mon cœur d'amour, de respect et de zèle pour l'Académie ! Il ne vous abandonnait, m'a-t-il dit, que pour vaquer aux devoirs de son état. »

Sillery avait encouragé et partagé volontiers les travaux de l'Académie de Soissons, qui était alors à sa naissance.

V

LE DUC DE LA FORCE.

1715

Henri-Jacques Nompar de Caumont, duc de La Force, pair de France. On se rappelle l'histoire touchante de ce père huguenot, qui, couché dans son lit entre ses deux fils, la nuit de la Saint-Barthélemy, fut massacré avec l'aîné, et couvrit le second de son corps, sous lequel l'enfant put échapper, comme par

miracle, au fer des assassins fanatiques. Le père était un Caumont La Force; l'enfant fut le trisaïeul de notre académicien.

Si l'amour et la protection des lettres sont, pour les grands seigneurs, des titres d'admission dont il faille leur tenir compte, aucun ne mérita mieux que celui-ci de s'asseoir dans un fauteuil académique.

Le goût pour la musique et pour les ouvrages de pur agrément avait rassemblé, dans Bordeaux, quelques personnes distinguées par leur savoir et leurs lumières. Tel fut le noyau dont le duc de La Force profita pour fonder dans cette ville une Académie des sciences, qui ne tarda pas à se faire un rang distingué parmi les sociétés savantes de la province, soit par les travaux utiles dont elle s'occupait, soit par le mérite des membres qui en faisaient partie. Le duc l'établit sur le modèle de celle de Paris. Il eut l'avantage d'avoir Montesquieu pour coopérateur dans cet établissement. « Il fut, à l'égard des académiciens de Bordeaux, cette intelligence qui, selon quelques anciens, sut imprimer aux éléments le mouvement convenable, lorsque, dans les temps marqués pour la fondation du monde, déjà ils tendaient d'eux-mêmes à se mouvoir et à se débrouiller. » Ainsi s'exprimait son successeur. « Avec beaucoup d'esprit, ajoutait-il, M. le duc de La Force avait encore dans l'esprit ces agréments rares qui sont si propres à le faire valoir. Sa haute naissance, qui l'appelait à d'autres occupations que celles d'un homme de lettres, ne lui avait pas permis de se livrer tout entier à ses talents poétiques

et littéraires. Il s'y livrait pourtant quelquefois, et toujours avec succès, mais avec réserve; il semblait ne s'y livrer que pour n'être point taxé d'ingratitude envers la nature. L'heureuse facilité qu'il avait dans l'esprit, jointe à une curiosité naturelle qui le portait à tout, lui avait donné une étendue de connaissances qui rendait plus éclairé, et par conséquent plus utile aux muses, le zèle dont il était animé pour la gloire. »

Lui-même, il disait à ses nouveaux confrères, dans son discours de réception : « Vous avez su combien j'ai été touché, dès ma jeunesse, de cet éclat, indépendant du hasard, inséparable de nous-mêmes, de cette gloire si flatteuse que vous possédez, et dont vous êtes les vrais dispensateurs. En m'adoptant aujourd'hui, vous répandez sur la compagnie littéraire que j'ai formée un éclat qui lui manquait. Elle me reverra avec la même joie que les nations les plus sages recevaient leurs princes, lorsqu'ils revenaient chargés du nom glorieux d'amis, d'alliés, de citoyens de Rome. »

Il était né le 5 mars 1675, et il mourut le 20 juillet 1726.

VI

MIRABAUD.

1726

Jean-Baptiste Mirabaud, né à Paris en 1675. Avant d'être un honorable écrivain il fut un brave soldat, et fit ses preuves dans plus d'une bataille, principalement à Steinkerque. Mais il préféra bientôt la carrière des lettres à celle des armes. Ce goût pour la littérature lui avait été inspiré par le bon Lafontaine, qu'il avait beaucoup connu, et dont il parlait encore avec attendrissement sur la fin de sa vie. Il la cultiva longtemps pour elle-même, et sans aucun but de profit, ni même de gloire. C'est ainsi qu'il composa, dit-on, plusieurs ouvrages sur différents sujets de littérature, d'histoire et de philosophie, dont il n'a jamais fait part au public, et dont quelques-uns de ses plus intimes amis seuls obtinrent, rarement et avec peine, quelques communications abrégées.

Mais « ses talents, dit d'Alembert, ne furent pas entièrement perdus dans le temps même où il cherchait à les cacher. Attaché de bonne heure à la maison d'Orléans, il a contribué, par sa conduite et par ses lumières, à conserver dans cette auguste maison le goût qu'elle a de tout temps marqué pour les lettres, et l'estime dont elle honore les écrivains distingués et vertueux. » La duchesse d'Orléans le nomma

secrétaire de ses commandements, et lui confia l'éducation de ses deux filles. Vers cette époque (1724), il publia sa traduction de la *Jérusalem délivrée*, la première bonne traduction qui eût paru en France; elle réhabilita dans notre nation la réputation du Tasse, compromise par le jugement sévère de Boileau. Une autre l'a fait oublier depuis, mais celle de Mirabaud resta longtemps et justement en possession de la faveur publique. Elle lui attira, de la part de Desfontaines, des injures qu'il méprisa; de la part de M. Riccoboni, des critiques dont il sut faire son profit, malgré le ton d'âcreté dont elles étaient entachées; et, de la part de l'Académie, son admission. « La compagnie, au dire de d'Alembert, crut devoir préférer le traducteur élégant, qui enrichissait notre langue du génie d'un poëte étranger, à des poëtes indigènes et indigents, qui n'auraient jamais l'honneur d'être traduits. Ils murmurèrent néanmoins beaucoup de cette préférence, et prétendirent que la maison d'Orléans avait plus contribué que le Tasse au choix du nouvel académicien. Le public leur a répondu en lisant tous les jours Mirabaud, et en ne les lisant pas.

» Mirabaud se rendit cher à la compagnie par l'honnêteté de ses mœurs, comme il l'était déjà par ses talents. La place de secrétaire étant vacante en 1742, tous ses confrères se réunirent pour le prier de l'accepter; il y consentit, mais à une condition qui lui fait encore plus d'honneur que la place même: il déclara qu'il ne se chargeait de cet emploi, qu'en

renonçant au double droit de présence dont avaient *joui* ses trois prédécesseurs immédiats, et il s'expliqua si nettement là-dessus que l'Académie fut obligée de donner les mains à un désintéressement si digne d'éloges. Il n'avait voulu faire qu'une action honnête, et n'en attendait rien que le plaisir de l'avoir faite. Cependant il en fut récompensé bien au-delà de ses désirs, par les démarches que fit la compagnie pour lui obtenir un logement au Louvre et une pension, qui furent attachés à la place de secrétaire. Ses successeurs, en se rappelant qu'ils lui sont redevables de cette grâce, se rappelleront, avec bien plus d'intérêt, le procédé noble qui la lui a méritée. Quelques moments avant d'expirer, il envoya faire ses adieux à l'Académie, qui reçut avec douleur ces dernières expressions des sentiments qu'il avait toujours eus pour elle.

» A un caractère naturellement doux, à une âme aussi droite que sensible, il joignait une franchise peu commune, et une philosophie pratique d'autant plus vraie qu'elle était sans éclat et sans ostentation. Les noms, les dignités, le crédit, l'opinion, rien ne lui imposait silence sur ce qu'il croyait raisonnable et juste. Il avait beaucoup connu et presque élevé le comte d'Argenson, auquel il eut quelque grâce à demander sur la fin de ses jours, grâce qu'il n'appelait pas même ainsi, croyant avoir les droits les plus légitimes pour la réclamer. Le ministre la faisant un peu trop attendre, Mirabaud alla le trouver à son audience, et avec cette liberté naïve que son âge, sa

vertu et sa considération personnelle lui permettaient : Monsieur, lui dit-il, je viens vous dire publiquement que je suis très mécontent de vous. Les protégés et les clients du ministre, présents à cette audience, et peu accoutumés, non seulement à tenir, mais à entendre un pareil langage, frémissaient de crainte pour celui qui tenait ce discours. Le ministre, homme de beaucoup d'esprit, et qui aimait Mirabaud et les lettres, convint de ses torts, embrassa le respectable philosophe, et lui accorda sans délai ce qu'il venait demander. »

Nous ne priverons pas nos lecteurs des lignes suivantes, dues au magnifique crayon du grand peintre de la nature : « A quatre-vingt-six ans, Mirabaud avait encore le feu de la jeunesse et la sève de l'âge mûr, une gaîté vive et douce, une sénérité d'âme, une aménité de mœurs qui faisaient disparaître la vieillesse, et ne la laissaient voir qu'avec cette espèce d'attendrissement qui suppose bien plus que du respect. Libre de passions, et sans autres liens que ceux de l'amitié, il était plus à ses amis qu'à lui-même. Il a passé sa vie dans une société dont il faisait les délices, société douce quoique intime, que la mort seule a pu dissoudre. Ses ouvrages portent l'empreinte de son caractère : plus un homme est honnête et plus ses écrits lui ressemblent. Mirabaud joignit toujours le sentiment à l'esprit, et nous aimons à le lire comme nous aimions à l'entendre ; mais s'il avait si peu d'attachemement pour ses productions, il craignait si fort le bruit et l'éclat, qu'il

a sacrifié celles qui pouvaient contribuer le plus à sa gloire. » *Buffon.*

Il avait été le sixième secrétaire perpétuel de l'Académie. Son grand âge lui fit résigner cette fonction entre les mains de Duclos, qu'il avait désiré et que l'Académie lui accorda pour successeur. Il mourut le 24 juin 1760. On a de lui, entre autres ouvrages, outre la traduction du *Tasse*, celle du *Roland furieux* de l'Arioste. Elle fut fort bien accueillie du public, moins bien pourtant que la première, à laquelle d'ailleurs elle est très inférieure. Au dire de Voltaire, l'urbanité, l'atticisme, la bonne plaisanterie, répandus dans tous les chants du poëte italien, n'ont été ni rendus, ni même sentis par Mirabaud.

VII

WATELET.

1760

Claude-Henri Watelet, né à Paris en 1718, fils d'un receveur-général des finances pour la généralité d'Orléans. Il n'avait que vingt-deux ans lorsque son père lui abandonna sa charge, dont les avantages étaient immenses. Il ne la négligea pas, et sut concilier la pratique des affaires avec la culture des arts, pour lesquels il avait un goût très dé-

cidé. Il prenait des leçons de gravure, de peinture, de sculpture, faisant servir ses grandes richesses à lui acquérir des connaissances et des talents. Il fit divers voyages, en Italie et dans les Pays-Bas, pour se mettre en rapport avec les artistes les plus habiles et étudier les chefs-d'œuvres des grandes écoles de ces deux contrées. Parti amateur, il revint artiste, disait Lemierre.

En 1760 il fit paraître son premier ouvrage, l'*Art de peindre*, qu'il dédia à l'Académie de peinture dont il était associé libre. Ce poème est d'une versification un peu terne, et péche par le défaut d'imagination; mais la difficulté de rendre les détails techniques y est parfois surmontée avec bonheur, et plusieurs passages sont empreints d'élégance et d'harmonie. En somme c'est plutôt un ouvrage utile que de haute portée. A la lecture du discours préliminaire, on se prend à aimer l'écrivain, quand on l'entend confesser avec modestie que si les abbés Dufresnoy et de Marsy avaient écrit en vers français leurs poèmes latins sur la peinture, il n'aurait pas publié le sien. Les réflexions, mises à la suite du quatrième chant, sur quelques principes généraux des arts, sont d'un prosateur habile et d'un homme de goût éclairé. Jusqu'à lui personne n'avait développé les règles de la peinture avec autant de grace, de précision, de clarté et même de nouveauté.

L'Art de peindre fut imprimé avec luxe, in-4° et in-12. La grande édition, principalement, est curieuse par les vignettes et les culs-de-lampe placés

au commencement et à la fin de chaque chant, et par les médaillons qui précèdent chaque article des réflexions sur la peinture : ces médaillons, offrant les portraits de différents maîtres, avaient été gravés par le poëte lui-même, et ils sont d'un burin net et précis. Diderot en faisait grand cas.

Watelet, qui ne se sentait pas prédestiné à être grand, eut toujours la noble ambition de se montrer utile. Pour arriver à ce résultat, il entreprit un ouvrage qui manquait à notre langue, un dictionnaire de peinture, de gravure et de sculpture. Il ne se borna pas à y donner des définitions exactes et concises de tous les mots employés dans ces arts divers, il y joignit des aperçus et des préceptes fins, justes, solides. Ce livre excellent, qu'il ne put entièrement achever, parut six ans après sa mort, en 1792, en cinq volumes in-8°, terminés par Lévesque.

La santé de Watelet avait de tout temps été chancelante, et il mourut le 12 janvier 1786. Vers la fin de sa vie, sa fortune fut presque entièrement détruite par l'infidélité d'un de ses commis ; mais ce revers n'altéra nullement la sérénité de son âme, et il offrit cela de consolant que le noble vieillard put recueillir des témoignages plus touchants de l'estime publique et du dévouement d'une amitié sincère.

« L'un des hommes de notre siècle qui avait le mieux arrangé sa vie pour être heureux, dit Marmontel, c'était Watelet. Il s'était donné tous les goûts, il aimait tous les arts, il attirait chez lui les gens de lettres et les artistes. Il s'était fait artiste et

homme de lettres, non pas avec ce brillant succès qui éveille et provoque l'envie, mais avec ce demi-talent qui sollicite l'indulgence, et qui, sans éclat, sans orages, obtenant de l'estime et se passant de la gloire, amuse les loisirs d'une modeste solitude ou d'une société bénévole; assez sage pour y borner le cercle de sa renommée, et pour ne chercher dans le monde ni admirateurs, ni jaloux. Ajoutez à ces avantages une singulière aménité de mœurs, une probité délicate, une politesse attentive à tenir constamment l'amour-propre d'autrui en paix avec le sien, et vous aurez l'idée d'une vie voluptueusement innocente. Telle fut celle de Watelet. »

Il s'était créé tout près de Paris, sur les bords de la Seine, une habitation charmante, qui fut célèbre dans le XVIIIe siècle, sous le nom de Moulin-Joli, et dont le jardin devint le modèle des jardins appelés anglais. En même temps qu'il créait l'œuvre, il en publiait les préceptes dans un *Essai sur les jardins* en 1774, « ouvrage d'un homme sensible à la belle nature, qui a des goûts simples et des mœurs douces. En le lisant on sent le désir de connaître l'auteur et d'habiter sa demeure. » *Laharpe.*

Outre les ouvrages déjà cités, Watelet avait produit quelques autres opuscules et des essais de traductions; les uns, ayant pour objet la peinture, la gravure et le dessin, insérés dans l'*Encyclopédie*, et remarquables par la méthode et la précision; les autres lus avec succès dans quelques séances académiques. En général, tout ce qu'il a produit se res-

sent de la faiblesse de sa constitution. Son organisation débile et valétudinaire se serait montée difficilement au ton de verve et d'enthousiasme que réclame la poésie; mais la douceur et le calme paisible de son élocution et de sa pensée ne laissent pas de pénétrer dans l'âme de ses lecteurs.

Watelet jouit longtemps dans l'Académie d'une certaine prépondérance, due à sa position et à l'estime affectueuse qu'il inspirait. Le parti philosophique, composé principalement de Duclos, d'Alembert et Saurin, le considérait comme son chef, et le parti contraire par conséquent ne le ménageait guère dans ses attaques. Un jour, l'Académie procédait au scrutin pour l'élection de l'abbé de Radonvilliers. Le dépouillement amena quatre boules noires. — C'est une indignité, disait l'abbé d'Olivet! c'est inconvenant de s'opposer ainsi au choix d'un candidat aussi respectable! cela ne pouvait venir que de Watelet et de ses trois amis.— Ceux-ci laissèrent l'abbé exhaler un instant sa mauvaise humeur; et, quand il eut fini, ils montrèrent leurs boules noires, qu'ils avaient gardées dans leurs mains, après avoir donné les blanches en faveur du *respectable candidat.* C'était Duclos qui, prévoyant l'attaque, leur avait conseillé de se réserver cet en-cas de défense. Qui resta confus? ce ne furent certes pas Watelet et les siens.

VIII

SEDAINE.

1786

Michel-Jean Sedaine naquit à Paris en 1719. Son père était architecte, et il dissipa toute sa fortune. Le fils fut donc obligé, à treize ans, d'abandonner ses études, ce qu'il ne fit pas sans verser d'abondantes larmes. « Il suivit dans le Berry son père, à qui l'on avait procuré la faible ressource d'un emploi dans les forges; ce malheureux père ne tarda pas à y mourir de chagrin. Après lui avoir rendu les derniers devoirs, le jeune Sedaine vint retrouver à Paris sa mère qu'il y avait laissée avec un de ses frères. Il mit dans le coche son petit frère qui l'avait accompagné dans le Berry. La place payée, il lui restait dix-huit francs. Il suivit la voiture à pied; il faisait froid, il ôta sa veste et en fit revêtir son frère. Tous les voyageurs en furent touchés; le conducteur le fit monter à côté de lui. Arrivé à Paris, il s'y trouva avec deux frères dont il était l'aîné, et avec sa mère, veuve et pauvre. Pour la soutenir il tailla la pierre; et ce ne fut qu'à force de travail et d'étude qu'il parvint à lui procurer, dans la ville de Montbar, une pension honnête dans un couvent, où elle mourut. » *Ducis.*

L'architecte Buron qui l'employait, le surprit un jour un livre à la main. Étonné de cette circonstance, singulière dans un tailleur de pierres, il le

questionna, reçut ses confidences, le prit en amitié, et finit par l'associer à ses travaux. Plus libre alors, Sedaine put songer à la poésie qu'il avait toujours aimée, et bientôt il dut à une *Épitre à son habit*, charmante du reste, et restée son meilleur poème, la bienveillante protection de M. Lacombe, ancien magistrat, qui l'accueillit comme un frère, et fit de lui son commensal. A partir de 1756, et pendant l'espace d'une trentaine d'années, il ne cessa plus de travailler pour le théâtre, où il obtint des succès signalés. Il eut la gloire peu commune de se voir représenter sur nos trois plus grandes scènes. Mais la comédie italienne principalement fut redevable de sa fortune aux nombreux opéras-comiques qu'il lui donna. Ses ouvrages ont été joués un nombre infini de fois sur tous les théâtres de France; quelques-uns obtiennent encore de temps en temps les honneurs de la représentation, et *Richard Cœur-de-lion*, entre autres, puis même *le Déserteur* faisaient, pas plus tard que l'année dernière, au théâtre de l'Opéra-Comique, de brillantes recettes, comme aux beaux jours de leur nouveauté. Il est juste pourtant de convenir que le bonheur de cette résurrection doit être plutot attribué à la musique de Grétry et de Monsigny, qu'aux poèmes aujourd'hui surannés de Sedaine.

Après tout, ses opéras-comiques, quoique ses titres les plus nombreux, ne sont pas les plus brillants. Un grand ouvrage de lui, qui est resté au théâtre français, et que l'on revoit encore parfois avec plaisir, le *Philosophe sans le savoir*, est plus digne de se me-

surer avec la critique et d'en sortir victorieux. C'est la plus importante et la meilleure des compositions dramatiques de Sedaine. Avant de la livrer aux hasards de la représentation, il la soumit à Diderot. L'enthousiaste philosophe, qui était d'ailleurs un des grands admirateurs du talent spontané et vrai de Sedaine, se jeta dans ses bras après la lecture, et s'écria transporté : Oui, mon ami, si tu n'étais pas si vieux, je te donnerais ma fille! Cette pièce au reste ne fut pas d'abord bien accueillie du public, mais elle n'en eut pas moins ensuite une vogue extraordinaire. C'était généralement le sort des ouvrages de Sedaine de tomber à la première représentation, pour se relever ensuite avec éclat, et cela s'explique : Tout déchu qu'il est aujourd'hui, Sedaine était novateur à son époque. Il était véritablement né pour le théâtre, et homme de génie à sa manière, en ce sens qu'il devait tout à l'instinct et rien à l'étude. Il en résulte qu'il était plein de naturel, et, dans notre société fardée, dans celle du XVIIIe siècle surtout, il faut bien y revenir à deux fois avant de reconnaître la vérité de la nature. Joignez à cela que Sedaine ne savait guère la parer. Il pèche étrangement par le style, et c'est à juger le style que nos sociétés modernes sont surtout habiles. Sedaine, disions-nous, était novateur, et tout novateur risque beaucoup au théâtre. Là, malheur au poëte, quand une scène imprévue et sans précédents vient dérouter le public. C'est par là que le métier, de nos jours, s'est substitué si avantageusement au génie. Quant à Sedaine, il créait : on lui doit

une foule de ressorts dramatiques, dont on a plus tard usé plus habilement que lui peut-être, mais de l'invention desquels il faut lui tenir compte. Chez lui en outre, presque toujours le fond de l'idée est théâtral : aussi quantité de ses œuvres ont reparu dans notre siècle, traitées sous d'autres titres par d'autres auteurs. — N'oublions pas un mot de mention pour la *Gageure imprévue*, joli petit proverbe d'un acte, donné par Sedaine à la comédie française.

Par le malheur de sa position première, cette misère de ses jeunes années, qu'il surmonta parce qu'il eut la force et le courage patient de travailler de ses mains avant de pouvoir vivre de sa plume, Sedaine arriva tardivement à tout, mais il arriva : au théâtre, il avait trente-sept ans quand il lui fut donné de voir jouer sa première pièce ; à l'Académie, il avait soixante-sept ans, à peu près l'âge de l'académicien qu'il remplaçait. Aussi, disait-il dans son discours de réception : « je me vois accueilli par vous, messieurs, pour remplir la place de M. Watelet, dans l'âge même où il était parvenu lorsque la mort l'a séparé de nous ; il semble que vous m'avez donné la tâche honorable d'achever la carrière que la nature aurait dû lui accorder. » Plus loin, il ajoutait avec une modestie charmante et bien sentie : « Si j'eusse été plus tôt éclairé de vos lumières, on n'aurait pas eu sans doute à me reprocher ces défauts que l'Académie ne doit point pardonner, peu de pureté dans mon style, peu de correction, encore moins d'élégance : voilà mes fautes ; la constance seule que j'ai mise à

solliciter votre suffrage a pu les faire excuser. »

Extrayons unepage de Laharpe : «Sédaine ne saurait, comme écrivain, entrer en comparaison avec Favart. Ce n'est pas même, à proprement parler, un écrivain, puisqu'il est impossible de soutenir la lecture de la plupart de ses ouvrages, et que dans ceux même qui sont les moins mal écrits, et où le dialogue en prose a du moins quelque naturel, les vers sont généralement si mauvais qu'il n'y a point de lecteur qui n'en soit rebuté. Son talent ne peut absolument se passer ni du théâtre ni de la musique, et pourtant n'est point méprisable. Il faut d'abord songer qu'il n'avait fait aucune espèce d'études, et ce n'était pas sa faute : ce fut au contraire un mérite à lui d'avoir commencé par être tailleur de pierres, ensuite maçon, et de s'être élevé de là jusqu'à la place de secrétaire de l'Académie d'architecture, et même à celle d'académicien français quoiqu'il eût à peine quelque théorie de l'architecture, et qu'il n'en eût aucune de la grammaire. Je ne sais s'il était en état de bâtir une maison ; mais je suis sûr qu'il n'était pas capable de rendre compte de la construction d'une phrase. Son ignorance était extrême ; et pourtant, quoiqu'on ait pu le plaisanter beaucoup sur ses places académiques, je ne pense pas qu'on eût eu tort de les lui accorder. Il ne les dut sûrement pas à l'intrigue : personne n'y était moins propre que lui ; mais les architectes furent flattés d'avoir à leur tête un auteur applaudi, et l'Académie française ne crut pas devoir refuser obstinément un vieux candidat devenu sep-

toagénaire qui lui apportait quarante ans de succès au théâtre. Elle se chargea de payer la dette du public, dont Sedaine avait su, à l'aide de la scène et du chant, faire si longtemps les plaisirs ; et après tout, si elle avait regardé comme un devoir d'admettre dans son sein le petit neveu de son fondateur, quoiqu'il ne sût pas l'orthographe, elle pouvait bien ne pas regarder comme un tort d'honorer le talent dramatique, en excusant le défaut des premières études, qu'il est si rare et si difficile de suppléer. »

Lorsque le directoire rétablit les Académies sous le titre d'Institut national, Sedaine ne fut pas désigné pour en faire partie. Et pourtant cet honneur lui était dû, et il lui eût procuré en même temps un secours nécessaire à sa famille, à son âge et à son peu de fortune. Aussi se montra-t-il très sensible à ce manque de justice. Il répétait souvent : « Ils disent que je ne sais pas le français ; et moi je dis qu'il n'y en a pas un là qui pût faire *Rose et Colas.* » Si le respect des droits acquis doit en tout temps être considéré comme une chose sainte, c'est surtout quand il s'agit d'un vieillard à qui son grand âge ne permet pas d'en acquérir de nouveaux. Dépouiller injustement un digne vieillard est toujours une lâcheté, dont un gouvernement ne devrait pas se rendre se coupable, et qui pis est c'est une faute, et souvent une une faute inutile, voyez plutôt pour Sedaine : sa dernière heure était marquée au 17 mai 1797, et sa succession académique ne se fût pas fait attendre longtemps. Les journaux, quelques jours avant, annoncèrent prématuré-

ment sa mort, il en lut lui-même la nouvelle, et eut la satisfaction de recueillir les justes éloges provoqués par ses quarante ans de travaux, de succès et de probité.

Suivant le portrait que nous en a laissé Ducis, son digne ami, Sedaine « était pensif, intérieur, très sensible, nécessairement susceptible, sans être difficile et sans se plaindre, vif, mais capable d'empire sur lui-même, connaissant trop les hommes pour compter beaucoup sur leur reconnaissance et pour ne pas s'attendre à leurs injustices, mais sachant les taire et les pardonner... Au seul récit d'une belle action d'humanité ou de courage ses yeux se couvraient d'abord de larmes. Il était né avec un sens exquis et une âme excellente : c'était tout naturellement qu'il voyait juste, comme c'était tout bonnement qu'il était bon. » Sa reconnaissance était solide et de durée : il fit élever, comme son propre fils, David, celui qui fut plus tard le peintre des *Horaces* et des *Thermopyles*, parce qu'il était le petit-fils de ce Buron dont il avait reçu de bons offices, de longues années auparavant, ainsi que nous l'avons vu au commencement de cette notice.

Sedaine fit preuve quelquefois de répartie prompte et fine : un jour, entre autres, Voltaire qui sortait d'une séance de l'Académie, où quelques plagiats littéraires l'avaient choqué, lui ayant dit : Ah ! monsieur Sedaine, c'est vous qui ne prenez rien à personne ! — Aussi ne suis-je pas riche, répondit-il avec autant d'à-propos que de modestie.

IX

VOLNEY.

1795

Constantin-François Chassebœuf, qui se nomma plus tard Volney, naquit le 3 février 1757 à Craon, petite ville du département de la Mayenne. « Son père, dit-il lui-même, déclara dès ce moment qu'il ne lui laisserait point porter son nom de famille, d'abord parce que ce nom ridicule lui avait attiré mille désagréments dans sa jeunesse, et qu'ensuite il était commun à dix mâles collatéraux dont il ne voulait point qu'on le rendît solidaire. Il l'appela Boisgirais, et c'est sous ce nom que le jeune Constantin-François a été connu dans les colléges. Son père, devenu veuf deux années après la naissance de son fils, le laissa aux mains d'une servante de campagne et d'une vieille parente, pour se livrer avec plus de liberté à la profession d'avocat au tribunal de Craon, d'où sa réputation s'étendit dans toute la province. Pendant ses absences très fréquentes, l'enfant reçut les impressions de ses deux gouvernantes, dont l'une le gâtait, l'autre le grondait sans cesse, et toutes deux farcissaient son esprit de préjugés de toute espèce, et surtout de la terreur des revenants : l'enfant en resta frappé au point qu'à l'âge de onze ans il n'osait rester seul la nuit. Sa santé se montra dès-lors ce qu'elle fut toujours, faible et délicate. Il n'avait encore que sept

ans lorsque son père le mit à un petit collége tenu à Ancenis par un prêtre bas-breton, qui passait pour faire de bons latinistes. Jeté là, faible, sans appui, privé tout-à-coup de beaucoup de soins, l'enfant devint chagrin et sauvage. On le châtia : il devint plus farouche, ne travailla point et resta le dernier de sa classe. Six ou huit mois se passèrent ainsi ; enfin un de ses maîtres en eut pitié, le caressa, le consola ; ce fut une métamorphose en quinze jours : l'enfant s'appliqua si bien qu'il se rapprocha bientôt des premières places et ne les quitta plus. » A dix-sept ans il avait terminé toutes ses études de la manière la plus brillante. Mais l'abandon presque complet, dans lequel son père avait laissé sa jeunesse, lui avait fait contracter des habitudes de mélancolie et de méditation auxquelles il dut peut-être un caractère morose et des dispositions misanthropiques, qu'on eut à lui reprocher par la suite.

A cet âge où tant d'autres se livrent à la dissipation et quelquefois même à toutes sortes de déréglements, Volney vint à Paris, complètement maître de sa personne, émancipé par son père, mis en puissance de son héritage maternel ; il y passa presque tout son temps dans les bibliothèques publiques. Ses revenus n'étant pas assez considérables pour suffire à ses besoins, il songea à prendre une profession ; son père lui conseillait le barreau ; mais l'aridité des études de jurisprudence le détourna de cette carrière, et son esprit observateur se décida pour des études d'observation, celles de la médecine, si fécondes en

découvertes sur les rapports entre la physique et le moral de l'homme. Il s'y livra trois ans, sans négliger pour cela d'autres travaux plus en harmonie encore avec ses goûts : l'amour des sciences historiques et philosophiques était instinctif en lui ; il commença donc par composer un *Mémoire sur la chronologie d'Hérodote*, et l'adressa à l'Académie des inscriptions. Ses opinions s'y trouvant parfois en contradiction avec celles de Larcher, ce professeur censura amèrement l'opuscule du jeune homme, qui soutint son opinion avec toute la chaleur d'un écrivain convaincu et qui, comme il le prouva par la suite, avait raison. Ce mémoire ne passa pas inaperçu, et son auteur obtint, grâce à lui, ses grandes entrées dans tout ce qu'il y avait de salons renommés à Paris, principalement chez le baron d'Holbach et madame Helvétius.

Tout jeune encore par les années, mais déjà vieux par la contemplation et l'étude, il ne lui fallait plus qu'une circonstance, pour donner la mesure de son génie. Cette circonstance arriva, car la nature ne refuse jamais à ses privilégiés cette faveur qui est le complément nécessaire de toutes les autres : Volney, — car nous pouvons désormais l'appeler ainsi, c'est à cette époque qu'il adopta ce nom, laissant celui de Boisgirais, — Volney venait d'hériter d'une modique somme de six mille francs environ ; il se promit de la bien employer. Il se décida pour un important voyage ; et, comme il le voulait utile et savant, il choisit la plus périlleuse, la plus inconnue des con-

trées, mais celle en même temps qui avait été le berceau primitif de la science, l'Égypte.

Si sa constitution était délicate, son caractère était fortement trempé; il savait bien vouloir ce qu'il voulait. On chercha vainement à le dissuader de son entreprise; sûr de lui-même, il s'y préparait lentement et avec une patiente opiniâtreté. « Il s'exerçait à la course, raconte un de ses biographes, entreprenait de faire à pied des voyages de plusieurs jours; il s'habituait à rester des journées entières sans prendre de nourriture, à franchir de larges fossés, à escalader des murailles élevées, à régulariser son pas afin de pouvoir mesurer exactement un espace par le temps qu'il mettait à le parcourir. Tantôt il dormait en plein air, tantôt il s'élançait sur un cheval et le montait sans bride ni selle, à la manière des Arabes; se livrant ainsi à mille exercices pénibles et périlleux, mais propres à endurcir son corps à la fatigue. On ne savait à quoi attribuer son air farouche et sauvage; on taxait d'extravagance cette conduite extraordinaire, attribuant ainsi à la folie ce qui n'était que la fermentation du génie. »

Une fois en Egypte, Volney se rendit au Caire, observant les mœurs et les coutumes, cherchant à apprendre pour enseigner, et comme il vit que, sans la connaissance de la langue arabe, les résultats de son voyage n'auraient pas toute l'importance dont il s'était flatté, il entreprit d'étudier cette langue, et vite il s'enferme dans un couvent de Coptes, situé au milieu des montagnes du Liban. Il eut la constance

d'y passer huit mois, se livrant à ce travail sans relâche et sans distraction, et qui, plus est, sans le secours d'aucun ouvrage élémentaire ; et au bout de ce temps, se voyant en état de parler cet idiôme, commun à une foule de peuples orientaux, il entreprit ses excursions, plein de courage et d'espoir. Il allait de ville en ville, de tribu en tribu, couchant sous la tente, assujéti à l'existence frugale de l'Arabe, qui n'est qu'une vie de privations pour l'Européen, tellement tourmenté parfois de la faim et de la soif que ses forces l'abandonnaient, souvent accablé, mais jamais découragé. Il parcourut ainsi toute l'Égypte et la Syrie, voyant tout par lui-même, et ne s'en rapportant jamais qu'à ses propres observations, que sa sagesse et son impartialité avaient toujours soin de dégager des préjugés et des passions.

Martyr de son génie, il mena trois ans ce rude et austère commerce; mais aussi, lorsque, à son retour, il publia *son Voyage en Egypte et en Syrie*, quel dédommagement glorieux ! Nul ouvrage n'obtint jamais une célébrité plus rapide, plus universelle, et l'avenir l'a prouvé, moins éphémère. Il valut à l'appréciateur habile, au peintre éloquent et fidèle, au voyageur de vingt-cinq ans, exact et érudit, l'admiration nationale et européenne. Catherine de Russie lui fit offrir une médaille en or, qu'il accepta comme un témoignage d'estime, et que depuis, lorsque cette impératrice fut devenue l'ennemie de la France, il lui renvoya avec une lettre pleine de dignité et de grandeur. Plus tard, récompense bien autrement

glorieuse ! l'armée d'Égypte lui rendait hommage par la voix de Berthier : « Les aperçus politiques sur les ressources de l'Égypte, dit le général dans la relation de cette campagne, la description de ses monuments, l'histoire des mœurs et des usages des diverses nations qui l'habitent, ont été traités par le citoyen Volney avec une vérité et une profondeur qui n'ont rien laissé à ajouter aux observateurs venus après lui. Son ouvrage était le guide des Français en Égypte; c'est le seul qui ne les ait jamais trompés. »

Nommé membre de l'Assemblée nationale, il prit part aux travaux de la Constituante avec éloquence, savoir, conscience et courage, qualités pour lesquelles le plus imposant de ses orateurs avait voué à Volney une profonde estime. Mirabeau ne dédaignait pas même de lui faire des emprunts, et il lui dut entre autres l'un de ses plus beaux mouvements oratoires, le trait fameux : « Je vois d'ici la fenêtre d'où la main sacrilége d'un de nos rois, etc... » Voici avec quelles circonstances, et nous prenons ce détail animé à M. Adolphe Bossange : « Vingt députés assiégeaient les degrés de la tribune nationale. — « Vous » aussi, dit Mirabeau à Volney qui tenait un discours » à la main. — Je ne vous retarderai pas long-temps. » — Montrez-moi ce que vous avez à dire... Cela » est beau !... mais ce n'est pas avec une voix faible, » une physionomie calme qu'on tire parti de ces » choses-là ; donnez-les moi. — » Mirabeau fondit dans son discours le passage relatif à Charles IX, et

en tira un des plus grands effets qu'ait jamais produits l'éloquence. »

Quand la nature nous prédestine à quelque grande chose, elle a toujours soin de nous procurer l'éducation physique qui doit donner l'ébranlement à nos pensées. C'est ce qu'elle avait fait à l'égard de Volney : pendant son séjour en Égypte, absorbé dans ses profondes rêveries, il se plaisait à errer au milieu des ruines et vivait volontiers parmi les tombeaux. Il en résulta le livre des *Ruines*, ou *Méditations sur les révolutions des empires*. Ce bel ouvrage fut « comme l'expression écrite de ces méditations douloureuses que lui inspira l'étude physique, civile et politique des régions qu'il venait de parcourir... Il nous ramène à l'état primitif de l'homme, à sa condition nécessaire dans l'ordre général de l'univers; il recherche l'origine des sociétés civiles et les causes de leurs formations, remonte jusqu'au principe de l'élévation des peuples et de leur abaissement, développe les obstacles qui peuvent s'opposer à l'amélioration de l'homme. » Voilà comment en parla Pastoret, l'académicien successeur de Volney.

Quelque temps avant l'ouverture des débats parlementaires de 1789, Volney avait été nommé aux fonctions difficiles et importantes de directeur général de l'agriculture et du commerce en Corse; puis devenu mandataire du peuple, il avait abdiqué cet emploi salarié. Rendu à lui-même en 1792, il s'embarqua pour cette île, et y acheta le domaine de la Confina, près d'Ajaccio. Il se proposait d'y faire des

expériences agricoles dont le but devait être utile à sa patrie, en lui démontrant qu'elle pouvait trouver en elle-même les produits du Nouveau-Monde, et de consigner toutes ses observations dans un grand et important ouvrage qu'il méditait. Mais il fut contraint d'abandonner son domaine, qu'il appelait ses *Petites Indes*, et le pays même, par suite des troubles que Paoli suscita dans l'île.

Cependant 93 grondait, et sa colère était moins terrible que n'était grand le courage de Volney : « Modernes Lycurgues, s'écriait-il, vous parlez de pain et de fer ; le fer des piques ne produit que du sang ; c'est le fer des charrues qui produit du pain ! » Là dessus, on le traîna dans les cachots, on l'y retint dix mois, et il ne fut redevable de sa liberté et sans doute de la vie qu'au 9 thermidor. Quand, fatiguée de détruire, la Convention reconstruisit enfin, Volney fut appelé à la chaire d'histoire à l'École normale ; et ce ne fut pas un de ses moindres titres à la gloire littéraire que ce haut et utile professorat. Ses leçons attiraient un concours immense d'auditeurs ; mais elles furent bientôt interrompues par suite de la suppression de cette École, déjà renommée.

Rien ne donne autant de lassitude à l'âme que cette perpétuelle instabilité de position. Volney qui, depuis quatre ans, avait passé par tant de situations diverses, sans qu'aucune se fixât à lui, triste du passé, soucieux de l'avenir, se détermina à abandonner la France, et se retira en Amérique pour s'y fixer. Fort

bien accueilli de Washington, l'ancien président de la république, mais mal vu du président actuel J. Adams, qui vengeait peut-être, par les insinuations calomnieuses et la persécution injuste du chef de l'État, l'amour-propre de l'écrivain froissé précédemment par quelques franches critiques de Volney, il se dégoûta en peu d'années du séjour des États-Unis. Les attaques grossières du docteur Prietsley étaient peu faites d'ailleurs pour l'y retenir ; cet écrivain, remarquable par ses talents et ses manies, le traitant dans ses diatribes, d'ignorant et de Hottentot, Volney, quelle que fût sa longanimité, se vit bien forcé de lui répondre ; il le fit en anglais; ayant toute raison, il garda toute mesure, et les compatriotes de Prietsley, dit Daru, « ne purent reconnaître un Français dans cette réponse qu'à sa finesse et à son urbanité. » A ces causes de regrets de la patrie, se joignait la nouvelle de la mort de son père, et Volney, rassasié de son exil volontaire, s'empressa de venir revoir la France. De retour au sol natal, sa première action fut d'abandonner à sa belle-mère l'héritage paternel, montrant la tendresse d'un fils à celle qui lui avait toujours témoigné des sentiments de mère.

Son séjour en Amérique n'avait pas été perdu pour sa gloire ni pour la science. Il en rapportait un *Tableau du climat et du sol des États-Unis*, fragment précieux d'un grand travail dans lequel il se proposait d'examiner toute la société américaine, considérée dans les rapports de la civilisation, du commerce,

des lois et des mœurs ; travail qu'une longue maladie l'empêcha d'achever, et dont la partie publiée fait vivement regretter celle qui manque. « Là se trouve tracé de main de maître, a dit Laya, le plan topographique de ces vastes régions, qui semblent former une longue chaîne dont chaque anneau est une haute montagne. Là peut-être plus qu'ailleurs, Volney a un pinceau qui anime tout. Ne remarquons que sa définition pittoresque des vents ; il n'a pas songé à les personnifier, et cependant vous voyez qu'ils prennent, dans ses descriptions animées, une sorte de forme et de stature homériques. Ce sont des puissances ; les fleuves et le continent sont leur empire ; ils commandent aux nuages, et les nuages, comme un corps d'armée, se rallient sous leurs ordres. Les montagnes, les plaines, les forêts deviennent le théâtre bruyant de leurs combats. L'exposition des marches, des contremarches de ces tumultueux courants d'air, qui se brisent les uns contre les autres dans des chocs épouvantables, ou qui se précipitent entre les monts à pic avec une impétuosité retentissante ; tout ce désordre de l'atmosphère produit un effet qui saisit à la fois l'âme et les sens, et les fait tressaillir d'émotions nouvelles devant ces nouveaux objets de surprise et de terreur. »

Ce n'était pas un voyageur ordinaire que Volney : jamais il ne fait part à son lecteur de ses aventures personnelles ; il ne l'entretient pas même des dangers qu'il a courus. Et pourtant le courage qu'il lui a fallu dans ses pérégrinations est aussi grand que le talent

qu'il mit à les décrire. Confiant dans son étoile, le guide fidèle des grands hommes, il ne prenait pas même les mesures de précaution qu'indique la plus simple prudence. Il marchait au travers des animaux féroces des déserts, et des peuplades aussi féroces peut-être, seul, sans appui, sans armes; aussi n'échappa-t-il souvent que par miracle. Un jour, traversant une forêt dans les États-Unis, il s'endormit insoucieux au pied d'un chêne. A son réveil, il veut secouer son manteau, et qu'aperçoit-il? un énorme serpent à sonnettes! La terreur le tint cloué à sa place. L'horrible reptile, troublé dans son repos, se précipita d'un bond rapide à travers la forêt; il avait disparu depuis longtemps déjà, et le bruit de ses écailles ne se faisait plus entendre, que notre voyageur, exténué d'épouvante, n'avait pu songer encore à confier son salut à la fuite.

Dans son séjour de 1792 en Corse, Volney avait fait la connaissance de Bonaparte, qui n'était encore que simple officier d'artillerie. Plus tard, par l'entremise de Laréveillère-Lépaux, il lui avait rendu un service signalé, et ils s'étaient liés d'une amitié intime. A son retour d'Amérique, Volney retrouvait son jeune ami déjà couvert de gloire et l'idole de la nation. Il était loin de se soucier de jouer un nouveau rôle sur la scène politique; mais lorsqu'il vit la liberté près de périr sous l'anarchie, il travailla de tout son pouvoir à la révolution du 18 brumaire. Le lendemain de cette grande journée, Bonaparte lui fit présent d'un magnifique attelage, mais Volney le refusa, comme

il refusa quelques semaines après l'offre du ministère de l'intérieur. « Le premier consul, dit-il en cette dernière circonstance, est beaucoup trop bon cocher pour que je puisse m'atteler à son char. Il voudra le conduire trop vite, et un seul cheval rétif pourrait faire aller chacun de son côté le cocher, le char et les chevaux. » On discutait un jour une mesure aux Tuileries; on en faisait ressortir le côté avantageux, mais on n'y tenait guère compte de l'intérêt de l'humanité : « Allons c'est encore de la cervelle qu'il y a là, » dit Volney, en mettant la main sur le cœur du premier consul, et lui appliquant ce mot, déjà employé autrefois, et avec plus de raison peut-être, pour Fontenelle.

Mais cette indépendance de caractère et de langage et surtout ce ton de familiarité, reste d'une habitude intime, ne tardèrent pas à déplaire; ce fut bien pis encore quand l'empereur vint à *percer* sous le premier consul. Alors Volney, qui avait été élevé à la dignité de sénateur, et qui l'avait acceptée comme une haute et sainte mission, crut devoir s'en démettre. Cette protestation éclatante retentit en France et en Europe. Napoléon en fut fort irrité, mais il eut l'art de cacher sa colère, et se contenta d'insinuer au sénat de refuser toute espèce de démission de la part de ses membres; ce qui fut fait peu de jours après.

Forcé de conserver sa dignité, à laquelle il fut encore ajouté un titre de comte, mais rentrant dans la retraite, Volney, parmi d'autres travaux, reprit ses études, autrefois commencées, des langues de l'Asie,

Il semble que cette première détermination de voyager en Égypte ait répandu comme un rayon lumineux sur toute sa brillante carrière : outre deux des principaux ouvrages de notre académicien, que nous devons à ce voyage, c'est sans doute à l'aspérité de ses travaux dans le couvent des Coptes qu'il faut attribuer ses nombreux traités de linguistique, si remarquables par la profondeur des connaissances, la clarté de l'exposition, et par leur but philanthropique, le rapprochement de tous les peuples. Grande idée qui l'occupait encore sur son lit de mort ; car il fondait, par son testament, un prix annuel de douze cents francs, pour le meilleur ouvrage sur l'étude philosophique des langues, « prolongeant, dit Daru, au-delà même du terme d'une vie consacrée tout entière aux lettres, les services glorieux qu'il leur avait rendus ! »

Les travaux opiniâtres et continuels de Volney abrégèrent ses jours. Sa santé, déjà si délicate par elle-même, était devenue languissante. Il sut accepter en philosophe la perspective prochaine de sa mort : « Je connais l'habitude de votre profession, disait-il à son médecin trois jours avant de mourir ; mais je ne veux pas que vous traitiez mon imagination comme celle des autres malades. Je ne crains pas la mort, dites-moi franchement ce que vous pensez de mon état, parce que j'ai des dispositions à faire. » Et le docteur ayant manifesté quelque hésitation : « J'en sais assez ; faites venir un notaire. » Il dicta son testament avec le calme et l'abnégation d'un sage, et s'éteignit le 25 avril 1820.

Il parvint aux honneurs et à une brillante fortune sans les avoir recherchés, et en usa toujours comme s'il avait voulu mériter qu'on les lui conservât. C'était pour lui un bonheur que de rendre heureux tous ceux qui l'entouraient. Ses bienfaits allaient principalement chercher les hommes de lettres indigents; mais ils se répandaient volontiers sur quiconque pouvait en avoir besoin. Les dignités dont il fut revêtu n'altérèrent pas un instant la simplicité et la modestie de son caractère. « Je suis toujours le même, écrivait-il à un de ses meilleurs amis, un peu comme Jean Lafontaine, prenant le temps comme il vient et le monde comme il va; pas encore bien accoutumé à m'entendre appeler M. le comte; mais cela viendra avec les bons exemples. J'ai pourtant mes armes et mon cachet, dont je vous régale : deux colonnes asiatiques ruinées, d'or, bases de ma noblesse, surmontées d'une hirondelle, emblématique (fond d'argent), oiseau voyageur mais fidèle, qui chaque année vient sur ma cheminée chanter printemps et liberté. »

Ajoutons ces quelques traits par Daru : « La franchise des principes de Volney, la noblesse de ses sentiments, la sagesse et la constance de ses opinions l'avaient fait estimer parmi ces hommes sûrs avec qui l'on aime à se rencontrer dans la discussion des intérêts politiques... Quoique personne ne fût plus en droit d'avoir un avis, personne ne se prescrivait une plus grande tolérance pour les opinions contraires. Dans les assemblées d'Etat comme dans les séances académiques, l'homme qui y apportait tant de lu-

mières votait selon sa conscience que personne ne pouvait ébranler; mais le sage oubliait sa supériorité pour écouter, pour contredire avec modération, et pour douter quelquefois. L'étendue et la variété de ses connaissances, la force de ses raisonnements, la gravité de ses mœurs, la noble simplicité de son caractère lui avaient fait dans les deux mondes d'illustres amis. »

Il faisait partie de l'Institut depuis sa fondation, et cet honneur lui avait été décerné pendant l'époque où il était en Amérique. La société asiatique séante à Calcutta s'était aussi empressée de recevoir Volney parmi ses membres, du moment qu'il eût publié son premier ouvrage intitulé *Simplification des langues orientales;* hommage flatteur, puisqu'il lui venait de la seule société savante qui pût juger du mérite de son travail.

X

LE MARQUIS DE PASTORET.

1820

Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre marquis de Pastoret, naquit en 1756 à Marseille, d'une famille ancienne et illustre de la magistrature. Son père exerçait en cette ville la charge de lieutenant-général de l'amirauté dans les mers de Provence. De glorieux antécédents de famille faisaient, pour ainsi dire, une

loi à Pastoret de se destiner à la carrière judiciaire; aussi se fit-il recevoir avocat, et acheta-t-il, quelques années après, une charge de conseiller à la Cour des aides de Paris. Déjà, comme il devait le faire dans tout le cours de sa vie, il menait heureusement de front les travaux de l'homme de lettres et les devoirs de l'homme public. En 1778, avant de quitter la Provence, il avait publié un volume de poésies, qu'il fit suivre, à peu de distance, d'une traduction en vers des élégies de Tibulle. Mais du moment qu'il se fût mis en relation avec d'Alembert, Buffon et autres savants, peu partisans des muses, comme on sait, il sembla renoncer à leur commerce, et entreprit des études plus graves.

A partir de l'année 1784, il remporta plusieurs prix successivement à l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; pour un *Mémoire sur les lois maritimes des Rhodiens*, pour un autre *Mémoire sur Zoroastre, Confucius et Mahomet,* enfin pour un livre sur *Moïse considéré comme législateur et comme moraliste*. Le monde savant s'émut de succès si rapidement répétés; l'Académie crut devoir admettre celui qu'elle avait couronné trois fois; ainsi, avant d'avoir atteint l'âge d'homme, avant qu'il eût trente ans, Pastoret obtenait et avait mérité les récompenses du savant, et il remplissait avec honneur les fonctions du magistrat.

Tous ces ouvrages n'étaient cependant encore pour Pastoret que le prélude de travaux plus importants. Il puisait, dans les opinions philosophiques de l'épo-

que, et dans la fréquentation de ce qu'il y avait alors d'hommes de lettres distingués, l'amour des réformes utiles et le besoin de le répandre. C'est ce qui lui fit entreprendre le *Traité des lois pénales* qu'il publia en 1790. La France ne fut pas seule à faire accueil à ce livre; l'Europe entière y applaudit; Filangieri et Beccaria adressèrent à son auteur leurs félicitations d'outre-monts; et le prix Montyon, prix anonyme encore à cette époque, et distribué pour la première fois, lui fut adjugé pour son utilité morale. Et toutes ces faveurs lui étaient dues, si le zèle ardent de l'humanité, la haine énergique des abus, en même temps qu'une résistance à des entraînemens imprudents, si tout cela, disons-nous, uni à des qualités littéraires remarquables, telles que la sagesse et la méthode dans l'ordonnance, la profondeur dans le savoir, la clarté et la vie dans le style, appelle les éloges et les récompenses. L'ouvrage entier, dit Laya, « est un docte commentaire de cette pensée de Montesquieu : qu'il ne faut pas que les hommes soient conduits par des lois extrêmes, ou de cette autre maxime, si touchante et si profonde, de Shakespeare : que la pitié est la vertu des lois. »

Bientôt s'ouvrit devant Pastoret une nouvelle et plus difficile carrière : le magistrat devint législateur. Député de Paris à l'Assemblée législative, il donna, comme orateur, des preuves d'éloquence souvent, des preuves de dialectique toujours. Nous nous abstiendrons de le suivre dans son existence poli-

tique, mais non pas avant d'avoir fait cette remarque, applicable à tant d'hommes de nos jours d'agitations et de débats éternels, à savoir qu'il fut trouvé trop ardent réformateur par les partisans d'un système vieilli et caduc, et trop timide par les rêveurs d'impraticables utopies. Ajoutons encore ceci, avec Roger : « Il possédait le double sentiment de la liberté et de la foi monarchique, double sentiment pour ainsi dire inné, qui, développé par l'éducation, s'est manifesté franchement, l'un aux premiers symptômes de la révolution de 1789, l'autre aux premières atteintes portées au trône de Louis XVI. Tant qu'il a cru nos libertés douteuses, il a cherché à les établir ; dès qu'on les a menacées, il s'en est montré le défenseur. Mais, convaincu qu'il ne peut y avoir de liberté en France qu'à l'abri du pouvoir royal, il n'a pas, comme on l'a dit de quelques autres, volé au secours du vainqueur ; c'est au pouvoir attaqué dans sa base qu'il a prêté son appui. Du 20 juin 1792 jusqu'en 1830, Pastoret ne s'est pas écarté de cette ligne ; il n'a cessé d'être, comme ses pères, également fidèle aux droits de la nation et aux droits de la royauté. »

Dans le cours d'une carrière politique de quarante ans, Pastoret fut successivement ministre de l'intérieur en 1791 (mais il ne fit que passer au ministère) ; président, puis premier syndic du département de Paris ; membre, comme nous l'avons dit, de l'Assemblée législative, et président de cette assemblée ; député au conseil des Cinq-cents pour le départe-

ment du Var ; désigné par le vœu du collége électoral de la Seine pour entrer au sénat, dont il devint membre en 1809 ; pair de France, en 1814 ; vice-président de la chambre des pairs ; et enfin le dernier chancelier de la restauration. Passionné pour la gloire des lettres, et pénétré de l'orgueilleux amour des beaux génies de la France, c'est lui qui, au moment de la mort de Mirabeau, alla, à la tête d'une députation, demander à la barre de l'Assemblée constituante la consécration de l'église Sainte-Geneviève comme Panthéon patriotique ; lui qui, dans l'élan d'un enthousiasme inspiré, en proposa la fameuse inscription : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante !* et qui, plus tard, en 1797, réclama, avec une chaleur vraiment sentie, les honneurs de ce Panthéon pour les cendres de Montesquieu.

A d'autres époques de sa vie Pastoret s'était fait remarquer comme administrateur dans le conseil des hospices, et l'on peut mettre au rang de ses meilleurs ouvrages son *Rapport sur les hôpitaux*, mémoire très étendu, fécond en clarté, en intérêt, en science pratique, en vues élevées, qui fit décerner à son auteur le surnom glorieux de rapporteur général de la charité ; et, comme professeur, à la chaire de droit naturel et de droit des gens, où ses leçons, données avec ardeur pendant quatre années, furent constamment reçues avec applaudissement par un auditoire nombreux.

Pastoret, qu'avait oublié la hache de 93, n'avait échappé que par la fuite aux proscriptions du 18 fruc-

tidor. Il chercha un refuge en Suisse et un asile chez Necker, qui le reçut, pour nous servir des expressions de Roger, « avec cette politesse peureuse qui vous engage à partir, tout en vous priant de rester. » Il partit donc et s'en fut à Venise, où il put travailler avec calme et bonheur à son œuvre capitale, l'*Histoire de la législation*. Laya disait de cet ouvrage : « Montesquieu avait révélé l'esprit du code législatif, Pastoret en suivit l'histoire. C'est une grande entreprise qui ne demandait rien moins que la vie d'un homme, une encyclopédie législative que pourront consulter avec fruit les publicistes, les jurisconsultes, les magistrats et les historiens » Pastoret y travailla en effet toute sa vie. Il la continuait encore sur la fin de ses jours, et le onzième volume en a paru en 1839. Là l'auteur, plus qu'octogénaire, adressait aux lettres ces touchants adieux, gages d'une parfaite sérénité d'âme et d'une plénitude d'esprit, rare dans un âge aussi avancé : « Je termine ici, disait-il, la première partie de l'histoire de la législation. Jeune homme, à peine admis dans la magistrature, j'avais conçu le projet de ce grand ouvrage. Je l'ai suivi dans toutes les phases d'une vie orageuse, et la terre d'exil m'en vit occupé, aussi bien que la royale demeure où la bonté de nos rois m'avait placé. J'abandonne à regret ce travail, qui s'est associé à tant d'autres travaux depuis cinquante années ; mais je le mets avec quelque confiance sous la protection des hommes, dont l'amitié m'a été si précieuse ; du pays, où l'estime de mes concitoyens a récompensé quelques ef-

forts et quelque courage. Puissent ceux qui viendront après moi se donner, au milieu des révolutions qui les menaceront encore, la consolation d'un travail constant, l'appui d'un grand devoir, l'espérance d'une récompense plus élevée! Puissent-ils avoir des jours plus prospères, et puisse la bénédiction d'un vieillard, à qui il fut donné de s'asseoir sur le siège de L'Hôpital, les suivre dans leurs efforts et les récompenser, lorsqu'après les soins orageux des affaires ils conserveront assez de force et de courage pour se livrer aux charmes de l'étude, sans oublier les règles sévères du devoir. »

Pastoret mourut le 29 septembre 1840. Nous sommes loin d'avoir rappelé tous ses ouvrages. Selon notre habitude, nous n'avons signalé que les principaux. Il a dit quelque part de lui-même, avec une modestie noble et rare : « En composant mes ouvrages, j'ai eu souvent lieu de craindre que la nature, qui m'a accordé la patience nécessaire aux grands travaux, ne m'ait refusé le talent qui les fait vivre. » M. de Sainte-Aulaire a, dans son discours de réception, fort bien répondu à cette crainte, en appréciant avec une rare justesse la nature des travaux de son prédécesseur : « M. Pastoret ne se rendait pas justice. Sa place restera marquée parmi les hommes dont les lettres s'honorent; et ses utiles travaux, empreints d'un sentiment si vrai, d'une inspiration si consciencieuse, obtiendront, dans tous les temps, un juste tribut d'estime et de respect. Les savants du XVIe et du XVIIe siècles, qui ont reconstruit le

monde ancien et fouillé les origines de la société moderne, étaient des hommes de la trempe de M. de Pastoret ; mais les Mabillon, les Montfaucon, les Petau appartenaient à des ordres religieux. Retirés dans leurs cloîtres, sous l'abri d'une règle protectrice, leur vie s'y partageait doucement entre l'étude et la prière. On s'étonne davantage qu'un homme public, constamment engagé dans toutes les luttes politiques qui, pendant cinquante ans, ont désolé ou illustré notre pays, ait trouvé le loisir de publier les ordonnances de nos rois, de continuer l'histoire littéraire de la France, de composer l'histoire générale de la législation, et tant d'autres ouvrages encore, fruit d'une attention soutenue et des recherches les plus persévérantes. »

Les traits distinctifs du caractère de Pastoret étaient une grande douceur, une modération conciliante, une égalité d'âme remarquable, qui fit graver sur une médaille frappée en son honneur cette devise : *nullæ impar fortunæ !* et surtout une charité prodigue. Le peuple lui connaissait bien cette vertu; car aux trois jours, quelques combattants ayant vociféré contre sa demeure, et la signalant comme un repaire d'ennemis, tout le quartier se souleva pour la défendre, et l'on disait : « Eux des ennemis ! c'est la maison de l'aumône ! Le mari, la femme, tous les malheureux les connaissent, allez ! »

En 1819, un anonyme fit déposer à l'Académie une somme de 1,500 francs, pour être donnée en prix à la meilleure pièce de vers sur le dévouement

de Malesherbes. Cet anonyme, que la mort seule a révélé, c'était Pastoret.

Pastoret a laissé un fils qui marche dignement sur les traces de son père, dans un genre moins austère, il est vrai, mais plus favorable à l'inspiration de l'écrivain.

XI

M. LE COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

1841

M. le Comte Louis Beaupoil de Sainte-Aulaire, pair de France, ambassadeur de France en Angleterre, né en 1779, d'une famille ancienne et distinguée du Périgord. Ce n'est pas la première fois que ce nom figure dans les annales de l'Académie. M. le comte de Sainte-Aulaire descend de cet aimable vieillard que la renommée littéraire vint trouver lorsqu'il avait passé soixante ans, et dont nous verrons la notice au douzième fauteuil. Il fut élevé à l'école du malheur, la plus rude mais la plus profitable de toutes. Son père ayant quitté la France à l'époque de nos troubles, il demeura longtemps seul, sans fortune, avec une mère dont il était l'idole, et dont son amour filial était l'unique soutien. Aussi comprit-il la nécessité du travail, et étudiait-il jour et nuit pour entrer à l'École polytechnique, nouvellement fondée, et où il eut l'honneur d'être admis par Laplace.

Un esprit fin et aimable, et surtout les qualités de l'homme du monde, dont M. de Sainte-Aulaire est doué au suprême degré, le firent accueillir avec empressement par la haute société du faubourg Saint-Germain ; et l'empereur qui, comme on le sait, aimait à recruter ses hauts dignitaires dans les rangs de l'ancienne noblesse, se l'attacha en 1811, en qualité de chambellan. Plus tard, charmé de sa politesse exquise, de ses manières bienveillantes, il comprit l'avantage de déférer une partie de son pouvoir à un fonctionnaire si capable de le faire aimer, et il lui confia la préfecture de la Meuse, d'où la restauration le fit passer à celle de la Haute-Garonne. Mais à tous les dons de l'homme aimable, M. de Sainte-Aulaire joignait les capacités habiles de l'administrateur et le zèle éclairé du grand citoyen ; et le département de la Meuse, qui regrettait de ne l'avoir plus pour préfet, le voulut pour député. Il parut pour la première fois à la tribune en 1815, et il y révéla un talent oratoire des plus distingués. « Les uns, disait Roger, trouvaient ses discours trop bien écrits pour avoir été improvisés ; les autres, pour attester l'improvisation, arguaient de quelques négligences qui ne seraient pas arrivées à l'écrivain ; à quoi les premiers répondaient que c'étaient, comme dans la parure d'une coquette, des négligences arrangées. Etrange, mais honorable dispute dont peu d'auteurs ont eu à se plaindre, ou, pour mieux dire, à se vanter. »

M. le comte de Sainte-Aulaire est pair de France depuis la mort de son père, arrivée en 1829. Il fut

fait officier de la Légion-d'Honneur d'une manière qui mérite d'être racontée : sous le consulat, dans une circonstance difficile, il avait rendu service au marquis, plus tard duc de Rivière. Celui-ci voulant, à son lit de mort, lui donner un témoignage de souvenir et de reconnaissance (telles étaient les expressions du testament), lui légua sa croix d'officier de la Légion-d'Honneur. Mais, remarquait le notaire, cette clause n'avait qu'une valeur matérielle, puisque M. de Sainte-Aulaire n'était que chevalier. Charles X, informé du service et de la reconnaissance, et devinant le vœu du testateur, donna sur-le-champ à la clause la valeur morale qui lui manquait, en élevant le légataire au grade d'officier. Depuis la révolution de juillet, le roi l'a revêtu des plus honorables et des plus difficiles fonctions : presque constamment ambassadeur, hier à Rome, aujourd'hui en Angleterre, recueillant de toutes parts des témoignages d'estime, également flatteurs pour le diplomate et pour l'homme privé, M. de Sainte-Aulaire a fait admirer et aimer partout cette élégance de mœurs, cette distinction de langage dont, presque seul aujourd'hui, il a conservé la tradition, et qui, loin de nuire aux talents du négociateur, lui facilitent le succès des transactions avantageuses.

Disons après Roger : « L'Académie, fidèle à l'esprit de son illustre fondateur, n'ouvre pas seulement ses portes avec joie à l'orateur, au poëtè, à l'écrivain moraliste ou au critique judicieux, elle aime encore à s'accoeier les hommes dont l'esprit

conciliant et doux, dont le commerce agréable et facile, dont le langage plein de goût et de mesure, peuvent contribuer le plus à maintenir l'ancienne urbanité de ses assemblées et de ses délibérations. »
Mais M. de Sainte-Aulaire avait d'autres titres encore à l'adoption académique, titres vraiment littéraires : il a paru de lui en 1827 une *Histoire de la Fronde*, en trois volumes in-8°, et cet ouvrage a obtenu l'honneur, justement mérité, d'une seconde édition. « C'était une grande entreprise que de tenter une histoire sérieuse de cette époque connue sous le nom de la Fronde, bizarre et souvent burlesque épisode de nos annales, où la gravité des actions est presque étouffée sous le ridicule des moyens, où l'on se révolte par galanterie, où l'on se bat à toutes les heures, sauf à l'heure du souper ; où les combattants, ayant pour signe de ralliement, soit un bouquet de paille, soit un morceau de papier, comptent parmi leurs chefs un archevêque et une princesse ; où, passant lestement d'un camp à l'autre, on dément le lendemain ses amis, ses discours, ses promesses, ses compliments et ses profondes convictions de la veille ; où l'on s'unit sans se plaire ; où l'on se tue sans se haïr ; où la chanson et l'épigramme se mêlent et se confondent avec les coups d'épée et de mousquet ; où les plus illustres noms se laissent aller aux passions les plus misérables ; où le grand Condé et le grand Turenne préparent à qui mieux mieux la page de leur vie qu'il faudra déchirer ; où il n'apparaît plus en France qu'un seul sage,

un seul héros, un seul homme, le président Molé; où un petit-fils de Henri IV se fait proclamer roi des halles; où la noblesse française se réunit en corps aux Augustins pour délibérer sur l'importante affaire d'un tabouret accordé par la reine régente à Mme de Pons; où enfin le peuple étourdi, poussé à droite, à gauche, tantôt battant, tantôt battu, toujours payant, se console en chantant lui-même sa misère. » Ce tableau si pittoresque et si saisissant est dû au pinceau du spirituel auteur de l'*Avocat.*

M. de Sainte-Aulaire a donc vu et fait ressortir le côté sérieux de ce drame bouffon. Il a donné un récit simple et fidèle des événements, et a puisé ses ornements aux sources les plus authentiques. Son ouvrage est d'une lecture très attachante; c'est un flambeau à l'aide duquel on peut lire avec plus de fruit et de sécurité les nombreux et curieux mémoires qui nous restent de cette époque.

IV

LE FAUTEUIL DE L'ABBÉ GIRARD.

LE FAUTEUIL DE L'ABBÉ GIRARD.

I

PHILIPPE HABERT.

1634

Philippe Habert, né à Paris vers l'an 1604, avait montré dès son enfance beaucoup de penchant et d'aptitude pour les lettres. Il les cultiva toute sa vie; mais outre que sa vie fut très courte, il ne put y apporter des soins bien sérieux ni un esprit exempt d'autres soucis. Il avait entrepris la carrière des armes; fort aimé du maréchal de la Meilleraye, il en reçut l'emploi de commissaire de l'artillerie. Il prit part aux plus brillants faits d'armes de cette époque, à la bataille d'Avein, au passage de Bray, aux sièges de Lamotte, de Nancy et de Landrecies. En 1637, au siège d'Émerick, en Hainaut, il se trouvait parmi les munitions de guerre, qui étaient dans ses attributions, quand la mèche d'un soldat vint à tomber dans un tonneau de poudre : une muraille sauta, et Habert se vit écraser

sous les décombres. Il n'avait que trente-deux ans.

Mourir à trente-deux ans c'est, pour un poëte, mourir pour ainsi dire au berceau, à une époque surtout de littérature naissante. Il serait donc doublement injuste d'exiger de celui-ci beaucoup de titres littéraires. Le seul ouvrage qu'il eût fait imprimer, parmi quelques autres demeurés manuscrits, était un petit poème intitulé *Le temple de la mort*. Il fut très remarqué, et Pellisson, son contemporain à peu d'années près, le nomme « une des plus belles pièces de notre poésie française. » Et Pellisson, qui naturellement ne parlait que du passé, a raison : les vers de Habert sont fort remarquables pour le temps; et plus d'un siècle après d'Alembert a cru pouvoir en citer quelques-uns, afin, disait-il, de faire honneur à l'Académie, dans cette enfance de la poésie française, du talent poétique d'un de ses premiers membres.

Pellisson nous a laissé de Habert le portrait suivant : « Sa taille était moyenne, ses cheveux blonds, ses yeux bleus, son visage pâle et marqué de petite vérole. Sa mine et sa conversation étaient froides et sérieuses. Il avait les sentiments élevés, le courage grand, les passions ardentes. Il était civil, discret et judicieux, homme d'honneur et de probité; et tous ceux qui l'ont connu en parlent comme d'une personne, non seulement fort aimable, mais encore digne d'une estime toute particulière. »

Il était du nombre des beaux-esprits de la réunion Conrart; et il fut un des membres à qui l'on confia l'examen du projet d'organisation de l'Académie pré-

senté à Richelieu. Gombauld fut chargé par la compagnie de faire son éloge, et Chapelain son épitaphe. Depuis la fondation, qui ne datait encore que de deux ans, Habert était le troisième membre que l'on perdait.

II

ESPRIT.

1637

Jacques Esprit naquit à Béziers en 1611. Il touchait à sa dix-huitième année lorsqu'il vint à Paris retrouver son frère aîné, qui était prêtre de l'Oratoire, et qu'il se fit recevoir aussi dans la même congrégation, moins par vocation que par l'entraînement de l'exemple. Aussi n'y resta-t-il pas ; et quoiqu'on l'ait appelé longtemps l'abbé Esprit, il ne fut jamais dans les ordres, et même il se maria, comme nous allons le voir tout-à-l'heure. A l'Oratoire, il étudia quatre ou cinq ans les belles-lettres et la théologie ; puis, séduit par les charmes du monde, qu'il voyait dans tout son éclat à l'hôtel de Liancourt et à celui de Rambouillet, dans lesquels il avait eu occasion de se faire connaître, il quitta sa cellule et suivit le commerce des grands. Il avait tout ce qu'il fallait pour se faire bien venir : une heureuse physionomie, un esprit délicat, des manières vives et enjouées, une

grande facilité à bien rendre ses idées, soit dans la conversation, soit la plume à la main. Son premier protecteur fut le duc de La Rochefoucauld, le fameux auteur des *Maximes*, auquel il convenait beaucoup et qui se plaisait à le produire partout. Esprit devint tout-à-fait à la mode. Le chancelier Séguier le demanda à La Rochefoucauld, qui ne s'en défit pas sans peine. Le chancelier lui donnait sa table et une pension de cinq cents écus ; et non content de cela, il lui en procura une de deux mille livres sur une abbaye, et lui fit avoir le brevet de conseiller d'État. Tout alla bien jusqu'en 1644 ; mais tant de faveur lui avait fait des jaloux, qui le desservirent auprès du chancelier : tombé dans sa disgrâce, il se réfugia au séminaire de Saint-Magloire, mais il n'en prit pas l'habit.

La fortune ne tarda pas à lui sourire de nouveau. Le prince de Conti, qu'une fervente dévotion amenait souvent chez les oratoriens, parmi lesquels il avait ses directeurs, y connut Esprit, le prit en affection, et fut enchanté de lui. Il lui fit abandonner ce séminaire, l'amena dans son hôtel, où il lui donna un logement avec mille écus de gratification annuelle. Il ne borna pas même là sa munificence ; car quelque temps après, Esprit désirant se marier, mais n'ayant pas de quoi assurer un douaire à sa femme, le prince lui donna à cet effet quarante mille livres, et sa sœur Mme de Longueville y ajouta quinze mille livres dans la même intention. Quand le prince de Conti fut nommé gouverneur de Languedoc, Esprit

suivit par reconnaissance dans cette province; empire alla toujours croissant, au point que bien-s affaires, petites ou grandes, ne passèrent plus par ses mains. Cela dura jusqu'à la mort de son bienfaiteur en 1666. Esprit lui survécut de douze ans, et résida tout le reste de sa vie dans le Languedoc, entièrement occupé de l'éducation de ses trois filles. Il mourut à Béziers le 8 juillet 1678.

Un trait qui fait honneur à sa mémoire, c'est qu'Esprit restitua, dès qu'il le put, au prince de Conti les quarante mille francs dont il avait été gratifié jadis. Le prince répandait ses aumônes d'une main fort prodigue, et en faisant cette restitution à laquelle rien ne l'obligeait, « cette somme, lui dit Esprit, devient trop nécessaire à votre altesse pour le soulagement des veuves et des orphelins. Reprenez-la. »

Tallemant des Réaux, cette mauvaise langue, prétend qu'une grande partie, sinon la totalité, des *Maximes* de La Rochefoucauld, revient à Esprit du droit de paternité. Mais en ce cas comment concilier la supériorité incontestable de cet ouvrage avec la médiocrité non moins avérée de ceux qui portent le nom d'Esprit? des *Faussetés des vertus humaines*, par exemple? deux volumes d'un pâle commentaire des *Maximes!* Non, laissons à chacun son bien, et que la calomnie spirituelle n'étouffe pas la sainte vérité.

III

COLBERT.

1678

Jean-Nicolas Colbert, né en 1654, mort le 10 décembre 1707. Il avait vingt-quatre ans seulement quand il devint membre de l'Académie, qui honorait en lui les services rendus aux lettres par son père, le grand ministre. Mais le nom glorieux qu'il portait n'était pas son seul titre; de bonne heure il avait su faire preuve de talent, de savoir et d'éloquence. Ses rares qualités lui valurent d'être placé à la tête d'un diocèse important, celui de Rouen, dont il fut archevêque. Il s'y fit remarquer par des prédications pleines d'une onction touchante, et par ses instructions à son clergé, dans lesquelles il sut toujours conserver l'heureux accord de la science évangélique et de la tolérance chrétienne. Il donna des témoignages touchants de cette dernière vertu, vertu si bienfaisante et si rare! par une charité compâtissante et éclairée envers les calvinistes. Tout archevêque qu'il était, il sut plaider éloquemment leur cause auprès de Louis XIV : dans un discours qu'il lui adressa, à la tête du clergé de France, il donnait à leur égard des conseils salutaires, et si peu suivis, de bienveillance et de douceur; il déplorait et éloignait la triste perspective de recourir au fer et au feu pour exterminer l'hérésie, comme on l'avait fait dans les règnes

précédents. Il avait eu, dit-on, recours à Racine pour composer cette harangue. Si le fait est vrai, il est honorable pour le grand poëte, que nous en croyons bien capable; mais ce n'en était pas moins un acte de noble courage à Colbert d'accepter et de prononcer ainsi cette harangue, véritablement apostolique.

Il avait eu l'honneur d'être reçu par Racine qui, dans sa réponse, complimenta le récipiendaire sur l'excellente philosophie enseignée publiquement par lui, et ajouta : « L'Académie a pris part à tous vos honneurs. Elle applaudissait à vos brillants succès; mais depuis qu'elle vous a entendu prêcher les vérités de l'Évangile avec toute la force de l'éloquence, alors elle ne s'est plus contentée de vous admirer; elle a jugé que vous lui étiez nécessaire. »

L'étendue des connaissances de Colbert lui avait également mérité d'être admis dans l'Académie, alors naissante, des inscriptions et belles-lettres. Le poëte Santeuil avait célébré en beaux vers latins la bibliothèque du prélat, remarquable par le nombre et surtout par le choix de ses livres, qui n'étaient pas seulement un ornement frivole pour leur propriétaire.

D'Alembert a écrit : « Les qualités littéraires étaient relevées et même sanctifiées dans l'archevêque de Rouen par toutes les vertus épiscopales, par la vie la plus exemplaire, et la plus tendre bienfaisance pour les malheureux. »

IV

FRAGUIER.

1707

Claude-François Fraguier, second fils de Florimond Fraguier comte de Dennemarie, naquit à Paris le 28 août 1666. Il fit de brillantes études chez les jésuites, reçut les leçons des Rapin, des Commire, des Jouvency, des La Rue, et dans cet âge tendre où le cœur s'ouvre si facilement aux premières impressions, l'affection qu'il ressentit pour ses maîtres l'engagea d'entrer dans leur société. Il n'avait pas encore dix-sept ans accomplis. Après son noviciat, on l'envoya professer les belles-lettres à Caen, où une étroite amitié l'unit bientôt au savant Huet et au poëte Segrais, dans le commerce desquels il sentit redoubler le penchant naturel qui le portait vers la littérature.

Il cultivait surtout les lettres grecques et latines, et le talent qu'il y acquit étonna même ses deux amis. De Boze raconte à ce sujet une particularité qui nous paraît mériter d'être reproduite. « Dans la lecture d'Homère, que Fraguier avait bien recommencée cinq ou six fois en moins de quatre ans, il lui arriva une chose qui, quoique probablement arrivée à la plupart de ceux qui en ont fait de même leur principale étude, ne laissera pas aujourd'hui de

paraître fort singulière. Pour mieux retenir, ou pour reconnaître plus facilement les beaux endroits de ce poëte, il les soulignait d'un coup de crayon dans son exemplaire, à mesure qu'il le lisait. A la seconde lecture, il fut surpris de retrouver des beautés qu'il n'avait pas aperçues dans la première, et qui, plus vives encore, semblaient lui reprocher une injuste préférence. Cet incident se renouvela à la troisième, à la quatrième lecture ; et de surprise en surprise, de remarques en remarques, l'ouvrage se trouva souligné presque d'un bout à l'autre. Ce n'était, selon lui, qu'après avoir éprouvé quelque chose de semblable, qu'on pouvait parler dignement du prince des poëtes. »

Telles étaient les douceurs qui charmaient son professorat, lorsque, au commencement de la cinquième année, ses supérieurs le rappelèrent à Paris pour qu'il y étudiât la théologie. Son imagination vive et poétique ne pouvant se faire à cette étude aride, il s'en dédommageait en composant, dans le goût de Catulle, des épigrammes latines qui furent goûtées du sévère Boileau. Il écrivit aussi, dans la même langue, une ode magnifique sur l'exaltation du pape Innocent XII, et quelques fables allégoriques en vers grecs et latins pour venger son ami, le P. Bouhours, des attaques injustes d'un fameux journaliste du temps. Mais la gloire mondaine que ces différentes productions lui valurent ne se trouva pas du goût de ses supérieurs, et l'abbé Fraguier aima mieux les quitter que de les chicaner là-dessus. Il sortit donc des jé-

suites après avoir fait partie pendant onze ans de leur communauté.

Libre d'engagement religieux, et l'esprit plus alerte, il pénétra de plus en plus dans la profondeur des beautés antiques. L'Académie des inscriptions l'adopta en 1705, et l'Académie française jeta les yeux sur lui. Son élection donna lieu à une circonstance que nous devons rapporter, pour montrer la vigilance de Louis XIV sur tout ce qui tenait à la compagnie. « Quoique l'Académie française, dit l'abbé d'Olivet, eût choisi pour un de ses membres un savant que l'Académie d'Athènes eût volontiers pris pour son chef après la mort de Platon, cependant, parce que l'assemblée n'était ce jour-là composée que de dix-sept académiciens, le roi fit savoir à ces messieurs : « qu'il regardait comme nul tout ce qui s'était fait » dans leur assemblée, la compagnie n'ayant pu rien » faire de contraire au règlement, qui demande la » présence de vingt académiciens pour admettre » comme pour exclure quelqu'un du corps ; que son » intention était que tous les statuts et règlements » ordonnés pour l'Académie fussent exécutés à la » lettre, sans qu'il fût jamais permis d'y apporter au- » cune restriction ni interprétation ; que, dans les » cas qui pourraient souffrir difficulté, il laissait seu- » lement la voie des remontrances. » Après quoi la lettre du secrétaire d'État (Ponchartrain) portait que l'on eût à procéder tout de nouveau à cette élection, suivant les formes ordinaires, et avec une entière liberté de suffrages. Mais, de peur qu'on ne soup-

çonnât que ce qui avait déplu au roi fût autre chose qu'un manque de formalité, il ajoutait : « Et Sa Ma-
» jesté m'a commandé de déclarer en même temps
» que ce serait mal expliquer cet ordre que de croire
» que le roi donne aucune exclusion à M. l'abbé
» Fraguier, dont le mérite est connu; rien n'étant
» plus contraire à l'intention de Sa Majesté, qui ne
» souhaite en ceci, comme en toute occasion, que
» de renouveler le zèle de l'Académie sur tout ce qui
» peut y conserver la discipline et le travail. »

L'abbé Fraguier paya cher le bonheur qu'il goûtait dans ses occupations studieuses. Non content de travailler le jour, souvent il écrivait encore la nuit, dans les nuits d'été surtout alors que la fraîcheur des idées semble participer de celle de l'atmosphère. A demi vêtu devant sa fenêtre ouverte, il oubliait le soin de sa santé, absorbé dans le charme de la composition. Mais bientôt une paralysie douloureuse lui attaqua les nerfs du cou. Par suite de cet accident, sa tête, abandonnée désormais à son propre poids, retombait et restait penchée sur son épaule d'une façon aussi désagréable qu'incommode; et, dans les opérations les plus nécessaires, il lui fallait de pénibles efforts pour la remettre un instant en son état naturel.

Eh! bien, cette affreuse situation même n'interrompit pas ses travaux. « Tenant d'une main sa plume, sa tête de l'autre, et obligé de se reposer quelquefois à chaque mot, presque toujours à chaque ligne, il venait à bout des extraits les plus difficiles; il com-

posait de savantes dissertations, où l'étendue et la fidélité de sa mémoire suppléait à toutes les recherches, et ne laissait aucun vestige de ses infirmités. On s'en apercevait bien moins encore dans les choses qui étaient purement de goût. Le sien n'avait rien perdu de sa délicatesse, et dans le temps même qu'il pouvait à peine se soulever de son fauteuil pour faire honnêteté à ceux qui entraient dans sa chambre, ou qui en sortaient, elle ne désemplissait pas de gens de lettres, empressés de puiser dans ses entretiens ces grandes règles du beau, qui s'inspirent plutôt qu'elles ne s'enseignent. L'Académie des inscriptions elle-même se détermina par cette raison à faire tenir chez lui la petite assemblée qu'elle avait chargée de la continuation des médailles de l'histoire de Louis XIV, et l'on fut si content des soins qu'il y donna qu'ils lui valurent une pension particulière. » *De Boze.*

Ce laborieux érudit, ce poëte modeste, qui se contentait de si peu, eut vers la fin de ses jours un sourire passager de la fortune : le comte de Dennemarie, son frère, mourut sans enfants, et Fraguier hérita d'une douzaine de mille livres de rentes. Mais son peu d'expérience lui grossit tous les embarras de cette richesse dont sa philosophie lui amoindrissait tous les avantages. Qu'avait-il besoin de devenir riche? Heureusement un intendant et quelques procès le débarrassèrent promptement de cet incommode fardeau. Il se retrouvait pauvre et philosophiquement heureux, comme par le passé, lorsque la mort vint lui enlever ce bonheur et ses infirmités, le 31 mai

1728. L'abbé d'Olivet, son ami, publia le recueil de ses vers latins, remarquables par leur grace et leur délicatesse; et les mémoires de l'Académie des inscriptions déposent de l'urbanité et de l'érudition élégante que Fraguier savait répandre dans les nombreuses dissertations académiques dont il les a enrichis.

V

RHOTELIN.

1728

Charles-d'Orléans de Rhotelin, né à Paris en 1691, descendait du fameux bâtard d'Orléans, de ce Dunois qui sauva la France sous Charles VII. Il perdit ses parents presque coup sur coup, et il se trouva orphelin avant d'être sorti de l'enfance : il avait deux mois à peine quand son père, le marquis de Rhotelin, fut tué devant Leuze en combattant avec courage à la tête des gendarmes; et, peu d'années après, sa mère ainsi que sa grand-mère cessèrent de vivre, à peu de distance l'une de l'autre. Sa sœur aînée, la comtesse de Clère, pieuse et bienfaisante, eut pour lui tous les sentiments d'une mère, et lui fit donner une éducation distinguée. Lui de son côté ne cessa de l'aimer en fils tendre et dévoué. Il fut placé comme pensionnaire au collége d'Harcourt, y fit avec éclat ses humanités et sa philosophie; se

signala également dans ses cours de théologie, et quand il les eût achevés se fit recevoir docteur; car sa position de cadet de famille le prédestinait à l'église.

Ses talents le firent rechercher du cardinal de Polignac; sa haute naissance permit entre eux une familiarité qui ne tarda pas à devenir une amitié tendre, malgré une notable différence d'âge. Lorsqu'en 1724 il fallut donner un successeur au pape mort Innocent XIII, le cardinal fit venir avec lui Rhotelin à Rome, pour lui servir de conclaviste.

Rhotelin demeura un an dans cette ancienne cité de la grandeur, qui est encore la cité des arts, et il y vécut en la compagnie d'hommes recommandables par leur science et leurs lumières. Les bibliothèques, les antiques monuments et surtout les cabinets des curieux n'avaient pas de visiteur plus assidu et plus passionné. Il contracta de ces études un amour profond de la numismatique; il revint d'Italie chargé de médailles, en rassembla de toutes parts, si bien qu'en peu de temps il se composa un cabinet qui fut considéré comme l'un des plus curieux et des plus rares qu'un particulier eût possédé. Il faisait en même temps collection des meilleurs ouvrages en tout genre, mais surtout d'ouvrages de numismatique et de théologie; et il parvint à se créer une bibliothèque importante sous le double rapport du nombre des livres et de leur choix. Le cardinal de Polignac lui confia, avant de mourir, son manuscrit de l'*Anti-Lucrèce*, avec prière de le revoir et de

le publier ou de le laisser inédit, suivant qu'il lui paraîtrait digne ou non de voir le jour. L'abbé accepta le legs, et accomplit religieusement la volonté de son ami. Il n'épargna ni veilles ni travaux, tenant peu compte d'une maladie de poitrine qui le faisait beaucoup souffrir et lui présageait une fin prochaine; et quand ses forces affaiblies trahirent sa courageuse volonté, il chargea Lebeau de la publication du précieux poème, lui donnant, pour le dédommager de ses soins à venir, une série de neuf mille pièces de médailles impériales de petit bronze. Quand il eut rempli ce pieux devoir, il se trouva tout prêt pour la mort. Il fit à ses amis les simples adieux d'un voyageur qui part à ceux qui restent, et mourut tranquille et résigné le 17 juillet 1744, à cinquante-trois ans.

Rhotelin avait composé principalement des traités complets de théologie et des dissertations sur les différends entre l'église latine et l'église grecque. Il ne voulut jamais posséder d'autre bénéfice que l'abbaye des Cormeilles, et refusa toutes les dignités que ses talents et sa naissance lui firent proposer, redoutant tous les devoirs qui pourraient l'éloigner des lettres ou prendre une part du temps qu'il leur consacrait. D'un caractère généreux et d'une urbanité charmante, il avait à la fois des connaissances étendues, un goût parfait et de l'esprit. Il possédait à fond les langues anciennes, écrivait l'italien avec pureté, et avait donné une telle idée de sa profonde initiation aux finesses de notre langue que l'Acadé-

mie le chargea de la révision du dictionnaire. Ce ne fut pas le seul service qu'il rendit à la compagnie; et personne n'était plus assidu à ses séances. Il était honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

VI

L'ABBÉ GIRARD.

1744

Gabriel Girard, un de nos plus habiles grammairiens et des membres les plus utiles de l'Académie, naquit à Clermont en Auvergne, vers 1677. « Ce modeste académicien, dit d'Alembert, a si bien caché sa vie, que nous en ignorons presque toutes les circonstances. Deux ouvrages sur la langue française en sont à peu près tous les événements. » Il avait été de bonne heure nommé à la collégiale de Montferrand; mais il se démit de ce bénéfice en faveur de son frère, afin de pouvoir venir à Paris s'abandonner tout entier à la culture des lettres. La douceur de ses mœurs et l'aménité de son esprit lui procurèrent quelques liaisons avantageuses, et il obtint par leur moyen d'être nommé secrétaire interprète du roi et chapelain de la duchesse de Berry, fille du régent.

Ces emplois étaient précisément de ceux qu'il fallait à l'abbé Girard; car ils lui laissaient tout loisir

pour la réflexion et l'étude. Il en profita; et en 1718, il publia sous ce titre : *La justesse de la langue française*, ou *Les différentes significations des mots qui passent pour synonymes*, l'ouvrage qu'il reproduisit en 1736 sous celui de *Synonymes français*, sous lequel il est encore aujourd'hui connu et justement estimé. Fénelon avait indiqué, dans ses dialogues sur l'éloquence, cette idée vraie qu'il n'y a point de mots parfaitement synonymes, de mots qui puissent être indifféremment substitués l'un à l'autre. C'est cette vérité que l'abbé Girard se proposa de rendre évidente. Il le fit avec autant de clarté que de justesse, « en réunissant sous un même article les mots qui paraissent avoir la même signification, en démêlant les différences, quelquefois légères, mais toujours réelles, qui distinguent le sens de ces mots; en analysant ces différences, et en justifiant cette analyse par des exemples qui rendent sensible au lecteur l'usage des différents synonymes pour exprimer ces nuances. » *D'Alembert.*

Cet ouvrage, dont le fond était entièrement neuf, et dont l'exécution, vraiment supérieure comme premier essai d'un travail si épineux, révélait un profond esprit d'analyse et d'observation, eut un succès immense non seulement en France, mais en Europe. Il en parut un nombre considérable d'éditions; on en fit des contrefaçons multipliées; il donna l'éveil aux grammairiens des autres nations, qui s'empressèrent de faire, pour la langue de leur pays, ce que l'abbé Girard avait fait pour la nôtre. Ainsi, l'Angleterre et

l'Allemagne eurent aussi leurs dictionnaires des synonynes; mais aucun n'égala le livre français : aux avantages d'une instruction solide, dont la profondeur n'excluait pas la clarté, il alliait un style net et précis, de l'agrément et même de l'élégance. L'homme du monde le lisait avec fruit, et non sans quelque plaisir; et Voltaire put en dire avec raison qu'il durerait autant que la langue, et même qu'il contribuerait à la faire durer.

Dès 1718, année de la première édition, Lamotte, ce juge éclairé des finesses de langage, avait vu, dans l'ouvrage de l'abbé, un titre glorieux aux suffrages de l'Académie; mais celui-ci était trop modeste pour y songer. « Je n'aurais jamais eu, disait-il vingt-six ans plus tard dans son discours de réception, la gloire de parvenir jusqu'à vous, si les soins de quelques amis ne m'avaient aplani la route; la justice que je me rendais avait pris à leurs yeux la forme de l'indolence. Mon amour-propre réveillé, soutenu, animé par ces reproches obligeants, fit naître l'espérance, et l'espérance triompha de ma timidité. Je me présentai. » Il ne fut pourtant pas admis, ni cette première fois, ni la suivante. Il en éprouva du chagrin, et ne chercha point à le dissimuler, mais avec une bonne foi noble et touchante, il fit lui-même l'éloge de ses concurrents, qui avaient été plus heureux que lui, et proclama leurs titres à cette préférence : « Je vis, ajoutait-il, l'intérêt de votre gloire dans le choix que vous fîtes de ces illustres savants (Mairan et Maupertuis), qui soutiennent le goût des

sciences par celui qu'ils mettent dans la manière de les traiter. Le plaisir que j'avais déjà ressenti à la lecture de leurs ouvrages prévalut sur ma propre satisfaction; je donnai à vos suffrages de sincères applaudissements. Je ne désapprouvai que ma timidité, et je me replaçai au rang des spectateurs. »

S'il faut en croire d'Alembert, l'abbé Girard « avait peut-être ignoré, ou du moins il avait prudemment et honnêtement passé sous silence dans son discours, la principale raison qui avait tant retardé son entrée dans la compagnie. Quelques académiciens, presque uniquement occupés de l'étude de la langue, et par là très utiles au travail commun, craignaient de voir ce mérite s'évanouir aux yeux de leurs confrères, s'il était partagé par quelques fâcheux nouveaux venus. Ils regardaient la grammaire comme leur domaine, qui, déjà petit et peu brillant par lui-même, ne leur paraissait plus rien s'il cessait de leur appartenir en propre. Ils employèrent donc (ce qu'il faut peut-être pardonner à la faiblesse humaine) tous les petits moyens dont ils purent s'aviser pour éloigner l'adjoint ou le rival qu'ils redoutaient; mais le cri public l'emporta enfin sur leurs intrigues sourdes et ténébreuses. »

Tant de modestie, unie à tant de mérite, eut enfin sa récompense; mais aux titres qui justifiaient pleinement son admission l'abbé voulut en ajouter d'autres qui témoignassent de sa gratitude. Il chercha à se rendre plus utile encore à la langue française, et trois ans après sa nomination à l'Académie, il fit paraître deux

nouveaux volumes sur *Les vrais principes de notre langue*, ou *La parole réduite en méthode, conformément aux lois de l'usage*. C'était une véritable grammaire. Il cédait ainsi aux désirs, qu'on lui avait souvent manifestés, de lui voir entreprendre un ouvrage de cette nature, qu'il était si capable de mener à bonne fin.

Cet ouvrage, au dire des grammairiens les plus habiles, renferme en effet les véritables principes, tant de la logique générale commune à toutes les langues, que des règles particulières au génie, à la construction et à la syntaxe de la nôtre. Le succès n'en fut pas néanmoins aussi heureux que celui des synonymes. L'exposition en paraissait manquer de clarté et rebutait plus d'un lecteur, défaut d'autant plus grave que la clarté est la première loi du grammairien, dont la principale mission est de l'enseigner aux autres. Le style ne sembla pas irréprochable; ce n'était plus l'élégance sobre et sévère du premier ouvrage de l'abbé; des tournures recherchées, des ornements peu convenables, une rhétorique déplacée, épaississaient l'obscurité première de la méthode. L'auteur avait beau répondre naïvement à ces reproches : j'ai mis tout cela pour les femmes! le prétexte, singulier pour un travail de ce genre, n'atténuait pas la faute. Mais enfin, le livre tel qu'il est, ne laissa pas d'être fort utile : d'autres écrivains sont venus après l'abbé Girard, qui profitèrent de ses richesses enfouies, qui dégagèrent de leur enveloppe obscure ses principes vrais et lumineux, rendirent à son langage le na-

turel dont il n'aurait pas dû s'écarter, et popularisèrent l'étendue et la solidité de ses vues. La prédiction de Duclos s'accomplit : « C'est un livre, avait-il dit, qui fera la fortune d'un autre. » Comme celui des synonymes, il devint la proie de nombreuses contrefaçons, honneur assez généralement réservé au mérite et au succès.

L'abbé Girard ne borna pas à cette dernière publication la dette qu'il pensait avoir contractée envers l'Académie. Il ne se dissimulait pas les imperfections de son premier ouvrage, imperfections rares et inévitables, mais qu'il voulait faire disparaître. Il se proposait de donner une nouvelle édition de ses synonymes, où il aurait ajouté le peu de précision et de justesse qui manquait à la première édition, et qu'il aurait considérablement augmentée. Il avait rassemblé à cet effet de nombreux matériaux; mais la mort le surprit au milieu de son travail et l'arrêta dans un projet aussi utile. Il mourut le 4 février 1748. On trouva dans ses papiers environ quatre-vingt synonymes nouveaux et la table alphabétique d'un grand nombre d'autres. Beauzée recueillit le tout dans l'édition très augmentée qu'il publia après la mort de l'abbé Girard. Plus tard d'autres encore ajoutèrent à ce travail qui aujourd'hui enfin laisse fort peu de chose à désirer, grâce au *Nouveau Dictionnaire universel des synonymes*, mis en meilleur ordre, enrichi d'une grande quantité de synonymes nouveaux et précédé d'une introduction, publiée par M. Guizot en 1809.

Peu de philologues ont possédé autant de langues que l'abbé Girard : il était très versé dans la connaissance des anciennes, et savait en outre bon nombre des vivantes, parmi lesquelles le russe et l'esclavon. Il avait traduit de la première de ces deux langues une oraison funèbre de Pierre-le-Grand.

L'éloge du caractère de ce digne académicien se trouve tout entier dans la constance et l'utilité de ses travaux, et dans la paisible uniformité de cette existence sans bruit, sans éclat et sans orages.

VII

PAULMY D'ARGENSON.

1748

Antoine-René de Voyer-d'Argenson marquis de Paulmy, ministre d'État, né à Valenciennes le 22 novembre 1722, d'une ancienne et puissante famille. La carrière de cet académicien se divise en deux parts bien distinctes : celle de l'homme d'État et celle de l'homme de lettres; nous glisserons rapidement sur la première. Quand il eut fini ses études, il entra dans la magistrature, à laquelle il était appelé par le vœu de ses parents. A vingt-ans, il avait été tour-à-tour avocat du roi au Châtelet, conseiller au parlement, maître des requêtes, conseiller d'État; et ses talents, son assiduité, son zèle justifiaient toutes

ces faveurs que leur rapidité lui faisait envier. Le comte d'Argenson, son oncle, devint ministre de la guerre, et n'eut pas lieu de se repentir de l'avoir employé, dans ce département, en qualité de commissaire-général des guerres. Son père, le marquis d'Argenson, fut appelé, à peu près dans le même temps, au ministère des affaires étrangères, et trouva dans son fils un coopérateur utile, habile, dévoué. Ambassadeur en Suisse, il négocia divers traités également avantageux à ce pays et à la France, y mérita l'estime générale et en remporta des regrets sincères. Associé à son oncle, à titre de secrétaire-général du département de la guerre, avec survivance, il employa cinq ans à une inspection générale militaire de nos provinces méridionales, recherchant activement tous les abus pour y remédier, tous les besoins pour y satisfaire. Ministre lui-même à la place de son oncle, mais seulement par transition, il eut à peine le temps de faire d'autres preuves que celles d'intentions louables et utiles; et sa retraite honorable lui laissa le titre de ministre d'État. Employé dans l'ambassade difficile de Pologne, s'il n'obtint pas la gloire d'un succès impossible, il consolida sa renommée de négociateur sagace et prévoyant. Nommé ambassadeur à Venise, au lieu de l'être, selon ses désirs, à Rome, il dit enfin adieu aux dignités, qui lui pesaient, et revint à la famille et aux lettres, qui l'attiraient.

Il faisait déjà partie de l'Académie, où il avait été reçu en même temps que Gresset en récompense de

de la protection efficace qu'il accordait à la littérature; il l'avait cultivée lui-même aux rares moments de loisir laissés par les affaires. Son penchant le portait plus particulièrement à l'histoire et à la bibliographie. Il possédait une bibliothèque, la plus volumineuse, la plus complète, la plus choisie qu'un particulier ait peut-être jamais eue, dans laquelle abondaient principalement les poëtes et les romanciers qui, à dater du XIe siècle, ont écrit en langue romane. Dégagé de tous soucis administratifs, il prit plaisir à coordonner cette admirable collection, et en fit un catalogue exact. Il ne se contentait pas de posséder des livres, il les lisait; et sur les cent mille volumes environ dont sa bibliothèque était formée, presque tous portent en tête une notice, un jugement plus ou moins détaillé, mais toujours instructif et impartial, écrit de sa main ou dicté par lui. Une seule inquiétude troubla quelque temps ses dernières années: quand il n'existerait plus, sa bibliothèque ne serait-elle pas démembrée? Quel particulier assez riche pourrait ou voudrait l'acquérir en entier? Le comte d'Artois le tira de souci: il en acheta la propriété en 1781, mais il exigea que Paulmy ne cessât pas d'en disposer tout le restant de ses jours. Quoiqu'il l'eût vendue, Paulmy continua de l'augmenter annuellement, comme par le passé, d'acquisitions nouvelles; et cette bibliothèque, la plus importante de Paris, après la bibliothèque royale, est aujourd'hui celle de l'arsenal.

Si Paulmy avait pour ses livres un amour de bé-

nédictin, cet amour n'était pas avare et jaloux : il les mettait volontiers à la disposition de gens de lettres, et ceux-ci ne se faisaient point faute de puiser dans un pareil trésor. Mais un jour il s'ennuya de n'en augmenter le nombre que par ses achats, et voulut le faire aussi par sa plume. Une fois lancé dans cette voie, il ne cessa de produire une quantité vraiment formidable de volumes. De 1775, époque à la quelle il conçut et publia le plan de *la Bibliothèque des Romans*, jusqu'à 1778, qu'il abandonna cette entreprise pour des motifs particuliers, il en fit paraître environ quarante volumes, tous composés ou retouchés par lui, et que ses continuateurs n'ont certes pas surpassés. Ce grand ouvrage, résumé sommaire d'une foule immense de romans et de nouvelles, a le grand avantage de dispenser de la lecture de plusieurs milliers d'autres ouvrages, sans que rien de ce qu'ils renferment de bon soit perdu. Il a été précieux pour la littérature, et il est incroyable combien de sujets de drames, de comédies, de romans, d'ouvrages littéraires de toute sorte en ont été tirés depuis sa première apparition jusqu'à nos jours.

A la bibliothèque des romans succéda bientôt une entreprise plus sérieuse et d'un ordre plus élevé, la publication des *Mélanges d'une grande bibliothèque*. C'est, comme pour le précédent ouvrage, dans des éléments pareils, mais dans un genre plus sevère, le fruit des incalculables lectures de Paulmy, et véritablement l'esprit de tout ce que sa vaste collection renfermait d'écrits philosophiques, historiques, scien-

tifiques. C'est le développement des idées dont les notes et les observations tracées, comme nous l'avons dit, en tête de presque tous ses livres, étaient pour ainsi dire l'argument. Ce recueil, en moins de huit années, arriva au chiffre élevé de soixante-cinq volumes, et les matériaux des volumes suivants étaient tous rassemblés.

Pour se délasser de ses travaux sérieux, Paulmy composa quelquefois des romans, des vaudevilles, des chansons de circonstance, et afin de trouver dans ce délassement un nouveau plaisir, il s'associait quelques-uns des écrivains les plus renommés en littérature légère.

Paulmy succomba à des infirmités très douloureuses, le 13 août 1787. Il avait toujours été simple dans ses mœurs, dans ses vêtements, dans ses manières, dans ses livres même. Il poussa la probité jusqu'au scrupule, le désintéressement jusqu'à l'incurie, la charité jusqu'à la profusion. Il consacrait tous les ans une somme considérable à ses aumônes. Un seul fait au reste suffira pour donner une idée de sa délicate bonté : quand il se fut décidé à vivre dans la retraite, il abandonna tous ses emplois, se réservant seulement la charge de chancelier de la reine et le gouvernement de l'arsenal de Paris; un train de maison pareil à celui qu'il avait mené jusque là devenait donc, si non embarrassant, pour le moins inutile chez un homme privé. N'importe ! il garda sa maison tout entière, ne voulant pas, disait-il, qu'un changement d'état, qui n'avait pas été un malheur

pour lui, en fût un pour ceux qui s'étaient attachés à sa fortune. Que de tels hommes sont rares, et combien ils méritent d'être heureux ! tout porte à croire que Paulmy le fut.

VIII

LE MARQUIS D'AGUESSEAU.

1787

Henri-Cardin-Jean-Baptiste, marquis d'Aguesseau. L'Académie, qui n'avait pas compté l'illustre chancelier parmi ses membres, répara son tort envers l'aïeul dans la personne du petit-fils; et pouvait-elle se dispenser de posséder, parmi les noms glorieux qui la décorent, ce nom glorieux si cher au pays et aux lettres ? Elle a été bien avisée de recevoir le marquis d'Aguesseau ; car si ce nom ne brillait pas aujourd'hui sur sa liste, il ne pourrait plus y être inscrit désormais : il s'est éteint dans la mort du marquis. Celui donc qui l'a porté le dernier, le marquis d'Aguesseau, naquit en 1747, au château de Fresnes. Il avait rempli diverses fonctions de magistrature, lorsque, en 1789, la noblesse du bailliage de Meaux le nomma son représentant aux États-Généraux. L'un des premiers de son ordre il se réunit aux députés du tiers-état, et donna l'année suivante sa démission. Echappé à la révolution sans avoir émigré, il fut bien vu de Bonaparte et de Napoléon,

cile, clair, élégant, fécond en beautés réelles. A tous ces avantages, *Ninus II* joignait celui de développer une forte pensée morale, de montrer combien est rapide la pente qui mène d'un premier crime à un second, et d'inspirer la terreur de cette fatale échelle du mal. En un mot, le public fit le succès complet, les connaisseurs le déclarèrent justement obtenu.

Cette même année 1813, M. Brifaut publia un poëme en trois chants, *Rosamonde,* suivi de poésies diverses. Les amours de Henri II et de la belle héroïne anglaise intéressèrent aussi vivement le lecteur que le spectateur s'était ému de Ninus II. Ce poëme, en vers décasyllabiques, abonde effectivement en morceaux aussi doux, aussi gracieux que les sentiments qu'ils expriment sont touchants et vrais. Les poésies qui l'accompagnent peuvent se diviser en deux classes: les unes appartiennent au genre sérieux, élevé, mélancolique; les autres sont du genre badin et léger. Parmi les premières, le *Génie,* le *Suicide,* le *Retour,* les *Vers sur la tombe d'un enfant* ne sauraient être lus sans attendrissement et sans plaisir; M. Brifaut s'y montrait déjà l'heureux précurseur de cette poésie, aujourd'hui rayonnante, où le sentiment s'allie si bien à une philosophie religieuse et profonde. Parmi les secondes, les *Chiens de Vulcain* présentent une idée ingénieuse avec des détails piquants; *Le temps passé et le temps présent,* dialogue entre un jeune homme qui vante le passé sans l'avoir connu, et un vieillard, apologiste du présent parce qu'il a connu le passé, offre une philosophie saine et progressive,

Son père était tout simplement un artisan fort honorable. Les heureuses dispositions qu'il manifesta dès l'enfance engagèrent sa famille à faire pour lui les frais d'une éducation libérale. L'étude développa bientôt ses facultés naturelles, et le jeune Brifaut témoigna sa gratitude à ses parents de la manière la plus efficace qui lui fût permise, par ses rapides progrès. Ses classes terminées, il vint se fixer à Paris; et le comte Bertier, conseiller d'État, lui accorda une protection utile, intelligente. M. Brifaut s'attacha dès-lors à la rédaction de plusieurs journaux, à celle de la *Gazette de France* notamment.

Il s'était déjà fait connaître par diverses productions que leur naturel et leur sensibilité avaient tirées de la foule, lorsqu'en 1813 il débuta par un coup d'éclat dans la carrière du théâtre : *Ninus II*, tragédie en cinq actes, obtint un succès retentissant à la comédie française. La plupart des critiques de l'époque augurèrent favorablement d'un poëte qui s'annonçait dès l'abord en maître, par un triomphe. Ils reconnurent, dans l'œuvre de l'auteur applaudi, des qualités que le temps n'a pas effacées : le rare talent d'une intrigue fortement nouée; l'intérêt puissant que le poëte commandait au troisième acte, et qu'il soutenait, dans les deux derniers, par de nouvelles combinaisons, hardies et fort attachantes; un dialogue habile et chaleureux; les mouvements éloquents de quelques scènes, formant un heureux contraste avec les traits naïfs et touchants de quelques autres; et par dessus tout, le mérite soutenu d'un style fa-

reçut, en cette occasion, les témoignages flatteurs de la reconnaissance et de l'estime de ses concitoyens.

M. Brifaut a fait longtemps partie du comité de lecture de l'ancien Odéon; et les auteurs de ce théâtre n'eurent jamais qu'à se louer de ses procédés bienveillants.

V

LE FAUTEUIL D'ESMÉNARD.

LE FAUTEUIL D'ESMÉNARD.

I

GERMAIN HABERT.

1634

GERMAIN HABERT, abbé de La Roche, abbé et comte de Cerisy, le troisième de cinq frères, dont Philippe Habert, que nous avons vu au fauteuil précédent, était le second, naquit à Paris vers l'an 1606. Leur famille était fort ancienne et féconde en hommes illustres. Ménage, dans ses observations sur Malherbe, disait de Germain qu'il était un des plus beaux-esprits de son temps. S'il ne conserve pas cette réputation dans le nôtre, rendons en grâce à nos richesses littéraires, qui nous ont fait le goût dédaigneux, et ont multiplié dans notre patrie les ouvrages supérieurs aux siens. Il nous reste peu de souvenirs de sa personne. La *Vie du cardinal de Bérulle*, livre délayé et d'une critique peu judicieuse; diverses poésies détachées, et d'autres insérées dans les recueils de son temps;

des paraphrases de psaumes; et la *Métamorphose des yeux de Philis changés en astres*, poème dont le titre seul plaide pour son auteur, en nous montrant quel était encore le mauvais goût de cette époque, tels sont les écrits qu'il a publiés. Il s'occupait de traduire la morale d'Aristote; mais sa traduction n'a point vu le jour. Il mourut qu'il touchait à peine aux bornes de l'âge mûr, en 1655.

Il était de la réunion primitive de Conrart. Le dix-neuvième membre désigné par le sort pour composer un discours hebdomadaire, il écrivit le sien *contre la pluralité des langues*. Il fut des quatre commissaires chargés d'examiner la versification du *Cid*, et des quatre chargés de polir les observations de l'Académie touchant cette tragédie, et de jeter sur le travail commun quelques poignées de fleurs, suivant le vœu et les expressions mêmes du cardinal. Enfin, quand le grand ministre mourut, ce fut à lui que le choix de ses confrères confia l'honorable mission de composer son oraison funèbre; et il la prononça dans une séance particulière de la compagnie.

II

L'ABBÉ COTIN.

1655

Charles Cotin, conseiller et aumônier du roi, né à Paris en 1604. Ce nom est depuis longtemps, et il

sera sans doute éternellement en littérature, le synonyme de la nullité la plus complète et du ridicule. Combien d'écrivains, depuis tantôt deux siècles, se sont raillés de lui, qui ne le valaient pas! Ah! c'est que la colère des hommes de génie est terrible, et ses coups ont de la durée. Cotin osa s'attaquer à Boileau et à Molière; nous savons tous ce qu'il en est advenu.

Les premières satires de Boileau commençaient à faire du bruit, quand le jeune satirique désira faire sanctionner sa renommée naissante par les habitués de l'hôtel de Rambouillet, juges souverains des talents à cette époque. Arténice et Julie complimentèrent le poëte, tout en le détournant avec une gracieuse bonté du genre dangereux et odieux de la satire. Chapelain, Ménage et Cotin surenchérirent sur leurs discours, mais avec une aigreur et une dureté offensantes. D'un autre côté, l'abbé Cotin était étroitement lié avec Gilles Boileau, frère de Nicolas; et dans les querelles fréquentes qui survenaient entre les deux frères, il se rangeait toujours du parti de l'aîné, et n'épargnait rien pour susciter des chagrins domestiques au cadet.

Quant à Molière, il avait des torts bien plus graves à reprocher à Cotin : l'abbé, au sortir de la première représentation du *Misanthrope*, n'avait rien négligé pour perdre le grand poëte dans l'esprit du duc de Montausier. Beaucoup de gens en effet voulaient reconnaître ce grand seigneur dans le personnage d'*Alceste;* mais cet homme vertueux arrêta tout court la calomnie, en disant hautement qu'il serait

bien flatté d'être le modèle du héros de cette comédie, et proclama celle-ci le chef-d'œuvre de l'auteur.

De là les traits piquants, continuels, éternels de Boileau contre Cotin, qui, jouissant encore de quelque réputation, bien posé à la cour, possédant des titres et des richesses, luttait courageusement d'homme à homme, contre la satirique, et se flattait de le perdre ou de le forcer au silence. — Il osa même aussi lutter de poëte à poëte. On sait que le fameux pâtissier Mignot, pour se venger d'un trait malin décoché contre lui par Boileau, persuada à Cotin de composer des vers contre le satirique, et, pour leur donner de la publicité, eut recours à ce moyen ingénieux : il en enveloppait ses produits culinaires. Mais les vers de l'abbé, ajoute l'histoire, furent moins goûtés que les pâtés de Mignot.— De là aussi la scène entre Vadius et Tissotin , dans les *Femmes savantes* de Molière; et dès-lors Cotin s'avoua vaincu, soit qu'il se sentît écrasé de ce dernier coup, soit que, parvenu, à cette époque, à l'âge de soixante-huit ans, il éprouvât quelque besoin de repos. Toujours est-il qu'il qu'il battit en retraite. Au reste la charmante scène de Molière n'était que la nature prise sur le fait: Ménage et Cotin avaient donné, sous les yeux d'une société choisie, le triste spectacle d'une querelle aussi décente, aussi polie, aussi convenable que celle de Vadius et de Trissotin : exemple perdu , mais toujours bon à rappeler, du ridicule de querelles personnelles entre écrivains, querelles dont le vainqueur sort souvent aussi déconsidéré que le vaincu.

Pourtant Cotin était-il aussi nul qu'on se plaît à le croire? était-on *assis à l'aise à ses sermons* autant que le poëte a bien voulu le dire? La poésie, on le sait, vit un peu d'exagération, et la satire notamment est une lorgnette qui grossit ou diminue les objets selon qu'on la tourne. Non! il prêcha seize ans le carême dans les meilleures chaires de Paris, ce qui n'aurait pas eu lieu si ses sermons n'eussent pas été un peu courus. On ne peut en parler savamment : la peur de Boileau les lui fit conserver inédits. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, plusieurs héritages lui étant échus, mais qui donnaient lieu à des procès, et Cotin ayant mieux aimé abandonner le tout à un ami en échange d'une pension viagère, des parents voulurent le faire interdire; Cotin, pour toute défense, pria les juges de venir l'entendre prêcher. Au sortir du sermon, ceux-ci, indignés contre les parents, les condamnèrent à une amende. Ainsi Sophocle, accusé de folie par ses enfants, composait à plus de quatre-vingts ans un chef-d'œuvre pour réponse; par malheur pour Cotin, c'est le seul rapport qui existe entre lui et le tragique grec.

Nous ne nous séparerons pas de lui avant d'avoir dit encore qu'il était théologien et philosophe érudit; qu'il connaissait fort bien l'hébreu, le syriaque et surtout le grec : il aurait pu, assure-t-on, réciter par cœur Platon et Homère; que, au dire de d'Olivet, « sa prose a ce je ne sais quoi d'aisé, de naïf et de noble qui sent son Parisien élevé avec soin; » qu'enfin, dans ses poésies même, il se rencontre des passages...

ien flatté d'être le modèle du héros d' s, etc...
le, et proclama celle-ci le chef-d'o
De là les traits piquants, con en 1682. Il
oileau contre Cotin, qui, jo mie ; et même
ue réputation, bien p re remarquer.
ès titres et des riche tellement sur sa
homme à homme. pas faire impri-
le perdre ou de dans lequel, selon l'u-
ssi lutter d unt, et que, contre l'u-
tissier M [illegible] comme directeur, ne
hé [illegible] aire de son infortuné pré-
ir [illegible]

III

[illegible] DE DANGEAU.

[illegible] D[illegible], naquit en jan-
[illegible] par sa mère du fameux du
[illegible] du calvinisme ; mais
[illegible] dans le sein de l'église ro-
[illegible] fut pas permis de douter de
[illegible] pour pouvoir se livrer
[illegible] penchant pour l'étude, il
[illegible] Peu de temps au-
[illegible] extraordinaire en Polo-

\ son retour en France, il acheta la charge
r du roi, charge qui donnait les entrées à
roi le nomma à l'abbaye de Fontaine-
0, et en 1710 à celle de Clermont. Il
es bénéfices encore, et de dignités
le pape Clément X qui, n'étant
l'avait connu en Pologne, le
d'honneur; et le pape Inno-
. conserva le même titre auprès de sa per-
, sans que pour cela Dangeau eût besoin d'aller
en Italie se mettre en possession de sa charge.

Il profita souvent de l'accès facile que sa place de lecteur lui donnait auprès du roi pour rendre service aux gens de lettres, et ceux-ci à leur tour eurent occasion de lui prêter leur appui contre des ennemis nombreux et puissants. Quoique possédant plusieurs bénéfices, il était très désintéressé, et ne pouvait voir sans humeur l'avidité des gens de cour, et le gaspillage qui en était la suite. Pour apporter sa petite part d'opposition à cet abus, il avait eu la pensée courageuse de composer tous les ans un état manuscrit de toutes les grâces accordées par le roi à ceux qui l'entouraient. Ce tableau, d'une exactitude sévère, était disposé de manière à mettre en saillie les déprédations. Il était distribué en catégories : grâces ecclésiastiques, bienfaits militaires, bienfaits pour la robe, bienfaits pour la marine; il était copié très lisiblement par une main habile, et orné de vignettes gravées par Edelinck; enfin il en coûtait à Dangeau, dit d'Alembert, trois cent livres tous les ans, pour se

faire tous les ans plus de cent ennemis. Louis XIV, à qui, chaque année, il donnait pour étrennes un livret de ce genre, apprit ainsi, non sans surprise, que tel de ses courtisans avait obtenu de lui plus de deux millions. On conçoit sans peine les colères soulevées contre l'auteur de ces généreuses révélations, et le besoin qu'il devait avoir d'amis et de partisans zélés. Ces amis, ces partisans il les trouva dans les gens de lettres, qui surent le défendre comme il avait su les protéger.

L'amour de Dangeau pour la littérature ne resta point impuissant et stérile. Il existe de lui des travaux qui ne sont pas encore oubliés, des *Essais de grammaire*, car c'est principalement de grammaire qu'il s'occupa. Il y porta tout l'esprit d'analyse, de méthode et de clarté qui faisait son principal mérite. Il avait pour ce genre d'étude une sorte de passion. On lui racontait un jour des nouvelles qui faisaient grande rumeur parmi ceux qu'alors on nommait les politiques. « Il arrivera ce qu'il pourra, répondit-il en plaisantant, mais j'ai dans mon portefeuille deux mille verbes français bien conjugués. » Du reste il était le premier à rire de son propre enthousiasme, dont ses ennemis lui faisaient un ridicule. Toujours est-il que ses *Essais* n'ont pas été sans avantages pour notre langue, de laquelle il s'est montré un excellent anatomiste. La connaissance qu'il avait de la plupart des langues vivantes de l'Europe lui fut fort utile, en cela que l'esprit de l'une initie souvent à une appréciation plus exacte, plus approfondie de l'esprit de

l'autre, et qu'on peut arriver ainsi par l'analogie à saisir le mécanisme le plus secret de la sienne ; c'est ce qui eut lieu pour Dangeau.

L'abbé n'était pas étranger à d'autres connaissances encore : l'histoire, la géographie, les généalogies et même le blason lui étaient familiers. D'une noble famille lui-même, rien de ce qui intéressait les familles nobles ne lui était indifférent. Il gémissait surtout de l'ignorance systématique où la noblesse était encore plongée à cette époque, « de ce que des hommes destinés par leur naissance à devenir les premiers de l'État, en restaient les derniers par les talents et les lumières ; » de ce qu'enfin, suivant le mot d'un philosophe, la nation française ressemblait à la vipère, où tout est bon, excepté la tête. Il ne put voir cet abus sans chercher à y remédier : son frère, le marquis de Dangeau, grand-maître de l'ordre de Saint-Lazare, lui abandonna le revenu de cet emploi pour l'établissement d'une pension, et là l'abbé fit élever sous ses yeux plusieurs enfants des premières maisons de France. Il avait été sur le point de présider à une éducation bien autrement importante, celle du duc de Bourgogne. On n'aurait pu trop regretter que cet emploi n'eût pas été confié à Dangeau s'il ne fût pas échu à Fénelon.

Il rassemblait chez lui, le mercredi de chaque semaine, plusieurs gens de lettres distingués et des personnes recommandables. Ces réunions étaient à la fois politiques et littéraires. Les conférences qui s'y tenaient étaient pleines d'urbanité et de charme.

On le croira sans peine aux noms des principaux membres de ce cercle choisi, le cardinal de Polignac, les abbés de Longuerue, de Choisy, de Saint-Pierre, du Bos, Raguenet, le marquis de l'Hôpital, Mairan. Elles lui étaient si chères, qu'au moment même de mourir, un mercredi, jour de réunion, il défendit qu'on renvoyât aucune des personnes qui avaient coutume d'y assister. Cinq ou six arrivèrent en effet qu'il venait à peine d'expirer. C'était le 1er janvier 1723.

« Aux qualités du citoyen et du sage, l'abbé Dangeau unissait les qualités de l'homme de lettres. Il était d'autant plus éloigné de l'adulation, qu'il la repoussait avec dédain lorsqu'elle s'adressait à lui, ayant un mépris égal et pour la bassesse qui offre l'encens, et pour la vanité qui aime à le respirer. Plein d'humanité pour les malheureux, il prodiguait, avec une fortune médiocre, des secours à l'indigence, et joignait à ses bienfaits le bienfait plus rare de les cacher. Il avait cette sage économie sans laquelle il n'y a point de véritable générosité, et qui, ne dissipant jamais pour pouvoir donner sans cesse, sait toujours donner à propos. Son cœur était fait pour l'amitié, et par cette raison n'accordait pas aisément la sienne; mais quand on l'avait obtenue, c'était pour toujours. S'il avait quelque défaut, c'était peut-être trop d'indulgence pour les fautes et pour les faiblesses des hommes; défaut qui, par sa rareté, est presque une vertu, et que bien peu de personnes ont à se reprocher, même à l'égard de leurs amis. Il possédait au

suprême degré cette connaissance du monde et des hommes, que ni les livres ni l'esprit même ne donnent au philosophe, lorsqu'il a négligé de vivre avec ses semblables. Jouissant de l'estime et de la confiance de ce qu'il y avait de plus grand dans le royaume, personne n'était de meilleur conseil que lui dans les affaires les plus importantes. Il gardait inviolablement le secret des autres et le sien. Cependant son âme noble, délicate et honnête ignorait la dissimulation, et sa prudence était trop éclairée pour ressembler à la finesse. Doux et facile dans la société, mais préférant la vérité à tout, il ne disputait jamais que lorsqu'il fallait la défendre ; aussi le vif intérêt qu'il montrait alors pour elle avait, aux yeux du grand nombre, un air d'opiniâtreté, qu'elle est bien moins sujette à trouver parmi les hommes qu'une froide et coupable indifférence. » *D'Alembert.*

Au jugement de Voltaire, ce fut un excellent académicien ; il ne voulut pas qu'après lui avoir été donnée, sa place ne cessât point d'être vacante. Il avait pour habitude de dire que ceux qui ne se rendent point utiles à une société dans laquelle ils ont désiré d'être admis, sont comme ces estropiés et ces boîteux qui, dans la parabole de l'évangile, remplissent le festin de famille. Aussi signala-t-il de plus d'une façon son zèle pour la compagnie. Comme nous l'avons vu dans notre introduction, lorsqu'il fut question de donner à l'Académie française des honoraires, ainsi qu'on le fit pour les autres Académies au commencement du XVIIIe siècle, l'abbé de Dangeau et son

frère, académicien comme lui, firent, par leurs sages remontrances auprès de Louis XIV, avorter cette entreprise aussi mal ourdie que mal conçue. « Leur mémoire devrait, à ce seul titre, nous être infiniment chère, dit d'Alembert. L'Académie leur doit cette inscription : *Ob cives servatos !* Ils ont été pour elle ce que Manlius et Camille ont été pour Rome ; ils ont sauvé la patrie que l'ennemi était tout prêt à subjuguer. »

L'Académie des *Ricovrati* de Padoue avait aussi admis, en 1698, l'abbé de Dangeau au nombre de ses membres.

IV

LE COMTE DE MORVILLE.

1723

Charles-Jean-Baptiste Fleuriau, comte de Morville, naquit à Paris le 30 octobre 1686. « Dès l'âge de vingt ans, dit d'Alembert, il se distingua dans la place d'avocat du roi au Châtelet, où il ne parut jeune que par la grâce avec laquelle il s'énonçait et par son ardeur pour s'instruire. »

Conseiller au parlement de Paris ou procureur-général au grand conseil, il fit également preuve de droiture et d'habileté. Ambassadeur en Hollande, il triompha par un grand art de persuasion et de parole des difficultés de cette importante mission. Les

Hollandais n'avaient pas encore oublié ; après plus de cinquante ans, leur haine pour Louis XIV et leur animadversion pour la France. Le comte de Morville détermina pourtant les États-Généraux à signer la quadruple alliance. Ces services lui valurent le titre de plénipotentiaire au congrès de Cambrai, et successivement deux ministères, celui de la marine et celui des affaires étrangères. « Élevé aux plus grandes dignités de l'État, il ne lui manquait que de les perdre pour prouver combien il en était digne. Les circonstances parurent demander qu'il remît tous ses emplois. Sa retraite lui fit goûter un bonheur qu'il aurait peut-être ignoré dans l'éclat de sa fortune : il conserva tous ses amis, parce qu'ils l'avaient été de sa personne et non de ses places. Réduit à ses seules vertus, le comte de Morville eut la satisfaction si douce de jouir plusieurs années de cette considération personnelle, digne et vraie récompense des âmes honnêtes, parce qu'elle ne s'accorde ni au crédit, ni aux dignités. »

Le comte de Morville fut chargé plusieurs fois des fonctions de directeur de l'Académie, et la manière dont il s'en acquitta toujours satisfit également la la compagnie et le public. L'Académie de Bordeaux l'avait choisi pour son protecteur. Son esprit n'avait rien d'éminent, mais il était exact et réfléchi. Il mourut le 2 février 1732.

V

L'ABBÉ TERRASSON.

1732

Jean Terrasson, né à Lyon en 1670, fut, après avoir terminé ses études, envoyé à l'oratoire, congrégation religieuse à laquelle son père, homme rempli de piété, destinait tous ses fils. Ces fils en effet au nombre de quatre, y étaient tous à la mort du père, de qui Jean disait qu'il avait formé le projet d'accélérer la fin du monde. Quant à lui, du moment qu'il le put, il quitta l'oratoire, où il avait déjà reçu le sous-diaconat. Il cultiva les lettres; mais comme il n'avait pas de fortune, il eut à subir de rudes privations. Heureusement l'abbé Terrasson sut toute sa vie se contenter de peu; et ce n'était pas d'ailleurs pour s'enrichir qu'il avait entrepris une si noble carrière. Enfin la protection de l'abbé Bignon le fit entrer, à l'âge de trente sept ans, à l'Académie des sciences. Il en devint plus tard le secrétaire, succédant à Fontenelle, que sa vieillesse engageait à résigner cette fonction : ses connaissances étendues et son talent d'écrivain, d'accord avec le vœu de son prédécesseur l'avaient désigné pour cette place importante et devenue si difficile par des antécédents glorieux.

A l'époque du système de Law, il composa un

mémoire justificatif de la compagnie des Indes, et ce système, qui bouleversait les fortunes, fut favorable à la sienne. Il eut plus de peine à traverser l'opulence qu'il n'en avait eu à supporter les besoins. Tout dépaysé dans cette position nouvelle, il ne perdit point cependant la simplicité primitive de ses mœurs, ni sa probité scrupuleuse; cette dernière qualité lui était d'autant plus inhérente qu'il se défiait de lui-même: Je réponds de moi, jusqu'à un million, disait-il; mais tous ceux qui le connaissaient auraient répondu de lui bien par de là. Sa naïveté et son ignorance des choses de ce monde éclataient à chaque instant. Est-ce que les chevaux mangent la nuit? disait-il à Mme Lassay, fatigué des comptes que son cocher lui apportait pour la nourriture de son attelage; car il avait pris carrosse. Mais la richesse l'abandonna bien vite; le système la lui avait donnée, le système la lui ôta. Il l'avait obtenue sans l'avoir demandée, il la perdit sans lui accorder le moindre regret; bien loin de là! car il écrivait à un ami: Me voilà tiré d'affaire, je revivrai de peu; cela me sera plus commode.

Il avait pris part à cette fameuse et interminable dispute sur les anciens et les modernes, dispute dont nous aurons plus d'une fois occasion de parler dans le cours de cette histoire. Son gage de combat était une dissertation critique sur l'Iliade d'Homère. Cet ouvrage obtint du succès et fit du bruit; on lui reprocha seulement avec raison de ne pas avoir reproduit contre le vieux poëte des arguments plus victo-

rieux que ceux qu'avait déjà lancés Lamotte-Houdard, et surtout de s'être circonscrit dans le même cercle d'idées. Terrasson aurait pu éviter ce défaut; mais il n'avait pas lu l'ouvrage de son prédécesseur, ce qui l'avait entraîné à des redites involontaires. Du reste, il soutint sa thèse avec autant d'esprit et plus d'érudition que Lamotte.

En 1731 l'abbé Terrasson publia un ouvrage bien différent de tout ce qu'il avait écrit jusque là, *Séthos*, roman philosophique. Voltaire a été trop sobre d'éloges en reconnaissant seulement de bons morceaux dans ce livre; et d'Alembert a été trop loin en le comparant à *Télémaque*, malgré le nombre de caractères, de traits de morale, de réflexions fines et de discours quelquefois sublimes qu'il trouve dans *Séthos*; il a notamment exagéré la valeur de ce portrait, en forme d'oraison funèbre, de la reine d'Égypte, quand il en a dit que Tacite l'eût admiré et que Platon en aurait conseillé la lecture à tous les rois. La vérité est que cet ouvrage offre peu d'intérêt, mais des traces remarquables de talent; il renferme surtout des détails curieux sur les mœurs égyptiennes et sur les initiations. On le lit encore avec fruit. *Séthos* obtint peu de succès dans sa nouveauté; mais il se releva depuis : on en fit plusieurs éditions et des traductions en langues étrangères.

Nous ne citerons que pour mémoire sa traduction de Diodore de Sicile, médiocre et fort inexacte; mais il ne faut pas oublier son ouvrage intitulé : *La philosophie applicable à tous les objets de l'esprit et de la*

raison, recueil de pensées détachées, dont quelques-unes sont fort supérieures par leur profondeur à l'époque, généralement frivole, qui les a vues naître.

L'abbé Terrasson avait professé les philosophies grecque et latine au collége de France. Très rigoureux dans l'accomplissement de ses devoirs qu'il était plus porté à exagérer qu'à atténuer, il ne se contentait pas des heures consacrées aux leçons publiques, il était toujours prêt à répondre à tous ceux qui se réclamaient de ses lumières, et à les guider dans l'étude des sciences. Nous avons, à ce sujet, le témoignage de Grandjean de Fouchy qui a proclamé hautement sa reconnaissance envers notre abbé. En 1741, l'âge commençant à altérer sa mémoire, qu'il perdit entièrement dans les derniers temps de sa vie, il demanda la vétérance à l'Académie des sciences. Mais jusque là il avait été pour elle d'un zèle très dévoué et très éclairé. Il était d'usage à cette époque que cette Académie et celle des inscriptions se rendissent mutuellement compte tous les six mois de leurs travaux respectifs, par l'intermédiaire d'un de leurs membres. L'abbé Terrasson fut pendant plus de trente-trois ans le représentant de sa compagnie dans cette mission ; c'est assez dire avec quel succès il s'en acquittait.

Il mourut le 15 septembre 1750. Il a laissé la réputation d'un véritable philosophe pratique, plutôt renfermant sa sagesse dans sa conduite que la bornant à ses discours ; regardant ses ouvrages comme des enfants de son loisir, qu'il abandonnait tout sim-

plement à la censure publique, content de l'approbation de quelques amis éclairés, et, avant tout, de la sienne propre; pas plus tourmenté de l'envie de s'élever que de celle de faire du bruit; peu empressé de faire sa cour à qui que ce fût; ne sachant pas solliciter de grâces, même purement littéraires; nullement occupé des démêlés des princes ou des affaires d'État; simple au point de faire dire de lui qu'il n'était homme d'esprit que de profil; jamais esclave de son amour-propre; philosophe enfin sans bruit comme sans effort; tels sont les principaux traits de son caractère dessinés par d'Alembert. On a retenu de lui plus d'un bon mot et plus d'une maxime : c'est lui qui appliquait avec un à-propos si plaisant à ce fameux bossu qui, du temps du système, louait son dos dans la rue Quicampoix pour la signature des billets de banque, ce passage d'un psaume : *Suprà dorsum meum fabricaverunt peccatores*, les pécheurs ont fabriqué sur mon dos leurs iniquités. Parler beaucoup et bien, disait-il encore, est d'un bel-esprit; peu et bien, d'un sage; beaucoup et mal, d'un fat; peu et mal, d'un sot. Sa mémoire l'avait abandonné sur la fin de sa vie, avons-nous dit; on lui faisait une question : demandez, répondait-il, à Mlle Luquet, ma gouvernante. Au prêtre qui le confessait dans sa dernière maladie, et qui l'interrogeait sur ses péchés, il répondait encore et toujours : demandez à Mlle Luquet!

VI

LE COMTE DE BISSY.

1750

Claude de Thiard, comte de Bissy, descendait d'une famille qui avait toujours fait grand cas de l'illustration littéraire. Il comptait parmi ses aïeux Ponthus Thyard de Bissy, évêque de Châlons sous Henri III, qui avait été dans sa jeunesse le contemporain et l'émule de Ronsard, et qui, par parenthèse, importa le sonnet de l'Italie moderne dans la poésie française. Pour en venir à notre académicien, il naquit en 1721. Mousquetaire en 1736, il fit avec distinction les campagnes de 1742 à 1761. Lieutenant-général en 1760; commandant le Languedoc en 1771. Il aimait beaucoup les lettres et ceux qui les cultivent. Il a traduit avec une élégante fidélité le *Roi patriote* de Bolingbrocke, quelques-unes de ses *Lettres sur l'histoire*, et des fragments des *Nuits d'Young*. Quand la révolution éclata, elle ne l'aperçut pas dans sa terre de Pierre en Bourgogne, où il se faisait aimer par ses bienfaits. Plus heureux que son frère que dévora l'échafaud de la terreur!

Élu en 1750, réintégré en 1803 et mort en 1810, c'est donc soixante ans que le comte de Bissy fut académicien.

VII

ESMÉNARD.

1810

JOSEPH-ALPHONSE ESMÉNARD, né en décembre 1769 à Pélissane en Provence. Il était le fils aîné d'Étienne Esménard, avocat distingué du parlement d'Aix, et descendait d'une famille ancienne et considérée. Il fit d'excellentes études au collége des Oratoriens à Marseille, et lorsqu'il les eut terminées, il s'embarqua pour Saint-Domingue. Quand il fut de retour en France, il suivit le penchant qui le portait à cultiver la littérature; un opéra qu'il composa d'après les *Incas* de Marmontel, et qui n'a jamais été représenté, lui valut les encouragements du célèbre auteur de ce roman-poëme. Quoique jeune, Provençal et poëte, il n'adopta qu'avec modération les principes révolutionnaires. Envoyé par ses compatriotes à la grande fédération de 1790, il se fixa à Paris, coopéra à la rédaction de différents journaux monarchiques et constitutionnels, fut proscrit après le 10 août, passa en Angleterre, ensuite en Hollande, visita l'Allemagne et l'Italie, Constantinople et la Grèce, et résida quelque temps à Venise, où il traça le plan de son poëme de la *Navigation* et s'occupa de rédiger ses

voyages dont quelques fragments furent publiés dans les feuilles du temps.

En 1797, il revint en France, fut attaché un moment à l'ambassade de Hollande, travailla quelques mois à *la Quotidienne*, et devint une des victimes du 18 fructidor. On le poursuivit comme écrivain royaliste et comme émigré ; on l'incarcéra au Temple, où il resta plusieurs mois, et dont il ne sortit que pour subir de nouveau l'exil. Enfin, au bout de deux ans, le 18 brumaire lui rouvrit sa patrie, et fit succéder pour lui à tant d'agitations le calme indispensable aux occupations littéraires. Il se rallia sincèrement au gouvernement de Bonaparte, fut nommé chef de bureau des théâtres au ministère de l'intérieur, s'associa avec Laharpe et Fontanes pour la rédaction du *Mercure*, et enrichit cette feuille ainsi que quelques autres de morceaux précieux de littérature critique.

Mais bientôt recommença pour lui la vie de pérégrination et d'instabilité. Il suivit à Saint-Domingue l'expédition commandée par le général Leclerc ; après avoir été témoin des premiers désastres de l'armée française, il revint en France avec l'amiral Villaret-Joyeuse, et se rembarqua presque aussitôt avec lui pour la Martinique, dont l'amiral venait d'être fait gouverneur, et où il était lui-même nommé secrétaire du gouvernement. En 1804, il alla résider six mois à l'île Saint-Thomas avec le titre de consul de France.

Pourtant ces déplacements continuels, cette vie aventureuse servirent le talent poétique d'Esménard

plus qu'ils ne lui furent nuisibles ; son successeur l'a dit : « Heureux imitateur du poëte portugais (Camoëns), Esménard en fut souvent l'heureux émule. Il avait eu avec son modèle une autre conformité : comme lui il avait été longtemps errant et malheureux ; comme lui, il dut souvent craindre, au milieu des tempêtes, de périr avec le poème qui lui donnait des espérances d'immortalité. Quels moyens n'avait-il pas de peindre l'élément orageux lui qui, dans un naufrage, avait été sauvé de la mort avec trois compagnons seulement ! C'était des rivages de la Grèce et de ceux où furent Tyr et Carthage qu'il retraçait avec tant d'art et de poésie la naissance de la navigation ; c'est de l'île ou Christophe Colomb prit possession d'un nouveau monde que, plein d'une indignation véhémente, il reprochait à l'Espagne la prison et les fers du grand homme. En passant six fois d'un hémisphère à l'autre ne dut-il pas éprouver bien souvent les émotions qu'il avait à peindre, cette ardente curiosité des navigateurs, ce besoin de l'illusion, et même ce regret de la patrie qui s'offre si souvent à leur âme sans troubler leur énergique volonté. Ainsi chez Esménard le voyageur inspirait le poëte ; la vue des objets qu'il avait à retracer ne lui permettait pas d'emprunter des couleurs d'une vérité douteuse. Un goût sûr, le sentiment de l'harmonie ajoutaient le don précieux d'une élégance continue à la fidélité, à la grandeur de ses tableaux. »

La *Navigation*, poème en huit chants, parut en

1805. Il n'eut pas un retentissement populaire, mais il fit sensation parmi les connaisseurs. Le jury des prix décennaux le proposa à l'empereur comme le plus digne de la première mention honorable, après le poème de l'*Imagination* qui lui paraissait mériter le prix. « Le sujet en est à la vérité un peu vague, disait un peu plus tard M. de Féletz, l'élégant critique ; et le poëte, pour me servir d'une de ses expressions, en éloignant les *bornes infidèles* de ce sujet, l'a rendu plus vague encore ; mais il n'en a que plus de mérite d'avoir su donner souvent de l'intérêt à un long poème sur la navigation... Si son style n'est pas sans défaut, s'il est un peu tendu, s'il n'a pas assez de naturel et de grace, il est aussi remarquable par de véritables beautés, et aucun poëte de nos jours (il faut toujours excepter M. Delille), ne nous a fait lire d'aussi beaux vers. »

Après le poème sur la navigation, le titre littéraire le plus important de notre académicien, il faut distinguer son poème lyrique, le *Triomphe de Trajan*, qui obtint plus de cent représentations, et mérita de concourir aussi pour un prix décennal. Le rapporteur de la classe qui était l'Académie française d'alors, s'exprimait ainsi sur cet opéra : « Le style en est pur et élégant ; on y trouverait des vers qui figureraient heureusement dans un poème ; mais l'on ne peut disconvenir qu'ils manquent habituellement des qualités qui conviennent au genre dramatique et au genre lyrique. Ils n'offrent ni cette simplicité noble, également éloignée de l'emphase et de la basses-

se, qui caractérise le style de la tragédie, ni cette souplesse de style qui n'est pas la lâcheté, et sans laquelle le vers lyrique est rebelle aux efforts du musicien.»

Objet de la faveur publique, Esménard le fut aussi de la faveur impériale. Censeur des théâtres, de la librairie et du *Journal de l'empire,* chef de la troisième division du ministère de la police générale, ces diverses fonctions lui créaient un revenu de cent mille francs. Malheureusement pour lui il ne jouit pas longtemps de cette fortune, dans laquelle il se reposait enfin d'une carrière presque toujours agitée, souvent orageuse. Il avait fait imprimer dans le *Journal de l'empire* une satire contre l'envoyé de Russie. En cela, comme on l'a supposé, il n'avait fait qu'obéir aux ordres de l'empereur. Mais comme il n'entrait pas dans les vues de Napoléon de se brouiller dès-lors avec l'empereur Alexandre, le souverain simula la colère et il exila notre poète. Esménard séjourna donc trois mois en Italie; puis, rappelé en France, il revenait en toute hâte et plein de joie dans sa patrie, lorsque, dans les environs de Fondi, le postillon ayant négligé d'enrayer la voiture au moment d'une descente rapide, l'équipage fut entraîné vers un précipice. Pour échapper au danger, Esménard s'élance; mais il va se briser le crâne contre un rocher. Il mourut cinq jours après, le 25 juin 1811, dans sa quarante-deuxième année.

Le comte de Bissy, avons-nous dit, avait été soixante ans académicien; il ne fut pas donné au

poëte Esménard de siéger une année seulement au fauteuil.

VIII

M. DE LACRETELLE.

1811

M. Charles de Lacretelle, frère puîné de Pierre Lacretelle que nous verrons au vingtième fauteuil, naquit à Metz, en 1766. Il était tout jeune encore quand il vint à Paris ; c'était à l'époque où la révolution commençait à gronder. L'instinct qui le portait à écrire l'histoire se développa de bonne heure en lui, et il rencontra tout d'abord la carrière pour laquelle il était véritablement né, où il devait laisser de glorieuses traces de son passage. Chargé de reproduire dans le *Journal des Débats* les travaux de l'Assemblée constituante, il y révéla les qualités fondamentales de l'historien, la méthode qui sait grouper les faits, le jugement qui précise leur valeur, l'analyse qui sonde les causes et voit naître les résultats, le style clair et rapide qui met la pensée en saillie. Rabaut de Saint-Etienne avait publié l'*Almanach historique de la révolution française*, réimprimé plus tard sous ce titre : *Précis historique de la révolution française*. Ce précis ne traitait que de la Constituante. M. de Lacretelle composa, pour y faire suite,

un *Précis historique* sur l'Assemblée législative, un autre sur la Convention nationale, un troisième sur le Directoire exécutif. Ces diverses parties d'un même travail complétaient le tableau de la révolution française ; car l'historien y conduisait le lecteur jusqu'à l'époque du 18 brumaire. Un vif intérêt les accueillit successivement; on les lut avec plaisir; on les distingua constamment du grand nombre d'ouvrages relatifs à la révolution, qui n'étaient que des compilations ou des abrégés également informes. Écrits dans le même esprit de sagesse, d'impartialité, de modération, ces trois précis créaient déjà à leur auteur de beaux titres à l'estime publique : L'homme y manifestait, y prouvait à chaque page le désir d'être avant tout juste et vrai; l'écrivain y montrait une large manière historique dans plus d'un passage, notamment dans celui où il traçait à grands traits la situation politique des nations européennes à l'époque qu'il entreprenait de décrire, et les impressions diverses qu'elles subissaient à l'aspect des évènements dont la France était le théâtre.

Le succès de ces premiers travaux semblait en quelque sorte imposer à M. de Lacretelle vis-à-vis du public l'engagement de compléter sa tâche d'historien. M. de Lacretelle composa donc d'abord l'histoire de France pendant le XVIIIe siècle, à partir des dernières années de Louis XIV jusqu'à l'ère nouvelle qu'ouvrait 89. L'entreprise était difficile : unir au récit des événements d'un siècle si rempli, à la peinture de ses mœurs, celle de sa littérature si diverse, de sa

philosophie si bigarrée; en rappeler, apprécier, analyser les écrits dans le fond comme dans la forme; mettre en lumière les différentes doctrines qui s'étaient succédé, préciser le pas que chacune d'elles avait franchi, et la limite à laquelle elle s'était arrêtée; ne jamais oublier, dans cette espèce de procédure solennelle, et la raison éclairée par laquelle on arrive à convaincre, et le ton de modération si propre à persuader : telle était la délicate mission de l'historien ; voici quel en fut le résultat.

L'auteur semblait présenter son œuvre au jugement de la critique comme un assemblage de matériaux seulement ; celle-ci se plut à y reconnaître un édifice. A l'époque assignée pour le concours aux prix décennaux, il n'avait encore paru que deux volumes de cette histoire ; le jury s'exprima sur leur compte de la façon suivante : « *L'histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, par M. Lacretelle le jeune, mérite une distinction particulière ; c'est le tableau le plus complet des évènements où la France s'est trouvée intéressée pendant la première moitié du dernier siècle. Les faits y sont présentés avec exactitude ; la narration est claire et rapide ; le style est généralement facile et correct ; enfin l'ouvrage offre une instruction suffisante, présentée sous une forme intéressante et agréable. » Puis Daunou, l'excellent juge, enchérissant sur l'opinion du jury : « Ces deux premiers volumes, disait-il, offrent un tableau rapide de l'histoire de France depuis 1709 jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle. Les dernières années

du règne de Louis XIV, la régence, les ministères de Dubois, du duc de Bourbon et du cardinal de Fleury, la guerre commencée en 1741 et terminée en 1748 : telle est la matière, telle est la distribution de ces deux volumes. Il ne suffisait pas, ce me semble, de louer l'exactitude et la rapidité de la narration, la facilité et la correction du style ; le jury pouvait recommander, par de plus grands éloges, le talent très distingué de l'écrivain. Je dois avouer qu'entre les livres d'histoire publiés depuis 1798, je ne connais que ceux de Marmontel et de Rulhière qui, pour le style, puissent être préférés à celui de M. Lacretelle jeune. »

Enfin de l'Isle de Sales appelait cette histoire « de l'ingénieux Lacretelle, un livre fait avec tout l'esprit possible ; » et plus tard, en 1813, l'ouvrage étant entièrement terminé et publié depuis longtemps, Laya en écrivait : « Ce livre me semble être une des productions les plus distinguées de l'époque où nous vivons ; je crois que le temps ne fera qu'ajouter à son succès, comme à la réputation de son auteur, dont le nom sera placé désormais au premier rang parmi ceux qui ont écrit l'histoire de notre nation, et non loin même de l'auteur du *Siècle de Louis XIV*. »

S'il nous était permis d'ajouter quelques traits caractéristiques de la manière de M. de Lacretelle, nous dirions qu'il se plaît à dessiner des portraits, à tracer des parallèles ; les uns et les autres naturellement amenés et mêlés heureusement au récit ; les premiers qui semblent frappants de ressemblance,

et font mieux apprécier les choses par la connaissance qu'ils donnent des hommes ; les seconds remarquables par une grande précision dans les points de contact que l'auteur établit sans effort. Quelques tableaux sont dignes des grands maîtres de l'antiquité : la peinture, entre autres, du fléau qui désola Marseille en 1720, sans être imitée de Thucydide ou de Lucrèce, aurait pu n'être pas désavouée par l'historien grec ou le poëte de Rome. M. de Lacretelle enlace les réflexions aux récits avec beaucoup d'adresse et dans une juste proportion ; il reste mesuré tout en se montrant plein de chaleur ; flétrit le vice avec courage et recueille tous les faits honorables avec un amour religieux.

Les bornes un peu restreintes, dans lesquelles M. de Lacretelle avait circonscrit ses *précis* d'autrefois, n'étant plus en rapport avec le monument historique qu'il élevait, il refit ce travail en huit volumes portant le titre d'histoire de la révolution française ; et il publia depuis celle de la restauration, toutes deux belles des mêmes qualités que la précédente, qualités au reste qu'on peut dire inhérentes à sa plume. Dans l'intervalle, il avait fait paraître l'histoire de France pendant les guerres de la religion, le plus complet et le plus éloquent peut-être de ses écrits. Il s'est fait de nombreuses éditions des unes et des autres.

M. de Lacretelle occupa, sous l'empire et pendant la restauration, « une de ces places de censeur des théâtres que l'on peut remplir avec prudence, et que l'on perd quelquefois avec noblesse. » C'est

ainsi qu'à la réception de Fourier s'exprimait, à-propos de Lemontey, M. Villemain, faisant une allusion flagrante d'actualité à un événement trop honorable dans la vie de M. Lacretelle pour n'être pas raconté ici en détail; c'est d'ailleurs une des belles pages de l'histoire contemporaine de l'Académie.

C'était en 1827. Le ministère venait de présenter aux chambres un désastreux projet de loi sur la police de la presse. En véritable ami des lettres, M. de Lacretelle, ce digne vétéran de toutes les saines doctrines, comme on se plut à l'appeler alors, exposa, dans une séance particulière de la compagnie, en un discours rempli de force et de mesure, les alarmes que lui inspirait le nouveau projet de loi. Il demanda à ses collègues s'ils ne partageaient pas l'émotion publique, et s'il ne leur paraîtrait pas dans les convenances que l'Académie, commise par le roi son protecteur à la garde de notre gloire littéraire, fît connaître, dans le péril auquel on l'exposait, ses sentiments particuliers d'inquiétude et de douleur. Ce discours produisit une grande sensation et entraîna tous les suffrages. Le secrétaire perpétuel (c'était Auger), chargé de l'exécution des réglements, fit remarquer qu'il n'était point possible, dans une séance ordinaire, de s'occuper des propositions d'une nature importante et qui sont étrangères aux travaux habituels; qu'en de pareils cas, aux termes du réglement, l'Académie devait s'ajourner à une séance spéciale pour entendre celui de ses membres qui avait à l'entretenir de quelque objet grave et extraordinaire.

L'Académie prit donc jour au mardi suivant pour s'occuper de la proposition dont M. Lacretelle s'était rendu l'organe, tout en faisant pressentir les convenances délicates que réclamait une démarche inspirée par le seul amour des lettres, du prince et de la monarchie, et en indiquant qu'une supplique au roi, protecteur de l'Académie, semblait la voie la plus sûre de sauver les lettres de la proscription qui les menaçait.

MM. de Châteaubriand, de Lacretelle, Villemain furent chargés de rédiger la supplique de l'Académie; mais l'expression respectueuse de ses inquiétudes, de ses désirs, de son espoir, ne trouva point grâce aux yeux de la cour et du ministère. Tout ce qu'il y avait de fonctionnaires amovibles, parmi les académiciens qui s'étaient prononcés en faveur de l'adresse, fut révoqué; et c'est ainsi que, sacrifiant leurs intérêts au désir d'obtenir de nouveaux titres à l'estime et à la considération publiques, M. de Lacretelle perdit sa place de censeur, M. Villemain celle de maître des requêtes au conseil d'État, Michaud son titre de lecteur du roi.

Mais, vaincus à la cour, ces académiciens triomphèrent dans la nation et au sein de la compagnie : le pays couvrit de souscriptions ceux de leurs ouvrâges qui étaient promis à une publicité prochaine; l'Académie, dans la séance qui suivit cette honorable disgrâce, accueillit les nobles victimes avec des embrassements et des félicitations; le courroux ministériel leur fut un titre de plus à l'intérêt et à l'estime de leurs confrères; on les remercia d'une con-

duité dont l'honneur rejaillissait sur le corps tout entier. Le généreux Casimir Delavigne proposa de nommer une députation qu'on chargerait de se rendre aux domiciles de MM. de Lacretelle, Villemain et Michaud, pour les assurer de l'inaltérable attachement de la compagnie; et cette proposition fut accueillie avec enthousiasme.

M. de Lacretelle a publié, dans ces derniers temps, deux volumes par lesquels il semblait faire ses adieux au public, et qui portaient ce titre touchant : *Testament d'un vieillard.* Mais le public n'a pas voulu considérer ces adieux comme définitifs; car il n'a reconnu dans cet ouvrage rien du vieillard, si ce n'est le jugement et la solide raison; et quelques morceaux de poésie notamment y révélaient une verve qui ne paraît pas sur le point de s'éteindre. L'auteur s'est mis depuis en communication avec ses lecteurs par un nouveau volume intitulé *Dix ans d'épreuve pendant la révolution.* Ces récits nous ont dispensé d'entrer dans les détails de sa jeunesse; car il les y raconte lui-même avec des développements et surtout un charme de narration auxquels nous sommes loin de prétendre.

Ainsi la série des travaux historiques de M. de Lacretelle a embrassé toute notre histoire depuis les premières années du XVIIIe siècle jusqu'à 1830, à part l'époque du consulat et de l'empire. Que si l'on voulait savoir la cause de cette exception, on la trouvera dans le dernier écrit de notre académicien, qui le termine ainsi : « Comme dans les mémoires il est

permis d'entrer en confidence avec les lecteurs, je leur dirai que j'ai écrit l'histoire du consulat avec assez d'entraînement, sauf la dernière année qui appelait des couleurs plus sombres. Je ne l'ai point publiée, parce que j'ai reculé devant l'histoire de l'empire, surchargée de batailles, de fraudes politiques, morne dans l'intérieur ou brillant d'un éclat assez faux, et terminée par une lamentable catastrophe qui va se répétant et s'aggravant l'année suivante; et j'ai passé brusquement à l'histoire de la restauration. A mon âge on ne peut former d'ambitieux projets. Insensé qui se promet une longue course! Un célèbre historien, qui est à la fois un très habile orateur et un homme d'État, se propose de publier bientôt le règne consulaire et impérial : le champ est vaste. Quand M. Thiers aura terminé sa récolte, je pourrai, du moins sous la forme de mémoires, commencer la mienne, et remplir, quoique imparfaitement, la lacune qui existe entre mes ouvrages historiques. — Ce que je pourrai conserver de vivacité ou d'énergie, je le consacrerai à un travail qui me donnera l'espoir ou me laissera l'illusion d'être utile. » Non, noble vieillard, ce n'est point une illusion, et peu d'existences ont été plus dignement, plus utilement remplies que la vôtre!

A tous ces travaux, ajoutez que M. de Lacretelle a longuement et consciencieusement rempli des fonctions de publiciste, et de plus qu'il a occupé longtemps la chaire de professeur d'histoire à la faculté des lettres, où le charme de son improvisation fé-

conde et brillante ne sera pas de si tôt oublié. Ses nombreux auditeurs ne sortaient pas de ses leçons sans être plus instruits et meilleurs. — L'Académie l'a élu membre de la commission du dictionnaire, à la mort et en remplacement de Roger.

Louis XVIII gratifia M. de Lacretelle de lettres de noblesse en 1822; Charles X le nomma chevalier de l'ordre de Saint-Michel en 1826; et, en 1837, S. M. Louis-Philippe le créa officier de la Légion-d'Honneur, dont il était chevalier depuis longtemps.

Nous pourrions, sans faire tort à la réputation de M. de Lacretelle, nous abstenir de mentionner sa coopération à la *Biographie universelle*, quoique les nombreuses notices dont il a enrichi ce vaste et précieux monument littéraire soient écrites avec cette netteté, cette facilité et cette élégance de style qu'on retrouve dans toutes les compositions du célèbre écrivain. Mais n'est-ce pas une occasion de faire une remarque qui nous paraît juste? Qu'on nous dise si les meilleures biographies de ce recueil, qui en contient un si grand nombre de bonnes, ne sont pas signées généralement des Suard, des Campenon, des Auger, des Roger, des Barante, des Lacretelle, des Villemain, des Châteaubriand et autres académiciens. Oui, il faut le reconnaître, là comme ailleurs, partout enfin où l'Académie passe en corps ou par ses membres, elle laisse des traces brillantes : *incessu patuit dea.* A ce fait notoire il y a plusieurs causes nécessaires : d'abord le talent réel qui fait élire les académiciens; ensuite une position acquise qui

leur permet d'écrire à leurs heures; en troisième lieu l'honneur d'un nom glorieux à ménager, et par dessus tout cet autre honneur, dont on fait moins bon marché que du sien propre, d'une illustre compagnie que l'on sait solidaire en quelque sorte des œuvres de chacun de ses membres.

TABLE DES MATIÈRES.

II. LE FAUTEUIL

I. Gombauld. 1634.
II. Tallemant. 1666.
III. Danchet. 1712.
IV. Gresset. 1748
V. Millot. 1777.
VI. Morellet.
VII. Lemon
VIII. Fou
IX. M.

V. LE FAUTEUIL D'ESMÉNARD.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

HISTOIRE

DES QUARANTE FAUTEUILS

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Imprimerie de WORMS et Cie., boulevard Pigale, 46.

HISTOIRE

DES QUARANTE FAUTEUILS

DE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

DEPUIS LA FONDATION JUSQU'A NOS JOURS.

1635-1844.

PAR M. TYRTÉE TASTET.

L'accord de beaux talents et de beaux caractères.

Duclos.

II

PARIS

AU COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS,

15, QUAI MALAQUAIS.

1844

VI

LE FAUTEUIL DE MONTESQUIEU.

LE FAUTEUIL DE MONTESQUIEU.

I

CONRART.

1634

Valentin Conrart, conseiller et secrétaire du roi, naquit en 1603 à Paris, d'une famille originaire du Hainaut, et noble depuis longtemps si l'on en croit d'Olivet. Il était et il resta toujours calviniste. Sa maison, comme nous l'avons déjà vu, fut le berceau de l'Académie. La société qui s'y réunissait n'était composée que de ses amis les plus intimes, tous gens de lettres ; et, quoiqu'il ne sût ni le grec ni le latin, la rectitude de son jugement, la délicatesse de son goût le faisaient considérer par eux comme l'arbitre le plus compétent de leurs ouvrages. Du reste, il avait une connaissance profonde de notre langue, et possédait également l'italien et l'espagnol.

Certes un homme qui n'a rien ou presque rien publié, dont Boileau a qualifié le silence de prudent,

et que, malgré cela, ses confrères ont revêtu, pour ainsi dire, d'une espèce de dictature sur leurs personnes et leurs écrits, cet homme ne pouvait être qu'un esprit fort distingué. Mais, s'il n'est pas connu par ses propres ouvrages, ceux de ses contemporains nous entretiennent suffisamment de lui, et plaident assez pour sa renommée. Les premiers écrivains de son temps lui dédièrent à l'envi quelques-uns de leurs livres; et leurs éloges étaient bien désintéressés : Conrart n'était ni un financier ni un grand seigneur. Par quel prestige sut-il donc faire monter les louanges qu'on répandit de lui jusqu'au ton de l'enthousiasme, jusqu'à l'engouement? On est allé jusqu'à dire qu'en entendant lire des traductions de ces mêmes langues qu'il ignorait, il devinait où le traducteur avait failli; que son oreille faisait la différence d'un vers de Virgile et d'un vers de tout autre poëte latin. Exagérations sans doute, mais qui partent d'un fondement vrai, le talent incontestable de Conrart. Il n'a paru presque rien de lui, disions-nous ; mais ce peu, ce rien suffit pour montrer que personne, à son époque, n'écrivait plus purement, plus correctement, plus logiquement que lui, pas même Corneille dans sa prose. Le sens abonde surtout dans sa phrase; et l'influence qu'il a prise sur son siècle est venue sans doute tout entière de là. Au commencement d'une littérature, l'imagination l'emportant inévitablement sur le jugement et le goût, les esprits droits et calmes font autorité, et cela d'autant plus qu'ils produisent moins eux-mêmes : on

trouve avec raison plus juste d'avoir pour juge un spectateur qu'un rival. Puis, par une bizarre contradiction de l'amour-propre, les qualités qu'on prise le plus sont celles qu'on n'a pas : l'homme d'imagination envie les gens de goût ; l'homme de goût soupire après l'imagination.

On ne peut donc qu'accepter pour vrais les regrets de ceux qui se plaignent qu'avec tant d'esprit et tant de goût, Conrart ait écrit si peu : « Trop de modestie, dit d'Olivet (et le vers de Boileau semble impliquer une opinion semblable), trop de peine à se contenter soi-même, l'envie immodérée de donner à la lecture un temps que la composition nous dérobe, les emplois publics, les soins domestiques, les maladies habituelles, mille raisons peuvent mettre obstacle à la fécondité des meilleures plumes ; et une partie tout au moins de ces raisons avait lieu pour M. Conrart, qui fut horriblement goutteux les trente dernières années de sa vie. »

Aussitôt que l'Académie fut fondée, ses confrères lui conférèrent d'une commune voix, pendant son absence, et comme au plus capable, la seule de ses fonctions qui fût perpétuelle, celle de secrétaire ; et la perpétuité, comme le disait naguère une bouche royale à propos de cette même fonction, c'est l'autorité, c'est la véritable puissance. Conrart était donc, à vrai dire, l'âme de la compagnie, et ce fut un grand bien pour elle : nul peut-être ne l'eût élevée en aussi peu de temps que lui au niveau des compagnies les plus imposantes de l'État. Il occupa cette place de se-

crétaire perpétuel jusqu'à sa mort, arrivée le 28 septembre 1675. Il fut toujours chéri, révéré de ses confrères, que sa probité, la douceur de ses mœurs et l'agrément de son commerce lui avaient attachés irrésistiblement.

Parmi le peu de lignes qu'il a mises au jour, on remarque sa notice sur Gombauld, que nous avons insérée presque intégralement en tête du fauteuil de Gresset ; et, si l'on veut se donner la peine de la lire attentivement, on sera obligé, ou nous nous tromperions fort, de reconnaître la vérité de ce que nous venons d'affirmer, à savoir que nul de ses contemporains n'écrivait mieux que lui.

II

LE PRÉSIDENT ROSE.

1675

Toussaint Rose, secrétaire du cabinet de Louis XIV et président à la Chambre des comptes de Paris, était né en 1611. Il n'avait aucun titre littéraire ; mais, par les bons offices qu'il rendit à l'Académie avant d'en être membre, il mérita son admission, et la justifia par ceux qu'il lui rendit après : l'on peut dire avec raison que le bienfaiteur de la compagnie succédait à juste titre à celui qui en avait été véritablement le père. Nous avons vu, dans l'histoire générale de l'Académie, qu'elle lui fut redevable de l'honneur de

prendre rang, à l'avenir, avec le Parlement et les autres cours supérieures, pour haranguer les rois de France. La compagnie se montra très sensible à cette faveur, et celui qui la lui avait fait obtenir fut plusieurs fois désigné par le sort pour en faire usage. Il sut toujours s'en acquitter avec éloquence et noblesse.

Il jouissait à la cour d'une haute considération, due à la bienveillance constante du monarque, bienveillance dont l'origine est assez curieuse pour mériter d'être racontée. Il avait commencé par être secrétaire particulier du cardinal Mazarin ; celui-ci le donna au roi, à cause de l'incroyable rapidité de sa plume : Rose écrivait aussi vite que l'on parle. Mais, s'il jeta par là les fondements de sa fortune, il l'acheva par son esprit fin et délié, par son caractère aimable, et par l'usage généreux qu'il fit toujours de son crédit. « L'accès que sa place lui donnait auprès du roi, dit d'Alembert, lui était surtout agréable par les moyens qu'il lui fournissait d'obliger ses confrères et d'inspirer pour eux au monarque de justes sentiments de bienveillance et d'estime ; éloge que ses pareils n'ont pas toujours mérité. » Aimant beaucoup les lettres, il entretenait des relations intimes avec ceux des génies du grand siècle qui leur ont fait le plus d'honneur : c'est presque nommer Molière, Racine et Despréaux.

Nous ne saurions nous priver du plaisir de transcrire en entier ici une anecdote racontée par l'abbé d'Olivet. Elle est une preuve de l'adresse et du tact

avec lesquels le président Rose savait venir en aide à ses amis, et offre une révélation curieuse d'une des faces du caractère de Louis-le-Grand. L'abbé écrivait au président Bouhier : « Vittorio Siri, que vous connaissez par son *Mercurio* et par ses *Memorie recondite*, demeurait, sur la fin de ses jours, à Chaillot, où il vivait d'une pension considérable que le cardinal Mazarin lui avait fait donner. Sa maison était le rendez-vous des politiques, et surtout de ministres étrangers, qui ne manquaient guère de s'arrêter chez lui au retour de Versailles, les jours qu'ils y allaient pour leur audience. Un jour, plusieurs de ces ministres s'y trouvant rassemblés, l'un d'eux mit la conversation sur la campagne de Flandre, dont il paraissait renvoyer toute la gloire à M. de Louvois. Vittorio, qui haïssait ce ministre, interrompit l'éloge ; et avec son jargon, qui n'était ni italien ni français : « Monsu, lui dit-il, vous nous faites ici de votre Monsu Louvet il piu grand homme qui soit dans l'Europe : contentez-vous de nous le donner per il piu grand commis, et, si vous y ajoutez quelque chose, per il piu grand brutal. » Vous jugez bien, monsieur, que dès le lendemain M. de Louvois fut instruit, et ne manqua pas de se plaindre au roi. Ce grand prince, qui eut toujours pour maxime que s'attaquer à ceux qu'il honorait de sa confiance, c'était lui manquer de respect à lui-même, répondit qu'il châtierait l'insolence de l'abbé Siri. Rose, dont le roi se servait pour écrire ses lettres particulières, était en ce moment dans le cabinet de Sa Majesté ; il entendit ce qui se

disait. Quand le ministre se fut retiré, il supplia le roi de suspendre sa juste colère jusqu'au soir. Il va promptement à Chaillot ; il se met au fait ; il revient au coucher du roi, et, lui ayant demandé un moment d'audience : « Sire, lui dit-il, le fait est à peu près tel qu'on l'a rendu à votre Majesté. Vous savez que mon ami Siri a une méchante langue, et se met en colère aisément ; mais il devient fou et furieux lorsqu'il croit qu'on blesse la gloire de votre Majesté. On s'est avisé, en présence de tous les étrangers qui étaient chez lui, de louer M. de Louvois comme si la campagne n'avait roulé que sur ce ministre ; on l'a voulu faire admirer à tous ces étrangers comme le plus grand homme de l'Europe. Alors la tête a tourné à mon pauvre ami ; il a dit que M. de Louvois pouvait être un grand commis, mais rien autre chose ; qu'il était aisé de réussir dans son métier lorsque, avec tout l'argent du royaume, on n'avait qu'à exécuter des projets aussi sagement formés et des ordres aussi prudemment donnés que ceux de votre Majesté. — Ah ! il est si âgé, dit le roi, qu'il ne faut pas lui faire de la peine. »

Cette présence d'esprit que le président Rose mettait au service de ses amis, il l'employa quelquefois avantageusement pour lui-même. Un grave magistrat, qu'il avait donné pour époux à sa fille, venait parfois l'obséder de ses doléances sur l'humeur frivole et dépensière de sa femme. « Eh bien, lui dit un jour le président fatigué de ses éternelles remontrances, assurez bien ma fille que, si elle vous donne

encore sujet de vous plaindre, elle sera déshéritée. » Les plaintes du mari cessèrent de ce jour.

Rose mourut, le 6 janvier 1701, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

III

SACY.

1701

Louis de Sacy, avocat au Parlement, naquit à Paris en 1654. Un esprit juste et pénétrant, une logique nette et précise, une facilité noble à s'énoncer, une mémoire heureuse et sûre, lui valurent de prompts succès au barreau. La plus délicate probité, la plus douce aménité de mœurs, une politesse aimable qui, par sa franchise et sa candeur, montrait qu'elle était encore plus dans le cœur que dans les manières, lui méritèrent à la fois l'estime des magistrats, les suffrages du public, la confiance et l'attachement même de ses clients. Mais, se sentant fait pour un théâtre plus vaste et plus brillant à ses yeux, il partagea ses talents entre les affaires et la philosophie, entre le barreau et la littérature.

Avocat par état et par devoir, il devint homme de lettres par attrait et par goût. Cependant la modestie qui faisait le fond de son caractère l'empêcha d'offrir

d'abord au public des productions originales. Il se voua à la traduction, et choisit, parmi les écrivains de l'antiquité latine, celui avec lequel il se sentait secrètement le plus en rapport par l'esprit et par les mœurs, Pline le jeune. Il débuta donc par la traduction des lettres de cet auteur. « Aussi agréable à lire que l'original, dit d'Alembert, elle est en même temps moins fatigante, parce que le traducteur, en rendant toute la finesse de Pline, la rend avec plus de simplicité que lui. L'esprit de l'auteur s'y montre avec d'autant plus d'avantage qu'il y est dégagé de l'apprêt qui le dépare trop souvent dans Pline même ; et le modèle, sans cesser d'être ressemblant, est peint en beau dans la copie, précisément parce que le peintre n'a pas trop cherché les agréments de l'attitude et l'éclat du coloris. Aussi cette traduction eut-elle le plus grand succès, et le plus agréable pour l'auteur : elle lui mérita, dans l'Académie française, une place que le public rendit encore plus flatteuse en confirmant le choix de la compagnie par son suffrage. »

Encouragé par sa réussite, mais l'attribuant plutôt au mérite de l'auteur latin qu'au sien propre, Sacy lui en témoigna sa reconnaissance en traduisant un autre de ses écrits, le *Panégyrique de Trajan*. Cette version élégante ne fut pas moins bien accueillie que la première ; et dès ce moment Sacy se crut autorisé à voler de ses propres ailes. Ses talents, sa réputation, la douceur de son caractère et de son commerce, l'avaient fait accueillir dans une société charmante dont on s'est souvenu longtemps, celle de la marquise

de Lambert. Si l'esprit des Fontenelle et des Lamotte offrait à cette femme distinguée plus d'agrément et de ressource, elle trouvait en Sacy une sensibilité qui allait plus à son cœur, et une âme qui répondait mieux à la sienne. Sacy était véritablement son ami; et ce fut donc au sein de cette société qu'il composa son *Traité de l'Amitié*.

Souvent réimprimé, ce livre, par la peinture que l'auteur y fait d'un sentiment qu'il connaissait si bien, par l'intérêt avec lequel il en trace les devoirs, par les consolations qu'il sait en tirer pour adoucir les maux de la vie, prouve combien Sacy était digne de la préférence que madame de Lambert lui avait accordée. Cependant il ne se montra dans cet ouvrage ni assez tendre pour les âmes sensibles, ni assez penseur pour les philosophes; il ne sut pas faire verser des larmes à ceux qui le lurent, comme avait fait précédemment Montaigne sur le même sujet, ni observer le cœur humain aussi profondément que le fit depuis Helvétius. L'ouvrage néanmoins eut un succès mérité, grâce à la morale saine et délicate qui en est la base, à l'élégance et à la pureté du style, et surtout à l'honnêteté de caractère dont il porte l'empreinte.

Le Traité de l'Amitié fut suivi d'un *Traité de la Gloire*, qui n'eut pas autant de lecteurs que le précédent. L'âme douce et modeste de Sacy était plus faite pour connaître les besoins du sentiment que ceux de l'amour-propre, et le plaisir de vivre dans le cœur d'un ami que celui d'exister dans l'opinion des autres.

Sacy mourut le 26 octobre 1727, âgé de soixante-

treize ans, « chargé de travaux et de vertus, poursuit d'Alembert, laissant à ses amis le plus cher souvenir, aux gens de lettres le plus digne modèle, aux gens de bien les plus justes regrets. Quoique très occupé dans sa profession, il l'avait exercée avec une noblesse qui contribua plus à sa considération qu'à sa fortune. Tous ceux qui avaient besoin de lui devenaient ses amis, dit Montesquieu, son successeur (car l'homme vertueux mérita d'avoir pour panégyriste un grand homme). Il ne trouvait presque pour récompense, à la fin de chaque jour, que quelques bonnes actions de plus; et toujours moins riche, mais toujours plus désintéressé, il ne transmit à ses enfants que l'honneur d'avoir eu un si respectable père. »

IV

MONTESQUIEU.

1728

Charles de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu, l'un des plus grands génies du XVIII[e] siècle et de tous les siècles, naquit au château de la Brède, près de Bordeaux, le 18 janvier 1689. Son père, officier distingué retiré du service, avait reporté sur lui toutes ses affections et ses espérances. Il lui fit donner une éducation brillante; et la viva-

cité d'esprit de l'enfant, sa conception rapide, son application soutenue annonçaient déjà tout ce que l'homme pourrait devenir un jour. Il fut destiné à la magistrature ; et, dans un âge où le commun des écoliers ne se livre pas sans quelque peine à des études frivoles, il osait pénétrer dans l'immense dédale des lois, déblayant d'instinct le champ que devait féconder son avenir. Un oncle, président à mortier au parlement de Bordeaux, où le neveu était conseiller dès 1714, ayant perdu son fils unique, le fit héritier de ses biens et de sa charge, le jugeant capable de conserver dans la famille les traditions de vertus et de talents qui s'y étaient invétérées. Montesquieu se trouva donc investi de cette haute magistrature à 27 ans, le 13 juillet 1716. Quelques années après, sa compagnie le chargea de porter, à propos d'un nouvel impôt sur les vins, de respectueuses remontrances au pied du trône ; sa voix éloquente fut entendue et l'impôt supprimé. Faisant, en 1725, l'ouverture de son parlement, il prononça, sur les devoirs de tous ceux qui pratiquent le barreau, un discours dont la pensée lumineuse et profonde, onctueuse et sévère, laissait entrevoir plus qu'en germe la gloire du publiciste dans les convictions généreuses du juge.

Montesquieu n'eut pas cette précocité hâtive dont le résultat est souvent en définitive un avortement, cette maturité de serre chaude qui n'aboutit qu'à des fruits sans saveur : il avait trente-deux ans quand il se révéla au public dans les *Lettres persanes*. Jus-

que là cependant il n'était pas resté oisif dans la culture des lettres. Il faisait partie de l'Académie des sciences de Bordeaux, dont il fut un des fondateurs, comme nous l'avons vu dans la notice du duc de Laforce, et à laquelle il imprima une direction utile. Il y donna lecture de différents morceaux, tels que l'*Éloge du duc de Laforce*, la *Vie du maréchal de Berwick*, une dissertation sur la politique des Romains dans la religion, étude par laquelle il semblait préluder à l'une de ses plus importantes créations. Il composa aussi pour cette compagnie plusieurs mémoires sur des matières intéressantes de physique. Car, dans ce premier tâtonnement d'un grand homme qui cherche sa véritable carrière, ou plutôt par l'effet de cette universalité d'intelligence, moins rare chez les grands génies qu'on ne le pense communément, les phénomènes naturels l'occupèrent, dans sa jeunesse, avec plaisir et non sans quelques présages de succès.

Enfin parurent, en 1721, les *Lettres persanes*, publiées sans nom d'auteur. Ce livre, jusque là sans modèle, mais depuis fécond en copies, obtint un succès prodigieux. Ce fut au point que tout libraire, comme nous l'apprend Montesquieu lui-même, allait tirer par la manche les écrivains qu'il rencontrait, disant à chacun : « Monsieur, faites-moi des lettres persanes. » Tout contribuait à cet immense débit : la réalité du talent et l'apparence du scandale, ce levier si puissant de curiosité, particulièrement à cette époque. Si le magistrat avait cru devoir à sa profession de garder l'anonyme, l'homme ne désa-

venait pas l'écrivain, et l'on sut que l'ouvrage léger, piquant et railleur, était du grave président d'une des premières cours souveraines de France. Quel redoublement d'enthousiasme ! Tous les goûts d'ailleurs trouvaient à se satisfaire dans ces lettres. L'homme du monde, la femme frivole se sentaient attirés par une satire de mœurs toujours fine, gaie, rapide, spirituelle; par des peintures animées des travers de l'époque ; par la vivacité, l'éclat, la familiarité enjouée, la saillie heureuse de l'expression ; le choc inattendu et pétillant des détails ; le voile à peine entr'ouvert sur quelques pensées qui cherchent à se cacher, mais, comme Galatée, après s'être laissé deviner ; enfin par tout le charme d'une forme romanesque. En même temps l'homme grave s'y plaisait, parce que l'ironie n'y occupait pas toujours la place de l'éloquence ; parce que le penseur profond se laissait reconnaître sous le peseur de riens, le grand peintre sous le portraitiste brillant ; parce qu'il jaillissait dans ces pages des éclairs de lumière sur les plus grands intérêts des peuples, les vices des sociétés et des gouvernements, le commerce, le droit public et les lois criminelles; qu'il y circulait un zèle actif et vivace pour la cause de la vertu, de la raison, du bonheur enfin de l'humanité; parce qu'un admirable épisode, l'histoire des Troglodytes, est le sublime apologue des vertus sociales mises en action. Puis tous, l'homme frivole et l'esprit réfléchi, y respiraient pour la première fois comme un air de liberté exempt de toute oppression de la part du grand roi, plaisir qui était

devenu la manie générale de ce temps de licence.

Le retentissement, pour ainsi dire universel, de son œuvre, n'en fut pas la seule récompense : les *Lettres persanes* désignèrent Montesquieu pour l'Académie. Quelques années après il fut question de l'y admettre ; mais le ministre, le cardinal Fleury, écrivit à la compagnie que le roi ne consentirait jamais à la nomination de l'auteur de ces lettres. Montesquieu fut très sensible à ce projet d'exclusion, qui lui paraissait une injure. Certains passages où la raillerie s'exerçait sur des choses toujours sacrées, passages que l'auteur a lui-même désavoués depuis en les nommant ses *juvenilia,* étaient la cause de la rigueur du monarque et du ministre, qui, du reste, jugeaient de l'ouvrage sur ouï-dire. « Alors, écrit Voltaire, Montesquieu prit un tour fort adroit pour mettre Fleury dans ses intérêts : il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de son livre, dans laquelle on retrancha ou on adoucit tout ce qui pouvait être condamné par un cardinal ou par un ministre. M. de Montesquieu porta lui-même l'ouvrage au cardinal, qui ne lisait guère, et qui en lut une partie : cet air de confiance, soutenu par l'empressement de quelques personnes en crédit, ramena le cardinal, et Montesquieu entra à l'Académie. » Et ce fut, on peut le dire, heureux pour notre France : car, selon d'Alembert, Montesquieu avait déclaré qu'après l'espèce d'outrage qu'on allait lui faire, il irait chercher chez les étrangers, qui lui tendaient les bras, la sûreté, le repos, et peut être les récompenses qu'il aurait dû trouver dans son pays.

Ce serait manquer à la spécialité de cette histoire que de ne pas reproduire la phrase, devenue fameuse, du discours de réception de Montesquieu, mot d'éloge pour le cardinal de Richelieu, obligatoire encore en ce temps-là. « Vous nous étonnez toujours, dit-il à ses nouveaux collègues, quand vous célébrez ce grand ministre qui tira du chaos les règles de la monarchie, qui apprit à la France le secret de ses forces, à l'Espagne celui de sa faiblesse, ôta à l'Allemagne ses chaînes, lui en donna de nouvelles, brisa tour à tour toutes les puissances, et destina, pour ainsi dire, Louis-le-Grand aux grandes choses qu'il fit depuis. »

Dès 1726, Montesquieu avait vendu sa charge et renoncé à la magistrature. Dans le silence de la méditation, il s'était initié à la connaissance étendue des lois de tous les pays et de tous les temps. Mais cette expérience de la nature morte, en quelque sorte, il lui restait à l'appliquer sur la nature vivante : il se mit à voyager, et visita presque toutes les contrées de l'Europe. Beaucoup de gens, selon lui, savent payer des chevaux de poste, mais il y a peu de voyageurs. On croira sans peine qu'il fit mieux que de payer des chevaux. A Vienne, où il se rendit d'abord, il connut le prince Eugène, et passa, dit-il, avec lui des moments délicieux. Il visita successivement la Hongrie, l'Italie, la Suisse, la Hollande, et de là s'en fut en Angleterre, dans l'yacht de milord Chesterfield avec lequel il s'était étroitement lié d'amitié à Venise. Il séjourna deux ans dans ce pays. Les Anglais le re-

gnent avec cet empressement qu'ils refusent rarement au mérite. La reine lui donna des marques d'une bienveillance distinguée, et la Société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres.

De retour en France, il se séquestra deux ans dans son château de La Brède, et le résultat de cette profonde et studieuse retraite fut un ouvrage sur les *Causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*. Ce livre, d'une étendue médiocre, mais d'un mérite immense, étonne et confond l'imagination par la grandeur générale des vues et la sagacité merveilleuse avec laquelle les faits sont présentés. Ici, comme dans toutes les belles conceptions de ce grand homme, on croit à chaque instant assister à une révélation : tout se découvre, se débrouille, se fait lumineux ; l'éclair jaillit du chaos. La brièveté de l'expression concentre et fait rayonner la pensée ; sa propriété créatrice la moule en proverbe, et ne permet plus qu'on l'oublie du moment qu'on l'a lue une fois. Montesquieu donna, à la suite de cet ouvrage, un *Dialogue entre Sylla et Eucrate* qui en fait en quelque sorte partie ; et ce petit écrit, d'une dizaine de pages environ, est un type vraiment effrayant de génie. Une telle éloquence, dit avec une admirable vérité M. Villemain, renouvelle, pour ainsi dire, dans les âmes la terreur qu'éprouvèrent les Romains devant leur impitoyable dictateur. Un autre écrit du même genre, plus court encore, mais également admirable, et trop peu connu, c'est celui de *Lysimaque* : la philosophie des stoïciens, par laquelle l'homme s'élevait au-dessus

des faiblesses de l'humanité, et mettait sa joie et son orgueil à braver toutes les tyrannies, qu'elles lui vinssent de ses semblables ou du sort, n'a jamais été peinte en traits plus sublimes.

Mais voici que Montesquieu lutte sans repos et sans trêve contre la plus importante de ses compositions, *L'Esprit des lois*, cette idée fixe de toute sa vie, et vers laquelle tous ses autres travaux semblent n'avoir été qu'un acheminement. Quel intérêt ne prend-on pas à le suivre dans le récit naïf que lui-même nous a laissé de ce long et laborieux enfantement ! « Il commença bien des fois, et bien des fois abandonna son ouvrage ; il envoya mille fois au vent les feuilles qu'il avait écrites ; il sentait tous les jours les mains paternelles tomber. Tantôt il lui semblait que son travail avançait à pas de géant, tantôt qu'il reculait, à cause de son immensité. Le morceau sur l'origine et les révolutions de nos lois civiles pensa le tuer, et ses cheveux en blanchirent. Enfin, dans le cours de vingt années, il vit ce grand monument commencer, croître, s'avancer et finir. Il toucha la terre, et en abordant il s'écria : *Italiam! Italiam!* comme les compagnons d'Énée en mettant le pied sur le rivage du Latium. Il ne se félicita pas seulement d'avoir achevé, il s'applaudit encore de n'avoir pas manqué de génie ; il crut pouvoir dire avec le Corrége : « Et moi aussi je suis peintre ! »

Un fait toujours curieux, quoiqu'il ne soit que trop commun dans l'histoire du génie, c'est qu'avant de publier son ouvrage, Montesquieu en soumit le

manuscrit à un ami éclairé; et cet ami éclairé, Helvétius, fut alarmé tout de bon du danger que courait la réputation de l'auteur si son travail devenait public. Il n'osait lui en dire tout son sentiment; il le pria de consentir à ce qu'il s'associât dans son examen un de leurs amis communs, Saurin, l'auteur de la tragédie de *Spartacus*. Le jugement de ce dernier concorda avec celui d'Helvétius. En imprimant *L'Esprit des lois*, l'auteur des *Lettres persanes* transformait, à leur avis, sa renommée de législateur et de sage en un titre mesquin d'homme de robe, de gentilhomme et de bel-esprit. « Voilà ce qui m'afflige pour lui, et pour l'humanité qu'il aurait pu mieux servir » écrivait Helvétius. Les deux amis conclurent qu'on ferait part à Montesquieu de leur sentence, qu'on l'exhorterait à retoucher son livre et à ne pas le donner dans un état aussi informe. Et, comme Saurin craignait que l'auteur ne s'offensât : « Soyez tranquille, lui répondait Helvétius, nos avis ne l'ont point blessé; il aime dans ses amis la franchise qu'il met avec eux. Il souffre volontiers les discussions; il répond par des saillies, et change rarement d'opinions. Je n'ai pas cru, en lui exposant les nôtres, qu'elles modifieraient les siennes; mais, quoi qu'il en coûte, il faut être sincère avec ses amis. Quand le jour de la vérité luit, et détrompe l'amour-propre, il ne faut pas qu'ils puissent nous reprocher d'avoir été moins sévères que le public. » Montesquieu passa outre, fit imprimer son ouvrage, et l'événement prouva une fois de plus que l'amour-

propre du talent n'est pas aussi aveugle qu'on veut bien le dire.

L'Esprit des lois obtint un succès tel qu'en dix-huit mois on en fit vingt-deux éditions, et qu'il fut traduit dans presque toutes les langues. On doit convenir néanmoins qu'il entrait un peu de mode et d'engouement dans ce débit rapide : des œuvres d'une si haute portée ne sont jamais bien jugées dès l'abord, et il faut quelquefois un siècle pour les classer. Mais tous voulurent l'avoir lu, quoique peu de personnes en eussent eu la patience ; tous voulurent surtout en dire leur avis, et Dieu sait à quelles appréciations il donna lieu ! Le jugement de la société française se résuma bientôt en une phrase toute faite qui dispensait du travail de l'invention ; et il fut de ton de dire de *L'Esprit des lois* : « C'est de l'esprit sur les lois, » bon mot de Mme Du Deffand, lequel avait, a-t-on dit, justement le degré de mérite dont on se contente dans une épigramme.

Si la France accueillit avec trop de légèreté ce livre qui est un des titres de noblesse de notre nation, la plupart des peuples étrangers le saluèrent de leur admiration et de leur enthousiasme ; et, comme il offrait en exemple à l'univers la constitution anglaise, les Anglais se passionnèrent véritablement pour lui ; de l'amour pour l'ouvrage, nos excentriques insulaires passèrent à celui des vignes de l'auteur ; ils se firent honneur de boire du vin sorti des domaines de Montesquieu, qui ne put bientôt plus suffire à toutes les demandes venues de l'autre côté du détroit.

Il n'est pas besoin d'aller chercher la cause de ce succès prodigieux ailleurs que dans cette admirable composition : Montesquieu avait écrit pour le monde entier ; et ce fut avec raison que Voltaire s'écria : « Le genre humain avait perdu ses titres ; M. de Montesquieu les a retrouvés, et les lui a rendus. » Aux divers talents que déjà nous avons eu lieu de signaler dans ses œuvres précédentes, il joint, dans celle-ci, des talents nouveaux et supérieurs encore : il examine l'histoire de tous les temps et de tous les lieux, considère les rapports de toutes les sociétés humaines entre elles, et tient d'une main ferme le fil qui le conduit dans cet immense labyrinthe de mœurs, de lois, de faits. Il sait tirer de l'abondance prodigieuse de ses lectures des résultats solides, des récits originaux, des allusions ingénieuses, des principes neufs et féconds ; comme il le disait lui-même de Tacite, il abrége tout, parce qu'il voit tout ; peu soucieux des objections, il court à son but droit et vite ; et c'est un éloge pour son lecteur que de pouvoir le suivre ; on sent qu'il pense plus qu'il n'exprime, qu'il ne cherche pas à persuader par l'exubérance des paroles, et que, dominant de toute la hauteur de son génie les idées intermédiaires, il prononce et juge. Mais par où surtout il est admirable, c'est par l'amour de l'humanité : avec quelle bienveillance il souffre de ses douleurs ! comme son indignation amère tient de la pitié quand il châtie la folie de l'homme ! Et c'est par cette dernière qualité, il faut le dire et le redire encore et toujours, que les œuvres

du génie sont éternellement vivaces. Le poëte railleur de la comédie doit en donner lui-même l'exemple. Voyez plutôt Molière : c'est peut-être, et sans que l'on s'en rende compte, le principe le plus fécond et le plus immortel de son immortelle popularité.

C'est un des spectacles les plus tristes, mais les plus communs de ce monde, que de voir l'envie toujours ameutée contre la gloire. A peine le triomphe de *L'Esprit des lois* fut-il consolidé, que l'auteur et l'ouvrage devinrent le but d'innombrables attaques. Ce serait une tâche à soulever de dégoût, si elle n'écrasait d'ennui, que de rappeler la foule des brochures jalouses surgies à cette occasion. Le sage Montesquieu eut le bon esprit de ne répondre qu'à une seule, parce que celle-là l'accusait d'impiété. Il le fit avec cette modération qu'on ne saurait trop recommander à ceux qui sont obligés de condescendre à cette fâcheuse nécessité, et put dire de sa défense : « Ce qui m'en plaît, ce n'est pas de voir les vénérables théologiens mis à terre, c'est de les y voir couler tout doucement. » Du reste il eut le bonheur de jouir plusieurs années de l'admiration que son ouvrage inspirait ; il put s'entendre appeler par toute l'Europe le législateur des nations. Mais, au commencement de février 1755, c'est-à-dire sept ans environ après la publication de *L'Esprit des lois*, paru vers le milieu de 1748, il tomba malade. Sa santé était naturellement délicate, et il l'avait encore altérée par l'effet lent, mais infaillible, de conti-

nuelles études poursuivies depuis longtemps. Le genre de vie qu'on le forçait à mener à Paris avait également contribué à l'affaiblir. L'empressement dont il se voyait l'objet n'était pas sans un mélange d'indiscrétion : il sacrifia trop aux nombreuses et honorables sollicitations de la société. Celle-ci reconnut le mal quand il ne pouvait plus se réparer. Elle entoura de ses regrets et de sa douleur les derniers moments de ce grand homme ; des personnes de tout rang venaient s'informer de son état ; et le roi, selon d'Alembert, pénétré de la perte que son royaume allait faire, demanda plusieurs fois de ses nouvelles. Une maladie inflammatoire l'enleva, le 10 février 1755, à 66 ans ; et l'événement de sa mort fut annoncé comme une calamité publique, non seulement en France, mais même à l'étranger. Le 17 février, l'Académie lui fit un service solennel, auquel, malgré la rigueur de la saison, presque tous ses membres se firent un devoir d'assister.

Après avoir considéré l'écrivain, arrêtons-nous sur l'homme, non moins digne de notre étude. « Je n'ai, disait-il de lui-même, presque jamais eu de chagrin, encore moins d'ennui. Je m'éveille, le matin, avec une joie secrète de voir la lumière ; je vois la lumière avec une espèce de ravissement, et, tout le reste du jour, je suis content. Je passe la nuit sans m'éveiller ; et, le soir, quand je suis au lit, une espèce d'engourdissement m'empêche de faire des réflexions. » Une heure de lecture lui suffisait pour dissiper toute peine. Le bonheur est facile à des esprits si bienveillants ; mais

il en avait encore d'autres éléments en lui-même : la bienfaisance de son cœur était inépuisable. Henri Sully, un digne artiste anglais, et l'un de ceux qui ont le plus aidé au perfectionnement de l'horlogerie en France, lui écrit un jour : « J'ai envie de me pendre ; mais je crois cependant que je ne me pendrais pas si j'avais cent écus. — Je vous envoie cent écus, mon cher Sully ; ne vous pendez pas et venez me voir, » répond sur-le-champ Montesquieu.

Doit-on se lasser de redire l'anecdote suivante, quelque connue qu'elle soit ? Il avait une sœur à Marseille, Mme d'Héricourt, qu'il allait voir souvent. Il se promenait un jour et prenait le frais sur le port, lorsqu'un jeune matelot, à la physionomie intéressante, l'invite à donner la préférence à son bateau pour un tour en mer. A la manière dont le jeune homme ramait, Montesquieu remarqua qu'il devait être novice dans le métier. Il lui en fait l'observation, et, de questions en réponses, voici ce qu'il apprend : le rameur est joaillier de profession ; s'il se fait batelier les fêtes et les dimanches, c'est que son père est esclave à Tetouan et qu'il faut deux mille écus pour la rançon ; sa mère et ses sœurs travaillent sans relâche pour amasser cette somme, et lui, de son côté, s'ingénie de son mieux. Ému de ce récit, Montesquieu s'informe exactement du nom de son père, du nom du maître auquel il appartient. La promenade finie, il donne au batelier sa bourse, une bourse bien remplie, et disparaît. Six semaines après, à la grande surprise et à la grande joie de la famille, le père est de retour.

Mais qui l'a donc racheté? qui donc, en outre, a fait les frais de son équipement et de son passage? qui donc lui a fait remettre une somme de cinquante louis? Ah! le jeune homme alors n'oublie pas le bienveillant questionneur; mais où le trouver? Deux ans s'étaient passés en démarches sans résultat, lorsque le hasard le lui fit rencontrer dans une rue. Se jeter à ses pieds, le conjurer, les larmes aux yeux, de venir dans sa famille contempler le spectacle des heureux qu'il a faits et recevoir les remerciements de leur bonheur, c'est son premier mouvement, c'est l'expression rapide de sa reconnaissance et de sa joie. Mais (erreur d'une âme délicate!) Montesquieu reste calme, ne convient de rien et s'éloigne. Oh! que nous vous aimerions bien mieux en ce moment, grand homme, si vous aviez accepté toute la responsabilité de votre bienfaisance! Pourquoi refuser à cette famille la vue de son généreux bienfaiteur? pourquoi laisser croire à cette foule qui vous entoure que le héros d'une action si belle est comme un être fabuleux et d'une existence improbable? Ah! laissez donc au peuple l'aspect d'un homme vertueux. Et pourquoi n'aurait-on pas le courage de ses vertus? tant de gens ont bien l'audace de leurs vices! Mais l'exemple du bien est aussi noblement contagieux que celui du mal l'est bassement! Qui sait? quelqu'un de cette foule, en voyant les larmes de l'attendrissement couler de tous les yeux, se fût quelque jour peut-être rappelé à propos cette scène touchante, et eût fait une bonne action de plus dans sa vie, non pas par réflexion et

dans le but d'une semblable reconnaissance, récompense qui ne doit pas venir à celui qui la cherche, mais d'instinct et comme par une sorte d'inoculation de votre adorable bonté !

Quoi qu'il en soit, Montesquieu persista toute sa vie à cacher le bienfait; mais, après sa mort, ses gens d'affaires trouvèrent une note, écrite de sa main, indiquant l'envoi d'une somme de 7,500 francs à un M. Main, banquier à Cadix; et, d'éclaircissements en éclaircissements, on put remonter à la source et acquérir la certitude de sa générosité. Ce récit, mis plusieurs fois à la scène, aurait bien mérité des interprètes plus éloquents. L'auteur du *Bienfait anonyme*, prolongeant jusque par-delà le tombeau la modestie de son héros, le nomme M. de *Saint-Estieu.*

Et c'est pourtant un tel homme (de quoi ne va pas s'aviser la calomnie?) qui a passé pour avare ! On ne s'amuse pas à réfuter de semblables assertions. Mais Montesquieu était un homme de sens, aux yeux de qui la prodigalité passait à juste titre pour folie. Père de trois enfants, un garçon et deux filles, il considérait l'économie comme une loi, et, s'il n'augmenta pas son patrimoine, il ne le diminua pas non plus, ce qui est un devoir pour tout père de famille. « Je n'ai pas paru dépensier, a-t-il dit, mais je n'ai jamais été avare, et je ne sache pas de chose si peu difficile que je l'eusse faite pour de l'argent. » Il ne se souvenait pas d'avoir jamais dépensé quatre louis *par air;* mais nous savons déjà qu'il savait dépenser des milliers de francs par bonté.

Cet écrivain, si grand la plume à la main, n'avait aucune puissance de parole, et cela s'explique : on n'a pas assez pesé ce qu'il entre d'orgueil dans le talent de l'orateur. Démosthènes disait que la première qualité de l'orateur était l'action, la seconde l'action, la troisième l'action : eh bien, ne pourrait-on pas dire avec autant de raison que c'est l'orgueil, l'orgueil, l'orgueil? non pas que cet orgueil soit blâmable; mais quelle dose ne faut-il pas de confiance en soi-même pour oser élever sa voix dans une assemblée d'élite, et venir dire à tous, sinon par le langage, du moins par le fait même : Je vais vous faire la leçon, vous éclairer de mes lumières. Oui, certes, le premier talent de l'orateur, c'est l'audace; et Montesquieu était fort timide. Écoutons-le lui-même : « Mes idées se confondent, et, si je sens que je suis écouté, il me semble que toute la question s'évanouit devant moi. Plusieurs traces se réveillent à la fois, et il résulte de là qu'aucune trace n'est réveillée. La timidité a été le fléau de toute ma vie; elle semblait obscurcir jusqu'à mes organes, lier ma langue, mettre un nuage sur mes pensées, déranger mes expressions. » Il avait en outre un accent gascon fort prononcé, et une voix claire et criarde, peu favorable aux discours. Tous ces motifs n'avaient pas été étrangers à l'abandon qu'il fit de si bonne heure de la carrière de la magistrature. Il n'avait, à l'en croire lui-même, des qualités d'un président, que la droiture de cœur, et l'intelligence des questions en elles-mêmes, mais non pas celle de la procédure, à laquelle il s'était pourtant appliqué.

Cette même timidité, jointe à sa distraction et à une préoccupation habituelle, le rendait également peu propre à briller dans un cercle et à soutenir les frais d'une conversation. Aussi aimait-il les maisons « où il pouvait se tirer d'affaire avec son esprit de tous les jours. » Il n'avait généralement pas la répartie prompte; cependant on a conservé quelques mots heureux de lui, celui-ci, entre autres, qui pouvait être un peu dur, mais qui ne manque pas de gaieté. On s'efforçait de lui persuader quelque chose de difficile à croire, et l'on ajoutait : « Si ce n'est pas vrai, je vous donne ma tête. — Je l'accepte, répondit-il aussitôt : les petits présents entretiennent l'amitié. » Son humeur et ses manières dans la société étaient du reste remplies de douceur, de vivacité, et d'une égalité parfaite. Parfois, quand il lui arrivait de se faire causeur, la quantité d'hommes et de peuples qu'il avait connus donnait à ses paroles un grand charme d'instruction et de sens. Il mettait dans ses récits beaucoup de brièveté, mais du feu et même de la grâce; et, comme dans ses écrits, il lui arrivait de peindre d'un seul trait. C'est ainsi qu'il disait, pour montrer qu'il avait su s'arranger des caractères des différents peuples qu'il avait visités : « En France, je fais amitié à tout le monde; en Angleterre, je n'en fais à personne; en Italie, je fais des compliments à tout le monde; en Allemagne, je bois avec tout le monde. » La simplicité et la bonhomie étaient les principaux traits de son caractère. Elles allaient quelquefois jusqu'à la négligence, par exemple dans ses

habillements. L'éclat de sa réputation ne l'avait nullement ébloui ; et cet homme, fait pour les cabinets des rois et pour discuter le sort des empires, recherchait l'entretien de ses paysans, trouvant, disait-il, qu'ils n'étaient pas assez savants pour raisonner de travers. Quand il était dans ses terres, il s'occupait volontiers de jardinage et d'améliorations agricoles.

Exempt de toute affectation de modestie et connaissant parfaitement bien sa valeur, Montesquieu ne donnait cependant rien à la vanité. C'est ainsi qu'il refusa longtemps de laisser faire son portrait, même à des artistes fort habiles. Enfin le fameux Dassier, graveur à la Monnaie de Londres, qui avait déjà fait les médailles de plusieurs grands hommes du siècle, vint tout exprès à Paris pour exécuter celle de Montesquieu. Il prit des détours diplomatiques pour arriver à cette faveur ; mais il n'y en avait pas besoin cette fois. « Je sens, lui dit Montesquieu, qu'on ne résiste pas au burin de Dassier, et qu'il y aurait peut-être plus d'orgueil à refuser votre proposition qu'il n'y en a à l'accepter. » Et c'est ainsi qu'ont été conservés à la postérité les traits de l'auteur de *L'Esprit des lois*.

Outre les grands ouvrages que nous avons déjà cités, Montesquieu avait composé d'autres écrits de peu d'étendue, et auxquels il n'attachait pas d'importance : *Le Temple de Gnide*, entrepris sans aucune prétention d'auteur et pour l'agrément d'une société, pour lequel cependant Laharpe le compare à un aigle qui voltigerait dans un bocage ; un *Essai sur*

le goût, petit ouvrage inachevé, qui ne fut publié qu'après sa mort, mais où l'on peut reconnaître la rare aptitude de l'auteur à juger les questions d'art; *Arsace et Isménie*, roman écrit comme délassement de travaux plus sérieux, où se rencontrent plus de traits énergiques et ingénieux que d'intérêt, et qui parut longtemps après la mort de Montesquieu, publié par son fils. « J'avais, dit-il encore, conçu le dessein de donner plus d'étendue et de profondeur à quelques endroits de mon *Esprit des lois;* j'en suis devenu incapable. Mes lectures m'ont affaibli les yeux; et il me semble que ce qu'il me reste de lumière n'est que l'aurore du jour où ils se fermeront pour jamais. » En effet, la vue de Montesquieu avait toujours été très faible, et il était presque aveugle sur la fin de sa vie.

On raconte qu'il avait également composé une Histoire de Louis XI, et que ce précieux morceau aurait péri dans les flammes de la manière suivante : pour ne point s'embarrasser de papiers inutiles, il détruisait les mémoires dont il s'aidait dans son travail, à mesure qu'il finissait de s'en servir. Puis, l'histoire terminée et mise au net, il dit à son secrétaire qu'il en pouvait brûler le brouillon. Le secrétaire, par inadvertance, jeta la copie au feu; et de son côté Montesquieu, ayant trouvé le brouillon sous sa main, le livra aux flammes, pensant tout simplement réparer un oubli. Ainsi tout fut détruit, copie et brouillon. Mais cette anecdote est contestable, et elle a été contestée. Quoi qu'il en soit, il existe un fragment d'his-

toire de Louis XI par Montesquieu, comparable à ses plus belles pages.

Tout le monde sait que Piron fut élu de l'Académie. A ce moment-là Montesquieu se trouvait à la tête de la compagnie. Il fut mandé à Versailles, et le roi, à qui l'on avait dévoilé l'obscénité de quelques pièces de vers du nouvel académicien, déclara au directeur qu'il ne donnerait pas son assentiment à cette élection. Montesquieu fit tout ce qu'il put pour adoucir cette disgrâce; et ses démarches auprès de Mme de Pompadour valurent, en dédommagement, une pension de 1000 francs à l'auteur de la *Métromanie*, lequel, on ne l'ignore pas, *ne fut rien*....

V

CHATEAUBRUN.

1755

Jean-Baptiste-Vivien de Chateaubrun naquit à Angoulême en 1686. Il s'appliqua de bonne heure à la poésie, dont il faisait ses délices. A vingt-huit ans, il fit représenter sa première tragédie, *Mahomet II*. Le succès qu'elle obtint, quoique modeste, l'encourageait à poursuivre la carrière dramatique; mais il ne put s'y abandonner qu'en secret. Il était maître d'hôtel ordinaire du duc d'Orléans, et remplissait diverses fonctions au ministère des affaires étrangères et auprès du ministre de la guerre d'Argenson; et, d'un

côté, par crainte de déplaire au prince dont la dévotion aurait vu de mauvais œil des travaux aussi profanes que ceux du théâtre; de l'autre, pour ne point paraître dérober à ses emplois les soins qu'il leur devait, il eut le courage, vraiment héroïque pour un poëte, d'attendre quarante ans avant de mettre en lumière les enfants de sa muse. Ainsi, applaudi sur la scène à vingt-huit ans, il n'y reparut qu'à soixante-huit, par sa tragédie des *Troyennes*, et quand le duc d'Orléans fut mort. Cette tragédie, imitée d'Euripide, est l'œuvre d'un homme de talent, et elle a mérité de rester longtemps au théâtre. Elle dut ses succès à quelques situations touchantes assez bien rendues, et à son style, faible et incorrect quelquefois, mais qui offrait çà et là quelques réminiscences de ce naturel heureux et attendrissant particulier au tragique grec que Châteaubrun avait pris pour modèle. Mlle Clairon, la plus grande tragédienne de son temps et de beaucoup d'autres peut-être, débutait dans cet ouvrage, et elle contribua puissamment à la faire réussir.

Les deux années suivantes, l'auteur fit représenter successivement deux autres tragédies, *Philoctète* et *Astyanax*. Châteaubrun, idolâtre de la tragédie grecque, en faisait une étude continuelle; mais il n'était pas de force à se mesurer aussi heureusement avec Sophocle qu'avec Euripide. L'ordonnance simple et sévère du roi de la scène antique est complétement défigurée dans le *Philoctète* de l'auteur moderne. Aussi n'eut-il qu'un succès négatif. Quant à *Astya-*

ner, il tomba pour ne plus se relever et ne fut pas même imprimé. Châteaubrun avait composé deux autres tragédies encore, une *Antigone* et un *Ajax*; mais elles moururent avant d'avoir vécu. Négligent comme un véritable poëte, il les avait laissées dans un tiroir qui ne fermait pas : son domestique s'en servit pour mettre en papilottes des côtelettes de veau, dont le maître était fort friand et mangeait tous les jours. L'auteur supporta cette petite mésaventure avec assez de philosophie. Les souvenirs culinaires l'emportèrent sans doute sur les regrets poétiques. La postérité s'est consolée plus aisément de cette perte que de celle du manuscrit de Montesquieu.

Châteaubrun mourut à Paris, le 16 février 1775. C'était un excellent homme, doux, modeste, et d'une simplicité de mœurs antique. Il avait eu part à l'estime et aux bienfaits de quatre générations successives de princes dans la famille d'Orléans. Il n'aurait pu subsister sans une pension de 2000 écus que lui faisait le duc d'alors, dont il avait été sous-précepteur. A sa mort, il n'avait pas un sou vaillant; cela ne l'empêcha pas de faire un testament par lequel il laissait 500 livres de rente à chacune de ses deux nièces, et 800 livres à chacun de ses domestiques. Le testament portait : « Je prie monseigneur le duc d'Orléans de vouloir bien se charger des dites rentes, et je lis dans son cœur qu'il daignera me donner encore, après ma mort, cette marque de ses bontés. » Adorable candeur! car ceux-là sont seuls capables de faire de pareilles demandes, qui les exauceraient s'ils étaient en passe

d'en recevoir de semblables. Le prince répondit du reste à cette attente; il fit plus même : il ajouta 1200 livres pour chacune des nièces.

VI

LE MARQUIS DE CHASTELLUX.

1775

François-Jean, Marquis de Chastellux, l'un des grands seigneurs les plus aimables et les plus spirituels qui se soient fait honneur de cultiver les lettres au XVIIIe siècle, naquit à Paris en 1734. Il était, par sa mère, petit-fils du chancelier d'Aguesseau. Il entra, dès l'âge de quinze ans, au service militaire. Il fit, comme colonel, toutes les campagnes d'Allemagne. Son intelligence et son zèle le mirent bientôt au nombre des jeunes officiers qui promettaient le plus. Major-général dans l'armée de Rochambeau, il servit de son épée la cause de l'indépendance américaine, comme il avait servi et devait servir encore de sa plume la cause du progrès. Il passa trois ans en Amérique, et s'y lia d'une étroite amitié avec Washington, dont il mérita les louanges pour sa bravoure et son activité. A son retour en France, il obtint le gouvernement de Longwy et la place d'inspecteur d'infanterie. Il y donna de nouvelles preuves et de son zèle et de ses talents. Il était maréchal-de-camp à

l'époque de sa mort, le 28 octobre 1788. A l'armée, il sut se faire aimer des officiers et des soldats. Dans le monde, tous ceux qui l'avaient connu le regrettèrent. Il était excellent ami, facile à vivre, bienveillant, d'une extrême droiture, d'une grande politesse; c'est ainsi qu'en parle Morellet.

Dans les camps, il avait toujours donné aux lettres tout le temps que ne réclamait pas le service. Il était du vrai sang de d'Aguesseau. Son goût pour la littérature était une véritable passion, et son amitié pour les écrivains un culte. Ame ardente et enthousiaste, tout ce qui lui paraissait tendre au bien de l'humanité, il l'embrassait avec transport. Le même dévouement qui l'avait entraîné en Amérique pour y implanter la liberté l'avait, autrefois déjà, dès l'âge de vingt-un ans, porté à se faire inoculer, dans un moment où l'inoculation trouvait encore en France d'innombrables antagonistes et comptait ses prosélytes. Après sa convalescence, il disait à Buffon, son digne ami : « Me voilà sauvé, mais ce qui me touche davantage, c'est que mon exemple en sauvera bien d'autres. »

Ce fut l'un des plus heureux jours de sa vie que celui où l'Académie française lui donna le fauteuil. La plus haute dignité militaire n'aurait pas flatté davantage son ambition. Sa qualité de grand seigneur ne fut pas son seul titre à cet honneur. Il s'était créé un droit à quelque chose de plus que de la bienveillance : trois ans avant son admission, il avait publié un livre, *De la félicité publique*, et, un an après son

admission, il le republia augmenté. Le but de cet ouvrage est de démontrer, l'histoire à la main, que le progrès des lumières et celui de l'amélioration du sort de l'espèce humaine ont lieu en parfaite proportion l'un de l'autre, et qu'il en sera toujours ainsi; que tendre au progrès des lumières est par conséquent la vraie, la sage philanthropie. L'auteur soutient sa proposition et l'amène à l'état de vérité, au moyen d'aperçus ingénieux, de vastes recherches et de connaissances étendues; il n'y manque jamais d'esprit, montre quelquefois de la profondeur; mais il possède peu de netteté et d'ordre dans les idées. Son style n'est pas précisément celui qu'on exigerait d'un homme de lettres: il est irrégulier, inégal, prétentieux; mais aussi il lui arrive parfois de ces bonnes fortunes, de ces soudainetés d'inspiration qui décèlent le grand seigneur homme de talent.

Le séjour du marquis de Chastellux dans le Nouveau-Monde nous valut une relation sous le titre de *Voyage dans l'Amérique septentrionale*. C'est son ouvrage le plus attachant et le plus instructif; c'est le travail d'un militaire habile, d'un observateur exact et judicieux, d'un homme d'esprit, et, par-dessus tout, d'un homme aimable. Il renferme des détails remplis d'intérêt sur l'histoire naturelle du pays, et sur les différents lieux qui furent le théâtre des grands événements de la guerre de l'indépendance; il abonde en observations curieuses sur les mœurs des habitants, et en portraits des personnages les plus célèbres, portraits parmi lesquels domine celui de Wa-

shington, exécuté d'une manière large et hardie; car le style de l'auteur sait s'élever au besoin dans cet ouvrage; mais il se montre le plus souvent ce qu'il doit être dans une narration familière et enjouée. Ce voyage fut traduit en anglais et en allemand.

Chastellux avait composé un grand nombre d'opuscules et d'articles publiés dans les journaux et dans le supplément de l'Encyclopédie. Tous se distinguent par les mêmes qualités que nous lui connaissons déjà et pèchent par les mêmes défauts. Ils ne méritent donc pas une mention particulière, si ce n'est toutefois son essai *sur l'union de la poésie et de la musique*, que Morellet trouvait fort bien pensé et que Marmontel qualifie d'excellent.

VII

NICOLAI.

1789

Aimar-Charles-Marie Nicolai, premier président de la Chambre des comptes, né en 1747, d'une famille de magistrature depuis longtemps distinguée par ses services et ses vertus. En 1768, il arriva, comme ses aïeux, « à cette longue succession héréditaire d'une même dignité, une des plus belles du royaume de France, transmise de génération en génération, et sans intervalle... et dont les suffrages

publics, unanimes pendant plusieurs siècles, semblaient prédire la perpétuité dans la famille de Nicolaï. » Voilà comment s'exprima le directeur de l'Académie, Rulhières, dans sa réponse au récipiendiaire. Celui-ci marcha dignement sur les traces de ses ancêtres. Il eut toutes les vertus du magistrat, chose commune dans sa famille; mais en même temps, chose rare partout, il fit briller en lui de tout leur éclat les talents de l'orateur. A chaque nouveau contrôleur-général qu'il était obligé de recevoir, et l'on sait avec quelle rapidité les contrôleurs-généraux se succédaient sous le règne de l'infortuné Louis XVI, sa place lui faisait un devoir de prononcer un nouveau discours : chacun de ces discours, plein d'éloquence et de courage, se répandait bientôt dans tout le royaume, et s'attirait d'unanimes applaudissements. Dans plusieurs circonstances difficiles et bien importantes pour l'État, chargé de porter des remontrances au pied du trône, il sut encore augmenter l'estime et la popularité qu'il s'était acquises, par la sagesse et la fermeté qu'il y déploya. Il fut immolé sur l'échafaud de la terreur, le 7 juillet 1794, trois mois après son frère aîné, et deux jours avant son fils, jeune homme de 24 ans. Rien ne manque donc à l'illustration des Nicolaï, pas même la couronne du martyre.

VIII

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

1798

Nicolas-louis-francois de neufchateau naquit à Saffais, en Vosges, province de Lorraine, le 17 octobre 1750. Il eut pour père un obscur instituteur de village. Son enfance fut célèbre; « il faisait des vers à l'âge où l'on apprend à lire, et il était de quatre académies (Dijon, Lyon, Marseille et Nancy) à celui où d'ordinaire on entre au collége, » a dit son successeur, auquel nous prendrons encore plus d'un trait dans le cours de cette notice. A quatorze ans, il fit paraître un recueil de *pièces fugitives* qu'on ne saurait parcourir sans intérêt, quoiqu'il porte le cachet de l'extrême jeunesse de l'auteur. Si l'invention et le coloris y manquent, la diction n'en est pas sans grâce, et la facilité brillante qui a été, depuis, le caractère principal de l'écrivain, s'y révèle déjà. Le jeune poëte fut l'objet d'un empressement qu'on ne saurait imaginer. La ville de Neufchâteau l'adopta et lui donna son nom, qu'un arrêt du parlement de Nancy l'autorisa de porter, car il ne s'appelait originairement que François; les cercles les plus brillants se disputaient sa présence; Voltaire, patriarche de la littérature, le saluait, dans une épître charmante, avec une trop bienveillante flatterie, héritier de sa muse, et il demandait à lui tenir lieu de père et à le faire éle-

ver comme son fils dans sa propre maison. Mais le bailli d'Alsace, d'Hénin-Liétard, s'était emparé déjà du jeune prodige; il lui fit donner quelque éducation, puis le laissa là ; et bientôt celui-ci, triste changement de perspective! « tomba, de la cour de Voltaire, dans l'étude d'un procureur. »

. Dès lors il mena de front la pratique des lois et la culture des lettres. Nous ne le suivrons pas dans sa carrière d'avocat ou de magistrat. Il assistait plus souvent aux séances de l'Académie de Nancy qu'aux audiences du présidial de Mirecourt, où il avait acheté une charge de lieutenant-géneral de bailliage. Reçu chez toutes les personnes de distinction, il improvisait, à chaque circonstance, de ces brillantes bagatelles, poésies qu'à si juste titre on a nommées fugitives; mais il s'élevait aussi parfois jusqu'au discours philosophique en vers, à la manière de Voltaire, et s'y montrait un digne disciple du maître. Tous ces fragments poétiques n'étaient que des préludes dont son âme, avide de gloire, ne pouvait se contenter. Il entreprit donc un grand ouvrage, la traduction en vers du *Roland furieux* de l'Arioste, « la plus longue entreprise que la poésie française eût encore tentée, et l'une des plus difficiles sans doute, puisqu'elle demande, avec la souplesse d'un talent rapide et facile, la patience d'un esprit opiniâtre. » Traduire l'Arioste en vers, c'est créer, disait Laharpe. En 1783, François-de-Neufchâteau avait terminé plus de douze chants de sa traduction, dont il avait déjà lu successivement les neuf premiers dans les séances

publiques de l'Académie de Nancy. Les sociétés brillantes dans lesquelles il en donnait aussi lecture les accueillaient avec une grande faveur, d'autant plus favorablement même qu'il possédait encore bien mieux l'art de réciter les vers que celui de les faire, et que pas un homme de lettres de son temps ne lisait aussi bien que lui, talent dont plus tard il prêta souvent le secours à plusieurs de ses confrères de l'Académie. A cette époque, il fut nommé procureur-général au conseil supérieur du Cap. Il partit donc pour cette honorable mais bien lointaine mission, la remplit trois ans avec une grande conscience et des lumières égales à son zèle, partagea ses loisirs entre de sévères études de magistrat et sa traduction de l'Arioste; puis, après avoir jeté bien des soupirs vers la patrie, un jour, un bien beau jour! il apprit que le ministère lui accordait un congé, pour venir en France radouber sa santé abattue par les travaux et le climat des Antilles. Il s'embarqua le 3 septembre 1786; mais, à cinquante lieues du Cap, le vaisseau toucha contre les rochers de l'île de Mogan, et échoua. Terrible événement dont François de Neufchâteau a rendu compte lui-même : « Le capitaine avait perdu la tête; et l'horreur du naufrage a été accrue par le pillage, la famine, la soif, et mille autres malheurs endurés, sept jours et sept nuits, sur les rocs pointus et stériles de cette île déserte, où l'on manque d'eau douce, où j'ai couché sur des cailloux, avec des légions d'insestes dévorants, où j'ai reçu plusieurs coups de soleil, où il m'a fallu faire quarante lieues

à pied, sans bas et sans souliers, où j'ai été réduit à manger des escargots crus et des lézards. Nous devions y périr; Dieu nous a envoyé un brave capitaine anglais qui nous a presque tous sauvés sur un petit bateau...» Mais le pire de cela, c'est que sa traduction de l'Arioste s'anéantit dans les flots. Ce fut peut-être une perte pour notre littérature, mais c'en fut une bien certainement pour François de Neufchâteau. A trente-six ans, voir s'engloutir ainsi le travail de ses dix plus belles années! Il conserva toujours un souvenir cruel de cette catastrophe; et, sur les derniers temps de sa vie, comme ses amis le sollicitaient de réunir ses poésies : « J'ai perdu le seul ouvrage qui leur eût pu donner du prix, » répondait-il.

La révolution trouva en lui un partisan éclairé des améliorations sociales qu'elle présageait. Elu député suppléant aux Etats-Généraux, il ne fut point appelé à prendre place dans cette assemblée; mais il s'entremit efficacement pour le triomphe des idées nouvelles. Il siégea dans l'Assemblée législative, et sa réputation l'y éleva d'abord au secrétariat, honneur qu'il partageait avec Condorcet et Lacépède, et ensuite à la présidence. Il y parut avec distinction pour lui-même, avec utilité pour le pays, s'y montra courageux devant les ennemis de la France et devant l'insurrection populaire. En octobre 1792, il refusa le ministère de la justice, auquel l'appelait la Convention, et, se retirant dans la vie littéraire, il mit la dernière main à sa comédie de *Paméla ou la vertu recompensée*. Il avait déjà lu lui-même cette pièce au

Lycée en 1791, et il la fit représenter sur le théâtre de la République le 1er août 1793. Elle eut du succès; reprise depuis, elle en obtint beaucoup plus encore. C'était, comme la *Nanine* de Voltaire, un sujet emprunté au roman de Paméla par Richardson. L'auteur avait, en outre, imité la *Paméla mariée* de Goldoni. Son œuvre est assez remarquable par une action intéressante, par un style élégant et facile. La modération qu'il y proclamait, et qu'il puisait au fond de son cœur, l'intérêt qu'il semblait appeler sur les proscrits, lui attirèrent l'animadversion du comité de salut public. Il resta incarcéré vingt mois, sous accusation d'incivisme, et ne dut sans doute la vie qu'au 9 thermidor. Rendu à la liberté, il se retira dans ses tranquilles montagnes des Vosges, et les célébra, ainsi que les scènes champêtres au milieu desquelles il vivait, en un poëme, qu'à l'imitation des rhapsodes de l'ancienne Grèce, il déclama devant le peuple assemblé, aux acclamations de la foule.

Il croyait avoir rompu pour jamais avec la politique, mais sa destinée en ordonnait autrement; et il abandonna sa retraite pour le ministère de l'intérieur, qui lui fut confié par le Directoire, le 16 juillet 1797. A cette époque de désorganisation presque générale, il fallait, pour remplir ce poste important, un homme habile et modéré qui n'eût de passions que celle du bien public, et qui pût défendre d'une destruction complète l'agriculture, le commerce, l'industrie et les arts. Nul ne convenait mieux que François de Neufchâteau. Cette première fois, il ne fit que passer

au ministère, mais on put augurer déjà tout le bien qu'il y accomplit plus tard. Élu membre du Directoire, cette royauté d'alors, il vit le Luxembourg, qui naguère s'était fermé sur lui comme prison, s'ouvrir alors devant lui pour lui servir de palais. Sa douceur et sa modération le rendaient peu capable de lutter d'ambition et d'intrigue avec ses collègues; aussi l'aveugle sort, rendu clairvoyant cette fois par les combinaisons humaines, le désigna bientôt comme celui des directeurs qui devait être remplacé; et, après une courte mission diplomatique à Seltz, il reprit le portefeuille de l'intérieur. Il ne le garda qu'un an, et l'on n'imaginerait guère toutes les choses grandes et utiles qu'il trouva moyen d'améliorer ou de créer dans ce court espace de temps. Ce fut là l'époque la plus belle de sa vie. Sage, éclairé, impartial, actif, infatigable, sa haute intelligence administrative, sa généreuse philanthropie appelèrent ses regards sur presque tous les objets d'intérêt public; et ce qu'il n'eut pas le temps de mûrir, bien souvent il le sema. Les hôpitaux et les prisons, l'instruction du peuple, l'industrie, l'agriculture, lui sont particulièrement redevables. Les gens de lettres ne sauraient trop le bénir : il n'oublia jamais, lui, qu'il sortait de leurs rangs, et sut comprendre leur position, aller au-devant de leurs besoins par des encouragements et des secours spontanément, publiquement, nationalement distribués.

Mais son « plus véritable titre de gloire, celui dont il était le plus fier, et qui le rendra surtout recomman-

dable à la prospérité, » c'est l'exposition publique des produits de notre industrie, dont le premier il conçut le projet, que le premier il institua; et, par une pensée vivifiante et naturelle, quoique abandonnée depuis, à cette fête de l'industrie il associa la fête des arts. « Ainsi, disait M. Lebrun, en leur offrant un éclat inaccoutumé et un centre de gloire, il a élevé les arts utiles à côté des autres arts dont ils sont les auxiliaires; et, comme pour sceller cette alliance, il les récompensait ensemble dans la même solennité, où l'on proclamait aussi les actions héroïques, afin de montrer à l'étranger tout notre orgueil à la fois. C'est dans ce jour-là que, parmi les noms chers à l'industrie, en présence de trois cent mille spectateurs, vous entendiez proclamer, bien jeune alors, vous, Gérard, votre chef-d'œuvre de Psyché, comme un trésor enlevé à l'Italie; vous, Lemercier, le succès d'Agamemnon comme une des victoires de la France. »

Le pouvoir d'alors n'était point assez fort pour défendre ses ministres contre l'anarchie: François de Neufchâteau dut quitter le ministère; en restituant son portefeuille, il n'oublia pas de verser au Trésor une somme de 15,000,000 fr., provenant de fonds secrets, dont il avait l'entière disposition et dont il ne devait compte qu'à sa conscience. Mais, l'année suivante, il fut appelé, sous le premier consul, qui savait « s'entourer de toutes les nobles influences, » à faire partie du sénat conservateur. Il en devint secrétaire en 1801 et président annuel en 1804. Plus tard, il reçut les titres de comte de l'Empire et de grand-

officier de la Légion-d'Honneur. Il brilla longtemps au premier rang des dignitaires de l'Empire; mais, dès avant la restauration, il s'était réfugié dans la vie studieuse et modeste. Il n'avait conservé de ses nombreuses dignités que la présidence à vie de la société d'agriculture, lorsqu'il termina sa longue et honorable carrière, le 10 janvier 1828.

Aimable, spirituel et poli dans le commerce privé, d'un caractère noble et désintéressé, citoyen ardemment attaché à la prospérité de son pays, tel était l'homme du monde et l'homme public. M. de Féletz a fort bien apprécié l'homme de lettres dans le passage suivant de sa réponse à M. Lebrun: « François de Neufchâteau avait beaucoup de connaissances et une immense lecture; il était bon grammairien, bon philologue, littérateur instruit; c'était un homme d'esprit; mais on ne peut se dissimuler qu'il lui manqua plusieurs des grandes et rares qualités qui font les vrais poëtes, quoiqu'il soit l'auteur de quelques pièces fort agréablement écrites, entre autres d'une jolie épître sur l'art de lire les vers. L'absence de la poésie, le défaut de style poétique se fait trop sentir dans son volumineux recueil de fables, où il y en a cependant de très spirituelles, de très philosophiques. »

François de Neufchâteau a publié immensément d'écrits, et sur toutes sortes de matières: littérature, politique, législation, histoire, grammaire, agriculture; il affectionnait surtout cette dernière branche des études humaines, au progrès de laquelle il a puissamment contribué. Mais il atteignit moins à la gloire qu'à

l'utilité. L'utilité fut la grande ambition de sa vie. Imaginerait-on que, poëte, académicien, publiciste, homme d'état, il composait et publiait une méthode pour apprendre à lire? Au reste, il avait donné de bonne heure une preuve curieuse et caractéristique de cette tendance. M. de Féletz la raconte en ces termes : « Quel plus grand sacrifice pour un poëte que de faire, de dessein formé, je ne sais quelle espèce de vers, si même ce sont des vers, dont il sait bien qu'il ne peut tirer aucun honneur comme poëte? C'est à quoi se résolut généreusement François de Neufchâteau. Il composa une très longue pièce, dans le style et sur les rimes du Décalogue, tel qu'on la rimé pour l'inculquer dans la mémoire des enfants. Il renferma dans cette pièce une foule de maximes, à l'usage particulièrement des gens du peuple : sorte de petit code de morale, où la morale religieuse n'est point oubliée, et qu'il adressa, en 1776, aux curés et aux seigneurs de paroisse, afin que, placé à la porte de l'église ou affiché sur la place publique, les ouvriers et les artisans pussent à chaque instant y lire de bons conseils, d'utiles leçons. »

François de Neufchâteau faisait partie de l'Institut dès la création, mais seulement à titre d'associé correspondant pour la section de poésie. L'ordonnance royale lui conserva le fauteuil que lui avait donné l'arrêté consulaire. Peu d'académiciens se sont montrés plus zélés, plus assidus que lui. Bien des fois, dans les séances publiques ou particulières de la compagnie, il donna lecture de morceaux de prose ou de

Déjà, l'année précédente, M. Lebrun avait vu une de ses pièces de vers livrée à la publicité d'un journal. C'était un apologue, *l'Ane et le Singe*; et nous en reproduirons l'affabulation, quatre vers assez remarquables certes en un moraliste de douze ans :

> Combien voit-on de gens d'une espèce pareille !
> Combien voit-on de sots et de méchants auteurs,
> Fiers de l'encens banal de leurs adulateurs,
> Demander qu'on les flatte, et non qu'on les conseille !

A quelque temps de là, le jeune homme passa du Prytanée français à celui de Saint-Cyr, qui était une colonie du premier; et là il lut une autre pièce de vers, *Mes Souvenirs*, dans une distribution de prix. Ducis et Bernardin de Saint-Pierre, qui y assistaient, juges compétents du mérite littéraire, s'empressèrent d'offrir à l'écolier-poëte leurs félicitations et leurs encouragements. Là encore, son professeur de rhétorique, de Guerle, étant tombé malade, il mérita qu'on le choisît pour le remplacer provisoirement dans sa chaire. Mais, tandis que le professeur imberbe discourait de belles-lettres avec ses élèves du jour, condisciples de la veille, voilà que Napoléon tombe à l'improviste dans la classe. Frappé de la grande jeunesse du professeur, il ne tarde pas à s'apercevoir qu'il porte l'uniforme des écoliers. Bientôt tout s'explique; le héros complimente le poëte; puis: « A quoi vous destinez-vous? » lui dit-il avec bienveillance. « A chanter votre gloire, » répond celui-ci.

M. Lebrun fut fidèle à cette vocation, principale-

ment en deux circonstances que nous allons raconter. La première fois, c'était après Austerlitz, l'empereur, maître de l'Autriche, trônait transitoirement à Schœnbrunn : un jour, il voit au *Moniteur* une ode à la grande armée, et cette ode est signée Lebrun. « Lisez-la, dit-il à Daru. Le style, les images, l'enthousiasme dithyrambique, tout porte le cachet d'un grand poëte ; c'est bien du Lebrun, à ne point s'y méprendre, de celui qu'on a surnommé Pindare, du chantre inspiré du *Vengeur*. » Et là-dessus, ordre d'écrire à celui-là que l'empereur lui accorde une pension de 6000 fr. Mais, quelques jours après, l'erreur étant reconnue, on crut devoir rabattre, sinon de la bonne opinion, au moins de la munificence : la pension de 6000 fr. du vieux Pindare se réduisit en une de 1200 pour son jeune émule, qui la conserva, du reste, jusqu'aux derniers mois de 1821, époque à laquelle il la perdit honorablement. Le 5 mai de cette année-là fut, comme on ne saurait l'oublier, le dernier jour de Napoléon, et M. Lebrun osa déplorer ce grand événement en un *poëme lyrique*, qu'il fit paraître au mois de septembre suivant, élégie héroïque, vibrante d'émotion, d'inspiration, d'harmonie, et plus empreinte d'esprit *bonapartiste* que ne le comportait le régime du temps. « Ce poëme, dit son auteur, a fait pleurer plus d'un vieux soldat dans sa retraite, plus d'un vieux général dans son exil ; on le récitait dans des réunions d'officiers ; des hommes, même hostiles à l'empereur, mais qui avaient l'âme généreuse, s'en sont montrés émus.... on le traduisait en Angleterre ;

lord Byron en entendait parler en Italie et demandait à le lire ; enfin il ne lui a rien manqué, pas même les sévérités du pouvoir. Le pouvoir d'alors avait même été sur le point de le poursuivre ; » mais on se contenta de retirer à M. Lebrun sa pension, comme s'il eût fallu qu'elle devînt pour lui un double titre à l'estime : le premier acquit de sa promesse du Prytanée la lui avait méritée et obtenue ; le dernier la lui enlevait, sans lui avoir mérité cette rigueur, à moins que la reconnaissance du bienfait et l'admiration du génie ne soient des torts punissables.

Au reste, l'homonymie des Lebrun fut féconde en singularités qui ne manquent pas d'intérêt. Déjà, dès le Prytanée, les condisciples de Pierre, dans leur admiration jalouse, faisaient honneur de ses premières productions poétiques à Ecouchard, qu'ils appelaient obstinément son oncle, par une supposition toute gratuite, et souvent combattue, de parenté. Ensuite cette homonymie valut, par le fait, une pension de 6000 fr. à Lebrun l'ancien ; car, après la lui avoir destinée par quiproquo, on crut convenable de la lui donner par justice ; et on la lui décréta vers ce même temps. Mais, quoique l'Entelle lyrique fût redevable accidentellement du bien-être de ses derniers jours à son jeune Darès, il ne pouvait lui pardonner de s'appeler comme lui. La méprise dont nous parlions tout à l'heure n'avait pas eu lieu pour Napoléon seulement ; la plupart des journalistes du temps s'y trompèrent aussi : à un nom pareil, à des qualités analogues, ils s'imaginèrent qu'un seul et même poëte. Ecouchard en ressentit quelque dépi-

sir, et, quoique sa renommée d'un demi-siècle n'eût rien à envier à un éclat tout récent, il ne put se garder de montrer quelque dépit aux yeux du brillant continuateur de son nom. Celui-ci eut le bon goût de ne s'en venger qu'en ajoutant bientôt un nouveau fleuron à la couronne poétique de chacun des deux homonymes : à la sienne propre, par une ode d'un style élevé ; à celle de l'autre, en consacrant cette ode à gémir sur sa mort, survenue en 1807, comme l'avait fait autrefois, pour J.-B. Rousseau, Lefranc de Pompignan, pleurant que la France eût *perdu son Orphée.*

A vingt ans, pour premier essai dans le domaine du théâtre M. Lebrun écrivit, sous l'inspiration de Virgile, sa pastorale héroïque de *Pallas*, fils d'Évandre. Entreprise surtout comme étude, cette œuvre, reçue pourtant au Théâtre-Français, ne fut jamais représentée, et son auteur ne la fit même imprimer que seize ans plus tard, en 1822, et encore à un très petit nombre d'exemplaires. On y remarque du sentiment, de la grâce, de la simplicité, d'heureux reflets des beautés antiques du modèle. Il en est de même, mais avec des progrès notables, avec tout ce que plus de maturité d'âge ajoute au talent, pour *Ulysse*, tragédie dont les personnages sont empruntés à Homère, et qui offre une supériorité décidée sur la première pour l'ordonnance, les caractères, le style. Mais, d'autres l'ont observé avant nous, le personnage d'Ulysse semble difficilement fait pour occuper le premier plan dans une tragédie : le préjugé vulgaire s'obstine trop à se le représenter comme la personnification de la

finesse, et même dans ce roi trahi, dans cet époux outragé, ne veut voir constamment, à tort sans doute, que le négociateur habile et calme, peu capable d'appeler la terreur, la pitié, les émotions tragiques. Ce malheur du sujet, racheté cependant par de fort belles et fort touchantes scènes, nuisit à l'œuvre de M. Lebrun, laquelle n'obtint qu'un succès d'estime, mais lui nuisit moins toutefois que les circonstances de tourmente politique au milieu desquelles elle se produisit : on la représenta pour la première fois en 1814, cinq jours seulement avant la rentrée de Louis XVIII dans Paris.

Alors la chute de l'Empire et l'invasion étrangère arrachèrent M. Lebrun à l'étude calme et sereine de l'antiquité, pour lui faire exhaler son amertume et sa douleur patriotiques en plusieurs chants chaudement inspirés des événements qui s'accomplissaient en France ; chants parmi lesquels nous signalerons *Jeanne d'Arc* et une paraphrase du psaume éternellement attendrissant *Super flumina*. Alors aussi lui fut retiré l'emploi de receveur principal des contributions indirectes, emploi assez considérable qu'il occupait au Havre, qui l'assujettissait peu, mais qui le partageait entre les affaires et les lettres ; et celles-ci dès lors le revendiquèrent tout entier jusqu'à l'époque où la Restauration elle-même disparut.

Sa rentrée dans la littérature fut signalée par le prix de poésie qu'en 1817 lui décerna l'Académie française, et que lui valut son épître sur *le Bonheur de l'étude*, remplie de naturel, de délicatesse et de

douceur. *Marie Stuart* suivit, et assigna la place éminente de M. Lebrun dans la littérature contemporaine. Cette tragédie, représentée pour la première fois en 1820, obtint un de ces éclatants succès qui font époque. Elle fut jouée cinquante et quelques fois de suite. Guidé par un goût très pur, par un tact fort habile, l'auteur avait emprunté au génie de Schiller, presque entièrement inconnu en France lors de la première apparition de sa tragédie, des situations émouvantes, des traits hardis ; et il les avait adaptés aux convenances de la scène française avec un art infini. Il faisait frémir parfois, effet assez commun de nos jours ; mais aussi il faisait verser beaucoup de larmes, talent fort rare dans tous les temps. Pas une tragédie française, *Iphigénie* ou *Zaïre*, n'est plus intéressante que *Marie Stuart*; et l'un des actes les plus saisissants du théâtre, c'est bien le cinquième acte de cette pièce, dans lequel la terrible simplicité de l'événement, la réalité vivante de la catastrophe est mise en scène par un artifice également neuf et frappant, qui la laisse voir du spectateur, tout en la dérobant à ses yeux. Le style, pur, facile, harmonieux, dramatique, eut aussi part à de justes éloges.

S'il se présente en cette tragédie des mérites de plus d'un genre, on peut reconnaître avec satisfaction que la plus brillante destinée ne lui a pas non plus fait défaut. Quoique une circonstance particulière, l'avènement récent d'une nouvelle reine tragique, lui ait donné dans ces derniers temps toute la solennité, toute la nouveauté d'une reprise, il faut dire que,

depuis sa première apparition, elle n'avait jamais cessé de faire partie du répertoire courant, et qu'elle avait conservé le privilége d'être un aimant continuel pour la foule. La province s'en était avidement emparée ; pas de si petite ville en France qui ne l'ait vu représenter dans ses murs. L'étranger même, Londres, Saint-Pétersbourg, donnaient des représentations de la *Marie Stuart* française, de préférence à *la Marie Stuart* allemande; et Lafayette, dans son voyage triomphal en Amérique, la voyait jouer à la Nouvelle-Orléans, et fort bien jouer même. Hommages éclatants à la prééminence de notre belle langue et de notre belle littérature françaises; mais hommages dont il serait injuste de ne point reporter quelque chose sur notre poëte.

Le *Cid d'Andalousie*, autre tragédie du même auteur, déjà toute mutilée de ses démêlés avec la censure, livra bataille devant le parterre en 1825. M. Lebrun, esprit sagement progressif, et l'un des mieux faits pour servir le passage des idées d'une époque à l'autre, tendait surtout, dans cette nouvelle œuvre, à ramener la tragédie française à plus de simplicité, de naturel et de hardiesse; il s'y montrait un des précurseurs judicieux de l'avenir. Le public de la première soirée montra d'abord quelque intolérance ; car il n'était point encore ce qu'il est devenu depuis, ce vieillard passif, mais émancipant volontiers le poëte et se laissant aller où on le traîne ; trois représentations subséquentes l'avaient familiarisé avec les tentatives de la pièce nouvelle, qui, mieux comprise,

s'élevait de jour en jour jusqu'au succès entier et définitif: le mauvais vouloir des acteurs, leur désertion préméditée coupa court à ces espérances; et l'auteur, ennuyé de tant de luttes diverses, peut-être un peu trop indifférent à sa gloire, ne fit pas même imprimer sa pièce, et, dans toute la maturité de son talent, renonça dès lors au théâtre, où tant d'avenir s'ouvrait encore devant lui. Il est permis de penser que ce fut fâcheux pour notre scène.

Le surlendemain de la première représentation de *Marie Stuart*, en ce moment où tant d'autres se seraient amollis dans l'enivrement du triomphe, M. Lebrun était parti pour la Grèce, non encore insurgée, mais où commençait à fermenter un levain de liberté. Il recueillit dans cette terre classique de la poésie de nouvelles inspirations pour sa muse. Le *Voyage en Grèce*, poëme publié en 1828, sans modèle encore en littérature, qui n'appartient ni à l'épopée, ni au drame, offre pourtant un ensemble plein de grandeur comme celle-là, est d'un effet plein d'entraînement comme celui-ci. Il semble avoir été composé sous l'influence continuelle des temps et des lieux; il a le mérite immense de la vérité dans les sensations et dans les images; il exhale de toutes parts un parfum d'Hellénie; et cette chaleur intime, âme de toute poésie, s'y fait sentir au suprême degré. L'auteur d'ailleurs trouve toujours d'heureuses expressions au service de généreux sentiments, et son œuvre est autant celle d'un noble cœur que d'un beau talent.

Voilà où en était M. Lebrun de ses titres littéraires, quand la révolution de 1830 vint lui rouvrir la carrière des hauts emplois et des dignités que lui avait présagés l'Empire. Il fut nommé directeur de l'imprimerie royale, en 1831 ; maître des requêtes en service extraordinaire, en 1832; conseiller d'état, en 1836; pair de France, en 1839. En cette dernière qualité, il a prononcé plusieurs de ces discours dont on garde souvenir : notamment, sur les fortifications de Paris, en 1841 ; sur la censure théâtrale, en 1843; et, ces jours passés, sur la liberté de l'enseignement. « Depuis ce temps, le poëte, l'homme de lettres, en lui, a dû se moins manifester, et on ne le retrouverait guère directement que dans les solennités de l'Académie, y portant la parole en toute convenance. « Ce serait sortir de notre sujet, et presque de notre droit, que de toucher dans l'homme l'esprit disert, sociable, fidèle à ses amitiés, assorti aux choses, et faisant honneur à son passé en se montrant à l'aise en chaque emploi. » C'est ainsi que naguère s'exprimait M. Sainte-Beuve, terminant le portrait littéraire de M. Lebrun, un de ces portraits dont il est passé maître, et c'est par là que nous finirons nous-même; non point cependant avant d'avoir dit encore que, à la mort de M. Daunou, M. Lebrun a été choisi pour lui succéder dans la direction du *Journal des Savants*, et qu'il est par intérim, mais depuis bientôt cinq ans, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Ainsi le fauteuil de Montesquieu, où siégea dès l'origine le premier secrétaire perpétuel de la com-

pagnie, est encore occupé, de nos jours, par celui qui exerce actuellement cette même fonction.

Les œuvres de M. Lebrun, réunies pour la première fois, sont en voie de publication. L'auteur se devait cela à lui-même; car jusqu'ici il les avait abandonnées, éparses çà et là, avec une négligence prodigue. Aussi, quoique belle, sa renommée, ce nous semble, n'était point en rapport avec son talent. Le recueil de ses ouvrages aura pour effet d'ajouter à l'estime de l'écrivain. En littérature comme en tout, parlez-nous du faisceau : l'union fait la force. Les deux volumes in 8o publiés jusqu'à présent renferment, en fait de pièces inédites, *le Cid d'Andalousie* et quelques préfaces nouvelles : la tragédie exhaussera d'un cran le poëte; par leur ton de sincérité désintéressée, de simplicité spirituelle, les préfaces, si nous en jugeons par nous-même, feront aimer l'homme.

LE FAUTEUIL DE FÉNELON.

I

SERIZAY.

1634

Jacques de Serizay, né à Paris. On ne trouve que peu de chose ou, pour mieux dire, rien sur le compte de Serizay. Pellisson dit tout simplement : « Il n'y a rien d'imprimé de lui; mais il a beaucoup de poésies, et d'autres œuvres en prose à imprimer. » A quoi d'Olivet ajoute : « Il mourut à La Rochefoucauld au mois de novembre 1653. Du reste il ne m'est connu par nul endroit, si ce n'est par quelques poésies, mais fort courtes, et en petit nombre, imprimées dans les recueils de Sercy. » Nous avons eu la curiosité de les y rechercher; mais, quoique nullement inférieures à la grande partie des poèmes de cette époque, elles ne méritaient pas d'échapper à l'oubli dans lequel elles sont tombées.

Serizay, membre de la réunion Conrart, fut un des

deux opposants à la fondation de l'Académie sous le protectorat du cardinal. On soupçonna le motif de son opposition d'être purement personnel : Serizay était intendant du duc de La Rochefoucauld, qui passait pour l'ennemi de Richelieu, et qui, ne se sentant pas bien à la cour, s'était retiré dans son gouvernement de Poitou. Refuser d'accéder au vœu du ministre c'était donc agréer à son maître; y consentir, c'était risquer de lui déplaire, et même de lui devenir suspect. Quoi qu'il en soit, l'Académie passa outre, et choisit même Serizay personnellement pour écrire la lettre au cardinal dans laquelle on le supplierait d'honorer la compagnie de sa protection. Puis le sort capricieux fit de lui le premier directeur qu'ait eu la compagnie.

Cette fonction, dont la durée, à cette époque, était fixée à deux mois seulement, lui resta, malgré ses fréquentes demandes d'un successeur, pendant l'espace de quatre années environ, jusqu'à l'entier établissement de l'Académie ; c'est-à-dire depuis le 13 mars 1634 jusqu'au 11 janvier 1638. Il paraît, au reste, qu'il la remplissait à souhait. Lorsque le chancelier Séguier désira faire partie des quarante, on lui vota une visite de remercîment pour l'honneur qu'il faisait à tout le corps (n'oublions pas qu'il faut toujours se reporter aux temps pour juger sainement des choses); Serizay porta la parole, en tête de la députation, et s'en acquitta merveilleusement bien, raconte Pellisson : « Sa harangue fut lue huit jours après dans l'assemblée. Il fut dit qu'il en don-

serait une copie, qui serait gardée entre les ouvrages académiques ; mais quelle qu'en soit la cause, ni cette harangue, ni plusieurs autres qu'il eut occasion de faire durant le long temps qu'il fut directeur, et dans lesquelles il satisfaisait tout le monde au dernier point, ne se trouvent plus. » Serizay fut un des quatre commissaires chargés de polir les *Sentiments de l'Académie sur le Cid*, et plus tard eut mission de composer l'épitaphe du cardinal.

II

PELLISSON.

1653

Paul Pellisson naquit à Béziers, en 1624, d'une famille distinguée dans la robe. Au nom de son père, Pellisson, il ajouta bientôt son nom maternel, Fontanier, pour se distinguer de son frère aîné. Sa mère, femme de beaucoup d'esprit, et protestante zélée, lui fit partager de bonne heure et son amour pour les lettres et son penchant pour la doctrine de Calvin. Pellisson fit avec distinction ses humanités à Castres, sa philosophie à Montauban et son droit à Toulouse. Là, à peine assis sur les bancs de l'école, il entreprit la paraphrase du premier livre des *Institutes de Justinien*, qu'il publia dans sa ving-unième année, et qui ne se ressentait nullement de la jeunesse de son auteur. Versé dans tout ce que les littératures grecque,

latine, espagnole avaient de plus remarquable, et dans la connaissance des productions dont commençait à s'honorer notre langue, il entra dans la voie de la magistrature, à laquelle plus d'un de ses ancêtres avaient dû leur illustration.

Il commençait à prendre rang dans le barreau de sa province, lorsqu'il vint à Paris, muni de lettres dans lesquelles les protestants de Castres le recommandaient à Conrart, leur coreligionnaire. Cet homme célèbre se fit un plaisir de le répandre parmi les académiciens dont sa maison était le rendez-vous. Pellisson y fut accueilli et distingué. Son goût, d'accord avec les espérances d'avenir qu'on lui faisait concevoir, le portait à se fixer à Paris; il eut pourtant le bon esprit de retourner à Castres et de reparaître au barreau. Il fut arrêté dans cette carrière par une fatalité sans remède : la petite vérole, dit d'Olivet, lui déchiqueta les joues, lui déplaça presque les yeux, affaiblit et ruina pour toujours son tempérament.

Les lettres, ces grandes consolatrices des affligés, devinrent son refuge. Alors il revit Paris, et pour ne plus le quitter. Les amis qu'il y avait laissés ne purent le reconnaître aux traits de son visage, mais ils le reconnurent à son esprit. Le premier ouvrage qui l'y fit remarquer fut son *Histoire de l'Académie française jusqu'en* 1652, année de sa publication. Elle eut une vogue extraordinaire, fut considérée longtemps comme un chef-d'œuvre; elle offrait dans les moindres peintures et de la vie et de la grâce, suivant ce qu'en disait Fénelon de longues années

après. Il y a quelque chose de mérité au fond de tout succès ; et si l'on veut bien considérer que l'œuvre de Pellisson parut quatre ans avant les *Provinciales*, et que c'était par conséquent le premier livre français d'une correction et d'une élégance soutenues, on ne pourra qu'applaudir à cet enthousiasme des contemporains. Cette histoire valut à Pellisson, de la part de la compagnie, un honneur qui n'est jamais échu qu'à lui seul : l'Académie, ne pouvant l'admettre parmi ses membres dont le nombre était invariablement limité, le nomma dès-lors surnuméraire, avec promesse de la première place vacante et droit d'assister à ses assemblées ; mais en même temps elle statua que la même faveur ne pourrait plus être faite à personne, pour quelque considération que ce fût ; elle a tenu parole.

« Vers la fin de l'année suivante, Pellisson cessa d'être surnuméraire, et prononçant alors un nouveau discours, comme pour une seconde réception, il se plaignit « des murmures excités de tous côtés, dit-il, « contre ce misérable livre, qui, tout innocent qu'il « était, n'avait pas eu le bonheur de satisfaire également tout le monde. » Pourquoi donc l'ouvrage dont nous parlons, le plus parfait de ceux que M. Pellisson ait mis au jour, n'eut-il pas *le bonheur de satisfaire tout le monde*? Je crois en avoir deviné la raison : c'est la liberté qu'il prend, et qu'il a dû nécessairement prendre, de caractériser les académiciens dont il écrit la vie : on ne saurait presque ni louer, ni censurer impunément les gens de lettres,

à moins qu'il n'y ait un long intervalle entre leur mort et le temps où l'on parle d'eux. Les censure-t-on, c'est offenser ceux de leurs amis qui leur ont survécu. Leur donne-t-on des louanges, c'est courir encore un danger plus évident, parce que la jalousie des vivants ne peut guère souffrir qu'on détourne, ou du moins qu'on partage l'admiration qu'ils exigent du public. » Cette observation, empruntée à l'abbé d'Olivet, restera-t-elle éternellement vraie?

Pellisson avait acheté une charge de secrétaire du roi, et il ne possédait pas moins l'esprit des affaires que celui des lettres. Ses talents le firent remarquer du fameux surintendant des finances Fouquet, qui le choisit pour son premier commis, et en fit bientôt son agent de prédilection. Il tint cet emploi pendant quatre années, après lesquelles, enveloppé dans la disgrâce de son protecteur, il fut enfermé à la Bastille. Le croyant dépositaire de secrets importants, on employa tous les moyens, ruse et rigueur, pour obtenir des révélations. La ruse le trouva trop habile; la rigueur, inébranlable. Un jour, confronté avec Fouquet, il eut l'adresse de jouer le rôle d'accusateur pour pouvoir mieux sauver la victime : « Monsieur, dit-il au ministre déchu, si vous ne saviez pas que les papiers qui attestent le fait dont on vous charge sont brûlés, vous ne le nieriez point avec tant d'assurance. » Celui-ci, averti par là de l'anéantissement des seules preuves redoutables qui eussent pu exister contre lui, s'obstina de plus en plus dans ses dénégations, et ne put être convaincu.

Ne faisant plus foi sur l'ingratitude ou l'impéritie du prisonnier, on en vint à compter sur son imprudence. On lui associa dans sa prison un Allemand aux formes simples et grossières, mais fourbe et rusé dans le fond, se prétendant détenu, mais qui n'était qu'un espion. Pellisson, habile à pénétrer les hommes et à les manier, eut l'art de le faire changer de rôle, et d'espion le convertit en émissaire. Par lui bientôt il correspond journellement avec Mlle de Scudéry, son amie dévouée, à laquelle il fait parvenir trois mémoires en faveur de Fouquet. Cette apologie, dont l'éloquence et la noblesse révélaient l'auteur, lui valut un redoublement de sévérité : plus d'encre, ni de plumes; plus de correspondance possible au dehors. Pour demeure, une cellule isolée qui prenait jour par un étroit soupirail; pour aliment contre l'ennui, quelques livres de controverse et des pères de l'Église; pour toute société, un basque stupide et morne, qui ne savait que jouer de la musette!

Que ne peut l'industrieuse patience d'un prisonnier? Au moyen d'une encre, obtenue avec du pain brûlé délayé dans quelques gouttes de vin, il put confier sa pensée aux marges de ses livres; et bientôt il se créa une compagne, une amie, une consolatrice de sa prison. Une araignée tendait sa toile au soupirail dont nous avons parlé, il se fit une occupation de l'apprivoiser. Pendant que son Basque jouait de la musette, il plaçait des mouches sur le bord du soupirail; et l'araignée, apercevant une proie, d'y courir. Ce jeu devint bientôt une habitude pour elle.

Sortant de son trou chaque fois qu'elle distinguait le son de l'instrument, et trouvant toujours sa pâture accoutumée, elle en vint à se donner bien garde de manquer à l'appel. Lui cependant éloignait insensiblement l'appât du trou de l'araignée, si bien qu'après plusieurs mois de répétitions, elle se familiarisa assez avec cet exercice pour reparaître toujours au premier signal de la musette, et courir chercher ses mouches jusqu'à l'extrémité de la cellule, et même sur les genoux du prisonnier.

Mais enfin on cessa de tenir Pellisson au secret, et alors les Montausier, les Saint-Aignan, les Lafeuillade s'empressèrent de venir lui apporter leurs témoignages d'estime et d'intérêt; puis enfin, grâce aux sollicitations de tout ce que la cour avait de plus recommandable, que Mlle de Scudéry sut faire intervenir en sa faveur, on le retira de cette captivité où il avait langui pendant plus de quatre ans. A partir de ce moment jusqu'à la fin de sa carrière, il brisa chaque année les fers d'un prisonnier, en commémoration de sa délivrance.

Nous n'abandonnerons pas cette époque si mémorable de sa vie, sans rappeler des faits, honorables aux gens de lettres, et qui se produisirent en cette occasion. Beaucoup d'écrivains avaient eu part aux bienfaits du surintendant, aux jours de sa grandeur; au jour de sa disgrâce, et quand les courtisans se faisaient un devoir de le méconnaître, nul ne renia sa part de reconnaissance : le protecteur des talents en fut protégé à son tour. Hénault eut le courage de

s'attaquer à ses plus redoutables ennemis ; il publia contre Colbert lui-même un sonnet qui fit beaucoup de bruit, et dont ce ministre eut l'habileté de ne point se venger, parce que le roi, disait-il, n'y était pas attaqué; le bon Lafontaine composa, en sa faveur, cette élégie touchante qui vit, encore aujourd'hui, dans la mémoire de tout le monde, non sans prévoir qu'il se fermait ainsi pour toujours le chemin aux faveurs royales, auxquelles ses talents et ses besoins lui donnaient tant de droits; Brébœuf en tomba malade, et mourut de chagrin ; Mlle de Scudéry se joignit à Pellisson pour le défendre; Pecquet ne se consola jamais de l'infortune du ministre, dont il avait été le médecin, et il s'en allait disant que Pecquet avait toujours rimé et rimerait toujours à Fouquet; Loret lui-même, un gazetier obscur, apportant le denier de la veuve, publia dans la gazette, dès le lendemain de l'arrestation du surintendant, les bienfaits dont il lui était redevable ; « toutes circonstances, doit-on ajouter avec d'Alembert, si propres à faire sentir à tous les hommes en place combien il est de leur intérêt de se concilier une classe d'hommes dont la reconnaissance donne le ton à la voix publique et préside au jugement de la postérité. »

Pellisson avait sacrifié, pendant sa longue détention, une soixantaine de mille francs, toute sa fortune. Heureusement Louis XIV, oubliant une fermeté qui l'avait contrarié dans ses désseins, ou ne se la rappelant que comme le gage d'un noble caractère, et frappé d'ailleurs de son talent et de ses capacités ad-

ministratives, l'attacha à sa personne, lui donna deux mille écus de pension, avec injonction de suivre la cour, et de rédiger l'histoire de son règne. Pellisson composa donc cette histoire, qui part de la paix des Pyrénées et va jusqu'en 1672. Elle ne parut pas de son vivant, mais seulement en 1749. Esprit lumineux, il y groupa les faits avec ordre, comme il avait su faire dans l'histoire de l'Académie; sa narration est agréable, sans monotonie, mais d'un style un peu morne, et plus appropriée à des mémoires particuliers qu'à la relation de grands événements.

Dès l'époque de son emprisonnement, il avait formé le dessein d'abjurer le calvinisme; mais il redoutait qu'on n'imputât cette abjuration à l'intérêt, sous un roi qui n'aimait pas les protestants. Une fois cependant que sa position à la cour fut bien établie, il exécuta son projet. Ses ennemis n'en attribuèrent pas moins son changement de religion à des vues ambitieuses; mais la postérité plus juste y a reconnu tous les indices de la bonne foi : il avait déjà refusé la perspective de sa nomination à la place enviée de précepteur du Dauphin, qui devait lui être accordée au prix de sa conversion; et si, plus tard, il se fit nommer sous-diacre, et accepta, en cette qualité, l'abbaye de Gimont et le prieuré de Saint-Orens, deux bénéfices produisant un revenu de plus de quatorze mille livres, ce fut la récompense de l'homme de talent estimé et non celle du renégat vénal. Du reste son zèle pour la foi catholique, qui l'avait fait surnommer le grand convertisseur par ses anciens

coréligionnaires, ne cessa plus de s'exercer jusqu'à la fin de sa carrière. Il soutint une lutte contre Leibnitz sur la grande question de la tolérance religieuse, et, dans les ouvrages polémiques dont il fut l'auteur, ses ennemis eux-mêmes furent forcés de reconnaître que, si sa controverse manquait d'amertume, sa théologie n'était pas dépourvue de grâces. Il mettait la dernière main à son traité de l'Eucharistie, quand une mort précipitée l'enleva, à Versailles, le 7 février 1693. Comme nous l'avons dit, son tempérament se trouvait ruiné dès sa jeunesse, et de fréquentes maladies, jointes à un travail continuel et opiniâtre, l'avaient constamment laissé valétudinaire.

La laideur des traits de Pellisson, défigurés par la petite vérole, était proverbiale : « Il abuse de la permission qu'ont les hommes d'être laids, disait Mme de Sévigné, mais qu'on le dédouble, et l'on trouvera une belle âme. » Son esprit attirait ceux qu'aurait pu repousser sa figure ; il n'avait qu'à parler pour plaire ; sa conversation avait une éloquence qui lui était propre ; joignez à cela des manières douces et liantes, et le tact heureux de se faire pardonner sa supériorité en la faisant oublier. Aussi paraissait-il en certaines occasions avoir d'autant plus d'esprit qu'il cherchait moins à en montrer. Il savait si bien se mettre à la portée de chacun, qu'on ne le trouvait jamais inférieur ni supérieur à soi-même ; c'est assez dire en quelle haute estime il était auprès de tout le monde. Il eut et conserva de nombreuses liaisons : la plus intime fut celle qu'il contracta avec Mlle de Scu-

déry. Mêmes goûts, mêmes sentiments, études analogues et, pour dire toute la vérité, pareille disgrâce physique, tout concourait à leur amitié, qui ne se démentit jamais. Ou ils se virent ou ils s'écrivirent tous les jours, pendant près de cinquante ans. Sarrazin eut part à leur attachement. Ce poëte étant mort à Pézénas en 1654, Pellisson, qui passait par cette ville quatre ans après, se transporta, dit l'abbé d'Olivet, sur la tombe de son ami, l'arrosa de ses pleurs, fit célébrer un service pour lui, et lui fonda un anniversaire, tout protestant qu'il était encore. N'est-ce pas là une nouvelle preuve que Pellisson tenait déjà bien faiblement à la croyance maternelle ?

Pellisson s'est acquis des droits à l'amour de la postérité par son généreux dévouement à Fouquet, et des droits à une gloire immortelle par les éloquents plaidoyers que ce dévouement lui inspira : exemple sublime de tout ce que la générosité du caractère ajoute à la grandeur du talent. C'est par eux, et par eux seulement, qu'il s'est mis hors de ligne. Ses précédents ouvrages lui avaient acquis à juste titre parmi ses contemporains la réputation d'un homme de goût, d'un écrivain élégant ; mais le nombre est bien limité des hommes de goût, des écrivains élégants d'un siècle qui sont encore qualifiés ainsi deux siècles après ; et Pellisson est resté mieux que cela, grâce à l'apologie de Fouquet : il est éloquent, il est orateur, il se fait lire encore. Voltaire a pu comparer ses discours au roi aux plaidoyers de Cicéron. La netteté d'une discussion qui va toujours droit au but ;

l'enchaînement éloquemment coordonné et constamment progressif des preuves; la noblesse, l'abondance, la chaleur naturelle, l'entraînement pathétique du style; une dialectique vigoureuse; l'adresse captieuse de l'homme, habile *à chatouiller une orgueilleuse faiblesse*, qui sollicite comme clémence ce qu'il pourrait exiger comme justice; l'agrément répandu sur quelques détails arides que leur clarté va jusqu'à rendre intéressants; parfois des pensées sublimes et de grands mouvements oratoires, telles sont les qualités que l'on y admira, que nous y admirons encore, et que l'on y admirera toujours.

III

FÉNELON.

1693

François de Salignac de Lamotte Fénelon, l'une des figures les plus doucement radieuses de l'humanité, naquit, le 6 août 1651, au château de Fénelon, en Périgord. Dès l'âge de dix-neuf ans, il s'essaya dans la chaire, et cela avec assez d'éclat pour alarmer le marquis de Fénelon, son oncle : ce seigneur, de mœurs sévères, redoutant pour le jeune apôtre les séductions d'une gloire mondaine, le mit au séminaire de Saint-Sulpice. Après qu'il y eut reçu les ordres sacrés, sa ferveur apostolique rêva quelque temps de missions lointaines, tantôt au Canada, tantôt en Grèce; mais la faiblesse de son tempérament fit échouer

tous ces projets, et, heureusement pour l'église et pour la France, il trouva moyen d'exercer d'une autre manière son prosélytisme religieux. Il fut nommé supérieur des *Nouvelles-Catholiques*. C'étaient, pour la plupart, de jeunes personnes arrachées à l'hérésie, et qu'il fallait maintenir dans leur croyance nouvelle. Cette place demandait une maturité qui n'était point en rapport avec sa jeunesse, mais qui existait déjà dans son caractère et dans la pureté de ses mœurs. En même temps, cet heureux don de persuasion qu'il tenait, à un si haut degré, de la nature, le rendait l'homme du monde le plus propre à cet emploi. Il l'occupa dix ans, et y acquit l'expérience spéciale qu'il développa dans son premier ouvrage, le traité de *l'Education des filles*, chef-d'œuvre de raison et de délicatesse. Il composa aussi, vers cette époque, son traité du *Ministère des pasteurs*, où il combattit l'hérésie avec les armes qui lui étaient le plus naturelles, la modération et la douceur. La spécialité de cet écrit et le talent dont il donnait la preuve en désignèrent l'auteur à Louis XIV, alors dans toute l'ardeur de son zèle religieux. Fénelon fut chargé d'une mission dans le Poitou. A cette époque de notre histoire, le prêtre, ministre de la parole de paix, marchait rarement sans le soldat, ministre des exigences royales. Le nouveau missionnaire refusa cet odieux cortége; il fit plus encore, il s'associa, pour le seconder dans ses prédications, ceux des ecclésiastiques qui se recommandaient par la tolérance et la charité. Aussi obtint-il, dans cette carrière, la plus douce des récompenses,

celle de faire aimer son Dieu et son roi, et de convertir sans persécuter.

Un triomphe si pur lui valut, quelques années après, en 1689, l'emploi si honorable et si ambitionné de précepteur du dauphin, petit-fils de Louis XIV. On sait avec quel zèle éclairé et quelle bienveillante vertu il accomplit cette tâche solennelle. La grandeur de son élève et le bonheur du peuple qu'il était appelé à gouverner furent le but constant de ses efforts. Il déracina de ce jeune cœur tous les germes malfaisants que la nature y avait semés et que l'instinct d'une domination future tendait à faire mûrir. Détournant ce penchant secret au profit de la vertu, il sut faire accepter de son élève, comme le but le plus désirable, la perspective enchanteresse de régner un jour sur les cœurs, au lieu de la vaine satisfaction de courber des têtes. Il eut l'art de métamorphoser tous ses défauts en des qualités opposées : il le rendit humble d'impérieux, et doux d'irascible. Peut-être même, et ce serait là le seul tort de cette admirable éducation, poussa-t-il trop avant ses succès en ce genre ; car, plus tard, lorsque l'héritier de Louis XIV fut rendu à lui-même, il sut bien se montrer vertueux, bienfaisant, instruit ; mais, en même temps, il parut trop docile et trop timide pour un prince ; et l'on peut douter avec quelque fondement que, si le sceptre fût devenu son partage, il l'eût porté d'une main ferme et puissante. Pour avoir été trop domptée, son âme s'était énervée ; et, quel que soit du reste le charme d'un cœur vierge et pur, est-ce au souverain à venir d'une

grande nation à s'inquiéter de savoir s'il lui est permis de séjourner, en passant, dans un couvent de religieuses, lorsqu'il y a été jeté par les chances de la bataille? C'est pourtant jusque là qu'allaient les scrupules du duc de Bourgogne, et sur de pareils cas de conscience que, général d'armée, il consultait Fénelon. A cela près, et tant qu'il aurait eu pour conseillers des hommes tels que son précepteur, c'eût été un monarque accompli.

Placé à la source de toutes les faveurs et de toutes les grâces, Fénelon passa cinq ans à la cour, toujours désintéressé et oublié. Enfin, en 1695, il fut nommé à l'archevêché de Cambrai, et parut tout surpris, dit Mme de Sévigné, « de ce présent que le roi lui faisait. » Il ne pouvait considérer comme une récompense une distinction qui allait le tenir eloigné de son élève; car, rigide observateur des règles canoniques, il se proposait bien de ne pas manquer à celle de la résidence dans son diocèse. En même temps, l'unique bénéfice qu'il possédât, l'abbaye de Saint-Valery, il le rendit au roi, afin, dit-il, de ne pas violer la loi ecclésiastique qui défend d'en posséder plusieurs.

Prince de l'Eglise par cette éminente dignité, bienfaiteur de la nation par l'éducation du prince, reconnu grand par ses talents et son caractère, il était à l'apogée de son bonheur, lorsqu'une déplorable querelle religieuse vint détruire le charme et la douce sérénité de son existence. On voit que nous voulons parler de la fameuse affaire du quiétisme. La relation de ces fâcheux démêlés étant étrangère à cet

ouvrage, nous nous contenterons de renvoyer le lecteur curieux à l'excellente *Histoire de Fénelon*, dont nous avons parlé à la notice du cardinal de Bausset. Il en retrouvera là le tableau complet et vivant. Disons seulement que cette question du *pur amour* et le livre des *Maximes des Saints*, publié à ce propos par Fénelon, et condamné par la cour de Rome sur les instances de celle de France, ne servirent qu'à mettre en relief l'admirable résignation et la modestie touchante de l'archevêque de Cambrai. Il se condamna lui-même, dans un mandement qui est resté comme un monument d'éloquence attendrissante et de soumission évangélique.

Exilé de la cour à la suite de ces débats, Fénelon, loin de regarder sa disgrâce comme un malheur, y vit un bienfait de la Providence qui lui permettait de se donner tout entier aux soins pieux de son ministère. Une épreuve plus sensible lui était réservée vers la même époque; il la supporta avec la même fermeté chrétienne. Son palais de Cambrai, ses papiers, ses manuscrits, sa bibliothèque devinrent la proie des flammes, et, au milieu de ce désastre douloureux, il n'exhala pour toute plainte que ces paroles dignes d'un si noble cœur : « Il vaut mieux que le feu ait pris à ma maison qu'à la chaumière d'un pauvre laboureur. » On n'aura pas de peine à croire qu'un pasteur aussi bon devint le modèle des évêques. Souvent on le vit faire lui-même le catéchisme aux enfants. Il avait fondé un séminaire, et son plaisir le plus doux était d'en instruire et d'en former les jeunes clercs. Ne dé-

daignant pas les devoirs les plus humbles, avec quelle touchante sollicitude il remplissait les plus sacrés! Que de fois, dans la chaire de son église, il s'abandonna aux élans de son onction facile et persuasive, et fit aimer dans son langage les mêmes vertus qu'on admirait dans ses actions! C'est ici le cas de rappeler quelques-unes des anecdotes pieuses par lesquelles son souvenir sera éternellement cher et sacré au genre humain.

Pendant la guerre lamentable de la succession au trône d'Espagne, le séjour de Fénelon se trouva rapproché du théâtre des combats; quoiqu'il reçût bien plus d'accueil des généraux étrangers que des nôtres, qui évitaient de le voir et dont quelques-uns même allaient jusqu'à le décrier, Fénelon, durant le déplorable hiver de 1709, distribua pour cent mille francs de grains, qu'il avait dans ses greniers, à nos soldats chez qui souvent le pain manquait. Et, comme on lui en proposait le prix, il le refusa, disant : Le roi ne me doit rien, et, dans les malheurs qui accablent le peuple, je dois, comme Français et comme évêque, rendre à l'état ce que j'en ai reçu.

Au fort de cette désastreuse campagne, tandis que l'armée des alliés occupait une partie de la Flandre, il avait ouvert son palais aux malades, aux blessés, aux pauvres, aux habitants des hameaux, que la guerre avait chassés de leurs chaumières et qu'il nourrissait et servait lui-même à table. Un jour, raconte l'abbé Maury, « il vit un paysan, jeune encore, qui ne mangeait point et qui paraissait profondément affligé. Il

vint s'asseoir à ses côtés pour le distraire. Il lui dit qu'on attendait des troupes le lendemain; qu'on chasserait les ennemis et qu'il retournerait bientôt dans son village. — Je n'y trouverai plus ma vache, répondit le paysan. Ce pauvre animal me donnait beaucoup de lait et nourrissait mon père, ma femme et mes enfants. — Fénelon promit alors de lui donner une autre vache, si les soldats s'emparaient de la sienne; mais, après avoir fait d'inutiles efforts pour le consoler, il voulut avoir une indication précise de la chaumière qu'habitait ce paysan à une lieue de Cambrai. Il partit ensuite, à dix heures du soir, à pied, avec son sauf-conduit et un seul domestique; il se rendit à ce village, ramena lui-même la vache à Cambrai, vers le milieu de la nuit, et alla sur-le-champ en donner avis à ce pauvre laboureur. »

Aussi était-il l'objet d'une sorte de vénération religieuse, non seulement pour ces pauvres gens, mais encore pour les soldats et les généraux ennemis : le prince Eugène l'admirait et se plaisait à l'entendre; le fameux maréchal Munich regardait, disait-il, « comme le temps le plus heureux de sa vie celui où il avait eu le bonheur de connaître cet homme si respectable, et il était moins flatté de ses succès à la guerre que des marques de bonté qu'il en avait reçues dans sa jeunesse. »

Les derniers jours de la vie de Fénelon furent affligés par les souffrances et par le deuil. Avec une âme sensible comme l'était la sienne, il s'était fortement attaché à de dignes et nombreuses amitiés, et il

vit périr avant lui tous ceux qu'il aimait. Il eut à déplorer la perte de Cheyreuse et de Beauvilliers, qui avait été gouverneur du duc de Bourgogne, pendant qu'il en était lui-même précepteur; il pleura avec amertume la mort même de son élève chéri qui fut enlevé prématurément à son affection toute paternelle. Tous mes liens sont rompus, s'écria-t-il alors; et en effet, peu de temps après, il vit, avec une secrète satisfaction, la mort s'approcher de lui. Il n'était âgé pourtant que de soixante-quatre ans et cinq mois; mais ses travaux continuels dans tous les genres, auxquels il consacrait tous ses jours et la plus grande partie de ses nuits, une sobriété immodérée, les grandes agitations qui avaient traversé son existence, tout cela, joint à ces dernières épreuves, avait entièrement miné sa constitution. Il venait de faire une visite pastorale, et s'était mis en route au commencement de la nuit; pendant que son carrosse traversait un pont, les chevaux s'effrayèrent, la voiture versa et fut fracassée. Il reçut une commotion très violente, et une maladie douloureuse l'emporta au bout de six jours. Sa mort fut digne de sa vie; il termina sa carrière sans argent et sans dettes, comme tout bon évêque doit faire, le 7 janvier 1715. Ses amis, rapporte Saint-Simon, « tombèrent dans l'abattement de l'affliction la plus amère; » et Louis XIV, quelque peu favorable à Fénelon qu'il se fût montré, lui survécut huit mois sans nommer à l'archevêché de Cambrai, tant il paraissait difficile de trouver un successeur digne de le remplacer.

Parmi les nombreux ouvrages dus à la plume féconde de ce beau génie, pas un ne fut écrit en vue des applaudissements du public, car la plupart furent publiés à son insu et sans son aveu, d'autres ne parurent qu'après sa mort; tous ont été composés sous l'inspiration d'un devoir ou par le désir d'atteindre un but utile. Nous ne nous appesantirons pas sur leur mérite : à qui apprendrions-nous quelque chose en le louant, ou quel contradicteur pourrions-nous rencontrer? Est-il une gloire plus universellement et de meilleur cœur acceptée? Redirons-nous, après l'abbé Terrasson, que, si le bonheur du genre humain pouvait naître d'un poëme, il naîtrait du *Télémaque*, ce livre au parfum d'antique, où une philosophie enchanteresse s'applique à la politique et à la morale avec tant de poétique éloquence, lu et relu de tous? Répéterons-nous, d'après Laharpe, que les admirables *Directions pour la conscience d'un roi* sont l'abrégé de la sagesse et le catéchisme des princes? Est-il commentaire plus admirable du *Cœli enarrant gloriam Dei* que le *Traité de l'existence de Dieu?* Les *Lettres sur la religion* ne charment-elles pas même l'impie? Où trouver des vues plus pures sur l'administration, de plus saines notions d'histoire ailleurs que dans les *Dialogues des morts?* Et les *Dialogues sur l'éloquence*, le *Discours* et la *Lettre à l'Académie française*, œuvres du goût le plus délicat, de la plus exquise littérature, ne sont-ils pas autant de monuments de la critique la plus lumineuse, la plus intéressante? Après les avoir lus, ne se sent-on pas plus

épris des anciens, de la poésie, des arts? N'en aime-t-on pas l'auteur? Et tous ces écrits, et d'autres encore que nous passons, quelle heureuse abondance et quelle onction pénétrante ils respirent! Quelle plume mélodieuse et tendre! Quelle simplicité élégante et persuasive! Quelle morale tolérante et divine! Comme tout en est séduisant, jusqu'à leurs gracieuses négligences!

Fénelon, dit le duc de Saint-Simon, son contemporain, « était un grand homme maigre, bien fait, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie telle que je n'en ai jamais vu qui y ressemblât, et qui ne pouvait s'oublier quand on ne l'aurait vue qu'une fois. Elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient point; elle avait de la gravité et de l'agrément, du sérieux et de la gaîté; elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur. Tout ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'étaient la finesse, l'esprit, les grâces, la décence, et surtout la noblesse. Il fallait faire effort pour cesser de le regarder. Tous ses portraits sont parlants, sans toutefois avoir pu attraper la justesse de l'harmonie qui frappait dans l'original et la délicatesse de chaque caractère que ce visage rassemblait. Ses manières y répondaient dans la même proportion, avec une aisance qui en donnait aux autres; et cet air et ce bon goût, qu'on ne tient que de l'usage de la meilleure compagnie et du grand monde, se trouvait répandu de soi-même dans toutes ses conversations. »

Il fut le plus aimant des hommes, aussi n'en est-il pas de plus aimable que lui. Toutes ses facultés d'aimer, sans emploi par la chasteté évangélique de son âme et de ses sens, tournèrent au profit de sa piété; elle devint tendre, ardente, amoureuse, pour parler comme Auger. Cette exaltation l'entraîna dans sa douce chimère de quiétisme, chimère qu'il serait donné à bien peu de cœurs d'embrasser. Sa mysticité passionnée demandait sans cesse à Dieu de lui *élargir* le cœur, et que ce vœu fut heureusement exaucé! Ce cœur, où débordait l'amour divin, était encore assez vaste pour contenir toutes les affections terrestres qui lui étaient permises, la famille, les amis, la patrie, l'humanité. L'humanité! et l'on a remarqué que Fénelon fut le premier qui ait osé parler du peuple à la cour; qu'il ne prononça jamais d'oraison funèbre dans les cathédrales, mais qu'il prodigua ses prônes dans les campagnes de son diocèse. Tout ce qui sortit de sa plume enfin lui découla du cœur; et combien de génies peut-on élever à son niveau?

Lorsque Fénelon fut reçu à l'Académie française, il n'avait encore donné au public que son traité de l'éducation des filles et celui du ministère des pasteurs; il était à l'entrée seulement de sa carrière littéraire, et n'avait point composé les ouvrages qui l'ont placé au premier rang des écrivains du siècle de Louis XIV; mais les charmes de son esprit brillant et facile, la noblesse et l'éloquence de sa conversation, l'imagination et le génie qui lui échappaient de toute part, en un mot toute sa supériorité personnelle don-

naient déjà la mesure de sa grandeur à venir. Le directeur de l'Académie, Bergeret, prophétisa donc, pour ainsi dire, le jugement de la postérité sur Fénelon, en admirant en lui « la vaste étendue de ses connaissances en tout genre d'érudition, sans confusion et sans embarras, son juste discernement pour en faire l'application, cet agrément et cette facilité d'expression qui venaient de la clarté et de la netteté des idées, cette mémoire prodigieuse dans laquelle, comme dans une bibliothèque qui le suivait partout, il trouvait à propos les exemples et les faits historiques dont il avait besoin; enfin cette imagination de la beauté de celles qui font les plus grands hommes dans tous les arts; cette douceur qui lui était propre, et par laquelle il avait su rendre le travail aimable au jeune prince, et lui faire trouver du plaisir dans l'étude. » A ces traits, Labruyère, dont la réception suivit immédiatement celle de Fénelon, environ deux mois plus tard, ajoutait dans son discours de réception : « Avouons-le, on sent la force et l'ascendant de ce rare esprit, soit qu'il prêche de génie et sans préparation, soit qu'il prononce un discours étudié et oratoire, soit qu'il explique ses pensées dans la conversation : toujours maître de l'oreille et du cœur de ceux qui l'écoutent, il ne leur permet pas d'envier ni tant d'élévation, ni tant de facilité, de délicatesse, de politesse. Quelle grande acquisition avez-vous faite en cet homme illustre! A qui m'associez-vous! » Eh bien, après la mort de Fénelon, ni son successeur, ni le directeur de l'Académie,

Dacier, ne purent faire l'éloge du Télémaque, parce que Louis XIV avait toujours cru trouver dans ce livre la satire indirecte de son règne. De là en effet, bien plus que des opinions mystiques de Fénelon, était venu l'éloignement du roi pour le prélat; aussi avait-on dit à la cour « que la grande hérésie de l'archevêque de Cambrai était en politique, et non pas en théologie. »

« Pourrions-nous croire, si les registres de l'Académie française ne l'attestaient, dit d'Alembert, que, le jour où Fénelon fut élu par cette compagnie, deux académiciens ne rougirent pas de lui donner chacun une boule d'exclusion? Heureusement pour eux, et surtout pour nous qui devons être leurs historiens, ils seront à jamais inconnus, et la postérité ignorera cet affligeant secret, dont la publicité nous forcerait de haïr leur mémoire; quelque illustres qu'ils eussent été par leur naissance, par leurs dignités, par leurs ouvrages même, nous ne pourrions parler de leur rang ou de leurs talents qu'avec douleur; nous sentirions, en prenant la plume, notre cœur se resserrer et se flétrir, et peut-être n'aurions-nous la force que de tracer ces tristes mots : Il donna une boule noire à Fénelon ! »

IV

DE BOZE.

1715

Claude Gros de Boze était né à Lyon, le 28 janvier 1680. Il montra une grande précocité d'esprit, et se rendit célèbre de bonne heure. À peine âgé de quinze ans, il avait soutenu, au collége de la Trinité de Lyon, des thèses générales de philosophie. À dix-huit ans il avait terminé ses études de droit à Paris, mais sans avoir perdu de vue l'éloquence et la poésie pour lesquelles il avait un goût prononcé. Revenu à Lyon, sa réputation naissante le fit choisir à dix-neuf ans pour prononcer l'oraison doctorale annuelle du jour de la Saint-Thomas. « Il fut applaudi, dit Bougainville, et méritait de l'être. Son discours a des beautés, et les défauts en appartiennent plus à l'âge de l'orateur qu'à son esprit : ils sont de l'espèce de ceux dans lesquels on tombe presque toujours à dix-neuf ans, quand on doit bien écrire à trente. »

Lyon n'offrant pas un théâtre assez vaste à ses progrès, il vint se fixer à Paris où ses liaisons avec quelques savants tournèrent son esprit vers l'étude de l'antiquité. Dès l'âge de vingt-deux ans, il fut en mesure de publier le fruit de ses premières recherches en ce genre, un traité sur le *Jubilé des juifs*, ouvrage composé avec méthode, écrit avec sagesse. Bientôt l'étude des médailles devint son étude de prédilection, et comme elle se rattache à celle des in-

scriptions, des pierres gravées, des antiques, il embrassa aussi ces dernières. Enfin, il était à vingt-cinq ans un trésor de science. Aussi, dans le cours de sa vingt-cinquième année, l'Académie des inscriptions se l'adjoignit sous le titre d'élève, et, l'année suivante, en 1706, elle le nomma pensionnaire, puis secrétaire perpétuel. En cette dernière qualité, il lui rendit des services signalés. C'est lui qui, le premier, recueillit avec soin tous les morceaux lus dans les assemblées, et mit en œuvre l'idée à laquelle nous devons cette vaste et intéressante collection connue sous le nom de *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, immense réservoir d'érudition et de recherches; c'est lui qui en a publié les quinze premiers volumes; et tout ce qui, dans ces volumes, porte le nom d'histoire, est son ouvrage, et se compose principalement des éloges des académiciens morts, éloges un peu lourdement écrits, mais assez remarquables par leur caractère de candeur, de précision et de vérité. Il remplit avec un zèle infatigable, pendant près de trente-sept ans, ces fonctions de secrétaire, et ne s'en démit que lorsque l'affaiblissement de sa santé lui fit un besoin du repos.

Parmi ces éloges dont nous venons de parler, il en est un qui donna lieu à une anecdote, racontée par d'Alembert, et que nous rapporterons ici : « Comme le confesseur du roi Louis XIV, Le Tellier, jésuite, dont le fanatisme avait mis en feu l'Église de France, était mort chargé de l'indignation publique, le secrétaire de l'Académie des belles-lettres, dont ce père

avait fait partie, eut l'ordre du régent de lui accorder une dose de louanges très courte, et obéit si ponctuellement à cet ordre qu'il se borna prudemment et laconiquement à la date de sa naissance, de ses dignités jésuitiques et de sa mort. Cette mention funéraire, si sèche et si succinte, fit dire de ce secrétaire si avisé ou si docile qu'après avoir montré, dans d'autres éloges, son talent pour parler, il avait montré, dans celui du jésuite, son talent pour se taire. »

La modestie naturelle de de Boze et sa défiance de lui-même lui avaient fait refuser, en 1715, la place de sous-précepteur du roi, que les personnages les plus éminents de l'époque lui offraient avec instances. Celle de garde des médailles et des antiques, qui vint à vaquer deux ans après, allait mieux à ses travaux et à ses goûts; il l'accepta, et commença par se défaire des suites de médailles qu'il avait ramassées à force de peines et de recherches heureuses. Son cabinet faisait époque dans la numismatique; car il était le premier où l'on eût établi une classe à part des *rois grecs* et une autre des *médailles des villes;* mais, quoiqu'il fût l'un des plus beaux qu'on eût vus depuis longtemps, voulant être plus libre de donner tous ses soins à celui du roi, de Boze le vendit au maréchal d'Estrées; et, après la mort du maréchal, la collection en revint au cabinet du roi, dont elle ne fut pas un des moindres ornements. Pendant trente-quatre ans, de Boze ne cessa d'enrichir ce dernier par des augmentations successives, que lui indiquaient ses correspondances tant en France qu'à l'étranger. Plus

d'une fois même, recevant, de l'amitié et de l'estime, des dons précieux de médailles, il ne les accepta que pour les placer dans le cabinet du roi, désintéressement notable dans un amateur.

De la connaissance de l'antique à la composition des médailles il n'y avait qu'un pas : de Boze n'eut pas de peine à le franchir. Il avait pour le genre métallique une aptitude innée, qu'il perfectionna par l'étude, mais qu'il n'eût pu acquérir; tant elle est, comme la poésie, un don de nature. Les nombreuses médailles qu'il a composées suffiraient à rendre son nom immortel. Il avait aussi un talent naturel très prononcé pour les devises, et sa facilité en cette partie, entretenue par la lecture des grands poëtes, était inépuisable.

Quand nous aurons ajouté qu'en 1718 il fut l'un des commissaires qui firent l'inventaire et le recollement de la bibliothèque royale, et qu'il fut chargé, en 1738, du dépôt des présents du roi aux ministres étrangers et aux personnes de distinction, nous en aurons fini avec les événements de sa vie, toute d'intérieur et d'étude. Il mourut en sa soixante-quatorzième année, le 10 septembre 1753. Outre la partie historique de l'Académie des inscriptions, dont nous avons déjà parlé, il avait composé plusieurs dissertations curieuses et savantes, recueillies dans les mémoires de cette compagnie. De Boze eut encore la plus grande part dans le travail de la seconde édition de l'histoire de Louis XIV par les médailles. Ce roi l'admit souvent à travailler avec lui dans son ca-

binet, et lui donna l'ordre de continuer cet ouvrage après sa mort. De Boze n'y manqua pas, et, le jour même de la majorité de Louis XV, il put lui faire hommage de ce monument de la gloire de son bisaïeul, le plus magnifique peut-être qui ait jamais été exécuté pour un souverain.

Voici quelques traits de la physionomie de de Boze, empruntés à son panégyriste déjà cité : « Le caractère principal de son esprit était l'exactitude et la justesse. Un goût délicat relevait en lui le mérite d'une érudition choisie... sa prose simple et précise lui coûtait peu de travail. Un long exercice et l'étude de sa langue lui avaient acquis l'habitude des tours heureux et des expressions propres. Il avait l'âme ferme et le coup d'œil sûr... Ami sûr, essentiel, à l'épreuve des événements, capable de donner les meilleurs avis sur ce qui paraissait le moins de son ressort, il chérissait les occasions d'être utile, et dirigeait vers ce but toutes les ressources de son esprit. Sa libéralité trouvait, dans son économie, le moyen de soulager, en secret, la pauvreté respectable des gens de lettres dont les espérances étaient incertaines ou éloignées. On lui reprochait un certain air de froideur et de réserve; mais cette froideur, cette réserve n'ont été qu'apparentes. Il a laissé des amis de plus de quarante ans, dont les regrets honorent sa mémoire, et qui se rappellent avec douleur une union douce et solide, qu'aucun nuage n'a troublée. » Bougainville tenait principalement ces détails de l'abbé Barthélemy, qui fut dix ans secrétaire de de

Boze, et qui ajoute à son portrait les quelques autres coups de crayon que voici : « L'ordre et la propreté régnaient sur sa personne, dans ses meubles, dans un excellent cabinet de livres, presque tous reliés en maroquin, et parfaitement nivelés sur leurs tablettes. De beaux cartons, renfermés dans de riches armoires, contenaient ses papiers rangés par classes, copiés par un secrétaire qui avait une très belle main, et qui ne devait pas se pardonner la moindre faute. Il mettait dans son air et dans ses paroles une dignité, un poids qui semblait relever ses moindres actions, et, dans ses travaux, une importance qui ne lui permit jamais de négliger les petites précautions qui peuvent assurer le succès. » L'esprit méticuleux et amoureux des menus détails de de Boze mettait le bon abbé aux cent coups : « Comment, ajoute-t-il, pouvais-je échapper à la sévérité d'un censeur qui mettait les points sur les i, moi qui ne mettais pas les i sous les points ? » Du reste, à cela près, de Boze était très facile à vivre, ne réprimandant qu'avec douceur, ne s'emportant jamais.

Ses nombreuses occupations à l'Académie des inscriptions ne l'empêchaient pas d'être fort assidu aux séances de l'Académie française, pour la gloire de laquelle il était aussi fort zélé. Il faisait en outre partie des académies de Cortone, de Berlin, de la Société royale de Londres. Il avait été chargé de rédiger les statuts de plusieurs académies de France, de celle, entre autres, des sciences et des beaux-arts de Toulouse, et de celle de Dijon.

V

LE COMTE DE CLERMONT.

1754

Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, prince du sang, né à Versailles le 15 juin 1709, mort le 16 juin 1771. C'est le premier et le seul prince du sang en France qui se soit assis parmi les membres d'une Académie. Nous avons vu, dans nos considérations générales, à quelles négociations, intéressantes pour l'histoire littéraire, son admission donna lieu. Voici l'abrégé de son existence académique, d'après d'Alembert : Lorsque le comte de Clermont, dans la séance où il vint prendre possession de sa place, reçut, avec ses confrères, les jetons qui étaient son droit de présence, il leur dit en propres termes, et avec une honnêteté d'autant plus obligeante que l'expression en était plus simple, qu'il voudrait porter toujours sur lui un de ces jetons, d'une manière ostensible, comme la marque distinctive d'un titre dont il se trouvait infiniment flatté. Ce jeton, ajouta-t-il, serait ma croix de Saint-Louis d'académicien.

La séance où il se présenta n'était qu'une assemblée particulière. L'Académie et surtout le prince auraient bien désiré qu'elle fût publique ; tout était disposé pour cette espèce de fête, la plus brillante que cette compagnie eût encore célébrée. Le discours du récipiendaire était tout prêt. Nous ne devons pas oublier

de dire qu'il avait été fait par le prince *tout seul;* et nous ne craignons pas d'assurer qu'en cette circonstance un écrivain de profession n'aurait pas mieux fait que lui. Il avait bien voulu communiquer ce discours à quelques gens de lettres, et aucun d'eux n'y avait osé toucher, dans la crainte de le gâter en cherchant à l'embellir. Son remerciement à l'Académie était écrit avec la simplicité noble qui convenait au sentiment aussi vrai que flatteur dont il était pénétré pour la compagnie. Lui seul en effet pouvait exprimer ce sentiment avec la même vérité qu'il l'éprouvait. La nation aurait vu avec joie cet acte aimable de popularité littéraire; le public eût accablé le prince académicien des plus vifs applaudissements; et ce jour peut-être eût été pour le comte de Clermont un des plus agréables de sa vie. Mais les mêmes personnes qui lui avaient si ridiculement conseillé de n'entrer ici qu'avec des distinctions de préséance, et qui n'avaient pu lui faire goûter leurs méprisables vues, réussirent au moins dans le conseil plus maladroit encore qu'elles lui donnèrent de ne pas venir prendre à sa réception la dernière place dans une séance publique. Comme si cette place, acceptée librement et par choix, eût pu dégrader un prince du sang!

Ces mêmes adulateurs, les plus grands ennemis de la véritable gloire des princes, nous ont privés encore du plaisir, dont nous nous étions flattés, de le voir assister quelquefois à nos séances particulières. Il n'y a paru qu'un seul jour, et nous savons qu'il gémissait de ne pouvoir ou de n'oser y assister.

Mais s'il a trop profité, contre ses vœux et contre les nôtres, de la liberté que nos usages accordent à chaque académicien de s'absenter de nos assemblées, souvenons-nous du moins qu'il n'a profité que malgré lui de cette liberté, et n'a d'ailleurs usé de ce droit que par le motif le plus louable : il a mieux aimé renoncer au plaisir qu'il s'était promis de se voir quelquefois au milieu de nous, que de venir y usurper un rang qui aurait détruit l'égalité précieuse à laquelle nous sommes si justement et si constamment attachés. Si quelque académicien, ce qui n'arrivera jamais sans doute, se croyait d'un rang assez supérieur pour exiger ici des distinctions, nous opposerions à cette prétention choquante l'exemple de monseigneur le comte de Clermont, comme une barrière insurmontable. Le nom de ce prince sera donc à jamais la sauve-garde de notre plus chère prérogative; et l'Académie devrait, à ce seul titre, conserver pour sa mémoire une reconnaissance éternelle.

Le comte de Clermont avait témoigné de bonne heure du goût pour les lettres. Il avait formé une société littéraire, aux assemblées de laquelle il assistait quelquefois, et qui avait pris le nom de Société des arts. Cette espèce d'Académie devait réunir à la fois les sciences, les lettres et les arts mécaniques. Les rédacteurs de ses statuts avaient conçu une idée étrange, pour ne rien dire de plus. Non seulement ils voulaient, ce qui était raisonnable, marier, pour ainsi dire, chaque art mécanique à la science dont

cet art peut tirer des lumières, comme l'horlogerie à l'astronomie, la fabrication des lunettes à l'optique; mais ils prétendaient encore accoler chacun de ces arts à la partie des belles-lettres qu'ils s'imaginaient y avoir le plus de rapport : le brodeur à l'historien, le teinturier au poëte, et ainsi des autres. Ce trait seul suffirait pour juger à quel point la confiance du prince fut mal servie dans cette occasion par ceux qu'il en avait honorés.

C'est ainsi que d'Alembert envisage le comte de Clermont comme académicien et comme ami des lettres. Quelques mots de l'homme et du prince : Il fut tonsuré à neuf ans, destiné qu'il était à se voir pourvu de nombreux et riches bénéfices ecclésiastiques, que plus tard, en vertu d'une dispense papale, il eut le privilége de conserver, tout en entrant dans la carrière des armes. Il prit part à plusieurs batailles, notamment à celle de Fontenoy, et, dans plus d'une circonstance, il soutint le difficile honneur du grand nom de Condé. Il remplaça le maréchal de Richelieu dans le commandement de l'armée de Hanovre; et ce fut à ce propos que le grand Frédéric, qui n'avait pas oublié la précoce tonsure du prince, s'écria : Je ne désespère pas de voir les armées françaises commandées par l'archevêque de Paris. Le comte de Clermont déploya dans son commandement plus de courage que d'habileté. Malheureux comme général, il eut encore bien d'autres soucis comme académicien. Son fauteuil lui valut de nombreuses épigrammes. Le poëte Roi expia bien

cruellement la sienne; les gens du comte le maltraitèrent si fort qu'il en mourut peu de jours après. Tous ces tristes événements avaient abattu le comte de Clermont. Il résigna ses bénéfices, se confina dans la retraite, où il passa le reste de ses jours, se consolant par d'immenses aumônes. On vantait ses nombreuses qualités personnelles, la bienfaisance, l'affabilitié, la franchise et le courage.

VI

DE BELLOY.

1771

Pierre-Laurent Buirette de Belloy naquit à Saint-Flour, en Auvergne, le 17 novembre 1727. Il perdit son père dès l'enfance, et dut son éducation à Buirette son oncle, célèbre avocat au Parlement de Paris. Les goûts du jeune homme le portaient aux lettres, la volonté de son oncle lui imposait le barreau. Comment concilier ces deux tendances opposées? Le jeune Buirette prit le parti de disparaître. Il se donna le nom de Dormont de Belloy, nom de théâtre qui lui est resté, et s'en alla jouer la comédie dans les cours du Nord, non pas sans avoir auparavant fait abandon à sa mère de la part qu'il pouvait prétendre dans la succession paternelle, et sans avoir ajouté à sa lettre d'adieu ces mots : « Je volerai dans vos bras, si jamais je redeviens digne de vous. » C'était un noble cœur que de Belloy : partout et dans toutes les

positions il se fit estimer. L'impératrice de Russie, Élisabeth, à la cour de laquelle il passa plusieurs années, aurait pu lui faire oublier la France par les bontés qu'elle lui témoigna, si l'amour de la patrie n'eût pas été le sentiment le plus inné de notre poëte. Aussi, quand il eut terminé sa tragédie de *Titus*, s'empressa-t-il de revenir à Paris. Il comptait sur le succès de cet ouvrage pour obtenir de son oncle le pardon et la permission de suivre ses instincts littéraires. Espoir déçu! *Titus* ne vécut qu'un jour, et son auteur reprit le chemin de la Russie, mais pour peu de temps cette fois: la mort de son oncle lui permit de venir résider à Paris. Il y donna bientôt sa seconde tragédie, *Zelmire*, qui fut infiniment plus heureuse que la première. *Zelmire*, comme *Titus*, était imitée de l'italien Métastase, et elle dut son succès à quelques coups de théâtre saisissants, quoique achetés par des invraisemblances et des impossibilités morales, les pires de toutes en poésie. A *Zelmire* succéda le *Siége de Calais*, qui obtint une célébrité immense et dont les représentations firent événement. L'armée se fit un point d'honneur de soutenir cette tragédie; les soldats en récitaient des tirades; on la jouait gratis dans les garnisons; on la représenta à Saint-Domingue, et on l'y imprima avec cette inscription : Première pièce de théâtre imprimée dans l'Amérique française; une gravure, exposée au Salon de 1767, représenta l'apothéose de de Belloy; la ville de Calais lui envoya des lettres de citoyen dans une boîte d'or portant cette inscription :

Lauream tulit, civicam recipit : il a obtenu la couronne de laurier, il reçoit une couronne civique; le roi prit fait et cause pour cette pièce : ayant institué, en 1768, une médaille en récompense de trois succès dramatiques, il voulut que le *Siége de Calais* comptât pour deux, ce qui, avec *Zelmire*, valut à de Belloy cette médaille, la seule qui ait été décernée, ma foi; comme le duc d'Ayen passait pour ne l'admirer guère : Je vous croyais meilleur Français, lui dit Louis XV; à quoi celui-ci répondit à propos : Sire, je voudrais que les vers de la pièce fussent aussi français que moi.

Si l'on considère que de Belloy, le premier, a transporté sur la scène française les sujets nationaux, l'on concevra, l'on excusera, l'on aimera même cet enthousiasme. Comme l'a dit Buffon, « le premier il présenta sur le théâtre l'amour de notre patrie, et, sans le secours de la fiction, intéressa la nation pour elle-même par la seule force de la vérité de l'histoire. » Ajoutons encore avec Buffon ce trait qu'il adressait au duc de Duras, successeur de de Belloy, trait qui n'ôtera rien à la gloire du poëte et qui peut ajouter quelque chose à celle du grand seigneur : « M. de Belloy a dit souvent à ses amis qu'il vous devait le choix de son sujet, et qu'il ne s'y était arrêté que par vos conseils; il parlait souvent de cette obligation. » Le *Siége de Calais* est le meilleur des ouvrages de son auteur, comme il en a été le plus heureux. Il y a du talent et de la création, un intérêt noble et touchant assez bien ménagé, sans le secours,

au moins fréquent, des invraisemblances habituelles à de Belloy. Au reste, comme on pouvait s'y attendre, l'admiration pour cette pièce ayant été exagérée, le dénigrement devint plus tard systématique, et Chamfort l'avait bien prévu quand il avait dit aux enthousiastes : « Quelque jour nous la défendrons contre vous. »

Ce que de Belloy avait commencé par goût, il le poursuivit par reconnaissance : il se voua pour ainsi dire à l'histoire nationale. *Gaston et Bayard* obtint un brillant succès, quoique l'intérêt fût divisé et l'action double; mais on y applaudissait de nobles pensées, des sentiments élevés exprimés en vers heureux. *Gabrielle de Vergy*, celle de ses tragédies où la fable est le plus dramatique et le plus émouvante, renferme des beautés véritables; elle s'est maintenue au théâtre jusqu'à nos jours, et nous l'y avons vue quelquefois. Elle réussit complétement dans l'origine, mais l'auteur n'assista pas à son triomphe; elle ne fut représentée pour la première fois qu'après sa mort. La chute de son *Pierre-le-Cruel*, à laquelle il fut trop sensible, l'avait conduit prématurément dans la tombe, le 5 mars 1775, à quarante-huit ans.

Le titre de poëte national, que ses contemporains lui avaient décerné, ne sauva pas de Belloy de la misère. Sur son lit de mort, en proie aux souffrances suprêmes, il manquait de tous les secours nécessaires à sa situation, lorsque Loui sXVI, ayant appris tardivement ce dénuement complet, lui fit remettre par le duc de Duras un don de cinquante louis; et

les dernières lignes tombées de la plume du poëte exhalèrent un soupir de reconnaissance pour le jeune monarque. Sa gêne extrême ne l'avait pas empêché, un an auparavant, de refuser la place de censeur qu'on ui offrait, et de la faire donner à Crébillon fils. C'est que, comme le disait son successeur aux académiciens ses nouveaux confrères, « né sans fortune, il s'était interdit, pour en acquérir, tous les moyens désavoués par un cœur pur et une âme élevée. Un tel homme était bien fait, messieurs, pour vous être associé ; vos suffrages couronnèrent ses talents, et votre amitié fut le prix de ses vertus ; vous avez connu, vous avez honoré, vous avez chéri toutes ses qualités personnelles ; vous avez été les témoins de sa conduite, toujours noble sans hauteur, toujours modeste en conservant la juste estime de soi-même. »

De Belloy possédait une mémoire merveilleuse. Après avoir vu jouer trois ou quatre fois seulement l'*Oreste* de Voltaire, il avait retenu, à deux vers près, cette tragédie tout entière. Avec tant de puissance dans cette faculté, il ne lui avait pas été difficile d'acquérir de vastes connaissances en histoire de France et en littérature dramatique ; aussi y était-il profondément versé. Quoique son talent soit très incomplet à beaucoup d'égards, on ne pourrait sans injustice lui refuser une part honorable d'estime. Il occupe une place distinguée parmi nos tragiques du troisième ordre, et ce rang n'est pas sans quelque valeur aux yeux de ceux qui se sont rendu

compte des difficultés de la melpomène française.

« Lorsque, dit d'Alembert, il fut question, en 1771, de l'élection de M. de Belloy, qui, comme tout le monde le sait, avait été comédien, quelqu'un de nos confrères, dont je tairai le nom pour son honneur, eut l'ineptie de mettre en question si ce n'était pas un motif pour lui refuser nos suffrages. Les académiciens les plus sensés se contentèrent de lever les épaules à cette objection, les plus rigoristes se bornèrent à répondre : Destouches l'a bien été ! »

VII

LE DUC DE DURAS.

1775

Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roi et de la Toison-d'Or, premier gentilhomme de la chambre de Sa Majesté, gouverneur de Franche-Comté et des ville et citadelle de Besançon, descendait de la maison de Durfort, considérée comme la première de Guienne, par son ancienneté et son illustration. Il était né le 19 décembre 1715. Il fit, en qualité d'aide-de-camp de Villars, sa première campagne en Italie; prit part à toutes les guerres du règne de Louis XV; se distingua, à la tête du régiment d'Auvergne, à l'affaire d'Ettingen, où il reçut une blessure. Il était aide-de-camp du roi à la bataille de Fontenoy. Il fit toutes les guerres de sept ans comme

lieutenant-général. Au milieu des troubles suscités en Bretagne par l'affaire de La Chalotais, il alla commander dans cette province, et sut concilier les esprits tout en maintenant l'autorité royale. Sa bravoure, son esprit, sa protection éclairée envers les lettres le faisaient remarquer parmi les grands seigneurs mêmes en qui ces qualités jetaient le plus d'éclat. Il avait été nommé, en 1752, ambassadeur de France en Espagne, il y déploya une grande habileté, et une munificence qui le fit admirer du peuple fier et magnifique de cette contrée. Il ne se bornait pas à une pompe stérile, et Buffon, le recevant à l'Académie, a pu lui dire : « Accoutumés (la duchesse et lui) à donner noblement, c'est-à-dire en silence, vos bienfaits charitables, que vous vouliez tenir secrets, éclatèrent tout à coup à Madrid ; l'abondance en fit reconnaître la source ; des sommes considérables, même pour votre fortune, étaient en effet distribuées chaque jour à tous les indigents. Les soulager en tout pays, en tout temps, c'est professer l'amour de l'humanité, c'est exercer la première et la plus haute de toutes les vertus. Vous en eûtes la seule récompense qui soit digne d'elle : plusieurs fois, tous deux applaudis et suivis par des acclamations de reconnaissance, vous avez joui de ce bien, plus grand que tous les autres biens, de ce bonheur divin que les cœurs vertueux sont seuls en état de sentir. » Il mourut en 1789.

VIII

GARAT.

1786

Dominique-Joseph Garat, né à Bayonne le 8 septembre 1749, et mort le 9 décembre 1833, à sa maison de campagne d'Urdains, dans le pays basque, à plus de quatre-vingt-quatre ans, fut dans le cours de sa longue carrière journaliste, écrivain, philosophe, académicien, législateur, ministre sous la convention, ambassadeur sous le directoire, sénateur et comte de l'empire, proscrit sous la restauration. L'indépendance naturelle de son caractère, que les circonstances le forcèrent bien à assouplir par la suite, l'empêchait dans son enfance de se plier à la régularité de l'école, et lui rendait impossible l'entrée périodique et à heure fixe de la classe. Il ne fut pas fort en thèmes, disait-il ; mais les plus profondes études de l'antiquité n'effrayaient pas sa jeune imagination. Virgile et Tacite, Locke et Montesquieu furent ses premières affections philosophiques et littéraires. Après avoir fait son droit à Bordeaux, sous la direction de son frère aîné, et y avoir été reçu avocat au Parlement, il vint à Paris où l'entraînaient le secret besoin d'un vaste théâtre et l'instinctif amour des lettres. Comme tant d'autres, il y apportait sa tragédie toute faite, car sa première ambition s'était

tournée vers la scène; mais comme tant d'autres aussi, il ne tarda pas à se laisser rebuter par la morgue des comédiens, par ces entraves de toute sorte qui gênent les premiers pas du poëte dramatique, et convint au reste naïvement et de bonne heure qu'il y avait dans son œuvre plus de philosophie que de poésie. Panckouke, ce libraire écrivain dont les hommes de lettres honoreront toujours la mémoire, lui confia quelques travaux au *Mercure de France* et à l'*Encyclopédie méthodique,* qu'il éditait.

A cette époque, Garat entra en relation avec Suard, et par celui-ci avec les écrivains les plus illustres du temps. Il puisa dans le commerce de Buffon, de d'Alembert, de Condillac et de quelques autres, cette connaissance et cette admiration du XVIIIe siècle, dont il devait déposer un jour dans le plus développé de ses écrits. Trois prix d'éloquence, remportés successivement à l'Académie française, de 1779 à 1784, lui donnèrent à lui-même quelque importance, et le signalèrent comme le plus redoutable champion des luttes académiques, depuis que Thomas et Laharpe avaient cessé de joûter pour devenir à leur tour juges du camp. Le second de ses ouvrages couronnés, l'*Éloge de Montausier*, fut lu par Laharpe dans la séance publique de 1781. L'académicien fit cette lecture comme un homme ivre, disait Garat. Aussi, à son troisième triomphe, notre lauréat ne voulut-il être servi que par lui-même. Il obtint la permission de lire son ouvrage, et ce fut la première fois que l'Académie accorda cette faveur, heureux précédent

que d'autres lauréats ont invoqué depuis et non en vain. Garat lut donc lui-même son *Éloge de Fontenelle;* mais au rapport de Grimm, « son accent un peu gascon, son débit assez monotone ne servirent guère mieux notre orateur que ne l'auraient pu faire les intentions peu bénévoles d'un lecteur étranger. » Ces deux éloges, joints à celui de Michel de l'Hôpital, composé par Garat d'après le programme du concours, mais qu'il envoya trop tard à l'Académie, et à celui de Suger, par lequel il obtint sa première couronne, sont restés parmi les modèles du genre académique, « dont deux écrivains illustres, Thomas et Garat, ont prouvé qu'en certains sujets il admet les grandes images et les plus beaux mouvements oratoires, » dit Chénier.

Moins élevé que Thomas, moins ingénieux que Chamfort, moins littérateur que Laharpe, Garat peut soutenir le parallèle avec ses trois rivaux. Il suit une route toute différente : ses éloges sont d'une forme moins oratoire; ils offrent beaucoup plus de digressions; quelquefois même l'auteur y disserte; mais il regagne en force ce qu'il perd en ornement. Il a le mérite, toujours rare, de penser beaucoup et de faire penser son lecteur. On a distingué surtout deux morceaux dans l'*Eloge de Suger:* le tableau des amours d'Héloïse et d'Abélard, où, malgré l'austérité de son sujet et de son talent, il a su, sans disparate, employer des couleurs suaves, des teintes douces et délicates; puis le portrait de saint Bernard, tracé de main de maître, et que Laharpe, peu favorable à

notre auteur, a loué sans restriction, pour le sublime de la pensée joint au sublime de l'expression, et pour sa grandeur oratoire, qui en font l'un des plus beaux portraits de notre littérature. Beaucoup de facilité pour les méditations abstraites, l'empreinte d'un esprit ingénieux et profond, de hautes pensées rendues avec énergie et finesse, telles sont les qualités de l'*Eloge de Fontenelle.* Après avoir entendu cet éloge, Buffon, cet artisan consommé du style, embrassa Garat et s'écria, dans un enthousiasme exagéré peut-être, mais non sans fondement: «Voilà un écrivain!»

Le Lycée, aujourd'hui Athénée Valois, fut fondé par Pilâtre du Rozier, en 1785, par la munificence et sous le patronage de MONSIEUR et du comte d'Artois. Laharpe, Marmontel, Garat, pour ne citer que les noms littéraires, en avaient été nommés professeurs. Garat suppléa Marmontel à la chaire d'histoire. Il y professa, avec un grand concours d'auditeurs, l'histoire de l'ancienne Grèce et celle de Rome. Déjà répandu dans les salons de Paris, où il avait introduit, dès 1782, son neveu, le célèbre chanteur, il vit sa renommée s'étendre jusque dans sa province, et quand arrivèrent les Etats-Généraux, il fut député pour le tiers-état par le bailliage de Labour. Philosophe, un peu poëte et beaucoup rêveur, qu'allait-il faire dans la tourmente? Mais s'y jeta-t-il bien de son plein gré? Ami des arts et de la paix qui les fait fleurir, homme de méditations tranquilles et de goûts simples, combien de fois ne soupira-t-il pas après ses livres et sa philosophie, emportés loin de lui par l'ou-

ragan révolutionnaire! Nature naïve, éprise de toutes les belles études, enthousiaste de toutes les nobles passions, assez intelligente pour croire au mal et trop bonne pour appliquer sa méfiance à quelqu'un, hochet parmi les habiles, roseau parmi les forts, quelle fatalité le lança au beau milieu des plus violentes crises révolutionnaires! Il n'y a qu'une chose qu'il fut invariablement : versatile, mais toujours de bonne foi. Faut-il s'étonner, et ne vaut-il pas mieux le plaindre, s'il n'eut pas la qualité la plus essentielle à l'homme politique des jours de tempête, le caractère, la volonté, le courage? Purs, trois fois purs ceux en trop petit nombre, dont la vertu, dans ce grand cataclysme moral, resta constamment debout! A ceux-là tout notre respect, toute notre admiration, tout notre amour; mais plus de commisération encore que de blâme pour les autres. Ah! disons avec le poëte :

> Il faut un grand effort de lucide pensée
> Pour se créer acteur d'une époque passée,
> Pour se faire vivant quand on ne vivait pas,
> Et pour juger alors, à leur juste compas,
> Les orageux acteurs d'un siècle qu'on ignore,
> Comme si sous nos pieds le sol tremblait encore!

Et citons aussi quelques expressions de Garat, écrites par lui dans ses mémoires sur la révolution : « Si, sous quelque prétexte que ce soit, sous le prétexte de république et de révolution, il m'est arrivé de parler, je ne dis pas avec éloge, je ne dis pas avec indifférence, mais sans horreur, de l'effusion du

sang humain, français, faites tomber sur ma tête la hache de vos lois, et que votre indignation, que je redoute davantage, me poursuive de l'échafaud sous la tombe, et dans la mémoire des siècles. » Et celles-ci, prononcées à la Convention et accueillies par des applaudissements : « A-t-on cru que j'étais l'apologiste de ceux qui inspirent au peuple la soif du sang? J'ai aussi écrit dans des temps d'orage, je n'ai pas dit un seul mot que je ne voulusse répéter sur le bord de la tombe, je n'ai pas écrit une seule ligne qui contienne une provocation criminelle. Cette morale est sortie de ma plume, parce qu'elle était dans mon cœur. »

Parmi beaucoup de naïvetés qui peignent bien le caractère original et rêveur de Garat, ce Lafontaine politique, nous croyons devoir mentionner celle-ci. Un soir qu'il sortait d'une réunion tranquille d'amis pour rentrer dans les agitations convulsives du forum et de la rue, il rencontra un conventionnel. Après qu'ils se furent bien désolés ensemble de la fièvre d'insurrection qui dévorait le peuple, ils tombèrent d'accord que l'on devait attribuer cette fatalité au désordre moral répandu dans les esprits. « Mais quel remède à cela? disait l'interlocuteur. — J'ai envie de traduire Kant, » répondit ingénument Garat, comme s'il n'en eût pas fallu davantage pour rasseoir la commotion populaire. Au reste, il faisait de la logique la première puissance de la terre et le seul levier qui, de tout temps, eût soulevé le monde; et il attribuait sérieusement la chute de l'empire au peu d'estime de l'empereur pour l'idéologie.

Après avoir vécu sous le glaive pendant tout le règne de la terreur, et quand le calme fut enfin revenu, Garat fut choisi pour professer l'analyse de l'entendement humain à l'école normale. Il développa dans ses cours un charme inexprimable d'improvisation rapide, brillante, colorée, naïve parfois, rarement simple, mais toujours l'expression naturelle de son individualité originale. Il s'y montra néanmoins beaucoup plus poëte que logicien, et il convainquait moins ses auditeurs par la solidité ou la rectitude du raisonnement qu'il ne les captivait par les enchantements de son imagination et de son style.

En 1820, Garat publia ses mémoires historiques sur le XVIIIe siècle et sur M. Suard; et, quoique le succès en ait été d'abord lent et pénible, ce livre restera. Il abonde en pensées profondes, exprimées sous une forme ingénieuse et saisissante, en effets de style quelquefois cherchés, mais souvent d'un rare bonheur; il renferme des opinions singulières et hardies, des détails curieux sur les personnages et les faits; et, en même temps que le talent de l'écrivain, il fait aimer la bonté native de l'homme. Comme académicien, Garat avait eu à se plaindre de Suard, ainsi que nous allons le voir tout à l'heure; eh bien! son amitié survécut à sa rancune. Mais Garat fut-il jamais capable de rancune? Quoique mêlé aux événements les plus importants du siècle, il vivait beaucoup plus au dedans de lui-même qu'au milieu du monde, et il ne laissait point place, au fond de son cœur, pour les sentiments amers. Il trouvait, pour tout ce qu'il aurait

pu détester le plus, des excuses, le pardon, ou tout au moins l'oubli. S'exagérant donc le devoir de la reconnaissance pour l'ami qui l'avait autrefois introduit dans le monde lettré, il eut un peu le tort de mettre souvent Suard sur le premier plan dans ce tableau qu'il traçait des grands écrivains du XVIIIe siècle. « Toutes les vertus privées, dit M. Tissot, toutes les affections douces et tendres, toutes les qualités aimables, la grâce de l'esprit, la sûreté du commerce, une amitié à l'épreuve des revers, une conviction intellectuelle, une foi dans la liberté, qui ne se démentirent jamais, un amour de l'humanité, qui était en lui une passion ardente, faisaient de Garat un homme que l'on ne pouvait s'empêcher d'estimer et d'aimer quand on l'avait connu particulièrement; il ne devait avoir d'ennemis que dans ces temps terribles où les passions, exaltées jusqu'au délire et violant toute indépendance dans celui qu'elles accusent, lui disent: Pense comme moi, ou je te proscris comme un traître. Retiré depuis longtemps de la scène politique, Garat s'était réfugié dans son pays natal, où il s'est éteint en faisant encore des vœux pour la gloire, pour la liberté et le bonheur de la France. Il laisse après lui des travaux immenses : ses leçons de l'école normale, disposées dans le meilleur ordre; une grande histoire; des mémoires extrêmement curieux, parce qu'il avait vu, entendu et pratiqué tous les hommes supérieurs de son temps; enfin, beaucoup d'autres ouvrages qu'il n'a point donnés, par une certaine crainte de la publicité, mais qui, au jugement de lecteurs éclairés,

doivent ajouter beaucoup à sa réputation ; on a lieu d'espérer que la piété filiale les produira enfin au grand jour. »

Garat avait été du nombre des quarante-huit premiers membres de l'Institut, nommés par le directoire. Il fut d'abord incorporé dans la troisième classe, section de grammaire ; mais il envoya son refus au ministre de l'intérieur par une lettre où il disait : « Comme tout homme de lettres, j'ai rencontré souvent la grammaire dans mes études ; mais elle n'a jamais été et ne doit jamais être l'objet de mes travaux. Il m'est donc impossible de ne pas refuser la place de grammairien dans l'Institut national. » Le directoire s'étant bientôt aperçu qu'il avait appelé à la deuxième classe, section d'analyse des sensations et des idées, un homme mort depuis quinze à vingt ans, Lévêque de Pouilly, auteur de la *Théorie des sentiments agréables*, Garat fut substitué à celui-ci et put occuper la place qui lui convenait le mieux. L'arrêté consulaire le mit au nombre des quarante ; l'ordonnance royale l'en arracha, et Suard contribua, dit-on, à son expulsion. Garat s'y montra fort sensible ; « Je regrette infiniment, a-t-il écrit, les entretiens de plusieurs collègues chers à mon cœur, nécessaires à mes écrits. Je n'ai jamais eu un autre regret, je ne formerai jamais un autre vœu. Eh ! qu'il me serait doux d'être rendu à leur amitié et à leurs entretiens ! » Plus tard cependant, une occasion se présenta pour lui de rentrer à l'Académie ; on ne lui demandait que de se mettre sur les rangs. M. de Jouy, interprète des sen-

timents de la compagnie, le sollicitait vivement à cette condescendance; mais Garat se refusa nettement à toute démarche, ne voulant point consacrer par son exemple la violation d'un principe : « Ma nomination m'a imprimé un caractère indélébile, répondit-il. Quoi qu'on ait pu faire, je suis et serai de l'Académie française jusqu'à mon dernier soupir. Comme ministre de l'intérieur, j'ai rassemblé les débris du dictionnaire de l'Académie; depuis j'en ai discuté les articles avec elle ; je crois être encore dans son sein, et si je pensais pouvoir entrer dans son enceinte sans rencontrer d'obstacles, j'irais demain m'asseoir à côté de mes confrères. » Quand fut reconstituée sous le gouvernement actuel, le 26 octobre 1832, cette classe de l'Institut qui avait fait ombrage à Napoléon, peu partisan du développement des sciences morales et politiques, il reçut, au fond de sa province, la nouvelle de sa nomination parmi les membres de cette Académie renaissante, où son éloge a été prononcé après sa mort.

IX

LE COMTE FERRAND.

1816

Antoine-François-Claude Comte Frrrand naquit à Paris, le 4 juillet 1751, d'une famille de robe. A dix-huit ans, une dispense d'âge le fit entrer au parlement, où il fut reçu conseiller en 1769. Ses talents l'y mirent en évidence; sa résistance aux attentats du

chancelier Maupeou lui attira les honneurs de l'exil. La vivacité de son imagination se répandit, à cette époque, dans quelques opuscules poétiques d'un style facile et correct, et dans quatre tragédies conçues avec sagesse, écrites avec pureté. Ces tragédies ont été imprimées séparément en divers temps, et elles reparurent réunies en 1817. Aucune d'elles n'a été représentée; mais l'une, *Zoaré*, avait été reçue au Théâtre-Français en 1786. Ferrand donnait lecture de ces tragédies dans les salons du XVIIIe siècle, et même quelquefois il en représenta les héros devant un parterre d'amis. Plus tard, dans sa vieillesse, il récita, aux séances particulières de l'Académie, « d'une mémoire ferme et d'une voix touchante, son *Philoctète*, moins sévère, moins correct, moins savamment travaillé, » dit Auger, que celui de Laharpe, « mais plus brillant, plus animé, plus abondant surtout en pensées nobles et en sentiments pathétiques. »

Ce furent là les loisirs de sa jeunesse; mais ils ne le détournèrent pas des travaux législatifs et politiques, auxquels il était appelé plus particulièrement par goût et par devoir, et qu'il considérait en philosophe. Il prit une part chaleureuse et brillante aux derniers actes du parlement, rompit plus d'une lance en faveur des libertés publiques contre l'autorité royale, mais se montra hostile au projet de convoquer les États-Généraux. Pourtant, membre de la commission chargée de préparer les remontrances par lesquelles on devait demander les États, et rapporteur des travaux de ses collègues, il sut, avec un rare talent,

une admirable bonne foi, mettre en lumière leurs convictions sans relâcher des siennes.

1789 le vit émigrer des premiers : admis, dès l'abord, au conseil du prince de Condé, quelque temps après, au conseil de régence, suivant plus tard MONSIEUR sur le champ de bataille, le tumulte des camps le fatigua bientôt. Il alla se retirer à Ratisbonne, et là s'occupa de travaux historiques. Un dénuement absolu vint s'ajouter pour lui aux tristesses de l'exil, et force lui fut de revenir en France, en 1801, avec l'agrément du roi. Il y reprit ses études commencées, et publia, l'année suivante, *l'Esprit de l'Histoire*, 4 volumes in 8°. Ce sont les lettres politiques et morales d'un père à son fils sur la manière d'étudier l'histoire en général, et particulièrement celle de France. L'origine de ce livre a quelque chose de touchant. L'auteur avait écrit ces lettres pour l'instruction de son fils, un enfant de la plus belle espérance, et une mort imprévue lui avait enlevé ce fils à seize ans, dans sa retraite austère en Allemagne. L'âme du père était demeurée longtemps frappée de ce terrible coup; mais quand elle eut repris quelque sérénité, il relut ses lettres, pensa judicieusement que ses recherches pourraient offrir des résultats utiles, et les livra au public. Le succès de l'ouvrage dépassa l'attente de l'auteur; aussi les ennemis ne lui manquèrent-ils pas. Le premier consul, peu sensible au conseil qui lui était donné dans ce livre, d'une façon indirecte mais claire, de rétablir sur le trône la maison de Bourbon, le fit poursuivre par ses journaux

et sa police. Les uns l'analysèrent avec malveillance, l'autre cartonna les passages déclarés dangereux. Ces persécutions eurent pour résultat de faire rechercher davantage le livre, et il devint si rare que l'on vendit jusqu'à trois louis les exemplaires non cartonnés. L'art d'enchaîner les faits, de déduire avec force les conséquences, de présenter sous un jour lumineux de graves enseignements, à l'aide d'une forme simple et vigoureuse, fait de l'*Esprit de l'histoire,* qui a obtenu six éditions, le plus beau titre littéraire du comte Ferrand.

La restauration, qu'il avait appelée de ses vœux, de ses écrits, de ses actes, le combla de joie, mais d'une joie toute désintéressée et dans laquelle n'entrait pour rien la perspective des honneurs et du pouvoir auxquels il devait participer. Ministre d'État et directeur général des postes en 1814, il fut aussi l'un des rédacteurs de la charte constitutionnelle. La seconde restauration lui rendit la direction des postes que lui avaient enlevée les Cent-Jours, et le nomma de plus pair de France, membre du conseil privé, grand officier et secrétaire des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, académicien.

A partir de ce moment, il se partagea entre la chambre des pairs et l'Académie, fort assidu à leurs séances, et, quoique faible, infirme, aveugle, déjà mort dans une portion de lui-même, selon les termes de son successeur, s'immisçant dans leurs travaux avec talent, avec énergie. La chambre des pairs lui doit plus d'un discours, plus d'un rapport éloquent;

et le jour même où la mort le surprit inopinément, le 17 janvier 1825, il devait en prononcer un sur les communautés religieuses de femmes.

Le zèle du comte Ferrand pour la monarchie n'excluait point en lui le respect profond des libertés politiques. Il put se tromper, mais nul jamais n'eut des convictions plus sincères que les siennes. Sa fervente bonne foi lui communiquait cette chaleur de l'âme qui triomphe de la faiblesse du corps, même dans une extrême vieillesse : « Ses yeux qui ne voyaient plus brillaient encore de tout le feu de la pensée, a dit Casimir Delavigne ; ses mains qui cherchaient les objets s'agitaient encore de ce mouvement énergique dont l'éloquence parle aux regards et vient au secours d'une voix défaillante. » Auger s'est exprimé ainsi sur le compte de l'académicien : « Son caractère calme et conciliant, sa raison droite et impartiale, l'autorité de son âge, de ses lumières, de ses emplois passés, de ses dignités présentes, tout, jusqu'à ces infirmités cruelles qui inspiraient une pitié respectueuse, tout lui donnait sur nos esprits, comme sur nos cœurs, un empire auquel nul n'essayait de se soustraire. Le plus exact d'entre nous, ses absences étaient trop rares pour n'être pas toujours remarquées, et elles n'avaient jamais pour cause que son exactitude à remplir d'autres devoirs plus impérieux. Du siége où l'enchaînaient ses maux, il ne pouvait venir à nous, nous allions à lui ; il ne pouvait nous voir, nous lui faisions entendre des voix qui lui étaient connues ; il nous répondait avec bonté ; nous l'écoutions avec

respect, et nous admirions cette vie de l'âme qui semblait s'être enrichie et fortifiée de toutes les pertes du corps. »

Il faut signaler, au milieu du grand nombre de brochures, la plupart politiques, du comte Ferrand, son touchant *Eloge historique de Mme Elisabeth de France; l'Histoire des trois démembrements de la Pologne*, 3 vol. in 8° (1820), protestation généreuse en faveur de la nationalité polonaise; puis surtout la *Théorie des révolutions*, 4 vol. in 8° (1817). On reconnaît partout dans cet ouvrage le philosophe chrétien, l'historien ému des convulsions qui ont tourmenté sa patrie : « de vastes connaissances sont unies à des vues souvent profondes; mais peut-être l'auteur exige-t-il trop évidemment de l'histoire qu'elle se plie à sa pensée dominante : il force toutes les révolutions du monde à déposer contre une seule, tous les siècles contre un moment, et ne fait plus qu'un ouvrage de circonstance sur l'univers. » Ainsi s'en expliquait le successeur du comte Ferrand,

X

CASIMIR DELAVIGNE.

1825

Jean-Francois-Casimir Delavigne était né au Havre, en avril 1793. Il fut un enfant timide et rêveur, mais nullement un *enfant sublime*. Son père, honorable négociant enrichi dans son commerce de por-

celaine, lui disait : « Toi, mon pauvre Casimir, tu continueras mon commerce de faïence; » à peu près comme le père de Boileau pronostiquait que son fils Nicolas ne dirait jamais de mal de personne. Trait de ressemblance que l'enfance de Casimir Delavigne eut avec celle de Boileau, par le développement tardif de son intelligence, en attendant cette autre ressemblance plus glorieuse de poëte, par la pureté du style et la profondeur du bon sens. Mais, à partir du collége, ses facultés ne tardèrent pas à s'éveiller, et il savoura bientôt parmi ses condisciples un avant-goût de cette popularité dont ses concitoyens devaient un jour le rassasier. Fallait-il venger une injustice, lancer une épigramme piquante sans âcreté, complimenter un professeur sans épargner un léger grain d'ironie, ses camarades en confiaient toujours le mandat à Casimir, dont la muse écolière satisfaisait pleinement ses jeunes commettants. Les dernières années surtout de son passage au Lycée Napoléon se distinguèrent par de brillantes études, et ses premiers vers publiés datent de sa rhétorique, en 1811. Il y faisait sa partie dans ce chœur nombreux de poëtes qui célébrèrent la naissance du roi de Rome; révélant dès ce premier pas sa tendance, qu'il devait toujours suivre, à puiser ses inspirations au fond même des sentiments de son pays. Son dithyrambe fut remarqué, et l'empereur s'en montra satisfait.

Mentionnons, en passant, *Charles XII à Narva,* épisode épique, puis un dithyrambe sur la mort de Delille (1813), et hâtons-nous d'arriver aux *Messé-*

niennes. La France avait été vaincue à Waterloo, il fallait la relever à ses propres yeux, surtout aux yeux de l'étranger; on dévastait notre Musée, il fallait flétrir cet acte de Vandales; la nation était divisée en partis, il fallait prêcher la concorde. Tels furent les sujets des trois premières élégies patriotiques de Casimir Delavigne, qui les intitula Messéniennes, en souvenir des guerres héroïques soutenues par ceux d'Ithôme contre Sparte. C'était le qui-vive d'un généreux citoyen, l'élan d'un éloquent poëte dont la fibre résonnait au contact des douleurs nationales; la nation accueillit avec enthousiasme ces trois chants funèbres, comme l'expression vraie, courageuse, harmonieuse, énergique de ses sentiments intimes. Plus de vingt mille exemplaires s'en répandirent en France dans la première année, et ce fut une transfiguration immédiate pour l'auteur qui, d'obscur, rayonna. Deux autres Messéniennes suivirent, la *Vie* et la *Mort de Jeanne d'Arc*, où l'allusion aux impressions du moment était assez transparente et fut chaudement comprise. Dès-lors, par un sentiment patriotique digne de l'un de ses ancêtres académiques, de Belloy, tous les événements de l'intérieur ou du dehors dont la France s'émut dans un espace de quinze ans, Casimir Delavigne les daguerréotypa aux rayons de son foyer lyrique, si l'on veut bien nous pardonner cet anachronisme d'expression. Que la Grèce s'insurge, quatre Messéniennes iront provoquer en sa faveur le concours de l'Europe; *Parthénope et l'Étrangère* consacrera une velléité d'indépendance en Italie;

Napoléon et Byron qui meurent, l'un sur son rocher, l'autre à Missolonghi, auront chacun une oraison funèbre de notre poëte; les sept Messéniennes rapportées d'Italie seront imprégnées d'un vigoureux parfum de France; *la Parisienne*, une *Semaine de Paris*, *le Chien du Louvre* participeront de l'enthousiasme immortel de nos trois jours, tandis que le *Dies iræ de Kosciusko*, *la Varsovienne* refléteront les sympathies françaises pour la Pologne. Là se trouve tout entier Casimir Delavigne, en tant que poëte lyrique, c'est-à-dire dans la partie inférieure et secondaire de son talent. Peut-être l'inspiration lui manqua quelquefois, ou ne coula pas de source et sentit le travail; mais combien d'idées généreuses noblement, poétiquement rendues, et qui frappent encore, aujourd'hui que l'actualité chaleureuse a fait place à la froide impartialité de la critique!

Delavigne avait fait au collége sa tragédie classique de rigueur, intitulée *Polyxène;* mais il l'avait abandonnée, à part un fragment conservé dans ses œuvres complètes. Le théâtre l'attirait de prédilection, et, tout en composant ses premières Messéniennes, il écrivait ses *Vêpres siciliennes*. Il occupait à cette époque une place dans le cabinet de M. Français, de Nantes, qui fut son premier Mécène et se montra une providence pour bien des hommes de lettres de son temps. Il sollicita deux ans une lecture au Théâtre-Français, l'obtint enfin, et sa tragédie fut reçue, à la condition pourtant qu'elle ne serait jamais représentée; et même une actrice du comité n'en voulut sous

aucun prétexte, parce que, dit-elle, « il y aurait inconvenance à mettre le mot *Vêpres* sur une affiche de théâtre, scandale que, pour sa part, elle ne souffrirait jamais. »

C'est un moment cruel que celui du refus d'une première œuvre consciencieusement, longuement élaborée. Notre poëte ne perdit pas courage, et voulant éprouver si la comédie lui serait plus légère que la tragédie, il se trouva un canevas tout préparé dans ses démêlés avec les comédiens, dont il venait de subir l'insouciance traditionnelle et la morgue aristocratique. Les cinq actes des *Comédiens* furent tracés de verve et terminés en trois mois. Mais quand seront-ils joués, et quand les Vêpres siciliennes? Or voilà que, sur ces entrefaites, l'Académie proposa pour sujet du concours poétique de 1817 le développement de cette maxime : « L'étude fait le bonheur dans toutes les situations de la vie. » En ce moment, Casimir ne se trouvait pas en humeur d'accepter cette proposition pour axiôme. Il s'affubla des cheveux blancs du vieillard, se couronna du bonnet de docteur, et concourut par une épître adressée à Messieurs de l'Académie française sur cette question : « L'étude fait-elle le bonheur dans toutes les situations de la vie?» La thèse était déduite avec tant de dialectique souple et vigoureuse, en un style si élégant et si mûr, que l'Académie attribua l'œuvre tour à tour à MM. Etienne, Andrieux et Picard. Nous l'avons vu ailleurs, M. Lebrun fut couronné; mais Delavigne obtint une mention à part, et des fragments de son épître furent lus en séance so-

lennelle. Déjà, au précédent concours, il avait mérité l'accessit, et une mention honorable deux autres années avant.

Cependant l'auteur de la *Petite ville* venait de rouvrir l'Odéon, reconstruit après un incendie. Il demanda les *Vêpres siciliennes* à Delavigne, et le chargea de composer en outre un discours d'inauguration. Le discours et la tragédie obtinrent un succès dont les annales dramatiques offrent peu d'exemples. Jouée pour la première fois le 23 octobre 1819, la pièce eut trois cents représentations consécutives, et les cent premières valurent plus de 400,000 fr. à la caisse du théâtre. Un sujet neuf, une action rapide, un quatrième acte d'un effet puissant, des qualités de style éminentes, et par-dessus tout la popularité du nom de l'auteur des Messéniennes, furent les éléments de cet éclatant triomphe. Le 6 janvier suivant, les *Comédiens* eurent leur tour. Le public accueillit très favorablement cette œuvre où la vivacité du dialogue, l'étude consciencieuse des caractères, l'élégance de la versification s'unissaient à de malicieuses saillies, à des traits d'une causticité charmante. Le *Paria*, seconde tragédie de l'auteur, représentée pour la première fois à l'Odéon le 1er décembre 1821, mit le comble à sa réputation d'écrivain dramatique. Jamais le poëte n'avait encore étalé une beauté de forme aussi riche, aussi harmonieuse, d'un coloris aussi brillant. Les chœurs en exhalent partout le souffle lyrique, et rappellent sans trop de désavantage ceux d'*Esther* et d'*Athalie*.

Le fait suivant se rapporte à cette époque. Casimir Delavigne devait à la bienveillance de M. Pasquier une modeste place de bibliothécaire à la chancellerie. L'auteur des Messéniennes étant trop national pour le ministère, la place fut brusquement supprimée. « Le tonnerre est tombé sur votre maison, je vous offre un appartement dans la mienne, » lui écrivit alors le duc d'Orléans, en lui proposant de devenir son bibliothécaire au Palais-Royal. Il accepta avec reconnaissance une offre si gracieusement faite, et voua dès-lors à son protecteur, qu'il fut appelé à connaître dans l'intimité, un attachement sincère, également honorable pour le prince et pour le poëte. Plus tard, il n'accepta point une pension de 1200 fr. offerte par la maison du roi à l'occasion du sacre de Charles X.

Il fallait bien pourtant que le Théâtre-Français, à moins de toujours méconnaître ses véritables intérêts, se réconciliât avec un poëte si vivement, si constamment applaudi. La réception de *l'Ecole des vieillards*, à l'unanimité, par acclamation et avant lecture, fut le gage de cette réconciliation. Cette œuvre obtint un triomphe plus durable encore que les autres; elle mérita des représentations sans nombre, elle n'a cessé depuis de se maintenir au répertoire, et elle fut toujours également bien accueillie de la province et de l'étranger. Ce fut alors que l'Académie ouvrit ses portes au poëte, à la presque unanimité des suffrages : un seul lui fit défaut sur trente. Deux fois déjà il s'était mis en vain sur les rangs. Engagé par ses amis à se présenter une fois encore, comme il s'était vu préférer

tantôt l'évêque d'Hermopolis, tantôt l'archevêque de Paris, il refusa de courir les chances d'une troisième candidature : « Cette fois, on m'opposerait le pape, » dit-il avec sa gaîté bienveillante. On ne lui opposa personne, et ce n'est point lui qu'il faut reprocher à l'Académie d'avoir accueilli tard : il n'avait que trente-deux ans, et nul poëte d'une valeur égale à la sienne ne fut encore jusqu'ici académicien de si bonne heure. Il développa dans son discours de réception un thème caractéristique de l'homme, et qui ne siérait pas à beaucoup de nos contemporains, *l'influence de la conscience en littérature*.

Combien n'a-t-on pas commis de plaisanteries sur la vertu somnifère du fauteuil ! Peut-être serait-il plus exact de dire qu'en général on y arrive assez tardivement ; ceux qui s'y peuvent asseoir jeunes s'y maintiennent actifs : au moins Delavigne le prouva-t-il par son exemple. Les recherches assidues auxquelles il se livrait pour sa tragédie de *Louis XI*, qu'il méditait déjà, compromirent sa santé naturellement délicate, et le voyage d'Italie fut jugé nécessaire. Malgré son modeste incognito, il reçut partout, à l'étranger comme en France, l'accueil flatteur dû à l'estime de sa personne et à la popularité de son talent. C'est au retour de ce voyage de cinq ou six mois qu'il publia les sept Messéniennes mentionnées plus haut, inférieures aux premières.

Quelques mois après son retour, le 6 mai 1828, il reparut au Théâtre-Français avec une nouvelle comédie en cinq actes et en vers, la *Princesse Aurélie*.

Ce fut le seul insuccès réel de sa longue carrière dramatique; encore n'est-ce point au poëte qu'il faut l'attribuer, mais à l'exigence publique, qui demande sans cesse d'autant plus qu'on lui a plus donné, et à la jalousie de la critique, qui, comme le paysan d'Athènes, se lasse à la longue d'entendre toujours complimenter les Aristide de l'intelligence. La Princesse Aurélie ne fait nullement disparate dans l'œuvre de Delavigne; elle serait le diamant de bien d'autres.

Ses tragédies *Marino Faliero*, cinq actes (1829); *Louis XI*, cinq actes (1832); *les Enfants d'Edouard*, trois actes (1833); *une Famille au temps de Luther*, un acte (1836), *la Fille du Cid*, trois actes (1840); sa comédie *la Popularité*, cinq actes (1838), obtinrent toutes des succès plus ou moins retentissants, mais toujours dignes, élevés, sans coterie et sans charlatanisme. Toutes étaient de sévères études, des tentatives généreuses d'innovations progressives. Toutes se sont maintenues dans une haute estime. *Marino Faliero*, reçu au Théâtre-Français, dut être représenté sur celui de la Porte-Saint-Martin, par suite de difficultés relatives à la distribution des rôles. *La Fille du Cid*, destinée au Théâtre-Français, où le principal rôle fut refusé par une jeune tragédienne, alla camper au théâtre de la Renaissance. Donc, si nous rappelons les *Vêpres siciliennes*, l'un des hommes de notre temps qui ont fait le plus d'honneur aux lettres s'est vu, par des caprices de comédiens, forcé d'exiler sa muse, à trois reprises différentes, sur trois théâtres où elle avait droit de se trouver

étrangère. Il est pourtant des noms qui ne devraient point éprouver de refus; et, quand des hommes tels que Delavigne consentent à signer une œuvre, tous les obstacles devraient s'aplanir devant eux ; ou bien il faut renoncer à se dire le Théâtre-França is et à prendre part annuellement aux largesses de la nation.

Don Juan d'Autriche mérite une mention particulière, à plus d'un titre. D'abord cette comédie en cinq actes est le seul ouvrage dramatique de Delavigne écrit en prose; ensuite elle fut composée au milieu de cruelles souffrances du corps. On ne le soupçonnerait jamais à la gaieté, à la vivacité, à l'entrain, aux allures spirituelles et dégagées de l'œuvre. Le succès de cette comédie, apparue le 17 octobre 1835, fut immense.

L'habitude du travail était devenue véritablement une seconde nature pour notre poëte; cependant le travail usait activement sa frêle machine. Delavigne avait coutume de tout composer de mémoire; il n'écrivait une pièce que lorsqu'il fallait la livrer aux comédiens. Méthode funeste, à laquelle nous ne serions pas étonné qu'il ait dû la faiblesse de sa constitution. Elle suppose une rare puissance mnémonique, dont Crébillon avait offert autrefois un exemple semblable; mais Crébillon ne composait guère. La mémoire, cette faculté la plus développée généralement chez les gens de lettres, repose principalement sur l'attention : qui ne s'appesantit pas sur un objet ne saurait en retenir une forte empreinte. Or, conçoit-on

tout ce qu'au travail primitif de l'enfantement devait ajouter cet autre labeur de la conservation? Quelle tension perpétuelle de cerveau! quelle ébullition incessante, fatale à l'organe! Il devait se réciter constamment ses vers à lui-même, et c'est là sans doute un des motifs de leur correction; car ce n'est pas *vingt fois* mais cent fois, mille fois qu'il a dû *remettre son ouvrage sur le métier*. Mais aussi quel surcroît de fatigue à peu près superflue? Et l'idée ne perdait-elle rien de ce que gagnait le mot? Ne dilapidait-il pas, au détriment de l'invention, les forces qu'il prodiguait à la forme? A mémoire en travail imagination oisive. Il a beaucoup produit sans doute, mais avec d'autres habitudes, il eût produit le double à moins de frais. Ceci soit dit pour essayer de détourner à l'avenir tout jeune poëte qui, séduit par l'éclat apparent d'une telle exception peu convoitable, pourrait, comme lui peut-être, amoindrir de rares facultés et gaspiller une santé précieuse. Quoi qu'il en soit, Delavigne traînait languissamment les débris de son âge mûr, et le séjour du midi lui fut ordonné comme indispensable. Il se rendait à Montpellier, lorsqu'une mort précoce l'arrêta à Lyon, dans la nuit du 11 au 12 décembre 1843. Quelques actes d'une tragédie qu'il intitulait *Mélusine*, écrits dans son cerveau, sont descendus avec lui dans la tombe. Sa perte souleva d'unanimes regrets, qui s'adressaient également à l'homme et au poëte. La triste solennité de ses funérailles fut poétisée par une particularité touchante. Un Polonais lui rendant, au nom de sa patrie, les

nobles sympathies que celle-ci avait reçues du poëte, mêla à la terre de France qui le recouvre à jamais une poignée de terre polonaise, comme le veut la sainte coutume pour un enfant de la Pologne enseveli dans la terre d'exil. Adoption sublime!

Delavigne avait accueilli avec transport la révolution de juillet, et d'autant mieux qu'elle élevait à la royauté le prince son bienfaiteur et son ami. De hautes dignités lui furent offertes alors et depuis; mais, modeste et avant tout appliqué aux lettres, il refusa toujours. On ne tarirait pas sur les louanges à donner à sa conscience poétique, à son honnêteté littéraire, en un mot à sa dignité de poëte honnête homme, étranger à toutes les basses pratiques, sorte de noblesse qui ne se rencontre pas tous les jours. Comme talent ingénieux, comme esprit élégant, comme écrivain d'un style constamment pur et choisi, il n'y a qu'une voix sur son compte; il mérite mieux sans doute, mais le temps n'est pas encore venu de le classer. On a été loin d'être juste envers lui dans ces dernières années. La continuité de ses succès avait offusqué l'envie; mais ces succès ne semblent-ils pas démontrer que jamais écrivain dramatique ne fut plus intelligemment de son époque? Tous les maîtres ont innové, disait-il, et, à son tour, il essayait de les imiter en faisant autrement qu'eux. Quel poëte donc s'est mieux fait comprendre des masses et les a plus incontestablement remuées ?

XI

M. DE SAINTE-BEUVE.

1844

M. Charles-Augustin de Sainte-Beuve est né à Boulogne-sur-Mer, le 23 décembre 1804. Il vint, en 1818, terminer ses classes à Paris, sembla d'abord vouloir se destiner à la médecine, qu'il étudia à partir de l'âge de dix-huit ans, et se fit même remarquer comme élève fort assidu de l'hospice Saint-Louis, au commencement de l'hiver de 1826. Mais déjà, à cette époque, il prenait part à la rédaction du *Globe*, le journal littéraire renommé des derniers temps de la restauration, et bientôt son penchant pour les lettres ne souffrit plus de partage : Esculape dut céder le pas à son père Apollon. Que M. de Sainte-Beuve nous pardonne cette vieille image classique, aujourd'hui qu'il est académicien.

L'Académie avait proposé, en 1826, pour sujet du prix d'éloquence à décerner deux ans plus tard, un discours sur l'histoire de la littérature française au XVIe siècle. M. de Sainte-Beuve, encore à peu près inconnu, si ce n'est par ses initiales, déjà posées çà et là sous quelques articles littéraires, se sentit alléché par ce programme ; mais à peine eut-il entamé ses recherches, qu'une prédilection naturelle le retint exclusivement auprès des poëtes de la Pléiade. *Trébuchés de si haut*, après avoir fait retentir leur siècle du bruit de leur nom, les Ronsard, les Baïf, les du Bel-

lay lui parurent mériter mieux que l'injuste dédain de la postérité, et il protesta en faveur de leurs vieux travaux méconnus. De là jaillit dans le *Globe* une série féconde d'articles ingénieux, approfondis, éloquents, accueillis par les uns avec enthousiasme, avec colère par les autres, lus avec empressement par tous. Cette polémique, soulevée autour de son travail, lui communiquait, au fort de la mêlée littéraire d'alors, quelque chose d'animé, d'actuel, et semblait prêter une sorte d'existence contemporaine à ce qui n'était après tout que la savante évocation d'un âge reculé. Réunis en corps d'ouvrage et composant un ensemble précieux, ces articles formèrent deux volumes in-8° publiés en 1828 sous ce titre : *Tableau historique et critique de la poésie française au* XVIe *siècle, suivi d'un choix de poésies de Ronsard, avec biographie et commentaires*. L'œuvre, appréciée depuis avec le calme de la saine critique, est restée chère à ceux qui gardent le culte de la muse et qui recherchent dans les écrits didactiques la délicatesse, la justesse, l'exactitude; elle a obtenu, en 1843, les honneurs de la réimpression, et l'auteur a ajouté à cette édition dernière, fort augmentée et consciencieusement revue, des notes nombreuses, beaucoup de citations et de détails inédits qui redonnent encore, après plus de dix ans, au travail primitif l'attrait de la nouveauté.

Par une pente naturelle, qui depuis n'a point cessé de se manifester en lui, après avoir jugé, M. de Sainte-Beuve voulut produire; et ce passage de l'appréciation des œuvres d'autrui à des créations personnelles n'a

rien de surprenant pour ceux qui ont remarqué de combien de poésie il sait relever sa critique. Il fit paraître, en 1829, un volume intitulé : *Vie, poésies et pensées de Joseph Delorme.* Des expressions heureusement hardies parmi quelques autres qui se ressentaient d'une audace un peu trop juvénile, des sentiments délicats rendus avec charme, un goût instinctif qui perçait à travers des incorrections systématiques, recommandèrent ces vers à l'attention publique; on les lut, on les rechercha, on s'en occupa. Et puis, quel était ce Joseph Delorme, ce poëte à la manière d'André Chénier, et, comme lui, mort à la fleur de l'âge? Pendant que l'on devisait ainsi de l'auteur supposé, le véritable auteur travaillait à se faire de nouveaux titres. *Consolations* et *Pensées d'Août*, poésies publiées, les premières en 1830, les autres en 1837, achevèrent de signaler M. de Sainte-Beuve parmi ceux de nos poëtes distingués qui ouvrent à l'avenir de nouveaux horizons, et surtout parmi les poëtes doués d'une sensibilité vraie et profonde, parmi ceux qui possèdent le secret de donner à l'élégie l'expression émouvante, les soupirs charmants. Toutefois ses vers, jetés dans un moule nouveau, dépaysent au premier abord; leur lecture semble appeler une sorte de préparation et de recueillement sympathique; mais, à mesure qu'on se familiarise avec leur forme originale, on se prend à fraterniser de plus en plus avec la pensée, avec l'expression du poëte; on sent qu'il arrive à la poésie par la réalité, on comprend tout ce que l'art peut gagner à ces tentatives généreuses hors

des sentiers vulgaires. Dans l'intervalle de ces deux recueils avait paru *Volupté*, roman intime en deux volumes, où se rencontrent bien des pages exquises.

La coopération de M. de Sainte-Beuve au *Globe* était devenue plus active encore que par le passé, durant l'automne de 1830; mais quand cette feuille, jusque là spécialement littéraire, se fit l'organe du prosélytisme saint-simonien, il n'y participa plus que fort rarement, et bientôt il émigra dans la *Revue de Paris* et la *Revue des deux Mondes*. Cette dernière ne tarda pas à devenir sa véritable patrie littéraire. Il est un de ceux qui ont le plus puissamment contribué à l'élever jusqu'au haut degré d'estime où elle s'est placée depuis longtemps. La part qu'il a prise et qu'il prend encore chaque jour à sa rédaction est immense comme travail, remplie d'importance comme mérite. Des divers articles dont il l'a enrichie, et il en a omis un fort grand nombre, il a déjà composé cinq volumes in-8°, publiés séparément, de 1832 à 1839, sous ce titre: *Critiques et Portraits littéraires*. Ces portraits forment une espèce de complément à son tableau de la poésie française au XVIe siècle, et, réunis, ces deux ouvrages sont, pour ainsi dire, des mémoires de notre littérature depuis François Ier jusqu'à nos jours; galerie où manquent peu de nos principaux écrivains des siècles passés et peu de nos contemporains les plus illustres. Il n'est guère de recueils de ce genre qui offrent une lecture plus variée, plus instructive, plus abondante en vues ingénieuses, en érudition spirituelle. Le critique, toujours artiste et

poëte, y entremêle avec art à la biographie des écrivains des aperçus élevés, des appréciations délicates de détail et fortes d'ensemble, des vues morales. De l'étude approfondie de l'écrivain, il amène le lecteur à la connaissance intime de l'homme. Il s'est créé des procédés à lui, une manière individuelle qui déjà ont fait école. Puissent ses imitateurs apprendre surtout de lui que l'utilité première, le grand charme moral de la critique, c'est la bienveillance et la sympathie, et comme lui faire aimer tous ceux qu'ils feront revivre!

Ces portraits ont obtenu, du reste, le succès sérieux et digne qui manque rarement aux bons livres. Tout récemment encore, il vient d'en paraître une nouvelle édition en trois volumes compactes de format anglais. L'un de ces volumes est entièrement consacré aux portraits de femmes littéraires. L'auteur n'a introduit dans cette réimpression que les écrivains morts, et, docile aux conseils de l'expérience, il en a fait disparaître quelques traits irrévérencieux qui offusquaient la gloire de certains beaux génies du grand siècle, traits échappés jadis dans la fougue de l'âge et la chaleur peu réfléchie du combat; le temps et les méditations ont mûri son esprit et lui ont apporté leurs enseignements.

M. de Sainte-Beuve scrutait depuis longtemps et faisait espérer l'histoire de Port-Royal, dans lequel son nom avait été illustré autrefois en la personne de Sainte-Beuve, le grand casuiste du XVIIe siècle. En 1837, il fut appelé en Suisse par la bienveillante pro-

position du conseil d'instruction publique et par la libérale décision du conseil d'État, ainsi qu'il l'a dit à peu près lui-même, pour professer au sein de l'Académie de Lausanne, bien qu'étranger, un cours public sur cette abbaye à jamais célèbre. Déjà, en 1831, il avait été invité à se rendre à Liége pour y occuper une chaire de littérature à l'université; mais il avait refusé. La ville de Lausanne fut plus heureuse: M. de Sainte-Beuve s'y rendit, y fit son cours, trois fois la semaine, avec un grand concours d'auditeurs choisis, dont il recueillit les justes applaudissements, et qui entourèrent de leur estime l'homme et le professeur. C'était la meilleure des préparations possibles pour son ouvrage, et l'année d'après, au sortir de son enseignement, son sujet se trouvait tout naturellement approfondi, ses matériaux assemblés, ses idées assises. Il ne lui restait plus qu'à rédiger l'œuvre dans sa forme définitive. Le premier volume de l'*Histoire de Port-Royal*, qui en comportera quatre, parut donc en 1840; le second ne tarda pas à le suivre. Dans cet important ouvrage M. de Sainte-Beuve a déployé plus que jamais une grande faculté de travail; il a creusé son sujet avec conscience et sagacité; il a vaincu des difficultés presque insurmontables, et répandu la variété, l'intérêt du drame jusque dans le tableau de l'existence intérieure de religieuses. Aussi le suit-on avec plaisir, parce qu'il mène sans fatigue.

Peu de mois après la publication de ce livre, M. de Sainte-Beuve fut nommé conservateur de la biblio-

thèque Mazarine, digne récompense d'un homme de lettres en faveur de qui le culte fervent de l'art, une haute probité critique, l'élévation du sentiment avaient créé dès long-temps des titres incontestables. Aujourd'hui, récompense plus douce, l'élection académique vient de le mettre au nombre des quarante, et il ne lui reste plus qu'à prendre séance. Il sera le plus jeune parmi ses confrères spécialement voués aux lettres. Un long avenir lui est donc réservé; et qui sait ce qu'un aussi bon esprit peut acquérir encore dans le commerce assidu, dans le contact habituel de tant d'esprits éminents?

VIII

LE FAUTEUIL DE L'ABBÉ MAURY.

LE FAUTEUIL DE L'ABBÉ MAURY.

I

MALLEVILLE.

1634

CLAUDE DE MALLEVILLE naquit à Paris en 1597. Il fit connaissance de Laugier de Porchères, plus tard académicien comme lui, et celui-ci l'introduisit chez le maréchal de Bassompierre, en qualité de secrétaire. Mais comme il y était peu occupé, et partant y trouvait peu de bénéfices, qu'il avait d'ailleurs un vif désir de faire fortune, il pria son patron d'avoir pour agréable qu'il le quittât et se donnât au cardinal de Bérulle, dont la faveur, alors à son apogée, lui faisait espérer un avancement rapide. Son attente fut encore trompée de ce côté, et il retourna vers son premier maître. Tant que Bassompierre fut à la Bastille, Malleville lui rendit des services signalés; aussi le maréchal, quand il fut sorti de prison et rétabli dans sa charge de colonel des Suisses, lui donna-t-il, en ré-

compense, la secrétairerie qui y était attachée. Les souhaits de Malleville furent enfin comblés; il gagna dans cet emploi vingt mille écus, dont une partie lui servit à se faire pourvoir d'une charge de secrétaire du roi. Il mourut en 1647. Voici le portrait qu'en a laissé Pellisson : « Il était de petite taille, fort grêlé; ses cheveux étaient noirs, et ses yeux aussi, qu'il avait assez faibles. Ce qu'on estimait le plus en lui, c'était son esprit, et le génie qu'il avait pour les vers. Il y a un volume de ses poésies, imprimées après sa mort, qui ont toutes de l'esprit, du feu, un beau tour de vers, beaucoup de délicatesse et de douceur, et marquent une grande fécondité; mais dont il y en a peu, ce me semble, de bien achevées. »

Nous donnons volontiers ces jugements d'un contemporain, parce qu'ils expriment l'opinion du temps, et qu'il faut se reporter au temps pour juger, d'un point de vue philosophique, l'intronisation au fauteuil académique des premiers académiciens. L'esprit, la délicatesse, la douceur, ainsi que l'heureux tour des vers n'étaient pas alors ce qu'ils sont devenus depuis; mais ces qualités avaient pour les hommes de 1635 les mêmes charmes que des qualités analogues ont au XIXe siècle pour nous-mêmes. Les poésies de Malleville consistent en sonnets, stances, élégies, épigrammes, chansons, rondeaux. La sensibilité et le naturel ne manquent pas à quelques-unes de ses élégies. Un de ses sonnets, la Belle Matineuse, a conservé longtemps de la réputation. Son rondeau contre l'abbé de Boisrobert est certainement fort bien tourné.

Il est le dernier membre de la réunion primitive Conrart. Comme Serizay, il répugnait à accepter le protectorat de Richelieu, mais par des vues personnelles aussi : son maître, en ce temps-là sous les verroux de la Bastille, était ennemi du cardinal.

II

BALLESDENS.

1648

Jean Ballesdens, né à Paris, était, suivant Pellisson, avocat au parlement et au conseil ; mais d'Olivet ajoute : « Dans quelques-uns des priviléges obtenus en son nom pour l'impression de ses livres, Ballesdens se disait protonotaire apostolique, prieur de Saint-Germain d'Alluye, aumônier du roi ; et Thiers, dans son *Traité des Perruques*, dit positivement qu'il présenta une supplique au cardinal de Vendôme, légat *à latere*, pour avoir permission de dire la messe avec une perruque. Il était attaché à M. le chancelier Séguier, et vraisemblablement c'est ce qui lui facilita l'entrée à l'Académie ; car du reste il paraît, à l'égard du style, n'avoir atteint que la médiocrité, même pour le temps où il vivait. »

Mais une chose qui fait plus d'honneur à Ballesdens que ses écrits, c'est d'avoir, un jour, retiré sa candidature à l'Académie pour ne point gêner l'admission de Corneille. Celui-ci s'était proposé pour remplacer Maynard. « M. de Ballesdens, raconte Pellisson,

avait été proposé aussi ; et comme il avait l'honneur d'être à M. le chancelier, l'Académie eut ce respect pour son protecteur, de députer vers lui cinq des académiciens, pour savoir si ces deux propositions lui étaient également agréables. M. le chancelier témoigna qu'il voulait laisser une entière liberté à la compagnie: Mais lorsqu'elle commençait à délibérer sur ce sujet, M. l'abbé de Cerisy lui présenta une lettre de M. de Ballesdens, pleine de beaucoup de civilités pour elle, et pour M. Corneille, qu'il priait la compagnie de vouloir préférer à lui, protestant qu'il lui déférait cet honneur, comme lui étant dû par toute sorte de raisons. La lettre fut lue et louée par l'assemblée. » Ballesdens fut reçu à la première place vacante. Il mourut à Paris en 1675.

III

CORDEMOY.

1675

Géraud de Cordemoy naquit à Paris dans la première moitié du dix-septième siècle, d'une famille d'ancienne noblesse originaire d'Auvergne. Une prédilection marquée pour la philosophie cartésienne, qu'affectionnait aussi Bossuet, lui valut l'amitié de ce prélat illustre, qui le plaça auprès du dauphin, en qualité de lecteur, à l'époque où Fléchier occupait un même emploi auprès du même prince. Tandis que,

par l'ordre de Montausier, le futur évêque de Nîmes travaillait à son histoire de Théodose, Cordemoy était chargé par Bossuet d'entreprendre celle de Charlemagne. Les deux lecteurs se piquèrent d'une généreuse émulation; mais Fléchier, plus écrivain que critique, fut bientôt venu à bout de sa tâche, tandis que le pauvre Cordemoy, procédant philosophiquement et avec méthode, se vit arrêté dès les premiers pas. Comme il ne voulait rien avancer sans de bonnes preuves, il ne tarda pas à reconnaître, en compulsant l'histoire, les contradictions flagrantes, les niaiseries, les fables absurdes des historiens ses prédécesseurs. Puis, sa tâche s'agrandissant à mesure qu'il la méditait, il lui sembla que pour approfondir l'histoire d'un règne, il est indispensable de bien connaître celle des règnes précédents. D'époques en époques, il remonta jusqu'à l'origine de la monarchie. Envisagée de la sorte, son œuvre devenait immense; aussi, dans l'espace de dix-huit ans qu'il y travailla, ne put-il la conduire que jusqu'à la fin de la seconde race; et il mourut, avant de l'avoir publiée, le 8 novembre 1684. Elle parut quelque temps après, par les soins de son fils, en deux volumes in-folio et sous ce titre : *Histoire de France, depuis le temps des Gaulois et le commencement de la monarchie, jusqu'en* 987. Ce travail fut d'une incontestable utilité. L'érudition ne s'y cache pas assez, la sécheresse du style provoque la fatigue du lecteur; mais le savant y a trouvé des notions certaines; car personne avant Cordemoy, n'avait su débrouiller aussi bien le chaos des premiers

âges historiques de la France, et il a enseigné à faire mieux depuis.

Cet écrivain, consciencieux et modeste, avait composé, de plus, divers traités de métaphysique, d'histoire et de politique, recueillis en un volume in-4°, (1704). Celui qui a pour titre : *De la nécessité de l'histoire*, de son usage, de la manière dont il faut y mêler les sciences en la faisant lire à un prince, est surtout remarquable par la sagesse des pensées. On comprend, en le lisant, que son auteur ait été jugé digne par Bossuet et de son amitié et d'un emploi dans une éducation royale.

Ce fut Racine, qui, en sa qualité de directeur de l'Académie, reçut le successeur de Cordemoy, dans cette mémorable séance où il recevait également Thomas Corneille, successeur de son frère, dont il fit cet éloge qui a eu tant de retentissement. Il regrettait, dans ce même discours, « la mort du savant M. de Cordemoy, qui, avec tant d'autres talents, possédait au souverain degré toutes les parties d'un véritable académicien : sage, exact, laborieux, et qui, si la mort ne l'eût point ravi au milieu de son travail, allait peut-être porter l'histoire aussi loin que M. Corneille a porté la tragédie. » Faites la part de l'exagération académique, et il restera encore un assez bel éloge de notre académicien.

IV

BERGERET.

1685

Jean-Louis Bergeret, secrétaire de la chambre et du cabinet du roi, né à Paris, mort en 1694. D'Olivet dit : « On sait comment il força les barrières de l'Académie. Deux places vaquaient en même temps : celle de Corneille l'aîné, destinée au cadet; et celle de Cordemoy, destinée à Ménage, qui, par quantité d'ouvrages savants et utiles, avait réparé le tort que sa *Requête des dictionnaires*, pur badinage de sa jeunesse, avait pu lui faire dans l'esprit de quelques académiciens. Une puissante brigue fit tomber cette seconde place à M. Bergeret, par une préférence injuste

Dont la troupe de ménage
Appela, comme d'abus,
Au tribunal de Phébus,

dit hardiment Benserade, dans ses portraits des quarante académiciens, lus en pleine Académie le jour même que M. Bergeret fut reçu. »

Un parti nombreux d'académiciens portait en effet Ménage au fauteuil; mais les sollicitations pressantes du P. Lachaise; l'intervention ardente de toute la maison Colbert, des Seignelay, des Croissy, du coadjuteur de Rouen, du duc de Saint-Aignan ; les obsessions séduisantes de quelques grandes dames

de la cour, l'inimitié de Racine contre Ménage, son amitié pour Bergeret, tout cela plaidait chaleureusement en faveur de ce dernier.

Que vouliez-vous que fît l'Académie contre tant d'instances? — Qu'elle succombât! — Elle succomba.

V

L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE.

1695

Charles-Irénée Castel de Saint-Pierre, homme rare dont J.-J. Rousseau a dit « qu'il était l'honneur de son siècle et de son espèce, et le seul peut-être, depuis l'existence du genre humain, qui n'eût eu d'autre parti que celui de la raison. » Il naquit le 18 février 1658, en Basse-Normandie, au château de Saint-Pierre. Sa famille était alliée à celle du maréchal de Villars. En 1702, il acheta la charge de premier aumônier de la duchesse d'Orléans, et cette princesse lui fit donner l'abbaye de Tiron, possédée autrefois par le poëte Desportes.

Toute la vie de cet homme de bien se passa à rêver des projets, des améliorations utiles, beaucoup impraticables, quelques-unes possibles, toutes provenant d'un cœur ému du seul bien-être de l'humanité. Il ne prit jamais la plume que pour soutenir de généreuses idées. Ses écrits, en grand nombre

(vingt-cinq à trente volumes, tous sur des matières d'économie politique), ont souvent inspiré des plumes plus éloquentes que la sienne, entre autres celle de J.-J. Rousseau, en qui quelques-unes des pensées de l'abbé ont puissamment germé; mais ils sont à peu près illisibles par eux-mêmes; occupons-nous donc beaucoup plus de l'homme que de l'écrivain.

L'un ne le cédait en rien à l'autre en originalité. Commençons par ce trait de sa vie, qu'on devrait bien, pour l'honneur des autres hommes, ne pas être obligé de qualifier d'original. Il avait connu au collége de Caen Varignon, qui fut depuis un géomètre célèbre, et il s'était lié avec lui. Venu à Paris, il l'y logea avec lui dans une petite maison du faubourg Saint-Jacques. Varignon était absolument sans ressources; l'abbé ne possédait qu'un revenu de dix-huit cents livres. Il en assura trois cents par un contrat à son ami, lui disant : « Je ne vous donne pas une pension, mais un contrat, afin que vous ne soyez pas dans ma dépendance, et que vous puissiez me quitter pour aller vivre ailleurs, quand vous commencerez à vous ennuyer de moi. »

Ses qualités et ses talents furent justement appréciés par plus d'un personnage important. L'abbé, depuis cardinal de Polignac, l'emmena avec lui au congrès d'Utrecht, en 1712. C'est là que, voyant les difficultés d'un traité, il conçut son projet de *paix perpétuelle*, celui de tous ses ouvrages auquel il était le plus attaché. Quand il le soumit au cardinal de

Fleury, celui-ci lui répondit ; « Vous avez oublié un article essentiel, c'est d'envoyer une troupe de missionnaires pour disposer à cette paix le cœur des princes contractants. »

Zélateur ardent de la vérité, il la respectait partout et toujours. Il aurait cru commettre un crime que de l'altérer pour rendre ses écrits plus agréables ou plus intéressants. « On n'est pas, disait-il, obligé d'amuser; mais on l'est de ne jamais tromper personne. » Et à ce propos, comme il est souvent difficile aux gens de lettres de dire de leur vivant tout ce qu'ils pensent, il aurait voulu, suivant d'Alembert, « que chacun d'eux laissât un *testament de mort*, où il s'expliquât librement sur les ouvrages, les opinions, les hommes que sa conscience lui reprocherait d'avoir encensés, et demandât pardon à son siècle de n'avoir avec lui qu'une sincérité posthume. En usant de cette innocente ressource, les sages, qui dirigent l'opinion par leurs écrits, n'auraient plus la douleur d'accréditer les erreurs qu'ils voudraient détruire; et leur réclamation, quoique timide et tardive, serait comme une porte secrète qu'ils ouvriraient à la vérité. »

Il se sentait peu capable de contribuer à l'agrément des sociétés dans lesquelles il était admis, et gardait un silence presque continuel, de peur d'être à charge à ses auditeurs. Il disait à cela : « Quand j'écris, personne n'est forcé de me lire; mais ceux que je voudrais forcer à m'écouter se contiendraient pour en faire au moins semblant, et c'est une gêne

que je leur épargne autant que je puis. » Quelquefois pourtant, quand il lui arrivait de se faire entendre, il surprenait d'autant plus qu'on s'attendait moins à être surpris. Une femme de beaucoup d'esprit, ayant eu avec lui une conversation sérieuse, dont elle sortit fort satisfaite, ne put s'empêcher de lui en témoigner son contentement. « Oui, répondit-il, je suis un mauvais instrument dont vous avez bien joué. »

« Je sens, disait-il une autre fois dans un cercle brillant où peut-être il était de trop, je sens que je vous ennuie, et j'en suis bien fâché; mais moi je m'amuse fort à vous entendre, et je vous prie de trouver bon que je continue. »

Il avait dans ses livres une singulière manie : c'était de répéter à satiété les vérités qu'il croyait utiles. — Je trouve, lui disait-on un jour, d'excellentes choses dans vos écrits, mais elles y sont trop répétées; celles-ci, par exemple. — Vous les avez donc retenues, répondit-il ; voilà pourquoi je les ai répétées, et j'ai bien fait : sans cela vous ne vous en souviendriez plus. — Du reste, ces répétitions n'étaient pas le seul obstacle au succès de ses œuvres, qui ne sont guère moins lues aujourd'hui qu'à l'époque où il les publia. Outre les bizarreries du fond, bizarreries généreuses, répétons-le! la forme offrait des défauts choquants : beaucoup de longueurs, peu de méthode, une ortographe singulière et pénible, une négligence de style, pour ainsi dire systématique, l'auteur ne voulant pas perdre à polir sa phrase un temps qu'il trouvait plus utile d'employer à rechercher les idées.

Lorsqu'il fut reçu à l'Académie, il ne mit que quatre heures à composer son discours de réception. « Ces sortes de discours, disait-il, ne méritent pas, pour l'utilité dont ils sont à l'État, plus de deux heures de temps ; j'y en ai mis quatre, et cela est fort honnête. » Fontenelle n'approuvant pas son discours : « Il vous paraît donc bien médiocre? tant mieux, il m'en ressemblera davantage, » reprit l'abbé.

On s'étonnerait qu'un homme en qui les projets d'amélioration étaient une idée fixe n'eût pas rêvé d'utiles changements touchant l'Académie : le premier en effet il proposa que les sujets de prix d'éloquence cessassent d'être des textes de sermons, et fussent consacrés à l'éloge des grands hommes de la nation. Mais il ne lui fut pas donné de voir la réalisation de cette heureuse pensée : elle ne fut adoptée que plus tard.

Depuis que l'Académie existait, il n'y avait encore eu que deux exemples de membres exclus, Granier et Furetière, comme nous le verrons à leurs notices. Notre abbé était destiné à en offrir un troisième et dernier exemple, dernier en ce sens du moins que ce fut la compagnie elle-même qui prononça l'exclusion. Voici à quel sujet : L'abbé venait de publier un livre intitulé : *Discours sur la polysynodie*, ou pluralité des conseils, à propos d'une réforme que le régent venait d'introduire dans son gouvernement ; il exprimait dans ce livre une opinion peu avantageuse sur le feu roi Louis XIV. Déjà, deux années auparavant, il lui était arrivé de se faire réprimander par ses con-

frères, pour une faute à peu près semblable, commise dans un *Mémoire sur l'établissement de la taille proportionnelle*, mais que le repentir du coupable avait effacée. C'était donc une récidive que l'on avait à punir cette fois. Écoutons le récit de d'Alembert : « Un Académicien, le cardinal de Polignac, qui, exilé et disgrâcié par Louis XIV, n'avait pas à craindre qu'on lui reprochât trop de reconnaissance pour le monarque, crut faire un acte de générosité, ou de bienséance, ou de justice, en vengeant la mémoire d'un roi, dont il paraissait oublier la rigueur à son égard. Il apporta le livre à l'Académie, y lut, en frémissant, l'endroit où les mânes du souverain défunt était attaqués, communiqua ce frémissement à ses confrères, et insista pour la punition de l'auteur. L'abbé de Saint-Pierre écrivit de son côté à la compagnie, et demanda la permission de se défendre avant d'être condamné. Sa demande fut rejetée, à la grande pluralité des voix, par la raison que, dans le cas où il viendrait pour se rétracter, sa rétractation serait secrète et renfermée dans l'enceinte de la compagnie, tandis que l'offense avait été publique. Il eût sans doute été indécent à l'Académie, après avoir tant célébré Louis XIV vivant, de refuser justice à son ombre, et d'ensevelir avec son protecteur, dans le même tombeau, sa reconnaissance et ses éloges. Mais il semble aussi qu'il eût été juste de joindre aux expressions de l'hommage que méritait son roi, les égards que réclamait un confrère plein de droiture et de vertus, et d'entendre de sa propre bouche

ou son apologie, ou ses regrets, ou sa condamnation. On ne pensa pas ainsi : de vingt-quatre Académiciens dont l'assemblée était composée, quatre seulement furent d'avis qu'on écoutât le coupable : c'était le vertueux Sacy, les sages Lamotte et Fontenelle, et le respectable abbé Fleury, qui, ayant écrit avec tant de vérité l'histoire de l'Église, savait que les conciles n'avaient jamais refusé d'entendre les hérétiques, et ne croyait pas devoir se montrer plus difficile pour la gloire du roi que l'Église ne l'avait été pour la gloire de Dieu. Quoi qu'il en soit, la grâce ou la justice que l'abbé de Saint-Pierre désirait ne lui ayant pas été accordée, on opina par boules sur la punition qu'il avait encourue; toutes les boules, à l'exception d'une seule, furent pour l'exclure de nos séances. Cette boule courageuse fut donnée par Fontenelle, qui, toujours sage et réservé dans ses écrits et dans ses discours, mais toujours ferme et décidé dans ses procédés et dans sa conduite, crut devoir réclamer, au moins tacitement, contre une rigueur qui lui paraissait précipitée. On acccusa de cette réclamation secrète Sacy, fort lié avec l'abbé de Saint-Pierre ; l'accusation obligea Fontenelle à déclarer qu'il était le coupable; et personne n'osa s'élever contre un crime que plusieurs se reprochaient de n'avoir pas osé commettre.

» Comme l'abbé de Saint-Pierre avait été seulement exclu de nos assemblées, sans que sa place fût déclarée vacante, le fauteuil qu'il occupait parmi nous demeura vide pendant le reste de sa vie. Peu corrigé

par cette disgrâce académique, ou peut-être se croyant plus libre par sa disgrâce, il ne cessa de parler et d'écrire avec la même franchise sur l'administration présente et passée. Le gouvernement le laissa dire, se flattant qu'on ne le lirait pas; et le peu de charme de son style servait de passe-port à la hardiesse de ses idées. »

Du reste, l'abbé de Saint-Pierre, exempt de rancune et de haine, continua de bien vivre avec ceux qui l'avaient exclu; il ne cessa pas même d'envoyer ses productions à l'Académie, comme s'il en eût toujours été membre et comme s'il eût mis encore quelque prix à son suffrage. De son côté, l'Académie, qui avait puni la faute, conserva toute son estime et son affection à celui qu'à regret elle se croyait obligée de nommer le coupable; et si, plus tard, l'éloge de l'abbé de Saint-Pierre ne fut pas prononcé devant elle par le récipiendaire son successeur, la faute ne doit pas en être imputée à la compagnie, mais seulement à Boyer, l'évêque de Mirepoix, dont le crédit fut assez puissant pour obtenir cette rigoureuse et inutile dérogation à l'usage.

Le jour où Fourier fut reçu, M. Villemain lui dit, avec cet ingénieux bon sens qui ne l'abandonne jamais : « Dans le siècle dernier, le vénérable abbé de Saint-Pierre avait été banni de l'Académie pour quelques jugements un peu libres sur le gouvernement du grand roi. De nos jours, tout le monde compta parmi les titres académiques de M. Lémontey un ouvrage où ce règne immortel est décrié avec une sé-

vérité quelquefois trop amère. Tels sont les priviléges que l'histoire acquiert en vieillissant. »

Cet homme bienfaisant (mais qu'allions-nous faire? nous allions employer ce mot sans lui en faire hommage : oui, ce mot de bienfaisance, notre langue le doit à l'abbé de Saint-Pierre, non pas qu'il l'y ait précisément introduit, on le rencontre dans Balzac, mais il l'y a naturalisé et acclimaté, de même qu'il a créé celui si expressif et si pittoresque de *gloriole*); cet homme bienfaisant donc cessa de vivre le 29 avril 1743, à l'âge de 85 ans, envisageant la mort de l'œil calme du juste, et, disait-il lui-même, comme un voyage à la campagne.

VI

MAUPERTUIS.

1748

Pierre-Louis Moreau de Maupertuis, géomètre et astronome, naquit à Saint-Malo, en 1698. Il mérita d'entrer à l'Académie des sciences en 1723. Il a dû la meilleure et la plus solide part de sa renommée à son voyage au pôle, entrepris par ordre du gouvernement en compagnie d'autres savants dont il dirigeait les travaux. Ce voyage eut des résultats avantageux pour la science, mais il avait eu aussi ses dangers et ses fatigues. Maupertuis se dédommagea de ces derniers à son retour, en se faisant peindre enveloppé dans ses fourrures et couché dans son traîneau tiré

par un renne. Il eut un moment de popularité excessive; les hautes dames l'entouraient avec honneur dans les endroits publics; et ce fut le spectacle de tant de faveur qui lança dans la littérature le jeune Helvétius, jaloux de la célébrité. En 1746, il se fixa à Berlin, où le grand Frédéric l'installa président de l'Académie fondée autrefois par Leibnitz. La meilleure édition de ses œuvres, presque toutes scientifiques, et dépassées dans l'immense développement pris par la science depuis lors, est de Lyon (1768), 4 vol. in-8°.

Son discours de réception offre cette singularité remarquable que, forcé, comme nous l'avons vu, de se taire sur son prédécesseur, Maupertuis n'y fit l'éloge de personne. Cela convenait on ne peut mieux à son caractère envieux, atrabilaire et vain, selon ce qu'en rapportent tous les mémoires du temps. Aussi ce savant ne put-il être heureux, au milieu des richesses, des honneurs, en un mot de tous les bien-être de la vie. Il mourut en 1759.

VII

LEFRANC DE POMPIGNAN.

1760

Jean-Jacques Lefranc, marquis de Pompignan, fils du premier président de la cour des aides de Montauban, naquit en cette ville, le 17 août 1709. Il reçut une brillante éducation sous le P. Porée, jésuite, se

livra ensuite avec ardeur à l'étude des lois et de la jurisprudence, fut nommé de bonne heure avocat-général à la cour des aides de Montauban. Un enthousiasme généreux, mais exagéré, pour la réformation des abus, lui fit prononcer en cette qualité un discours éloquent, mais trop hardi, qui lui valut un exil. Puis, vers 1745, il fut pourvu de cette charge de président qu'avait occupée son père, et qu'il accepta uniquement comme un moyen de pouvoir faire entendre au souverain les plaintes légitimes des sujets. Plus tard une distinction extraordinaire et unique lui fut dévolue : on le nomma conseiller d'honneur au parlement de Toulouse. Sa fortune s'étant accrue par un riche mariage, il dit adieu pour toujours aux fonctions publiques, conserva seulement son titre de président honoraire, et ne sacrifia plus qu'aux lettres. Son goût et son aptitude pour elles n'avaient pas attendu jusque-là pour se montrer. A l'âge de vingt-deux ans, il était venu à Paris, à l'insu de ses parents, et avait fait accepter des comédiens sa tragédie de *Didon*. Cette pièce, représentée en 1734, obtint un succès éclatant et qui ne se démentit point pendant plus d'un demi-siècle. Si la faiblesse du fond l'écarte de la scène actuelle, que les hardiesses modernes ont rendue difficile par le système tragique du dernier siècle, en revanche l'amateur la relit encore quelquefois pour la pureté et l'élégance soutenue de son style, qui révèle un des meilleurs élèves de l'école de Racine.

Mais la partie la plus saillante de ses œuvres est son recueil de *Poésies sacrées ;* il les avait fait pa-

raître de 1751 à 1755, et les réunit dans une édition magnifique en 1763. Elles furent fort applaudies, à leur naissance, dans tous les journaux littéraires d'alors. La louange alla jusqu'à l'exagération dans la bouche de Mirabeau, le père du grand orateur; mais la critique descendit jusqu'à l'épigramme, jusqu'à l'injustice, sous la plume de Voltaire. L'impartiale vérité a toujours reconnu dans ces poésies du feu, de l'imagination, un certain caractère d'inspiration et de verve. Quand il paraphrase les cantiques et les prophéties, où les images et le mouvement abondent, l'auteur se trouve à l'aise, et sa tête s'enflamme; mais quand il n'a plus à traduire que l'onction et la sensibilité des psaumes, il s'affaisse et son cœur reste froid. La force et l'élévation l'emportent de beaucoup en lui sur le sentiment et l'harmonie. On n'aurait pas grand'chose à dire de ses odes profanes, que dépare trop de froideur et de timidité, si l'on n'y trouvait celle sur la mort de J.-B. Rousseau, et si, dans celle-là, dont le mouvement est heureux, il ne se rencontrait deux strophes admirables, la première par une allure et une harmonie grandioses, et l'autre, que tout le monde a retenue, par la majesté de cet impérissable emblême du génie poursuivi d'injurieuses clameurs.

Le talent pour la poésie n'était pas le seul de ce littérateur estimable. On peut redire après Laharpe que, « malgré tout ce qui a manqué à Pompignan, il conservera, en plus d'un genre, l'estime de la postérité. » Ses ouvrages de prose, assez nombreux, se recommandent par le bon goût, la correction, une élé-

gance soutenue et une vaste érudition. Il est le premier qui ait osé traduire en français toutes les tragédies d'Eschyle, et cette traduction fait foi de son savoir aussi bien que de son talent. Le recueil volumineux de sa correspondance dépose également de l'étendue de ses connaissances en littérature, en histoire, en jurisprudence, et nous le montre sous une face nouvelle : là, en effet, il n'est plus seulement l'écrivain sévère que l'on connaissait déjà ; c'est un ami que sa cordialité, son abandon, ses aimables inquiétudes élèvent jusqu'à la douce éloquence du cœur.

Lefranc de Pompignan avait payé de l'exil, nous l'avons vu, le zèle inconsidéré de sa jeunesse ; nous allons le voir payer de son repos le zèle encore plus inconsidéré de son âge mûr. Jouissant d'une réputation littéraire justement acquise, d'une considération personnelle bien méritée, il fut élu à l'unanimité par l'Académie. Il retarda volontairement pendant cinq mois le jour de sa réception ; et pourquoi ne le retarda-t-il pas toute sa vie ? Son discours, louable au fond, proclamait avec talent d'utiles vérités ; mais, contre tous les usages académiques, il s'attaquait, en pleine séance, à plusieurs de ses nouveaux confrères, principalement à Voltaire et à d'Alembert, qu'il ne nommait pas à la vérité, mais qu'il désignait à ne pouvoir s'y méprendre ; c'était pour le moins une inconvenance. Ce discours, écouté par ceux qu'il intéressait, au milieu d'un silence glacé, fut applaudi du public ; le premier livre d'une traduction en vers des Géorgiques, que l'auteur lut dans la même séance,

enleva également tous les suffrages, et excita notamment l'enthousiasme du duc de Nivernois. Le nouvel académicien nageait en plein triomphe. Mais quel retour! Ce fut bientôt contre lui comme un déluge de pamphlets, où l'épigramme se mêlait aux injures, les injures à la calomnie; et sa réputation en fut, pour ainsi dire, submergée. C'en était fait de la tranquillité de Lefranc. Il alla chercher un refuge dans sa province, au fond de sa campagne, où il mourut le 1er novembre 1784, pleuré et béni de tous ceux qui s'étaient trouvés dans sa dépendance, et exhalant à son dernier soupir ces sentiments chrétiens: « Je pardonne de bon cœur, sans restriction et dans la plénitude de mon âme, à toutes les personnes qui m'ont si amèrement affligé. »

Peut-être sera-t-on curieux de connaître le passage dans lequel son successeur rappela cette mémorable séance académique; le voici : « Je ne saurais penser ici, Messieurs, sans un regret amer, disait l'abbé Maury, à la perspective de bonheur qui semblait s'ouvrir aux regards de M. de Pompignan, lorsqu'invité par vos suffrages à venir s'asseoir parmi vous, il n'avait plus qu'à jouir du repos dans le sein même de la gloire. Un moment, et en apparence le plus heureux moment, a tout empoisonné. Je ne vois plus mon prédécesseur qu'à travers un nuage sombre.... Mais c'est sans doute, Messieurs, rendre hommage à votre délicatesse et à votre justice que de séparer à vos yeux les talents, qui ont illustré une vie tout entière, d'une erreur inexcusable, qui en a obscurci le

plus beau jour. Le zèle pour la religion n'attend point ici de moi un éloge superflu : je me défendrai donc par les mêmes convenances la censure des écarts auxquels il peut conduire. Consolons plutôt l'ombre affligée de M. de Pompignan, que je me représente dans ce moment à mes côtés, rapprochant par ses regrets les deux séances qui composent toute sa vie académique : celle de son adoption, celle de son éloge funèbre, et attendant aujourd'hui de mes mains les dernières palmes qui doivent le couronner. »

VIII

L'ABBÉ MAURY.

1786

Jean Sifrein Maury, celui de tous dont l'existence académique a été le plus tourmentée. Reçu en 1785, il perdit son fauteuil par la suppressions des académies ; réélu en 1807, il fut éliminé par l'ordonnance royale de 1816. Ainsi, après avoir été nommé deux fois, après avoir occupé deux fauteuils différents, il ne lui a été donné, ni dans l'un ni dans l'autre, d'avoir un successeur naturel qui prononçât son éloge.

Vers 1766, trois jeunes gens s'acheminaient séparément vers Paris, tous trois peu satisfaits du présent et ambitieux de l'avenir. Ils se rencontrèrent en route, et, suivant l'heureuse habitude de leur âge, ils eurent lié promptement amitié. Ils se communiquaient leurs projets et leurs espérances : Moi, dit l'un, je

veux prêcher à la cour et devenir évêque. — Moi, dit l'autre, je veux être premier médecin du roi. — Et moi, premier président de cour souveraine, ou avocat général. — De ces trois jeunes gens, le premier était Maury, depuis archevêque et cardinal; le second, Portal, plus tard premier médecin de Louis XVIII et de Charles X; le troisième, Treilhard, président du tribunal civil de la Seine pendant la législative, puis ministre plénipotentiaire, directeur, conseiller et ministre d'État, comte de l'Empire, etc.

Maury était né le 26 juin 1746 à Valréas, petite ville du comtat Venaissin. Ce futur député aux États-généraux, futur cardinal-prêtre de l'Église romaine, futur archevêque-évêque de Montefiascone et Corneto, futur archevêque de Paris, membre de la Légion-d'Honneur et grand'croix de la Réunion, était le fils d'un cordonnier. Dès son enfance, il se fit remarquer par cette activité au travail, cette acuité d'esprit, cette mémoire surprenante, et cet aplomb vraiment provençal, qualités distinctives de son âge mûr, auxquelles il dut son élévation. Il était dans sa vingtième année quand il vint à Paris, où il eut maille à partir avec la misère. Il fut obligé pour vivre de se faire instituteur. Plus occupé de ses travaux que des progrès de son élève, il ne retira pas grand honneur de ce professorat. Dès cette même année, il commença à sortir de son obscurité par la publication d'un *Eloge du dauphin* et d'un *Eloge de Stanislas*, où se décélaient le désordre et la rhétorique d'une imagination de vingt ans, mais en même temps un

talent varié, fécond et flexible. L'année d'après, il convoita une double couronne à l'Académie française, en concourant à la fois aux deux prix qu'elle avait proposés, l'un pour l'*Eloge de Charles V* et l'autre pour un discours *sur les avantages de la paix*. Les palmes lui échappèrent, mais non pas les justes louanges de ses juges. En 1771, il fit mieux encore, et fut plus heureux, car son *Eloge de Fénelon* obtint du moins un accessit, le prix, comme on sait, ayant été décerné à Laharpe.

Mais d'autres vues le préoccupaient déjà : il était entré dans les ordres, et avait tourné ses regards vers la tribune évangélique. Il s'y prépara de longue main par des études et des méditations assidues sur la parole sacrée, et, de ces études spéciales entreprises pour son instruction particulière, résulta, en 1777, son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, considéré depuis avec raison comme le véritable rudiment de la langue apostolique, et même comme la rhétorique du barreau. De grands succès l'attendaient dans cette carrière nouvelle ; désigné, en 1772, pour prêcher, devant l'Académie, le panégyrique de saint Louis, la compagnie fut assez satisfaite de son discours pour solliciter en sa faveur un bénéfice, et assez puissante pour lui obtenir celui de l'abbaye de Frénade. Le panégyrique de saint Augustin, prononcé devant l'assemblée du clergé de France, en 1775, dans lequel le brillant flambeau de l'Eglise latine était dignement célébré, lui valut les félicitations unanimes des prélats, et un grand accroissement de renommée.

Dès lors il devint de mode d'accourir à ses prédications ; les principales chaires de Paris se le disputèrent, et la cour et le roi voulurent entendre de sa bouche à Versailles un avant et un carême. Mais ce qui mit le comble à sa réputation d'orateur sacré, ce fut, dix ans plus tard, le panégyrique de saint Vincent de Paul, regardé aujourd'hui encore comme son chef-d'œuvre. Il avait su de loin attacher à son sujet un grand intérêt de curiosité ; car, dans son Essai, il avait appelé de tous ses vœux quelque digne émule de Bossuet, dont le talent se montrât à la hauteur des vertus du héros de la charité ; et maintenant il osait lui-même venir réaliser ses propres vœux. Mais s'il semblait s'être fait un plaisir d'agrandir d'avance sa tâche, en la rendant plus difficile, son triomphe n'en fut que plus glorieux ; il prêcha son discours à Saint-Lazare, et son succès fit événement : les compliments lui arrivèrent en foule de toutes parts. L'orateur avait demandé au roi de faire élever dans son palais une statue au philanthrope des temps modernes ; le roi s'empressa d'acquiescer à ce conseil pieux, et il voulut en outre entendre dans sa chapelle le sublime discours ; les gens de lettres le félicitèrent unanimement ; l'Académie lui ouvrit ses portes toutes grandes ; le bruit de sa gloire traversa les monts ; et son panégyrique lu et relu à Rome, en manuscrit, dans des assemblées de cardinaux, de généraux d'ordres, de prélats, trouva, parmi ces auditeurs éminents, des enthousiastes on peut dire fanatiques.

A cette époque de sa vie, l'abbé Maury, fougueux

par tempérament, mettait dans toute sa conduite une grande habileté de circonspection et de modération, par le besoin qu'il se sentait sans doute de se créer une fortune; car, depuis, ces précieuses qualités ont paru plus d'une fois lui faire défaut. Il avait su se concilier à la fois l'estime et la bienveillance des philosophes et des dévots. Il était très répandu dans les sociétés les plus brillantes, et vivait sur le pied d'une intimité parfaite avec les écrivains les plus fêtés, particulièrement avec Marmontel. Il était aussi le familier de l'abbé de Boismont, avec qui l'on suppose qu'il avait composé les *Lettres secrètes sur l'état actuel* de la religion et du clergé de France, petit opuscule assez hardi. Cet abbé possédait un fauteuil à l'Académie et de plus le prieuré de Lions, bénéfice d'une vingtaine de mille livres de revenu. Dans leurs entretiens, Maury lui adressait sans cesse des questions sur les moindres circonstances de sa vie, soit que, n'étant pas alors de l'Académie, il prévît le cas où il viendrait à lui succéder, soit qu'il voulût écrire son éloge à toute autre occasion. Celui-ci lui dit un jour à ce propos et avec un bon sourire : l'abbé, vous prenez ma mesure. Quoi qu'il en soit quand l'abbé de Boismont mourut, il résigna son riche prieuré à l'abbé Maury; mais il ne put lui laisser son fauteuil, car depuis une année Maury s'était assis dans celui de Pompignan. Son discours de réception avait été remarquable, et le début mérite d'en être cité : « Messieurs, avait-il dit, s'il se trouve dans cette assemblée un jeune homme né avec l'amour des lettres

du travail, mais isolé, sans appui, livré
·le au découragement de la solitude,
' sa destinée affaiblit le ressort de
ne abattue, qu'il jette sur moi
et qu'il ouvre son cœur à
même : celui qu'on re-
naire des lettres a subi
avait à louer dans son pré-
n qui avait rompu plus d'une
philosophes, et, dans un auditoire où
hes se trouvaient en majorité, il eut l'art
rver à la fois toutes les convenances, sans
manquer à aucune de ses obligations.

L'année 1789 trouva donc l'abbé Maury comblé d'honneurs littéraires, regardé comme l'un des grands orateurs de son temps, possédant plusieurs bénéfices largement rentés, menant enfin une existence riche et brillante. Sa qualité de prieur de Lions lui donnant droit de siéger aux assemblées du clergé du bailliage de Péronne, pour l'élection des députés aux États-généraux, il s'y rendit; et le souvenir de l'éloquent panégyriste fit tomber sur lui la presque unanimité des suffrages. Pendant les premiers mois de la représentation nationale, il se tint à l'écart, ne donna pas signe de vie; et même après la prise de la Bastille, il essaya de quitter la France, désespérant sans doute de la cause royale et de la cause ecclésiastique. Mais il fut reconnu à Péronne, et, réclamé par la constituante, il y vint reprendre sa place. Bientôt enfin il rompit le silence, et devint dès lors avec Cazalès

l'âme et l'oracle de son parti. Et ce ne fut pas une des moindres bizarreries de cette époque que de voir le parti des intérêts populaires gouverné par M. le comte de Mirabeau, et celui des intérêts monarchiques soutenu par le fils du cordonnier. Mais sans nous occuper de ce qu'il entrait de spéculation ou de conviction dans le choix de la carrière, examinons seulement comment Maury l'a parcourue.

La première fois qu'il prit la parole, ce fut dans la fameuse discussion du *veto*, au mois de septembre 1789; et depuis, il n'y eut pas une séance importante dans laquelle il ne parût à la tribune. Il improvisait toujours avec une grande facilité, et souvent avec chaleur; il parlait quelquefois des heures entières, sans que l'enchaînement de ses idées, l'ordre de ses discours, la lucidité de ses raisonnements, l'abondance, la justesse, l'harmonie, la correction de son langage l'abandonnassent un instant. A toutes ces qualités éminentes de sa parole, on aurait soupçonné ses discours d'être le fruit d'une préparation lente, étudiée, si la rapidité et la véhémence avec lesquelles il prenait possession de la tribune n'eussent montré qu'il obéissait à l'impulsion irrésistible du moment. Marmontel raconte qu'il a été plusieurs fois témoin que l'abbé Maury dictait de mémoire le lendemain ce qu'il avait prononcé la veille, se plaignant que dans ses souvenirs sa vigueur était affaiblie et sa chaleur éteinte. « Il n'y a, disait-il, que le feu et la verve de la tribune qui puissent nous rendre éloquents.» Dans toutes les délibérations, il fit preuve de connais-

sances spéciales, qualités que l'on ne se serait pas attendu à rencontrer dans un homme qui, jusque-là, n'avait été que prêtre et homme de lettres; mais il avait su acquérir par le travail un amas immense de richesses dont sa vaste mémoire était le réservoir. C'est contre lui surtout que les Barnave, les Mirabeau réunissaient leurs forces; Maury soutenait la lutte, quelquefois avec avantage, avec courage toujours. Pourtant, malgré toutes ses brillantes facultés, il ne se montra vraiment qu'un magnifique rhéteur, tandis que l'acclamation des contemporains et de la postérité a récompensé son rival du titre de sublime orateur. Aussi Mirabeau disait-il, en parlant de Maury et de lui-même : « Quand il a raison, nous nous battons; quand il a tort je l'écrase. »

S'il fut inférieur en éloquence au géant de la constituante, il ne le céda à personne en audace, en intrépidité, en présence d'esprit, en réparties vives et saisissantes. Avant d'en venir à ces dernières, nous nous reprocherions de passer sous silence ce qui lui était arrivé un jour dans la chaire royale de Versailles. Avec toute l'autorité de la parole divine, il tonnait contre les vices des grands, en présence de toute la cour et du prince; mais son exagération méridionale n'eut pas de peine à glisser sur cette pente rapide, et il s'emporta à des remontrances hors de mesure. Un instant, l'auguste assemblée parut écouter avec impatience des accusations qu'elle avait peu coutume d'entendre, et les trouver déplacées. Quand l'abbé eut fini sa tirade, « ainsi parlait Saint-Jean Chriso-

stôme, mes frères! » ajouta-t-il; et l'autorité de ce grand nom, sous la responsabilité duquel il plaçait adroitement ses paroles, comprima tout murmure.

Cet homme semblait fait pour les luttes et les orages. Ici sa présence d'esprit habile le sauva de l'animadversion de la cour; ailleurs sa présence d'esprit intrépide le sauva vingt fois de la fureur populaire. Interruptions de tribune, interpellations de voie publique, il eut toujours réponse prête à tout. Des dames de haute distinction, signalées par l'exaltation de leur patriotisme, essayèrent un jour de le troubler au milieu d'une discussion fort importante : « Monsieur le président, s'écria-t-il aussitôt, faites taire ces sans-culottes; » le mot expressif fut accueilli d'un rire d'approbation, et devint l'origine de cette désignation révolutionnaire, appliquée plus tard aux républicains les plus effrénés. Une autre fois, en butte aux insultes et aux poignards du peuple de la rue, il entend vociférer autour de lui : L'abbé Maury, à la lanterne! — « Eh bien! dit-il aussitôt, y verrez-vous plus clair?» et cet à-propos audacieux le sauve. Ou bien encore, qu'une populace effrénée par le de l'envoyer dire la messe à tous les diables, il s'adresse aux deux plus farouches : « Soit, mais vous viendrez me la servir; » et, leur montrant deux pistolets qu'il portait habituellement sur lui pour sa défense : « Voici, ajoute-t-il, mes burettes. »

On aurait dit que le talent avec lequel l'abbé Maury savait échapper aux dangers les lui faisait rechercher. C'était au point que Louis XVI crut devoir lui écrire :

« Monsieur l'abbé, vous avez le courage des Ambroise, l'éloquence des Chrysostôme. La haine de bien des gens vous environne. Comme un autre Bossuet, il vous est impossible de transiger avec l'erreur, et vous êtes, comme le savant évêque de Meaux, en butte à la calomnie. Rien ne m'étonne de votre part : vous avez le zèle d'un véritable ministre des autels et le cœur d'un français de la vieille monarchie. Vous excitez mon admiration ; mais je redoute pour vous la haine de nos ennemis communs. Ils attaquent à la fois le trône et l'autel, et vous les défendez l'un et l'autre. Il y a quelques jours, sans votre imperturbable sang-froid, vos ingénieuses reparties, je perdais un français totalement dévoué à la cause de son roi, et l'Eglise un de ses défenseurs les plus éloquents. Daignez songer que nous avons besoin de vous, que vous nous êtes nécessaire, et qu'il n'est pas toujours utile et toujours bien de s'exposer à des périls certains. Usez avec modération de ces talents, de ces connaissances, de ce courage dont vos amis et moi tirons vanité. Sachez temporiser ; la prudence est ici nécessaire. Votre roi vous en conjure. Trop heureux s'il peut un jour s'acquitter envers vous, et vous prouver sa reconnaissance, son estime et son amitié. »

Lorsque l'assemblée constituante eût terminé ses travaux et clos sa session, l'abbé Maury s'empressa de quitter la France, où il n'entrevoyait pas plus de sécurité pour l'avenir qu'il ne l'avait fait lors de sa première tentative d'émigration. Il fut accueilli partout avec un flatteur empressement. A Coblentz, les

princes, français et étrangers, le comblèrent de témoignages d estime et d'affection. Ses discours politiques lui avaient acquis une renommée européenne, et la révolution, en lui enlevant d'un côté repos, honneurs, bénéfices, patrie, semblait vouloir l'en dédommager de l'autre, en devenant pour lui la cause de distinctions nouvelles et de nouvelles faveurs de la fortune. Son entrée à Rome, où il fut mandé par Pie VI, qui déjà l'avait appelé *egregius vir*, fut pour ainsi dire triomphale : les prélats, les seigneurs, le peuple lui-même allèrent à sa rencontre. Dès son arrivée, il fut nommé archevêque de Nicée *in partibus*, et quelque temps après, nonce apostolique à la diète de Francfort, qui se termina par le couronnement de l'empereur François II. (*La suite au fauteuil de Charles Nodier.*)

IX

PORTALIS.

1803

Jean-Étienne-Marie Portalis, né au Bausset près Toulon, le 1er avril 1746, mort le 25 août 1807. Fort jeune, il débuta au barreau d'Aix et y acquit une grande réputation de jurisconsulte et d'orateur. L'imagination dominait moins en lui que la mémoire. Il possédait cette dernière faculté à un degré étonnant, semblait créer, tout en ne faisant que se souvenir. L'événement notable de sa carrière d'avocat fut sa lutte

contre Mirabeau au parlement d'Aix, lutte dont il sortit vainqueur, à force d'habileté; et de quelle autre manière pouvait-on triompher de cet impétueux foudre d'éloquence? Mirabeau plaidait contre sa femme, avec quels mouvements passionnés et dramatiques, chacun le sait; il s'obstinait à vouloir vivre avec elle qui demandait une séparation. Fatigué de s'entendre accabler des reproches de son inconduite, une récrimination irréfléchie s'échappa de sa bouche. Mis au défi par son antagoniste de motiver son dire, il n'eut que trop de facilité à prouver par une lettre, lue devant ses juges, l'évidente infidélité de l'épouse. C'était le piége où le renard attendait le lion. Portalis étala l'insurmontable barrière dressée entre les deux époux par l'honneur et la morale; la séparation fut prononcée.

Les premiers orages de la révolution tombèrent sur Portalis, qui dut se confiner à la campagne et n'en put être tiré par la voix de ses concitoyens l'appelant à des fonctions publiques. Venu à Paris, il fut incarcéré peu avant le 9 thermidor, libéré peu après. Les électeurs de la Seine le députèrent au conseil des anciens; il y fit preuve de beaucoup de talent, de civisme éclairé, de savoir profond; y fut appelé au secrétariat d'abord, puis à la présidence de l'assemblée. Proscrit par le directoire, après le 18 fructidor, il évita la déportation en se réfugiant avec son fils dans le Holstein, où l'accueillit la généreuse hospitalité d'un opulent seigneur danois. Rentré au 18 brumaire, son esprit organisateur fut discerné et utilo-

ment employé par Bonaparte, qui, alors et depuis, le tint en haute estime, lui confia la direction de toutes les affaires ecclésiastiques, et, quand il fut devenu Napoléon, le nomma ministre des cultes, grand cordon de la Légion d'Honneur, comte de l'empire. Conseiller d'État, Portalis prit une part glorieuse à la rédaction du code civil. Ce fut lui qui, en avril 1802, porta au corps législatif le concordat conclu avec le Saint-Siége et les actes organiques destinés à être publiés en même temps. Le discours qu'il prononça à cette époque est resté monument historique.

Dans les assemblées où il figura l'on disait de lui : « beaucoup l'aiment, tous l'estiment, personne ne le hait. » Habileté rare, tact sûr, esprit conciliant, tels furent les caractères permanents de ses actes administratifs. Il est l'un des cinq membres qui, ne faisant point déjà partie de l'Institut, furent nommés par le premier consul pour compléter le nombre des quarante de l'Académie française recréée. Lorsqu'en 1804 la compagnie décida que ses membres devaient à leurs confrères morts sans successeur direct les honneurs funèbres dont ils avaient été privés par cette circonstance, Portalis paya sa dette en composant l'éloge historique de l'avocat-général Séguier, successeur de Fontenelle. Ce discours, œuvre d'un homme très savant et d'un orateur distingué, fut lu par Fontanes en séance publique, le 2 janvier 1806; on y remarqua des passages fort bien écrits et vraiment éloquents ; il fut imprimé au *Moniteur*, et obtint deux éditions en fort peu de temps. Portalis a laissé

un ouvrage posthume assez important: *Usage et abus de l'esprit philosophique pendant le* XVIII[e] *siècle*, 2 vol. in-8°, publiés en 1820 par son fils, M. le comte Portalis, pair de France, qui le fit précéder d'une intéressante notice, et d'un remarquable *Essai* sur l'origine, l'histoire et les progrès de la littérature et de la philosophie françaises. L'œuvre de notre académicien suppose de vastes connaissances, éveille beaucoup d'idées; son style, pur, noble, méthodique, est toujours élégant, animé parfois; il n'échappe point au reproche de diffusion; mais l'auteur voulait avant tout être clair, dût-il paraître prolixe : la clarté, avait-il coutume de dire, est pour le discours ce qu'est la vérité pour la pensée.

X

LAUJON.

1807

Pierre Laujon naquit à Paris, le 13 janvier 1727. Il était destiné au barreau par son père, qui était procureur; mais les études sévères de la jurisprudence se trouvaient peu en harmonie avec son esprit léger, rieur, ami du théâtre, de la poésie et des chansons. Il hantait les poëtes et tournait le dos au Palais. Sa carrière fut déterminée par le succès de sa parodie d'*Armide*. La lecture du roman de Longus lui inspira l'idée de transporter sur la scène *Daphnis et Chloé*, et dans ce beau temps de réussite facile et de petits

vers vantés, l'ouvrage eut assez d'éclat pour faire rechercher son auteur par les Nivernois, les Bernis, les d'Ayen, les d'Argental, tous les grands seigneurs beaux-esprits. Le comte de Clermont, notre académicien du précédent fauteuil, désira connaître Laujon, l'aima dès qu'il l'eut connu, et, simple, bienfaisant, protecteur sincère et sans faste des lettres et des arts, ainsi que nous le savons, il se l'attacha comme secrétaire de son cabinet, et plus tard de ses commandements. Laujon n'avait alors que vingt ans. Il fut heureux avec le prince, le suivit à l'armée à titre de commissaire des guerres, mais sans les embarras de l'emploi, reçut la croix de Saint-Louis. Le comte mort, le dernier prince de Condé, son héritier, ne demanda pas mieux que de prendre Laujon comme partie de la succession, et le nomma secrétaire des commandements du duc de Bourbon son fils.

Voici donc notre chansonnier dirigeant toutes les fêtes de Chantilly, s'ingéniant pour en varier les cadres, y réussissant à souhait, aimant tout, cher à tous, menant gaiement la vie, et, par dessus le marché, pourvu bientôt de vingt mille livres de rente par la charge de secrétaire-général des dragons, après la mort de Gentil-Bernard. Douce existence qui dura longtemps, mais pas autant néanmoins que le méritaient sa simplicité, sa modestie, son obligeante et secourable richesse toujours ouverte à ses confrères malheureux. 89 arriva, et puis l'émigration des princes : adieu la fortune et le bien-être de Laujon!

Plus de pensions ni de traitements, plus de logement au Palais-Bourbon ; plus rien que l'indigence, car la cigale avait chanté tout l'été. Il vendait sa bibliothèque à mesure, et quelquefois le lendemain rachetait ses livres plus cher qu'ils ne lui avaient été payés la veille. Une petite rente soutenait seule sa famille. Mais l'opulence l'avait vu trop simple pour que la pauvreté le rendît bas. Il n'importuna personne de sa plainte, et chanta toujours. Il avait fraternisé avec Pannard, Piron, Collé, Favart, à la société du caveau, dans sa jeunesse; dans l'âge avancé, il fit partie des dîners du Vaudeville, des enfants d'Apollon, de la goguette, du caveau moderne, reliant ainsi la littérature chantante du XVIIIe siècle à celle du XIXe, et Nestor aimable de l'épicurienne chanson.

Laujon, connu surtout par ses chansons, dont quelques-unes sont fort élégantes et gracieuses, a composé bon nombre de pièces lyriques. Les plus heureuses et les moins oubliées sont l'*Amoureux de quinze ans*, composée à l'occasion du mariage du duc de Bourbon, et le *Couvent*, sujet singulier qui ne présentait que des femmes sur la scène. « Le dialogue de cette petite pièce, dit Laharpe, est naturel et agréable, et le caillетage du couvent, à la vérité très facile à imiter, y est bien rendu... L'acte d'*Eglé* et l'*Amoureux de quinze ans* sont des bagatelles agréables, bonnes pour l'Opéra et la Comédie-Italienne; mais une comédie en cinq actes (le critique parle ici des *Soubrettes*, comédie tombée à sa première représentation) est bien au-dessus des forces de Laujon,.

bel esprit de société, chansonnier de table, composant de petites fêtes pour de grands princes, et faisant de petits vers dans les grandes occasions. Il songeait à l'Académie ; mais je crois qu'il en est revenu. »

Labarpe se trompait sur ce point, et les prétentions de Laujon furent enfin satisfaites. « Laissons-le passer par l'Institut, » avait dit le bon Delille en lui donnant son suffrage. Laujon ne fit guère en effet que passer par l'Académie; il avait quatre-vingts ans lorsqu'il fut reçu. C'est le seul membre de la compagnie qui ait été nommé si tard. La séance de sa réception servit également à la réception de Picard et de Raynouard, sous la présidence de Bernardin de Saint-Pierre. Laujon ne manqua pas de remarquer dans son discours « qu'il y avait urgence. » Et en effet, il mourut environ quatre ans après, le 13 juillet 1811. Quoique la plus grande partie de sa vie se fût écoulée dans le commerce des grands, sa timidité était excessive. Présenté à Napoléon comme nouvel académicien, et surpris par la présence inopinée de l'empereur qu'il croyait loin encore, il se troubla au point de perdre entièrement la mémoire. Bienveillamment questionné sur quelques-uns de ses ouvrages, il ne put répondre : il avait tout oublié, même son nom.

XI

M. ÉTIENNE.

1811

C'est de ce fauteuil, fécond en exclusions, que M. Étienne fut éliminé par l'ordonnance de 1816; nous trouverons sa notice au fauteuil de Vaugelas, dans lequel il siége aujourd'hui.

XII

LAPLACE.

1816

Pierre-Simon Laplace, membre de l'Académie des sciences de Paris, de celles de Gœttingue, de Milan, de Berlin, de l'Institut de Hollande, de la Société royale de Turin, de celle de Copenhague et de presque toutes les grandes sociétés de l'Europe, ministre de l'intérieur sous le consulat, sénateur et comte de l'empire, grand-officier de la Légion-d'Honneur, pair de France et marquis. L'homme qui obtint toutes ces distinctions, et qui les méritait, naquit à Beaumont, en Basse-Normandie, le 22 mars 1749, fils d'un paysan très pauvre de la vallée d'Auge. L'étonnante précocité de ses dispositions intéressa en sa faveur quelques personnes charitables et riches, qui le placèrent au collége de Caen. Il n'y resta que le temps d'acquérir les premières connaissances indispensables, et revint suivre, comme externe, les cours de

l'École militaire de Beaumont. Là se développa sa rare aptitude pour les mathématiques, et d'élève il devint bientôt professeur provisoire. Il y enseigna les éléments des mathématiques, s'acclimata à la science de la mécanique, de la physique, de l'astronomie, aux profondeurs de l'analyse, et poussé par le désir d'acquérir des connaissances plus vastes, puis aussi par cet instinct secret qui lance tous les grands génies sur les vastes scènes, il vint à Paris avec quelque argent et des lettres de recommandation pour toutes ressources.

Notre d'Alembert fut son premier patron. Laplace, n'ayant pu être introduit auprès de lui, à sa première visite, malgré les recommandations, lui écrivit personnellement une lettre dans laquelle, en lui demandant son appui, il s'abandonnait à de hautes considérations sur les principes généraux de la mécanique. Elles frappèrent le grand géomètre, qui manda le jeune homme le jour même, le fit, par d'actives démarches, nommer professeur à l'École militaire de Paris, et suivit, avec un désintéressement paternel, ses premiers pas dans la carrière des sciences, tout en pressentant un émule, un vainqueur. A partir de ce moment, Laplace prit rang parmi les notabilités scientifiques de l'Europe, et, d'année en année, il ajouta de nouveaux titres à sa réputation, avec cette fécondité de travail et d'invention propre aux génies les plus heureusement doués. Les mémoires de l'Académie des sciences, de laquelle il fit partie dès 1773, comme membre adjoint, et comme

titulaire depuis 1785, ont été enrichis par lui de travaux sans nombre sur les questions les plus ardues de l'astronomie mathématique.

Ce n'est point à nous, juge incompétent, ni à cette histoire, spécialement littéraire, qu'il appartient d'entrer dans le long détail de l'immense influence exercée par Laplace sur la marche des connaissances humaines. Disons seulement qu'il apporta une haute philosophie dans la science, qu'il posséda un merveilleux génie d'analyse mathématique, qu'il fut une puissance intelligente de premier ordre, et, avec Lagrange, la plus forte tête calculatrice de ce temps. Son génie est au niveau de tous les éloges et l'un des plus élevés dont la France puisse s'enorgueillir. Son grand ouvrage, son fleuron impérissable, est le *Traité de mécanique céleste,* entrepris sous la république, continué sous l'empire, achevé sous la restauration. Laplace prouva l'un des premiers que les démonstrations abstraites n'excluent pas le mérite du style. Un tour de force en ce genre, c'est son *Exposition du système du monde,* titre vraiment littéraire, chef-d'œuvre de précision et de clarté. Aussi, disait Daru, « l'Académie française avait à distinguer dans Laplace l'écrivain correct et élégant, l'homme de goût fidèle aux doctrines classiques, le philosophe qui savait honorer les lettres. Ses succès dans les sciences ne pouvaient être un titre d'exclusion ; l'Académie, au contraire, se fait un honneur de réunir tout ce qui s'est illustré par la pensée. Ce sont là les seules illustrations au-devant desquelles il lui convienne

d'aller. » La mémoire de Laplace était abondamment fournie des plus beaux passages de la poésie ancienne et moderne, et il aimait à les rappeler. Les sciences furent l'affaire de toute sa vie; rien de ce qui les intéressait ne lui demeurait étranger, et il aida constamment à leurs progrès par ses travaux, ses leçons, ses encouragements. Ce génie newtonien s'éteignit le 7 mars 1827, cent ans précisément après la mort de Newton.

Quoique son entrée à l'Académie date de 1816, ce n'est point à l'ordonnance royale, mais bien à l'élection qu'il a dû le fauteuil.

XIII

M. ROYER-COLLARD.

1827

M. Pierre-Paul Royer-Collard est né à Sompuis, en Champagne, le 21 juin 1763, d'une famille fort estimée de propriétaires cultivateurs. Après avoir fait ses premières études à Chaumont, au collége des Pères de la doctrine dont un de ses oncles était supérieur, et les avoir terminées à celui de Saint-Omer, où il professa quelque temps les mathématiques, il vint à Paris, étudia le droit, et fut reçu avocat au parlement presqu'à l'aurore de 89. Il salua cette aurore de toute la joie ardente et philosophique d'un homme jeune mais grave, profondément épris d'une égalité, d'une liberté sages. C'est parmi les porteurs d'eau et les marchands de bois de l'île Saint-Louis,

dans une assemblée de sa section, que débuta l'un des ornements à venir de notre tribune. Ce premier discours de M. Royer-Collard fut prodigieusement goûté, et lui valut d'être unanimement porté à la présidence par les sectionnaires. Il devint membre de la municipalité de Paris, comme représentant de sa section, et le conseil de la commune le nomma secrétaire-adjoint. Là il connut, il aima ce premier maire de Paris, dont il a toujours conservé le religieux souvenir, ce noble et malheureux « Bailly, quel douloureux nom je prononce! » disait-il encore, à quarante ans environ de date, dans son discours de réception.

Les excès ne tardèrent pas à venir; et, quelque populaire que fût, dans sa section, le jeune secrétaire de la commune; quoique les porteurs d'eau de son quartier lui eussent voué assez d'affection pour lui faire cortége et protéger sa personne, la prudence commandait la retraite. Il se démit donc de ses fonctions, se réfugia dans sa famille, et ne reparut qu'en mai 1797. Alors il revint à Paris, député par son département au conseil des cinq cents, s'y lia avec Camille Jordan, Portalis et les représentants du parti monarchique modéré, se distingua par ses discours et son courage amis de l'ordre, opposant, en contre-partie du mot fameux de Danton, l'audace et puis l'audace et encore l'audace! « ce cri consolateur : la justice, et puis la justice et encore la justice! » jusqu'au moment où son élection fut annulée par le coup d'État de fructidor.

Il fit quelques années partie d'un comité royaliste, qui correspondait avec Louis XVIII sous l'œil même de Bonaparte; mais enfin, vers 1803, las de transmettre des remontrances non écoutées, désespérant d'une cause de jour en jour plus compromise, il rentra dans la vie privée, qu'il féconda par l'étude et la méditation. Il en sortit en 1811, nommé par Fontanes doyen de la faculté des lettres et professeur d'histoire de la philosophie moderne. Cette nomination, qui put d'abord paraître une faveur, fut bientôt qualifiée de justice. Le cours de M. Royer-Collard fut très suivi, vivement applaudi; ses leçons, rendues éloquentes par une puissante dialectique, entraînèrent l'auditoire, et lui communiquèrent l'enthousiasme du maître. M. Royer-Collard prit consistance à partir de ce moment; et lorsque, deux ans après, il quitta sa chaire, il avait déjà fait école, renversé le sensualisme, inauguré la philosophie nouvelle qui a été si triomphante de nos jours, et qui se fait gloire de le reconnaître pour chef, quoiqu'il n'ait rien publié, si ce n'est un discours, prononcé en 1813, résumé de son enseignement.

En 1814, M. Royer-Collard reparut sur la scène politique qu'il n'a plus quittée depuis. Elu député en 1815, il n'a pas cessé depuis ce temps de siéger à la chambre, qu'il éclaira longtemps de ses lumières, où il exerça une haute influence, une imposante autorité. En 1827, il représentait si bien l'opinion nationale en France, que sept colléges électoraux le nommèrent député le même jour, et que le suffrage una-

nime de l'Académie consacra, dans le citoyen éminent, l'honneur de la tribune française, et cela aux applaudissements de tous. Il a occupé, sous la restauration, de hauts emplois, celui de directeur de l'imprimerie royale, et celui de président de la commission royale d'instruction publique, entre autres. Dans ce dernier poste, il rendit des services signalés, opéra des améliorations importantes, couvrit de sa protection impartiale les victimes de tous les partis indistinctement.

M. Royer-Collard improvisait rarement; mais il était le premier de nos écrivains parlementaires. Il a laissé une trentaine de discours, qui resteront comme modèles, et qui perdent fort peu à la lecture. Poser une formule axiomatique, en déduire rigoureusement les conséquences, tel était son procédé de prédilection; chacun de ses discours est un long et vigoureux sillogisme. Il avait en outre, dit Timon, l'appréciateur au pinceau saisissant, « il avait une manière de style, vaste et magnifique, une touche ferme, des artifices de langage savants et prodigieusement travaillés, et de ces expressions accouplées qui se gravent dans la mémoire et qui sont les bonnes fortunes de l'orateur... Il y a de la virilité dans ses discours, une haute raison dans ses sujets religieux et moraux, partout une méthode ample sans raideur, dogmatique, sévère. » Ses discours « sont admirables par les pousses vigoureuses du style et par la beauté de la forme... C'était la philosophie appliquée à la politique avec ses formes abstraites et un peu obscures. M. Royer-Collard était,

qu'on me passe l'expression, un creuseur d'idées; c'était une pensée qui parlait. Elections, impôts, libertés de presse, état militaire, organisation judiciaire, instruction publique, responsabilité des ministres, institutions municipales, tous les grands sujets ont exercé les méditations de ce génie grave et élevé.» Oui, l'élévation fut toujours le caractère distinctif de M. Royer-Collard, et lui a mérité le beau surnom de Platon de la doctrine; élévation qu'il porta dans la chaire, à la tribune, dans sa carrière publique. Cette précieuse qualité a fait de lui un professeur écouté, un grand et populaire citoyen, un homme désintéressé, conséquemment probe, digne et pur. On dit que, dans le commerce privé, il la tempère un peu, et que l'épigramme lui est volontiers familière, épigramme profonde, incisive, originale; mais cette circonstance n'ôte rien à la sévère beauté de ce caractère, l'un des plus nobles et des plus respectables de ce temps.

IX

LE FAUTEUIL DE BOUFFLERS.

LE FAUTEUIL DE BOUFFLERS.

I

FARET.

1634

NICOLAS FARET était né à Bourg-en-Bresse, vers l'an 1596, de parents peu favorisés de la fortune. Aussi, quand il vint à Paris, languit-il longtemps pauvre et inconnu. Il s'était beaucoup lié avec Vaugelas et Boisrobert, auxquels il avait été recommandé. Ce dernier, avec l'appui de quelques amis communs, le plaça comme secrétaire auprès du comte d'Harcourt. Le poste était peu considérable en ce moment ; car la maison de Lorraine, dont le comte faisait partie, se trouvait alors en disgrâce ; mais Faret sut relever la fortune de son maître, et établit la sienne par contre-coup : il persuada à Boisrobert, le familier de Richelieu, que le meilleur moyen de diviser les princes lorrains, ennemis du ministre, c'était de favoriser le comte d'Harcourt, cadet de cette hau-

taine famille, au détriment de son aîné; le cardinal approuva l'adroit conseil, s'attacha le comte et l'éleva aux premières dignités. La position de Faret suivit la progression ascendante de celle du comte, qui le traita toujours moins en maître qu'en ami. A sa mort, arrivée au mois de septembre 1646, il vivait dans une sorte d'opulence, fruit de deux riches mariages consécutifs. Ami généreux et dévoué, il vint en aide à Vaugelas, dont les affaires étaient fort embarrassées, et fit pour lui tant de sacrifices qu'il en pensa compromettre sa propre fortune. « Il était, suivant Pellisson, homme de bonne mine, grand ami de Molière le tragique et de Saint-Amant, qui l'a célébré dans ses vers comme un illustre débauché. Cependant il ne l'était pas à beaucoup près autant qu'on le jugerait par là, bien qu'il ne haït pas la bonne chère et le divertissement; et il dit lui-même en quelque endroit de ses œuvres que la commodité de son nom, qui rimait à cabaret, était en partie cause de ce bruit que Saint-Amant lui avait donné. On voit par la lecture de ses écrits qu'il avait l'esprit bien fait, beaucoup de netteté et de pureté dans le style, beaucoup de génie pour la langue et l'éloquence. » Il faut bien qu'il en ait été quelque chose, puisque Coëffeteau mourant le chargea de continuer son histoire romaine, et que Malherbe lui conseilla d'entreprendre celle de France, si malheureusement traitée jusqu'alors, ajoutait-il.

Les premiers gens de lettres réunis chez Conrart avaient décidé qu'on ne parlerait à personne de leurs

assemblées. Le secret fut gardé longtemps. Malleville le premier rompit le silence, et introduisit dans une de leurs conférences Faret, qui venait de publier son livre de l'*Honnête homme*. Ce dernier leur fit hommage d'un exemplaire de son ouvrage, et s'en retourna charmé des avis qu'il reçut d'eux et de l'agrément de leurs entretiens. Il continua d'assister à leurs séances, et telle fut l'origine de son intronisation à l'Académie. Qand il fut question de la fonder, on le chargea de composer un discours qui en résumât pour ainsi dire le projet et pût servir de préface à ses statuts, à la rédaction et à la révision desquels il concourut aussi. Plus tard il fut proposé au cardinal par la compagnie, comme le plus capable avec Vaugelas de travailler spécialement au dictionnaire.

II

DU RYER.

1646

Pierre du Ryer était né à Paris en 1605, d'une bonne famille; mais son père, après avoir été secrétraire de Roger de Bellegarde, était mort dans l'indigence. Une destinée à peu près pareille attendait le fils. On lui donna, dès l'âge de vingt-un an, une charge de secrétaire du roi; mais il la vendit quelques années après, à la suite d'un mariage d'inclination avec une demoiselle pauvre. Le produit de cette vente ne fut pas assez considérable pour l'em-

pécher d'accepter, comme moyen d'existence pour lui et sa famille, l'emploi de secrétaire auprès du duc César de Vendôme. Il eut sur la fin de ses jours un brevet d'historiographe de France, avec une pension sur le sceau. Mais jusque-là ses ressources avaient été tellement insuffisantes qu'il demandait à sa plume non de la gloire, mais du pain. La misère, ce commensal trop assidu, cet ennemi le plus redoutable du poëte, l'entraîna à composer des traductions et des tragédies sans nombre, mais hélas! aussi presque sans mérite, ou du moins bien inférieures à ce qu'on pouvait attendre de lui; car, au jugement même du sévère abbé d'Olivet, il avait un style coulant et pur, une égale facilité pour la prose et les vers. Par suite de ce dénuement, il s'était vu obligé d'aller demeurer hors de Paris, en vue de quelques économies étroites, et, au rapport de Bayle, il travaillait à la hâte pour tirer de son libraire de quoi subsister. Ce libraire lui achetait ses ouvrages de prose, trente sous ou un écu la feuille, ses vers alexandrins cent sous le cent, les petits cinquante; encore une des filles de ce pauvre académicien traversait-elle tout Paris à pied pour aller porter à l'imprimeur l'ouvrage de son père, et en recevoir la très modique rétribution.

Après cela, qui aurait le cœur de lui reprocher que, sur une vingtaine de tragédies, une seule ait laissé des traces dans la postérité; que ses traductions soient tombées dans l'oubli? Ne sera-t-on pas plus juste de lui tenir compte d'avoir su, au milieu de tant d'éléments d'infériorité, se maintenir assez au niveau de

son siècle pour obtenir quelques grands succès au théâtre, entre autres celui de *Scévole*, tragédie dont la réputation se conserva jusque dans le siècle suivant, et pour laquelle il sera toujours compté parmi les fondateurs de la scène française.

Du Ryer se présenta pour l'Académie en concurrence avec le grand Corneille, et il obtint la préférence sur lui, parce que celui-ci demeurait à Rouen, et que l'Académie exigeait la résidence à Paris, ne faisant exception que pour les évêques. Il n'est pas permis de croire avec d'Alembert que le motif de préférence pour l'homme médiocre vint un peu du tort qu'avait l'homme de génie d'être meilleur poëte que le cardinal de Richelieu et par là de déplaire à ce grand ministre; car, à la nomination de Du Ryer, le cardinal était mort depuis quatre ans.

Du Ryer mourut le 6 novembre 1658. Il fut enterré à Saint-Gervais, dans le tombeau de *ses ancêtres*, à ce que dit d'Olivet.

III

LE CARDINAL D'ESTRÉES.

1658

César d'Estrées, neveu de la *charmante Gabrielle*, naquit à Paris le 5 février 1628. Il fut pourvu de bonne heure de l'évêché de Laon, et Louis XIV l'employa, fort jeune encore, dans une négociation auprès du Saint-Siége, négociation relative au

jansénisme, et dont la futilité nous étonnerait aujourd'hui, mais dont l'importance, à cette époque, semblait réelle. L'habileté et l'esprit de conciliation du jeune diplomate le firent réussir, et son succès lui valut le chapeau de cardinal. Jugé digne d'être chargé des affaires de France à Rome, il s'acquitta toujours de cette mission de manière à prouver, dit d'Alembert, « qu'un prélat cardinal peut servir très fidèlement son souverain, et qu'on peut être prince de l'Église romaine sans oublier qu'on est Français. » Il fournit d'autres preuves encore de son zèle pour la patrie, dans les divers conclaves où sa dignité de cardinal lui donnait le droit de concourir aux élections papales, en faisant triompher l'influence française. Sa sagesse et ses lumières le firent choisir pour conseiller du roi d'Espagne Philippe V, petit-fils de Louis XIV, dès le commencement de son règne; mais l'adroit ambassadeur, qui avait triomphé tant de fois de l'astuce italienne, échoua dans cette cour devant le crédit d'une femme, l'ambitieuse et fière princesse des Ursins. Il fut rappelé en France au bout de trois ans d'ambassade, mais rappelé avec honneur, et reçut en dédommagement le don de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. C'est là qu'il termina paisiblement sa carrière, entouré de la considération due à sa naissance, à ses dignités, et surtout à son caractère. Il mourut le 18 décembre 1714, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Il avait occupé le fauteuil cinquante-huit ans, et il était depuis plusieurs années le doyen de l'Académie,

qui le regretta vivement; car, dès sa première jeunesse, il s'était montré digne de l'attachement que les gens de lettres lui avaient voué, par les marques flatteuses d'estime et d'affection qu'il leur donnait, par son amour et même par son talent pour la poésie. Suivant d'Alembert, il la cultiva autant que ses autres travaux le lui permirent, avec la même ardeur et le même succès que s'il y eût attaché sa fortune; et l'on connaît quelques vers de lui que ne désavoueraient pas plusieurs poëtes estimés de son temps. Dans la liste des écrivains célèbres que Chapelain fut chargé de dresser par ordre de Colbert, voici ce qu'il est dit de d'Estrées : « Il n'a rien imprimé que l'on sache; mais on a vu de lui plusieurs lettres latines et françaises de la dernière beauté, et qui font bien voir qu'il n'est pas seulement docteur en théologie, mais encore au Parnasse entre les premiers. »

IV

LE DUC D'ESTRÉES.

1715

Victor-Marie d'Estrées, l'un des deux neveux du précédent qui furent de l'Académie (nous trouverons l'autre au fauteuil de Boileau), était né à Paris le 30 novembre 1660. Pair, maréchal et vice-amiral de France, grand d'Espagne et vice-roi de l'Amérique, il peut être considéré sous la quadruple face d'homme de guerre, de négociateur, de gouverneur de pro-

vince et d'académicien. Homme de guerre, il fut un héros, fut revêtu des dignités militaires les plus éminentes, et son mérite seul les sollicita pour lui. Il fut fait maréchal du vivant même de son père, qui l'était aussi ; et c'était la seconde fois, depuis l'origine de la monarchie, qu'on voyait ensemble dans la même famille deux maréchaux ; la maison de Montmorency avait offert le premier exemple de cette illustration. Négociateur, il eut tous les talents et toutes les qualités d'un grand diplomate. A un amour ardent de la patrie il joignait une parfaite connaissance de ses intérêts. Il possédait la plupart des langues importantes de l'Europe, et avait fait une étude approfondie des mœurs, des lois et des coutumes des nombreux pays qu'il avait parcourus. Il aida puissamment, par la parole et par l'épée, à faire passer et à maintenir la couronne d'Espagne sur la tête d'un fils de France. Gouverneur de province, il fut envoyé dans la Bretagne, qui, écrasée d'impôts, était sur le point de se soulever. Sa douceur apaisa les troubles; ses lumières et son zèle en détruisirent la source ; et la province, libérée de ses dettes, vit, sous une administration éclairée, ses revenus augmenter d'un cinquième et ses impôts diminuer d'un quart.

Examinons plus à loisir l'académicien, c'est notre devoir. Ses premières études avaient été fort brillantes, et, sur la fin de sa carrière, il montrait parmi les livres de sa riche bibliothèque, et non sans un innocent orgueil, ceux qu'il avait obtenus pour prix de ses compositions de prose et de vers. Vice-amiral

en France, et lieutenant-général de la mer en Espagne, le loisir forcé des traversées était, selon lui, une heureuse nécessité de se former l'esprit par la lecture, et il disait avec gaîté que celle des bons auteurs conjurait plus sûrement les tempêtes que toutes les rubriques des Africains et des Lapons. Sa mémoire prodigieuse avait retenu Virgile, Horace. L'anglais, l'italien, l'espagnol et l'allemand lui étaient familiers, et il parlait sa langue avec toute la grace de l'homme de cour le plus poli et l'éloquence de quelqu'un dont c'eût été l'unique métier.

Tels furent les talents que l'Académie accueillit en lui, et voici par quel service il sut l'en remercier plus tard. Une cabale sourde et puissante allait fermer à Montesquieu les portes de l'Académie; mais le maréchal défendit bravement le futur grand homme, et finit par enlever d'assaut l'assentiment de la cour. Car il n'était pas du nombre de ceux qui haïssent les talents tout en feignant de les aimer; en lui l'effet s'unissait à l'apparence.

« Après avoir rendu au courage littéraire de ce digne académicien la justice que nous lui devons, dit d'Alembert, il nous sera permis d'ajouter à tout ce qu'on sait de son courage militaire que ce courage ne se bornait pas à braver la mort dans les combats, qu'il se montrait jusque dans les maladies les plus cruelles, et qu'il allait même jusqu'à la gaîté. Le maréchal se fit tailler de la pierre, et fut dans le plus grand danger. Un courtisan dont la vie était très peu édifiante, mais qui joignait à des mœurs scandaleu-

ses la dévotion d'une âme pusillanime, envoya savoir de ses nouvelles, en ajoutant qu'il allait prier Dieu pour lui. « Qu'il s'en garde bien, répondit le maréchal, il gâterait tout. » Ces sortes de traits ne méritent pas moins d'être recueillis dans la vie d'un grand capitaine que tant d'autres traits de commande et de parade, si pompeusement étalés par les historiens. C'est là ce qu'on cherche et ce qu'on aime dans les vies de Plutarque, bien plus que des récits de siéges et de batailles.

» Dans les billets d'enterrement du maréchal on omit, soit oubli soit affectation, de faire mention de sa qualité d'académicien. La compagnie s'en aperçut et le sentit, mais dédaigna de s'en plaindre, parce qu'elle a, nous osons le dire, un orgueil assez bien placé pour croire qu'elle honore quelque nom que ce puisse être, et qu'aucun nom ne l'honore ni ne lui manque. La famille du maréchal ne tarda pas ou à s'apercevoir ou à se repentir de cette omission, fâcheuse pour elle; elle assura l'Académie du regret qu'elle avait de cet oubli d'un titre auquel le maréchal d'Estrées *attachait un très grand prix;* et les mânes de cet illustre confrère qui, de son vivant, avait donné à la compagnie tant de marques d'attachement et d'estime, semblèrent encore nous dire après sa mort : Je suis toujours avec vous. »

Il mourut le 28 décembre 1737, sans laisser d'enfants pour hériter de son nom et de ses richesses. Il avait aussi fait partie de l'Académie des sciences et de celle des inscriptions. Le czar Pierre-le-Grand, ce

rigide appréciateur, l'honorait d'une estime toute particulière. Quand ce monarque vint à Paris, il demanda à voir le maréchal, l'entretint plusieurs fois en particulier, s'enferma une journée tout entière avec lui dans sa maison d'Issy, loin des courtisans et des curieux, lui fit présent de son portrait au moment de son départ, et, de retour à Saint-Pétersbourg, lui envoya, en souvenir d'affection, les meilleurs ouvrages moscovites imprimés sous son règne. C'était le présent le plus agréable qu'il pût offrir au maréchal, amateur passionné des livres, et qui en possédait une collection nombreuse et choisie.

V

LE DUC DE LA TRÉMOILLE.

1738

Charles-Armand-René de La Trémoille, duc de Thouars, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, né à Paris le 14 janvier 1708. Il avait pour bisaïeule maternelle la célèbre marquise de Lafayette, immortalisée par ses deux romans de *la Princesse de Clèves* et de *Zaïde*, et sa naissance semblait être pour lui un engagement naturel de chérir les lettres. Il accepta cet héritage, et se fit bientôt remarquer par son esprit, l'agrément qu'il portait dans la société, l'élégance noble avec laquelle il parlait sa

langue, son étude éclairée de nos meilleurs écrivains, et enfin, ajoute d'Alembert, « par le désir qu'il témoigna de venir cultiver et perfectionner dans le sanctuaire des muses les talents qu'il tenait de la nature. »

Un intérêt touchant se rattache à sa séance de réception à l'Académie. Il avait à peine trente ans; le directeur chargé de lui répondre était le vénérable marquis de Sainte-Aulaire, alors dans sa quatre-vingt-quinzième année. Mais le contraste déjà si frappant de cette jeunesse en sa fleur et de cet âge de Nestor ne fut pas l'incident le plus singulier de la séance. Tous les deux, le récipiendaire et le directeur, venaient de payer leur tribut d'éloges au maréchal d'Estrées. Le vieillard avait terminé le sien ainsi : « Hélas! l'illustre nom qu'il portait vient de s'éteindre dans la nuit du tombeau. Je sens qne je m'attendris à cette triste réflexion. Il ne me reste qu'à baigner de larmes la respectable cendre que vous venez de couvrir de fleurs. La différence des hommages que nous lui rendons est assortie à celle de nos âges. » Et plus loin il ajoutait, s'adressant spécialement au jeune récipiendaire : « Mon âge ne me permet pas de me flatter d'être longtemps témoin des progrès que vous allez faire dans la carrière où vous entrez. Poursuivez, recueillez le fruit du zèle que vous aurez montré pour la patrie. Le célèbre Louis de La Trémoille vous a marqué la route qui conduit au faîte des honneurs. Ce ne sont pas, monsieur, des vœux stériles que je forme pour vous; ce sont des présages, j'ai pensé dire des oracles. Eh! pourquoi ne les regarderions-nous

pas comme tels? Déjà le voile qui dérobe la connaissance de l'avenir est prêt à se déchirer devant mes yeux. » *O vanas hominum mentes!* A trois ans de là, le jeune homme florissant mourait, et le vieillard, le pleurant, lui survécut,

Et put encor compter l'aurore
Plus d'une fois sur son tombeau!

Le duc de La Trémoille mourut à trente-trois ans, victime de l'amour conjugal : la duchesse avait été attaquée de la petite vérole qu'elle craignait beaucoup; pour lui persuader qu'elle n'avait point cette maladie, et malgré le juste effroi que ce fléau lui inspirait à lui-même, il ne voulut pas se séparer d'elle, s'établit son gardien, lui rendant tous les soins que son état exigeait. Atteint bientôt lui-même, il fut enlevé en peu de jours, le 23 mai 1741.

« Le duc de La Trémoille était premier gentilhomme de la chambre du roi, et, en cette qualité, chargé de la surintendance générale des spectacles et de la direction des deux troupes de comédiens. Il serait à souhaiter que ceux qui ont cette classe d'hommes dans leur dépendance fissent de leur crédit et de leur place le plus noble usage auquel ils puissent l'employer, celui de veiller aux intérêts des gens de lettres, qui, en faisant vivre les comédiens, se plaignent d'en éprouver souvent la dureté, les caprices et l'ingratitude. C'est aux supérieurs respectables de nos acteurs qu'il appartient de mettre les auteurs dramatiques à

l'abri des dégoûts humiliants que le talent essuie dans cet aréopage, et d'empêcher que les écrivains dont les ouvrages honorent la nation soient vexés et rebutés par ceux qui leur doivent leur existence, et qui ont paru trop souvent oublier leurs bienfaiteurs. » Pourquoi faut-il que ces réflexions de d'Alembert aient, encore aujourd'hui, leur utilité qui nous les fait reproduire !

VI

LE CARDINAL DE SOUBISE.

1741

Armand de Rohan, grand-aumônier, évêque et prince de Strasbourg, commandeur des ordres du roi, abbé de la Chaise-Dieu, né à Paris le 1er décembre 1717, mort le 28 juillet 1756, dans sa trente-neuvième année. De trois Rohan, qui, à différentes époques, se sont assis au fauteuil académique, celui-ci est le second par ordre de date, et le moins célèbre. Coadjuteur du cardinal de Rohan à Strasbourg dans l'année 1742, et sacré évêque de Ptolémaïde, il fut nommé cardinal en 1747, et prit le nom de cardinal de Soubise pour se distinguer de son oncle, auquel, deux ans après, il succéda dans les dignités d'évêque de Strasbourg et de grand-aumônier. Une constitution faible, et les places importantes qu'il eut à remplir ne lui permirent de consacrer aux lettres que de rares instants ; mais, dit d'Alembert, « il les aima du

moins; il honora ceux qui les cultivent, et qui joignent aux dons du génie la conduite et les mœurs. Il a entretenu dans nos cœurs, par son attachement pour la compagnie, la reconnaissance que nous devons à la maison de Rohan, dont le nom, si respectable à tant d'égards, doit nous être à jamais précieux comme celui des plus illustres et des plus constants de nos bienfaiteurs. »

VII

MONTAZET.

1757

ANTOINE MALVIN DE MONTAZET, archevêque de Lyon, né en 1712, dans l'Agénois, fut appelé à l'évêché d'Autun en 1748, et, dix ans plus tard, succéda au cardinal de Tencin dans l'archevêché de Lyon. Autun le regretta, Lyon applaudit à son avénement. Il avait les deux grandes qualités du prélat : un zèle religieux éclairé, la charité évangélique. Il fonda deux séminaires et fit élever gratuitement un grand nombre de jeunes ecclésiastiques; il fonda également un asyle où de pauvres prêtres, affaiblis par l'âge, pussent finir tranquillement leur carrière. Il augmenta le nombre des hospices et ne cessa de les diriger, de les secourir. « Un jour que, dans ces tristes asyles, il avait porté ses bienfaits et sa vigilance accoutumés, dit son successeur, il crut encore apercevoir un mécontentement général; il en demande la raison. Tous les

lits étaient infectés par de fâcheux insectes, ennemis trop communs du repos des hommes. Il consulte; point de remède : il faudrait des lits de fer, et la dépense serait énorme. On calculait; il ne calcula point : tous les lits furent bientôt changés; et le retour du sommeil, dans une demeure où il est si nécessaire, fut encore un de ses bienfaits. » Ainsi parlait Boufflers.

Montazet mourut à Lyon, le 3 mai 1788, ne laissant aucune fortune, par suite du luxe qu'il avait apporté toute sa vie dans sa bienfaisance. C'était un homme d'un grand esprit et de rares talents; il n'a composé que des lettres pastorales, des mandements, des institutions théologiques et autres écrits de même nature, « se renfermant, dit encore Boufflers, dans le genre que l'austérité de ses fonctions lui prescrivait. La plupart de ses ouvrages, étrangers aux goûts et aux connaissances de la grande majorité de ses lecteurs, auraient pu mériter la célébrité sans l'obtenir; mais à coup sûr ils n'ont pu l'obtenir sans la mériter. Si partout il fait disparaître l'aridité des matières qu'il traite, s'il attache ses lecteurs, même les plus frivoles, à l'écrit qu'ils avaient peut-être hésité d'ouvrir, s'il mêle un charme imprévu aux choses qui en paraissent le moins susceptibles, c'est moins l'ouvrage de l'art que le triomphe de la raison : ce ne sont point des fleurs qu'il répand, mais des lumières; et jusque dans les questions les plus abstraites, attentif à rapprocher toutes les idées de la portée de tous les esprits, il donne à chacun le moyen de connaître et le droit de prononcer. »

L'homme de talent n'empêchait nullement en lui l'homme aimable. « Tout ce qui le connaissait admirait son ton aussi simple qu'élégant, sa politesse à la fois noble et naturelle, sa conversation également solide, facile et prudente, et souvent même sa plaisanterie délicate, dont les traits, toujours sûrs, toujours fins, mais toujours doux, étaient applaudis même par ceux qui les recevaient. Mais, à mesure que le cercle devenait plus étroit, son cœur semblait s'épanouir, digne à la fois et capable de la confiance la plus entière; il méritait trop d'amis pour n'en pas avoir, et il eut les amis qu'il méritait. » De ce nombre se trouvèrent Ducis et Thomas, et ce fut dans ses bras et dans sa demeure que mourut ce dernier.

VIII

BOUFFLERS.

1788

Stanislas de Boufflers naquit à Lunéville en 1737. Il passa sa première jeunesse auprès de l'ancien roi de Pologne Stanislas, qui lui servit de parrain et fut son protecteur, dans cette cour charmante où nous avons déjà trouvé Saint-Lambert. Ce plus léger des abbés, ce plus sémillant des chevaliers reçut dans son enfance le surnom de *pataud*, tant son esprit promettait peu ce qu'il devint par la suite. *Aline*, ce conte charmant que tout le monde a retenu, publié en 1761, fut l'origine de sa réputation. Boufflers le composa au séminaire de Saint-Sulpice, où il était

entré pour se préparer à l'épiscopat. Quelle initiation! Aussi sa vocation ne lui parut pas à lui-même très prononcée. Il quitta donc bientôt la sainte retraite et le petit collet, mais se résigna à prendre la croix de Malte. Un petit bénéfice de quarante mille livres, qu'il tenait du roi Stanislas et qu'il n'aurait pu posséder sans cette résignation, méritait bien quelques sacrifices. Le voilà donc prêt à guerroyer, sinon contre le turc, du moins contre les infidèles. Il avait déjà brillé dans les cercles de Paris par l'éclat, la finesse et l'originalité de l'esprit. Il porta dans les camps ces mêmes avantages, assaisonnés de ce grain piquant de gaîté et de folie que comportent les habitudes militaires; et, à son retour de l'armée, c'était le plus déterminé viveur que l'on eût encore vu dans ce siècle passablement épicurien pourtant. A lui les femmes et les chevaux! à lui surtout les voyages, par qui les unes et les autres se renouvellent! « Donnons à quelqu'un des bottes de sept lieues, une branche de laurier pour badine et Pégase pour monture, nous aurons le vrai portrait du chevalier de Boufflers, » disait Mme Necker; et le comte de Tressan, le rencontrant un jour sur une grande route, s'écriait : « Chevalier, je suis ravi de vous trouver chez vous. »

Son voyage de Suisse fut particulièrement fécond en charmantes aventures. Maniant le crayon aussi spirituellement que la plume, il se donnait pour peintre, portrayait les maris afin d'être autorisé à portraire les femmes, et parfois se faisait payer ces portraits d'autant plus cher qu'il les donnait pour la ba-

gatelle d'un petit écu. Accrédité partout sous un nom d'emprunt, il fut regardé comme un aventurier du moment qu'à Genève il voulut reprendre son nom véritable. Jean-Jacques lui fit peu d'accueil, Voltaire le choya. Enfin le chevalier écrivait à sa mère ses *impressions* de voyage; et ses lettres, prodigieusement spirituelles, rendues publiques en 1770, composent bien l'une des plus gracieuses et des plus réjouissantes correspondances de notre langue.

Vienne le posséda en 1771, et l'aristocratie autrichienne s'éprit de lui comme la noblesse de France. Après avoir été fait colonel, après avoir accompagné le duc d'Orléans au fameux combat d'Ouessant, reçu le grade de brigadier d'infanterie en 1780, celui de maréchal de camp en 1784, une sorte de disgrâce le fit nommer gouverneur du Sénégal. Administrateur de cette colonie pendant trois ans, le chevalier sut dépouiller son caractère connu de légèreté, se montra zélé, bienfaisant, éclairé, fut salué de bénédictions et de regrets à son départ. Sa célébrité l'appela aux États-Généraux, où il ne se fit guère remarquer que par la bizarrerie de quelques-unes de ses idées. La session de l'assemblée constituante finie, il abandonna la France, se retira auprès du prince Henri de Prusse, et ne reparut dans sa patrie qu'au printemps de 1800. Il fut bien vu de Bonaparte, mais ne put cependant obtenir de lui une préfecture qu'il sollicitait. Alors, résigné à sa position bien déchue, il se tourna sérieusement vers la littérature, dont il n'avait fait jusque là qu'un délassement. C'était en venir un

peu tard à résipiscence. Il publia principalement *le Libre arbitre*; et la métamorphose du gai, brillant, spirituel chevalier de Boufflers en métaphysicien ne fut pas une des moins singulières bizarreries opérées par la révolution. L'auteur avait composé cet ouvrage pendant son exil, dans une solitude sauvage où les livres et la société lui manquaient à la fois. Ce n'est, à proprement parler, qu'une conversation élégante et polie. Le plan manque, le sujet est à peine effleuré; mais des idées nobles et touchantes, des aperçus justes et subtils, des comparaisons agréables et neuves prouvent que Boufflers, quelque matière qu'il traite, ne saurait manquer d'être aimable, ingénieux. Il écrivit aussi à cette époque quelques contes, qui rappellent trop peu son alerte imagination d'autrefois, où ne manquent pas cependant l'enjouement, la sensibilité, une philosophie douce, et donna au *Mercure* quelques morceaux de critique, charmants de bienveillance et d'aménité. Il venait à peine de succéder à Palissot dans la place de conservateur de la bibliothèque Mazarine lorsqu'il mourut, le 18 janvier 1815, à la suite d'une maladie longue et douloureuse. Il fut inhumé, selon ses vœux, auprès de son ami le poëte Delille.

Tous les mémoires du bon temps de Boufflers s'accordent à prodiguer des éloges à l'esprit de saillie originale et de verve joyeuse qui animait ses conversations, et ceux de nos contemporains qui l'ont connu attestent qu'il conservait, même dans un âge fort avancé, une vivacité d'imagination fertile encore en traits heureux et piquants, en saillies inattendues.

Aussi poëte que peut l'être un homme infiniment spirituel, mais qui n'est pas autre chose, Boufflers destina ses poésies badines, ses épîtres doucement malignes, ses gracieux madrigaux, bien plus à la société qu'à la postérité; pourtant celle-ci en retiendra quelque chose. Il est parfois recherché, prétentieux, singulièrement antithétique, en prose comme en vers; mais il a des morceaux très brillants, des pensées fort ingénieuses, quelquefois même plus profondes que ne le ferait soupçonner son renom superficiel d'homme du monde.

« M. de Boufflers, disait le prince de Ligne, a été successivement abbé, militaire, écrivain, administrateur, député, philosophe; et, de tous ces états, il ne s'est trouvé déplacé que dans le premier. Il a toujours pensé en courant. On voudrait pouvoir ramasser toutes les idées qu'il a perdues sur les grands chemins avec son temps et son argent. Il a de l'enfance dans le rire et de la gaucherie dans le maintien. Il est impossible d'être meilleur ni plus spirituel; mais son esprit n'a pas toujours de la bonté, et quelquefois aussi sa bonté pourrait manquer d'esprit. » Il était fort petit, et, dans sa vieillesse, offrait plus de ressemblance avec un curé de village qu'avec un abbé frétillant ou un preux chevalier.

« A peine fut-il parvenu au fauteuil qu'il plaisanta sur les honneurs académiques, » a dit quelqu'un. Par la suite pourtant il prit au sérieux son titre d'académicien et les devoirs qu'il impose. Il est le seul qui ait composé deux de ces éloges votés en 1804 par

la compagnie aux mânes de ses anciens membres morts sans les honneurs académiques. Ces éloges sont ceux du maréchal de Beauveau et de l'abbé Barthélemy, à la réception duquel il avait présidé, avec grand applaudissement de l'assemblée charmée de sa réponse au récipiendaire, selon Grimm.

XI

M. BAOUR LORMIAN.

1815

M. Louis-Pierre-Marie-Francois Baour Lormian, doyen de l'Académie des *jeux floraux* de Toulouse, est né dans cette ville en 1772. La verve poétique qu'il tenait de la nature se manifesta de bonne heure en lui, et se répandit d'abord en satires piquantes, sorte d'avant-goût du sel épigrammatique dont il devait assaisonner un jour ses assauts sarcastiques contre l'un des plus âcres joûteurs en ce genre, Lebrun. D'heureuses saillies, des traits mordants, une chaleur toute méridionale, une versification d'une rare facilité, éveillèrent l'attention du public sur le nouveau poëte qui s'annonçait et semblait promettre un satirique des plus malicieusement nés. Mais M. Baour Lormian voulait être mieux que cela, et il le fut. Abandonnant cette voie de la satire, féconde en faux pas de plus d'une espèce, il entreprit un de ces rudes labeurs au bout desquels se trouve la gloire, ou tout au moins l'estime : la traduction en vers de la *Jérusalem délivrée* du Tasse. Dire qu'il y rencon-

tra la gloire, ce serait trop peut-être; mais dire qu'il n'y mérita que l'estime sera-ce assez ?

Cette traduction parut en 1795, époque peu propice aux longues entreprises poétiques. L'auteur n'a cessé depuis, dans toutes les éditions successives, pendant plus de vingt ans, de la remanier, de l'améliorer avec une tenacité, une conscience et un bonheur rares. Elle eut d'abord de modestes commencements; mais peu à peu elle arriva jusqu'au succès retentissant, au succès dont on parle, et qui s'établit et se répand d'autant mieux qu'il soulève quelque polémique. Cet éclat et ce bruit étaient justifiés; et quelques reproches de négligence et de lassitude que l'on pouvait adresser à l'auteur, défaillances bien naturelles en un voyage de si long cours, étaient amplement compensés par les éloges justement donnés à la facilité, à la douceur, à l'harmonie continuelles du style; à l'élégante pureté de la versification; à la beauté de quelques récits, de quelques tableaux qui, depuis, ont été jugés dignes de prendre place dans plusieurs recueils de poésies choisies. Il n'est pas beaucoup de poëmes, à part les poëmes dramatiques, dont on puisse lire de suite un aussi grand nombre de vers sans fatigue et sans ennui; et s'il est juste de reporter une partie de cette louange sur la riche invention du Tasse, il en reste une autre, bien flatteuse aussi, pour son habile interprète. La dernière édition, celle de 1819, mérita surtout la prédilection du poëte et la sympathie du public. Aujourd'hui, et depuis longtemps, elle est épuisée, elle manque complétement

dans la librairie. A quoi pensent donc les éditeurs d'œuvres illustrées ?

La traduction en vers des poëmes galliques d'Ossian suivit d'assez près celle du poëte de Ferrare, et fut encore mieux accueillie. On connaît assez l'affection que le premier consul portait aux chants du barde écossais ; et cette circonstance servit l'œuvre de M. Baour Lormian, que recommandaient d'ailleurs ses propres mérites : la tournure pure et cadencée des vers, leur mécanisme savant et correct, l'absence précieuse de tout néologisme, en un travail auquel le néologisme paraissait inhérent, à en juger par l'exemple de tous ceux qui s'étaient exercés précédemment à des essais de traductions ossianiques.

Cet ouvrage valut à M. Baour Lormian les gracieusetés de Bonaparte. Notre poëte célébra les campagnes du vainqueur d'Italie, moins encore par reconnaissance que par un juste enthousiasme. Puis il se jeta dans la carrière dramatique et composa des tragédies. *Omasis* ou *Joseph en Égypte*, fut représentée en 1807 au Théâtre-Français, et mérita une réussite complète avec une longue suite de représentations. Ce coup d'essai parut un coup de maître à la critique d'alors. Parmi beaucoup d'éloges justifiés et corroborés de citations, La Chabeaussière écrivait dans la *Décade*, le journal littéraire par excellence à cette époque : « Pour être tout à fait juste, il faut dire aussi que la scène de Joseph et de Benjamin, au second acte, est une des plus belles peut-être, pour la conception et pour le style, qui aient été faites de-

puis Racine... L'ouvrage, tel qu'il est, fait infiniment d'honneur à M. Baour Lormian dans le monde littéraire, dans l'esprit des hommes éclairés et dans le cœur des bons pères de famille, qui peuvent offrir cette tragédie à leurs enfants comme modèle de langage, comme imitation heureuse de la Bible, comme école de vertus filiales, fraternelles et patriarcales. »

Remarquable surtout par le style, *Omasis* réussit encore mieux à la lecture qu'à la scène. Puis il concourut pour les prix décennaux, et le jury, s'en emparant, dit de cette tragédie dans son rapport : « Elle offre un intérêt doux et continu, des sentiments aimables et touchants, et quelques situations très dramatiques. Le style a la couleur du sujet ; il est en général élégant et harmonieux. » Et comme le jury concluait à ce que la pièce, lui paraissant présenter le caractère de l'idylle plutôt que celui de la tragédie, n'eût point de part à la récompense, la classe de langue et de littérature, autrement dit l'Académie française elle-même, prononçait par l'organe de son rapporteur : « La classe a pensé que, si l'auteur s'emparait d'un sujet plus convenable au genre tragique, son talent prendrait aisément le ton qu'il exigerait, et qu'un poëte qui semble avoir fait une étude toute particulière des formes de Racine promettait d'enrichir la scène, où déjà ses travaux sollicitent pour lui les encouragements du fondateur des prix décennaux. »

Remarquons en passant que, de tous les poëtes de son ère, M. Baour-Lormian est celui au nom du-

quel on a le plus associé le grand nom de Racine : ce n'est pas un médiocre honneur que celui-là. On lui reconnaissait avec équité l'art de flatter l'oreille par l'harmonie de sa phrase poétique et la variété de ses coupes, secrets raciniens auxquels peu de poëtes d'alors s'étaient mieux initiés que lui.

Tout homme a son zénith : ici était marqué celui de M. Baour-Lormian ; non qu'il s'abaisse désormais par une pente bien sensible, mais il ne lui fut pas donné de monter plus haut. *Mahomet II*, tragédie qui succède à *Omasis* dans la série de ses œuvres, ne montra point son talent sous de nouveaux aspects, et laissa désirer plus d'énergie tragique dans un sujet qui en comportait beaucoup. Mieux fait pour peindre des images gracieuses et douces que pour exprimer des pensées fortes et hardies, l'auteur dit donc un éternel adieu à Melpomène ; et il se trouva plus à l'aise, débarrassé du cothurne : les *Veillées poétiques et morales*, publiées en 1811, en font foi. Ce recueil renferme des morceaux charmants de poésie descriptive, auxquels s'attachent parfois des épisodes d'un intérêt touchant, des tableaux remplis de fraîcheur et de grâce, des imitations bien senties de Job, d'Young et d'Hervey. Ici, comme dans la plupart des autres poésies de l'auteur, et mieux encore peut-être, la période est presque toujours harmonieuse sans monotonie ; le style plaît par sa mollesse aimable et son facile abandon.

Bien d'autres poëmes, en outre, mais d'une moindre importance, ont été publiés par M. Baour Lor-

mian à diverses époques : le *Rétablissement du culte*, 1802 ; les *Fêtes de l'hymen*, 1810 ; l'*Atlantide*, ou le *Géant de la montagne bleue*, 1812 ; un opéra en cinq actes, la *Jérusalem délivrée*, 1813 ; une imitation en vers de l'*Aminte* du Tasse, 1813 ; l'*Oriflamme*, opéra en un acte, écrit conjointement avec M. Étienne, 1814 ; une *Épître à Louis XVIII*, 1816 ; un recueil de *Légendes, ballades et fabliaux*, 1829, où l'on reconnaît le poëte élégant des *Veillées* et des *Chants galliques*. L'auteur a fait aussi plus d'une excursion heureuse dans le domaine de la prose : les *Contes d'un philosophe grec*, 2 volumes que recommandent un intérêt tour à tour doux et piquant, des tableaux gracieux, le nombre et l'harmonie du style ; *Duranti*, roman historique, 4 vol. d'un intérêt soutenu. Enfin, lorsque, aux derniers temps de la restauration, la lutte s'engagea entre les classiques et les romantiques, lutte si bruyante et sitôt oubliée, il reprit le ceste, que son âge et ses longs succès lui avaient bien donné le droit de déposer, et descendit dans l'arène avec une verve jeune encore, sagittaire acéré, frondeur spirituel comme en ses premiers jours littéraires. M. Baour-Lormian est donc, on le voit, un des vétérans illustres de la littérature du dix-neuvième siècle ; sa célébrité date surtout de l'empire ; et Napoléon l'affectionnait, le distinguait parmi les poëtes de son règne, dont il fut en effet l'un des plus féconds, l'un des mieux inspirés.

X

LE FAUTEUIL DE MASSILLON.

LE FAUTEUIL DE MASSILLON.

I

DESMARETS.

1634

Jean Desmarets de Saint-Sorlin naquit à Paris vers l'an 1595. Divers emplois qu'il occupa dans sa jeunesse lui donnèrent accès près des ministres; son esprit et sa gaîté le firent accueillir avec distinction dans les sociétés les plus brillantes, telles que celle de l'hôtel de Rambouillet. Le cardinal de Richelieu voulut être son protecteur, et Desmarets, pour lui complaire, tourna ses talents vers le théâtre, dont il s'était tenu bien éloigné jusque-là, travaillant à son poëme épique de *Clovis*. Il mit au jour en peu d'années sept à huit œuvres scéniques, tragédies et comédies. *Aspasie*, son coup d'essai en ce genre, se produisit avec assez d'avantage pour encourager son auteur à persévérer dans la carrière. Il y obtint bientôt un succès qu'on peut appeler un triomphe, par sa

comédie des *Visionnaires*. Pellisson la qualifie de pièce inimitable. Les contemporains l'appelaient l'incomparable comédie. Enfin « la comédie des *Visionnaires*, dit Voltaire, passa pour un chef-d'œuvre; mais c'est que Molière n'avait pas encore paru », et que *le Menteur* de Corneille ne se révéla que quatre ans plus tard. On ne soupçonnait pas encore à cette époque ce que devait être une bonne comédie, et les *Visionnaires* n'étaient en effet qu'une série d'extravagances sans vérité, sans mœurs, sans intrigue, dont le mérite principal consistait d'ailleurs en des allusions perdues pour nous.

Un autre ouvrage dramatique de Desmarets qui fit grand bruit, c'est *Mirame*. En ce temps-là, notre auteur était devenu, pour nous servir des expressions de Fontenelle, le confident, et, pour ainsi dire, le premier commis du cardinal dans le département des affaires poétiques. Voici ce que Pellisson rapporte à ce propos : « Il est certain qu'une partie du sujet et des pensées de *Mirame* étaient du cardinal; et de là vint qu'il témoigna des tendresses de père pour cette pièce, dont la représentation lui coûta deux ou trois cent mille écus, et pour laquelle il fit bâtir cette grande salle de son palais (le Palais-Royal actuel) qui sert encore aujourd'hui à ce genre de spectacle. »

Desmarets avait mené une jeunesse assez relâchée; les remords lui vinrent avec l'âge, et la seconde moitié de sa vie atteignit à la dévotion la plus extrême, comme la première avait touché à la licence. Il pous-

sa son esprit de religiosité jusqu'à la folie, et mérita que Nicole écrivît contre lui ses lettres intitulées les *Visionnaires*. Telles étaient ses dispositions mentales au moment où il s'occupait de terminer son *Clovis*. Sa tête acheva de s'y perdre, et il se persuada qu'après avoir mis la dernière main à son poëme, il allait servir à quelques desseins particuliers que la Providence avait sur lui. Il se crut prophète. Si son zèle n'eût été qu'exagéré, passe encore, mais il fut parfois dangereux, et c'est ce qu'on ne saurait trop blâmer.

Mais quittons le triste spectacle de l'aliéné, et revenons à l'homme de lettres. Pour bien nous rendre compte de l'influence qu'il put exercer sur son époque, écoutons un contemporain. Or voici ce que, dans son mémoire sur les gens de lettres vivant en 1662, écrivait celui que d'Olivet appelle le judicieux et l'équitable Chapelain : « Desmarets est un des esprits faciles de ce temps, et qui, sans grand fonds, fait une plus grande quantité de choses et leur donne meilleur jour. Son style de prose est pur, mais sans élévation. En vers, il est abaissé et élevé selon qu'il le désire ; et dans l'un et l'autre genre, il est inépuisable et rapide en exécution, aimant mieux y laisser des taches et des négligences que de n'avoir pas bientôt fait. Son imagination est trop fertile, et souvent tient la place du jugement. Autrefois il s'en servait pour des romans et des comédies, non sans beaucoup de succès. Dans le retour de son âge, il s'est tout entier tourné à la dévotion, où il ne va pas

moins vite qu'il allait dans les lettres profanes. »

Desmarets fut le chef de la ligue des modernes contre les anciens, et la cause première de cette guerre littéraire qui agita si vivement les dernières années du dix-septième siècle et les premières du siècle suivant, querelle dont les classiques et les romantiques modernes n'ont offert, dans ces derniers temps, qu'une faible image. « Le premier de tous les académiciens, dit d'Olivet, il s'est aperçu qu'Homère et Virgile ne valaient pas nos modernes. Mais cette découverte, il la fit dans ce même temps où sa tête enfantait bien d'autres idées aussi nouvelles et plus étonnantes. Il se trouvait alors dans un âge trop avancé pour qu'il pût espérer de voir la conversion du mondè entier sur ce point. Il transmit sa doctrine et son zèle à M. Perrault, en lui adressant sur ce sujet une épître qui est l'ouvrage par où il a fini, et qui contient, pour ainsi dire, ses dernières volontés. »

Voici les circonstances de son introduction à l'Académie. Il eut connaissance par Faret des réunions de la société Conrart; il s'y fit introduire, y lut la première partie de son roman de l'*Ariane*, qu'il composait en ce moment, et se trouva tout porté au fauteuil quand l'Académie fut instituée. Il fut le premier chancelier de la compagnie, désigné par le sort; et, quoique cette fonction dût être transmise tous les deux mois, il la conserva quatre ans, de même que Serizay celle de directeur, nous l'avons déjà vu. Son discours hebdomadaire, le quinzième qui fut pronon-

cé en assemblée particulière, roula sur l'*amour des esprits*. C'était une réponse à celui prononcé la semaine précédente par Chapelain *contre l'amour*, et l'un et l'autre ne sont que des arguties sophistiques d'une littérature naissante et sans goût.

Desmarets mourut à Paris en 1676. Ses ouvrages, que nous nous garderons bien de mentionner tous, ne vont pas à moins de quarante-trois. Nous ajouterons seulement quelques mots. Quoique Chapelain, dans la préface de sa *Pucelle*, désespérât qu'on pût trouver rien à opposer à la variété, aux agréments de *Clovis*, le ridicule ne tarda pas à se répandre justement sur ce poëme, comme sur les nombreuses épopées de cette époque; car, ainsi que Marmontel le remarque avec raison, lorsque l'on ne savait pas encore en France faire une églogue, une élégie, un madrigal, on avait la fureur de composer des poëmes épiques, des *saint Louis*, des *Moïse*, des *Alaric*, des *Pucelle*, des *Clovis* enfin.

Si nous exhumons ses *Jeux historiques des rois de France*, etc., volume recherché pour les figures de la Bella, c'est seulement afin de rappeler que Desmarets les inventa sur la demande de Richelieu, pour l'instruction du Dauphin, de cet enfant qui devint Louis XIV; et quant aux *Délices de l'esprit*, autre ouvrage du même auteur, il ne mérite plus aujourd'hui qu'on en parle, sinon pour ceci : on a dit spirituellement de ce livre qu'on devrait le terminer par *erratum* en trois mots : *Délices*, lisez *Délires*.

II

LE PRÉSIDENT DE MESMES.

1676

Jean-Jacques de Mesmes, comte d'Avaux, né à Paris vers l'an 1640, mort en 1688. Il était neveu de l'habile négociateur auquel l'Europe fut redevable du fameux traité de Westphalie. Destiné à la magistrature, il devint d'abord maître des requêtes, et plus tard, en 1672, président à mortier au parlement.

Un nom cher aux lettres, le goût et le savoir qu'il semblait avoir hérité de ses aïeux, lui ouvrirent les portes de l'Académie. « La protection distinguée que deux de ses ancêtres, Henri et Jean-Jacques de Mesmes, donnèrent au fameux Jean Passerat, si connu par ses vers latins et français, est consacrée dans les ouvrages de ce poëte reconnaissant, dit d'Alembert. Voiture trouva de même un Mécène respectable en la personne de l'illustre comte d'Avaux, oncle de notre académicien. Les ouvrages des deux écrivains qu'on vient de nommer, ceux des Dorat, des Balzac, des Sainte-Marthe, et de plusieurs autres, assurent à la maison de Mesmes l'attachement éternel des gens de lettres; espèce d'illustration qui n'est peut-être guère moins flatteuse pour elle que les dignités dont elle a été revêtue. »

III

TESTU DE MAUROY.

1688

Jean Testu de Mauroy, abbé de Fontaine-Jean et de Saint-Chéron. Qu'en dirions-nous de plus ou de mieux que ce qu'en a dit d'Alembert ? « Il avait été instituteur des princesses filles de Monsieur, frère de Louis XIV. Il s'acquitta sans doute de cet emploi d'une manière très agréable aux princesses et à leur père ; car une place d'académicien étant venue à vaquer, Monsieur la demanda et l'obtint pour l'abbé de Mauroy. « Le prince, dit l'abbé Trublet dans ses mémoires sur Fontenelle, ne crut pouvoir refuser à un homme » de sa maison une démarche qui lui paraissait sans » conséquence; il envoya donc un de ses gentilhommes » à l'Académie pour lui recommander l'abbé de » Mauroy, et la compagnie répondit qu'elle aurait » tous les égards qu'elle devait aux désirs de son » Altesse Royale. Le gentilhomme ayant rendu » compte à Monsieur de la réponse de l'Académie, » son Altesse Royale, surprise d'une déférence qu'elle » n'exigeait et même qu'elle n'attendait pas, dit » naïvement : est-ce qu'ils le recevront ? »

« L'indifférence, peu flatteuse pour l'abbé de Mauroy, que le prince témoigna sur cette recommandation à laquelle l'Académie avait donné tant de poids, est pour la compagnie une leçon dont elle se doit souve-

nir lorsqu'elle se trouvera dans des circonstances semblables. Les gens de lettres qui la composent sont, pour la plupart, saisis d'une crainte religieuse au seul nom d'un homme puissant ou qui croit l'être; crainte que rend excusable leur peu de commerce avec la cour, et le bonheur, dont peut-être ils ne sentent pas assez le prix, de ne point connaître la nation qui habite, comme dit Montaigne, ce séjour si ondoyant et si divers. Imbus d'une espèce de superstition pour ces fantômes de pouvoir et de grandeur, qu'ils redoutent comme un enfant a peur des ténèbres, ils sont persuadés que les portes de l'Académie doivent, ainsi que les murs de Jéricho, tomber à la voix d'un courtisan accrédité ou même avili, qui sollicite, soit pour lui soit pour quelqu'autre, une place d'académicien ; ils ignorent ce que doit leur apprendre le fait qu'on vient de raconter : que ces sollicitations, surtout lorsqu'elles ont pour objet un protégé méprisable ou un complaisant plus vil encore, sont beaucoup moins redoutables qu'elles ne le paraissent; qu'elles sont d'ordinaire accordées par le Mécène, comme elles le furent dans la circonstance dont il s'agit, ou à l'importunité du protégé ou à celle des *sous-protecteurs*, dont l'indifférent Mécène se voit assailli ; que le protecteur apparent, bien loin d'être blessé du peu d'égard que la compagnie marquerait pour ces sollicitations mendiées et précaires, lui saurait gré d'avoir su démêler ses vraies intentions, et trouverait, dans cette fermeté éclairée, des motifs d'estime pour elle et pour les lettres. » Testu de Mauroy mourut en 1706.

IV

L'ABBÉ DE LOUVOIS.

1706

Camille Le Tellier, abbé de Louvois, né à Paris le 11 avril 1675. On surchargea son enfance d'un luxe d'éducation qu'on pourrait appeler royal, si l'on ne se souvenait de l'éducation plus que bourgeoise de ce roi dont son père fut le célèbre ministre. Ce luxe était du moins de bon goût, si l'on envisage de quels nombreux emplois on l'accablait prématurément. Dès l'âge de neuf ans, on le pourvut de plusieurs bénéfices considérables, de la charge de grand-maître de la librairie, et, sous le titre général de bibliothécaire du roi, de la place de conservateur de la bibliothèque et d'intendant du cabinet des médailles. Ce fut donc pour qu'il pût justifier tant de faveurs par des talents, que son père lui donna les meilleurs maîtres en tout genre. Le fameux professeur de rhétorique Hersant fut son précepteur, et il lui enseignait les belles-lettres; Boivin, le grec; l'abbé Vittemant et Cordelier, la philosophie; La Hire, les mathématiques; Homberg et Geoffroy, la chimie; de Verney, l'anatomie; enfin un docteur particulier et la Sorbonne elle-même, la théologie. Les dispositions de l'enfant suffisaient à la plupart de ces études, il faut le dire; et celles-ci le rendirent apte, quand l'enfant fit place au jeune homme, à en embrasser d'autres. Son édu-

avec justesse et chaleur. Cependant lorsque, plus tard, il entra dans l'Oratoire à l'âge d'environ dix-huit ans, il fallut que ses supérieurs lui fissent en quelque sorte violence, avant de le décider à se vouer à la chaire; et, parvenu même à vingt-six ans, il ne se croyait pas encore les talents ni les goûts propres à cette carrière, et penchait, s'écriait-il, pour la théologie ou la philosophie. Tâtonnement intéressant d'un génie modeste qui s'ignore!

Mais bientôt quelques panégyriques prêchés avec éclat lui inspirèrent plus de confiance; et, passant d'un excès à un autre, le jeune prêtre voulut se punir de cette confiance, qu'il appelait le démon de l'orgueil, en se confinant dans la plus profonde et la plus austère des retraites. Ce fut dans l'abbaye de Sept-Fonts, dirigée par les mêmes règles que la Trappe, et dont il prit l'habit, qu'il alla s'ensevelir. C'en était donc fait de ce beau talent, sans un coup du ciel : « Pendant son noviciat, dit d'Alembert, le cardinal de Noailles adressa à l'abbé de Sept-Fonts, dont il respectait la vertu, un mandement qu'il venait de publier. L'abbé, plus religieux qu'éloquent, mais conservant encore, au moins pour sa communauté, quelque reste d'amour-propre, voulait faire au prélat une réponse digne du mandement qu'il avait reçu. Il en chargea le novice ex-oratorien, et Massillon le servit avec autant de succès que de promptitude. Le cardinal, étonné de recevoir de cette Thébaïde un ouvrage aussi bien écrit, ne craignit point de blesser la vanité du pieux abbé de Sept-Fonts, en

docteur, il fit un voyage en Italie, plutôt d'utilité que d'agrément, et mérita le titre qu'il portait de bibliothécaire du roi, par le soin qu'il prit de rechercher, dans toutes les villes où il passait, les ouvrages qui y avaient été imprimés et qui manquaient à la bibliothèque. Il l'enrichit par là de plus de trois mille volumes. A son retour, il se consacra entièrement aux fonctions de grand-vicaire du diocèse de Reims dont son oncle était archevêque, et fut reçu à l'Académie, sans l'avoir demandé. Son discours de réception est le seul écrit qui reste de lui.

Fontenelle a fait l'éloge de l'abbé Louvois, et, avec cette légère nuance d'aménité ironique qui a tant de charme sous sa plume, il le termine ainsi : « Dès l'année 1699, il était entré dans l'Académie des sciences, en qualité d'honoraire. Il n'y était point étranger, après les leçons qu'il avait reçues de quelques-uns des principaux sujets de la compagnie, et l'on reconnut qu'il avait bien appris la langue, ou plutôt les différentes langues du pays. Il entra aussi, et dans l'Académie française en 1706, et dans celle des Inscriptions en 1708; et, si l'on y joint la Sorbonne, qui était, pour ainsi dire, sa patrie, on verra qu'il était, en fait de science, une espèce de cosmopolite, un habitant du monde savant. »

L'abbé de Louvois eut plus de vertus encore que de connaissances. Il fut un enfant charitable, comme il était un enfant instruit. Il prenait sur ses menus-plaisirs de quoi faire donner de l'éducation à plusieurs enfants pauvres, et cela avec tant de prodigalité que

son père ne put l'ignorer longtemps. Le ministre, touché de la bienfaisance de son fils, lui assigna un fonds pour l'entretien de quinze jeunes gens au collége de Reims. Le père leur donnait le nécessaire; mais le fils se chargea toujours en secret d'y ajouter les douceurs du superflu. Sa bonté grandissant avec lui, à la mort de son père il porta à trente ce nombre de quinze jeunes gens élevés à ses frais, et dont quelques-uns furent par la suite des prêtres éclairés et vertueux.

Ses rares qualités et le grand crédit de sa famille le désignaient pour l'épiscopat; mais on le dépeignit à Louis XIV comme un janséniste, et ce roi, qui faisait au jansénisme l'honneur de le haïr, négligea de mettre l'abbé de Louvois à la tête d'un diocèse. Lorsque le régent, en 1717, le nomma à celui de Clermont, il était trop tard; l'abbé refusa, car il ressentait dès lors les atteintes d'une maladie cruelle, la pierre, à l'opération de laquelle il succomba l'année d'après, dans toute la force de l'âge. Il laissa un testament, dans lequel il donnait tant de nouvelles preuves de la généreuse et tendre charité de son âme, que ce testament mérita de n'être pas oublié par ses deux panégyristes, Fontenelle à l'Académie des sciences, et de Boze à celle des inscriptions.

Il fut digne d'être l'ami de Massillon, qui lui succéda doublement, et dans son titre d'évêque de Clermont, et dans son fauteuil à l'Académie française. L'éloquent évêque lui consacra, dans son discours de réception, quelques lignes dictées par une amitié

touchante, mais que les hautes qualités de l'abbé ne rendent pas suspectes de partialité.

L'abbé Louvois avait été reçu dans la même séance que le marquis de Sainte-Aulaire, dont nous allons trouver la notice un peu plus loin. Tous les deux succédaient à deux abbés Testu, morts à peu de distance l'un de l'autre, et que n'unissait sans doute aucun lien de parenté; car à cette époque l'Académie observait encore une règle qu'elle s'était faite de ne point posséder en même temps deux membres de la même famille. C'était par ce motif que Thomas Corneille n'avait été admis qu'après la mort de son frère. Cette règle, au moins singulière, à laquelle on ne saurait assigner de cause plausible, ne tarda pas à être abrogée; quelques années après, deux d'Estrées, l'oncle et le neveu, occupèrent le fauteuil en même temps; et, de nos jours, il en a été de même, pour les deux frères Lacretelle notamment.

V

MASSILLON.

1719

Jean-Baptiste Massillon, le plus pathétique des orateurs évangéliques, naquit le 27 juin 1663, à Hières, en Provence. Dès sa première jeunesse, étant au collége de l'Oratoire de sa ville natale, son amusement favori était de répéter à ses camarades, rassemblés autour de lui, les morceaux les plus saillants des sermons qu'il avait entendus, et il les leur déclamait

avec justesse et chaleur. Cependant lorsque, plus tard, il entra dans l'Oratoire à l'âge d'environ dix-huit ans, il fallut que ses supérieurs lui fissent en quelque sorte violence, avant de le décider à se vouer à la chaire; et, parvenu même à vingt-six ans, il ne se croyait pas encore les talents ni les goûts propres à cette carrière, et penchait, s'écriait-il, pour la théologie ou la philosophie. Tâtonnement intéressant d'un génie modeste qui s'ignore!

Mais bientôt quelques panégyriques prêchés avec éclat lui inspirèrent plus de confiance; et, passant d'un excès à un autre, le jeune prêtre voulut se punir de cette confiance, qu'il appelait le démon de l'orgueil, en se confinant dans la plus profonde et la plus austère des retraites. Ce fut dans l'abbaye de Sept-Fonts, dirigée par les mêmes règles que la Trappe, et dont il prit l'habit, qu'il alla s'ensevelir. C'en était donc fait de ce beau talent, sans un coup du ciel : « Pendant son noviciat, dit d'Alembert, le cardinal de Noailles adressa à l'abbé de Sept-Fonts, dont il respectait la vertu, un mandement qu'il venait de publier. L'abbé, plus religieux qu'éloquent, mais conservant encore, au moins pour sa communauté, quelque reste d'amour-propre, voulait faire au prélat une réponse digne du mandement qu'il avait reçu. Il en chargea le novice ex-oratorien, et Massillon le servit avec autant de succès que de promptitude. Le cardinal, étonné de recevoir de cette Thébaïde un ouvrage aussi bien écrit, ne craignit point de blesser la vanité du pieux abbé de Sept-Fonts, en

lui demandant qui en était l'auteur. L'abbé nomma Massillon, et le prélat lui répondit qu'il ne fallait pas qu'un si grand talent, suivant l'expression de l'Écriture, demeurât caché sous le boisseau. Il exigea qu'on fît quitter l'habit au jeune novice; il lui fit reprendre celui de l'Oratoire, et, l'exhortant à cultiver l'éloquence de la chaire, il se chargeait, lui dit-il, de sa fortune ; mais les vœux du jeune orateur la bornaient à celle des apôtres, c'est-à-dire au nécessaire le plus étroit et à la simplicité la plus exemplaire. »

Il professa les belles-lettres et la théologie dans plusieurs villes de province, puis ses supérieurs le mandèrent à Paris, où il était déjà connu, et le mirent à la tête du séminaire de Saint-Magloire. C'était en 1696 : Bourdaloue, Bossuet, étaient sur le déclin de leur glorieuse carrière; et il ne s'annonçait guère d'héritiers de leurs talents oratoires. Comme on demandait à cette époque à Massillon ce qu'il pensait des prédicateurs de Paris : « Je leur trouve bien de l'esprit et du talent, répondit-il; mais si je prêche, je ne prêcherai pas comme eux. » Enfin, à deux ans de là, il fut chargé d'aller prêcher le carême à Montpellier; on s'y souvenait encore de Bourdaloue, et néanmoins la sensation que Massillon y produisit fut immense. Sa renommée le rappelait à Paris, où il prêcha, en 1699, d'abord le carême à l'Oratoire, et ensuite, grâce au triomphe de son éloquence onctueuse et insinuante, l'avent à la cour. « Il parut, sans orgueil, comme sans crainte, sur ce grand et dangereux théâtre; son début y fut des plus brillants,

et l'exorde du premier discours qu'il y prononça est un des chefs-d'œuvre de l'éloquence moderne. Louis XIV était alors au comble de sa gloire, vainqueur et admiré de toute l'Europe, adoré de ses sujets, enivré d'encens et rassasié d'hommages. Massillon prit pour texte le passage de l'Écriture qui semblait le moins fait pour un tel prince : *Beati qui lugent!* Bienheureux ceux qui pleurent ! et sut tirer de ce texte un éloge du monarque, d'autant plus neuf, plus adroit et plus flatteur, qu'il parut dicté par l'Évangile même, et tel qu'un apôtre l'aurait pu faire. « Sire, dit-il au roi, si le monde parlait ici à » Votre Majesté, il ne lui dirait pas : Bienheureux » ceux qui pleurent! Heureux, vous dirait-il, ce » prince qui n'a jamais combattu que pour vaincre; » qui a rempli l'univers de son nom; qui, dans le » cours d'un règne long et florissant, jouit avec éclat » de tout ce que les hommes admirent, de la gran- » deur de ses conquêtes, de l'amour de ses peuples, » de l'estime de ses ennemis, de la sagesse de ses » lois... Mais, Sire, l'Évangile ne parle pas comme le » monde ! » L'auditoire de Versailles, tout accoutumé qu'il était aux Bossuet et aux Bourdaloue, ne l'était pas à une éloquence tout à la fois si fine et si noble; aussi excita-t-elle dans l'assemblée, malgré la gravité du lieu, un mouvement involontaire d'admiration. »

Les cinq volumes que composent ce carême et cet avent sont une suite presque continue de chefs-d'œuvre. « C'est dans ces sermons, dit Laharpe,

que Massillon est au-dessus de tout ce qui l'a précédé et de tout ce qui l'a suivi, par le nombre, la variété et l'excellence de ses productions. Un charme d'élocution continuel, une harmonie enchanteresse, un choix de mots qui vont tous au cœur ou qui parlent à l'imagination ; un assemblage de force et de douceur, de dignité et de grace, de sévérité et d'onction ; une intarissable fécondité de moyens, se fortifiant tous les uns par les autres ; une surprenante richesse de développements ; un art de pénétrer dans les plus secrets replis du cœur humain, de manière à l'étonner et à le confondre ; d'en détailler les faiblesses les plus communes, de manière à en rajeunir la peinture ; de l'effrayer et de le consoler tour à tour ; de tonner dans les consciences et de les rassurer ; de tempérer ce que l'Évangile a d'austère par tout ce que la pratique des vertus a de plus attrayant ; l'usage le plus heureux de l'Écriture et des pères ; un pathétique entraînant, et, par dessus tout, un caractère de facilité qui fait que tout semble valoir davantage parce que tout semble avoir peu coûté ; c'est à ces traits réunis que tous les juges éclairés ont reconnu dans Massillon un homme du très petit nombre de ceux que la nature fit éloquents ; c'est à ces titres que ceux même qui ne croyaient pas à sa doctrine ont cru du moins à son talent, et qu'il a été appelé le Racine de la chaire et le Cicéron de la France. »

Telles sont les qualités de l'éloquence de Massillon, voici quelques-uns des effets qu'elle produisit :

Louis XIV dit un jour à l'orateur : Mon père, j'ai entendu de grands orateurs dans ma chapelle, j'en ai été fort content. Pour vous, toutes les fois que je vous entends, je suis très mécontent de moi-même. Eloge le plus digne d'envie pour un prédicateur ! En même temps que la noblesse et l'éloquence de ses expressions charmaient les oreilles de la cour la plus spirituelle et la plus polie, leur simplicité, leur vérité frappaient vivement l'esprit et allaient droit au cœur du vulgaire même; et la foule était tellement empressée à ses sermons qu'une femme du peuple disait : ce diable de Massillon, quand il prêche, il remue tout Paris ! Il n'était pas jusqu'à l'enfance dont il ne subjugât l'attention et l'imagination mobiles. Le bon Rollin avait un jour conduit ses élèves dans une église où prêchait Massillon ; ceux-ci commencèrent à l'écouter avec la frivolité distraite de leur âge ; peu à peu les paroles de l'orateur ébranlèrent leurs âmes ; et quand il eut fini, et qu'il fut question de se retirer, les enfants s'en allèrent dans le recueillement le plus profond, et quelques-uns même se condamnèrent à des mortifications que le maître fut obligé de défendre. Enfin, un bon curé de campagne, qui avait pour habitude de débiter à ses ouailles incultes les meilleurs sermons de différents prédicateurs, complimenté un jour sur le grand effet qu'il venait de produire : « Oh ! mon Dieu, dit-il, cela m'arrive toujours quand je leur donne du Massillon. » Tant l'éloquence du cœur s'adresse à tout le monde !

Un des exemples les plus frappants de puissance

oratoire est sans contredit celui-ci : C'était dans l'église Saint-Eustache ; Massillon prêchait pour la première fois son admirable sermon sur le *petit nombre des élus*. Le jour commençait à baisser sous la voûte retentissante. Tout à coup Massillon se suppose, son auditoire et lui, parvenus à la dernière heure du monde, au jour du grand jugement. Il établit les diverses catégories de pécheurs qui se trouvent dans l'assemblée ; il les pose à la gauche du Dieu vengeur ; puis il s'écrie : « Paraissez maintenant, justes : où êtes-vous ? Restes d'Israël, passez à la droite ; froment de Jésus-Christ, démêlez-vous de cette paille destinée au feu... O Dieu ! où sont vos élus ! et que reste-t-il pour votre partage ? » A ces terribles accents, à ces effrayantes images l'auditoire éperdu se crut sous l'impression de la réalité ; un frémissement soudain et involontaire le parcourut, et ce ne fut plus dans la foule que soupirs étouffés et sanglots. C'est Voltaire, Voltaire lui-même qui rapporte ce fait, et, à l'article *éloquence* dans l'Encyclopédie, reproduit ce passage de Massillon comme le plus admirable modèle à citer ; après quoi il ajoute : « Cette figure, la plus hardie qu'on ait jamais employée, et en même temps la plus à sa place, est un des plus beaux traits d'éloquence qu'on puisse lire chez les nations anciennes et modernes ; et le reste du discours n'est pas indigne de cet endroit si brillant. De pareils chefs-d'œuvre sont très rares. »

Cinq ans après cette époque glorieuse pour Massillon, où il se plaça tout à coup au premier rang, en

1704, année où les âmes divines de Bossuet et de Bourdaloue retournèrent au ciel, il prêcha un second carême à la cour, et Louis XIV, émerveillé de son talent, lui dit qu'il voulait l'entendre tous les deux ans. Mais l'événement démentit ces paroles, et, tant que dura le règne de ce monarque, Massillon ne reparut plus dans la chaire de Versailles. L'envie ne demeura pas oisive devant sa renommée désormais sans rivale ; la calomnie ne le respecta pas à la cour ; et ce fut une des erreurs du roi qui sut le mieux récompenser les talents et les vertus de priver l'épiscopat de Massillon. Le régent la répara : il le nomma, en 1717, à l'évêché de Clermont. Cette même année, Massillon prêcha devant Louis XV enfant un dernier carême, et ce fut son chef-d'œuvre. Le Racine de la chaire avait cinquante-cinq ans, lorsqu'il composa son Petit-Carême, de même que le Racine du théâtre en avait plus de cinquante lorsqu'il fit Athalie. L'âge du roi fit réduire la station de la cour à une simple dominicale, et dix sermons seulement en firent les frais. « C'est le vrai modèle de l'éloquence de la chaire, dit d'Alembert. Les grands sermons du même orateur peuvent avoir plus de mouvement et de véhémence ; l'éloquence du Petit-Carême est plus insinuante et plus sensible ; et le charme qui en résulte augmente encore par l'intérêt du sujet, par le prix inestimable de ces leçons simples et touchantes, qui, destinées à pénétrer avec autant de douceur que de force dans le cœur d'un monarque enfant, semblent préparer le bonheur de plusieurs millions d'hommes, en annon-

çant au jeune prince qui doit régner sur eux tout ce qu'ils ont droit d'en attendre. »

Le *Petit-Carême*, l'ouvrage de Massillon le plus relu même par les gens du monde, était une des lectures les plus assidues de Voltaire, qui l'avait toujours sur son bureau à côté d'*Athalie*, et qui même ne se fit pas faute d'en imiter certains détails dans quelques-uns de ses vers les plus heureux, comme l'orateur avait précédemment emprunté quelques traits à Racine qu'il relisait sans cesse. Aux yeux de Voltaire, Massillon était le modèle des prosateurs, ainsi que Racine le modèle des poëtes. Louis XV fit demander, dit-on, par le maréchal de Villeroi, le manuscrit de ces sermons, les premiers qu'il eût entendus et les plus beaux qu'il dût entendre, et en apprit les passages les plus remarquables.

Le caractère principal de la manière de Massillon, c'est, avec une élégance exquise, la riche variété de la forme déguisant l'uniformité de la pensée. Il revient volontiers sur la même idée, il la développe longuement, mais de façon à la rendre plus vive et plus touchante à chaque trait nouveau; sous sa plume, l'idée acquiert, pour émouvoir le cœur, la force de 'eau qui tombe goutte à goutte sur le rocher qu'elle amollit enfin, selon l'expression de Marmontel qui l'envisage du côté pathétique ; et, selon celle de La-harpe qui l'envisage du côté brillant, c'est la lumière d'un diamant dont le mouvement multiplie les rayons.

Le talent que Massillon déploya dans la prédica-

tion ne se retrouve pas tout entier dans l'oraison funèbre. Il semble inférieur à lui même dans celle qu'il prononça en 1721, à Saint-Denis, pour Madame, duchesse d'Orléans, âme délicate et sensible, et qui l'avait appelé son bon ami. On peut en dire autant de celle qu'il avait composée en 1715 pour Louis XIV. Cependant il ne faut pas oublier le trait sublime qui la commence. L'orateur avait pris pour texte de son discours ces paroles de Salomon : *Ecce magnus effectus sum :* Voici que je suis devenu grand ! Il les débita avec lenteur, et sembla se recueillir. Puis ses yeux s'attachèrent d'abord fixement sur la lugubre assemblée, et se promenèrent ensuite autour de l'enceinte funèbre ; enfin il les ramena sur le mausolée élevé au milieu du temple, et, nouveau Bossuet, il s'écria : « Dieu seul est grand, mes frères ! » Disons avec M. de Châteaubriand : « C'est un beau mot que celui-là, prononcé en regardant le cercueil de Louis-le-Grand ! »

Comme on le voit, Massillon posséda it aussi le secret du débit oratoire, qu'il avait noble, savant, naturel, expressif, ce qui fit dire au fameux acteur Baron, venu avec un de ses camarades pour l'entendre : « Mon ami, voilà un orateur, et nous ne sommes que des comédiens. » Ecoutons un de ses contemporains, Languet de Gergy, directeur de l'Académie le jour où le successeur de Massillon y vint prendre séance : « Ne vous semble-t-il pas le voir encore dans nos chaires, avec cet air simple, ce maintien modeste, ces yeux humblement baissés, ce geste négligé, ce ton

affectueux, cette contenance d'un homme pénétré portant dans les esprits les plus pénétrantes lumières, et dans les cœurs les mouvements les plus tendres? Il ne tonnait pas dans la chaire, il n'épouvantait pas les auditeurs par la force de ses mouvements et l'éclat de sa voix! non; mais par sa douce persuasion il versait en eux, comme naturellement, ces sentiments qui attendrissent et qui se manifestent par les larmes et par le silence. »

A peu près vers la même époque où il devenait évêque et prononçait son *Petit-Carême*, Massillon fut admis à l'Académie. Ce fut une des plus touchantes solennités de la Compagnie que sa séance de réception. D'abord, ainsi que nous l'avons vu, il succédait à un ami tendrement aimé; ensuite son discours de remerciement était en même temps un discours d'adieu; car il n'était pas homme à manquer au devoir, sacré pour un évêque, de la résidence au milieu de son troupeau. Il s'exprimait ainsi là-dessus en terminant son discours : « Heureux si, appelé ailleurs par le devoir, le regret de ne pouvoir jouir de l'honneur que vous me faites n'égalait le plaisir que je sens de l'avoir reçu ! » Au reste, de même qu'on s'était étonné à la cour de l'entendre parler avec tant de connaissance du monde, lui, humble prêtre solitaire, on fut tout surpris de trouver dans le discours de réception d'un homme de communauté, suivant le mot de Mme de Tencin, un bon goût, un bon ton, une bonne grâce qui rappelaient le langage des beaux-esprits les plus polis.

Ainsi l'Académie ne le posséda qu'un jour. Le nouvel évêque, dont le régent avait dû payer les bulles, car il était trop pauvre pour les acquitter lui-même, avait été sacré par le cardinal Fleury devant le roi; il partit pour son diocèse, et ne le quitta plus que fort rarement et dans des circonstances indispensables. Le plus éloquent des prêtres devint le meilleur des prélats. « Il donna tous ses soins au peuple heureux que la Providence lui avait confié, dit d'Alembert. Il ne crut pas que l'épiscopat, qu'il avait mérité par ses succès dans la chaire, fût pour lui une dispense d'y monter encore, et que, pour avoir été récompensé, il dût cesser d'être utile. Il consacrait avec tendresse à l'instruction des pauvres ces mêmes talents tant de fois accueillis par les grands de la terre, et préférait aux bruyants éloges des courtisans l'attention simple et recueillie d'un auditoire moins brillant et plus docile. Les plus éloquents peut-être de ses sermons sont les conférences qu'il faisait à ses curés. Il leur prêchait les vertus dont ils trouvaient en lui l'exemple : le désintéressement, la simplicité, l'oubli de soi-même, l'ardeur active et prudente d'un zèle éclairé. Une sage modestie était son caractère dominant. Il se plaisait à rassembler à sa maison de campagne des oratoriens et des jésuites; il les accoutumait à se supporter mutuellement, et presque à s'aimer; il les faisait jouer ensemble aux échecs, et les exhortait à ne se faire jamais de guerre plus sérieuse.

« Vivement pénétré des vraies obligations de son état, Massillon remplit surtout le premier devoir d'un

évêque, celui qui le fait chérir et respecter de l'incrédulité même, le devoir ou plutôt le plaisir si doux de l'humanité et de la bienfaisance. Il réduisit à des sommes très modiques ses droits épiscopaux, qu'il aurait entièrement abolis s'il n'avait cru devoir respecter le patrimoine de ses successeurs, c'est-à-dire leur laisser de bonnes actions à faire. Il fit porter en deux ans vingt mille livres à l'Hôtel-Dieu de Clermont. Tout son revenu appartint aux pauvres. Son diocèse en conserve le souvenir après plus de trente années, et sa mémoire y est honorée tous les jours de la plus éloquente oraison funèbre, des larmes de cent mille malheureux. Il avait joui, dès son vivant, de cette oraison funèbre qu'il ne peut plus entendre. Dès qu'il paraissait dans les rues de Clermont, le peuple se prosternait autour de lui en criant : Vive notre père !

« Parmi les aumônes immenses qu'il a faites, il en est qu'il a cachées avec le plus grand soin, non seulement pour ménager la délicatesse des particuliers malheureux qui les recevaient, mais pour épargner quelquefois à des communautés entières le sentiment, même le plus mal fondé, d'inquiétude et de crainte que ces aumônes pouvaient leur causer. Un couvent nombreux de religieuses était sans pain depuis plusieurs jours ; elles étaient résolues de périr plutôt que d'avouer cette affreuse misère, dans la crainte que l'on ne supprimât leur maison, à laquelle elles étaient bien plus attachées qu'à leur vie. L'évêque de Clermont apprit en même temps et leur indigence extrême et le motif de leur silence. Pressé de leur

donner des secours, il craignit de les alarmer en paraissant instruit de leur état; il envoya secrètement à ces religieuses une somme très considérable, qui assura leur subsistance jusqu'à ce qu'il eût trouvé moyen d'y pourvoir par d'autres ressources; et ce ne fut qu'après la mort de Massillon qu'elles connurent le bienfaiteur à qui elles étaient si redevables.

« Non seulement il prodiguait sa fortune aux indigents, il les assistait encore de son crédit et de sa plume. Témoin, dans ses visites diocésaines, de la misère sous laquelle gémissaient les habitants de la campagne, et son revenu ne suffisant pas pour donner du pain à tant d'infortunés qui lui en demandaient, il écrivait à la cour en leur faveur, et, par la peinture énergique et touchante qu'il faisait de leurs besoins, il obtenait ou des secours pour eux, ou des diminutions considérables sur les impôts. On assure que ses lettres sur cet objet intéressant sont des chefs-d'œuvre d'éloquence et de pathétique, supérieurs encore aux plus touchants de ses sermons. Et quels mouvements, en effet, ne devait pas inspirer à cette âme vertueuse et compatissante le spectacle de l'humanité souffrante et opprimée!

« Il mourut comme était mort Fénelon, sans argent et sans dettes. Ce fut le 28 septembre 1742 que l'Eglise, l'éloquence et l'humanité firent cette perte irréparable. Un événement assez récent, et bien fait pour toucher les cœurs sensibles, prouve combien la mémoire de Massillon est précieuse, non seulement aux indigents dont il a essuyé les larmes, mais à tous

ceux qui l'ont connu. Il y a quelques années qu'un voyageur, qui se trouvait à Clermont, désira de voir la maison de campagne où le prélat passait la plus grande partie de l'année. Il s'adressa à un ancien grand-vicaire qui, depuis la mort de l'évêque, n'avait pas eu la force de retourner à cette maison de campagne, où il ne devait plus retrouver celui qui l'habitait. Le grand-vicaire consentit néanmoins à satisfaire le désir du voyageur, malgré la douleur profonde qu'il se préparait en allant revoir des lieux si tristement chers à son souvenir. Ils partirent donc ensemble, et le grand-vicaire montra tout à l'étranger. Voilà, lui disait-il, les larmes aux yeux, l'allée où ce digne prélat se promenait avec nous.... Voilà le bureau où il se reposait en faisant quelques lectures.... Voilà le jardin qu'il cultivait de ses propres mains.... Ils entrèrent ensuite dans la maison, et quand ils furent arrivés à la chambre où Massillon avait rendu les derniers soupirs : Voilà, dit le grand-vicaire, l'endroit où nous l'avons perdu... Et il s'évanouit en prononçant ces mots. La cendre de Titus ou de Marc-Aurèle eût envié un pareil hommage. »

Massillon possédait une facilité de composition égale à son talent. Chacun de ses sermons, si soignés, si corrects et si purs, ne lui coûtait pas plus de dix jours de travail, et son Petit-Carême ne lui prit que six semaines. Mais, comme celle de Bourdaloue, sa mémoire était ingrate. Il lui arriva une fois d'en manquer en présence de Louis XIV, qui, de ce ton gracieux dont il savait si bien faire usage dans l'occasion, lui dit :

« Je vous remercie, mon père, de nous laisser le temps d'admirer les belles choses que vous nous dites. » La défiance de lui-même, où le jetait ce défaut de mémoire, gênait parfois la liberté de son débit. Aussi, à quelqu'un qui lui demandait quel était, à son avis, son plus beau sermon, répondit-il : « Celui que je sais le mieux. » D'une modestie sincère, comme on s'étonnait qu'avec une conduite si pure, il eût si bien approfondi le secret des passions humaines, dont il faisait des peintures si vraies, et surtout celui de l'amour-propre : « C'est en me sondant moi-même, disait-il ingénûment, que j'ai appris à tracer ces peintures. » Une autre fois il fit, avec autant d'énergie que de candeur, cet aveu à un de ses confrères qui le complimentait sur le succès de ses sermons : « Eh ! mon père, le diable m'a déjà dit cela plus éloquemment que vous ! »

VI

LE DUC DE NIVERNOIS.

1743

Louis-Jules Barbon Mazarini Mancini, duc de Nivernois, ambassadeur à Rome, puis à Berlin, à Londres, grand d'Espagne, chevalier des ordres du roi, honoraire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, de la Société royale de Londres, des Académies de Berlin et de Nancy, né à Paris le 16 décembre 1716, mort le 25 février 1798. Il eut toutes les qualités des grands seigneurs de son temps et pas un de leurs défauts ni de leurs vices. Il représenta la

France en pays étranger avec une noblesse, un talent et une magnificence dont il faisait tous les frais. Le chevalier d'Eon écrivait de Londres au duc de Choiseul : « On peut dire sans flatterie qu'il n'y a pas d'exemple d'ambassadeur ici dont les grandes vertus et les grands talents aient fait plus d'impréssion sur la nation anglaise. » Et lord Chesterfield le proposait à son fils comme le modèle d'un gentilhomme accompli. Quand arriva la révolution, quoique ses titres et ses richesses dussent lui faire craindre de devenir une de ses premières victimes, il ne voulut point émigrer, montrant ainsi quelle conviction sincère lui avait fait écrire longtemps auparavant : « Celui qui, sans de fortes et légitimes raisons, abandonne sa patrie pour s'établir dans une terre étrangère, est un ingrat, un homme *mal né.* » Il paya son patriotisme de la prison, et l'eût payé de sa tête sans le 9 thermidor ; qu'importe? le dévouement était pour lui chose familière.

On a dit de lui avec une ingénieuse vérité : « Dans le rang de Mécène il eut l'esprit d'Horace. » Il protégeait les lettres, et il les cultiva. Les lettres furent les compagnes de toute sa vie ; sous les verroux même, elles consolaient l'ennui de sa prison, et, six heures encore avant de mourir, il dictait, ne pouvant plus écrire, des vers affectueux pour son médecin. Ses œuvres recueillies par lui sur la fin de sa carrière et ses œuvres posthumes ne vont pas à moins de dix volumes in-8°. Il y a de bons enseignements à puiser dans ses compositions graves ; on ne lit pas sans plai-

sir quelques-unes de ses poésies légères et de ces fables qu'il a produites en fort grand nombre et principalement à l'adresse des hommes puissants, circonstance qui l'a fait qualifier avec esprit par M. Dupin d'*Esope à la cour*. Une cinquantaine de ces fables avaient été récitées dans les séances publiques ou particulières de l'Académie par le duc de Nivernois. Il les disait avec une grâce infinie. C'était avec une grâce infinie qu'il faisait aussi les honneurs de la compagnie, et le sort ne fut pas aveugle en l'installant directeur plus souvent que personne. Il présida, pour sa part, neuf séances de réception; ses réponses sont toutes d'une convenance parfaite et d'une exquise politesse. Il représentait encore l'Académie un jour que, selon la bizarre coutume d'alors, elle dut aller *complimenter* le dauphin à l'heure même où il venait au monde. Il eut l'esprit de ne lui rien dire, que ceci : « Monseigneur, on vous dira peut-être un jour que l'Académie française a entouré votre berceau, où, sans le savoir, vous receviez ses hommages... » Un premier président du parlement de Paris avait même mieux fait en pareille circonstance : « Monseigneur, avait-il dit, nous venons vous offrir nos respects; nos enfants vous rendront leurs services. »

L'Académie de 1837 ayant repris en sous-œuvre cette décision de l'Académie de 1804 dont nous avons eu occasion de parler aux deux précédents fauteuils, et qui n'avait pas reçu son plein et entier effet, M. Dupin a composé récemment l'éloge du duc de Nivernois, éloge étendu, consciencieux, où le duc est fort

bien envisagé sous tous ses aspects divers. Nous prenons à la péroraison de ce travail le résumé suivant : « Selon moi, dit l'académicien, le duc de Nivernois n'était point assez complétement connu. On se le figurait comme un grand seigneur aimable, qui avait fait des vers gracieux ; un homme d'esprit qui avait su se faire distinguer, à la cour et dans le monde, par l'élégance de ses manières et la bienveillance de son caractère ; mais on ne savait pas assez que c'était un homme grave, sérieux, capable d'affaires, un sage qui, sans heurter la corruption de son siècle, avait su s'en garantir ; un citoyen attaché à la constitution et aux lois de sa patrie, qui l'avait noblement servie de son épée, de ses richesses et de toutes les ressources de son esprit. »

VII

LEGOUVÉ.

1798

Gabriel Marie-Jean-Baptiste Legouvé, né à Paris le 23 juin 1764. La fortune qu'il tenait de son père lui faisant de doux loisirs, il se tourna vers la poésie, qui se montra d'abord rétive. Il éprouvait une incroyable difficulté de rimer ; ses premiers vers furent désespérants. Peu à peu cependant l'effort devint moins pénible, le rythme s'assouplit, la pensée s'encadra dans le mot, et le poëte fut. Son talent se développa d'essais en essais, jusqu'à *la Mort d'Abel*, sa première œuvre remarquable. Le poëme allemand de

Gessner, nouvellement popularisé en France par la traduction, offrait en effet un sujet fort intéressant de tragédie; mais pour l'entreprendre, à cette époque-là surtout, il fallait bien être jeune homme, sinon homme de génie. C'était chose singulière, en 1792, année de son apparition, que cette pastorale sanglante des premiers jours du monde, ce premier crime de l'homme, précurseur de tant d'autres crimes, cette première fraternité qui engendra la mort. L'œuvre de Legouvé charma les spectateurs par la singularité même du sujet, par l'élégante simplicité de sa forme et la hardiesse vigoureuse du rôle de Caïn. C'est une tragédie d'un caractère à part, et son auteur put s'élever plus haut au théâtre, mais non faire mieux.

A deux ans de là vint *Ephicaris et Néron*. C'était au moment de la scission, bientôt sanglante, entre Robespierre et Danton. Les deux montagnards assistaient à la première représentation, mêlés à d'autres; celui-ci à l'orchestre, l'autre dans une loge d'avant-scène. Le mot tyran avait plus d'une fois déjà retenti à la tribune, et circulé dans les groupes. Ce mot reparaissait-il dans la pièce, Danton désignait du geste et de la voix l'homme de l'avant-scène; le public applaudissait ou maugréait, et la pièce allait aux nues. Les amis de Legouvé lui conseillaient de fuir par prudence; il resta, mais il se mit sous l'égide d'une dédicace : il fit hommage de sa tragédie à la liberté. Cette œuvre a de fortes beautés. Les longues angoisses de Néron au cinquième acte sont dramatiques, énergiquement posées.

Quintus Fabius, peinture sévère de l'austérité des armées romaines, fut fort applaudi, l'année suivante; mais *Laurence* succomba en 1798, malgré quelques vives lueurs de talent. Un an plus tard, *Etéocle et Polynice*, sujet ingrat par sa noire horreur, réussit, mais faiblement; cette tragédie attristait bien plus qu'elle n'intéressait. Ducis la trouvait fort belle. *La Mort d'Henri IV*, dernière tragédie de Legouvé, représentée en 1806, triompha complétement devant le public d'abord, et depuis elle balança la prééminence avec *les Templiers* de Raynouard devant le jury des prix décennaux, n'obtint pas la préférence cependant, mais fut jugée digne de *la mention la plus honorable*, pour le talent développé dans un sujet difficile, pour l'adresse et l'habileté du plan, pour les riches couleurs de sa belle poésie.

La Mort d'Henri IV avait été conçue et terminée en six semaines, puis reçue à l'unanimité par le Théâtre-Français. Là n'était point la difficulté; mais l'empereur laissera-t-il représenter une tragédie où le poëte appelle l'intérêt sur le héros de cette dynastie que la sienne vient à peine de remplacer? Legouvé s'adresse directement à lui, il obtient la faveur de lui lire la pièce. L'audience était pour midi précis. Il s'y rend, avec Talma pour lecteur. Napoléon désignait un siége au poëte, et, comme celui-ci hésitait à s'asseoir : « Vous voulez donc que je reste debout? » dit-il avec sa brusque urbanité. Il prête toute son attention; mais, entendant ce vers mis dans la bouche d'Henri IV :

Je tremble, je ne sais quel noir pressentiment...

« J'espère, interrompt-il tout à coup, que vous changerez cette expression : un roi peut *trembler*, c'est un homme comme un autre; mais il ne doit jamais le dire. » La lecture achevée, il entretient le poëte de ses autres ouvrages, des récompenses qu'il destine à son mérite; et, comme celui-ci répond qu'il est membre de l'Institut, récompense suffisante à son ambition, il le regarde, et, fixant sur lui son regard profond : « Quoi ! ni pensions ni honneurs ne peuvent vous tenter! Vous êtes bien un véritable homme de lettres! » Le Théâtre-Français eut ordre dès le lendemain de représenter la tragédie.

Entre les deux dernières pièces que nous venons de mentionner, Legouvé avait publié divers poëmes empreints d'une douce rêverie et d'un charme attendrissant, *la Sépulture*, *les Souvenirs*, *la Mélancolie*, et cet autre poëme aux vers pleins d'élégance, aux détails gracieux, aux traits bien sentis, inséparable de son nom, tant il est devenu populaire : *Legouvé*, n'est-ce pas pour tous *le Mérite des femmes?* Ce poëme ne comptait pas moins de cinquante éditions en 1827, et depuis lors on l'a réimprimé bien des fois encore.

Legouvé était fait pour célébrer d'inspiration la beauté, la bonté, le dévouement des femmes; car il les appréciait plus vivement que personne. Il était tendrement attaché à la sienne, qui lui rendait son affection. Il la perdit par une mort prématurée; et, de ce moment, sa santé dépérit, sa raison s'altéra, la mélancolie qui lui était naturelle dégénéra en humeur sombre et quelque peu farouche. Un jour donc qu'il

assistait à une fête donnée par Mlle Contat en son parc d'Ivry, cette tristesse maladive lui fit chercher les taillis épais, au milieu desquels il tomba dans un saut-de-loup très creux. Blessé, il y resta deux heures sans connaissance. Ses gémissements attirèrent à la fin quelqu'un. Il vécut deux ans encore, mais s'éteignant peu à peu, et déja mort tout entier dans son talent. Il expira le 30 août 1812.

Legouvé est surtout remarquable comme écrivain. Il a le tour varié, l'heureux choix des mots, la période harmonieuse, la correction, la pureté, l'élégance continues. Il débitait les vers mieux encore qu'il ne les faisait, et Talma disait qu'après l'avoir entendu lire une de ses tragédies, on n'osait plus la jouer. C'est lui qui fut le professeur de déclamation de Mlle Duchesnois. Son caractère était plein de douceur, mais d'une grande irritabilité poétique : la plus légère critique le désolait. On cite de lui un mot à la Tacite : quelques familiers de l'empereur exaltaient ses grandes qualités guerrières; quand ils eurent fini, Legouvé ajouta : « Oui, cet homme est vraiment héroïque; il se battra jusqu'à la dernière goutte..... de notre sang!» Il était brave comme l'épée d'un Murat. Un jour qu'il avait un duel, il était sur le pré, attendant son adversaire. Celui-ci arrive enfin avec une rapière de quatre pouces plus longue que les épées ordinaires. Les témoins voulaient intervenir : « Que monsieur garde sa broche, dit il, cela n'y fera rien. » On croise le fer : l'adversaire effrayé recule, recule encore. Legouvé s'arrête, et, mettant son épée sous

son bras : « Mais si vous *rompez* toujours, monsieur, je ne pourrai jamais vous tuer! »

La fibre poétique semble héréditaire dans la famille de Legouvé : son père, l'un des avocats les plus distingués du dernier siècle, se délassait des fonctions de son état en composant des tragédies qu'il faisait représenter dans sa maison, devant ses amis non prévenus et charmés de la surprise ; son fils, couronné par l'Académie, dès 1829, pour un discours en vers sur *l'invention de l'imprimerie*, comme on a pu le voir dans notre liste des lauréats, marque dans notre littérature contemporaine, par quelques poésies et quelques romans d'un bon goût et d'un bon style.

VIII

DUVAL.

1815

Alexandre-Vincent Pineux Duval naquit à Rennes, vers 1767. Matelot, architecte, soldat, comédien, poëte comique, directeur de théâtre, il eut une existence fort agitée. Il n'avait point encore terminé ses études quand l'Amérique poussa ce premier cri de liberté, entendu, partagé par l'enthousiasme de la France. Il quitta la maison paternelle, et, presque enfant encore, se mêla à l'expédition projetée, devint matelot, son âge l'empêchant d'être soldat. Il fit donc, en qualité de volontaire d'honneur, deux campagnes dans la guerre de l'indépendance, puis, à la paix, revint dans son pays natal, où il mena joyeuse vie avec

ses deux camarades et compatriotes, Elleviou et Moreau, tous deux promis à la célébrité, l'un du théâtre, l'autre des camps. Ses parents le firent entrer dans le corps du génie des ponts et chaussées ; mais, fatigué de l'existence provinciale, il vint à Paris avec la députation des États de Bretagne, de laquelle il s'était fait nommer secrétaire, à l'insu de sa famille. Ces députés furent ramenés dans leur province par les troubles qui y éclatèrent, en 1788 ; Duval resta à Paris, son emploi perdu ; travailla, comme ingénieur géographe au canal de Dieppe ; fréquenta les cours de l'Académie d'architecture ; obtint une place dans les bâtiments des domaines du roi, place bientôt supprimée en un moment où la royauté se trouvait sur le point de l'être elle-même.

Il avait déjà paru au théâtre dans quelques rôles, lorsque nos frontières furent menacées. Il y courut, dans la compagnie de volontaires qu'avaient formée les artistes réunis de toutes les académies du Louvre. Ce petit corps, qui marchait au combat avec une enseigne à la romaine, composé de cœurs généreux et d'esprits éclairés, dont quelques-uns brillèrent dans l'armée et dans la science, l'eut pour orateur et pour troubadour. Après avoir ainsi contribué pour sa part à chasser les Prussiens de la Champagne, il revint à Paris, s'enrôla au théâtre français du faubourg Saint-Germain, fut incarcéré aux Madelonnettes avec ses camarades, en septembre 1793, fut rendu au théâtre quelques mois après, eut la constance d'y rester une dizaine d'années, dans ce triste emploi vulgairement

appelé *des utilités*. Au reste, si cette longue pratique de la scène ne put rien faire gagner à son talent négatif de comédien, elle servit efficacement son talent réel d'auteur dramatique. Duval lui fut sans doute redevable de ces combinaisons dramatiques, de ces coups de théâtre habilement calculés, de ce métier enfin, qui lui obtinrent tant de succès, par la grande influence qu'ils exercent sur le parterre.

A partir de 1791 jusqu'aux dernières années de la Restauration, il composa une soixantaine de pièces, qui presque toutes ont été représentées, comédies, opéras comiques et drames, dont une vingtaine sont en cinq actes et la plus grande partie de celles-ci en vers. L'œuvre serait un monument, si l'importance répondait à la fécondité. Ne mentionnons, de ses ouvrages, que ceux qui firent époque dans l'existence ou dans le talent de l'auteur. Le *Défenseur officieux*, comédie en trois actes et en vers (1795), la septième de ses pièces, fut la première à laquelle il dut d'échapper à l'état de dénuement dans lequel il languissait aux premiers temps de son mariage, celle qui l'initia aux douceurs de l'aisance. La *Manie d'être quelque chose ou le Voyage à Paris* (1795), fut prohibée par le comité de salut public, après la sixième représentation, sous prétexte qu'un travestissement y avilissait l'habit de général. Ce fut son premier démêlé avec le pouvoir, mais non le dernier, hélas ! car il eut maille à partir avec toutes les censures successives, République, Empire ou Restauration. Aussi y eut-il toute sa vie une chose qu'il haïssait mortellement, la

censure; à quoi il ajouta dans ses dernières années une autre haine aussi profonde, celle du romantisme. Il leur a fait à tous les deux une guerre acharnée, dont ni l'un ni l'autre ne sont morts. Le *Souper imprévu ou le chanoine de Milan* (1796), petite comédie pleine de gaieté, fort courue, très aimée du vainqueur d'Italie, mais proscrite par le premier consul, acclimata en France le goût du *macaroni*, tant elle exaltait les mérites de ce mets italien. Les *Héritiers* (1796), l'une des créations vraiment comiques de Duval, a toujours fait plaisir, et se joue même encore aujourd'hui. Il sut la tirer avec beaucoup d'art de ce passage de Labruyère : « Combien de testateurs se repentiraient de leur économie pendant leur vie, s'ils pouvaient voir après leur mort la figure de leurs héritiers! » L'idée est éternellement vraie, aussi la pièce est-elle peut-être la plus vivace des pièces de l'auteur. La *Jeunesse du duc de Richelieu* (1796) fut son premier ouvrage marquant. C'est un drame où l'intérêt abonde. Les représentations en furent arrêtées par Bonaparte, comme celles du *Chanoine de Milan*. Ce dernier déconsidérait la religion, l'autre dépopularisait l'aristocratie!! Le *Prisonnier* (1798) dont le succès fut prodigieux, appuyé par la gracieuse musique de Della-Maria. *Maison à vendre* (1800), opéra comique qui n'a pas besoin de musique pour plaire infiniment. *Une Aventure de Saint-Foix* (1801). Le héros de cet opéra comique avait été Rennois; l'acteur qui le représentait, Elleviou, était Rennois; l'auteur qui le mettait en scène, nous l'avons vu, était

Rennois; singularité qui fut remarquée. *Edouard en Ecosse* (1802) drame intéressant, beau succès, mais fécond en longs tourments pour l'auteur, avant, pendant et après; avant : aucune de ses pièces ne lui coûta autant de travail ; pendant : il lui dut un exil de quelques années; après : le souvenir en pesa sur la destinée de quelques autres de ses ouvrages. A la seconde représentation, quelques anciens émigrés saisirent, de certaines situations du drame, occasion de manifester leur haine pour Bonaparte et leur sympathie pour les Bourbons. Défense de jouer la pièce désormais, menaces du premier consul, inquiétudes fondées de l'auteur qui lui firent chercher sa sûreté hors de France.

Il se rendit à Saint-Pétersbourg; mais les honneurs et les présents, dont il fut comblé partout dans son voyage, ne le dédommageaient pas de l'absence de la patrie, et il la revit dès qu'il put espérer d'y demeurer tranquille. Ancien architecte, il se bâtit alors une charmante maison de campagne aux environs de Paris, et savoura quelques mois de repos, renonçant à la carrière dramatique, si orageuse pour lui. Le besoin de vivre le rendit au travail, aux tempêtes. *Guillaume-le-Conquérant*, entrepris pour seconder l'élan de l'esprit public en faveur de la descente projetée en Angleterre, fut représenté à la fin de 1803, obtint toute la faveur du parterre, excita l'enthousiasme patriotique par sa *Chanson de Roland*, qui devint bientôt populaire, mais, trop sobre d'apothéose pour le futur empereur, aux yeux de ses cour-

tisans, attira de nouvelles menaces de persécution sur l'auteur d'*Edouard en Ecosse*. Heureusement la bonne Joséphine intervint, et l'on se contenta d'interdire la seconde représentation. Le *Tyran domestique* (1805), cinq actes en vers, est le chef-d'œuvre de Duval dans la haute comédie. Elle fut jugée digne d'entrer en lice pour le concours au prix décennal. Le jury en disait : « Cette comédie est restée au théâtre, où elle produit toujours de l'effet. Le sujet offre de l'intérêt et un but moral; le caractère principal en est fortement conçu; il y a de la vérité dans la peinture des mœurs, de l'art dans la conduite et des scènes tantôt gaies, tantôt intéressantes. On y reconnaît le talent distingué et exercé dont M. Duval a donné beaucoup de preuves dans plusieurs pièces jouées avec succès sur divers théâtres... Mais un défaut grave, sur lequel le jury croit devoir insister, c'est la négligence du style, qui manque en général de couleur et d'élégance; la versification même n'en est pas assez soignée; on trouve cependant des traits spirituels dans le dialogue, de la verve comique dans plusieurs scènes, beaucoup de vers heureux, et des tirades même très bien écrites. » Ces équitables observations du jury peuvent s'appliquer aussi aux meilleurs ouvrages que l'auteur ait faits depuis, la *Manie des grandeurs*, la *Fille d'honneur etc*. La *Jeunesse d'Henri V*, sa plus charmante comédie de genre, se voit toujours avec plaisir. Le *Menuisier de Livonie*, autre pièce de même nature, eut une première représentation fort troublée, une réussite

d'abord incertaine, et devint par la suite celui des ouvrages de l'auteur qu'on représenta le plus, en province comme à Paris.

Duval tint la direction du théâtre de l'Odéon de 1810 à 1815. Dans cet intervalle, il soutint une lutte contre Picard, son ancien ami, qu'il attaqua injustement, trompé par de faux indices. Les adversaires montrèrent beaucoup d'esprit de part et d'autre, et réjouirent la ville; mais l'altercation n'en était pas moins fâcheuse, et l'Académie fit cesser ce scandale entre deux de ses membres. Un conseil de trois académiciens, Bigot de Préameneu, Lemercier, Ségur, décida que, si l'un avait eu les premiers torts, l'autre avait fini par en avoir. Une explication loyale s'ensuivit, et l'intimité reparut.

Duval mérita d'avoir et de conserver un grand nombre d'amis. Fort affectionné à sa chère province, il était le patron né de tous les jeunes Bretons qui venaient à Paris. Il avait recueilli lui-même ses œuvres, 9 vol. in-8° (1822-1823). Chaque pièce est précédée d'une notice qui fait connaître l'idée première, la circonstance, le hasard qui lui donna naissance, ainsi que les résultats, les conséquences de sa venue au jour. Ce sont, pour ainsi dire, les mémoires de l'auteur. Cette lecture est fort attachante et curieuse. Les œuvres de Duval disparaîtront peut-être dans les flots du temps; mais son nom surnagera avec honneur, comme celui d'un écrivain des plus féconds et des plus applaudis de son époque. Il est mort le 9 janvier 1842.

IX

M. BALLANCHE.

1842

M. Pierre-Simon Ballanche est né à Lyon le 4 août 1776 Il eut dans sa jeunesse une santé triste et maladive, qui, lui faisant une nécessité de la vie sédentaire, le rendit de bonne heure sérieux et méditatif. Il chercha dans la lecture une distraction à cet état de souffrance; le vaste établissement d'imprimerie et de librairie que possédait son père lui fournissait des livres en abondance; aussi, fort jeune avait-il déjà immensément lu, appris, retenu, et même beaucoup écrit. Le siége et la prise de Lyon apportèrent le trouble dans sa paisible famille; il s'enfuit de la ville, et se réfugia dans une campagne des environs, où il eut à subir des privations de tout genre, et dont il ne sortit qu'après le 9 thermidor. Quitte de la terreur, il ne l'était pas de la maladie. Il eut «une partie des os de la face et du crâne altérés ou atteints de mort, dit M. de Sainte-Beuve; il fallut appliquer le trépan. La force de caractère du malade était si grande que, tandis que l'instrument opérait sur sa tête, des dames qui causaient près de la cheminée, à l'autre bout de la chambre, ne s'en aperçurent pas. Vico, dit-on, éprouva dans son enfance une maladie du même genre. Toujours le dur marteau de Vulcain doit-il aider à l'enfantement de la

pensée difficile, à la sortie de la Minerve immortelle? »

La santé du jeune homme se rétablit un peu à la suite de cette douloureuse opération. Une petite société littéraire, dont faisaient partie Dugas-Montbel, Ampère, Camille Jordan, venait de se former à Lyon; M. Ballanche la fréquenta assidûment, y donna lecture de quelques fragments de son premier livre, et, encouragé par les suffrages qu'il reçut, il publia ce livre en 1801, sous ce titre : *Du sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts.* Quoique son auteur l'ait abandonné depuis, il n'en offrait pas moins çà et là des traits heureux, des mots charmants, des idées ravissantes; et Nodier, dès 1803, le comparait à une ébauche de Michel-Ange.

A peu près vers cette époque, M. Ballanche, qui secondait son père dans son entreprise de librairie, fit un premier voyage à Paris, où l'intention qu'il avait de publier une bible française l'adressa naturellement à M. de Châteaubriand, auteur déjà du *Génie du christianisme.* Ces premières relations amenèrent entre ces deux nobles cœurs, si bien faits pour se comprendre, une connaissance qui devint par la suite une sainte et durable amitié.

Bientôt, après les souffrances du corps, arrivèrent pour M. Ballanche les épreuves du cœur, consignées par lui dans huit fragments écrits en 1808, morceaux délicieux dont l'écrivain déjà cité a dit : « Si ces huit fragments étaient en vers ce qu'ils sont en prose, M. Ballanche aurait ravi à M. de Lamartine la

création de l'élégie méditative. » Puis la blessure, longtems saignante, se cicatrisa sous le baume d'une amitié consolatrice. Une femme, longtemps célèbre par sa beauté, toujours célèbre par les grâces de son esprit et les nobles qualités de son âme, devint son ange tutélaire. Il lui avait été présenté par Camille Jordan, à Lyon, où l'empire l'avait momentanément exilée. Ceci se passait en 1812. Bientôt le cœur troublé se rasséréna; et alors, après la poésie toute personnelle, vint le tour de la grande et humaine poésie. *Antigone*, commencée vers 1812, fut terminée en 1813 à Rome; et quand ce poëme parut, à l'aurore de la restauration, la masse y vit, dans l'héroïne, ce à quoi l'auteur n'avait nullement pensé, une personnification de la duchesse d'Angoulême. Le succès de cette composition grave et touchante, qui développe une haute pensée morale sous des formes à peu près épiques, fut grand et légitime. Le nom de Fénelon s'associa pour la première fois à celui de M. Ballanche. Il y avait dans l'œuvre à la fois et de l'Homère et du Platon.

Ce fut après la publication d'*Antigone* que M. Ballanche vint se fixer à Paris, et qu'il participa plus directement, mais seulement par l'étude, au mouvement littéraire et politiqne de son temps. Il composa depuis lors principalement un *Essai sur les institutions sociales*, *le Vieillard et le Jeune homme*, *l'Homme sans nom*; et *Prolégomènes*, *Orphée*, *la Vision d'Hébal*, vastes parties détachées d'un tout immense, la *Palyngénésie sociale*. La plupart de

ses ouvrages, il les a fait imprimer à ses frais, et tirer d'abord à un petit nombre d'exemplaires pour ses amis et des juges de choix ; car, ainsi qu'il l'a dit lui-même dans son discours de réception, « c'était toujours avec quelque trouble qu'il voyait s'approcher de lui la redoutable lumière de la publicité ; » ce qui expliquerait peut-être pourquoi sa renommée a été un peu lente à se répandre. Mais enfin, en 1830, il se décida à publier le recueil de ses œuvres ; car, ajoutait-il au même lieu, « il vient un moment où il faut que toute parole cesse de rester au désert. »

Un écrivain contemporain s'exprime sur notre académicien de la façon suivante : « S'il y a eu au monde des âmes plus ardentes, des génies plus grands, des existences plus larges, des voix plus puissantes que l'âme, le génie, la vie et la voix de ce lyrique penseur, nulle vie du moins ne fut plus pure que la sienne, nul cœur ne brûla d'un plus sincère amour pour l'humanité, nul génie n'aborda des sphères plus élevées, nulle voix ne revêtit de plus consolantes pensées d'un langage plus harmonieux... M. Ballanche n'est, à proprement parler, ni un métaphysicien, ni un psychologue ; il est pour cela trop poëte et pas assez scrupuleusement logicien... Avec sa science si vaste, si variée, à en juger par les mille sujets divers qu'il traite en passant, il est avant tout et d'abord poëte... Enlevez-lui toute la partie poétique de son œuvre, réduisez-le au dogmatisme nu, il perd la moitié de son charme et toute son originalité. Aussi, quand l'auteur d'*Orphée* a voulu dogmatiser, il ne

paraît quelquefois inférieur à lui-même... Le seul choix des sujets suffit à donner une idée de ce génie qu'il faut prendre pour ce qu'il est, sans le dénaturer ni le surfaire, avec ses qualités et ses défauts, vaste et vague, constamment élevé, fuyant parfois à l'œil, mais toujours attrayant par la noblesse de l'idée et la mélodie de la forme. Voici un mot de lui qui est caractéristique : « Je me suis occupé, disait-il un jour, » 1° des temps *antérieurs* à l'histoire ; 2° des temps » *crépusculaires* de l'histoire ; 3° des temps *à venir* » de l'histoire ; quant au temps *positif* de l'histoire, » je vous dirai que je ne m'en suis jamais beaucoup » inquiété. »

« M. Ballanche, que M. de Châteaubriand appelle *son vieux compagnon de route*, est une de ces natures d'élite dont le moule semble aujourd'hui perdu. Essayez de vous représenter par la pensée un bon vieillard, à l'œil méditatif et doux, à la parole lente, au sourire mélancolique et fin, portant sur toute sa personne l'empreinte d'une organisation débile, et en même temps laissant lire à travers la limpidité juvénile de son regard toute la pureté d'une vie étrangère aux passions dévorantes et vouée tout entière aux affections douces, aux travaux solitaires, à la méditation. Dans un temps d'étroits calculs, de soucis rongeurs et d'ambitions refoulées, où chacun porte au cœur sa plaie secrète, où tout visage grimace pour cacher l'égoïsme, le doute, l'amertume ou l'ennui qui sont au fond de l'âme, il y a plaisir à voir cette physionomie de platonicien rayonner douce et paisible,

comme la surface d'un lac aux dernières lueurs du couchant. Dans sa longue carrière, M. Ballanche n'a fait, pour ainsi dire, que côtoyer la vie sans y entrer; et c'est tant mieux, car il y eût infailliblement joué le rôle de dupe, et son âme eût laissé la plus belle partie de sa parure aux ronces du chemin. Ce n'est pas toutefois que cette candeur si belle, cette ingénuité si rare dans les choses de la vie, proviennent, chez M. Ballanche, d'une intelligence absorbée par l'étude et dénuée d'observation; au contraire, le doux théosophe est essentiellement observateur, et sa conversation n'est pas même sans une certaine causticité inoffensive, pleine de charme. Mais si son esprit conçoit, prévoit et explique le mal, son cœur en est encore à le comprendre, et c'est à peine s'il y croit. Or ce mélange d'élévation, de finesse et de naïveté, qui, dans un vieillard, vous offre à la fois un penseur, un homme du monde et un enfant, n'est-ce pas là un assemblage unique dont l'analyse est impossible, un tout qu'il faut renoncer à peindre et se contenter d'aimer? »

Nous demandons vraiment pardon de l'insuffisance de cette notice. Dans la vie de M. Ballanche, ce n'est pas le fait qui abonde, mais bien la pensée. Où le fait manque, l'historien se tait ou bien il analyse. Or cette seconde tâche serait immense à l'égard de M. Ballanche, et tout à fait en disproportion avec notre plan. Nous devons donc renvoyer le lecteur, s'il veut juger par lui-même, aux œuvres mêmes du poëte, beaucoup moins répandues qu'elles ne méritent, mais qui sont

de jour en jour plus accréditées; sinon, aux délicates appréciations de M. de Sainte-Beuve, dans ses *Critiques et Portraits*, ou bien à la *Galerie des contemporains illustres*, à laquelle nous devons la meilleure part de cette notice, galerie où l'*Homme de rien* prouve qu'il est au moins un homme de beaucoup d'esprit.

XI

LE FAUTEUIL DE DESTOUCHES.

LE FAUTEUIL DE DESTOUCHES.

I

L'ABBÉ DE BOISROBERT.

1634

François le Métel de Boisrobert, né à Caen, vers 1592, d'un procureur de la cour des aides de Rouen, fut quelque temps avocat; mais, en 1630, le pape Urbain VIII le sachant à Rome, et ayant entendu parler de son talent et de son esprit, voulut le voir, et, satisfait de lui, lui donna un prieuré en Bretagne. Boisrobert, contraint par là de quitter l'épée pour prendre la soutane, s'éprit d'un état qui rapportait des bénéfices, entra dans les ordres et fut nommé chanoine de Rouen. Il garda peu ce dernier titre dont les fonctions lui pesaient. Vers cette époque il vint à Paris, où l'enjouement de son esprit et de son humeur lui obtinrent la faveur du cardinal de Richelieu, et par là de riches prébendes, entre autres l'abbaye de Châtillon-sur-Seine, le prieuré de La Ferté-

sur-Aube, plus des lettres de noblesse pour lui et ses frères, l'emploi de conseiller d'État ordinaire. « Il avait souverainement le don, dit l'abbé d'Olivet, de cette niaiserie affectée qui est familière à Caen. Un conte charmait dans sa bouche. Il était grand dupeur d'oreilles. C'est lui-même qui le dit, en représentant à Conrart, qui l'invitait à publier ses poésies, qu'elles pourraient bien n'avoir pas sur le papier tout l'agrément qu'il avait l'art de leur donner quand il les récitait. » Il contrefaisait à miracle le geste et les manières de ses amis. Sa gaieté l'avait rendu tellement indispensable au cardinal, dont il savait seul délasser l'esprit après le bruit et l'embarras des affaires, que le premier médecin de Son Eminence, Citois, lui disait : « Monseigneur, nous ferons tout ce que nous pourrons pour votre santé ; mais toutes nos drogues sont inutiles, si vous n'y mêlez un peu de Boisrobert. »

Si Boisrobert ne s'oubliait pas lui-même, il savait également penser aux autres ; il prenait si chaleureusement les intérêts des écrivains auprès du cardinal que celui-ci l'appelait « l'ardent solliciteur des muses incommodées. » C'est au milieu d'un de leurs entretiens familiers sur les lettres que Boisrobert vint à lui parler pour la première fois des assemblées chez Conrart. Comme à Desmarets, Faret les avait aussi fait connaître à Boisrobert. Celui-ci y avait assisté, et par les éloges qu'il fit de ces écrivains au cardinal, il lui inspira la pensée de les réunir en corps et sous l'autorité publique. Ainsi il fut l'instigateur et

l'instrument de la fondation de l'Académie. Il prit une part active à ses premiers travaux, et devint l'intermédiaire naturel entre la compagnie et son protecteur. Il rendit d'excellents offices à la plupart de ses confrères, et fit donner à Vaugelas, notamment, une pension de deux mille livres, pour sa coopération plus particulière au Dictionnaire.

Nous trouvons dans l'abbé d'Olivet une preuve que l'Académie ne fut pas ingrate. « Boisrobert éprouva une disgrâce momentanée, et voici à quel sujet : Quand la tragédie de *Mirame* fut jouée pour la première fois, le cardinal fit défense d'y laisser entrer qui que ce fût, hors les personnes qu'il aurait nommées lui-même. Boisrobert cependant ne laissa pas d'y faire entrer deux femmes d'une réputation équivoque. La duchesse d'Aiguillon, qui ne l'aimait point, comme ordinairement les parents des grands n'aiment point leurs favoris, profita de cette occasion pour le perdre, en remontrant au cardinal que Boisrobert était le seul qui eût osé mépriser ses ordres, et qu'à la vue de la reine et de toute la cour, il avait été le *profanateur de son palais*. C'est ce que portent les lettres manuscrites de Chapelain. Je n'en ai point voulu adoucir les termes, exprès pour mettre dans son jour l'action que fit l'Académie en corps, action qui mérite d'être immortalisée. La compagnie n'ignorait pas que la nièce du cardinal était fort irritée ; elle savait que, dans le fond, Boisrobert avait tort, et cependant elle eut le courage de députer au cardinal, pour lui redemander Boisrobert,

après quelques mois d'exil. Qu'il est beau de voir entre les premiers académiciens, non-seulement une société de littérature, mais encore une société d'intérêts! Le cardinal reçut parfaitement bien les députés, et après leur avoir dit qu'ils méritaient d'avoir un confrère moins étourdi que Boisrobert, il ajouta que l'heure du pardon n'était pas encore venue, mais qu'elle pourrait venir. En effet, à quelque temps de là, Boisrobert rentra dans ses bonnes graces, mais pour en jouir bien peu, car le cardinal mourut la même année. » Nous ne voudrions pas détruire l'illusion de ce bon abbé d'Olivet; mais il faut bien dire pourtant que, si Boisrobert revint en faveur, ce fut principalement à cause de cette apostille mise par le médecin, en forme d'ordonnance, au bas d'une requête de notre abbé : *Recipe Boisrobert.*

Quoiqu'ils fussent en aussi bons termes, l'Académie et lui, il ne chômait point pour cela de plaisanteries sur ses confrères, surtout à propos de la lenteur du Dictionnaire. On trouve dans une de ses épîtres ces vers assez comiques :

Depuis six mois dessus l'f on travaille,
Et le destin m'aurait fort obligé
S'il m'avait dit : Tu vivras jusqu'au g.

C'était un singulier abbé que le nôtre : joueur, au point de faire dire à Conrart : « Je le crois de l'humeur de ce bon prélat dont parle Tassoni, qui, au lieu de dire son bréviaire, jouait des bénéfices au trictrac! » mauvais joueur, au point que, perdant un

soir son argent contre les nièces du cardinal Mazarin, après la mort de Richelieu, il jura si souvent le nom de Dieu qu'il se fit exiler de la cour! Et gourmand! Un jour, il passait dans une rue de Paris, on l'appelle pour confesser un malheureux qui venait d'être blessé à mort, il lui dit : « Mon camarade, pensez à Dieu, et dites votre *benedicite.* » C'est à faire croire qu'il ne connaissait vraiment pas d'autre prière! Comme il déclamait à merveille, et qu'il était enthousiaste de la comédie, on l'avait surnommé, du nom du plus fameux comédien d'alors, *l'abbé Mondori*. Un de ses amis disait une fois de lui, en le montrant dans une église : « Vous voyez bien cet homme : c'est l'abbé Mondori, qui doit prêcher ce soir à l'hôtel de Bourgogne. » Une autre fois, comme on lui avait pris sa voiture pendant qu'il était au spectacle, et qu'il s'en retournait à pied, ce même ami le plaignait en ces termes : « Quoi! monsieur, à la porte de votre cathédrale! Ah! l'affront n'est pas supportable. »

Boisrobert a composé jusqu'à dix-huit pièces de théâtre, sans compter la part qu'il a eue dans celles des cinq auteurs qui travaillaient pour le cardinal de Richelieu; il a produit en outre d'autres œuvres de poésie et de prose. Tout cela a fait quelque sensation dans son temps, mais est tombé depuis dans un juste oubli. Laissons en paix ces cendres! Une courte maladie enleva l'abbé de Boisrobert le 30 mars 1662.

II

SEGRAIS.

1662

JEAN RENAUD DE SEGRAIS naquit à Caen, le 22 août 1624. Ainsi il voyait le jour dans cette province de Normandie où étaient nés précédemment les deux plus grands poëtes de la France à cette époque, Malherbe, déjà vieux d'âge et de gloire, Corneille qui allait, l'année d'après, se faire pressentir dans *Mélite*. S'il n'avait eu en vue que la fortune, il aurait pu, suivant le désir de sa famille, embrasser l'état ecclésiastique, dans lequel sa naissance lui aurait ouvert l'accès aux dignités; mais, comme tant d'autres poëtes, il préféra le culte peu lucratif des muses; et, comme à peu d'autres, la richesse lui vint avec la renommée. Son talent se fit jour de bonne heure : avant l'âge de dix-huit ans, il avait composé une tragédie et quelques opuscules poétiques, auxquels ses compatriotes avaient fort applaudi. Le comte de Fiesque, fils de la gouvernante de *Mademoiselle*, étant venu à Caen, dans un moment de disgrâce, accueillit volontiers le jeune poëte, et, quand il fut rappelé à la cour, s'empressa de l'amener avec lui, et de se faire honneur de son protégé dans le grand monde d'alors, où les talents et l'esprit étaient à la mode. Il lui procura

même l'emploi de secrétaire de la princesse, emploi que Segrais, jusque-là revêtu de la soutane, mais l'abandonnant désormais pour l'épée, échangea bientôt contre celui de son gentilhomme ordinaire. Il resta vingt-quatre ans chez elle en cette qualité, acquit son estime et même son amitié, et les perdit, aussi bien que sa place, pour les avoir trop méritées : il osa désapprouver le mariage qu'elle voulait contracter avec Lauzun, et s'aliéna les bonnes graces de la femme pour avoir pris trop à cœur la gloire de la princesse. Le ressentiment de Mademoiselle leur a survécu à tous deux, dans ses *Mémoires*, où elle l'appelle une *manière de bel esprit.*

La noble franchise de son caractère lui enlevait là une position vraiment digne de regrets : d'un côté, participant de l'aristocratie par sa naissance, Segrais y trouvait cette existence de cour qui flattait sa magnificence innée ; de l'autre, appartenant à la classe des beaux-esprits par ses talents et sa pauvreté, il en recevait ces loisirs féconds si indispensables à l'écrivain. Aussi est-ce à ces vingt-quatre ans de fonctions, pour ainsi dire inoccupées, que se rattachent en grande partie tous ses travaux littéraires : ses *Eglogues* où, malgré le discrédit dans lequel le genre est tombé, malgré même les négligences du poëte, les amateurs vont encore parfois rechercher le naturel frais et délicat, la sensibilité douce et naïve ; ses *traductions* des *Géorgiques* et de l'*Énéide*, qui, bien qu'infiniment surpassées depuis, n'en ont pas moins été de leur temps les premiers modèles de traduc-

tions agréables en vers français, et des ouvrages d'un grand prix; ses *nouvelles françaises*, où un style gracieux et facile, mais sans vigueur ni originalité, reproduit quelques historiettes racontées à la cour de Mademoiselle, et retrace les portraits, flattés sans doute, mais ingénieux, de plusieurs femmes de ce temps, ornements d'une cour élégante avec pompe et voluptueuse avec décence.

Ne plaignons pas trop cependant notre poëte d'avoir perdu sa royale protectrice; l'amitié lui en offrit une nouvelle dont la position, moins élevée sans doute, pouvait néanmoins flatter la vanité du gentilhomme, et dont les habitudes et les goûts convenaient mieux à l'homme de lettres : madame de Lafayette en fit son commensal; elle écrivit, pour ainsi dire, sous ses yeux, les deux romans fameux, *Zaïde* et la *Princesse de Clèves*. La participation de Segrais à ces deux charmants ouvrages fut assez importante pour les lui faire attribuer. Toujours est-il qu'il y coopéra beaucoup, au moins par sa critique et ses conseils. *Zaïde* même fut publiée d'abord sous son nom : et ce ne fut que plus tard seulement, lorsqu'un succès prodigieux eut appelé la célébrité sur ces deux compositions, que madame de Lafayette s'en déclara ouvertement l'auteur. Segrais lui en restitua la propriété, « avec la sincérité la plus franche, dit d'Alembert, sans emprunter, comme ont fait tant d'autres en pareil cas, le voile transparent de cette modestie hypocrite qui a soin de mal jouer la discrétion, et qui, en repoussant mollement un honneur

dont elle n'est pas digne, désire et se flatte de n'être pas crue sur parole. »

Fatigué de plus de trente années passées dans le tourbillon du monde et de la cour, Segrais se retira dans sa ville natale, et s'y maria avantageusement, à l'âge de cinquante-deux ans, avec une de ses cousines. Il se forma dans sa maison une société agréable et choisie, et rassembla divers membres épars de l'Académie de Caen, languissante depuis la mort de son protecteur Matignon. Fait pour les douceurs de la société, il ajoutait au charme de la conversation ; on aimait fort à l'entendre, et l'on disait de lui qu'il n'y avait qu'à le monter et le laisser aller. « Mais cette espèce de pendule savante avait un double mérite assez rare dans celles de son espèce, celui de répondre sans verbiage et sans écart à ce qu'on lui demandait, et celui de s'arrêter quand on le jugeait à propos, ou quand elle jugeait elle-même qu'elle avait parlé assez longtemps. »

C'est à cette agréable retraite qu'on voulut l'arracher pour lui confier l'éducation du duc du Maine. Segrais refusa ; mais obligé de chercher un prétexte à son refus, auprès d'un roi qui regardait ses désirs comme des ordres, il le trouva dans la surdité dont il commençait à sentir les atteintes : or, l'expérience, disait-il gaiement, lui avait appris qu'il faut à la cour de bons yeux et de bonnes oreilles. Il demeura donc à Caen, et y mourut dans sa soixante-dix-septième année, le 15 mars 1701. Si son nom est encore renommé, pendant que ses ouvrages sont à peine con-

nus, la citation suivante de Laharpe suffira pour expliquer ce contraste : « Il faut songer qu'il écrivait avant les maîtres de la poësie française, et n'ayant encore d'autres modèles que Malherbe et Racan ; c'est ce qui rend plus excusable les fautes de sa versification, souvent lâche et traînante, et qui n'est pas même exempte de ces constructions forcées, de ces latinismes, enfin de ces restes de la rouille gothique qui ne disparut entièrement que dans les vers de Boileau. » L'homme en effet valait mieux que ses œuvres, ce qui arrive souvent à la naissance ou au renouvellement d'une littérature; et la postérité, juste envers Segrais, lui a tenu compte de cette considération. D'ailleurs il doit peut-être à Boileau la plus grande partie de sa célébrité :

Que Segrais, dans l'églogue, en charme les forêts,

avait-il dit, en terminant son art poëtique par une exhortation à tous les poëtes ses contemporains d'immortaliser le nom de Louis XIV, chacun suivant la nature de son talent.

Cet académicien fut de ceux qui, dans son temps, se plaignaient de la multitude de gens de qualité introduits dans l'Académie, qu'il appelait le *Cordon bleu* des beaux esprits. Malgré une longue pratique de la cour, il n'avait jamais pu se défaire de son accent normand. Cette circonstance donna lieu à ce bon mot de Mademoiselle de Montpensier adressé à un gentilhomme qui allait faire le voyage de Normandie avec Segrais : « Vous avez là un fort bon

guide ; il sait parfaitement la langue du pays. » Concluons avec d'Alembert : « Segrais, homme de beaucoup d'esprit, de mœurs aimables et honnêtes, excellent littérateur, et surtout philosophe très estimable dans ses sentiments et dans sa conduite, fut sage et heureux. »

III

CAMPISTRON.

1701

Jean-Galbert de Campistron naquit à Toulouse, vers 1656, d'une famille noble illustrée par le capitoulat. A dix-sept ans, il fut grièvement blessé dans un duel, et ses parents, redoutant pour lui les suites de cette affaire, l'envoyèrent à Paris pour l'éloigner de sa ville natale. Ils voulaient en faire un magistrat; lui, voulait être poëte. Racine l'accueillit, et bien qu'il eût renoncé au théâtre, il consentit à guider les premiers pas du débutant. Le premier essai de celui-ci fut une tragédie de *Virginie*. Quand cette pièce parut, la duchesse de Bouillon, celle-là même qui avait valu un triomphe momentané à la Phèdre de Pradon sur celle de Racine, protégeait puissamment une autre tragédie, *Téléphonte*, dont le succès fut éclipsé par celui de notre poëte. Redoutant l'influence puissante de cette grande dame, Campistron s'empressa de lui dédier sa seconde tragédie, *Arminius*, qui obtint plus de réussite que Virginie. *Andronic* lui succéda, et fut plus heureux encore : la foule s'y porta

avec tant d'affluence que les comédiens doublèrent le prix des places pendant les vingt premières représentations ; puis l'ayant remis au taux ordinaire, il leur fallut de nouveau le doubler. Campistron a joui d'un bonheur presque constant au théâtre, et bien supérieur à son mérite ; ce bonheur l'a suivi jusque dans l'impression de ses œuvres, qui n'ont pas obtenu moins de dix éditions ; et cette réussite exagérée parmi ses contemporains a dégénéré dans la postérité en un dédain exagéré lui-même ; car il est mis, ou peu s'en faut, au niveau de Pradon, et bien injustement sans doute. Inévitable loi de la réaction ! ainsi l'extrême mène toujours à l'extrême. Il est vrai qu'une épigramme, une misérable épigramme est pour beaucoup dans l'iniquité de cette sentence, et le nom de Campistron rappelle toujours fatalement : *A force de forger, on devient forgeron*, etc. Essayons donc de le ramener à la véritable place qui lui est due sur l'échelle tragique, place inférieure, mais pourtant honorable encore.

Un nouveau triomphe accueillit Campistron dans *Alcibiade*, et le nombre des représentations de cette pièce dépassa même celui des représentations d'Andronic. Reconnaissons avec Laharpe que l'acteur exerçait une puissante influence sur le succès : « Le célèbre Baron se plaisait à relever, par la noblesse de son débit et la séduction de son jeu, la faiblesse de ses rôles. Il aimait à jouer des héros qui n'étaient qu'amoureux, parce que sa figure intéressante et sa taille avantageuse le faisaient valoir, et que les fem-

mes aimaient à l'entendre parler d'amour. On n'examinait pas si cet amour était tragique ; c'étaient des conversations galantes qui n'étaient guère au-dessus de la comédie, mais dont il se tirait avec grâce, et la galanterie noble était encore de mode dans la société ; on la retrouvait volontiers au théâtre, sans songer que par elle-même elle est au-dessous de la tragédie, et que pour la relever il faut un style tel que celui de Racine. »

Plusieurs fois couronné sur la scène française, Campistron se fit applaudir sur la scène lyrique. Voici en quelle circonstance : Le duc de Vendôme se proposait de donner une fête au Dauphin dans sa maison d'Anet, et la fête ne lui paraissant pas complète sans un opéra, il s'adressa à Racine. Racine s'en excusa, et proposa notre poëte, qui composa *Acis et Galatée*, dont la musique, faite par Lulli, fut le dernier ouvrage de ce compositeur célèbre. L'opéra obtint beaucoup d'applaudissements à la cour d'Anet, et ne fut pas moins bien accueilli à l'Académie royale de musique. Ce succès affrianda Campistron, qui fit représenter deux autres œuvres lyriques, *Achille* et *Alcide*, mais avec moins d'avantage cette fois; et ce fut la dernière de ces deux pièces qui lui attira l'épigramme que nous mentionnions tout à l'heure, cet immortel vautour de son foie poétique.

Après avoir donné, avec des chances diverses, quelques nouvelles tragédies, entre autres *Tiridate*, dont le laurier ne fut nullement inférieur à ses aînés, il ne manquait à Campistron que de s'essayer dans la

comédie pour avoir cueilli des palmes aux trois grandes branches de l'art dramatique. C'est ce qu'il fit, et *le Jaloux désabusé,* comédie en cinq actes et en vers, un peu froide, mais facilement écrite, conduite avec sagesse, offrant quelques caractères assez bien tracés, prouva que son auteur avait plus d'un genre de mérite. Elle s'est soutenue au théâtre jusque dans notre siècle, et c'est un avantage peu commun pour une pièce que de vivre centenaire.

Le bonheur de Campistron ne l'accompagna pas seulement dans son existence littéraire : le duc de Vendôme, n'ayant pu lui faire accepter une gratification pour son opéra d'Acis et Galatée, mais ne se tenant pas quitte de reconnaissance, l'attacha à sa maison, le nomma secrétaire général des galères, lui donna une terre considérable, lui procura une commanderie de l'ordre de Saint-Jacques en Espagne, et l'honora de son amitié et de sa confiance. Rien n'empêchait Campistron de s'écrier, comme le fit depuis Voltaire, également comblé : *Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi*... C'était, au reste, un homme de qualités recommandables : désintéressé, il négligeait même les émoluments considérables de sa place; brave, il affrontait de gaîté de cœur les dangers de la bataille sur les pas de son maître et son ami. « Que faites-vous ici, Campistron? lui dit Vendôme, le voyant à ses côtés dans la mêlée, à la sanglante affaire de Steinkerque. — Monseigneur, voulez-vous bien vous en aller! » reprit vivement celui-ci, plus soucieux d'une autre vie que de la sienne propre. Les héros

aiment le courage : cette vertu de Campistron le rendit de plus en plus cher au duc; si bien que, dans la suite, lorsque, après trente ans de service, il demanda sa retraite, le duc, blessé, taxa cette démarche d'ingratitude, à tort sans doute, mais montrant par là combien la perte du serviteur lui était sensible.

Campistron n'était plus jeune, et il éprouvait le besoin du repos après les tumultueuses et fatigantes joies de la cour. Il se retira donc dans sa patrie, y fit un mariage avantageux, et y acheva paisiblement ses jours, le 11 mai 1723. Ce fut une attaque d'apoplexie qui l'enleva, attribuable à un accès de colère suivant les uns; suivant les autres, à un excès de gourmandise; à rien de tout cela, suivant la vérité : son embonpoint était excessif, et avec une semblable conformation, il n'est besoin ni d'emportement ni d'indigestion pour devenir victime d'une apoplexie.

Campistron est toujours sage, raisonnable, régulier dans la contexture de ses pièces; il est partout naturel, élégant quelquefois, mais souvent faible dans son style, qui, selon l'expression de Laharpe, est tout uniment une prose commune assez facilement rimée. Ses scènes les plus touchantes ne vont jamais au-delà d'une émotion douce et calme, et le poignard de Melpomène semble déplacé dans ses mains sans vigueur. Il marche sur les traces de Racine, mais à quelle distance! Il a été dit fort ingénieusement à ce propos : « On retrouve très fréquemment dans le langage de Campistron les formes de la versification de Racine, comme à peu près on voit le soleil dans l'eau.

Non seulement l'image ne reproduit ni l'éclat ni la chaleur de l'astre, mais souvent elle le défigure en le contrefaisant. »

Le duc de Mantoue avait autrefois fait présent à Campistron du marquisat de Penango, dans le Mont-Ferrat. La ville de Toulouse, flattée de sa réputation, fit placer, après sa mort, son portrait à l'Hôtel-de-Ville; et précédemment elle lui avait conféré le capitoulat, en 1701, l'année même de son admission à l'Académie. Quant à celle-ci, elle le reçut enfin, dit d'Alembert, « mais dix ans seulement après *Tiridate*, c'est-à-dire bien longtemps après qu'il eût mérité le titre d'académicien; aussi répara-t-elle ce long délai en le nommant sans qu'il l'eût demandé. Elle le dispensa avec plaisir de ces sollicitations et de ces visites dont quelques autres académiciens ont été dispensés comme lui, mais en trop petit nombre. »

IV

DESTOUCHES.

1723

Philippe Néricault Destouches, né à Tours en 1680. Il existe deux versions différentes sur les premières années de la jeunesse de cet auteur. Suivant la première, après avoir commencé ses études à Tours, il aurait été envoyé à Paris par son père pour les terminer; puis, à vingt ans, il se serait engagé comme volontaire, et aurait fait en cette qualité les campagnes

de 1701 et 1702, et aurait pris part à la bataille de Fridlingen, où il aurait reçu une blessure. Mais la seconde version, et la plus probable, nous le représente fuyant de bonne heure la maison paternelle, pour échapper aux remontrances d'un père dont la volonté, en contradiction avec ses goûts poétiques, lui imposait la carrière du barreau. « C'est ainsi, dit à ce propos d'Alembert, que la tyrannie des pères a plus d'une fois produit dans les familles le même désordre que le despotisme dans les Etats, en forçant les victimes de l'oppression à rompre même les liens chers et sacrés qui les attachaient au pouvoir légitime. » Le besoin de vivre l'entraîna dans une troupe de comédiens de province; mais il sut préserver ses mœurs de la contagion inhérente à cette carrière, en ce temps-là surtout, et se distingua de ses camarades par la pureté de sa vie et la décence exemplaire de sa conduite.

Il parcourait la Suisse et la Savoie, avec sa troupe dont il était devenu directeur, lorsque, à Soleure, il se fit remarquer de l'ambassadeur de France, le marquis de Puysieulx, par une harangue qu'il prononça devant lui, en tête de ses camarades. Les talents du jeune comédien furent pressentis par l'homme d'État, qui l'engagea d'abandonner sa profession. Destouches, qui ne s'y était jeté qu'à regret, s'en dégagea sans peine, et devint secrétaire du diplomate, qui l'initia aux négociations et aux affaires.

Déjà notre poëte avait essayé son jeune talent, et soumis à Boileau les premières productions de sa muse

naissante; c'étaient des vers religieux. Le sévère régulateur du Parnasse français, dont la lettre en réponse à celle de Destouches est parvenue jusqu'à nous, mêle à des louanges sincères sur les sentiments pieux du jeune homme des reproches non déguisés sur les incorrections de sa poésie, et mitigés de quelques compliments dont l'exagération laisse percer un peu d'ironie. Mais c'était beaucoup déjà que d'avoir trouvé grâce devant un aristarque aussi difficile.

Le penchant de Destouches le portait invinciblement vers le théâtre; les obstacles n'avaient contribué qu'à l'irriter, et *le Curieux impertinent*, comédie puisée dans une épisode du Don Quichotte, fut le premier résultat de ses essais dramatiques. Représentée d'abord en Suisse, et accueillie avec enthousiasme dans les treize cantons, cette pièce vit peu de temps après sanctionner son succès par le parterre de la Comédie-Française, et classa son auteur parmi ceux qui donnaient des promesses. *L'Ingrat*, venu ensuite, ne les réalisa pas; mais *l'Irrésolu* se soutint quelque temps au théâtre, et tout le monde en a retenu le trait heureux qui le termine. Après avoir, dans tout le cours de la pièce, hésité entre deux femmes, dans des scènes agréablement dialoguées, et s'être enfin décidé pour l'une, notre homme, l'Irrésolu, résume son caractère par ce vers, le dernier de l'ouvrage :

J'aurais mieux fait, je crois, d'épouser Célimène.

Célimène, l'autre femme! Ce vers, l'un des mieux

inspirés de la muse comique, est devenu la qualification la plus précise de l'irrésolution, et nul n'a jamais été plus souvent cité. A cette pièce succédèrent *le Médisant*, effacé depuis par *le Méchant* de Gresset, caractère analogue; *le Triple Mariage*, petite comédie en un acte, dont quelques détails sont agréables; et *l'Obstacle imprévu*, qu'une jolie scène de valets a sauvé de l'oubli, où l'aurait plongé une intrigue fade et romanesque.

Destouches en était là de ses travaux et de ses succès littéraires, lorsque l'amitié et l'estime du régent, qu'il s'était acquises par son intelligence des affaires et sa probité, le firent choisir par ce prince, appréciateur éclairé du mérite, pour accompagner en Angleterre l'abbé Dubois, qui préludait par cette ambassade à son élévation future. L'abbé étant revenu peu de temps après, échanger son titre d'ambassadeur contre celui de ministre, le poëte resta seul chargé des affaires de France à la cour de Londres, et fut, pendant six ans entiers, notre résident auprès d'elle. Études préliminaires faites autrefois sous le marquis de Puysieulx, ou aptitude naturelle, toujours est-il qu'il s'acquitta de cette haute mission avec un rare bonheur, et de manière à prouver, selon les expressions de d'Alembert, la fausseté de l'apophthegme si souvent répété par la sottise puissante : « que le talent des affaires est incompatible avec celui d'homme de lettres. » Peut-être n'est-il pas hors de propos de remarquer ici l'heureuse influence des travaux dramatiques de Destouches sur ses talents diplomatiques,

et réciproquement celle de ses travaux diplomatiques sur son talent dramatique ultérieur. Le poëte comique, observateur par état, qui voit constamment l'espèce humaine poser devant son pinceau, ne semble-t-il pas plus qu'un autre prédestiné aux négociations politiques, dont le succès repose principalement sur la connaissance approfondie des hommes? Et quels accidents variés de nature, quelle multiplicité de portraits et de caractères ne serait pas appelé à recueillir et à peindre un diplomate doué du génie comique? Quoi qu'il en soit, il ne faut pas omettre de signaler cette réaction en Destouches des affaires sur la poésie; car, à part Molière, nul plus que lui ne s'est essayé au théâtre sur la comédie de caractère.

Le régent le rappela en France en 1723, l'accueillit avec une distinction flatteuse, le combla d'éloges en présence de toute la cour, et lui promit, en propres termes, de lui donner des preuves de sa satisfaction, qui l'étonneraient lui-même ainsi que le royaume. On supposa que le ministère des affaires étrangères allait être confié à notre poëte, et cette supposition n'était point sans vraisemblance; mais l'on sait que cette même année vint clôre la vie du prince, et ces magnifiques promesses demeurèrent sans résultat. A cette époque, une faveur toute littéraire lui était accordée, il entrait à l'Académie; cet honneur suffisait à son ambition, et il passa sans regrets de la position fastueuse de l'ambassadeur à la douce médiocrité de l'homme de lettres. Il acheta près de Melun un domaine agréable, s'y confina, uniquement occupé

désormais de poésie et d'agriculture, et y passa presque tout le reste de sa vie.

Jusque là cependant Destouches n'avait rien produit qui le plaçât hors ligne. Les loisirs de sa solitude, le bonheur de son intérieur, le bien-être de son existence lui faisaient enfin faciles les méditations littéraires ; il prit bientôt un rang élevé dans son siècle par deux comédies successives, classées parmi les chefs-d'œuvre de notre scène. Il tira en partie la première, *le Philosophe marié*, de sa propre histoire pour le fond du sujet, et de sa famille pour un caractère de belle-sœur, personnage épisodique, mais neuf et original. Il avait épousé en Angleterre une jeune personne aimable, et il s'était vu obligé, par de puissantes considérations, à tenir son union secrète jusqu'à son retour en France. La confidence forcée de son secret et la crainte perpétuelle de le voir révéler, telle fut sa situation, qu'il caractérisa dans le personnage d'Ariste. Il y ajouta cependant un élément fâcheux, que les mœurs du temps lui fournissaient par malheur, mais qui est le principe de la froideur étonnée avec lequel son ouvrage est accueilli quand on le représente de nos jours : nous voulons dire ce sentiment honteux et non comique d'un homme qui rougit de sa femme parce qu'elle est sa femme, et qui s'en targuerait si elle était seulement sa maîtresse. Et l'on est pourtant forcé de croire que de telles mœurs ont existé! Au reste, cette comédie est un modèle d'art et d'intrigue ; le comique des situations, le piquant du dialogue, l'enchaînement habilement gradué de l'ac-

tion, aboutissant à un dénoûment naturel et heureux, en ont été rarement égalés. Quant au caractère de la belle-sœur, il était tellement copié sur nature, qu'à la première représentation l'original n'eut pas de peine à se reconnaître dans le portrait. La belle-sœur de notre poëte quitta le théâtre furieuse, accabla son indiscret beau-frère de reproches, et ne mit fin à l'explosion de sa colère que dans la crainte de fournir le nouveau personnage d'une nouvelle comédie.

La réputation de Destouches s'était accrue de tout le talent et de toute la réussite de cet ouvrage, quand il vint y mettre le comble par sa comédie du *Glorieux*, l'un des plus éclatants succès du théâtre. Laharpe et quelques hommes de goût la considèrent comme l'œuvre comique de l'ordre le plus élevé pendant le XVIIIe siècle. Voltaire en trouve les caractères traités supérieurement, à l'exception toutefois du caractère principal, qu'il appelle manqué. Peut-être en effet le comte de Tuffière n'est-il trop souvent qu'un personnage insolent et grossier plus encore que hautain. Sa morgue cesse parfois d'être vraie en devenant exagérée. Mais les beautés de cette comédie, dont quelques situations sont très fortes et quelques scènes d'un comique profond, l'emportent tellement sur ses défauts, qu'elle est restée et restera sans doute longtemps encore au répertoire.

Parvenu à son apogée, Destouches ne pouvait plus que décroître : les pièces assez nombreuses qu'il fit représenter depuis réussirent généralement à la scène, mais sont de beaucoup inférieures aux deux précé-

dentes. Aussi n'en parlerons-nous pas, un auteur ne devant être jugé que sur ses bons ouvrages. Ceux de Destouches lui ont valu un rang honorable dans notre littérature. Il est regardé généralement comme le troisième comique de la France, cédant le pas à Molière et à Regnard seulement; encore les étrangers le préfèrent-ils même à ce dernier. La seule peinture des ridicules et des travers, sans mélange de ressorts étrangers, avait suffi à Molière pour féconder puissamment son genre de comédie, où l'action n'est qu'en germe, pour ainsi dire; Destouches, moins fort et venu d'ailleurs dans une époque où la simplicité primitive n'aurait plus captivé des esprits blasés ou bien près de l'être, se rejeta sur l'intérêt des événements, qu'il sut habilement lier à des peintures de mœurs. S'il ne lui fut pas donné de créer des types éternels, il a le premier répandu du mouvement et de la vie dans nos comédies. Ses plans sont remarquablement bien posés; il ménage l'intrigue, il combine les incidents avec beaucoup d'art; il met sa pensée en saillie par des contrastes habilement calculés; il crée des situations attachantes et naturelles; il sème l'attendrissement parmi des éclairs de gaîté ou de raison, et le premier il a su introduire sans disparate le pathétique dans la comédie. Le style d'ailleurs est, en Destouches, une partie essentielle et qu'il ne faut pas oublier. Bien loin de Molière pour la verve, le jet profond et vigoureux; loin de Regnard pour la vivacité piquante, la fine ironie, le sel pétillant; de Gresset pour l'élégance exquise et poétique, il ne le cédait nul

autre style en pureté, en correction, en convenance; il s'élève et s'anime avec les situations, et même, dans le Glorieux, il va jusqu'au sublime. La rectitude de la pensée et la netteté de l'expression s'allient heureusement en Destouches. Il a eu, par là, la gloire peu commune de frapper quelques vers à un assez bon coin pour les faire devenir *proverbes en naissant*, et rendre excusable l'erreur de quelques gens, nullement illettrés, qui, en les citant, les attribuent souvent à Boileau : celui-ci, par exemple :

La critique est aisée et l'art est difficile.

Nous pourrions en rapporter quelques autres qui ne s'oublient plus du moment qu'on les a entendus une fois, tant l'idée s'y montre revêtue à propos de la seule expression qui lui soit naturelle et particulière.

On respire généralement dans ses ouvrages une pureté de sentiments qui n'existait pas seulement sous sa plume, et dont sa conduite fut aussi le constant modèle. On n'a conservé, des détails de sa vie, que des souvenirs honorables. Probe, droit, sincère par le cœur, agréable par l'esprit, aimable par le caractère, tel était Destouches. Nous l'avons vu fuyant dans sa jeunesse la tyrannie de son père : eh bien! cela ne l'empêcha pas de lui envoyer plus tard, à l'époque de son séjour en Angleterre, quarante mille francs, fruit de ses économies. Le désintéressement, cette vertu qui est la source de tant d'autres, faisait la base de sa nature. Si l'on avait pu douter de la vé-

cérité de sa renonciation aux grandeurs, lors de la mort du régent, il en donna plus tard une preuve bien convaincante : le cardinal Fleury voulut lui confier l'ambassade de France en Russie ; il la refusa, préférant de beaucoup son bonheur domestique, dans le sein de la médiocrité, à la fortune et aux honneurs si loin de la patrie. Quelquefois, en émondant et en taillant ses arbres, il disait que la nation russe, traitée par ses souverains à peu près comme le sont les plantes par un cultivateur sévère, montrait à l'Europe ce que deviennent les hommes par une semblable culture ; mais, ajoutait-il, arbres pour arbres, j'aime encore mieux les miens.

On croira sans peine qu'habitué aux succès littéraires et politiques, il fut en proie aux attaques de l'envie ; il les méprisa, possédant cette sage philosophie qui vous laisse dormir en paix au bruit de la calomnie impuissante et jalouse. Lorsque l'âge et le déclin de ses triomphes dramatiques vinrent l'avertir de songer à la retraite, il accepta courageusement cette nouvelle vie, et tourna toutes ses pensées vers la religion. Il s'en fit le champion, et, dévot athlète, entra dans la lice des dissertations théologiques, édifiant ses contemporains qu'il avait tant de fois amusés. Le *Mercure* fut l'arène où descendit son zèle pieux, et dans laquelle il décocha contre les incrédules sa controverse et ses épigrammes. Il en composa plusieurs milliers, parmi lesquelles il en chérissait surtout sept à huit cents ; mais elles étaient assez débonnaires pour ne pas trop blesser le pro-

chain, et leur peu de malice n'a pu leur ôter la vertu chrétienne que leur imprimait la charité de leur auteur. Elles sont perdues pour la plupart, et l'on n'a pas à s'en plaindre ; mais il est permis de regretter une autre perte bien plus importante, celle d'un commentaire sur les auteurs dramatiques, anciens et modernes, ouvrage immense, disait-il lui-même, auquel il avait consacré dix années de travail.

« Ce fut, dit d'Alembert, au milieu de ces combats religieux et de ces délassements poétiques, que notre académicien termina sa carrière, le 4 juillet 1754, à l'âge de soixante-quatorze ans. Quelques années après sa mort, le roi, pour récompenser dans sa famille ses travaux et ses vertus, voulut bien accorder à ses enfants la grâce, alors très distinguée et devenue depuis trop commune, de faire imprimer au Louvre les œuvres de leur père. On trouve dans cette édition plusieurs comédies qui n'avaient point paru du vivant de l'auteur, et dont quelques-unes, comme la *Fausse Agnès* et le *Tambour nocturne*, ont été depuis jouées avec succès. »

V

BOISSY.

1754

Louis de Boissy naquit à Vic, en Auvergne, le 26 novembre 1694, de parents pauvres qui le destinèrent à l'état ecclésiastique, dont il porta quelque temps l'habit. Venu à Paris à l'âge de vingt ans, et se trou-

vant sans ressources, il demanda à sa plume du pain et des satires. Ces satires lui valurent peu d'argent et beaucoup d'ennemis. Disons à ce propos avec d'Alembert : « On ne saurait trop répéter aux jeunes gens qui, nés avec quelques dispositions, entrent dans la carrière des lettres, que souvent le bonheur de leur vie tient encore moins au succès de leurs premiers ouvrages, qu'à la nature de ces ouvrages mêmes ; et que la satire surtout est le genre le plus fâcheux par lequel ils puissent s'annoncer. » Boissy ne tarda pas à répudier ce honteux métier, et aborda la comédie : c'était un autre genre de satire, satire permise du moins ; car elle n'est point personnelle, et son caractère de généralité lui ôte toute intention offensante. Dans un espace de trente ans, il donna, tant aux Français qu'aux Italiens, une quarantaine d'ouvrages de cette sorte, et presque tous en vers ; il avait une facilité prodigieuse de versification, et la poésie semblait être sa langue naturelle. Quelques-unes de ses comédies tombèrent, la plupart obtinrent du succès ; il en est une même qui éprouva ces deux chances diverses : tombée au théâtre Italien, elle réussit peu d'années après au Théâtre Français ; si bien que « les comédiens italiens crièrent au vol ; ils trouvèrent mauvais que l'auteur fût parvenu à débiter, sous un autre nom, la marchandise qu'ils n'avaient pu faire passer ; ils voulurent lui intenter un procès pour avoir été plus adroit ou plus heureux en changeant de maison et d'enseigne. »

Les pièces de Boissy ne peignaient généralement

que des ridicules passagers, et c'est à cette circonstance que l'on doit attribuer leur fortune éphémère. Il n'en est guère resté qu'une seule au théâtre, les *Dehors trompeurs*, mais celle-là mérite d'être citée immédiatement après les trois grandes œuvres comiques de la première moitié du dernier siècle, la *Métromanie*, le *Méchant* et le *Glorieux*. Elle est même tellement supérieure à tous les autres ouvrages de l'auteur que l'envie lui en contesta la paternité, allégation déjà vieille et usée à cette époque, pour avoir été trop souvent renouvelée : quel est l'auteur, je vous prie, qui ferait ainsi l'abandon de son amour propre triomphant, et sans aucune vue de récompense ? Car malheureusement pour lui, Boissy, comme nous le verrons tout à l'heure, n'était pas homme à pouvoir acheter du talent tout fait. Cette comédie renferme, au jugement de Laharpe, de l'intrigue, de l'intérêt, des caractères, des situations, des peintures de mœurs et des détails comiques.

Bien loin de se parer de l'esprit d'autrui, Boissy se voyait contraint par sa pauvreté de faire à d'autres l'abandon du sien, pour un modique salaire. Mon Dieu, oui ! la grande quantité de ses ouvrages et de ses succès n'avait pu le tirer de la misère. Il avait encore aggravé sa situation par un mariage dans lequel il avait moins consulté les intérêts de la bourse que ceux du cœur. Joignez à cela que, par une fierté espagnole, il déguisait en public la réalité de son dénûment sous une apparence de bien-être et même de luxe, et s'enlevait parfois ainsi le strict nécessaire du foyer do-

mestique. Cette pénurie devint telle qu'un jour, ne pouvant satisfaire à la faim qui les tourmentait, sa femme et lui prirent le parti de laisser à cette incommode visiteuse le soin de terminer leur misère et leurs souffrances; l'humanité seule de leurs voisins les sauva. Plusieurs méchants auteurs eurent donc recours au talent de Boissy pour la versification, en le chargeant de rimer leur mauvaise prose, et quelquefois, dit-on, il réussit mieux pour eux que pour lui-même. Plus d'un geai littéraire se para de ses plumes, et, selon l'expression de d'Alembert, « cet écrivain pauvre a fait, sur le théâtre, la fortune de quelques pauvres écrivains. »

Ainsi tourmenté par le besoin, Boissy, on s'en rendra facilement compte, n'approfondissait guère ses plans; la plupart de ses pièces sont des pièces à tiroir, c'est-à-dire épisodiques, et tout en elles est épisode, rien n'est sujet. Indifférent pour l'ensemble, il ne donnait tous ses soins qu'aux détails. Quelquefois même il ne s'inquiétait pas de choisir un nom pour son œuvre, et s'en remettait du baptême au spectateur. Ainsi deux de ses comédies parurent sur l'affiche avec ce.... comment dire? avec cette absence de titre : *La* ***, et le *Je ne sais quoi.* Avec des vers généralement remplis d'esprit, Boissy n'est que rarement comique. Il n'avait pas assez de génie pour avoir d'instinct la connaissance profonde de l'homme, ni assez de fortune pour acquérir celle du monde en frayant avec lui. D'Alembert a donc dit avec raison : « Ayant trop peu vécu dans le monde pour le con-

naître, et trop peu étudié les hommes pour les avoir bien vus, Boissy les peint d'une touche plus légère que mâle et plus facile que vigoureuse. On trouve dans ses pièces plus de détails que de grands effets, plus de tirades que de scènes, et plus de portraits que de caractères. »

Un jour cependant, mais il était déjà bien tard, la fortune sembla fatiguée de le persécuter : il fut chargé de la rédaction de la *Gazette de France* et il obtint le privilége du *Mercure* Ce privilége était une concession du gouvernement, une sorte de ferme accordée à la condition de faire, à quelques gens de lettres qu'on voulait récompenser, une pension plus ou moins forte; et la ferme rapportait plus ou moins, suivant l'habileté du gérant; mais, en général, elle était d'un excellent produit. Boissy abandonna bientôt le premier de ces journaux, pour lequel il ne se sentait pas d'aptitude, et se donna tout entier à l'autre, dont la composition, purement littéraire, était plus dans ses goûts et dans ses habitudes. Il sut y répandre beaucoup de variété, et par là le rendit fort intéressant. On n'eut à lui faire qu'un reproche, singulier envers un homme tel que lui : dans ses comptes-rendus dramatiques, il semblait s'être condamné à la fadeur des éloges perpétuels, pour faire pénitence de l'amertume de ses satires d'autrefois. Comme s'il avait pressenti que son opulence allait lui échapper avec la vie, il en usait sans modération, « semblable à ces hommes affamés qui surchargent un estomac longtemps privé de nourriture. » Il mourut en effet

à peu de temps de là, le 19 avril 1756, dans sa soixante-quatrième année.

Son premier pas vers une position meilleure avait été son admission à l'Académie, quelque temps avant son entrée au Mercure. « Son état, qui lui donnait sans cesse de pressants besoins à soulager, l'avait rendu assez indifférent sur le vain éclat des honneurs littéraires, peu ardent pour les obtenir, et peu habile à se les procurer. D'ailleurs, naturellement timide, et d'un extérieur peu agréable, il ignorait l'art de se produire, et il paraissait dans la société fort inférieur à ses ouvrages. Mais surtout, ses premières satires, qui s'étaient adressées jusqu'à l'Académie prise en corps, avaient allumé contre lui la haine, qui ne meurt point, même en feignant d'être endormie. Toutes ces raisons lui fermèrent longtemps les portes de l'Académie française, sur laquelle il avait pourtant des droits légitimes par ses talents et ses travaux. Il y fut enfin reçu à l'âge de soixante ans, et, pendant près de quatre années qu'il vécut avec ses confrères, il leur fit regretter, par la douceur de son commerce, de lui avoir fait attendre plus de vingt années la justice qu'ils lui avaient enfin rendue. S'il n'avait pas à leur égard son innocence originelle et primitive, c'était au moins un pécheur bien corrigé, dont la conversion, sincère et solidement affermie, était plus précieuse que l'innocence même, par la persévérance qu'elle promettait et par les fruits qu'on avait droit d'en attendre. »

Boissy eut l'honneur d'être reçu à l'Académie par

Gresset, directeur. Il fit son remerciement en vers, exemple déjà donné par Crébillon et suivi par Lachaussée. C'était une ode, courte du reste; mais quatre vers donneront une idée du lyrisme du poëte. Il disait de son prédécesseur :

Il ne borna point son génie
Dans les limites de l'auteur.
Il fut, pour servir sa patrie,
Utile négociateur.

Le reste est d'égale force!

VI

SAINTE-PALAYE.

1758

Jean-Baptiste de Lacurne de Sainte-Palaye, né à Auxerre en 1697, mort à Paris en 1781, fut l'un de nos plus infatigables érudits et l'un des membres les plus distingués de l'Académie des inscriptions, où il entra dès l'âge de vingt-six ans. Il est principalement connu pour ses *Mémoires sur l'ancienne chevalerie* considérée comme un établissement politique et militaire, mémoires instructifs, mais encore plus intéressants, qui jouirent d'une réputation européenne et furent traduits en polonais, en allemand, en anglais. Ce livre est écrit avec une admirable simplicité, une parfaite bonne foi; à toute la naïveté des vieux temps il joint des connaissances profondes présentées avec art. Charles Nodier en a publié une nouvelle édition en 1826, 2 vol. in-8°. Sainte-Palaye consacra

sa longue carrière à deux entreprises colossales, mais qu'il ne put achever : un *Dictionnaire des antiquités françaises*, et un *Glossaire de l'ancienne langue française*. Les manuscrits composés ou rassemblés par lui à cet effet ne se montent pas à moins de cent volumes in-folio, matériaux qui ont été utiles et qui le seront longtemps encore.

Sainte-Palaye n'a pas été plus célèbre par l'immensité de ses travaux que par l'amitié qui l'unissait à son frère. Ils étaient jumeaux, nés à la même heure, d'une ressemblance si frappante que leurs parents s'y trompaient, et, pour les distinguer, avaient nommé le nôtre Sainte-Palaye, l'autre Lacurne. Ils vécurent constamment ensemble, tout étant commun entre eux : même demeure, même chambre, malades comme en santé. Lacurne allait contracter un mariage avantageux, du consentement de son frére; près de conclure, il lit dans ses yeux de l'embarras, du trouble, une vague inquiétude : « Non, s'écrie-t-il, je ne me marierai jamais! » Et les deux frères se jettent tout en pleurs dans les bras l'un de l'autre, se font un serment réciproque d'éternel célibat. L'un entièrement livré à l'étude, l'autre veillait à tous ses besoins. Ils désiraient mourir ensemble, comme ils étaient nés, comme ils avaient vécu. Lacurne, mourant le premier, soupirait sur son lit de mort : « Hélas! que deviendra mon frère? je m'étais toujours flatté qu'il mourrait avant moi! » Le cœur n'a jamais trouvé d'expression plus sublime. Ce qu'il devint, son frère? il devint fou, fou de douleur. Il ne fit que traîner

languissamment les restes d'une vie dont l'âme s'était rétirée. Un jour, dans une séance particulière de l'Académie, près de tomber, il fut soutenu par Ducis, nouvellement élu, qu'il ne connaissait pas encore : « Monsieur, lui dit le vieillard, vous avez sûrement un frère ! » Un frère, un secours, idées jumelles dans son âme ! — Après cela, est-il besoin d'ajouter que Sainte-Palaye fut un modèle de toutes les vertus douces et charmantes ?

VII

CHAMFORT.

1781

Sébastien-Roch-Nicolas Chamfort, né en 1741, dans un village près de Clermont en Auvergne. Il ne se connut point de père et ne reçut d'autre nom que celui de Nicolas, auquel il ajouta celui de Cham fort, à son entrée dans le monde. Amené dès sa première jeunesse à Paris, et mis comme boursier au collége des Grassins, il se montra écolier indolent jusqu'à sa rhétorique; mais alors il remporta les cinq premiers prix de l'université.

Sans appui, d'un caractère indépendant et fier, il se vit longtemps aux prises avec la misère. Des sermons composés pour certains prédicateurs, des articles pour quelques journaux du temps, subvenaient bien chétivement à ses premiers besoins. En 1764, le sort commença de lui sourire : l'Académie française couronna son épître sur *la Naissance d'un petit-fils*, et

la Comédie-Française joua sa *Jeune Indienne*, qui fut applaudie. Ces succès lui donnèrent pied dans le monde brillant, où la vivacité de son esprit, ses saillies piquantes, sa jolie figure, l'élégance de ses manières lui attirèrent des faveurs de plus d'un genre. Tristes jouissances, qui lui rendirent beaucoup plus pénible l'indigence dans laquelle il retomba. Son *Homme de lettres*, discours en vers envoyé au concours de 1766, fut vaincu par le *Poëte* de Laharpe; son *Ode sur les volcans*, adressée à l'Académie de Marseille, ne fut point admise, pour être arrivée trop tard; mais deux ans après, cette dernière compagnie couronna son discours sur la question : « Combien le génie des grands écrivains influe sur l'esprit de leur siècle? » Un nouveau prix remporté à l'Académie française, prix d'éloquence cette fois, pour un *Éloge de Molière*, et la comédie du *Marchand de Smyrne*, représentée l'année suivante, en 1770, petite pièce étincelante d'esprit, augmentèrent sa réputation. Toutes ces pièces, tous ces prix le sauvaient à peine du dénûment; sa santé se trouvait déjà fort altérée, sa vue en péril.

La séance où fut couronné cet éloge de Molière avait attiré une société nombreuse et choisie; elle fut remarquable par une particularité qui contribua beaucoup à la rendre intéressante. Messieurs de l'Académie prirent place, et l'on ne fut pas peu surpris de voir siéger parmi eux un abbé que l'on ne connaissait pas. Duclos, secrétaire perpétuel, s'apercevant de l'étonnement de l'assemblée, lui apprit que

cet abbé était un Poquelin, un petit-neveu de Molière. Des battements de mains multipliés accueillirent cette révélation. Ensuite le directeur de l'Académie, l'abbé de Boismont, fit une sorte d'amende honorable à Molière, au nom de la compagnie, qui, disait-il, le comptant au rang de ses maîtres, le voyait toujours avec douleur absent de la liste de ses membres; et déclara qu'elle avait proposé son éloge au concours, afin de réparer cette omission autant qu'il était en elle. A-t-elle assez souvent manifesté son repentir sincère d'un tort qu'il lui était impossible de ne pas avoir!

Cependant Chabanon, ami intime de Chamfort et plus tard son confrère à l'Académie, lui fit accepter, après mille instances, une pension de 1,200 livres sur le *Mercure*, pension dont lui-même n'avait pas besoin, et qu'on lui avait donnée sans qu'il l'eût sollicitée. Moins dépourvu, Chamfort put aller se rétablir aux eaux de Contrexéville, puis se retira à la campagne pour travailler sérieusement.

Sur ces entrefaites, l'Académie de Marseille proposa l'*Eloge de La Fontaine*. Chamfort concourut; mais Laharpe s'était mis aussi sur les rangs. Necker, protecteur déclaré de ce dernier, ne doutant pas de son triomphe, augmenta de deux mille livres la valeur de la médaille. C'était une gracieuseté délicate qu'il prétendait faire à Laharpe. Chamfort obtint le prix; il le méritait, et son travail est resté comme un chef-d'œuvre de critique littéraire, l'un des plus remarquables du genre.

Il avait entrepris depuis longtemps une tragédie, *Mustapha et Zéangir*, que ses maladies, la composition d'autres ouvrages, avaient souvent interrompue. Cette tragédie fut jouée en 1776, devant la cour, à Fontainebleau, où, suivant Laharpe, elle eut un succès d'ivresse; il y devint de mode de dire « qu'on ne savait ce qu'il fallait admirer le plus dans l'auteur, ou son génie, ou son âme. » La vérité est que la froideur générale de cette œuvre, composée à bâtons rompus, l'absence de force tragique et d'intérêt en un sujet dramatique et intéressant par lui-même, en ont rendu de tout temps la reprise impossible. Elle se soutient seulement à la lecture, par les belles qualités de style qui firent dire à Voltaire lisant le quatrième acte : « Diantre ! c'est du Racine cela ! » Mais Chamfort était peu né pour la scène; il avait trop d'esprit et pas assez de cœur. Cependant le prince de Condé récompensa l'auteur en lui confiant la place de secrétaire de ses commandements. Malgré la position assurée, les relations flatteuses que lui créait cet emploi, Chamfort s'en démit bientôt, et, son goût pour la retraite croissant en proportion de sa célébrité, il se retira d'abord à Auteuil, auprès de Mme Helvétius, qui avait été sa bienfaitrice, puis alla s'établir avec elle à Etampes. Ce n'était point l'amour qui les unissait, mais « il y avait plus et mieux que de l'amour, puisque c'était une réunion complète de tous les rapports d'idées, de sentiment et de position, » écrivait-il lui-même à un ami. Cette femme aimable, un peu plus âgée que Chamfort, lui rendit

quelques mois l'existence plus douce, et puis mourut tout à coup. Sa douleur le replongea dans le tourbillon du monde. Plus que jamais il y fut recherché par tout ce que la société avait de distingué, et fit les délices des cercles polis, par les charmes de son esprit et l'indépendance même de ses allures. Le comte de Vaudreuil, le plus aimable des grands seigneurs, s'enthousiasma de lui, lui obtint l'emploi de lecteur de Mme Elisabeth, sœur du roi. Chamfort composa pour cette intéressante princesse un Commentaire sur les fables de La Fontaine, où devaient abonder à coup sûr les vues profondes et le goût délicat; travail perdu, dont les notes insérées dans le recueil des *Trois fabulistes* de Gail ne sont que les rognures, suivant les expressions mêmes de leur auteur.

Quand la révolution éclata, Chamfort se trouvait en relation avec les personnages les plus influents du parti de la cour et du parti populaire. Il n'épargna ni conseils ni prières pour arracher le premier à son aveuglement; soins inutiles! alors ses principes et ses penchants le rejetèrent dans la voie du second; il leur sacrifia sans regret ses pensions, ses places, son logement au Palais-Royal, redevint pauvre sans murmure. Des travaux utiles lui furent offerts, il les accepta; notamment, la rédaction de la partie littéraire du *Mercure*. Ce journal lui dut des articles importants, ceux, entre autres, sur les mémoires de Duclos et sur les mémoires du duc de Richelieu, articles remarquables par le choix heureux des anecdotes, l'intérêt des considérations morales ou

politiques, le nerf et la rapidité de la pensée, l'allure originale du style. La place de conservateur de la bibliothèque nationale, où l'installa le ministre Roland, lui rendit une aisance momentanée, mais devint l'une des causes de sa perte. Cette place était enviée; or Chamfort, qui s'était montré trop facile aux premiers excès révolutionnaires, n'avait point tardé à s'indigner. Il poursuivait sans relâche l'ignoble tyrannie, de ses sarcasmes généreux. Ces mots, la fraternité ou la mort, il les avait traduits ainsi : Sois mon frère ou je te tue! Il s'était marqué lui-même pour l'échafaud. On le dénonça, il fut arrêté, emprisonné aux Madelonnettes avec son neveu, le vénérable abbé Barthélemy, y resta seulement quelques jours, mais jura de n'y rentrer jamais vivant. Cependant un mois après on allait se ressaisir de sa personne. Il passe dans son cabinet, se tire un coup de pistolet, se fracasse la tête, et, ne pouvant mourir, se laboure la gorge, la poitrine, les jarrets à coups de rasoir. Il survécut encore à ces horribles blessures, guérit même peu de temps après, quitta la bibliothèque nationale, et se logea dans un humble entresol, conforme au mauvais état de sa fortune. Là, il projetait de nouveaux travaux, lorsqu'une humeur dartreuse, à laquelle il était sujet depuis longtemps, termina sa carrière agitée, le 13 avril 1794.

Ce qui caractérise les écrits de Chamfort, c'est la finesse ingénieuse et pénétrante, sans exclusion de l'étendue, de la solidité. Ses éloges de Molière et de La Fontaine, ce dernier surtout, sont considérés

comme des modèles d'analyse à la fois piquante et profonde. Ses deux petites comédies renferment des scènes charmantes, sont semées de mots heureux, de traits plaisants et philosophiques. Observateur d'un jugement d'autant plus sûr qu'il a moins de sensibilité, écrivain d'une physionomie marquée, on ne saurait trop regretter qu'il n'ait point attaché son nom à une œuvre de grande importance. Mais il faut l'en plaindre plutôt que l'en blâmer : il mourut dans toute la vigueur de sa rare intelligence, et l'on sait qu'il méditait un vaste travail sur les mœurs de son temps. Cette œuvre lui aurait assuré une place entre La Bruyère et Duclos, s'il faut en juger par les fragments qui nous en restent, les *Maximes et pensées, Caractères et anecdotes*, l'une des plus singulières lectures que nous connaissions, où l'idée revêt ce tour d'originalité laconique qui se grave dans l'esprit, où souvent un mot, un trait, peignent tout un caractère ou toute une époque. Chamfort est un des hommes qui eurent le plus d'esprit dans le plus spirituel des siècles.

Il avait pris une grande part à l'éloquent écrit sur l'ordre de *Cincinnatus*, publié par Mirabeau, dont il était l'ami, dont il aidait les travaux par ses conseils, quand il ne le faisait pas d'une façon plus directe. C'est pour lui qu'il avait composé le fameux discours sur les Académies, ou plutôt sa philippique contre les Académies. Le grand tribun devait prêter à ce discours, dans la Constituante, l'appui de sa voix tonnante et de sa véhémence oratoire; mais la mort l'arrêta avant qu'il

l'eût prononcé. Cet écrit est fort ingénieux sans doute : c'est du Chamfort; il a même de l'entraînement, de la chaleur; mais il ne reproduit que des sophismes déjà vieux à cette époque, sans cesse renouvelés, avant comme depuis, sophismes pulvérisés par la vigoureuse logique de l'abbé Morellet, pourfendus par Suard, quoique avec des armes courtoises, les seules dont se soit toujours servi ce littérateur aimable, et, ce qui parle plus haut encore, dédaignés par la Convention elle-même, qui recréa les Académies sous le nom d'Institut national. Par un hasard providentiel, aucun récipiendiaire n'avait jamais été plus explicite que le parricide Chamfort dans l'expression de sa reconnaissance : son remercîment, d'ailleurs fort remarquable, commençait par cette phrase aux formes bien tranchées : « Il y a des bienfaits qui ne trouvent point d'ingrats! » et dix ans plus tard il acérait sa plume contre l'Académie.

VIII

ANDRIEUX.

1795

François-Guillaume-Jean-Stanislas Andrieux était né à Strasbourg le 6 mai 1759. A dix-sept ans, il avait terminé ses études avec beaucoup d'éclat. Quoiqu'il eût un penchant prononcé pour la poésie, il lui fallait un état sérieux pour soutenir sa famille; il s'appliqua donc à l'étude des lois, et prit goût, a-t-il dit, à la jurisprudence.. C'est de l'étude d'un pro-

cureur, où il était premier clerc, que sortit sa première comédie, *Anaximandre*. Elle fut bien reçue au Théâtre-Italien, en 1782, et annonça d'heureuses dispositions. A cette époque, Andrieux était avocat depuis un an; il sollicitait une chaire à la Faculté de droit; mais, ayant perdu son père qui laissait sans fortune des enfants dont il était l'aîné, il renonça à la perspective du doctorat pour accepter l'emploi de secrétaire du duc d'Uzès. Cependant il plaida plus tard, quoique la faiblesse de sa voix lui fût un fâcheux obstacle, et sa première cause, qu'il gagna, il la soutint contre Picard, avocat distingué, père de notre auteur dramatique. Une estime réciproque amenait des relations entre les deux avocats, et ce fut dans ces relations que prit naissance cette amitié si vive et si durable de l'auteur d'*Anaximandre* et du futur auteur des *Marionnettes*.

Andrieux fréquentait assiduement le palais, car il fallait vivre, disait-il; mais il faisait presque tous les jours des vers, car il fallait bien aussi se distraire. Ainsi furent composés les *Etourdis*, joués au Théâtre-Italien en 1787. Cette comédie charmante obtint beaucoup de succès, et elle est faite pour en avoir toujours, au dire de Laharpe, dire que n'a point encore démenti l'événement. Elle établit la réputation de son auteur, qui prit rang parmi les premiers écrivains comiques de son temps. « Depuis les *Folies amoureuses*, a dit Chénier, il serait peut-être impossible de citer une seule comédie en trois actes qui réunisse au même degré que les *Étourdis* le

charme d'une versification brillante, la gaîté du dialogue, l'originalité des caractères et la piquante variété des situations. » Citons aussi ce passage de M. Thiers. « Andrieux, vivant au milieu de la jeunesse des écoles, quand il écrivait la célèbre comédie des *Etourdis*, lui emprunta ce tableau de jeunes gens, échappés récemment à la surveillance de leurs familles, et jouissant de leur liberté avec l'entraînement de leur âge... Elle est incontestablement sa meilleure production dramatique, parce qu'il l'a composée en présence même du modèle. C'est toujours ainsi qu'un auteur rencontre son chef-d'œuvre. C'est ainsi que Lesage a créé *Turcaret;* Piron, la *Métromanie;* Picard, les *Marionnettes*. Ils représentaient ce qu'ils avaient vu de leurs yeux. Ce qu'on a vu, on le peint mieux, cela donne la vérité; on le peint plus volontiers, cela donne la verve du style. Andrieux n'a pas autrement composé les *Etourdis*. »

La révolution survint, l'ordre des avocats fut supprimé, Andrieux devint chef de bureau à la liquidation générale. Dans ce poste où tant d'autres s'enrichirent à peu de frais, car ils s'enrichirent à frais de conscience, peu de chose en vérité pour eux, lui resta pauvre; il en sortit comme il y était entré. Il fut appelé au tribunal de cassation en 1796; élu par le collége électoral de Paris membre du conseil des cinq-cents, en 1798; nommé membre du tribunat, en 1800; et partout il se signala par sa justice, son zèle, son patriotisme éclairé, ses connaissances peu communes en politique, en administration. Bonaparte

disait de lui : « Il y a dans Andrieux autre chose que des comédies. » Et ce jugement était arraché à l'équité du premier consul bien plus qu'à son affection; car ils éprouvaient l'un pour l'autre peu de sympathie. Bonaparte se plaignait un jour devant lui de l'opposition assez fréquente du tribunat à ses volontés : « Vous êtes de la section de mécanique à l'Institut, dit Andrieux, et vous savez qu'on ne s'appuie que sur ce qui résiste. » Mot heureux qui déplut; car le futur empereur n'affectionnait pas ces sortes d'appui, et le tribunat fut supprimé.

Andrieux rentra donc dans la vie privée, se reprit aux lettres, et c'eût été sans aucun mélange de tristesse, si la pauvreté n'avait point été assise à son foyer, pauvreté d'autant plus amère qu'elle était partagée par sa mère, sa sœur, ses deux petites filles. Fouché lui offrit une place de censeur; c'était du bien-être : Andrieux refusa. L'autre insistait : « Tenez, citoyen ministre, mon rôle est d'être pendu, et non d'être bourreau. » Une récompense était bien méritée à cette noble abnégation, elle arriva. Joseph Bonaparte, devenu frère d'un empereur, se rappela son collègue au corps-législatif, celui auprès duquel il avait eu coutume de s'asseoir. Il alla trouver Andrieux: « Tenez, lui dit-il, il me tombe sur les bras une grande fortune, il faut que mes amis m'aident à en faire un bon usage. » Il le nomma son bibliothécaire avec six mille francs d'appointements. Bon Joseph! Andrieux lui voua une éternelle reconnaissance, il garda toujours dans son cabinet le portrait de son bienfaiteur;

et plus tard, une de ses lettres alla chaque année lui porter dans l'exil l'expression d'une gratitude qui survivait au bienfait, d'une affection que n'attiédissaient pas les revers.

Vers cette même époque fut créée, à l'école polytechnique, une chaire de grammaire et de belles-lettres; ce fut à lui qu'on la confia. C'était le servir selon ses souhaits et la nature de son esprit. « Il avait, dit son successeur, des goûts modérés, une imagination douce et enjouée, un esprit fin, lucide et parfaitement droit, et un cœur aussi droit que son esprit. S'il n'avait pas produit des ouvrages d'un ordre supérieur, il s'était du moins assez essayé dans les divers genres de littérature pour connaître tous les secrets de l'art; enfin il avait conservé un talent de narrer avec grace, presque égal à celui de Voltaire. Avec une telle vie, de telles facultés, une bienveillance extrême pour la jeunesse, on peut dire qu'il réunissait presque toutes les conditions du critique accompli. » Il professa donc avec le plus grand succès, et se fit chérir de ses élèves qu'il charmait. Quand il faisait son cours à l'une des sections de l'école, l'autre quittait la récréation pour venir l'entendre. Mais heureusement son enseignement ne resta pas toujours circonscrit dans l'enceinte de l'école polytechnique. En 1814, il fut nommé professeur au collége de France, et, depuis lors jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessa de paraître dans sa chaire une fois par semaine. Ce n'étaient point des écrivains qu'il aspirait à former, mais des hommes moraux, des citoyens éclairés.

ment acquise. Le *Trésor*, en cinq actes et en vers, fut jugé digne du prix décennal par la classe de littérature, qui, définissant les mérites distinctifs de l'œuvre, disait : « Le plus sensible est le ton aisé, spirituel et juste du style, et la couleur gracieuse et variée qu'il répand sur le dialogue ; qualité qu'ont trop négligée les écrivains comiques aujourd'hui, comme s'ils ignoraient que la diction seule fixe les ouvrages dans un rang éminent et garantit leur durée. » Le *Souper d'Auteuil* met en scène, dans une intrigue légère mais intéressante, Molière avec ses amis, et reproduit avec bonheur la physionomie joviale de Lulli, la physionomie naïve de La Fontaine, en des vers dont le naturel et la facilité ne sont pas indignes de notre fabuliste. Enfin, parmi d'autres encore, la *Comédienne* et le *Manteau*, sujets gracieux qui ont toujours plu au théâtre, et qui charment à la lecture. Disons avec Chénier, déjà cité : « Andrieux ne court point après les détails agréables, mais il les trouve à volonté, toujours plaisant, jamais bouffon ; toujours ingénieux, jamais bel esprit. »

L'amitié la plus tendre, la plus dévouée l'unissait à Colin-d'Harleville. Jamais ils ne furent jaloux des succès l'un de l'autre ; ils se prêtaient mutuellement des vers, des idées. Mais Andrieux donna plus qu'il ne reçut, jusqu'à des scènes entières. Colin se plaît, dans plusieurs endroits de ses œuvres, à lui rendre ce témoignage ; il lui a dû bien plus encore ; car Andrieux lui a consacré une longue et ravissante notice, longue en ce sens qu'elle est fort

étendue, mais bien courte si l'on considère la crainte, que l'on éprouve en la lisant, de l'avoir trop tôt finie. Il suffirait de cette notice pour faire chérir Colin, si cet effet n'était déjà produit par les œuvres du gracieux poëte.

Andrieux faisait partie de l'Institut depuis la création. Il nous apprend lui-même qu'il fut redevable de son élection à Colin. Celui-ci, nommé parmi les quarante-huit premiers membres chargés de se choisir des confrères, insista vivement pour qu'on acceptât Andrieux, si vivement que, lorsque Andrieux fut élu, on le félicita moins de son admission que du bonheur de posséder un ami si chaleureux. Il se montra constamment dévoué à la gloire et aux travaux de la compagnie. Devenu membre de la commission du dictionnaire en remplacement de l'abbé Morellet, il consacrait plusieurs heures par jour à cet utile emploi, ce qui lui faisait dire tantôt riant, tantôt abattu : « Je mourrai du dictionnaire. » Après la mort d'Auger, l'Académie le choisit pour son secrétaire perpétuel. Quoique bien près d'être septuagénaire, il se voua à sa nouvelle fonction avec cette active intelligence qu'il porta toute sa vie dans l'accomplissement de ses devoirs, embrassant l'administration dans son ensemble et ses détails, participant aux travaux des diverses commissions, rédigeant les programmes des sujets proposés et les livrets des prix de vertu, écrivant les rapports sur les concours de chaque année. Quelques-uns de ces rapports peuvent être regardés comme des modèles;

et même il arriva une fois au consciencieux secrétaire de traiter assez complétement la question proposée, pour faire dire à un académicien qu'on devait décerner le prix au rapporteur.

Homme de cœur, de talent et de bien, véritable homme de lettres aux mœurs simples, aux goûts modestes, au caractère bienveillant et plein d'aménité, Andrieux ne compta que des amis durant sa longue carrière; il doit en être de même encore après sa mort; car celui-là ne l'estimerait point assez qui ne l'aimerait pas.

IX

M. THIERS.

1834

M. Louis-Adolphe Thiers, né à Marseille, le 16 avril 1797, appartient à une famille déchue d'anciens négociants; il est neveu des poëtes Chénier. Des degrés inférieurs de la société il monta vite et haut, et c'est là son premier titre de gloire. Napoléon, lorsqu'il réorganisa l'université, voulut préparer à son pays une génération instruite et forte; il établit donc par toute la France une quantité considérable de bourses. Marseille, à elle seule, compta deux à trois cents de ces boursiers, pris dans les familles peu riches dont les enfants montraient quelques dispositions; le jeune Thiers en faisait partie. Ainsi c'est à l'empereur que doit son éducation première le futur

historien de l'Empire. L'élève ne manifesta pas d'abord un grand empressement pour les succès universitaires; pétulant et tapageur, il rappelait l'*insignis nebulo* appliqué jadis à Crébillon ; ses dernières années de classe furent seules brillantes. A dix-huit ans, il alla suivre le cours de droit à la faculté d'Aix. Là il commença de se prendre aux études historiques et littéraires.

L'Académie d'Aix avait mis au concours l'éloge de Vauvenargues. M. Thiers concourut, et il méritait incontestablement le prix; mais il ne l'obtint pas tout d'abord. Mal noté de ses professeurs pour la liberté de ses allures et de son langage, dans lequel les fautes de la Restauration étaient vivement critiquées, les grands souvenirs de la République et de l'Empire exaltés avec chaleur, il n'était pas bien vu de ses juges académiques. Or ceux-ci, grâce à quelques bruits indiscrets, n'ignoraient pas que la pièce éminente du concours était l'œuvre du *petit Jacobin;* plutôt donc que de la couronner, ils remirent la palme en adjudication pour l'année suivante. L'année suivante, nouvelle apparition du manuscrit de M. Thiers, avec ses mérites déjà connus; oui, mais ils étaient éclipsés cette fois, et l'Académie triomphait; une autre composition, venue de Paris, revendiquait une juste préférence; elle l'obtient, et M. Thiers l'accessit. L'Académie décachète alors le billet qui renfermait le nom de l'heureux vainqueur; et quel est-il ce nom ? Thiers encore! Le jeune homme en effet avait composé un nouveau travail, envisagé sous un autre point de vue,

s'était servi d'une main étrangère pour le transcrire, avait envoyé le manuscrit à Paris pour être adressé à l'Académie d'Aix ; et il s'était vengé avec honneur de la docte compagnie, en ce que le premier refus de la couronne lui valait, en résultat, et la couronne et l'accessit, comme s'il n'avait pu être vaincu que par lui-même.

M. Thiers fut reçu avocat, débuta au barreau d'Aix, ne tarda pas à se sentir à l'étroit dans cette ville. Il vint donc à Paris, pas autrement riche que de talent et d'avenir. Avec son naturel actif, son esprit liant et causeur, son imagination d'une vivacité toute méridionale, il n'y pouvait demeurer longtemps obscur. Admis bientôt dans les salons de M. Laffitte, sur la recommandation de Manuel, il s'y fit remarquer par une étendue de connaissances bien rare à son âge, par sa singulière lucidité d'exposition. Tout paraissait déjà de son ressort, guerre, finances, administration; et sa discussion spirituelle séduisait les banquiers, les vieux généraux, les anciens fonctionnaires de l'Empire. Le *Constitutionnel*, ce colosse de la presse d'alors, lui fut ouvert. Là ses premiers travaux marquants furent une série d'articles d'art sur le salon de 1821, articles superficiels, mais ingénieux, qui firent sensation et furent réimprimés à part. Il fit paraître ensuite l'itinéraire d'un voyage dans les Pyrénées et le midi de la France.

Cependant les collaborateurs de M. Thiers au *Constitutionnel*, tous plus âgés que lui, reconnurent bientôt la supériorité du jeune écrivain au talent

plein de verve et de nouveauté; et lui, tout en participant activement à la rédaction de la feuille, tout en concourant à la publication des *Mémoires dramatiques*, tout en fréquentant les salons, parlant beaucoup, écoutant plus encore, il accomplissait un travail immense, l'*Histoire de la révolution française*. Doué d'une facilité prodigieuse, d'une mémoire étonnante, d'une puissante faculté d'investigation, il remuait, recherchait, fouillait, interrogeait et retenait tout; lectures, conversations, tout lui devenait documents. Vieux débris de la Constituante et de la Législative; girondins et montagnards de la Convention; membres du conseil des Cinq-Cents, du Corps-Législatif, du Tribunat; vieux généraux et fournisseurs des armées révolutionnaires; hommes de finance, de diplomatie, de plume; acteurs, spectateurs de ce grand drame de dix ans, il les passait tous en revue, dévorait des flots de paroles pour recueillir quelques lumières précieuses, frappait à toutes les portes avec une curiosité, une envie de savoir infatigables, et, rentré chez lui, s'appropriait, dans le silence de l'étude et de la méditation, toutes ces richesses éparses dont il se composait un trésor bien à lui.

Son histoire parut, et dès l'abord fut jugée admirable. En publiant les premières livraisons, il avait cru devoir s'étayer d'un nom déjà connu et l'associer au sien; mais les suivantes portèrent le nom seul de M. Thiers qui seul avait tout fait; tant l'impression produite dès l'origine par son livre lui rendait inutile

toute apparence de collaboration influente. Le mérite de l'œuvre ne fut pas néanmoins ce qui étonna le plus, mais bien l'union frappante de l'âge si peu avancé de l'auteur avec une si forte maturité de talent. Il serait superflu, sans doute, de nous étendre longuement sur les qualités de cet ouvrage, qui a été lu et relu de tout le monde, et dont les éditions se sont si rapidement multipliées; mais notre spécialité nous fait un devoir de mentionner légèrement quelques-uns de ses principaux caractères littéraires. Nous louerons donc avec tout le monde cette simplicité d'images et cette clarté d'idées qu'on ne saurait se lasser d'admirer, et qui font qu'on ne se lasse pas de relire; cette manière libre et large qui semble se jouer des difficultés du sujet. L'ensemble imposant des faits est présenté avec un art infini; les détails sont animés : tout se meut, tout vit; les personnages se font reconnaître à mesure qu'ils passent. L'esprit le plus étranger aux études financières et politiques ne s'étonne pas de comprendre, tant l'auteur amène naturellement à l'intelligence de toute chose. Et ces récits de bataille, ces descriptions de marches stratégiques, partout ailleurs sans intérêt, parce qu'elles ne vont presque jamais sans confusion, quel feu, quelle sagacité, quelles lumières, disons-tout, quelle divination! toujours enfin cet ordre, cette méthode, ce style limpide et vif, cette connaissance des hommes et des choses, principaux attributs des esprits prédestinés aux compositions historiques. — Peut-être n'est-il pas sans intérêt de dire que les épreuves des

deux premiers volumes de cette histoire furent entièrement corrigées de la propre main du général Foy, qui avait voué au jeune écrivain un véritable attachement, quoique leurs opinions ne fussent pas toujours en complète harmonie.

Mêlé plus que jamais, après la publication de son histoire, à tout ce que l'opposition comptait d'hommes éminents parmi les publicistes, les politiques et les banquiers; lié plus particulièrement avec le baron Louis, le plus grand des financiers qu'ait possédés la France, lequel se fit un plaisir de lui servir de maître, M. Thiers publiait sa brochure sur le *système de Law*, résultat de connaissances déjà profondes sur la matière, et coopérait toujours à la rédaction du *Constitutionnel*, et ceci avec un tact si sûr que pas un de ses articles n'y fut jamais incriminé. Mais la polémique de cette feuille commençait à lui sembler par trop timide pour les circonstances. Il pressentait, avec son merveilleux instinct, les événements auxquels allait donner lieu la fausse route où s'égarait la cour de Charles X. Ce fut alors que, sollicité par Sautelet, et quoique fatigué de journalisme, il fonda, en 1830, un journal destiné à combattre énergiquement les tendances rétrogrades des chefs de l'État. Il n'éprouvait pour eux aucun sentiment personnel ou d'amour ou de haine, n'ayant reçu d'eux ni bons ni mauvais offices; mais il voulait asseoir sérieusement en France le gouvernement représentatif. Le *National* parut, appuyé d'un grand nombre d'amis, et avec le concours de deux écrivains de talent

et de cœur, MM. Mignet et Carrel. M. Thiers imprima à la rédaction une vigueur, une puissance inusitées. L'activité de son esprit se répandit sur toutes les matières; il parla de tout avec habileté, éloquence, courage; ce qu'il ne savait pas, il paraissait le deviner, ou l'apprenait à l'instant précis où il avait besoin de le connaître; car, et ce fut toujours là, avant comme depuis, l'une de ses plus précieuses facultés, les choses qu'il ignore il les demande aux hommes spéciaux, et sort de leurs entretiens plus instruit en apparence qu'eux-mêmes; c'est une perception instinctive qui semble participer du don de seconde vue. Donc il éleva promptement le *National* au premier rang des organes de l'opinion. Parmi les articles sans nombre tombés alors de sa plume au milieu de la sensation générale, on remarqua surtout celui dans lequel il développait cette maxime devenue fameuse : « Le roi règne et ne gouverne pas. » Nulle faute du gouvernement qu'il ne démêlât avec sa rapide sagacité, qu'il ne mît audacieusement en lumière. Il était évident pour tout esprit sérieux que les Bourbons ne voulaient pas de la constitution : « Fermons sur eux la porte de la charte, » disait-il à ses amis avec sa parole familière mais pleine de sens, « ils en sortiront par la fenêtre. » Il enlaça donc le pouvoir dans la charte au point de l'y étouffer ou de l'en faire sortir. Le pouvoir en sortit, les trois jours s'ensuivirent.

Ici commence la seconde phase de l'existence de

M. Thiers; elle est entièrement politique, et il n'est pas de notre plan de l'y suivre en détail. Presque sans degrés intermédiaires, il s'est élevé jusqu'à plus d'un ministère, il est devenu par deux fois président du conseil, sans compter ce que l'avenir lui garde. Ministre des travaux publics dans les premières années du gouvernement nouveau, il a attaché son nom à l'arc de triomphe qu'il acheva, replacé la statue de Napoléon sur sa colonne, poursuivi avec activité les travaux de la Madeleine, élevé le palais du quai d'Orsay, fait tracer des routes et creuser des canaux, enfin redonné la vie à l'industrie et occupé des milliers de bras.

Orateur, M. Thiers eut d'abord quelque peine à se faire accepter de la Chambre : on ne croyait pas en lui, on le considérait comme un homme qui allait débiter de la littérature ou de l'histoire de rhéteur à la tribune; et puis, et par dessus tout, il était trop hardi, trop déterminé pour ces timides et illogiques 221 qui venaient de faire une révolution sans s'en douter. Mais il tarda peu à s'imposer, et, quoique dépourvu de puissance physique, il sut monter bien vite au premier rang de nos plus éloquents orateurs; ses discours firent événement. Il s'avance vers l'estrade les yeux baissés; sa tête dépasse à peine le marbre de la tribune; au premier abord il semble trop faible pour porter sa célébrité; mais qu'il parle, et sa parole domine l'assemblée et la captive. C'est un esprit, une lucidité, un bon sens, une abondance d'expressions, une fécondité d'idées, une dextérité

de langage prestigieuse. Il ne déclame point, il cause, comme l'on cause au parlement anglais, comme devaient causer les grands seigneurs d'autrefois, dirigeant les affaires de leur pays; causerie rapide, brillante, déliée, semée d'anecdotes, de réflexions fines, aiguisée d'épigrammes qui piquent sans blessure. La question épuisée il la renouvelle, il la ravive avec un luxe intarissable d'ingénieuses raisons; il a réponse à tout; la riposte lui va comme l'attaque. Il ne court pas après le mouvement oratoire, il n'abuse pas de l'émotion, aussi la fait-il naître sans peine aussitôt qu'il la veut produire; il faut le voir surtout dans son enthousiasme inspiré pour la grandeur et les hauts faits nationaux. La métaphore ambitieuse, la majestueuse période le séduisent peu. Il restera parmi nous le créateur de l'éloquence familière, usuelle.

Aujourd'hui M. Thiers, dégagé depuis tantôt quatre ans de tous soucis administratifs, et libre de revenir aux études littéraires, consacre ses loisirs à terminer l'histoire du Consulat et de l'Empire. Les premiers volumes en doivent paraître dans les derniers mois de la présente année. On sait que le manuscrit a été acquis au prix énorme, mais très réel, de 500,000 fr. Ce fait parle plus haut que tous les éloges de l'estime que l'on garde de l'historien, de la popularité qui s'attache à son talent. Il est permis d'espérer que la grande épopée de notre siècle aura rencontré son Homère. — M. Thiers fait aussi partie de l'Académie des sciences morales et politiques, section d'histoire, depuis 1844.

XII

LE FAUTEUIL DE CHARLES NODIER.

ment, il reparaissait dans les sociétés pour leur préférer bientôt une nouvelle retraite. Ces affections mélancoliques et vaporeuses lui venaient, dit-on, de l'ambition non satisfaite de l'épiscopat; car Louis XIV, malgré les pressantes instances de plusieurs dames de haut rang, ne voulut jamais consentir à le nommer évêque, ne le trouvant pas, dit-il, assez homme de bien pour conduire les autres. L'abbé ne négligeait rien cependant pour édifier et fléchir le monarque : poésies sacrées, composées par lui-même; tragédie sacrée de *Judith* qu'il fit composer par Boyer, son protégé, pour le couvent de Saint-Cyr, où, par parenthèse, elle ne fut pas représentée; rien n'y fit! Il espérait un meilleur succès de la conversion de la fameuse Ninon de Lenclos, qu'il avait entreprise; la pécheresse endurcie écoutait ses sermons sans que la grâce fructifiât en elle : « Il croit que ma conversion lui fera honneur, disait-elle, et que le roi lui donnera pour le moins une abbaye; mais s'il ne fait fortune que par mon âme, il court un risque éminent de mourir sans bénéfice. »

III

SAINTE-AULAIRE.

1706

François-Joseph de Beaupoil, marquis de Sainte-Aulaire, né en 1643 et mort doyen de l'Académie depuis longtemps, à la fin de 1742, fut le premier exemple d'un académicien à peu de jours près cente-

naire; Fontenelle en a été depuis le second et jusqu'ici le dernier. Il vit le jour dans le Limousin, et vécut sa première jeunesse dans cette province, entouré d'automates qu'il s'amusait, a-t-il dit, à voir dédaigner le génie et les talents d'aussi bonne foi que s'il n'avait tenu qu'à eux de les posséder. Il ne partagea pas leur béotisme, se créa, dans cette solitude peuplée, une société parmi les livres, et développa par une lecture assidue, surtout par celle d'Horace et de Virgile, les dispositions poétiques dont la nature l'avait doué. Nous rappellerons, seulement pour mémoire, que, sa naissance l'ayant voué à la profession des armes, il dut à sa valeur et à sa capacité un avancement rapide, et qu'il était, à sa mort, lieutenant-général pour le Limousin. Il passa les belles années de sa vie dans le commerce des écrivains les plus illustres du grand siècle. Il avait toujours courtisé la muse, mais bien longtemps dans un discret mystère, car il avait atteint sa soixantième année quand il publia pour la première fois un essai poétique, essai qui parut assez heureux pour être attribué au poëte Lafare, le rival du voluptueux Chaulieu. Quand le véritable auteur fut connu, l'Académie s'empressa de l'adopter; et «l'élection presque unanime du marquis de Sainte-Aulaire, dit d'Alembert, eut le bonheur d'être approuvée du public même, qui, soit humeur, soit justice (car nous ne voulons ici lui faire ni compliment ni querelle), ne joint pas toujours sa voix à celle des académiciens. » Toutefois son élection fut combattue par une opposition redoutable, celle « du cé-

lèbre Despréaux, dont le nom, mis dans la balance contre les autres, était bien propre à effrayer l'aspirant le plus intrépide. Ce grand poëte, alors vieux et infirme, ce qui ne contribuait pas à rendre son humeur plus douce, la laissait voir plus que jamais contre les mauvais vers dont la littérature était inondée, depuis qu'il avait quitté le sceptre du Parnasse, qui avait été longtemps un sceptre de fer entre ses mains, mais nécessaire au maintien du bon goût. Il se tenait depuis longtemps renfermé dans sa retraite d'Auteuil, ne paraissant plus ni à la cour ni à l'Académie. Condamnant avec une sévérité inflexible la piècedu marquis de Sainte-Aulaire, qui était d'ailleurs une pièce galante, et qui, à ce seul titre, quoique la décence y fût respectée, blessait l'austérité religieuse dont le satirique se piquait dans ses mœurs, surtout à la fin de sa vie, il avait déclaré hautement que le jour de l'élection il viendrait exprès d'Auteuil, pour réclamer contre un si mauvais choix. L'inexorable aristarque tint parole, et vint donner au poëte de qualité cette malheureuse boule noire que des académiciens gens de lettres eurent le généreux procédé de réserver, en cette occasion, pour leurs semblables. Un seul d'entre ses confrères lui représenta modestement que le marquis de Sainte-Aulaire était un homme dont la naissance, et par conséquent, selon lui, les vers méritaient des égards. — Je ne lui conteste pas, répondit Despréaux, ses titres de noblesse, mais ses titres du Parnasse; et quant à vous, Monsieur, qui trouvez ces vers-là si bons, vous me ferez beaucoup

d'honneur et de plaisir de dire du mal des miens. — L'apologiste, il faut en convenir, donnait beau jeu à Despréaux en prétendant que les vers qui le mettaient de si mauvaise humeur étaient moins obligés d'être bons, parce qu'ils se présentaient sous la sauvegarde des aïeux de l'auteur ; mais le satirique, de son côté, aurait dû sentir que le genre dans lequel s'exerçait Sainte-Aulaire, loin d'exiger la sévérité rigide de la grande poésie, devait au contraire puiser une partie de ses graces dans une simplicité facile et une négligence aimable.... »

« Le marquis de Sainte-Aulaire eut de plus le malheur d'être reçu dans une circonstance fâcheuse, le 23 septembre 1706, au moment où Paris et Versailles étaient consternés de la bataille perdue devant Turin le 7 du même mois. Le discours du récipiendaire se ressentit de cette fatale conjoncture. Elle l'obligea de renfermer dans les expressions les plus modestes l'éloge du prince, autrefois tant célébré, et depuis si malheureux. Averti par les événements, il prit le ton que lui imposaient les circonstances ; il se borna presque uniquement à louer le courage du monarque dans les revers qui accablaient sa vieillesse. Ce ne fut pas la seule occasion où l'Académie eut lieu d'éprouver les talents de Sainte-Aulaire. Il remplit les fonctions de directeur dans plusieurs assemblées publiques, et toujours avec autant d'éloquence que de dignité. Nous rappellerons surtout cette séance attendrissante, où il se trouva chargé, à quatre-vingt-quinze ans, de recevoir le jeune duc de La Trémoille. »

Le marquis de Sainte-Aulaire partageait son temps entre la société choisie de Mme de Lambert, cette femme célèbre par son esprit, à la famille de laquelle la sienne s'était alliée, et la société plus nombreuse et plus mêlée de Mme la duchesse du Maine, qui l'appelait son *berger*. Il présidait aux fêtes que la princesse donnait à sa maison de Sceaux, il en augmentait le charme par ses vers pleins de grace, et par son esprit aimable, fécond en saillies délicates. On a retenu de lui plusieurs petits impromptus remarquables par leur élégante facilité et leur à-propos enjoué. Anacréon, moins vieux, dit Voltaire, fit de moins jolies choses que l'aisé, le tendre Sainte-Aulaire.

Il dut sa longue carrière « à cette philosophie douce et paisible qui constitue peut-être le vrai bonheur de l'homme, si le bonheur consiste moins dans les émotions violentes et passagères que dans la jouissance calme et durable de notre existence, de nos sens, de nos plaisirs mêmes ; semblable en quelque sorte à la respiration dont nous jouissons sans délices, mais dont nous ne pouvons être privés sans éprouver une situation pénible et malheureuse. Il conserva jusqu'au dernier moment la tranquillité qui le rendait si heureux, et la politesse qui le rendait si aimable : un prêtre le préparait à la mort par des exhortations dont il avait très peu besoin, étant depuis longtemps préparé de lui-même à sa fin, et par son âge et par sa raison. Il laissa ce prêtre lui parler longtemps, et quand il jugeá que son ministère était suffisamment rempli : — Monsieur, lui dit-il avec douceur, je vous

suis très obligé, ne vous suis-je plus bon à rien ? — Il se croyait presque aussi nécessaire à la satisfaction du ministre zélé qui l'exhortait, que ce ministre croyait l'être au salut de son âme. »

IV

MAIRAN.

1743

Jean-Jacques Dortous de Mairan, né à Béziers en 1678, fut un des meilleurs physiciens et mathématiciens de son temps. Après avoir fait d'excellentes études, au point qu'il traduisait le grec à livre ouvert, il vint à Paris, y cultiva quatre ans les sciences mathématiques, puis retourna dans son pays pour se livrer au travail avec moins de distraction. A partir de 1715, il remporta successivement trois prix à l'Académie des sciences de Bordeaux, qui s'empressa d'admettre parmi ses membres cet athlète fait pour décourager à l'avenir les concurrents. Quand il revint à Paris, pour s'y fixer cette fois, l'Académie des sciences lui ouvrit ses portes. Par la suite il fut associé à presque toutes les compagnies savantes de l'Europe; il correspondit avec la plupart des savants étrangers, et son commerce épistolaire s'étendit jusqu'au fond de la Chine. Le chancelier d'Aguesseau le nomma président du Journal des Savants. Ce recueil et celui de l'Académie des sciences doivent à Mairan bon nombre de mémoires qui ont joui d'une haute estime. Son ouvrage le plus connu est le *Traité physique et*

historique de l'aurore boréale. Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, il prononça l'éloge funèbre de plusieurs de ses confrères, et ne s'y montra pas trop indigne de venir après Fontenelle. Tous ses écrits ont les propriétés du style philosophique; clairs, précis, souvent même élégants. Il avait quatre-vingt-treize ans quand il mourut, en 1771. « M. de Mairan fut admis et chéri dans les meilleures sociétés; ses connaissances, parées d'un tour d'esprit agréable, et d'une politesse noble, facile, attentive, lui valurent une considération qui l'accompagna tout entière jusqu'à la fin de ses jours. Son langage, son maintien, son air respiraient une dignité simple, qui fit toujours respecter sa personne, et dans sa personne l'homme de lettres et les lettres elles-mêmes. Il ne perdit aucun ami et ne fut l'ennemi de personne. Il parcourut une longue carrière sans éprouver ni les tourments de l'âme ni les peines du corps; et sa mort fut tranquille et douce comme le système entier de sa vie. » Mairan disait : « J'appelle un honnête homme celui à qui le récit d'une bonne action rafraîchit le sang, et un malhonnête homme celui qui cherche chicane à une bonne action. »

V

L'ABBÉ ARNAUD.

1771

François Arnaud, né à Aubignan, près de Carpentras, en 1721, mort à Paris en 1784. Roger l'a

fort bien peint dans son discours de réception : « Arnaud, cet homme dont le cœur était si chaud, la tête si vive, l'esprit si pénétrant ; amant éclairé et passionné des lettres et des arts, mais leur préférant encore le tourbillon du monde et les petits soupers ; dissipant, prodiguant, pour ainsi dire, une vie qu'il aurait pu rendre utile et peut-être même illustre ; d'une imagination brillante et féconde, d'une paresse sans égale ; dormant le jour et s'amusant la nuit ; entreprenant tout et ne finissant rien ; léger dans ses goûts, constant dans ses affections ; ami solide et sincère, et par dessus tout, homme aimable. » Notre académicien est là tout entier, œuvres et événements. Il vint à Paris en 1752, avec la soutane et le petit collet. Les agréments de sa conversation le répandirent promptement dans la bonne société. Là, surtout lorsqu'il était question de beaux arts, il brillait de tout son éclat. Quelquefois on l'eût dit inspiré. Suard avoue que Diderot lui-même ne l'a jamais autant surpris, autant ému par sa faconde : « Les idées, les images, les figures, les comparaisons, les métaphores venaient en foule s'offrir à lui, semblaient s'arranger d'elles-mêmes de la manière la plus propre à passionner son discours, et à faire passer son enthousiasme dans l'âme de ceux qui l'écoutaient. Il avait même souvent alors de ces élans vigoureux et imprévus, de ces explosions soudaines et irrésistibles qui étonnent l'esprit, l'éblouissent, et lui ôtent pour quelques instants jusqu'à la faculté d'examiner. Une voix pleine et sonore, une prononciation fortement

articulée, des inflexions variées suivant les divers mouvements de la passion, son accent naturel, qui ajoutait encore de la force ou de la grace à ce qu'il disait, achevaient le prestige et enlevaient tous les suffrages. » C'est ainsi qu'en parlait Dacier.

Une partie de ces qualités, mais la moindre, a passé dans ses œuvres, si tant est qu'il ait des œuvres, et qu'on puisse appeler de ce nom les quelques écrits de peu d'étendue que parvenait à arracher à son indolence l'urgence du moment ou l'aiguillon de l'amitié. Il ne prit jamais la plume qu'à la dernière extrémité, livré à ses rêveuses pensées quand il ne l'était pas aux causeries. Le fameux avocat Gerbier, son ami intime, ayant gagné un procès important pour le clergé de France contre les Bénédictins, en 1765, obtint, pour récompense de ses travaux, qu'on pourvût Arnaud de l'abbaye de Grandchamp. Ce fut dans un dîner que Suard lia connaissance avec notre abbé. Cette connaissance devint le jour même une amitié vive et qui fut durable. Bientôt ils se logèrent ensemble et ne se quittèrent plus. Ils obtinrent le privilége du *Journal étranger*, avec un traitement de dix mille livres chacun. Cela dura deux ans, de 1760 à 1762. Puis il passèrent à la *Gazette littéraire* de l'Europe. C'est en ces deux recueils que l'abbé Arnaud déposa la plupart de ses écrits peu nombreux.

Quelque paresseux qu'il fût, comme il avait une mémoire étonnante, l'abbé était fort versé en littérature ancienne, et l'Académie des inscriptions l'avait admis en 1762. On trouve dans les mémoires de cette

compagnie deux ou trois dissertations écrites par lui. Amateur passionné de musique, il se signala dans le camp des gluckistes contre les piccinistes, par quelques articles insérés au *Journal de Paris*, d'une grande abondance d'idées et d'une chaleur un peu véhémente, qualités distinctives de son talent auxquelles il ajoutait quelques formes d'une poétique élégance.

Dans son discours de réception, son successeur révéla une anecdote qui donne une heureuse idée de l'aimable bonté de l'abbé de Grandchamp : un curé réclamait de lui cette redevance qu'on nommait portion congrue; l'abbé contestait le droit. Le curé vient le voir, lui expose son indigence; l'abbé s'émeut, et consent à tout : mais consentir n'est pas devoir. Si lui venait à mourir, le nouveau bénéficiaire de Grandchamp continuerait-il la concession, cette concession bienfaisante ? Qu'imagine alors l'abbé ? Il cherche des titres contre lui-même, il en trouve avec joie et les donne au curé, se fait intenter par lui un procès dont il fournit les fonds, et le perd avec bonheur, charmé de transformer ainsi une charité passagère en une obligation perpétuelle. C'est un joli trait cela!

VI

TARGET.

1785

Guy-Jean-Baptiste Target, né à Paris en 1733, mort en 1807. C'était, dans le barreau du dernier

siècle, un avocat de premier ordre. De l'avis des jurisconsultes, il avait fait une étude peu commune de nos lois, de nos coutumes, de notre jurisprudence. « On vantait encore en lui, dit le cardinal Maury, une logique exacte, une élocution abondante, une mémoire heureuse, une discussion facile, qu'il manifestait dans ses conférences avec ses collègues, dans ses plaidoyers, toujours écrits d'avance. » Il jouissait d'une telle réputation de désintéressement et d'intégrité que le duc de Nivernois, lorsqu'il le reçut à l'Académie, put lui rendre le témoignage « d'avoir fait de son nom seul au palais un préjugé de la justice des causes qu'on lui voyait défendre. »

La fonction principale d'un avocat c'est de parler: Target doit les deux plus grandes parts de sa célébrité, bonne et mauvaise, au silence. Lorsque le gouvernement de Louis XV fit son coup d'État contre le parlement de Paris, qu'il remplaça par le parlement Maupeou, les avocats « laissèrent la tribune muette; silence éloquent, a dit l'abbé Sicard, trait caractéristique des mœurs modernes, qui peut se placer avec honneur parmi les beaux souvenirs de la Grèce et de Rome. » Target fut un des grands promoteurs de cette généreuse résolution. Il ne voulut plus paraître au barreau, et reçut à ce propos le surnom de *Vierge du palais*. Il quitta Paris, emportant dans sa retraite une considération distinguée, rehaussée encore par ce silence courageux. C'est alors qu'il écrivit ses fameuses *Lettres d'un homme à un homme*, que l'enthousiasme contemporain compara aux meil-

leurs écrits de Montesquieu, dans lesquelles il attaquait avec un vrai talent les grands changements opérés dans toute la magistrature de France. Mais plus tard, en 1792, Louis XVI lui fit l'honneur de le désigner pour l'un de ses défenseurs, et Target se récusa, prétextant son âge, la faiblesse de sa santé et de ses organes. Silence moins louable que le premier. Ajoutons cependant que, « éprouvant le besoin d'échapper à une fâcheuse apparence, il écrivit une défense du roi, la fit imprimer et distribuer aux juges, » selon les expressions mêmes de M. de Barante.

Target parut à l'assemblée constituante, d'abord en dominateur, mais peu à peu il lui fallut s'effacer, et sa faconde d'avocat sembla bien pâle en face de l'éloquence de vrais orateurs. Le cœur lui défaillit, comme à beaucoup d'autres, sous la terreur ; il resta du moins bienveillant, humain, et sauva, dit-on, la vie à bien des gens. Nommé membre du tribunal de cassation en 1798, il se montra juge intègre, éclairé.

Dès 1784, il avait quitté le palais. Ce fut alors qu'il fit des démarches pour obtenir le fauteuil. Sa nomination devint un gage de réconciliation entre la Compagnie et le barreau, qui n'avaient pas vécu sur le pied d'une parfaite intelligence, depuis la non-élection de l'avocat Lenormand, racontée dans nos considérations générales. « Target vint donc solliciter les suffrages de l'Académie, et lui porter le vœu de son ordre de se rallier au premier corps de notre littéra-

ture. L'opinion publique et celle de l'Académie le plaçaient à la suite et même à une grande distance de Gerbier, qui était véritablement l'aigle du barreau. Dès que les académiciens virent les avocats se rapprocher d'eux, leur premier vœu s'était donc porté sur Gerbier, qu'ils n'avaient jamais pu se donner pour collègue. Mais les circonstances politiques avaient alors écarté de lui la faveur de son ordre pour en investir Target, et les avocats ne consentaient à lever la barrière qui les séparait de l'Académie que pour ce dernier d'abord. La compagnie, en l'honorant de son élection, crut adopter et reconquérir l'ordre entier des avocats; et en effet, lorsqu'il parut pour la première fois dans ses rangs, il s'y présenta entouré d'une multitude de ses confrères, dont le nombreux cortége embellit son installation. » Tel est, à quelques expressions près, le récit que le cardinal Maury fit à ses nouveaux confrères de l'admission de cet académicien.

VII

LE CARDINAL MAURY.

1807

Ici commence la seconde et la moins belle moitié de son existence : l'abbé fait place au cardinal. Il fut élevé à cette dignité en 1794. Déjà, au retour de sa mission diplomatique, il avait été investi de l'évêché de Montefiascone et Corneto. Il n'y resta pas long-

temps paisible. Les Français envahirent l'Italie, et l'évêque se vit obligé de fuir, de demander son salut à un déguisement; il arriva sur le territoire de Venise dans l'accoutrement d'un charretier. Des temps plus calmes se levèrent enfin. Le vainqueur d'Italie réconcilia momentanément les rois avec la république française, surtout lorsqu'il se constitua empereur de cette république, qui n'avait plus de républicain que le nom. Le successeur de saint Pierre invita lui-même ses cardinaux à écrire leurs lettres de félicitation au guerrier puissant dont la main relevait le trône après l'autel. Maury ne montra que trop de penchant à condescendre au vœu du Saint-Père. Ce premier grief amassa contre lui des ressentiments qui n'attendaient que l'occasion pour se produire, ressentiments d'autant plus amers qu'il avait donné plus de gage de dévouement et de fidélité.

Ce fut bien pis encore lorsque, en 1806, il revint en France, cédant aux obsessions bienveillantes du gouvernement impérial, après leur avoir longtemps résisté. Alors il accepta le traitement de cardinal français, se laissa d'abord placer comme aumônier auprès du prince Jérôme, et, plus tard, en 1810, ne sut point refuser l'archevêché de Paris. Ce faîte de sa fortune devint la source de ses malheurs et de ses disgraces. L'ambition lui fermait les yeux sur les fréquents retours des choses d'ici-bas: en sa qualité d'archevêque, il publiait, sous forme de mandements, de pompeux bulletins sur les victoires de nos armes; il répondait à Napoléon, alors à son apogée, qui lui demandait où

il en était avec les Bourbons : « Sire, mon respect pour eux est inaltérable; mais j'ai perdu sur ce point la foi et l'espérance, il ne me reste plus que la charité. » Cependant 1814 ne tarda pas à venir, et Maury se vit entraîner dans la chute de l'empire. L'orage, suspendu longtemps sur sa tête, éclata tout à coup. Pourquoi, pendant quatre ans, avait-il administré le diocèse de Paris, sans consécration pontificale, malgré même la défense expresse du pape? Il écrivit un mémoire apologétique de sa conduite, ne put vaincre l'incrédulité du souverain pontife sur son innocence, et fut mandé à Rome pour s'en expliquer. Malgré les observations de sa famille et de ses amis, il s'y rendit, toujours audacieux devant la tempête.

A son arrivée, le chef de l'Eglise et le sacré collége se montrèrent également prévenus contre lui; vainement il demanda qu'on écoutât sa défense; il lui fut enjoint de ne point paraître à la cour pontificale, il lui fut interdit d'entrer au conclave et de participer aux cérémonies où son titre lui donnait rang; et quand les événements des cent jours exilèrent Pie VII de sa capitale, il ne put obtenir de se mêler aux autres cardinaux qui composèrent sa suite; il ne fut pas même jugé digne d'entrer en partage de l'adversité. Il était libre de retourner en France, lui dit-on, où Napoléon venait de ressaisir le sceptre. Soit que la durée du nouveau gouvernement impérial lui semblât incertaine, soit qu'il tînt véritablement à cœur de ramener sur son compte l'opinion de la cour de Rome, il resta. Le pape bientôt réintégré, il sollicita

plus ardemment que jamais sa mise en cause; on ne lui accorda que la prison. Il fut enfermé six mois au château Saint-Ange, six autres mois dans une maison de lazaristes; puis enfin, après cette année d'expiation et de pénitence, après qu'il eût donné sa démission de l'évêché de Montefiascone, il fut admis au pardon, il eut même un retour de faveur. Il était trop tard : déjà sa santé se trouvait profondément atteinte, rongée par l'amertume et le chagrin. Avoir été longtemps l'énergique champion, prôné, chéri, du trône et de l'autel, et s'être vu ensuite l'objet de l'animadversion de l'un et des foudres de l'autre, c'était à n'y pas survivre; Maury mourut le 11 mai 1817.

Sa seconde entrée à l'Académie donna lieu à des négociations qui eurent du retentissement dans les journaux de l'époque. Comment le qualifierait le directeur chargé de le recevoir? L'appellerait-il Monseigneur? Il n'y avait qu'un précédent, dans les fastes académiques, d'un cardinal reçu académicien, et le précédent n'était pas fort heureux; c'était Dubois, à qui Fontenelle avait donné du monseigneur à pleine bouche. Maury tenait beaucoup à ce titre; il lui fut infligé. Ainsi, de tant de beaux et grands noms qui se firent honneur d'accepter, dans toute sa gracieuse affabilité, cette fiction charmante de l'égalité académique, ce sont les fils de l'apothicaire de Brives-la-Gaillarde et du cordonnier de Valréas qui réclamèrent rigoureusement une prérogative inusitée et par là même inconvenante. L'Académie fit bien d'acquiescer à ce vaniteux désir; et il faut que le souvenir de

cette exception demeure consigné dans son histoire, comme le stigmate de leur ridicule exigence. Le rude Chénier n'appelait Maury que l'abbé; et, comme on le lui reprochait : « Je lui fais trop d'honneur, disait-il, il aurait dû toujours rester l'abbé Maury. » Son discours de réception fut loin de répondre aux espérances de l'assemblée; sa longueur démesurée n'en était pas le moindre défaut : il dura une heure et demie. Une grande partie de ce discours était consacrée au panégyrique de l'abbé de Radonvilliers, homme estimable et modeste, mais héros peu connu de notre âge. Le pas difficile à franchir, le piége où l'attendait l'auditoire, c'était le moment où le récipiendaire parlerait de ce refus, fait par son prédécesseur, de défendre Louis XVI. Il s'en échappa par cette formule, déjà banale : Target « s'était attiré au plus haut degré, à l'époque de l'expulsion du Parlement, la faveur de son tribunal et de son ordre, par ce même silence qui depuis... mais alors il ne lui mérita que des éloges. » Il disait sur son propre compte : « La grâce que je reçois est environnée de circonstances tellement individuelles que cet exemple commence et finit à moi... et le jour où je recouvre mon rang dans l'Académie formera dans vos annales une époque unique, où le même orateur aura prononcé, dans la même société différemment organisée, deux discours de réception solennelle, à vingt-trois ans de distance l'un de l'autre. » Qu'aurait-il donc ajouté s'il avait pu prévoir le dénouement de son existence académique? — Au demeurant, ce fut un homme

de haut talent que l'abbé Maury, orateur brillant, et qui a laissé un livre devenu classique.

VIII

LE COMTE DE CHOISEUL.

1816

Marie-Gabriel-Florent-Auguste comte de Choiseul, connu sous le nom de *Choiseul-Gouffier*, par l'addition du nom de sa femme au sien même, naquit à Paris en 1752, d'une famille recommandable à plus d'un titre. M. de Féletz a publié, dans le septième volume de ses mélanges de littérature, une notice sur cet académicien, remplie de grace et de bon goût; nous lui ferons quelques emprunts. La prédilection marquée du comte de Choiseul pour tout ce qui se rattachait à l'ancienne Grèce fut entretenue et fécondée par son commerce avec le célèbre auteur du voyage d'Anacharsis, cet hôte aimable et savant du duc de Choiseul, ancien ministre de Louis XV. Le jeune comte ne put résister à son vif désir d'aller visiter cette contrée fameuse, et, à vingt-quatre ans, s'arrachant aux douceurs d'un hymen nouvellement contracté, aux charmes d'une société choisie, il s'embarqua pour cette lointaine pérégrination d'artiste.

« Arrivé au but de son voyage, M. de Choiseul se livre avec ardeur à de savantes investigations. Il parcourt la Grèce et l'Asie-Mineure, en étudie les peuples, les mœurs, les institutions, décrit tous les monuments qui subsistent encore, tâche de recon-

struire et de faire connaître ceux qui ont été détruits, et fait ainsi revivre, autant qu'il est en lui, tout ce qui illustra, tout ce qui décora ce sol classique des beaux arts et des grands hommes.... Après avoir voyagé en savant, en homme de goût, en observateur et en philosophe, il revint en France, où il fit imprimer le fruit de ses recherches et de ses travaux dans un magnifique volume où il représenta doublement les objets qui l'avaient si vivement frappé, les peignant à l'esprit par le talent de la parole, et aux yeux par les arts du dessin et de la gravure. Ce fut le premier exemple de ces *Voyages pittoresques*, où le luxe des arts vient se joindre à l'intérêt des récits et des descriptions, les décore et les embellit, leur donne la vie, les rend plus sensibles, et les imprime mieux dans l'intelligence et la mémoire. »

Ce livre parut en 1782. Avant même qu'il fût imprimé, il était déjà célèbre, et avait fait admettre son auteur à l'Académie des inscriptions, dès 1779, sur le rapport rendu à la compagnie par quelques-uns de ses membres auxquels des fragments en avaient été communiqués. L'Académie française ouvrit aussi ses portes au comte de Choiseul, mais seulement deux années après la publication du *Voyage pittoresque*. Le comte succédait alors à d'Alembert. Sa séance de réception fut des plus brillantes. Son éloge du savant géomètre et du philosophe illustre est encore aujourd'hui cité comme modèle; on applaudit surtout à la délicatesse généreuse avec laquelle le grand seigneur fit jaillir, de la naissance obscure de son prédécesseur,

un nouvel hommage à sa gloire, arrivée si haut pour être partie de si bas. Son élection avait donné lieu à un singulier incident. A cette époque, les membres de l'Académie des inscriptions s'engageaient à ne point solliciter leur admission à l'Académie française. «M. de Choiseul, qui pouvait très bien avoir été nommé sans solliciter, fut accusé par un de ses confrères, Anquetil-Duperron, d'avoir manqué à ses engagements, et menacé d'être cité devant le tribunal des maréchaux de France, pour cette infraction à sa parole. Singulière juridiction pour un débat académique. Cependant le très estimable, mais un peu bizarre membre de l'Académie des inscriptions n'accomplit pas sa menace; il se contenta de murmurer et de témoigner de l'humeur. »

Cette même année 1784, Choiseul reçut de Louis XVI sa nomination à l'ambassade de Constantinople. Ce lui fut une occasion de revoir une contrée pour laquelle son amour s'était encore accru de toute la reconnaissance des succès qu'il lui devait. Il la visita donc de nouveau, avec des moyens plus puissants d'exploration, et prépara de riches matériaux pour compléter et perfectionner son ouvrage. Il avait emmené avec lui des savants, des artistes, et le poëte Delille, son aimable ami. Mais il ne perdit pas longtemps de vue la mission importante qui lui était confiée, et se rendit à son poste d'ambassadeur. Là il se montra digne d'être le représentant de la France, fit prévaloir dans le divan l'influence de sa patrie, poussa, non sans quelque fruit, à la civilisation de l'empire otto-

man, étendit sa protection sur les infortunés de toutes les nations et principalement de la sienne, n'oublia rien de ce qui pouvait contribuer au perfectionnement des sciences, en un mot justifia de toute manière ces paroles, pour ainsi dire prophétiques, de la réponse de Condorcet à son discours de réception : « L'art des négociations, qui a été si souvent l'art de tromper les hommes, sera, dans vos mains, celui de les instruire, de les servir et de leur montrer leurs véritables intérêts. »

La révolution française trouva le comte de Choiseul encore ambassadeur en Turquie; elle le nomma à l'ambassade d'Angleterre, en 1791; mais il refusa de se rendre à Londres, resta à Constantinople, d'où il adressait sa correspondance politique aux princes émigrés. Bientôt décrété d'accusation, mais peu pressé de venir en France encourir les conséquences d'un tel décret, il se réfugia à la cour de Catherine II, qui l'accueillit avec des marques flatteuses de distinction. Depuis, Paul Ier voulut l'avoir pour conseiller intime, et lui confia la direction de l'Académie des arts et des bibliothèques impériales. Toutes ces faveurs n'empêchèrent pas le comte de Choiseul de reparaître en France dès qu'il le put. Il y revint en 1802, dépouillé de sa fortune et de ses dignités. Il consacra à l'achèvement de son ouvrage tout le temps qu'il ne donnait pas à l'amitié, et sept ans après sa rentrée en France, en 1809, il publia la première partie du second volume de ce Voyage pittoresque qui, indépendamment d'un travail immense, lui avait coûté des sommes considé-

rables; la seconde partie n'en a paru qu'en 1820, après la mort de son auteur. « Ce second volume a moins d'éclat et d'imagination dans le style, moins de luxe et de magnificence dans les ornements et les gravures, mais plus de science positive et d'instruction réelle. L'auteur s'y montre moins coloriste, moins peintre, moins poëte, mais plus érudit, observateur encore plus exact, philosophe encore plus éclairé; on sent que l'étude, l'âge, l'expérience et les malheurs ont donné plus de gravité à ses pensées, plus de solidité à ses réflexions, et, en dissipant peut-être quelques généreuses illusions, plus de maturité à ses vues morales et philosophiques. » Cette vaste composition est un beau et durable monument.

Le comte de Choiseul mourut le 20 juin 1817. Le retour des Bourbons avait comblé d'une joie sincère et désintéressée les dernières années de sa vie. Louis XVIII le nomma pair de France, ministre d'Etat, membre du conseil privé, et lui donna ce fauteuil à l'Académie, où Choiseul n'avait point été réintégré en 1803, quoiqu'il fût en France; sa place à l'Académie des inscriptions lui avait seule été rendue alors. Cette dernière compagnie conserve insérés dans le recueil de ses travaux plusieurs mémoires élégamment érudits dont il lui avait donné lecture.

IX

LAYA.

1817

Jean-Louis Laya était né à Paris, en 1761, d'une famille originaire d'Espagne. Il débuta dans la littérature avec Legouvé, son ami de collége, par un recueil d'héroïdes qu'ils publièrent ensemble sous ce titre : *Essais de deux amis*. En 1789, il fit paraître des considérations politiques, intitulées : *Voltaire aux Français sous leur constitution*, ainsi qu'un autre écrit : *La Régénération des comédiens en France*. L'année suivante, il donna au Théâtre-Français *les Dangers de l'opinion*, drame en cinq actes en vers. Il y luttait « contre le préjugé cruel qui flétrissait de la honte d'un coupable une famille innocente, » dit Nodier. La pièce obtint un beau succ… qui s'est maintenu à différentes reprises. Il fit im… mer, en 1791, *Jean Calas*, joué deux ans aupara… tragédie où il livrait « à l'horreur publique le… reurs de l'intolérance religieuse, » et que l'inté… fond soutint sur tous les théâtres, malgré la fa… de la forme.

« Le titre immortel de Laya, celui qui révè… le littérateur modeste le ressort d'une âme… celui qui atteste à la fois l'élan d'une verve h… le dévouement d'une intrépide vertu, » ce f… *des lois*, comédie en cinq actes, en vers, inco…

style, parce que l'auteur la composait à la hâte en un moment où il fallait frapper vite et fort, mais conçue d'inspiration d'un bout à l'autre, et d'une rare énergie de pensées et de sentiments. On la représenta le 2 janvier 1793, au milieu des débats du procès de Louis XVI. C'était un rappel aux principes méconnus d'ordre et de justice. Cette comédie produisit un effet prodigieux, non seulement à Paris, mais encore dans les départements ; elle excita dans plusieurs villes un enthousiasme indicible; à Marseille, on la représenta deux fois en un jour sur le même théâtre. A Paris, la Commune s'en alarma et voulut en arrêter la représentation, le 12 janvier. La Comédie-Française était située à cette époque sur l'emplacement de l'Odéon actuel; ses bureaux étaient envahis par le public dès dix heures du matin, et la foule des curieux encombrait la place. Des canons furent braqués contre la salle par ordre de la Commune; mais la Convention, obéissant à regret à ses propres lois, sauf à se venger plus tard sur l'auteur, cassa l'arrêté de cette dernière, et la pièce put être jouée à neuf heures du soir. Deux mille spectateurs garnissaient la salle, et plus de trente mille citoyens en envahissaient les abords. Le général Santerre parut sur le théâtre pour haranguer le peuple, on le couvrit de huées. Il y eut un moment où l'un des assistants s'écria d'une voix forte : « Allons murer les jacobins dans leurs repaires; » et cette proposition fut accueillie avec transport, mais n'eut pas de suite. Le lendemain de cette mémorable journée, Louis XVI, ayant fait prier l'au-

teur de lui donner connaissance de la pièce, la reçut de lui dans sa prison. Plusieurs personnes expièrent sur l'échafaud le crime d'avoir eu chez elles un exemplaire de l'*Ami des lois*. Laya, décrété d'accusation, fut contraint de chercher son salut de retraite en retraite, et ne put reparaître qu'après le 9 thermidor. Ce fut donc avec raison que Louis XVIII lui dit plus tard : « L'Académie, en vous nommant, a acquitté une dette que la nation avait contractée envers vous depuis longtemps. »

Après avoir donné au théâtre Louvois une pièce d'inauguration, *les Deux sœurs*, Laya revint à la Comédie-Française par son drame de *Falkland*, en cinq actes, en prose, son œuvre de prédilection, qu'il n'a cessé de retoucher et d'améliorer, republiée en 1821 dans sa dernière forme, souvent reprise sur différents théâtres et toujours avec succès. Falkland, c'est la conscience, c'est « le remords mis à nu pour épouvanter le crime; » c'est, comme le disait l'auteur lui-même, l'Oreste, le Macbeth ou l'Œdipe du drame. A ce propos il est de toute justice de remarquer que Laya est l'un de nos premiers écrivains dramatiques qui soient entrés franchement et sagement dans la voie des innovations. *Falkland, Une journée de Néron*, comédie de 1799, en deux actes, en vers, ont précédé même l'audacieux *Pinto* de Lemercier. L'*Epitre à un jeune cultivateur nouvellement élu député* parut quelque temps après, eut plusieurs éditions. Le but que s'y proposait l'auteur était de démontrer qu'en matière de législation le simple bon sens est

préférable au faux savoir; et ces idées, nouvelles alors, sont développées en beaux vers. On le voit, Laya s'inspirait toujours d'une pensée utile, morale; et c'est le cas de dire avec son successeur que chacun de ses ouvrages fut une bonne action.

Vers 1800, il voulut embrasser la carrière administrative; mais une sous-préfecture lui fut obstinément refusée par un des trois consuls, sous le prétexte qu'il avait cultivé les lettres et fait des tragédies. De cette époque jusqu'à sa mort, sa vie se partage entre les travaux de la critique et du professorat. La critique, il l'exerça pendant quinze ans au *Moniteur*, avec une urbanité, une justesse de goût, une loyauté d'écrivain, de tout temps fort rares; et le professorat, successivement dans la chaire de belles-lettres du lycée Charlemagne où il suppléait Saint-Ange, dans celle du lycée Napoléon, et enfin dans la chaire d'histoire littéraire et de poésie française, à la Sorbonne. Il a laissé un cours de littérature assez remarquable par la clarté de l'analyse, par la précision nerveuse d'un style grave avec souplesse et qui n'est pas sans agrément.

Cet écrivain de courage et de mérite, modèle de probité publique et privée, est mort à Bellevue, près de Paris, le 25 août 1833. Ses fils ont publié le recueil de ses œuvres. L'un d'eux, M. Léon Laya, fait souvent applaudir sur nos différents théâtres, en des comédies de bon goût, un nom dès longtemps accoutumé aux succès littéraires.

X

CHARLES NODIER.

1833

Charles-Emmanuel Nodier était né à Besançon le 29 avril 1780. Il rimait des vers, il ébauchait des comédies avant même de savoir les éléments de la grammaire, et montrait, dès la plus tendre enfance, le penchant le plus décidé pour les livres; mais il était si délicat que son père, homme de mérite, également distingué comme ancien professeur et comme ancien avocat, ne voulut pas lui laisser commencer ses études classiques avant qu'il eût atteint l'âge de douze ans. Sa chevaleresque propension pour les malheureux et les vaincus, qui ne le quitta jamais, se signala dès 1793. A cette terrible époque, son père était président du tribunal de Besançon, président miséricordieux par nature, mais inflexible par devoir. Une petite-nièce de l'abbé d'Olivet, notre académicien, femme d'un âge avancé, avait fait passer de l'argent à l'un de ses parents, émigré qui portait les armes contre la France; c'était un crime prévu par la loi. Arrêtée, on allait la juger, elle encourait la mort. Un vieil ami de la bonne dame sut intéresser l'enfant en sa faveur; et celui-ci de demander à son père grâce pour elle. Sollicitations vaines. Nouvelles instances plus pressantes encore, mais également perdues. Le père était ému, le magistrat restait inexorable:

« Eh! bien, dit Charles se redressant, si Mme d'Olivet est condamnée, de ce poignard que vous voyez je jure de me percer le cœur. » Puis, comme son père se répandait en remontrances philosophiques, il ajouta : « Demain Mme d'Olivet sera sauvée, ou vous n'aurez plus de fils! » Il sortit, passa la nuit hors de la maison paternelle, et ne reparut aux yeux du président qu'à l'audience du lendemain, où, pâle, effaré, cachant sa main sur sa poitrine, il craignait, non pour lui, d'avoir à mêler son épisode sanglant au drame judiciaire. L'accusée fut absoute.

Retiré à la campagne, sous la terreur, il étudia de passion (c'était en tout sa méthode) la botanique et les insectes, courant les prairies et les bois, broyant ainsi dans son cerveau, sans y penser, ces riches couleurs où se tremperait plus tard son style. Il eut sa fleur de prédilection, l'ancolie, comme Rousseau avait eu sa pervenche. Sa mémoire et sa facilité surprenantes lui faisant tout apprendre et tout retenir, alors comme depuis, il fut en mesure de se présenter devant le public, en 1798, avec un premier ouvrage, ouvrage de découverte physique, une *Dissertation sur l'usage des antennes et sur l'organe de l'ouïe dans les insectes;* et ce n'avait pas été là sa seule occupation, car déjà il avait terminé son *Dictionnaire raisonné des onomatopées de la langue française*; travail excellent, qui, lorsqu'il parut en 1808, fut sur-le-champ adopté par le conseil général de l'instruction publique. Ainsi, entomologiste et lexicographe à dix-huit ans, il annonçait bien dès lors quelles fa-

cultés encyclopédiques le placéraient un jour, parmi ses contemporains, au premier rang des polygraphes.

Impliqué dans un procès politique, en 1799, il ne fut acquitté qu'à la majorité d'une voix. Ennuyé de sa province, et chercheur d'aventures par caractère, il vint à Paris, quelques jours après le 18 brumaire. Ici, presque en même temps qu'il publiait son petit roman des *Proscrits* et sa *Bibliothèque entomologique*, son ardent amour de la liberté, l'esprit d'opposition qu'il puisait dans son commerce avec les mécontents de tous les partis, lui dictèrent les premiers vers auxquels il dut un commencement de célébrité, la *Napoléone*, ode fougueuse de passion et de colère, étincelante de beautés sublimes, et qui décélait un talent de premier ordre. Cette protestation vigoureuse, tombée au milieu de l'hosannah général chanté sur le premier consul, surprit étrangement Bonaparte, et le courrouça d'autant plus que plusieurs journaux de l'Europe, et notamment ceux d'Angleterre, la reproduisirent. L'œuvre n'était point signée. On en chercha l'auteur dans les rangs des républicains et des royalistes; on arrêta plusieurs personnes, entre autres l'imprimeur. Nodier se dénonça alors lui-même, afin que la vengeance ne pesât plus sur l'innocent. Jeté dans les cachots de Sainte-Pélagie, où il subit plusieurs mois de captivité, puis traîné quelques mois encore de prison en prison, il fut enfin relâché, mais exilé dans sa ville natale. Là, se trouvant de nouveau en contact avec quelques-uns de ceux dont

l'exaltation avait servi de première étincelle à la sienne, et se sachant l'objet d'une surveillance ombrageuse, il prit le parti, pour éviter toute nouvelle persécution, de quitter sa famille, et s'en alla parcourir les montagnes du Jura et les hautes vallées de la Suisse. Il n'y put être tranquille. Le soupçon d'un complot formé dans la contrée pour enlever Bonaparte, qui devait la traverser, suffit pour qu'on le présumât complice. Il fut arrêté de nouveau ; mais, délivré par des paysans, il lui fallut se cacher de chaumière en chaumière, errer dans les montagnes, manquant parfois de pain et d'asile, çà et là recueilli dans quelque couvent ou quelque ermitage, et tout de suite oubliant ses traverses quand il se voyait introduit par les moines dans leurs bibliothèques poudreuses. Ainsi furent écrits, au milieu de la tourmente, l'*Examen critique des dictionnaires*, où l'Académie, quelque peu raillée, a trouvé des choses utiles, des profits à faire, et le *Peintre de Saltzbourg*, journal des émotions d'un cœur souffrant, plein de chaleur et de poésie, quelque peu déclamatoire, livre de jeune homme en un mot. Ainsi fut acquis en partie cet amas de connaissances qui ne compriment nullement en Nodier la grace de l'esprit et l'essor de l'imagination, mais qui, à votre juste surprise, vous le révèlent érudit au moment où vous venez de le quitter poëte.

Pour échapper à de nouvelles poursuites, il se vit obligé d'abandonner ces paisibles retraites et de se réfugier en Suisse. Il demandait sa subsistance aux

industries les plus modestes, correcteur d'imprimerie ou enlumineur d'estampes, balloté en tout sens par l'adversité, jamais vaincu. Enfin après quelques années d'une existence agitée et précaire, il put revenir en France, professa obscurément les belles lettres à Dôle, et de là, plus poussé par le besoin que par l'ambition, revint à Paris. Sous l'impression des attaques injustes suscitées à M. Etienne par l'immense succès de sa comédie des *Deux gendres*, il écrivit ses *Questions de littérature légale*, ouvrage curieux, savant, et plus piquant que son titre ne le ferait soupçonner, publié en 1812. Sa position toujours incertaine le rappela de nouveau en province, auprès du chevalier Croft, anglais exilé qui habitait Amiens. Il devint son secrétaire; il devait le seconder dans une vaste entreprise de librairie, la publication des classiques français, avec commentaires, que le baronnet se proposait d'éditer. Mais les deux collaborateurs ne purent vivre longtemps ensemble, grâce à l'humeur bizarre de l'honnête insulaire, que Nodier nous a esquissé depuis dans *Amélie*, sous le nom transparent de sir Robert Grove. Il se rendit alors à Laybach, pour y occuper une place de bibliothécaire qu'un de ses parents lui avait ménagée. Là, par l'entremise du général Bertrand, il fut pourvu d'un emploi lucratif dans l'administration des provinces conquises de l'Illyrie, et de plus, mis à la tête d'un journal qu'on y avait fondé, le *Télégrage illyrien*, rédigé en quatre langues, français, allemand, italien, slave vindique. C'est dans ces contrées, voisines de

l'Allemagne, qu'il conçut l'idée de *Jean Sbogar*, exploitée depuis.

Nodier goûtait depuis quelques mois à peine un bien-être inconnu jusque là, quand les bouleversements de 1814 vinrent ajourner encore toutes ses espérances. Il rentra consterné dans sa patrie, et ce fut à ce moment que M. Etienne, encore directeur du Journal de l'Empire, s'empressa de lui témoigner sa reconnaissance de la généreuse apologie insérée aux *Questions de littérature légale*, en lui ouvrant les colonnes de cette feuille qui allait bientôt redevenir le *Journal des Débats*. Libéral royaliste, il y fit un des premiers sa profession de foi toute bourbonnienne. A cette époque la presse était à peu près unanime à réclamer gravement un roi qui sût monter à cheval. On ne pouvait prévoir où s'arrêterait cette effervescence équestre; un mot de Nodier la comprima : «Prenez Franconi ! » s'écria-t-il. Le mot fut retenu par toute la France, oublié seulement du roi auquel il profitait. Oui, même après les Cent-Jours, laissé à l'écart par la dynastie restaurée qui lui devait bien quelque reconnaissance, et qui peut-être se regardait quitte envers lui, parce qu'elle lui avait octroyé des lettres de noblesse, Nodier, se trouvant trop pauvre encore pour pouvoir vivre à Paris, alla demeurer à Saint-Germain avec sa femme et ses deux enfants. Il y écrivit *Jean Sbogar*, moins roman que poëme, à l'action rapide et pressée. Un moment on parla de l'envoyer à Odessa professer la littérature dans un collége que le duc de Richelieu venait d'y fonder.

Mais il en fut pour ses frais de préparatifs, de déplacements et de voyages d'adieux. Il revit Paris pour ne plus le quitter, s'établit dans un modeste logement de la rue du Bouloi, où il composa *Adèle* et *Thérèse Aubert*, petites histoires d'une suavité, d'une passion, d'une grace charmantes, qui datent dans les œuvres de leur auteur, comme transformation, comme premiers essais d'une riche individualité.

Le sort pourtant lui devint moins contraire. Le fameux feuilletoniste des *Débats*, Géoffroy, tomba malade; Nodier, chargé de le suppléer, garda la signature du titulaire, et, pour la rendre vraisemblable, imita sa manière, de façon à produire une illusion complète. Geoffroy mort, il lui succéda définitivement, mais ne garda cette occupation, qui lui pesait, que le temps d'en trouver une autre. Cette autre il la trouva dans la publication entreprise par MM. Taylor et de Cailleux, en 1819, le *Voyage pittoresque dans l'ancienne France*, pour lequel il écrivit près des deux tiers du texte de la *Normandie*, comme il écrivit aussi la plus grande partie du *Voyage en Franche-Comté*. Chemin faisant, sans cesser un instant d'être bibliophile, il trempait toujours quelque peu dans le journalisme, touchait à la littérature dramatique par sa collaboration au *Vampire*, à la traduction du *Bertram* de Mathurin, par ses imitations du *Délateur* de Fédérici et de *Faust*; publiait ses romans déjà écrits, *Jean Sbogar*, *Thérèse*, *Adèle Aubert*; en composait et publiait d'autres, *Smarra*, pastiche inappréciable de style, *Trilby*, léger canevas aux broderies merveil-

leuses de délicatesse et d'élégance, tous deux se ressentant de l'influence d'une excursion récemment faite en Ecosse en compagnie de M. Taylor. « Avec cela, dit M. de Sainte-Beuve, des retours par accès vers les champs, des reprises de tendresse pour l'histoire naturelle et l'entomologie; un jour, ou plutôt une nuit, qu'il errait au bois de Boulogne pour sa docte recherche, une lanterne à la main, il se vit arrêté comme malfaiteur. »

Enfin un jour nouveau se leva sur lui et vint asseoir sa vie errante. A la fin de 1823, M. de Corbière, qu'il soit béni! ministre de l'intérieur et bibliophile très distingué, le nomma conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, sur sa réputation et sans qu'il l'eût demandé. Nodier alla s'y installer au commencement de l'année suivante; et là, dans ce tranquille port, au sein d'une famille charmante, entouré de livres et visité de quelques amis de choix, il composa, sous tant d'impressions heureuses, un grand nombre de ses écrits les plus marquants: *la Fée aux Miettes*, cette folle histoire abondante en si jolies scènes; ses *Souvenirs de jeunesse*, son livre de prédilection, a-t-il dit lui-même; *Mademoiselle de Marsan*, où, dans l'épisode d'Ugolin avec ses enfants, il a montré une si effrayante réminiscence des heures sans pain de sa jeunesse; l'*Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux*, le premier livre qui ait paru illustré, l'un des plus curieux de son auteur; les *Souvenirs et portraits*, peintures tracées de main de maître, récits d'un charme achevé, sans égal; enfin le *Dernier*

banquet des Girondins, Inès de las Sierras, les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, les *Notions de linguistique*, *Paris historique*, sans compter d'autres que nous passons, et ce *Franciscus Colonna*, sa dernière création et l'une de ses plus heureuses. C'est là aussi qu'il est mort le 27 janvier 1844, regretté de tous, et pleuré de plusieurs.

Une de ses dernières plaintes, c'était de laisser inachevé le *Dictionnaire historique de la langue*, entrepris par l'Académie, et pour lequel personne n'était ni plus dévoué ni plus compétent. La réputation qu'il s'était acquise de posséder notre langue mieux qu'homme de France l'avait, depuis longtemps, on ne l'ignore pas, érigé en une sorte d'arbitre de toutes les difficultés, de toutes les équivoques grammaticales qui pouvaient soulever des débats linguistiques et même judiciaires. Malgré cela, c'est surtout par le style qu'il est admirable; *malgré cela* soit dit comme louange de plus, et pour qui partagerait notre avis qu'il n'est point d'écrivains si médiocres que les forts en grammaire, parce qu'il n'en est pas de plus ridiculement timides; semblables qu'ils sont à ce médecin qui, pour trop connaître le mécanisme fragile des vertèbres du cou, n'osait jamais se tourner autrement que tout d'une pièce. Lui, à la science de la langue il en joignait le génie. Quelqu'un a fort bien dit de Nodier : « Comme écrivain, il demeure au premier rang; et la plus grande critique qui puisse lui être adressée, c'est d'avoir eu un style supérieur à son talent, ou, pour mieux dire, un génie inférieur à sa

plume. » Et M. de Sainte-Beuve l'a caractérisé fort ingénieusement en deux mots : en gros, il l'appelle *styliste*, pour exprimer la plénitude de ses facultés dans l'art d'écrire ; en détail, il le qualifie d'*Arioste de la phrase :* l'on ne saurait mieux rendre et son abondance infinie et ses méandres charmants. Les poésies de Nodier, réunies par lui en un volume (1827), ne sont nullement inférieures à ses romans, quoiqu'elles soient moins connues ; il est aussi poëte en vers qu'en prose.

Peu d'hommes ont eu le don de se faire aimer comme lui. On l'appelait le bon Nodier, comme on dit encore aujourd'hui le bon La Fontaine. Il était le centre d'une société littéraire choisie, un Conrart du dix-neuvième siècle, moins le silence. De combien de jeunes auteurs, à présent renommés, n'a-t-il pas favorisé, secondé les débuts ? Avec quelle grace charmante et désintéressée il concourait à leur célébrité, composant pour eux des introductions et des préfaces, où il disait avec une modestie enthousiaste que la meilleure garantie d'immortalité pour lui c'était d'associer son nom à leurs œuvres !

Peu de jours après sa mort, un jeune écrivain de talent qui l'avait bien connu, M. Francis Wey, le dépeignait ainsi : « Charles Nodier appartient à une série d'hommes depuis longtemps interrompue, si elle n'est terminée, celle des causeurs et des conteurs attachants. La séduction de sa parole était irrésistible, ses moindres propos avaient de la grace, et sa conversation, quel qu'en fût l'objet, avait le privilége

d'annihiler pour le moment tout autre genre d'esprit, si agréable qu'il pût être. Sa manière enfantine et passionnée de considérer toutes choses, le plaisir qu'il semblait prendre à s'entretenir, même avec les fâcheux qu'il maudissait tout bas, la sensibilité qui perçait à chaque instant au travers des saillies de son esprit, dont elle adoucissait la pointe; l'universelle étendue de ses connaissances, sa mémoire surhumaine; le nombre, la diversité des hommes et des choses qu'il avait vus; tout, en un mot, tout ce qui peut seconder et accroître l'attrait d'une organisation fort singulière était réuni dans sa personne. Que de fois, à ses *dimanches* célèbres de l'Arsenal, n'enchaîna-t-il pas à ses lèvres une foule attentive et ravie!... Ajoutez... l'agrément d'un organe égal et caressant, une physionomie loyale, douce et passionnée, avec des yeux clairs et perçants; un front blanc et peu ridé, qu'il inclinait volontiers à droite; puis, sur les lèvres, certaine expression d'ironie contenue; sur son nez, qu'il a célébré lui-même, ce méplat original, imprimé par le pouce capricieux d'un archange; rereprésentez-vous enfin cette tête dessinée finement par une maigreur qu'on eût trouvée belle, si elle n'eût accusé des souffrances intérieures. Ce visage, toujours empreint d'un mélange de résignation, de dignité et de mélancolie, placez-le sur un corp très grand, très sec, très affaissé, mais d'une charpente osseuse robuste : vous verrez l'auteur de *Thérèse Aubert* tel qu'il était encore le mois dernier. »

XI

M. MÉRIMÉE.

1844

M. Prosper Mérimée est né à Paris vers 1798, d'un peintre d'histoire estimé qui mourut secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts. Il étudia la jurisprudence, fut reçu avocat, ne plaida jamais, et, en 1825, débuta dans la littérature, par une de ces productions originales qui classent tout d'abord un écrivain. C'était *le Théâtre de Clara Gazul, comédienne espagnole*. L'auteur se voila d'un double pseudonyme : à cette Clara Gazul, qui déguisait son nom, il consacra une notice biographique signée d'un Joseph L'Estrange. Le livre passa bravement dans le public pour une traduction de l'espagnol, quoique, par sa netteté incisive et logique, il révélât un esprit des plus français; et comme, après tout, il était amusant et gai, qu'il renfermait des scènes d'une charmante naïveté, d'une passion brûlante, une verve brusque, rapide et nullement cherchée, il prit, sans fracas et par son propre mérite, rang dans les bibliothèques, où rarement il se trouve poudreux. *Les Espagnols en Danemarck* et *Inès Mendo*, les deux pièces les plus importantes du recueil, furent vivement appréciées. La *Guzla*, sœur jumelle de *Gazul*, dont elle offre l'anagramme, publiée en 1827, reçut moins d'accueil que son aînée; l'Allemagne s'en occupa beaucoup plus que la France,

et Gœthe l'analysa savamment dans son journal de Weimar, ainsi qu'il avait fait précédemment de la première. Un volume de 1828, la *Jacquerie*, scènes féodales, peinture bien comprise d'un événement singulier, présentait quelques caractères énergiquement tracés, mais l'intérêt y brillait un peu trop par son absence; *la Famille Carvajal,* qui fait suite à la Jacquerie dans ce même volume, composition fort dramatique, sujet monstrueux, prouvait un incontestable talent, vigoureux, passionné, tout en laissant regretter que l'auteur s'exerçât sur ces déplorables difformités de l'âme humaine.

La *Chronique du temps de Charles IX* (1829), bien supérieure aux œuvres précédentes, sinon par l'ensemble au moins par les détails, augmenta considérablement la réputation qui déjà s'attachait au mystérieux auteur du théâtre de Clara Gazul. La plupart des journaux lui prodiguèrent de justes éloges. Le caractère de Diane de Turgis est une création d'une extrême hardiesse, et l'une des plus vivantes que nous sachions.

Cependant M. Mérimée ne se trouva définitivement posé dans la littérature contemporaine qu'à partir du moment où fut fondée la *Revue de Paris*. Il en devint un des principaux collaborateurs, et là il renonça enfin à sa longue pseudonymie, et donna bon nombre de nouvelles remplies de charme, auxquelles le lecteur n'avait à faire qu'un reproche, celui de leur brièveté : *Matéo Falcone*, narration accomplie; *Tamango*, rayonnante ébauche de poésie; la *Partie de*

tric-trac, récit incomplet, mais aux détails excellents; le *Vase étrusque*, papillotage exquis; tous réunis avec quelques autres, en un volume sous ce titre : *Mosaïque*.

Ici, comme l'artiste va bientôt faire place à l'historien, il faut nous arrêter un instant pour jeter un regard sur l'ensemble général de sa manière. M. Mérimée, type littéraire bien tranché, écrivain-né, ce qui est un mérite rare en un temps si fécond en écrivains d'imitation et de commande, a participé des deux écoles en littérature : de l'école romantique, par la nouveauté du fond et l'extrême vérité; de l'école classique, par la pureté et la correction de la forme; aussi a-t-il trouvé des lecteurs empressés dans les deux camps. Peu de romanciers possèdent à un aussi haut degré l'artifice des incidents et du style, enferment autant d'imagination et d'invention réelles en des cadres de médiocre étendue, dessinent aussi nettement et varient avec plus de richesse leurs physionomies et leurs caractères, remuent plus d'idées, soulèvent plus d'émotions, et surtout procèdent avec plus de clarté et de précision dans l'art si difficile de raconter. Ces différentes facultés, et principalement la dernière, semblaient l'appeler aux compositions historiques; les diverses fonctions par lesquelles il a passé n'ont dû que seconder cette aptitude innée.

M. Mérimée, après avoir été, depuis 1830, secrétaire de M. le comte d'Argout, chef de division à la direction du commerce et des manufactures, après

avoir été nommé, en 1834, maître des requêtes au conseil d'État, chef du cabinet du ministre de l'intérieur, devint, la même année, inspecteur général des monuments historiques. Cette fonction, qu'il garde encore, est loin d'être une sinécure entre ses mains. Il s'occupe activement de sa mission historique et artistique. Il ne se passe point d'année qu'il n'entreprenne quelque voyage d'exploration attentive de nos principaux monuments, aujourd'hui dans le nord, demain dans le midi de la France, quelquefois même à l'étranger, en Grèce par exemple, afin d'ajouter de nouvelles richesses à ses connaissances archéologiques. Il donna la preuve de ses études spéciales sur la matière, en des *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, publiées en 1835, assez approfondies pour attirer l'homme de la science, assez piquantes et faciles pour captiver l'homme du monde.

Un voyage en Corse entrepris, en 1839, par M. Mérimée, au même point de vue scientifique, amena un double résultat, puisqu'il nous valut par-dessus le marché son dernier et précieux roman, *Colomba*, cette étude charmante des mœurs corses, qui, apparue presqu'en même temps que le fameux traité du 15 juillet 1840, tint tête et fit diversion à cette grande émotion politique. Depuis lors, l'auteur de Colomba a daté comme historien, par son *Essai sur la guerre sociale*, prélude d'un long et important ouvrage sur les dernières années de la république romaine. Cette œuvre, de patiente et minutieuse recherche, de considérations judicieuses et philoso-

phiques, porte la lumière sur des points longtemps débattus de l'histoire romaine, et comble un vide dans les annales de Tite-Live; c'est une sorte de conquête historique, à laquelle donnent plus de prix encore un plan habilement conçu, des matériaux rassemblés avec une consciencieuse érudition, une exécution forte, positive, et qui a quelque chose de l'antique. La presse s'est accordée pour la placer au premier rang des publications actuelles, et pour y trouver le plus favorable augure du nouveau travail que prépare M. Mérimée, *la Vie de Jules César*.

XIII

LE FAUTEUIL DE RAYNOUARD.

LE FAUTEUIL DE RAYNOUARD.

I

DU CHASTELET.

1634

Paul Hay du Chastelet, de l'ancienne maison de Hay, en Bretagne, qui se prétendait issue de celle des comtes de Carlisle, l'une des plus illustres d'Écosse, était né en 1592. Il fut d'abord avocat général au parlement de Rennes, et depuis conseiller d'Etat. C'était un magistrat intègre et un orateur éloquent. Il donna plusieurs preuves de ces deux qualités: de la première, en osant prendre en main la défense d'ennemis du cardinal de Richelieu; de la seconde, en composant pour eux des mémoires chaleureux et hardis: celui-ci, entre autres, pour les comtes de Boutteville et des Chapelles. A propos de ce dernier, le cardinal lui dit: « Est-ce donc pour condamner la justice du roi que vous montrez tant d'éloquence et tant d'audace? — Pardonnez-moi, lui répondit

du Chastelet, c'est pour justifier sa miséricorde, s'il a la bonté d'en user envers un des plus vaillants hommes de son royaume. » Une autre fois, comme il intercédait ardemment en faveur de l'infortuné duc de Montmorency, déjà promis au bourreau, le roi lui ayant dit : « Je pense que M. du Chastelet voudrait avoir perdu un bras pour sauver M. de Montmorency; — Je voudrais, Sire, les avoir perdus tous deux, qui sont inutiles à votre service, et en sauver un, qui vous a gagné des batailles et qui vous en gagnerait encore. »

Il fut nommé l'un des commissaires au procès du maréchal de Marillac ; mais, pour fournir à celui-ci un motif de le récuser, il composa contre lui et le garde-des-sceaux, son frère, une satire latine en prose rimée. Il paya de sa propre liberté la prompte découverte de cet artifice; il ne fut pourtant retenu en prison que peu de jours. Malgré l'opposition qu'il montrait parfois à ses volontés de ministre, le cardinal, convaincu de sa loyauté, le tint toujours en haute estime. Il s'entretenait avec lui volontiers, aimait son esprit plein de feu ; mais, se défiant un peu de la solidité de son jugement, il lui confia rarement des places importantes. Cependant, un an avant sa mort, du Chastelet était intendant de la justice dans l'armée royale; il est vrai d'ajouter que le cardinal s'y trouvait en personne, et le tenait par là, pour ainsi dire, sous sa haute surveillance.

Il mourut le 6 avril 1636, dans toute la force de l'âge; sa mort fut attribuée à ses médecins qui l'a-

vaient trop saigné. C'était déjà le second de ses membres que la Compagnie perdait. Sa pratique des lois l'avait fait désigner par ses confrères pour mettre la première main à leurs statuts. « Il était homme de bonne mine, a dit Pellisson, d'un esprit ardent et fort résolu, qui parlait et écrivait fort bien, d'un style magnifique et pompeux, peut-être jusqu'à l'excès; et il aimait avec une passion démesurée les exercices de l'Académie. Aussi dit-on qu'ils ne lui furent pas inutiles, et qu'on remarqua une grande différence entre les ouvrages qu'il avait faits auparavant, et ceux qu'il fit depuis l'établissement de ce corps. Ce fut lui qui y lut le premier discours de ces vingt dont je vous ai parlé ailleurs. Je dis qui y lut, car encore qu'ayant passé par les charges, et particulièrement par celle d'avocat général, il fût accoutumé à parler en public, il avoua que jamais assemblée ne lui avait paru plus redoutable que celle-là, et se servit de la permission que le règlement donnait à tous les académiciens de lire leurs harangues, s'ils voulaient, au lieu de les prononcer. »

II

PERROT D'ABLANCOURT.

1637

Nicolas Perrot d'Ablancourt, né à Châlons-sur-Marne en 1606, mort en 1664. Il eut tout-à-fait une existence d'homme de lettres, studieuse et retirée ;

pas d'événements dans sa vie; mais seulement des œuvres. Ces œuvres sont en général des traductions; car bien qu'il fût aussi capable que tout autre d'écrire d'inspiration, il disait qu'il valait mieux traduire de bons livres que d'en faire de nouveaux, qui souvent ne sont pas neufs. Ses travaux, quoique surpassés depuis, n'ont point laissé périr son nom, et d'Ablancourt garde encore quelque célébrité; leur harmonie et leur élégance lui valurent une grande réputation parmi ses contemporains, malgré le peu de soin qu'il apportait à reproduire non seulement la manière, mais même le sens des originaux, circonstance qui fit donner à ses traductions le nom de *belles infidèles*. Il a transporté dans notre langue, notamment : quelques *oraisons* de Cicéron, les *Annales* et l'*Histoire* de Tacite, les *Commentaires* de César, l'*Histoire* de Thucydide, la *Retraite des dix mille* de Xénophon. Sa traduction des *Guerres d'Alexandre* d'Arrien est encore recherchée ; elle était pour Vaugelas l'objet d'une admiration particulière. Dans celle de *Lucien*, il avait surtout donné carrière à sa libre allure; ce n'était à vrai dire qu'une imitation, et presque une œuvre personnelle; aussi l'appelait-on le *Lucien d'Ablancourt*.

D'Ablancourt avait le caractère affable et doux, la conversation ingénieuse et intéressante, de l'esprit, de l'imagination, du goût. De tous les écrivains de son temps, il fut jugé par Colbert le plus capable de composer l'histoire de Louis-le-Grand ; une pension de mille écus lui fut allouée à cet effet. Quand le

ministre apprit au roi que d'Ablancourt était protestant : « Je ne veux point, dit le prince, d'un historien qui soit d'une autre religion que moi. » Mais à l'égard de la pension, il ajouta que, puisque l'écrivain avait du mérite, il entendait qu'elle lui fut conservée. L'Académie n'avait point encore atteint son chiffre de quarante membres, lorsque d'Ablancourt fut élu pour remplacer du Chastelet.

III

BUSSY-RABUTIN.

1665

Roger de Rabutin, comte de Bussy, né le 3 avril 1618, à Epiry dans le Nivernais, d'une des plus anciennes et des plus illustres familles de Bourgogne, entra de bonne heure dans la vie active : officier à douze ans ; colonel, à dix-huit, d'un régiment dont son père lui avait cédé la propriété ; héritier, peu après, de la lieutenance de roi du Nivernais possédée par son père ; marié, à vingt-un ans, avec Mlle de Toulougeon sa cousine, cette initiation précoce à toutes sortes de commandements développa en lui la morgue et la hauteur que lui avait prodiguées la nature, qui le rendirent toujours content de lui-même et indisposèrent souvent les autres contre lui. Jusqu'à la paix des Pyrénées, il mena de front l'existence guerrière, avec bravoure ; la vie voluptueuse, avec toute la fougue de l'âge ; celle de bel esprit, avec quelque facilité pour rimer des bagatelles en passe-

temps. La fronde le vit passer tour à tour de Mazarin au parlement et du parlement à Mazarin, qui récompensa son dernier ralliement d'un grade de maréchal-de-camp, du commandement du Nivernais, et, plus tard, de la charge de mestre-de-camp général de la cavalerie légère. L'arrogance qu'il étala dans l'exercice de cette fonction mécontenta Turenne, et donna lieu à une légère escarmouche de plume; Bussy s'étant attiré un petit échec par sa présomption, et Turenne s'en étant amusé, le premier composa un méchant couplet contre le héros, et le héros écrivit au roi : « M. de Bussy est le meilleur officier que j'aie dans mes troupes, pour les chansons. »

Bussy, quittant l'armée où il s'était fait de nombreux ennemis, revint à la cour, où il s'en fit de plus nombreux encore. C'est à cette époque qu'il composa cette chronique scandaleuse intitulée *Histoire amoureuse des Gaules*, le seul de ses ouvrages qu'on lise encore aujourd'hui, moins pour son mérite, quoiqu'il renferme de l'esprit, que pour le piquant des révélations. C'est une description animée de la galanterie, ou plutôt de la dissolution des mœurs de la cour pendant la jeunesse de Louis XIV; et l'on peut en dire avec Auger : « En général les peintures de Bussy peuvent être accusées de malignité, mais non pas d'exagération, et encore moins de fausseté. L'auteur a été appelé le Pétrone français; cette qualification est doublement fausse : elle est à la fois une injure et un excès d'honneur pour Bussy, qui n'a point l'obscénité de Pétrone, mais qui n'a pas non plus son élé-

gance. Tout ce qu'il mérite de louange sous le rapport du style, se renferme dans ce peu de mots de Voltaire : Il écrivit avec pureté. »

Quelque cuirassé que fût Bussy contre le danger de déplaire, on peut présumer qu'il n'aurait pas de sitôt publié son ouvrage, mais on lui en déroba une copie, qui fut livrée à l'impression. Le scandale fut immense, les récriminations sans nombre. Le roi ferma quelque temps l'oreille aux plaintes universelles, mais bientôt, apprenant que notre comte avait eu l'audace de s'attaquer à lui-même, en chansonnant ses amours avec La Vallière, il lui ôta sa charge et le fit enfermer à la Bastille.

Bussy connaissait de longue main cette prison d'État : il y avait déjà fait autrefois un premier séjour de cinq mois, pour n'avoir pas maintenu la discipline dans son régiment, et y avait eu pour compagnon de captivité le fameux Bassompierre. Ce vieux maréchal avait fécondé par ses leçons la jactance et la causticité innées du comte, et lui avait sans doute inspiré par son exemple l'idée de composer un jour des mémoires de sa vie. Quoi qu'il en soit, cette seconde détention, qui n'eut pas un Bassompierre pour l'alléger, dura un an, après lequel elle fut commuée en un exil. Fâcheuse époque pour la gloire de Bussy ! Pendant les seize années que dura cet exil, il ne cessa de harceler le monarque de flatteries, de protestations d'amour et de respect : protestations et flatteries aussi inutiles qu'elles étaient peu sincères. Louis XIV ne s'y laissait pas tromper, et l'exilé en était pour ses frais de bas-

sesse, qu'il aggravait encore en exhalant dans des lettres confidentielles l'amertume d'une haine profonde et d'un dédain caché, triste pendant de l'expression publique de sentiments bien opposés. Enfin, plus obsédé de ses plaintes que touché de son malheur, le roi consentit à le laisser reparaître à la cour. Mais à la froideur avec laquelle il fut accueilli, Bussy n'eut pas de peine à comprendre qu'il resterait toujours dans la disgrâce du maître; d'un autre côté, la cour, qui avait eu le temps de se renouveler pendant sa longue absence, ne lui offrant plus que des figures inconnues ou indifférentes, il se résigna, mais trop tard, à ne plus vivre que dans ses terres. C'est là qu'il termina sa carrière, en proie au dépit, à l'humiliation et à des chagrins de toute sorte, conséquences naturelles et justes de ses défauts. Il mourut le 9 avril 1693.

Pour achever de le peindre, il suffirait de rapporter les premières lignes de son discours de réception à l'Académie, où il était entré peu de temps avant sa disgrâce. L'esprit que quelques personnes ont bien voulu trouver dans ce discours peut passer à bon droit pour problématique, mais rien n'est mieux prouvé que sa suffisance et sa forfanterie: « Si j'étais à la tête de la cavalerie, disait-il, et que je fusse obligé de lui parler pour la mener au combat, la croyance où je serais qu'elle aurait quelque respect pour moi, et que, de tous ceux qui m'écouteraient, il n'y en aurait peut-être guère de plus habile, me le ferait faire sans être fort embarrassé; mais ayant à

parler devant la plus célèbre assemblée de l'Europe, et la plus éclairée, etc. » Ajoutons avec Auger : « Heureusement cette harangue est fort courte ; mais cela même était encore un trait de fatuité : il ne convenait pas à un homme de qualité de prodiguer les phrases, comme ces bourgeois qui n'ont rien de mieux à faire que d'avoir du talent pour écrire et pour parler. Il y aurait toutefois une extrême injustice à ne pas accorder beaucoup d'esprit à Bussy ; mais cet esprit était froid, sec et compassé. Son orgueil serait bien humilié s'il pouvait savoir quelle prodigieuse distance la postérité a mise, pour les agréments du style épistolaire, entre lui et sa cousine, Mme de Sévigné, à laquelle certainement il se croyait fort supérieur. »

Le comte de Bussy n'oublie pas de dire dans ses mémoires, après avoir raconté les détails de sa réception : « Il y avait toujours quelques personnes de naissance dans ce corps-là ; il y en aura bien davantage à l'avenir. » Ailleurs il ajoute : « Il faudra pourtant y laisser toujours un nombre de gens de lettres, quand ce ne serait que pour achever le dictionnaire, et pour l'assiduité que des gens comme nous ne sauraient avoir en ce lieu-là !!... »

IV

BIGNON.

1693

Jean-Paul Bignon, né à Paris en 1662, mort en

[illegible]. Il fut membre honoraire de l'Académie des inscriptions et de celle des sciences, et se vit longtemps à la tête de ces deux compagnies. Cela le mit sans doute en goût de dominer aussi à l'Académie française, car il fut un des plus ardents promoteurs du projet de lui donner ces honoraires dont il a été question dans nos considérations générales. Du reste il aimait à protéger les gens de lettres, et il ne tint pas à lui que la valeur des jetons de présence ne fût augmentée ; mais les académiciens, plus sensibles à l'honneur qu'à l'intérêt, ne voulurent point consentir à cette augmentation. Il protégeait particulièrement Tournefort, et ce savant lui en témoigna sa reconnaissance en donnant le nom de *Bignonia* à des arbustes qu'il avait importés d'Amérique, et qui depuis longtemps contribuent à l'embellissement de nos jardins.

En 1718, l'abbé Bignon succéda à l'abbé de Louvois, notre académicien, dans la place de bibliothécaire du roi. C'était un emploi pour ainsi dire héréditaire dans sa famille, dont deux membres déjà l'avaient occupé. Il contribua beaucoup à l'agrandissement et à l'amélioration de ce magnifique établissement. Il possédait à un rare degré le talent de la parole, et une grande fécondité de moyens oratoires. Il composa quatre panégyriques de saint Louis, entièrement divers de fond et de forme, dont deux furent prononcés le même jour par lui, l'un devant l'Acacadémie française, l'autre à celle des inscriptions. Son érudition était immense. Il a laissé parti-

conjointement une *Vie de François Levesque*, prêtre de l'Oratoire, et les *Aventures d'Abdalla*, plusieurs fois réimprimées.

V

BIGNON.

1743

ARMAND-JÉROME BIGNON, conseiller d'Etat, commandeur et prévot-maître des cérémonies des ordres du roi, neveu du précédent, né en 1711, mort en 1772. En 1722, il reçut en survivance la place de bibliothécaire du roi, l'occupa lors de la démission de son oncle en 1741, et se démit lui-même en faveur de son fils, en 1770, de cette fonction devenue de plus en plus héréditaire dans sa famille. Il fut aussi membre de l'Académie des inscriptions. Le prince de Beauvau, qui reçut son successeur, a dit de Bignon: « La charge si noble et si importante d'intendant et de garde de la bibliothèque du roi lui donna de fréquentes occasions d'obliger les gens de lettres. Il leur faisait part, avec les attentions les plus recherchées, du trésor qui lui était confié. Les places dont il disposait furent toujours données avec discernement. Des fonds, destinés à la bibliothèque, une partie fut employée à l'augmenter, le reste à soutenir les talents sans fortune: ses secours ont adouci la vieillesse d'un de nos meilleurs poëtes tragiques. Ses rapports avec la cour et ses liaisons de parenté et d'amitié avec plu-

sieurs ministres ne lui inspirèrent jamais le goût de l'intrigue, ni cette envie de dominer dans l'Académie qu'on avait pu reprocher à son oncle. Il conserva toujours cette pureté d'intention et cette simplicité de conduite, si recommandables dans la société en général, peut-être plus rares et plus nécessaires encore dans les compagnies littéraires, où l'égalité et la liberté doivent faire le bonheur et la gloire de ceux qui les composent. »

VI

BRÉQUIGNY.

1772

Louis-Georges-Oudard Feudrix de Bréquigny, né à Granville en 1716, mort à Paris en 1795. Reçu à l'Académie des inscriptions en 1759, il a été un des membres les plus érudits de cette docte compagnie, qui lui a dû de nombreux mémoires. Le plus connu et le plus curieux est celui qui a trait à l'établissement de l'empire et de la religion de Mahomet. Simple, élégant et lumineux, ce mémoire instruit et plaît également. Sa *Vie des orateurs grecs* est estimée de tous ceux qui aiment l'antiquité. Il fut chargé par le gouvernement français d'aller recueillir en Angleterre des titres relatifs à la France, enfouis dans la tour de Londres. Il parvint à débrouiller ce chaos par trois ans d'un travail assidu et qui fut utile. Il a publié cinq nouveaux volumes de la *Collection des lois et ordonnances* des rois de la troisième race. Il les accom-

pagna de préfaces contenant une histoire exacte de notre législation. Parmi d'autres entreprises savantes auxquelles il concourut, il faut citer encore la continuation des *Mémoires sur les Chinois*, où l'on trouve des renseignements précieux sur la religion, les mœurs, les arts et les produits de la Chine.

Delille et Suard avaient été élus par l'Académie française le 7 mai 1772, en remplacement de Bignon et Duclos. Mais Louis XV, trompé par de faux rapports, les croyant coupables d'*encyclopédisme*, refusa son consentement à leur élection, qu'au reste il accueillit plus favorablement deux ans après. Bréquigny et Buffon furent nommés à leur place, sans qu'ils l'eussent demandé; car, disait Bréquigny, « la haute idée qu'il avait toujours eue de l'Académie française avait fermé son âme à l'ambition d'y prétendre. » Ce modeste littérateur, qui apportait à la compagnie « une philosophie sage, une érudition variée, le goût de l'antiquité, » selon les expressions du prince de Beauvau, était l'ami constant et dévoué du bon Sainte-Palaye, et il lui adoucit la perte de son frère, autant qu'il fut en lui.

VII

LEBRUN.

1795

Ponce-Denis Ecouchard Lebrun naquit à Paris en 1729, dans l'hôtel Conti, actuellement hôtel des Monnaies. Comme son homonyme du sixième fauteuil, il

quitta, plaida en séparation et gagna sa cause; sa mère et sa sœur déposèrent contre lui. Le poëte, poussé à bout, invoqua Némésis dans une élégie brûlante, qu'on est forcé d'admirer tout en s'affligeant de ce qu'il l'ait écrite. A ces luttes intestines se joignirent les revers pécuniaires. Le prince de Conti mourut; et Lebrun, après avoir exercé quelque temps auprès de son fils la même fonction de secrétaire, prit sa retraite avec une pension de quinze cent livres, qu'on voulut bientôt réduire à mille et qu'on ne lui paya jamais exactement. Sa femme lui avait emporté le meilleur de ses meubles, dispersé, dépareillé ses livres. Tous ses capitaux, placés entre les mains du prince de Rohan-Guéméné, en échange d'une rente viagère de seize cent livres, lui furent enlevés par la faillite de trente millions que fit le prince, faillite dont il ne revint autre chose au poëte que le plaisir d'appeler le grand seigneur *escroc sérénissime*. La dignité de l'homme survécut à ces rudes épreuves; mais son caractère, naturellement irritable, s'aigrit, et le courage du poëte tomba. Ceux de ses travaux qui demandaient une étude suivie et de l'enchaînement dans les idées furent abandonnés; son poëme de *la Nature*, et puis un autre, *les Veillées du Parnasse*, demeurèrent inachevés; l'inspiration ne lui vint plus que désordonnée et par boutades: elle se traduisit en odes, en épigrammes.

Deux odes à Buffon, l'une sur la maladie violente qui avait fait craindre pour ses jours, l'autre sur ses détracteurs, accrurent sa réputation de poëte lyrique.

ments de terre et sur la mort du jeune Racine. Le poëte de vingt-six ans se plaça dès-lors au premier rang de nos lyriques.

Une jeune fille belle, bien élevée, douée d'imagination et d'esprit, et qui devint sa femme en 1760, lui fit connaître l'amour, et son amour soupira des élégies. Heureux, dans cette union, il entreprit un poëme de longue haleine sur *la Nature*. Une petite-fille du grand Corneille gémissait dans la plus extrême pauvreté, à la honte de la France; il la recommanda, en des vers dignes du sujet, à Voltaire qui l'adopta; et l'adoption et l'ode furent également admirées. L'ode le fut principalement du grand connaisseur auquel elle était adressée, qui trouva les trois dernières strophes aussi touchantes que sublimes, et déclara que ces strophes « le déterminèrent sur-le-champ à se charger de Mlle Corneille et à l'élever comme sa fille. » En réponse à la voix discordante de Fréron, qui dénigrait à la fois l'action et l'œuvre, Lebrun écrivit *la Wasprie*, brochure mordante, mais offensante de personnalités, qu'il accompagna d'épigrammes, genre dans lequel il devait exceller. Si nous joignons à cela quelques épîtres, nous devrons reconnaître qu'il avait déjà cueilli des fruits à la plupart des branches diverses de la poésie.

Les années de 1760 à 1774 furent les plus douces de sa vie. Bienvenu dans les sociétés choisies, heureux dans son intérieur par l'amour et l'étude, il éprouva trop tôt de cruels retours de fortune. Sa femme, détournée de lui par de perfides conseils, le

quelque aisance. Il n'interrompit point ses chants, même au milieu des crises les plus terribles ; mais il chanta surtout la justice, la vertu, l'humanité, l'amour des arts et l'héroïsme. C'est à cette époque que se rattache son ode admirable sur le vaisseau *le Vengeur*, jet vigoureux d'un poëte plus que sexagénaire. Un logement au Louvre, qui lui fut donné sous le directoire, et d'où il voyait en face l'ancien collége Mazarin, où il avait fait ses études, et l'hôtel Conti, où il était né, amena l'une des plus poétiques inspirations de sa vieillesse, l'ode intitulée *Mes Souvenirs*. Sa veine sembla se ranimer sous le consulat : *les Toasts de l'Olympe, le Chant du banquet républicain* après la bataille de Marengo, rappellent son meilleur temps, et *l'Ode nationale contre l'Angleterre* participe de sa manière la plus large. Son patriotisme et son talent poétique furent récompensés par le premier consul d'une gratification de trois mille francs, et plus tard, en 1806, par l'empereur, d'une gratification semblable, jointe à un décret de six mille francs de pension annuelle, ainsi que nous l'avons déjà vu ailleurs. Ses derniers moments se trouvèrent de la sorte à l'abri du besoin. Il ne composait plus, mais s'occupait tous les jours quelques heures de revoir ses anciennes œuvres et d'en préparer une édition. Quand les logements du Louvre furent retirés aux artistes et aux gens de lettres, il alla demeurer au Palais-Royal. Il travaillait dans son lit jusqu'au dîner, selon son ancienne habitude ; après son dîner, il descendait faire un tour dans les galeries, quel que fût le

temps, pour se promener, disait-il, et prendre l'air. Quelques hommes de lettres de ses amis se réunissaient chez lui presque tous les soirs ; et c'est ainsi qu'il atteignit paisiblement, et presque sans s'en apercevoir, le terme de sa carrière, auquel il parvint sans infirmité, à part une cécité presque complète. Car, de même que dans son âge mûr il avait été indigent comme Homère, dans sa vieillesse il fut aveugle comme lui. Forlenze, l'habile oculiste, lui avait rendu la vue, mais fort imparfaitement. Lebrun mourut le 2 septembre 1807. Il était arrivé à l'Académie française par l'Institut, section de poésie, nommé par le directoire dans ce noyau de quarante-huit membres chargés d'élire les autres.

Lebrun, malgré de nombreux défauts, est un poëte recommandable auquel on ne peut contester d'avoir ajouté à nos richesses littéraires. Dans l'ode il se place à côté de Rousseau, quoique avec des qualités différentes. S'il n'a pas l'harmonie, la souplesse, la poésie de son style, il est plus varié, plus fécond, plus élevé que lui ; il monte souvent, mais trop souvent il tombe. L'avantage de la variété, de l'abondance, et peut-être du tour, lui reste aussi dans l'épigramme. Il en a composé un nombre infini, et le recueil de ses œuvres, qui ne les contient pas toutes, en renferme plus de six cents. Beaucoup de ces épigrammes peuvent faire honneur à son esprit, mais n'en font point à son caractère. L'épigramme était devenue pour lui un besoin : il n'épargnait personne et ne ménageait pas même ses amis ou ses bienfaiteurs. Il trouvait matière

à aiguiser sa raillerie jusque dans la cécité dont il fut atteint, et son remercîment à l'opérateur qui lui rendit la lumière fut encore une épigramme. Ses épîtres ne manquent point de mordant, mais elles n'ont pas la mollesse et l'abandon aimables du genre. Dans ses élégies, il exprime bien la véhémence et l'énergie de la passion et de la haine, mais non la tendre mélancolie de l'amour. Ses deux poëmes inachevés ont de très beaux fragments. En somme, c'est surtout comme poëte lyrique qu'il appartient à l'immortalité. Ses contemporains le surnommèrent le *Pindare français*, et, quelque heurté, quelque tendu, quelque guindé qu'il soit parfois, il justifia ce titre par d'éclatantes et d'éternelles beautés. Son *Exegi monumentum*, un de ses élans les plus hardis, fut bien une vaticination, un vrai chant de *vates*.

VIII

RAYNOUARD.

1807

François-Juste-Marie Raynouard naquit à Brignolles, le 8 septembre 1761. Quoiqu'il se sentît à bon droit prédestiné à la célébrité, il suivit d'abord la carrière du barreau, voulant avant tout s'assurer l'indépendance si nécessaire aux lettres. Son talent d'avocat finit par lui valoir une sorte d'opulence, qu'il aurait pu bien autrement agrandir s'il eût été moins désintéressé. En voici une preuve

entre autres : il soutenait contre le fisc des droits sur une prise maritime ; la cause était désespérée : tous se récusaient, lui seul s'offrit. La valeur était considérable; la moitié lui en fut promise. Après six mois de soins, Raynouard triomphe du fisc, et s'empresse d'écrire à son client, père de famille dont la fortune dépendait de cette affaire : « Votre procès est gagné ; vous me devez *soixante francs*, pour frais et avances. »

Il se montra partisan modéré de la révolution, et fut nommé suppléant à l'Assemblée législative, en 91. Il s'éleva contre les excès de la Convention avec une généreuse franchise, fut arrêté, traîné du fond de sa province à Paris, et ne dut son salut, comme tant d'autres, qu'au 9 thermidor. Il retourna dans son pays achever au barreau sa fortune commencée. Comme, à ce propos, un ami lui reprochait d'ajourner ses projets de gloire : « Je suis un philosophe, répondait-il, et je n'ai besoin que de la besace et du manteau ; mais encore faut-il que la besace soit pleine et le manteau propre. » Enfin ce manteau, cette besace, il les posséda, et il vint se fixer à Paris.

C'était en 1800. Raynouard avait alors trente-neuf ans. Il s'y prenait un peu tard pour débuter en littérature ; mais nous ne savons si cette philosophique manière d'envisager l'existence n'est pas plus digne d'être proposée à l'admiration que les prises de célébrité les plus précoces. Jeune homme, qui pars de la pauvreté pour gravir les sommets littéraires, songe d'abord à te créer une position qui t'élève au-dessus

du besoin, et des faiblesses ou des écarts dans lesquels il entraîne ; et alors, sans trop de peine, toute la vie se maintiendra digne, honorable ; ou crains, si tu renouvelles Chatterton dédaignant un emploi, modeste mais acceptable, de renouveler Chatterton suicide! Raynouard ne s'était point bercé de présomptueuses chimères, il n'eut ni déceptions ni remords ; la réalité fut son marchepied, il n'eut point de faux pas. Son premier succès fut une palme académique, remportée en 1804. Le poëme couronné, *Socrate au temple d'Aglaure*, dont Bernardin de Saint-Pierre disait que c'était « un tableau ordonné comme ceux du Poussin, » offrait de la chaleur, du mouvement, de nobles images, des pensées énergiques, hardies. Suard en fut frappé, et prédit au lauréat qu'il ne tarderait pas à s'asseoir au fauteuil de l'un de ses juges.

L'année suivante, sa tragédie des *Templiers*, reçue depuis longtemps au Théâtre-Français, mais en faveur de laquelle Raynouard, avec sa dignité ordinaire, ne consentit jamais à faire aucune démarche, fut enfin représentée par ordre de l'Empereur, qui, pour parler le langage de M. de Pongerville, « avait toujours une faculté en réserve pour examiner ce qui pouvait convenir à l'illustration de son époque. » Le retentissement qu'elle obtint fut immense, et dépassa de beaucoup le succès même d'*Agamemnon*, Les mérites de l'œuvre justifiaient cet enthousiaste accueil : c'étaient des scènes d'un grand effet, des traits sublimes, de ces vers qui se gravent dans la

mémoire en fortes et magnifiques sentences, le rôle imposant du grand-maître, la création du personnage du jeune Marigny, un pathétique d'admiration à peu près sans exemple, enfin des beautés du premier ordre ; le tout revêtu d'un style mâle et nerveux, et couronné par ce mot, l'un des plus heureux du théâtre : *Les chants avaient cessé*, hémistiche devenu fameux et proverbial. Rien ne manqua à l'éclatante destinée de cette tragédie : traduite en italien par Franco Salfi, elle fut jouée avec grand succès à Milan; elle ouvrit à son auteur les portes de l'Académie; elle fut trouvée digne du prix décennal et par le jury et par les rapporteurs de la classe ; souvent reprise, elle a été constamment heureuse ; dans ces derniers temps encore, vers 1836, les comédiens se proposaient de la remettre au théâtre ; mais le sage Raynouard n'y consentit pas : il ne voulait pas reparaître, disait-il avec sa spirituelle brusquerie, comme Sully à la cour de Louis XIII.

Parmi d'autres ouvrages dramatiques de Raynouard, quelques-uns publiés, la plupart inédits, et sans parler d'une épopée intitulée *Judas Machabée*, qui rappelle, dit-on, la grandeur solennelle de la Bible, nous mentionnerons seulement sa tragédie des *Etats de Blois*, jouée pour la première fois à Saint-Cloud, en 1810, par ordre de l'Empereur qui en défendit la représentation à Paris, où elle fut donnée plus tard, en 1814, et accueillie sans enthousiasme. Elle n'est pas indigne de l'auteur des Templiers : le rôle de Guise est fortement conçu ; celui de Bussy,

neuf et hardi; celui du roi de Navarre. brillant et vrai; mais Raynouard était entraîné par la nature austère de son talent à traiter des sujets graves et nobles plutôt qu'émouvants, moins passionnés que politiques : il parlait plus aux connaisseurs qu'aux masses.

Appelé, à différentes reprises, sur la scène politique, Raynouard y joua un rôle qui ne fut pas sans importance. Il se montra citoyen courageux, indépendant, et quelquefois éloquent rapporteur, notamment lorsque, au nom de la commission dont il était membre, sous la première Restauration, il repoussa la loi sur la répression des délits de la presse. Dans les Cent-Jours, les électeurs de Draguignan voulurent conserver leur député à la nouvelle Chambre des représentants; Carnot lui offrit le portefeuille de la justice; mais Raynouard n'accepta qu'un siége au conseil de l'Université. Bientôt, à la seconde Restauration, Louis XVIII lui retira ces fonctions qui plaisaient à ses goûts et qu'il se croyait avec raison capable de bien remplir. Cette mesure injuste le blessa; et dès lors, renonçant pour toujours à la politique, il rentra dans sa tente, mais sans amertume, sans regrets; et c'est ici que commence la plus belle phase de sa carrière lettrée.

Les études historiques, les investigations dans le passé, avaient toujours obtenu de son esprit une préférence instinctive : chacun de ses ouvrages dramatiques avait été pour lui la cause de savantes recherches, l'occasion et le motif d'intéressantes dis-

cussions sur des points d'histoire : ainsi pour les Templiers, qui lui avaient fait publier, en 1818, ses *Monuments historiques* relatifs à la condamnation des chevaliers du Temple et à l'abolition de leur ordre ; ainsi pour les *Etats de Blois*, qui nous valurent une dissertation pleine d'intérêt sur cette époque orageuse de nos annales. Revenu à ses premiers goûts, il reporta sa pensée vers son pays natal, qui avait été la patrie des anciens troubadours, et vers la langue de ces poëtes, qui de bonne heure lui avait été familière. A partir de cette époque jusqu'à la fin de sa vie, il consacra toutes les forces de son intelligence et de sa prodigieuse activité aux découvertes qui l'ont placé au premier rang dans la science philologique. Après avoir retrouvé, dans quelques phrases inachevées et souvent illisibles, les principaux éléments de l'idiome roman intermédiaire entre le latin et toutes les autres langues néolatines, il en exposa la formation, en expliqua les règles, et porta ainsi la plus vive lumière sur des phénomèmes qui jusqu'alors étaient restés inconnus. « Il a fait assister pour la première fois, a dit M. Mignet, à la création ingénieuse d'une langue ; il a redemandé au passé une langue morte ; il en a recherché les débris épars ; il les a rapprochés, reconstruits, ranimés par son esprit créateur, et l'a évoquée tout entière de son tombeau, avec les œuvres qu'elle avait produites, les poëtes qui l'avaient ornée, et la civilisation dont elle avait marqué l'apparition et embelli le déclin. »

Raynouard publia successivement, dans une col-

lection intitulée *Choix des poésies originales des troubadours*, devenue très rare, les preuves historiques de l'ancienneté de la langue romane, des recherches sur l'origine et la formation de cette langue, les éléments de la grammaire avant l'an 1000, la grammaire de la langue des troubadours, des dissertations sur les divers genres de leurs ouvrages, sur les Cours d'amour, sur les anciens textes retrouvés par ses ingénieuses investigations ; et il donna, pour faire suite à son heureux choix des poétiques monuments de notre primitive littérature nationale, un tableau comparatif et détaillé des langues de l'Europe latine.

Les œuvres et le langage des trouvères devinrent aussi l'objet de ses études, et, dans cet autre chaos, il sut porter encore la clarté, en exposant, le premier, dans ses *Observations sur le roman de Rou, sur le roman de la Rose*, et dans plusieurs autres dissertations insérées au *Journal des Savants*, les règles grammaticales, ignorées avant lui, et dont la découverte a puissamment facilité la connaissance de cette autre partie de notre vieille et intéressante littérature.

Ce n'était point assez de tous ces travaux aussi vastes que compliqués, comblant une grande lacune dans l'histoire philologique et littéraire du moyen âge, exécutés avec une patience courageuse, une méthode, une précision, une sûreté d'érudition qu'on ne saurait trop louer, « une sagacité voisine du génie », Raynouard voulut encore rendre accessibles tous les monuments de la langue romane, et, à cet effet, il pré-

para, par vingt années de nouvelles recherches, un lexique ou dictionnaire de cette langue comparée avec les autres langues de l'Europe latine; mais la mort vint suspendre la publication de ce vaste répertoire d'origines et de mots divers; elle anéantit cette infatigable et féconde organisation, le 27 octobre 1836. Toutefois, dans sa crainte amère que ce beau travail ne restât inachevé, Raynouard, à sa dernière heure, disposant de tous ses manuscrits en faveur de son filleul, M. Paquet, lui légua la charge honorable de suffire aux frais d'impression du lexique roman, soin duquel son dévoué légataire s'est fidèlement et religieusement acquitté.

On ne saurait comprendre qu'un seul homme ait suffi à de si nombreuses et si profondes élucubrations; et, en effet, Raynouard nous apprend lui-même, dès 1817, en terminant son discours préliminaire du tome II du *Choix des poésies originales des troubadours*, qu'il avait depuis longtemps trouvé, dans M. Pellissier, son digne élève, un collaborateur aussi savant que plein de zèle. Ajoutons que, dans les derniers temps, M. Léon Dessalles, devenu son secrétaire, et de même formé par lui à l'intelligence des textes romans, prit aussi une part active à la continuation de ses recherches philologiques.

« Raynouard, raconte M. de Pongerville, devait à son esprit d'ordre, à ses doctes travaux, une fortune assez considérable. A la suite de nos derniers troubles politiques, son frère fut contraint d'acquitter sans délai près de quatre cent mille francs : l'honneur

l'exigeait. Raynouard dit à l'un de ses neveux : « Tous » mes biens réunis pourront s'élever à cette somme; » je t'en fais don, tu les vendras, afin que mon frère » ne reçoive de secours que de la main de son fils. » La donation fut signée sur-le-champ. Une heure après, Raynouard, qui venait de réduire sa vieillesse aux jetons de l'Académie et à la modique rétribution du *Journal des Savants*, se livrait à l'étude accoutumée, sans la moindre distraction. » Caractère antique! noble vie, inaugurée par la sagesse, continuée par la gloire, couronnée par l'utilité, et d'un bout à l'autre assérénée par la vertu!

Depuis 1816, Raynouard était un des collaborateurs les plus actifs du *Journal des Savants*, et faisait partie, à bien juste titre, de l'Académie des inscriptions. A l'Académie française, « la lucidité de son esprit, la justesse de ses vues, son goût exquis, son expérience, lui acquirent la confiance de ses confrères, qui le nommèrent, à l'unanimité, secrétaire perpétuel, » à la mort de Suard (1817). Ce fut un digne successeur des Duclos, des d'Alembert, des Marmontel. Il exerça dix ans cette fonction avec un zèle que l'âge ne ralentit jamais, et la résigna par des motifs également honorables pour son caractère indépendant et son esprit ami des lumières; mais il en garda jusqu'à sa mort le titre honoraire, et « n'en resta pas moins dévoué à l'Académie, dont il était devenu la loi vivante. »

IX

M. MIGNET.

1837

M. François-Auguste Mignet est né le 8 mai 1796, à Aix. Après avoir terminé ses classes au lycée d'Avignon, il revint dans sa ville natale étudier le droit. C'est alors qu'il connut M. Thiers, auquel une étroite amitié l'unit bientôt, amitié qui depuis ne s'est jamais démentie, et qui associe inévitablement leurs noms sous la plume de l'histoire.

Reçu au barreau en 1818, mais peu enclin à la chicane, M. Mignet penchait volontiers, comme M. Thiers, vers les études historiques et littéraires. L'Académie des inscriptions ayant mis au concours, en 1820, une question où il s'agissait de déterminer le caractère et l'influence des institutions de saint Louis, M. Mignet entra dans la lice, et, jeune avocat de province sans nom, écrivain sans prôneurs, il adressa son mémoire à l'Institut. Ce mémoire mérita d'être couronné, en 1821, et fut publié peu de temps après sous ce titre : *De la féodalité, des institutions de saint Louis et de l'influence de la législation de ce prince.* On y trouva une remarquable profondeur de pensées et une grande sévérité de style; la forme s'appropriait habilement au fond; l'auteur paraissait affectionner le tour de Montesquieu, et montrait dès-lors cette netteté, cette précision, ce patient examen des faits,

cette manière philosophique d'envisager l'histoire, dont il était appelé à donner plus tard bien d'autres preuves. M. de Pongerville raconte que le prédécesseur de M. Mignet au fauteuil, « louant avec toute la force de sa conscience, ce savant travail, ajoutait sur le compte de son auteur : « Il a le coup d'œil et le » burin de l'historien ; il ne dit pas, il peint. »

M. Mignet avait trouvé sa véritable carrière. Il vint donc à Paris, en compagnie de M. Thiers, cultiver les lettres. Les deux amis inséparables logèrent ensemble ; et bientôt, en même temps que celui-ci entrait au *Constitutionnel*, celui-là se faisait admettre parmi les rédacteurs du *Courrier français*, où figuraient alors principalement MM. Kératry et Benjamin Constant. Sa coopération fut jugée précieuse dès ses premiers essais, et le journal y gagna bon nombre d'excellents articles de plus. Cependant l'athénée applaudit deux ans M. Mignet, admis à sa chaire d'histoire. Le jeune professeur traita de l'histoire de la ligue et du protestantisme en France, la première année ; et, l'année suivante, de l'histoire de la révolution d'Angleterre et de la restauration des Stuarts. 1824 vit paraître l'histoire de la Révolution française de 1789 à 1814, deux volumes in-8°, et la réputation de M. Mignet se trouva bientôt définitivement consacrée. Comme pour M. Thiers, l'âge de l'historien accrut l'étonnement inspiré par son talent ; la maturité de l'œuvre contrastait avec la jeunesse de l'écrivain, qui, loin encore de ses trente ans, rappelait Salluste. Ces deux volumes obtinrent donc

un succès retentissant, et de nombreuses éditions s'en succédèrent presque sans intervalle. La France les lut, et l'étranger les traduisit.

M. Mignet et M. Thiers avaient entrepris leurs deux *Histoires* en même temps; il les avaient composées, à proprement parler, sous les yeux l'un de l'autre; pourtant, afin de ne point influer réciproquement sur leur manière de sentir, ils ne causaient entre eux de leur travail que rarement et avec réserve, ce qui ne les a point empêchés de se rencontrer souvent dans l'appréciation des événements et des acteurs. Eh bien! jamais deux amis intimes, écrivant dans le même temps, aux mêmes lieux, sur un même sujet, ne donnèrent le jour à deux compositions plus diverses, plus individuelles. M. Thiers, esprit conteur avant tout, a besoin de tout voir, de tout apprendre et de tout redire; M. Thiers, homme d'action, d'administration et de tribune (et il était dès-lors tout cela par sa nature, il ne lui manquait plus que les circonstances pour le devenir par le fait), M. Thiers se jouait, s'intéressait lui-même dans les détails infinis, dans les longs développements; c'était la seule manière d'agir qui lui fût permise; il faisait un livre parce qu'il lui fallait bien faire quelque chose, et ce livre était admirable parce qu'il y a des talents capables de tout. M. Mignet, esprit méditatif, intérieur, homme de travail et de cabinet, précisait, concentrait, généralisait, et conséquemment abrégeait tout, avec ses formes arrêtées, sa pensée ferme et synthétique. Il marchait avec

hâte et droit devant lui dans les événements, pour en extraire la leçon, expliquer les causes, tirer une déduction sagace, lumineuse, philosophique. Un tout uniforme, complet, pouvait seul le satisfaire. Ainsi l'un produisait dix volumes sur un période décennal, l'autre enserrait en deux l'immense tableau de notre histoire de 89 à 1814; et tous les deux arrivaient, par des voies différentes, mais également fécondes, à des résultats imposants, au succès glorieux, légitime, durable.

En 1830, M. Mignet contribua à la fondation du *National;* et, quand parurent les ordonnances, il fut un des signataires de la protestation que les rédacteurs des principaux journaux fulminèrent contre elles. Il reçut du nouveau gouvernement la récompense acquise à son patriotisme éclairé, à ses utiles talents. Nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire, directeur des archives aux affaires étrangères, il est resté depuis lors complètement étranger à nos débats politiques, se bornant à l'exercice de ses fonctions, et se vouant plus que jamais aux travaux historiques, pour lesquels il a une vocation si décidée. Il n'est sorti qu'une fois, et fort passagèrement, de ses calmes études, pour aller en mission diplomatique reconnaître le gouvernement de la reine d'Espagne Isabelle, succédant à Ferdinand en 1833. A la création de l'Académie des sciences morales et politiques, en 1832, il en fut nommé membre; et ses collègues lui déférèrent en 1837 les fonctions de secrétaire-perpétuel de cette compagnie, en remplacement de

M. Charles Comte décédé. Personne ne pouvait se trouver plus à l'aise en cet emploi ; et cette Académie a trouvé en lui un représentant intelligent et zélé, un guide sûr, d'une égale aptitude à composer l'éloge funèbre de ses membres et à préparer longuement, par de patientes recherches, l'histoire des révolutions politiques et religieuses des peuples. Déjà nombre d'éloges historiques et de mémoires ont été lus par lui au sein de la Compagnie, et recueillis ensuite dans la collection de ses travaux. Les premiers roulent notamment sur Siéyès, Rœderer, Destutt de Tracy, Merlin, Livingston, Talleyrand, Broussais, Daunou; les seconds ont pour objet l'établissement de la réforme de Calvin à Genève, le tableau de la Germanie au VIIIe et au IXe siècles, la formation territoriale et politique de l'ancienne monarchie française, Luther à la diète de Worms, etc. Ils ont été publiés en partie les uns et les autres, en deux volumes, sous ce titre : *Notices et Mémoires historiques*. M. Mignet apporte, dans ses notices, ses belles qualités d'historien, nullement altérées par les exigences académiques, cette manière éloquemment dogmatique dans laquelle il excelle ; et, dans ses mémoires, des résumés lumineux, une exposition remplie d'un charme grave, étayés d'un profond savoir ; partout ses inaliénables facultés de style ample, élégant, méthodique.

Ses travaux à l'Institut n'empêchent pas M. Mignet d'être un des plus vigilants collaborateurs à la grande collection des documents relatifs à l'histoire de France, publiés par ordre du gouvernement. Il a déjà

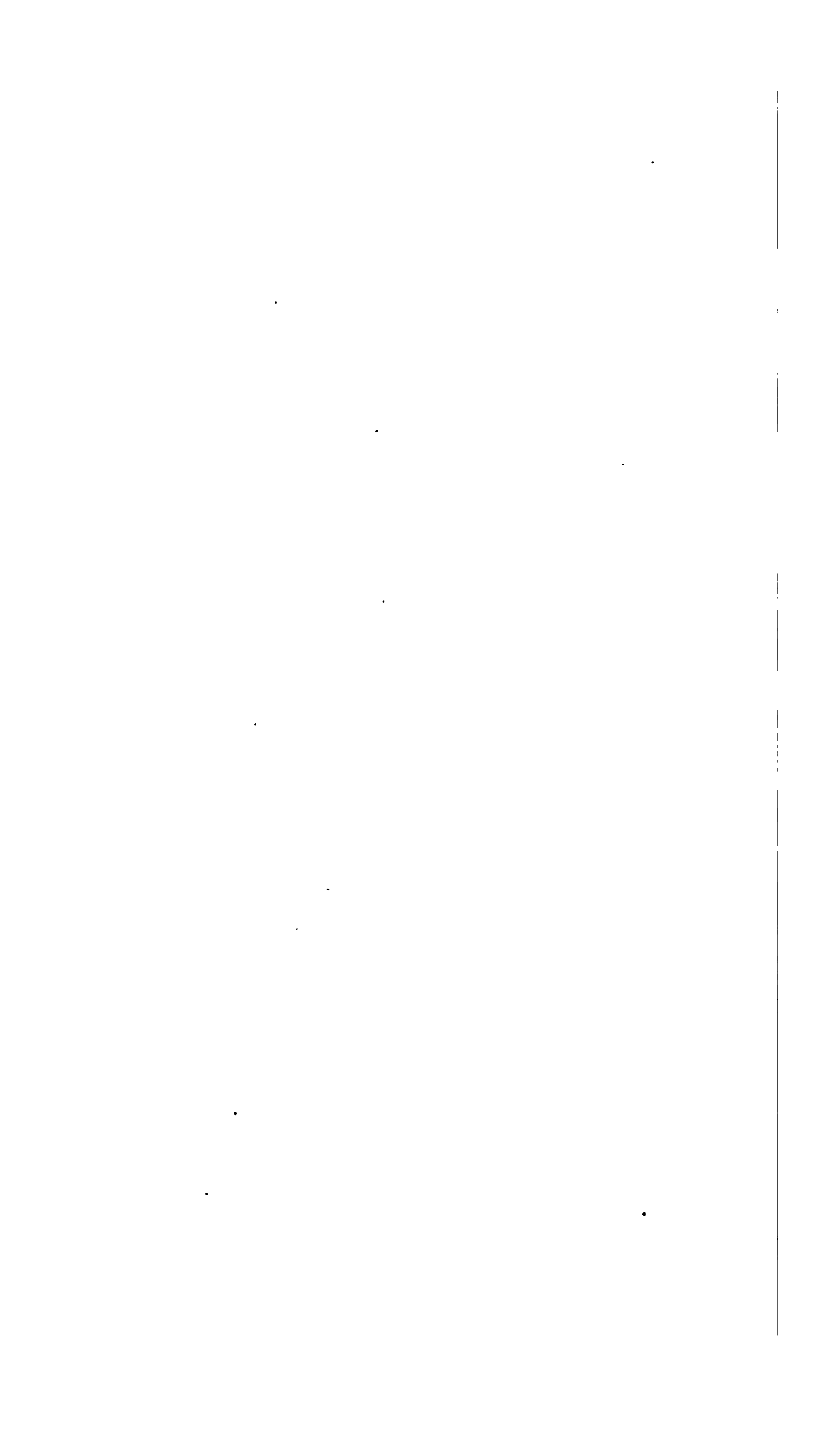
donné pour sa part au public quatre volumes in-4° sur la succession d'Espagne, durant le règne de Louis XIV. Le dernier volume va jusqu'à la paix de Nimègue. Une introduction extrêmement remarquable, tableau rapide et vivant de l'histoire d'Espagne et de celle de France jusqu'à la réunion des deux pays sous la domination de la famille de Bourbon, précède cette publication, qui n'est pas seulement une compilation diplomatique, mais bien un ouvrage complet sur un événement d'une grande importance. Le consciencieux éditeur ne s'est point borné à ouvrir les archives dont il est dépositaire, et à publier les pièces dans l'ordre chronologique, ainsi que d'autres auraient pu se contenter de faire, et ce qui sous un ordre apparent eût présenté une confusion réelle; il les a classées, choisies, extraites avec art; il a savamment combiné l'ordre des matières avec celui des temps; il a su lier le tout ensemble à l'aide de résumés historiques qui déterminent le sens et la valeur de chaque pièce, si bien que, d'un recueil de correspondances diplomatiques, il est résulté un livre rempli d'intérêt. Quelquefois même l'étendue de ses appréciations en fait de véritables morceaux d'histoire. Ainsi le tableau de la cour d'Espagne sous Charles II forme un tout piquant et spirituel; la révolution de la Hollande et la mort des frères de Witt sont racontées avec entraînement, avec une émotion que partage le lecteur.

Cette publication est donc pour M. Mignet un beau titre de plus à sa renommée d'historiographe, et ce

titre ne sera sans doute pas le dernier : l'auteur médite depuis longues années le plus important de ses travaux, au dire de ceux de ses amis qui sont entrés en confidence de l'ouvrage, une grande histoire de la Réformation; il a recueilli, dans presque toutes les archives de l'Europe, d'immenses matériaux ignorés jusqu'à lui. Ce beau sujet a tenté bien des écrivains, tant en France qu'en Allemagne, depuis ces dernières années. Le ferme pinceau de M. Mignet, sa science des hommes et des choses, peuvent faire présumer qu'il le traitera de manière à désespérer pour longtemps toute tentative ultérieure sur le même terrain.

XIV

LE FAUTEUIL DE LA FONTAINE.



LE FAUTEUIL DE LA FONTAINE.

I

SILHON.

1634

Jean Silhon, né vers la fin du xvi[e] siècle à Sos, dans la généralité d'Auch, mort en 1667, rendit des services importants au cardinal de Richelieu, services d'homme politique et de lettré. Il avait fait voir, dit-il lui-même dans un placet vraiment touchant et digne, adressé au roi, en 1660, à l'effet d'obtenir la continuation d'un traitement que son grand âge et ses infirmités lui rendaient indispensable, « il avait fait voir qu'il avait une passable connaissance des affaires de France, et qu'il n'était pas tout-à-fait novice en l'art d'écrire ; sans cela il lui eût été impossible de fournir au grand travail qu'il lui fallut essuyer pendant un assez long temps, durant lequel il fut obligé d'écrire, par l'ordre de son éminence : au dehors, à tous nos alliés, à tous les ambassadeurs, rési-

dents et agents de Sa Majesté ; au dedans, à tous nos généraux et officiers d'armées, à tous les ordres de l'État, et à une infinité de particuliers. Le souvenir de cet excessif et important travail lui fait encore peur, et il lui en coûta une maladie qui le mit à la dernière extrémité, comme toute la cour le sait. »

C'était Louis XIII lui-même qui, sur l'estime qu'on lui avait inspirée de Silhon, à propos d'un de ses ouvrages, deux volumes intitulés le *Ministre d'Etat*, l'avait donné à Richelieu pour secrétaire. Silhon acquit depuis, par ses talents et par son zèle, la place de conseiller-d'État. Après avoir bien servi le grand ministre de Louis XIII, il rendit de bons offices à celui de la régente, à Mazarin qui, en mourant, le recommanda à Louis XIV. Pendant les troubles de la Fronde, il paya, du pillage de sa maison et des fureurs de la populace, son dévouement à la cour. Après de si honorables et si constants services, il attendit vainement pendant cinq ans qu'on lui soldât sa pension, pension donnée par Mazarin, et au sujet de laquelle il écrivit le placet dont nous venons de rapporter un extrait, et qu'il termine ainsi : « Je demande pardon, sire, à Votre Majesté, si, parlant de moi, je n'ai pas observé toutes les lois de la modestie, quoique je puisse assurer de n'avoir point violé celles de la vérité. »

L'histoire ne dit pas s'il obtint justice; car on n'a guère d'autres détails sur son compte que ceux que l'on peut puiser dans son placet. Quelques-uns de ses contemporains ont rendu des témoignages favo-

ıbles de ses talents et de son caractère. Guy-Patin ··anda sa mort en ces termes dans une lettre : « Il est mort depuis peu un savant homme qui parlait n : c'est le bon M. de Silhon. » Bayle dit « qu'il it sans contredit l'un des plus solides et des plus icieux auteurs de son siècle. » Et quand deux nmes tels que Guy-Patin et Bayle s'accordent à ; du bien de quelqu'un, il faut les en croire, ıte à ces détails l'abbé d'Olivet.

II

COLBERT.

1667

Jean-Baptiste Colbert, né le 29 août 1619, à ɔims. Il y a tout lieu de croire, malgré les dénéga-ɔns contraires, qu'il était fils d'un marchand de ·ap de cette ville. Tant mieux pour sa gloire, qu'il ıut accroître de tous les obstacles que dut opposer son mérite ce privilége des hauts emplois attribué le son temps presque uniquement à la noblesse. La passion des sciences et des arts était instinctive en lui ; mais son éducation de collége fut négligée ; car plus tard, parvenu au faîte des grandeurs, il eut à rougir d'ignorer le latin ; mais, ne voulant pas consacrer à l'apprendre un temps qu'il croyait devoir tout entier aux affaires de l'État, c'était dans son carrosse, quand il sortait, qu'il se faisait enseigner par un savant la langue de Virgile. Son apprentissage de la

science du gouvernement se fit sous Mazarin. Ce tout puissant ministre de la régence d'Anne d'Autriche et des premières années de Louis XIV, le légua, pour ainsi dire, au roi en ces termes : « Je vous doit tout, sire ; mais je crois m'acquitter en quelque sorte avec Votre Majesté, en vous donnant Colbert. »

On n'attend pas de nous le détail des choses grandes et utiles qu'il exécuta pendant sa longue et glorieuse administration. Un mot suffit à cet éloge : sa mort fut comme le signal du déclin du règne, jusque là si brillant, de Louis XIV. Nous allons seulement jeter un rapide coup-d'œil sur l'éclatante protection qu'il accorda aux lettres et aux arts. En 1663, il fonda l'Académie des Inscriptions ; il en choisit les premiers membres parmi ceux de l'Académie-Française, et leur donna sa maison pour lieu de réunion. Il fit venir de l'étranger des artistes célèbres, qu'il réunit à ceux qu'avait assemblés Mazarin dans les dernières années de sa vie, et en forma, en 1664, une Académie royale de peinture, de sculpture et d'architecture, qu'il plaça dans le vieux Louvre. Il institua l'Académie de France à Rome, enrichit prodigieusement le cabinet des tableaux, devenu depuis ce grand musée du Louvre. En 1666, l'Académie des Sciences lui dut aussi son établissement : les Huyghens, les Roëmer, les Cassini, les Mariotte, les Roberval, et d'autres encore, se réunirent à sa voix dans la Bibliothèque du Roi d'abord, ensuite au Louvre, et instaurèrent cette grande société savante, la première du monde aujourd'hui comme alors. La Bibliothèque du Roi lui fut redeva-

ble de la partie la plus considérable de ses richesses, surtout en fait de manuscrits ; le cabinet des médailles, de nombreuses médailles et pierres gravées ; le Jardin des Plantes, de son accroissement. En un mot Colbert appliqua ses travaux à tout ce qui était grand, comme à tout ce qui était utile.

A peine l'Académie des Sciences fut-elle installée, qu'il établit un fonds annuel, pour être distribué aux hommes de lettres célèbres, soit de France, soit de l'étranger. Ces gratifications s'étendirent par toute l'Europe et jusqu'au fond du Nord. « Des pensions plus ou moins considérables, accompagnées de lettres encore plus flatteuses, venaient pénétrer la retraite obscure d'un savant, quelquefois ignoré dans sa patrie même, et qui s'étonnait d'être connu à Versailles, et encore plus d'y être récompensé, a dit d'Alembert. Les pensions ainsi répandues par Colbert ont peut-être plus contribué à porter le nom de Louis XIV aux extrémités du monde, que tout ce qu'il a fait d'ailleurs de grand et de mémorable. Tant de bienfaits inattendus, distribués avec éclat et offerts avec grace, intéressèrent tout à coup dans l'Europe mille bouches à célébrer le monarque ; et ces bouches étaient celles qui, pour leurs contemporains et pour la postérité, sont les interprètes de l'estime ou de la censure publique : utile leçon pour les princes, qui ne peuvent ni se montrer insensibles à la gloire sans renoncer aux grandes actions dont elle est le prix, ni être assurés de l'obtenir qu'en se rendant favorables ceux qui en sont les dispensateurs. »

Et qu'on ne s'imagine pas que Colbert fut un lettré ou un prodigue. Homme, il était ignorant; ministre, une sage économie était sa devise. « Il faut épargner cinq sous, disait-il au roi, pour les choses non nécessaires, et jeter les millions quand il est question de votre gloire. Un repas inutile de trois mille livres me fait une peine incroyable; et lorsqu'il est question de millions d'or pour la Pologne, je vendrais tout mon bien, j'engagerais ma femme et mes enfants, et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir. » Mais Colbert était un homme d'Etat habile, voilà tout le secret; il eut la science des âmes faites pour gouverner : il sut apprécier les grands avantages de la culture de l'esprit humain.

Peut-être aurait-on quelque curiosité de retrouver ici la liste des gens de lettres de l'Académie Française pensionnés sous Colbert. C'étaient Chapelain, d'Ablancourt, Conrart, Gomberville, Cotin, Bourzeys, Charpentier, Perrault, Fléchier, Cassagnes, Desmarets, Corneille, Segrais, Racine, Huet, Mézeray, Leclerc, Gombault, Lachambre, Silhon, Boyer, Quinault. A chaque nom de cette liste étaient jointes des qualifications, dont quelques-unes sont originales. Ainsi on y lisait : au sieur Boyer, *excellent* poëte français... au sieur Leclerc, *excellent* poëte français... au sieur Racine, poëte français, 600 livres... au sieur Desmarets, doué de *la plus belle imagination qui soit au monde*, 1200 livres... au sieur Huet, *grand personnage* qui a traduit Origène, 1500 livres... au sieur Perrault, habile en *poésie* et en belles-lettres

1500 livres... au sieur Chapelain, *le plus grand poëte français* qui ait jamais été, et du plus solide jugement, 3000 livres. Mais pour diminuer l'étonnement que l'on pourrait concevoir de la manière dont les écrivains sont caractérisés dans ce bizarre catalogue, il suffira de dire : d'abord, qu'il fut fait en 1663, c'est-à-dire avant même que Racine eût donné aucune de ses tragédies, car la *Thébaïde* ne parut que l'année d'après ; et ensuite que Chapelain, si emphatiquement exalté dans cette liste, en était sinon l'auteur, au moins le directeur et le conseiller principal. Du reste, si l'on veut bien se reporter au temps où la liste fut composée, il faudra reconnaître que la plupart des hommes de lettres et des savants y sont appréciés avec plus de justesse qu'on ne le supposerait aujourd'hui. Il y a un seul tort à reprocher à Colbert bienfaiteur des lettres : c'est d'avoir obstinément privé La Fontaine de ses bienfaits, qui n'eussent été que justice.

« Un ministre si sage, dit l'abbé d'Olivet, était au-dessus de cette faiblesse qui fait que l'on n'a pas pour d'anciens établissements le même zèle que pour ceux dont on se croit l'auteur. Quoique l'Académie Française fût l'ouvrage d'autrui, quelle tendresse et quels égards n'eut-il pas pour elle ? Il contribua plus que personne à la faire connaître, à la faire aimer du roi. Il lui attira la plupart des grâces dont elle fut comblée sous son ministère ; et, non content des grâces qui tombaient sur la compagnie en corps, il en procura de particulières à tous ceux des académi-

tiens dont la fortune ne répondait pas au mérite. Il était attentif et ingénieux à mettre leurs talents en œuvre. Plus sa place l'élevait au-dessus d'eux ; plus il s'étudiait à leur témoigner qu'avec eux il n'était que leur confrère. Il leur donnait des fêtes dans sa belle maison de Sceaux. Enfin, avec le titre d'académicien, on pouvait compter sur ses bienfaits ; et, pour dire quelque chose de plus, sur son amitié.

« A sa mort (6 septembre 1683), l'Académie voulant faire pour lui au-delà de ce qu'elle fait pour tout académicien, eût souhaité que son oraison funèbre fût prononcée dans l'église des Billettes, le jour du service, par quelqu'un de la compagnie. Mais ceux des académiciens qui étaient dans les ordres avaient été retenus pour l'oraison funèbre de la reine. Ainsi, ne pouvant rendre à M. Colbert ce dernier devoir dans un lieu sacré, on tint au Louvre une séance extraordinaire, où ses louanges furent célébrées, en vers par M. Quinault, et en prose par M. l'abbé Tallemant. » Depuis, l'Académie lui a rendu un nouvel hommage, en mettant au concours son éloge, quatre-vingt-dix ans après sa mort. Le prix fut, comme on a pu le voir à la liste que nous avons donnée, décerné à Necker, le futur ministre de Louis XVI. Colbert avait été le premier membre de la compagnie dispensé du discours de réception : le poids des affaires de l'État fut son excuse valable.

Colbert était d'une taille médiocre, œil perçant, sourcils épais, regard austère, *pli de front* redoutable. Il avait l'esprit droit et juste, la pensée claire, la

parole concise. Travailleur infatigable, il fallait que tout ce qui l'entourait participât de son zèle : ses commis devaient être sur pied à cinq heures et demie du matin, et restaient souvent à leurs bureaux pendant seize heures en un jour. La persévérance opiniâtre suppléait à ce qui pouvait lui manquer du côté des talents. Froid et silencieux dans ses audiences, et ménager du temps, il fallait qu'on allât droit au but. D'une probité sévère, passionné pour la gloire de son roi et pour le bien-être de la nation, un jour, dans sa maison de Sceaux, il regardait mélancoliquement la campagne, et des pleurs naissaient sous ses paupières : « Oh! je voudrais, dit-il à un ami qui lui demandait la cause de cette émotion, je voudrais pouvoir rendre ce pays heureux, et que, éloigné de la cour, sans appui, sans crédit, l'herbe crût jusque dans mes cours. » Eh! bien, quand il mourut, des épigrammes sans nombre se ruèrent sur son cadavre; et la foule imbécille crut qu'elle allait respirer désormais. Mais bientôt elle soupira ; car les ministres successeurs de Colbert ne tardèrent pas à faire adorer sa mémoire.

III

LA FONTAINE.

1684

Jean de La Fontaine, celui de nos poëtes qui a le mieux mérité le surnom d'inimitable, celui que l'on a tant de fois et si bien désigné sous cette qualifica-

tion affectueuse de *bonhomme*, naquit à Château-Thierry, le 8 juillet 1621, de Jean de La Fontaine, maître particulier des eaux et forêts de ce duché, et de Françoise Pidoux, fille du bailli de Coulommiers. Elevé par d'humbles magisters, il n'apprit d'eux que le latin, et ignora le grec toute sa vie. Quand il eut dix-neuf ans, lui le moins fait des hommes pour s'assujettir aux règles d'une congrégation religieuse, n'eut-il pas la fantaisie d'entrer à l'Oratoire! C'est beaucoup qu'il ait pu y demeurer dix-huit mois.

D'ordinaire le génie poétique est celui de tous qui s'annonce le plus tôt. La Fontaine avait vingt-deux ans, et sa muse sommeillait encore; mais alors il entendit déclamer par un officier, en garnison à Château-Thierry, l'ode de Malherbe sur l'assassinat de Henri IV. « Il écouta cette ode avec des transports mécaniques de joie, d'admiration et d'étonnement, » dit d'Olivet. Ce fut une extase, suivie de transfiguration. Le voilà qui se met à lire Malherbe, à le méditer : la nuit, l'apprenant par cœur; le jour, allant le déclamer dans les bois. Ce qu'on admire tant, il faut bien l'imiter un peu : La Fontaine imita donc Malherbe; mais il sut s'arrêter à temps, et reconnaître que la pompe et l'emphase n'allaient pas à sa nature naïve et champêtre; il abandonna vite ce maître « qui avait pensé le gâter, » a-t-il dit. Les anciens l'attiraient, et, parmi eux, surtout Horace, Virgile, Térence; puis vint le tour des modernes, et sa prédilection se porta sur Rabelais, Marot, Voiture, et d'Urfé dont l'*Astrée* le retint longtemps. Les autres écrivains français lui

furent peu familiers, il n'y en avait pas encore beaucoup dignes en effet de lui plaire ; il se divertissait mieux, disait-il, avec les Italiens, parmi lesquels il cultivait de préférence l'Arioste, Boccace, et Machiavel, non pas évidemment le Machiavel écrivain politique, mais celui de la *Mandragore* et de *Belphégor*. On n'ignore pas les obligations nombreuses que, tout en les surpassant souvent, il a eues à ces trois conteurs, auxquels il a pris la plupart des sujets de ses joyeux récits, et dans lesquels il trouva des modèles de narration.

C'est à l'âge de trente-trois ans, en 1654, que La Fontaine fit imprimer à Reims son premier livre, et ce livre, traduction de l'*Eunuque* de Térence, fut l'hommage de son admiration pour l'antiquité, et de l'étude assidue qu'il faisait de ses chefs-d'œuvre.

Par une singalurité qui n'est pas la moindre dans la singulière existence de La Fontaine, son père avait désiré passionnément que son fils fût poëte, et il ressentit une joie incroyable de voir son vœu exaucé. Cependant, pour lui donner rang dans le monde, il lui avait résigné sa charge de maître des eaux et forêts, et plus tard il le maria. La Fontaine se laissa investir et de la charge et de la femme. Mais après trente ans d'exercice de son emploi, il en ignorait encore les termes principaux ; et quant à sa femme, il vécut presque toujours avec elle dans une indifférence plénière. Elle était belle pourtant, aimable, spirituelle, mais d'une humeur à ne point déguiser à son mari, ennemi de toute contrainte, que l'hymen est après

tout une chaîne. Aussi notre homme se tenait-il éloigné d'elle le plus souvent et le plus longtemps possible. Il eut une fois quelque velléité de jalousie, mais par insufflation et non de son chef. Un de ses amis, Poignant, ancien capitaine de dragons, était fort assidu auprès de Mme La Fontaine. Le mari ne s'en doutait même pas ; mais on vint à bout de lui persuader que son honneur était compromis. Lui cependant trouvait bien naturel que son ami vînt le visiter tous les jours ; n'importe ! le monde prétend qu'il doit se tenir pour offensé, il demandera donc satisfaction. Le bon homme, qui aimait tant à dormir, se lève à quatre heures du matin, va trouver Poignant, le presse de s'habiller, de le suivre avec son épée. Sans savoir où ni pourquoi, Poignant le suit. A peine hors de la ville : « Il faut nous battre, mon ami ! » dit La Fontaine. L'autre demande pourquoi, représente combien la partie est inégale : « N'importe ! le public veut que je me batte avec toi ! » Et, sans lui donner le temps de répliquer, il met l'épée à la main. Poignant se défend, et bientôt fait sauter à dix pas l'arme novice de son agresseur. Alors on s'explique : « Le public prétend que ce n'est pas pour moi que tu viens chez moi tous les jours, mais pour ma femme. — Eh ! mon ami, je ne t'aurais pas soupçonné d'une pareille inquiétude ; je te proteste que je ne mettrai plus les pieds chez toi. — Au contraire, reprend vivement La Fontaine ; j'ai fait ce qu'on a exigé de moi ; maintenant je veux que tu viennes chez moi tous les jours, sans quoi nous nous battrons encore. »

La Fontaine vivait obscurément dans sa ville natale, lorsque la duchesse de Bouillon y vint en exil. On le présenta à la grande dame, qui goûta beaucoup son talent naïf, l'engagea à s'exercer dans le genre badin, et lui suggéra de la sorte la pensée de ses premiers contes. La duchesse l'amena avec elle à Paris, lorsqu'elle y fut rappelée; et La Fontaine, à part de courtes absences, ne quitta plus cette ville pendant les trente-cinq dernières années de sa vie. Un oncle de sa femme, favori de Fouquet, l'introduisit auprès du magnifique surintendant. La Fontaine eut part à ses bienfaits, et l'on sait combien il fut sensible à sa disgrâce : tout le monde se rappelle la belle et touchante élégie aux nymphes de Vaux, cette supplique éloquente en faveur de l'illustre accusé. Il écrivit au roi sur le même sujet une ode moins poétique sans doute, mais plus courageuse encore. La douleur qu'il fit éclater publiquement, il l'éprouvait au fond de son cœur dans toute sa sincérité. En passant par Amboise quelque temps après l'arrestation de son bienfaiteur, il alla visiter le château où celui-ci avait été détenu d'abord; et, n'ayant pu se faire ouvrir la chambre qu'il y avait occupée, « il fut longtemps à en considérer la porte, a-t-il écrit dans tout l'épanchement d'une lettre; sans la nuit, on n'eût jamais pu l'arracher de cet endroit. »

La Fontaine entra chez Mme Henriette d'Angleterre, comme gentilhomme ordinaire; mais il ne demeura que fort peu de temps auprès d'elle, cette aimable princesse ayant été enlevée par une mort prématurée

et soudaine. A cette époque, il ne lui restait plus rien de son patrimoine, qui avait été assez considérable, et qui aurait pu toujours suffire à ses besoins, s'il avait su l'administrer et qu'il n'eût pas *mangé son fonds avec son revenu*. Depuis qu'il s'était fixé à Paris, il n'était retourné dans son pays natal que pour aller vendre chaque fois quelque portion de son bien. Nous nous trompons cependant; il y revint une fois pour voir sa femme, d'après les conseils de ses amis Racine et Boileau. Il prend la voiture publique, arrive chez lui, demande sa femme. « Elle est au salut, lui répond un valet qui ne le connaissait pas.—C'est bien! » Lafontaine s'en va chez un ami qui lui donne à souper, à coucher, lui fait bonne chère deux jours durant; puis, la voiture repartant pour Paris, il y reprend sa place; et de retour, quand ses amis l'interrogent : « J'ai bien été pour voir ma femme, leur dit-il, mais je ne l'ai pas trouvée; elle était au salut. » Il ne lui restait donc plus rien à vendre, et ce n'était pas pour lui que Louis XIV avait des bienfaits, soit que ce monarque fût en effet peu sensible aux débats de dame Belette et de Janot Lapin, suivant le mot de Chamfort, soit qu'il fût détourné du poëte par son ministre Colbert, jaloux de poursuivre de son ressentiment la fidélité à Fouquet. Les libéralités qu'il recevait des princes les plus distingués par leur mérite, du grand Condé, des Conti, du duc et du grand-prieur de Vendôme, n'étaient pas mieux gouvernées par lui que ne l'avaient été ses biens-fonds; et son existence eût été bien triste et bien précaire, si la

Providence ne lui avait envoyé un ange gardien sous les traits d'une femme : Mme de La Sablière le retira dans sa maison. Elle fournissait à tous ses besoins, les prévoyait pour lui qui n'y songeait pas, faisait mettre sur son lit des habits neufs en place des vieux, et celui-ci ne s'apercevait de l'échange que lorsqu'il était complimenté sur sa nouvelle parure. Elle le dirigeait même dans ses devoirs de bienséance sociale, qu'il oubliait assez volontiers. Enfin, auprès de cette excellente tutrice, La Fontaine n'avait plus qu'à s'abandonner à sa douce incurie, à ses rêveries à la fois paresseuses et fécondes. Il lui témoignait sa reconnaissance en l'aimant, en lui *bâtissant un temple dans ses vers*, qu'il lui communiquait toujours avant de le faire à tout autre, en lui payant ses bienfaits en gloire. Il demeura près de vingt ans chez elle, et n'en sortit qu'après qu'elle fut morte ; il semblait être devenu partie intégrante de la maison, et un jour, comme Mme de La Sablière avait congédié à la fois tous ses domestiques, elle disait : « Je n'ai gardé avec moi que mes trois animaux, mon chien, mon chat et La Fontaine. »

Ayant perdu sa bienfaitrice, le bonhomme se trouva dans un plus grand embarras que lors même qu'il était entré chez elle; car le peu qu'il avait jamais su de la vie il avait bien eu le temps de le désapprendre durant ces vingt années de bien-être tombé du ciel. Peu s'en fallut que l'un des plus grands poëtes de la France ne se vît obligé d'aller chercher le pain de sa vieillesse sur la terre étrangère. La duchesse de

Bouillon, sa première protectrice, alors en Angleterre, voulut l'y attirer, secondée de Saint-Évremont et de quelques gentilshommes anglais. La Fontaine accueillit ses propositions ; il étudia même un peu la langue anglaise. Heureusement la munificence du jeune duc de Bourgogne, inspirée sans doute par Fénelon, lui vint en aide avant qu'il eût quitté sa patrie.

Il tomba dangereusement malade en 1692, et, sur les conseils de quelques amis, manda le confesseur. Exhorté par lui à des aumônes et des prières : « Pour des aumônes, dit-il, je n'en puis faire, je n'ai rien. Mais on fait une nouvelle édition de mes contes, et le libraire m'en doit donner cent exemplaires, je vous les donne : vous les ferez vendre pour les pauvres. » Une autre fois, s'entretenant de religion avec le prêtre, il lui dit : « Je me suis mis depuis quelque temps à lire le Nouveau-Testament ; je vous assure que c'est un fort bon livre ; oui, ma foi, un fort bon livre ! mais il y a un article pourtant sur lequel je ne me suis pas rendu ; c'est celui de l'éternité des peines ; je ne comprends pas comment cette éternité peut s'accorder avec la bonté de Dieu. » Il finit cependant par se rendre sur cet article comme sur les autres ; mais il l'accommodait à sa manière : « J'aime à croire, avouait-il, que les damnés s'accoutumeront à leur état, et finiront par se trouver dans l'enfer comme le poisson dans l'eau. » Deux actes de pénitence furent exigés de lui : qu'il fît amende honorable de ses *contes*, et qu'il brûlât une comédie inédite. Il eut beau-

coup de peine à se laisser convaincre des offenses portées par ces œuvres à la religion et à la morale ; au milieu de ces débats, sa garde disait au prêtre : « Eh ! ne le tourmentez pas tant, il est plus bête que méchant : Dieu n'aura pas le courage de le damner. » A la fin, il consentit à tout de la meilleure résignation du monde, brûla sa pièce, dont le titre même est resté ignoré, et se confessa contrit de ses *contes*, en présence d'une députation de l'Académie appelée par lui pour entendre l'aveu de son repentir. Cet aveu il le renouvela quelque temps après au sein même de la Compagnie, quand sa santé lui fut revenue, et il y ajouta l'engagement de consacrer à louer Dieu les restes de son talent poétique.

Cependant M. et Mme d'Hervart, qui pendant la maladie de La Fontaine, lui avaient prodigué les soins les plus tendres et les plus assidus, alarmés de le voir, plus que septuagénaire et avec son caractère d'enfant, livré aux soins d'une femme à gages dans une maison étrangère, résolurent de le prendre avec eux. D'Hervart se rend chez lui pour lui en faire la proposition ; il le rencontre en route : « Venez loger chez nous, lui dit-il. — J'y allais, répond La Fontaine. » Expression naïve et charmante de la confiance de l'amitié ! Mme d'Hervart se montra pour lui ce qu'avait été si longtemps Mme de La Sablière, et La Fontaine mourut chez elle le 13 avril 1695. Dans les derniers temps de sa vie les terreurs de la religion avaient épouvanté son âme incapable de mal et si douce ; il s'était livré à des austérités, à des macérations telles

que, lorsqu'on le dépouilla pour l'ensevelir, on le trouva couvert d'un cilice. A cela près, il avait toujours vécu le plus heureux, comme le plus insouciant, des grands poëtes de son époque.

Jamais le contraste du génie dans les écrits et de la nullité presque complète dans la personne ne fut aussi frappant que chez La Fontaine. Louis Racine en a dit : « Autant il était aimable par la douceur du caractère, autant il l'était peu par les agréments de la société. Il n'y mettait jamais rien du sien ; et mes sœurs qui, dans leur jeunesse, l'ont vu souvent à table chez mon père, n'ont conservé de lui d'autre idée que celle d'un homme fort malpropre et fort ennuyeux. Il ne parlait point, ou voulait toujours parler de Platon. » Selon d'Olivet, « à sa physionomie on n'eût pas deviné ses talents : un sourire niais, un air lourd, des yeux presque toujours éteints, nulle contenance. Rarement il commençait la conversation, et même, pour l'ordinaire, il y était si distrait qu'il ne savait ce que disaient les autres. Il rêvait à tout autre chose, sans qu'il eût pu dire à quoi il rêvait. Si pourtant il se trouvait entre amis, et que le discours vînt à s'animer par quelque agréable dispute, alors il s'échauffait véritablement, ses yeux s'allumaient, c'était La Fontaine en personne, et non pas un fantôme revêtu de sa figure. » Au reste, s'il n'était point aimable en société, il n'y était point gênant non plus ; il y portait toute la bonhommie, tout le sans-façon de son naturel candide. Un jour, après avoir dîné avec grand appétit chez un financier, car il était gros

mangeur aussi bien que dormeur fini, il sort de table et se dispose à partir. On veut le retenir, flatté d'avoir un convive de ce mérite : « Il y a séance à l'Académie, et j'y vais, dit-il. — Mais la séance ne commence pas encore de longtemps. — Je prendrai le plus long. » Et il s'en va.

Il avait les mouvements prompts, passionnés, enthousiastes, exclusifs comme ceux des enfants. Tous les auteurs qu'il aimait, il en avait raffolé : chez Racine, nous avons vu que c'était de Platon ; une autre fois c'était de Baruch, parce que le poëte d'*Andromaque* l'ayant un jour mené à Ténèbres, et lui ayant donné une Bible pour l'occuper, La Fontaine tomba sur la prière des juifs dans Baruch, qu'il ne pouvait se lasser d'admirer. « C'était un beau génie que Baruch, disait-il à Racine. Qui était-il ? » à toutes les personnes qu'il rencontrait le lendemain et les jours suivants : « Avez-vous lu Baruch ? c'était un beau génie ! » tel était son refrain. Aucun écrivain, selon lui, qui ne dût s'honorer de se voir comparer à Rabelais : un jour donc qu'il se trouvait chez Despréaux avec Racine, Boileau le docteur et quelques autres, on parlait beaucoup de saint Augustin ; après un long moment, il se réveille comme d'un profond sommeil, et demande au docteur, le plus sérieusement du monde, s'il pensait que saint Augustin eût plus d'esprit que Rabelais ; il ne soupçonnait rien de mal sonnant à cette association de maître François, le joyeux bouffon parfois impie, avec un saint évêque, l'une des lumières de l'Église. Le docteur, le regardant de la tête aux pieds, lui dit pour

toute réponse : « Prenez garde, M. de La Fontaine, vous avez mis un de vos bas à l'envers. » Et c'était vrai.

Il y eut une chose que La Fontaine désira plus vivement et avec plus de persistance que toute autre : ce fut son admission à l'Académie. Il avait depuis longtemps publié tous ses ouvrages, et il n'en était pas encore : ses premiers *Contes*, en 1664, les autres en 1671 ; *Adonis*, *Psyché* en 1669 ; ses *Fables*, les six premiers livres en 1668, les six derniers en 1678. La première fois qu'il s'était présenté, un académicien, hostile à sa candidature, n'avait eu qu'à jeter sur le bureau un exemplaire des Contes pour glacer le zèle de ceux qui lui étaient le plus favorables. Et puis, l'inimitié, ou, pour mieux dire, l'indifférence de Colbert pesait sur lui. Le ministre étant mort, La Fontaine réunit seize suffrages contre sept. Ce fut surtout à son concurrent qu'il fut redevable d'une telle faveur ; ce concurrent était Boileau, et, pour le coup, certains académiciens trouvèrent plus facile de pardonner aux atteintes du conteur à la morale qu'aux attentats du satirique envers leurs écrits. Mais quand, le lendemain, le directeur de la compagnie alla savoir de Sa Majesté si elle agréerait l'élection, Louis XIV se plaignit « qu'il y eût eu du bruit et de la cabale dans l'Académie. » Le directeur voulut lui faire entendre que tout s'était passé dans les formes ordinaires et lui expliquer quelles étaient ces formes : « Je les sais très bien, interrompit le roi ; mais je ne suis pas encore déterminé ; je ferai savoir mes inten-

tions à l'Académie. » A son tour, le monarque se montrait rebelle à l'admission de La Fontaine ; pourquoi cela ? seraient-ce encore les Contes? mon Dieu, non ! mais Louis XIV, qui avait beaucoup d'affection pour Boileau, avait été blessé de la préférence donnée à La Fontaine ; jaloux de conserver à l'Académie sa liberté, il ne manifesta pas son désir secret, il laissa toutes choses en suspens, jusqu'au moment où, à la vacance suivante, Boileau fut enfin élu ; alors il dit au député de la compagnie qui lui en rendit compte « que ce dernier choix lui était très agréable et serait généralement approuvé ; » et ajouta : « Vous pouvez recevoir incessamment La Fontaine, il a promis d'être sage. »

Le bon La Fontaine fit l'éloge de son prédécesseur comme s'il n'avait eu qu'à s'en louer : « Homme dont le nom ne mourra jamais, infatigable ministre, l'appelait-il. Combien de fidélité, de lumières, d'exactitude, de vigilance ? Il aimait les lettres et les savants, et les a favorisés autant qu'il a pu. » Et l'Académie reconnut, dans le récipiendaire, par l'organe de son directeur, « un de ces excellents ouvriers, un de ces fameux artisans de la belle gloire qui l'allait soulager dans les travaux qu'elle avait entrepris pour l'ornement de la France. » La Fontaine se montra fort assidu aux séances académiques ; elles étaient devenues, dans les derniers temps de sa vie, son unique plaisir : « Je ne sors point, écrivait-il un mois avant sa mort, si ce n'est pour aller un peu à l'Académie, afin que cela m'amuse. » Un jour, il était arrivé trop tard pour avoir droit aux

jetons de présence. Ses confrères, qui l'aimaient tous, voulaient faire en sa faveur exception à la règle. Il s'y refusa : « Cela ne serait pas juste, Messieurs, leur dit-il; je suis venu trop tard, c'est ma faute. » Un moment auparavant, un académicien fort riche, logé au Louvre, et qui n'avait par conséquent que la peine de descendre pour se trouver aux séances, avait entr'ouvert la porte et, s'étant aperçu qu'il venait trop tard pour les jetons, l'avait refermée pour remonter chez lui. Cette circonstance servit à faire ressortir encore mieux le désintéressement du pauvre La Fontaine.

Tout a été dit sur le génie de ce poëte admirable, qui, s'il n'est pas le plus grand des écrivains célèbres du siècle de Louis XIV, en est au moins le plus singulièrement original, le plus surprenant, le plus désespérant pour le peuple des imitateurs. Dans tous ses ouvrages, il joignit au naturel le plus heureux un cachet particulier qu'avant lui ne posséda personne, que depuis lui personne n'a fait revivre; et, surtout en deux genres, il s'est placé au-dessus de toute rivalité : il est le premier des conteurs en vers, il est le premier des fabulistes. Ce qu'il y a de plus accessible dans ses contes, la négligence et la licence, n'a été que trop reproduit; mais nul n'approcha de leur grace, de leur précieuse facilité, de leur tour ingénieux. Et pourtant il est encore plus accompli dans la fable. C'est là qu'on admire tout ce que, sans jamais paraître cesser d'obéir à l'instinct de la nature, le poëte avait appris de l'art et du travail; car ce serait commettre

une grave erreur que de prendre à la lettre le mot de la duchesse de Bouillon appelant La Fontaine *fablier*, comme s'il eût produit des fables ainsi que l'arbre porte ses fruits. La Fontaine étudia toujours beaucoup dans la nature et dans les livres. S'il peignit les actions et les mœurs des animaux avec tant de complaisance et de vérité, c'est qu'il les observait avec amour jusque dans leurs détails les plus infimes. Un jour il se fit attendre longtemps à l'heure du dîner, et n'arriva qu'après qu'on fût sorti de table. On lui demanda d'où il venait : « Je viens de l'enterrement d'une fourmi ; j'ai suivi le convoi jusqu'au cimetière, et j'ai reconduit la famille jusque chez elle. » Nous avons vu combien, dans sa jeunesse, il s'était épris des anciens ; ce culte lui resta toute sa vie : « Nous ne saurions aller plus loin qu'eux, disait-il ; ils ne nous ont laissé pour notre part que la gloire de les bien suivre. » Aussi avait-il la *bêtise*, suivant le mot de Fontenelle, de se trouver inférieur à Phèdre ; et pourtant il posséda l'art d'embellir presque toujours ses originaux, et, même en les imitant, il leur prêtait de nouvelles graces, si naturellement qu'il devenait original lui-même. La Fontaine travaillait donc beaucoup, et avec une telle faculté d'absorption mentale, partie la plus essentielle du génie, qu'un jour il fut vu le matin méditant profondément assis sous un arbre, et revu le soir au même lieu, dans la même posture pensive, sans que le froid et la pluie l'en eussent arraché. De cette alliance d'une méditation intime et de l'instinct le plus heureux, combinés avec un goût exquis,

V

MASSIEU.

1714

Guillaume Massieu naquit à Caen, en 1665, d'une famille pauvre. Il vint à Paris faire son cours de philosophie chez les jésuites. Ceux-ci, l'ayant bientôt distingué de la foule de leurs disciples, accueillirent volontiers l'empressement qu'il marquait d'entrer dans leur compagnie. Après son noviciat, ses supérieurs le consacrèrent, selon l'usage, à l'enseignement, et l'envoyèrent à Rennes où, de classe en classe, il professa jusqu'à la rhétorique. De là il revint à Paris étudier lui-même la théologie. Il fit des progrès tellement rapides dans cette science, pour laquelle il semblait né; la clarté, la profondeur, la solidité de son esprit frappèrent tellement ses maîtres qu'ils exigèrent qu'il répudiât toute autre étude. Mais en lui interdisant la culture des lettres, on ne fit qu'augmenter son goût pour elles; il ne put subir une telle contrainte, et rentra dans le monde.

Bientôt ses talents l'y firent avantageusement connaître, et lui valurent l'amitié de notre académicien Sacy, le célèbre avocat et l'élégant traducteur de Pline. L'abbé lui témoigna la sienne en se chargeant de l'éducation de son fils, à laquelle il se dévoua au point de composer tout exprès des traités particuliers de sphère, de géographie et d'histoire. Les amis de

l'avocat devinrent les siens, et, parmi ceux-là, Tourreil, le traducteur de Démosthènes, et l'un des académiciens que nous verrons au quarantième fauteuil. Tourreil trouva dans Massieu un puissant auxiliaire pour sa traduction et un excellent homme; et son affection pour lui alla bientôt jusqu'au dévouement. A cette époque chacun des pensionnaires de l'Académie des inscriptions avait le droit, quand il y vaquait une place d'élève, d'y nommer, à son tour, un sujet capable, à son choix. Tourreil, pensionnaire de cette Académie, usa de son droit en faveur de Massieu, en 1705. Une fois sur ce théâtre, le mérite de notre abbé sembla s'accroître, et sa réputation grandit d'autant. Cinq ans après, il devint lui-même pensionnaire.

En cette même année 1710, il fut nommé à une chaire de professeur royal en langue grecque. Il s'acquitta de cet emploi aux applaudissements des savants. Il consacra principalement ses cours à expliquer celui de tous les poëtes antiques à qui son lyrique désordre a fait une réputation plus généralement acceptée par la tradition qu'individuellement ratifiée par la lecture, le sublime Pindare.

Sorti des jésuites, il avait été en proie à un dénûment absolu. La triste expérience du passé le mit en garde contre l'avenir. Modéré par tempérament et par prudence, il fit, dès qu'il le put, des économies pour sa vieillesse, et les plaça de son mieux : une faillite du dépositaire les lui enleva. « Il en fut aussi étonné que si le cas eût été nouveau, dit de Boze; il en parlait avec une naïveté surprenante; mais il en fut aussi peu

touché que si, en perdant tout, il n'avait rien perdu.»
Sa philosophie ne tarda pas à être mise à une épreuve plus rude que la perte de son modeste pécule. Il devint goutteux, et, de plus, deux cataractes le rendirent entièrement aveugle. Il supporta la perte de la vue avec sa courageuse résignation au malheur; il n'en fut pas moins assidu ni moins utile aux assemblées des deux Académies. Au bout de trois ans, ses cataractes étant arrivées au point de maturité exigée pour l'opération, il se contenta de recouvrer un œil, puisqu'il en avait assez pour ses travaux, et dit avec bonhommie qu'il tenait le second en réserve et comme une ressource contre de nouveaux accidents. Il mourut en 1722.

Les principaux ouvrages que l'on doit à cet érudit justement renommé sont un poëme latin, fort joli et très élégamment écrit, sur le café, et plusieurs dissertations insérées dans le recueil de l'Académie des inscriptions, et dont la plus célèbre est celle qui traite des grâces. Tourreil qui l'avait introduit dans cette Académie, ainsi que nous venons de le voir, et qui jouissait d'un grand crédit à l'Académie française, s'employait de son mieux pour le faire admettre dans cette dernière; mais des circonstances particulières avaient plusieurs fois triomphé de ses efforts; et lorsqu'enfin Massieu fut élu, Tourreil venait de mourir dans l'année même. Massieu fut reçu dans la même séance que le successeur de Tourreil, et dans son discours de réception il paya un juste tribut de reconnaissance à la mémoire de cet ami zélé : ces deux

circonstances expliquent l'erreur de quelques biographes qui donnent notre abbé pour successeur à Tourreil, tandis que par le fait il succédait à Clérembault.

VI

HOUTTEVILLE.

1723

Claude-François Houtteville, abbé de Saint-Vincent-du-Bourg, né à Paris en 1688. Il entra fort jeune à la congrégation de l'Oratoire, y demeura près de dix-huit années, partageant son temps entre l'étude de la religion et celle des lettres. « Au sortir de cette excellente école, l'abbé Houtteville passa dans une autre qui n'y ressemblait guère : il fut choisi pour secrétaire par le cardinal Dubois, ministre alors très accrédité, qui ne paraissait pas se piquer beaucoup du mérite d'aimer les lettres, ni de l'honneur de rien faire pour elles. L'abbé conserva dans son nouvel état l'amour pour la littérature et pour la religion, dont il avait été rempli dès ses premières années. Il sut, par la douceur de son caractère et par une conduite sage et mesurée, sans roideur et sans bassesse, se concilier l'estime, la faveur et la confiance même de l'homme puissant qui avait eu le bonheur de se l'attacher.

« Ce fut dans la maison de ce ministre, et presque sous ses yeux, qu'il composa ou du moins acheva l'ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation littéraire, et qui parut sous ce titre intéressant : *La re-*

ligion chrétienne prouvée par les faits. » Ce livre fut en proie à de nombreuses critiques : pour le fond, on lui reprochait de manquer d'exactitude, et de n'être pas concluant ; pour la forme, « on y trouva plusieurs expressions impropres ou recherchées. Si la manière d'écrire de l'abbé Houtteville pouvait être blâmable à certains égards, son intention était au moins bien excusable : il avait principalement pour but d'instruire les gens du monde ; il fallait donc se faire lire par eux, et pour s'en faire lire, il fallait, selon lui, parler leur langage, qui n'est pas, à beaucoup près, celui qu'un bon écrivain doit se proposer pour modèle. Quoi qu'il en soit, l'abbé essaya de répondre aux principaux reproches qu'on faisait à son livre ; mais il fit encore mieux que de le défendre : il corrigeait tout ce qui lui paraissait réellement répréhensible, et qu'une critique plus amère qu'éclairée n'avait pas toujours aperçu. Ces corrections judicieuses produisirent une seconde édition de l'ouvrage, fort supérieure à la première ; » et, tel qu'il est, ce livre a mérité d'être appelé excellent par un des critiques consciencieux de nos jours, par Duviquet.

Voué à la défense de la religion, l'abbé se fit remarquer de nouveau par un *Essai sur la Providence*, qui parut quelques années après son grand ouvrage. Cette seconde production essuya encore bien des critiques. Mais elles n'ôtèrent rien au mérite ni à la considération de l'abbé, et ses censeurs ne l'empêchèrent pas d'avoir des amis et même des partisans éclairés. « Porté à l'Académie par le succès de son premier

ouvrage sur la religion, il s'y concilia tellement l'estime et l'amitié de ses confrères, qu'à la mort de l'abbé Dubos, secrétaire de la compagnie, il fut choisi pour lui succéder. Plusieurs académiciens pouvaient être propres à cette place par des talents supérieurs aux siens, mais personne n'en était plus digne par son attachement pour la compagnie, et par l'assiduité que cette place exige, qualités plus indispensables encore au secrétaire de l'Académie française qu'une plume éloquente et exercée. Notre académicien, quoique peu avancé en âge, jouit à peine de l'honneur que la compagnie lui avait fait : il mourut au bout de quelques mois, plus regretté de ses confrères que du public, mais laissant à la religion des monuments de son zèle, et aux gens de lettres l'exemple d'une honnêteté de mœurs et d'une sagesse de conduite plus faites pour leur assurer une vie heureuse, que des talents brillants et enviés. » D'Alembert.

VII

MARIVAUX.

1743

Pierre Carlet de Marivaux, né à Paris en 1688. Fit-il, ne fit-il pas de bonnes études? les uns disent oui, les autres disent non; mais l'on s'accorde à reconnaître qu'il ne savait pas le grec. Heureusement pour lui, cela ne l'a point empêché de marquer dans

son siècle, et de laisser trace dans la postérité. Son père, quoique directeur de la monnaie à Riom, ne lui légua pas de fortune, mais seulement un nom illustré en Normandie par quelques hautes places de magistrature que la famille avait occupées au parlement de Rouen. Dès l'âge de dix-huit ans, il toucha à la littérature par suite d'un défi : on parlait devant lui de comédies; il prétendit que ces sortes d'ouvrages n'étaient pas bien difficiles à faire. Raillé, il voulut appuyer son dire de preuves personnelles, et peu de jours après apporta à ses railleurs une comédie en un acte et en vers, le *Père prudent*. La preuve fut jugée concluante, par un excès d'indulgence qui surpassait l'excès précédent d'incrédulité : l'auteur lui-même trouva son œuvre si médiocre qu'il ne la fit jamais représenter.

Marivaux publia bientôt après une parodie burlesque de l'Iliade, l'*Homère travesti*, lui qui ne connaissait pas le grec! et par cette raison-là même sans doute : s'il l'avait connu, n'aurait-il pas appelé Homère *divin*, autrement que par raillerie? Mais il n'avait lu l'œuvre admirable du père de la poésie que dans la traduction, disons mieux dans le travestissement de son ami Lamotte; et, si d'un côté, cet Homère défiguré devait lui inspirer peu d'estime, il faut convenir, de l'autre, qu'il ressemblait assez à une parodie pour le détourner d'entreprendre la sienne. Cette saillie d'humeur anti-poétique ne lui fit guère honneur, non plus que les trois premiers livres du *Télémaque travesti* qu'il publia peu de temps après. Mais

finissons-en avec les écarts malencontreux de la jeunesse littéraire de cet agréable écrivain.

N'oublions pas de dire, en passant, qu'il s'essaya d'abord, en fait d'œuvres sérieuses, dans la tragédie. *Annibal*, représenté en 1720, n'obtint pas de succès, et ne put se soutenir au-delà de trois représentations. Cet échec le détourna d'un genre qui n'était pas fait pour lui, et enfin il aborda la comédie; mais là non plus ses premières tentatives ne furent pas heureuses. Enfin arriva pourtant le jour du succès, et pendant une longue suite d'années il produisit une longue suite de comédies qui enrichirent et le Théâtre-Français et surtout la scène italienne. A ce dernier théâtre, soit que le public s'y montrât moins exigeant qu'au premier, soit que l'esprit de Marivaux y fût plus en rapport avec celui des acteurs, il triompha presque continuellement. Il méritait cette faveur; car ce fut lui qui, le premier, remplaça, par des comédies régulières et de bon goût, ces canevas informes dont les gravelures grossières et les équivoques indécentes salissaient le théâtre italien.

Prononcer le nom de Marivaux, c'est rappeler inévitablement et glorieusement ces charmantes compositions : les *Jeux de l'Amour et du Hazard*, les *Fausses Confidences*, l'*Epreuve*, le *Legs*. On a pu dire avec raison que Marivaux avait fait une seule comédie de vingt manières diverses; que c'est toujours chez lui une *surprise de l'amour;* que l'intrigue est basée sur un mot qu'on s'opiniâtre à taire jusqu'à la fin, et que personne n'ignore plus dès le commence-

ment; que ses amants s'aiment le plus tard qu'ils peuvent, et se marient le plus tôt qu'il est possible; peut-être brode-t-il à petits points sur des canevas de toile d'araignée, selon l'expression de l'abbé Desfontaines; oui, selon l'expression ingénieuse d'une femme spirituelle, c'est un homme qui se fatigue et vous fatigue en vous faisant faire cent lieues avec lui sur une feuille de parquet; mais avec quelle adresse et quelle subtilité ne marche-t-il pas sans trébucher dans cette route si étroite et si tortueuse! quelle habileté infinie à disposer les ressorts d'une imperceptible intrigue! qui donc a su mieux que lui filer une scène de galanterie, graduer le développement d'une passion, faire oublier par la vivacité du dialogue l'absence d'incidents, mettre en saillie par la familiarité même d'une locution la délicate finesse d'une pensée! Voltaire, tout en convenant que Marivaux connaissait bien les *sentiers* du cœur, a prétendu qu'il en ignorait la grande *route*. Oui, si l'on compare; non, si l'on juge! Certes si l'on met en parallèle son ingénieux pinceau avec le pinceau vigoureux et profond de Molière, Marivaux n'est pas un observateur, un philosophe; mais il n'a pas laissé d'approfondir parfois l'étude du cœur humain, que le plus souvent, il est vrai, il ne voit qu'à la loupe : on a dit avec vérité, et de la manière la plus ingénieuse, qu'en observant la nature avec un microscope, il faisait voir des écailles sur la peau.

Eh! bien, malgré tout, et quoique Marivaux soit

loin d'être exempt de mauvais goût; que son style précieux s'écarte assez souvent de la nature, au point d'avoir donné lieu à la création du mot *marivaudage*, pour exprimer l'esprit alambiqué; quoique l'on éprouve à ses pièces quelques moments d'impatience et de fatigue, il est peu d'auteurs du vieux répertoire que l'on représente plus souvent que lui, même encore de nos jours. Est-ce le procès du siècle? est-ce l'éloge de Marivaux? nous penchons volontiers vers cette dernière croyance. Telle est la vertu de ce don précieux de l'originalité, quand elle est véritablement innée, qu'elle triompherait de défauts bien plus grands encore que ceux de notre auteur. Il a trouvé, non seulement grâce, mais honneur, parce qu'il ne parle et ne pense que d'après lui-même, et que tout est naturel en lui jusqu'à son affection inimitable. Convenons toutefois que le charme et la séduction du talent d'une grande actrice contribuaient puissamment à le maintenir sur la scène actuelle. Pareil bonheur était échu en partage à Marivaux de son vivant même. La fameuse Sylvia, actrice de la Comédie italienne, qu'il s'était formée lui-même, excellait dans la représentation de ses ouvrages, et excitait l'enthousiasme du public et celui plus difficile encore de l'auteur. Il est permis de croire que notre contemporaine Mlle Mars ne le cédait en rien à la charmante Sylvia. Au reste il est tout naturel que, parmi les interprètes dramatiques de Marivaux, ce soient les femmes qui contribuent à sa fortune littéraire, puisque nul auteur n'a pénétré plus avant dans

le secret de leurs douces faiblesses et dans le manége de leur gracieuse coquetterie.

On s'est tellement habitué à considérer Marivaux comme écrivain dramatique, qu'on oublie la plupart du temps de faire mention de lui comme romancier. Cependant la gloire qu'il a méritée en ce genre ne le cède en rien à l'autre, si même elle ne lui doit être supérieure. Il avait composé plusieurs romans, parmi lesquels deux principalement sortent de la foule, et suffiraient à la renommée d'un écrivain, *Marianne* et le *Paysanparvenu*. Laharpe, qui s'est montré plus que sévère dans le jugement qu'il a porté du théâtre de Marivaux, et dont l'opinion ne saurait être ici suspecte de bienveillance, appelle *Marianne* un des meilleurs romans français et l'un de ceux dont les étrangers font le plus de cas. « Ce roman, dit-il, attache également par l'intérêt des situations et par celui des caractères. *Marianne* et les premières parties du *Paysan parvenu*, que Marivaux n'a pas achevé, seront en tout temps une lecture agréable, et le premier de ces ouvrages seul suffirait à lui assurer une des premières places parmi les romanciers français. »

Les défauts de cet aimable auteur étaient trop inhérents à ses qualités pour qu'il n'en ait pas laissé l'empreinte dans ce genre de composition aussi bien que dans ses œuvres de théâtre. Mais, plus à l'aise ici qu'à la scène, à quels développements ingénieux, à quels aperçus charmants n'abandonne-t-il pas sa plume vagabonde! Et de plus, que de traits de mœurs, quelle riche variété et quels heureux contrastes de

caractères ! Tous ses personnages sont vivants, depuis la noble dame jusqu'à la lingère, depuis la supérieure du couvent jusqu'au cocher de fiacre, depuis le vieillard, homme du monde, hypocrite par faiblesse, jusqu'à la jeune fille, confiante et ingénue. C'est une vérité, une verve, un coloris qu'on ne saurait trop louer dans une riche galerie de portraits où la différence d'âge, de sexe, de profession et de position sociale établit tant de diversité de caractères et de mœurs !

On a fait, à propos du *Paysan parvenu*, qui se recommande par des mérites analogues à ceux de *Marianne*, une observation vraie et piquante : Marivaux est au premier rang des peintres de la femme ; aussi est-ce aux femmes qu'il dut dans son temps la plus grande partie de sa vogue. Eh ! bien, il est fort peu de livres où elles aient été traitées avec plus d'irrévérence que dans celui-ci. Leurs faiblesses y sont toutes mises à nu : sont-elles sages ? c'est une conséquence de leur laideur ! pieuses ? c'est de l'hypocrisie ! la jeune fille n'y a pas de mouvements ingénus, de regards innocents que la malice de l'auteur ne les interprète à comédie. Et Marivaux n'en est pas moins, aujourd'hui comme autrefois, un auteur favori des femmes. Leur instinct est-il donc de tromper, comme a dit Beaumarchais, et la grace naïve qu'elles savent mettre à ce jeu les porte-t-elle à pardonner qu'on le leur reproche ?

Le caractère de Marivaux n'offrait pas moins de singularité que ses écrits. Il était loin d'être exempt de défauts : son cœur ne fut pas toujours inaccessible

à la jalousie, et son amour-propre allait souvent jusqu'à d'injustes susceptibilités, dont il revenait volontiers du reste; mais on peut rendre sans aucune restriction hommage à la noblesse de son âme et à sa rigoureuse probité. Ayant perdu sa femme de bonne heure, et une fille qu'il en avait eue étant entrée en religion, il se crut dispensé de se livrer à des occupations lucratives; car, quoiqu'il ait beaucoup écrit, il était paresseux par tempéramment. Fort insoucieux de la fortune, ses ressources étaient très bornées; il trouvait néanmoins le moyen de secourir de plus pauvres que lui. « Lespectacle de ceux qui souffraient lui était si pénible, a dit d'Alembert, que rien ne lui coûtait pour les soulager; il pratiquait la véritable bienfaisance, celle qui sait se priver elle-même pour avoir le plaisir de s'exercer. Il avait fait sur une jeune actrice, qui n'avait ni talent ni figure, une plaisanterie qu'il se reprocha, et dont même il se punit, si c'est se punir que de réparer une faute par une action généreuse: il détermina cette actrice à se retirer dans un couvent, où il paya sa pension, en se refusant preque le nécessaire pour cette bonne œuvre. Un mendiant, qui lui demandait l'aumône, lui parut jeune et valide. Il fit à ce malheureux la question que les fainéants aisés font si souvent aux fainéants qui mendient : « Pourquoi ne travaillez-vous pas? — Hélas! monsieur, répondit le jeune homme, si vous saviez combien je suis paresseux! » Marivaux fut touché de cet aveu si naïf, et n'eut pas la force de refuser au mendiant de quoi continuer à ne rien faire. Aussi,

disait-il que, pour être assez bon, il fallait l'être trop. »

Il donnait bien plus volontiers qu'il ne recevait, et ne faisait pas à tout le monde l'honneur d'accepter des bienfaits. Il était très chatouilleux en cette matière. Cependant il ne crut pas devoir refuser une pension que lui avait offerte l'opulent et généreux Helvétius; mais il n'en conservait pas moins vis-à-vis de lui toute sa rude franchise. Un jour, entre autres, il lui fit essuyer une vigoureuse sortie, et l'excellent philosophe se contenta de dire, quand Marivaux fut parti : Comme je lui aurais répondu, si je ne lui avais pas l'obligation d'avoir bien voulu accepter mes bienfaits! On ne sait vraiment si l'on doit plus aimer la noble indépendance de l'homme de lettres qu'admirer la tolérante bonté de son protecteur. Une autre fois, Marivaux, malade, reçut la visite de Fontenelle qui, dans la crainte que son ami eût besoin d'argent, lui apportait cent louis, et le suppliait de les accepter : « Je sens, lui dit Marivaux, les larmes aux yeux, tout le prix de votre amitié, et de la preuve touchante que vous m'en donnez. Je répondrai comme je le dois et comme vous le méritez. Je regarde ces cent louis comme reçus, je m'en suis servi et je vous les rends avec reconnaissance. » Et il le força de les reprendre.

Uniforme et simple dans sa vie privée, il menait une existence assez obscure, avait peu d'empressement à se répandre, et bornait le plus souvent sa société à un très petit nombre d'amis. « Sa conversation, semblable à ses ouvrages, paraissait, dans les

premiers moments, amusante par sa singularité, mais bientôt elle devenait fatigante par sa monotonie métaphysique, et par ses expressions peu naturelles; et si l'on aimait à le voir quelquefois, on ne désirait pas de le voir longtemps, quoique la douceur de son commerce et l'aménité de ses mœurs fissent aimer et estimer sa personne. »

Malgré le succès de plusieurs de ses ouvrages, il fût admis assez tard à l'Académie-Française. Il eut pour compétiteur Voltaire, et l'emporta sur lui, par une préférence qu'on peut taxer d'injustice; aussi le public n'approuva-t-il pas cette élection, quoique Marivaux l'eût bien méritée, mais parce qu'en ce moment elle paraissait, avec raison, inopportune. On alla jusqu'à dire qu'un tel écrivain eût été mieux placé à l'Académie des Sciences, comme inventeur d'un idiôme nouveau, qu'à l'Académie française, dont assurément il ne connaissait pas la langue. Malheureux dans son élection, il le fut encore à sa réception : « L'archevêque de Sens, Languet de Gergy, chargé de le recevoir, et obligé par cela même de louer ses ouvrages, qu'il ne voulait pas paraître avoir lus, tempéra un peu fortement ses louanges par quelques critiques, qu'il assaisonna, il est vrai, de tous les dehors de la politesse, mais sur lesquelles il aurait pu glisser d'une main plus adroite et plus légère. Le récipiendaire s'en trouva blessé, et fut sur le point, nous le savons de lui-même, de demander publiquement satisfaction, à l'Académie et à l'assemblée, d'une leçon qui pouvait être juste, mais qui, par la circonstance

et par la forme, n'était pas en ce moment fort à sa place. »

L'avénement de Marivaux au fauteuil fut le fait le plus marquant de sa vie, qui, comme son talent, ne se compose, a-t-on dit, que de petits traits. Il essuya encore dans sa carrière d'académicien un autre jour d'orage, que d'Alembert raconte de la manière suivante : « Marivaux lisait ses ouvrages avec une perfection peu commune, surtout dans les sociétés particulières, où il faisait sentir, par les inflexions délicates de sa voix, toute la finesse de sa pensée; mais ces inflexions légères, plus faites pour un petit théâtre que pour une grande assemblée, échappaient, dans nos séances publiques, à des auditeurs que sa métaphysique trouvait déjà peu favorables. Il eut même un jour le dégoût de voir qu'on ne l'écoutait pas, et termina brusquement sa lecture, avec un mécontentement qu'on lui pardonna. » Il mourut le 12 février 1763.

VIII

L'ABBÉ DE RADONVILLIERS.

1763

Claude-François Lysarde de Radonvilliers, aumônier ordinaire du roi, conseiller d'État, abbé de Saint-Loup, né à Paris en 1709, mort le 20 avril 1789. « C'était un usage ancien et comme sacré pour l'Académie, a dit d'Alembert, de recevoir parmi ses membres le précepteur et le sous-précepteur des enfants

de France. Le mérite éminent des Bossuet, des Fénelon, des Fleury, suffit pour justifier cet usage; il est d'ailleurs naturel de penser que, pour instruire et former l'héritier de la couronne, le monarque choisit ceux qui, par leurs connaissances et leurs lumières, se sont montrés les plus dignes de cette importante place; et l'Académie ne doit pas se piquer d'être plus difficile que son protecteur. » Ce fut à ces considérations que l'abbé de Radonvilliers, alors sous-précepteur des enfants de France, dut le fauteuil. La Cour désirait pour lui cette distinction littéraire. Marmontel s'était mis sur les rangs; mais aussitôt que le sous-précepteur fut présenté, il retira bien vite sa candidature, qui n'eût pas été heureuse, grâce à des oppositions puissantes, comme il nous l'apprend lui-même dans ses Mémoires. Ce tour de modestie habile lui réconcilia ses ennemis; et, cette même année, une place d'académicien étant venue à vaquer, elle échut à Marmontel.

L'abbé était d'ailleurs un littérateur fort estimable. On lui doit une assez bonne traduction du *Cornelius Nepos*, et un Traité *de la manière d'apprendre les langues*, où, parmi quelques subtilités, on rencontre des observations d'un grand sens, on reconnaît une justesse d'esprit peu commune. Il fut le premier académicien mort sous la révolution sans obtenir un successeur naturel, et c'est lui que le cardinal Maury magnifia si fort dans son discours de réception de 1807. Le sort le mit à la tête de la Compagnie dans plusieurs circonstances solennelles : à la réception

de Delille, à celle de Malesherbes, à celle de Ducis, succédant à Voltaire. C'était ici une mission scabreuse pour un prêtre ; mais ce prêtre était sincèrement vertueux : aussi accomplit-il sa tâche consciencieusement, louant avec expansion le génie de l'académicien mort, et séparant avec une évangélique bonté l'ivraie du bon grain, exemple trop peu suivi dans un si grand nombre de déclamations hypocrites.

Quoique l'abbé de Radonvilliers ait montré des talents assez remarquables, on trouve à louer en lui mieux que cela : il eut une inépuisable charité. Il distribuait annuellement aux pauvres le plus clair de son revenu. Dans tous les pays où il possédait des bénéfices ecclésiastiques, il en déléguait le quart aux indigents du lieu ; et à Paris, durant toute la seconde moitié de sa vie qui fut longue, il ne manqua jamais d'envoyer cent louis par année au curé de la paroisse de Saint-Roch qui était la sienne.

IX

COLIN D'HARLEVILLE.

1795

Jean-François Colin d'Harleville, né à Maintenon le 30 mai 1755. Avant d'entamer cette notice, nous devons un aveu au lecteur. Dans notre préface nous avons écrit, trompé par de faux indices, que, pour arriver à rétablir la succession interrompue par la suppression des Académies, on remplit le premier

fauteuil vacant par le premier académicien nommé ; ce n'est point cela qu'il fallait dire, mais bien qu'on remplace le premier académicien mort par le premier académicien nommé. De cette manière, l'abbé de Radonvilliers étant mort le premier sans successeur, Volney ayant été nommé le premier par l'arrêté consulaire qui rendit à l'Académie française sa forme primitive, celui-ci succède à celui-là. Ici donc est la place de Volney, et celle de Colin au troisième fauteuil. Ce n'est là que l'affaire d'un déplacement, et nous l'opérerons nous-même dans une édition ultérieure, pourvu que Dieu et le public nous prêtent vie. Cela dit, venons-en à Colin.

Quelques arpents de terre possédés par son père dans le canton d'*Harleville*, aux environs de Chartres, lui firent donner ce nom, par lequel les habitants de la contrée le désignèrent toujours. Pendant qu'il étudiait au collége de Lisieux, où il était boursier, il lui arriva, à l'âge de dix ou onze ans, un accident terrible. En voulant sauter de la chaire du réfectoire, où il avait fait la lecture pendant le dîner, il tomba d'assez haut sur la tête, resta sur le coup sans connaissance : on le crut tué. Pendant les six mois qu'il passa pour se rétablir, dans la campagne de son père, il ressentit au cerveau un bourdonnement continuel; c'était de l'étourdissement et comme une sorte d'ivresse. A en croire ce qu'il disait plus tard, il s'opéra une crise dans son intelligence, et cette crise l'aurait fait poëte. Ses études finies, on le mit chez un procureur au parlement, où il montra

d'heureuses dispositions pour les lettres et une incapacité à peu près complète pour les affaires. De cinq années de cléricature, il ne retira guère d'autre fruit qu'une petite pièce de vers monorimes sur les infortunes d'un clerc en parlement.

Sa première idée littéraire se traduisit en une petite comédie, l'*Inconstant*, un acte en prose qu'il destinait tout simplement à l'Ambigu-Comique. L'œuvre, présentée à Préville par un ami, fut bienvenue de ce grand acteur, qui engagea l'auteur à l'étendre en trois actes d'abord, puis à l'écrire en cinq actes et en vers : « Ce serait, lui dit-il, une pièce de caractère qui vous ferait honneur. » Le modeste Colin, n'ayant encore rimé que des chansonnettes, se croyait incapable de cinq actes de vers ; mais le bon Andrieux, déjà son ami, l'enhardit ; et l'*Inconstant* fut reçu à la Comédie française en 1780.

Cependant le jeune homme, logé dans une humble maison garnie, s'était endetté envers son hôtesse, et son père, mécontent de le trouver poëte quand il le voulait avocat, retirait ses secours. Il fallut capituler : Colin revint à Chartres, prit la robe, et, tant bien que mal, plaida, en butte aux remontrances, aux railleries de famille, qui s'adressaient soit au mauvais sujet, soit au fou, et dont il se vengeait en composant à huis-clos, sur sa situation personnelle, *le Poëte en Province*, gaie comédie qu'il brûla bientôt, par un sentiment honorable de respect et d'affection pour ses parents. En attendant, quelques voyages à Paris, de temps à autre,

lui remettaient du baume au cœur, et ses amis se prodiguaient en graves négociations pour la représentation de sa pièce. Molé, qui devait y jouer le principal rôle, ne la connaissait pas ; il fallut mille instances avant qu'il daignât la lire. D'Alembert, consulté par l'auteur jaloux d'améliorer son œuvre, n'avait pas le temps. Diderot la lut avec bonté, se montra satisfait du style, trouva l'action faible : « C'était, dit-il, une pelure d'ognon brodée en paillettes d'or et d'argent. » Enfin, à force de protection, la pièce fut jouée à Versailles, au mois de mars 1784, satisfit beaucoup par les détails, laissa désirer des changements ; et le pauvre Colin qui, par déférence pour sa famille, était resté à Chartres pendant que ses vers charmaient des oreilles royales, quel crèvecœur ! n'y tenant plus cette fois, revint à Paris, se remit à l'œuvre, et ne fut plus définitivement que poëte.

Heureusement il avait l'écriture nette et lisible : il fit des copies pour les libraires ; il gagnait à ce métier trente à quarante sous par jour, quand il travaillait bien et qu'il avait de l'ouvrage. Cela dura jusqu'au mois de juin 1786, que l'*Inconstant* fut enfin représenté au Théâtre-Français, après six ans d'attente. La pièce réussit ; les connaisseurs applaudirent à son avènement ; Palissot déclara que, depuis quarante ans, il n'avait pas vu de début littéraire fait pour inspirer de plus grandes espérances, et Colin prit courage. L'année d'après, il donna son *Optimiste*, qui réussit mieux encore. Il se vit recherché, complimenté, fêté. En quatre mois sa comédie lui rapporta plus

de vingt mille francs. Rien ne manquait à son bonheur, que de le voir partagé par son père; mais le digne homme était mort avant même la représentation de l'*Inconstant*, sans avoir pu jouir des premiers succès de son fils dans cette carrière dont ses craintes paternelles n'avaient pu le détourner. Ce bonheur il le partagea du moins avec ses six sœurs et ses cousines, qu'il fit venir successivement, en poste et deux par deux, à Paris, d'où il les renvoya de même, après les avoir bien réjouies, promenées, et bien enchantées du spectacle de sa pièce. Les *Châteaux en Espagne* vinrent un an juste après l'*Optimiste*, eurent moins d'éclat que lui, mais plus que l'*Inconstant;* et les trois pièces, restées au répertoire, se voyaient toujours avec plaisir.

Échauffé par l'ardeur du travail, Colin tomba sérieusement malade dans l'été de 1789, garda le lit, et toute application d'esprit lui fut interdite par son médecin. Au bout de quelque temps il devint morne et taciturne : la présence de sa sœur aînée, qui s'était constituée sa garde, les visites de ses meilleurs amis, semblaient l'importuner. Cet état dura douze jours, après lesquels, dans un moment où il se trouvait seul avec Andrieux, il lui avoua que, pendant ces douze jours, il avait fait une comédie en cinq actes. Son ami le crut fou; Colin alors, tirant d'entre ses draps un monceau de feuilles de papier griffonnées, lui prouva qu'il disait vrai, en lui montrant son *Vieux Célibataire*. Et c'est ainsi, au milieu du délire de la fièvre, que fut composée cette pièce qui passe avec

raison pour le chef-d'œuvre de son auteur; cependant il est vrai de dire qu'il eut tout le temps de la corriger, car elle ne fut mise au théâtre qu'en 1792, un an après son *M. de Crac dans son petit Castel*, ce petit chef-d'œuvre de verve et d'intarissable gaîté.

Colin n'avait jamais été robuste; mais depuis le *Vieux Célibataire*, sa santé resta toujours incertaine et languissante. Son humeur s'en ressentit, et, de joviale et vive qu'elle était dans sa jeunesse, quoique avec un fond naturel de mélancolie, elle devint abattue et comme chagrine. Ses œuvres subséquentes portèrent l'empreinte de cet affaissement, à part de rapides éclairs. Il y a quelque chose d'une exaltation fiévreuse dans les *Artistes*; et *Les Mœurs du jour* accusent de la faiblesse dans le pinceau. Au reste, même en parfaite santé, il est douteux que Colin eût été plus énergique; il n'était pas fait pour connaître le vice, et lui-même il disait : « Je ne sais pas peindre les méchants, et je n'aime pas à les peindre. » Il n'a pu se faire violence qu'une fois, et ce fut au *Vieux Célibataire*, dans le rôle de Mme Evrard, tracé de main de maître.

Lorsque Picard devint directeur du théâtre Louvois, Colin, qui était son ami, se ranima pour le seconder. Comme sa facilité était extrême, il composa coup sur coup plusieurs pièces, entre autres *Malice pour malice*, *le Vieillard et les jeunes gens*, jouées toutes deux dans la même année (1803), *Il veut tout faire*; puis, en 1805, il donna lui-même une édition de ses œuvres, et quelque temps après il cessa de vi-

vre, en 1806. Par un hasard singulier, il mourut le jour anniversaire de la première représentation de son chef-d'œuvre, un 24 février. Quelque temps après sa mort, on joua de lui, avec le plus grand succès, une œuvre posthume, *Les Querelles des deux frères*. La destinée de cette pièce a été curieuse. Colin, avant de mourir, voulant se défaire d'une certaine quantité de papiers inutiles, avait chargé sa gouvernante de les brûler. Celle-ci les vendit à un épicier, et parmi ces papiers se trouvait le manuscrit de la comédie, qui heureusement tomba entre les mains d'un bon juge, et fut donné par lui au théâtre.

Colin était le plus doux et le plus bienveillant des hommes; on sent cela quand on lit ou qu'on voit représenter ses ouvrages; ils respirent partout les sentiments délicats, le goût de la vie champêtre et des mœurs simples. Ils portent en outre un caractère de naïveté comique et de bonhomie charmante, qui ont valu à bon droit à leur auteur le glorieux surnom de La Fontaine de la comédie. « L'espèce de gaîté qui règne dans ses pièces est aimable, a dit Laharpe, et fait naître le sourire de l'âme. » Il a une manière tellement individuelle, si peu imitée et si inimitable; toutes ses inspirations semblent si bien l'effet de l'instinct et non le résultat de l'effort, que, pour nous, nous l'avons toujours considéré comme un homme de génie, c'est-à-dire comme un de ces hommes rares qui ont rencontré leur vrai milieu, ne se sont point créé une vocation factice, et ont fait irrésistiblement la seule chose à laquelle la nature les eût prédestinés.

Après cela, nous ne craindrons pas pour lui d'avouer qu'il mérite généralement « ce reproche que César faisait aux comédies de Térence, dont il regrettait beaucoup que les doux écrits manquassent d'une certaine force comique. » Ce sont les termes dans lesquels, en 1810, la classe de littérature et de langue parlait d'une pièce de Colin.

Ce gracieux poëte fut nommé membre de l'Institut par le Directoire, section de grammaire, à la place qu'avait refusée Garat. Mais lorsqu'il se présenta pour prendre rang parmi les grammairiens, il fut réclamé par les poëtes, qui l'introduisirent eux-mêmes dans leur section; ce fut comme une double nomination, dont on est bien aise de le voir l'objet.—Rappelons, en terminant, la touchante notice que lui a consacrée Andrieux, de laquelle celle-ci n'est que l'extrait indigne; et invitons ceux qui ne l'ont point lue à la lire, ceux qui l'ont lue à la relire encore.

II

LE COMTE DARU.

1806

Pierre-Antoine-Noel-Bruno, comte Daru, né à Montpellier en 1767. Il reçut une éducation brillante, fit très jeune ses preuves en poésie, fut d'abord sous-lieutenant à seize ans, se dégoûta bientôt du service, entra dans la carrière de l'administration militaire, où 1789 le trouva commissaire des guerres.

Il fit, en cette qualité, la campagne de 1792. Arrêté à l'armée, comme suspect, il resta dix mois en prison, et ce fut là qu'il composa son *Epître à mon sans-culotte*, badinage plaisamment philosophique où il prouvait en jolis vers à son porte-clefs Brutus « que c'était lui, geôlier, qui était prisonnier, tandis que le poëte, sous les verroux, parcourt libre et gai l'univers. » Il fut délivré par le 9 thermidor, bientôt rendu à ses fonctions, puis élevé au grade de commissaire-ordonnateur en chef.

Le 18 brumaire arriva, et la vaste capacité qu'avait déployée Daru dans toutes ses fonctions ne pouvait échapper à Bonaparte,. « à l'homme des temps modernes qui a su le mieux tirer parti des talents, disait Cuvier. Aussi dès qu'il l'eut connu, soit qu'il s'agît de pourvoir aux besoins des combattants, ou de recueillir avec ordre les fruits de la victoire, ou de préparer pendant les courts intervalles de la paix des victoires nouvelles, Daru fut-il toujours employé en chef. Intendant d'armée, commissaire pour l'exécution des traités, administrateur des pays conquis, ministre, partout il déploya la même force de tête et la même vigueur de caractère. » Chaque fardeau lui créait une force, chaque emploi un mérite, suivant la belle expression de son successeur. Sur son rocher de Saint-Hélène, l'Empereur, passant en revue les hauts fonctionnaires qui avaient bien mérité de lui, rendait à Daru ce témoignage : « que c'était un homme d'une extrême probité, sûr, et grand travailleur, et qu'au travail du bœuf il joignait le courage du lion. »

Ce fut surtout dans la désastreuse retraite de Russie qu'il montra une constance, une énergie, un dévouement à ses difficiles devoirs, au-dessus de tout éloge.

Quelque infatigable qu'il fût, il avait affaire à une organisation tout aussi active que la sienne, et une fois il se trouva pris. L'Empereur l'avait mandé pour travailler après minuit : Daru, accablé de lassitude, savait à peine ce qu'il écrivait, et, vaincu par la nature, il s'endormit sur son papier. Réveillé, après quelque temps d'un sommeil profond, qui voit-il à ses côtés? l'Empereur lui-même, absorbé dans le travail. Muet de surprise et de confusion, il allait balbutier quelques excuses : « Eh bien! oui, Monsieur, lui dit Napoléon, vous me voyez faisant votre ouvrage, puisque vous n'avez pas voulu le faire. J'ai pensé que vous aviez bien soupé, passé une bonne soirée; mais encore faut-il que le travail ne souffre point. — Ah! Sire, moi, avoir passé une bonne soirée! Voilà plusieurs nuits blanches que je passe au travail, et Votre Majesté vient d'en voir la triste conséquence, qui m'afflige cruellement. — Eh! que ne disiez-vous cela? je n'ai point envie de vous tuer! allez vous coucher, et bonne nuit, M. Daru! »

« Parmi tant de fonctions diverses où la pensée a peine à trouver une lacune, disait M. de Lamartine le jour de sa réception, comment l'administrateur trouva-t-il le temps de la philosophie, de l'histoire, de la poésie? Dans des moments toujours employés, dans des heures dérobées par minutes, non à ses de-

voirs, mais aux plaisirs, à la nuit, au sommeil, dans une âme toujours active, pour qui le travail était le repos du travail. La traduction d'Horace, des traductions de Cicéron, un poëme sur Washington, un poëme sur les Alpes, un autre sur la fronde, une épître à Delille, la traduction de Casti, des discours en vers, des discours à l'Académie, des travaux sur la librairie, sur les liquidations, l'histoire de Bretagne, l'histoire de Venise, enfin un poëme sur l'astronomie, qui n'est publié que d'hier, et qui promet d'éclairer son tombeau du rayon le plus tardif, mais le plus éclatant de sa gloire, tels furent ce qu'un tel homme appelait ses loisirs. »

Quoique dans tous ces écrits Daru ait laissé des traces lumineuses de talent, nous ne nous occuperons que des deux principaux. La traduction d'Horace était son œuvre de prédilection; il en poursuivit l'achèvement et l'amélioration dans toutes les circonstances de sa vie; « à chaque campement, au moindre bivouac, il trouvait quelques moments à lui consacrer. » Cette traduction estimée, qui a été réimprimée cinq fois, laisse à désirer sous le rapport du coloris poétique; mais elle est élégante, correcte, et bien supérieure à toutes les traductions antérieures du même poëte. Sans doute elle ne reproduit pas, dans les odes, l'élévation, la précision, la vigueur, le génie de l'original, tâche à laquelle le plus grand poëte ne saurait suffire; mais du moins elle ne les dénature pas et les laisse deviner; et, dans les épîtres et les satires, elle approche mieux du but, offre même

souvent des passages rendus avec une incontestable habileté.

Toutefois l'ouvrage de Daru le plus éminent et le plus durable, c'est son *Histoire de Venise*, vaste composition qui lui conservera un souvenir honorable dans l'estime de la postérité. Les écrivains qui l'avaient précédé dans le choix de ce sujet n'avaient pu, comme lui, puiser aux sources authentiques. Il fallait la chute de la république vénitienne pour tirer ses archives du secret profond où elles étaient ensevelies; ce fut donc quand cette république expira sous Bonaparte que Daru conçut le plan de son histoire, et se réserva, pour sa seule part de butin, les documents importants indispensables à son travail. Aussi le livre de Daru abonde-t-il en faits qu'on chercherait vainement ailleurs; et ces faits, rassemblés avec un zèle consciencieux, une patience infatigable, un choix éclairé, sont judicieusement, impartialement racontés et discutés, sont exposés sous la forme sobre et sévère du vrai style historique. En un mot, par ses proportions et son mérite, cette histoire est un estimable monument.

Daru, appelé à la Chambre des Pairs en 1819, y fit preuve, comme toujours, d'une grande rectitude de jugement, de hautes connaissances administratives, d'une facilité universelle; de plus, il s'y montra souvent éloquent et courageux, et servit bien son pays dans plusieurs discussions importantes. Il mourut le 5 septembre 1829. Un mot suffit à son éloge : de son vivant même on l'appela l'homme probe. Un or-

gane sonore, une élocution facile, beaucoup de calme et de dignité avaient fait de lui, en maintes circonstances, un président distingué des séances académiques.

XI

M. DE LAMARTINE.

1830

M. Alphonse de Lamartine est né à Mâcon, le 21 octobre 1790. Il avait pour nom de famille *de Prat;* celui de Lamartine, il le prit plus tard d'un oncle maternel. Ses premiers souvenirs datent de la maison d'arrêt où, pendant la terreur, on le menait visiter son père, autrefois major de cavalerie sous Louis XVI, et attaché à l'ancien ordre de choses par la naissance et les opinions. Echappés à l'échafaud, ses parents se confinèrent à Milly, terre obscure, poétique nom immortalisé désormais. C'est là qu'il écoula sereines les années de son enfance, là que celui qui devait être un jour un grand poëte religieux apprit à lire dans une belle bible de Royaumont, sous les leçons de sa mère, une femme admirable, qui le récompensait de son attention et de ses progrès en lui montrant et lui expliquant, sa lecture finie, les gravures du livre. Après le toit paternel vint l'éducation, assez bienveillante aussi, du collége de Belley, sous les Pères de la Foi.

Sorti du collége vers 1809, M. de Lamartine ha-

bita Lyon, fit un premier voyage en Italie, où il séjourna quelque temps, puis vint à Paris. Il composait déjà beaucoup de vers, en laissait tomber même dans ses lettres familières, rêvait la gloire poétique, celle du théâtre surtout ; et l'un de ses premiers ouvrages fut une tragédie, inédite, de *Saül*, dont Talma aimait à lui entendre réciter des fragments avec sa voix mélancolique et sonore. Cependant il souffrait d'un triste désaccord entre ses désirs et son pouvoir, entre ses instincts innés de magnificence et son peu de ressources pour y suffire; sa santé s'altéra. Il dut revoir l'Italie, et ce second voyage fit éclore ou prépara bien des vers admirés depuis. Sur ces entrefaites, la Restauration remplaça l'Empire, et vint ouvrir de nouvelles destinées au jeune gentilhomme, qui entra, en 1814, dans une compagnie de gardes-du-corps. Après les Cent-Jours, M. de Lamartine, alors tout entier à son Elvire, ne reprit point de service. Bientôt Elvire mourut, et son poëte lui-même fut bien près de succomber à une maladie mortelle, qui fut signalée par un retour fervent à Dieu et par l'anéantissement de quelques poésies que, avec ce scrupule exagéré de l'heure suprême, leur auteur voua au feu comme trop mondaines.

C'est à travers ces événements que M. de Lamartine arriva à l'année 1820. Les *Méditations poétiques* étaient écrites ; le poëte n'était plus séparé de la gloire que par bien peu de chose, par un rien, par un libraire ; mais encore ce libraire fallait-il le trouver. Enfin, après bien des rebuts, des dégoûts, des

déboires amers, le manuscrit fut accepté par un M. Nicolle. Ce nom mérite bien qu'on essaie de le transmettre à la postérité ; non pas que sans M. Nicolle M. de Lamartine n'eût pu se faire jour ; les grandes destinées ne sont pas à la merci de si petits obstacles; mais enfin honneur à lui, qui fut un instrument! Le livre parut donc, sans nom d'auteur, sans préface, isolé, sans appui, avec ce titre tout court : *Méditations poétiques*. Eh bien! en moins de quatre ans, quarante-cinq mille exemplaires s'en répandirent par le monde; ce fut, depuis le *Génie du Christianisme*, le succès le plus éclatant du siècle; on s'empressa d'en rechercher l'auteur, de savoir au moins son nom, et tout à coup ce nom, obscur la veille, Lamartine, se trouva glorieux et se plaça à côté des grands noms de l'époque, Châteaubriand, Byron, Gœthe. C'était une sorte de phénomène bien rare, alors comme toujours, que cette apparition de vers où abondait la poésie, que cette suite de compositions brillantes où le coloris le plus poétique revêtait des pensées grandes et nobles ; où la magnificence des expressions rehaussait des sentiments élevés; où la richesse des images mettait en saillie la majesté des idées; où la grâce la plus touchante, les accents émus les mieux faits pour s'insinuer au fond des âmes, se mêlaient aux épanchements les plus tendres, les plus mélancoliques; où l'amour et la religion s'entrelaçaient avec un indicible enchantement, en une peinture idéale et vraie de ce qu'il y a de religieux dans le plus affectueux des sentiments de l'homme. Les esprits même

les moins amis des vers en furent frappés; les cœurs aimants se laissèrent aller avec volupté à ces chants de passion, de douleur et de rêverie plaintives; les cœurs religieux se sentirent attirés par cette expression profonde des grandes vérités de la religion et de la morale ; enfin les caractères sérieux et méditatifs se prirent eux-mêmes à ces hautes considérations philosophiques ; et tous s'avouèrent séduits par cette harmonie suave, ravissante, qui attendrit comme la musique la plus douce, et qui arrive irrésistiblement à l'âme par l'oreille. Dans les grandes facultés de M. de Lamartine, il nous semble en effet que cette dernière, faculté si précieuse! est la plus développée; et, comme les arts sont frères jumeaux de toute poésie, nous trouverions volontiers en lui le poëte-musicien,comme dans M. Hugo le peintre-poëte : le premier procède en général par la mélodie, le second par l'image.

Il faut le reconnaître pourtant : le mérite éminent des *Premières Méditations* fut, dès l'origine, mieux senti de la foule que bien jugé des connaisseurs. Si M. de Talleyrand, possesseur du premier exemplaire imprimé, se montra enthousiaste, si M Villemain admira sincèrement et sut trouver d'éloquentes paroles pour exprimer sa prédilection en faveur de quelques-unes des plus belles pièces du recueil, certains esprits, et des plus hauts et des plus éclairés, n'accueillirent pas sans scrupule cette jeune et aventureuse poésie; et même avant ce temps, à Mâcon, dans une société littéraire composée d'hommes distingués, où M. de La-

martine donnait quelquefois lecture de ses vers, ses vers étaient médiocrement goûtés, ses meilleurs souvent paraissaient bizarres : tant le talent le plus riche et le plus brillant court risque d'être méconnu lorsqu'il se produit avec le cachet hasardeux de l'originalité, cette originalité si vivement réclamée où elle n'est pas, si difficilement acceptée où elle existe. Quoi qu'il en soit, il y a déjà longtemps que ce délicieux recueil d'élégies est rangé parmi ces livres de prédilection auxquels on revient toujours, comme aux confidences d'un ami.

Les désirs de sa famille appelaient M. de Lamartine à la carrière diplomatique ; il profita de son succès pour se faire attacher à la légation de Florence. Il partit pour la Toscane, où il rencontra un mariage opulent et conforme à ses goûts ; sa fortune s'accrut encore bientôt du riche héritage d'un oncle. Il résida, comme secrétaire d'ambassade, à Naples, puis quelque temps à Londres, et revint, comme chargé d'affaires, en Toscane. Déjà les *Secondes Méditations* avaient paru, en 1823 ; et, tout en reproduisant les grandes beautés accoutumées du poëte, elles avaient accusé un progrès dans sa manière, devenue plus arrêtée, plus précise ; il peignait toujours ses impressions personnelles, mais il y avait de plus, çà et là, de magnifiques échappées dans le domaine des faits historiques ; ainsi l'ode admirable à Bonaparte. Le poëme de la *Mort de Socrate* fut publié la même année ; et 1825 vit paraître le *Chant du Sacre* et le *Dernier Chant* du pèlerinage d'Harold. Dans cette

dernière œuvre, le poëte adressait quelques vers éloquemment dédaigneux à l'Italie actuelle, si déchue de son antique gloire. Un colonel italien voulut y voir un outrage à l'honneur de sa nation ; il en témoigna son mécontentement à M. de Lamartine, dans un salon de Florence. Un duel dut s'ensuivre, dans lequel notre poëte reçut une grave blessure. Après avoir ainsi fait sa preuve de bravoure, il donna des explications franches et loyales de sa pensée, qui n'avait exprimé qu'un sentiment général sans aucune intention offensante ; et, une fois rétabli, il fut le premier à intercéder auprès du grand-duc en faveur de son adversaire. Cette conduite, doublement généreuse et chevaleresque, fut vivement approuvée par la haute société de Florence.

En 1829, M. de Lamartine revint en France, et les *Harmonies poétiques et religieuses* parurent la même année. C'est là qu'il faut chercher surtout la puissance lyrique du poëte ; c'est là qu'il a donné toute sa mesure, qu'il a montré combien sa voix avait de souplesse, d'étendue et de variété, combien il avait à sa lyre de cordes magnifiques et vibrantes. L'année suivante, il fut reçu à l'Académie, circonstance que, selon notre habitude et parce qu'elle fait double emploi avec notre spécialité et la date qui précède cette notice, nous ne rappellerions pas, si elle ne marquait dans sa vie comme révélation de son talent sous un jour nouveau : dans son discours de réception c'est la première fois que le poëte descendait à la prose, et, quelque préparé que l'on fût à l'admiration, il étonna.

Ce furent une abondance luxuriante et réglée de tours et d'images, un déroulement majestueux et facile de la période, un enchaînement de pensées et de phrases à la fois nobles et naturelles, poétiques et simples, qui enchantèrent l'auditoire, annoncèrent dès-lors l'orateur admiré depuis, et donnèrent un démenti de plus à ce préjugé vulgaire qu'un grand poète est difficilement un grand prosateur.

Au moment où la révolution de juillet éclata, M. de Lamartine allait partir pour la Grèce en qualité de ministre plénipotentiaire; mais, quoique le gouvernement nouveau lui eût offert de lui conserver ce titre, il resta. Deux ans plus tard, il s'embarquait pour l'Asie, et, après un voyage de seize mois, retournait en France, rappelé par un mandat législatif que lui avaient décerné les Dunkerquois pendant son absence. Il rapportait un beau livre, le *Voyage en Orient;* mais, à Beyruth, l'âme de son unique enfant, sa fille chérie, un bel ange, était remontée vers les cieux! Malgré les beaux récits de Volney, de M. de Châteaubriand et de tant d'autres, on lit avec tout le charme de l'imprévu le livre de M. de Lamartine. Ce n'est point un ouvrage composé, prémédité, mais bien une suite de descriptions et de scènes tracées sur les lieux sans prétention, en face des personnes et des choses, pensées et senties en tout abandon. Le lecteur entre avec un charme infini dans l'intimité de l'écrivain aimé; il sympathise avec lui, partage ses émotions, accepte ses points de vue; il admire ces descriptions exactes, enchanteresses, au coloris frais

et vigoureux, des plus poétiques régions de la terre; il s'attendrit de la mélancolie exquise tombée çà et là; il se récrée des scènes variées de la navigation, de l'aspect des monuments et des contrées; se laisse bercer aux contemplations historiques et rêveuses, médite aux aperçus rapides et profonds jetés avec tant de justesse et de charme sur la famille, la religion, la liberté, l'instruction, l'art, la divination, la solitude, les voyages, tout cela traduit dans la plus harmonieuse des formes et la plus limpide, avec le cœur le plus expansif et le plus chaleureux.

Une fois à la Chambre, M. de Lamartine n'a point déserté la poésie, mais il l'a bien subordonnée, hélas! à la politique. *Jocelyn*, la *Chute d'un ange*, les *Recueillements poétiques*, cinq volumes de vers, démontrent combien sa muse est facilement féconde. Dans le premier et le mieux accueilli de ces poëmes, où l'auteur s'attaquait pour la première fois aux compositions étendues, la fable est simple mais touchante : c'est le magnifique tableau de la passion sacrifiée au devoir; il y a là, dans bien des pages délicieuses, à travers quelques longueurs, quelque incorrection de détails, des parfums de poésie, des délicatesses de sentiment, une suavité, une émotion qui provoquent l'attendrissement et les larmes. Là le poëte se montre encore une fois en progrès, plus magnifique et plus vrai que jamais quand il décrit, plus élevé que par le passé quand il s'adresse à la nature, à Dieu; et, de plus, il a parfois des inspirations d'une simplicité, d'une naïveté qu'on ne lui connaissait pas

encore. Dans *la Chute d'un ange,* la grandeur et la grace inhérente au talent de M. de Lamartine s'allient à une énergie, à une virilité qu'il n'avait point révélées jusque là. L'intention du poëme est plus haute, plus féconde que la rêverie des Méditations, que la piété des Harmonies, que la charité de Jocelyn; il renferme des morceaux d'une excellente beauté, d'éblouissantes images, des tableaux d'une fraîcheur et d'un intérêt peu communs, d'admirables récits, d'heureuses inventions, des épisodes d'une poésie homérique; mais, on l'a dit à regret à M. de Lamartine, c'est plutôt une ébauche qu'un tout coordonné et logique; l'abnégation de l'amour-propre poétique, l'incurie et le laisser-aller y sont trop flagrants. Etait-ce donc là le prélude de la préface annexée depuis aux *Recueillements poétiques?* la poésie n'aurait-elle été pour M. de Lamartine qu'un marchepied, ou tout au plus la distraction des heures perdues? peut-elle être en effet considérée comme la très humble vassale de la politique? et ne serait-elle qu'une sublime inutilité? Non! ces idées ont déjà par elles-mêmes assez de penchant à s'infiltrer au cœur du vulgaire pour qu'un poëte eût dû ne point les autoriser, même par une apparence de sanction. La poésie est un sacerdoce bien autrement élevé et précieux que la députation; il est douteux que le député le plus utile puisse l'être autant qu'un grand poëte; et, de plus, loin qu'il y ait en France autant de poëtes que de députés, il y a en Europe, selon le mot de M. Hugo, moins de poëtes que de rois. Mais voilà ce que c'est! Voulez-vous que, grands ou petits,

nous tenions à une qualité quelconque, contestez-nous-la. Personne ne s'avise de refuser à M. de Lamartine son titre de grand poëte, il en fait litière; certaines gens, à tort sans doute, lui disputent celui d'homme d'État, il s'y cramponne, et veut les convaincre d'erreur.

Ce n'est pas nous qui contesterons au poëte ses droits à devenir à son tour pasteur d'hommes. En un temps où le verbe s'est fait pouvoir, peu de verbes ont autant de puissance que le sien. A la tribune, alors surtout qu'il s'agit de combattre pour ces bases éternelles de la société humaine, l'honneur, la morale, la charité, l'intelligence, nul n'a des mouvements plus éloquents, plus imposants, mieux sentis; alors il fait entendre, en un style qui frappe et pénètre, de graves et d'utiles enseignements. Mais il possède aussi l'art d'assouplir sa manière, tout en la conservant élevée, poétique, à toutes les circonstances, à l'expression de toutes choses. Une imagination vive et fleurie, abondante et colorée, secondée d'une mémoire vaste et féconde; une distinction de langage constamment élégant et noble; un enchaînement de phrases large et libre; une cadence de sons nombreux, toujours caressante sans monotonie, règnent dans ses discours; sa réplique est chaude, animée. Il est un de ces rares orateurs dont la parole improvisée ressemble le plus, par la beauté pure de la forme, à la parole écrite; il est enfin, comme on l'a fort bien dit, une de ces voix pour lesquelles, amis politiques ou dissidents, il n'y a que des admirateurs.

— Ses traits, suffisamment popularisés par la gravure, sont, on ne l'ignore pas, nobles, gracieux. Ce que l'on raconte de ses manières distinguées, de son affabilité bienveillante, et surtout de sa bienfaisance prodigue, est de nature à consolider l'affection générale que ses œuvres lui ont conciliée.

XV

LE FAUTEUIL DE LALLY.

LE FAUTEUIL DE LALLY.

I

SIRMOND.

1634

Jean Sirmond, neveu du jésuite Jacques Sirmond l'un des hommes les plus savants du XVIIe siècle, naquit à Riom, en Auvergne, vers l'an 1589. Il vint à Paris dans sa jeunesse. Son oncle le recommanda au cardinal de Richelieu, et celui-ci l'employa d'abord à répondre aux pamphlets que publiait contre son ministère l'abbé de Saint-Germain, autrefois sa créature, et alors son plus ardent adversaire. Au reste, si l'on est curieux de savoir quel est le premier pamphlétaire qui ait bavé sur l'Académie, ce fut cet abbé de Saint-Germain, âme damnée de la reine exilée Marie de Médicis, et détracteur quand même de toutes les conceptions du grand ministre. Le cardinal ne tarda pas à voir en Sirmond un des meilleurs écrivains du siècle, et le récompensa en le

nommant historiographe du roi, aux appointements de douze cents écus. Cette faveur et son zèle éprouvé pour le ministre lui créèrent en Saint-Germain un implacable ennemi, qui le harcela de ses diatribes. Sirmond n'eut pas le bon esprit de se taire : il répondit aux premières injures, sa réponse lui en attira de nouvelles; il les releva dans un second écrit composé pour sa défense; mais, le cardinal et le roi étant morts, il n'eut pas le crédit, sous la régence, d'obtenir un privilége pour faire imprimer cet ouvrage. Cette contrariété l'aigrit; il prévit la fin prochaine de sa faveur, et, pour la prévenir, il se retira dans sa province, où il mourut à l'âge de soixante ans environ.

Ses ouvrages, presque tous de circonstance, n'ont pas survécu aux événements qui les firent naître. Son fils publia le recueil de ses poésies latines, parmi lesquelles il s'en trouve de fort remarquables. « La prose de Sirmond marque beaucoup de génie pour l'éloquence, dit Pellisson; son style est fort et mâle, et ne manque pas d'ornements. J'ajouterai ici par une espèce de reconnaissance, continue cet écrivain, qu'un de ses ouvrages (*le Coup d'Etat de Louis XIII*, écrit en faveur de Richelieu) est une des premières choses qui m'ont donné du goût pour notre langue. J'étais fraîchement sorti du collége; on me présentait je ne sais combien de romans, dont, tout jeune et tout enfant que j'étais, je ne laissais pas de me moquer. Enfin il me tomba entre les mains le *Coup d'Etat* de M. Sirmond. Dès lors je commençai à ne plus

mépriser la langue française, et à croire qu'on pouvait la rendre capable de toutes choses. »

Ce dut être un académicien ardent que Sirmond, s'il faut en juger par une de ses motions au sein de la compagnie : chargé de rédiger un mémoire pour le projet des statuts à venir, ne s'avisa-t-il pas, « quoique d'ailleurs homme d'un jugement fort solide, raconte le premier historien de l'Académie, de proposer que tous les académiciens fussent obligés par serment à employer les mots approuvés par la pluralité des voix dans l'assemblée : en sorte que, si cette loi eût été reçue, quelque aversion particulière qu'on pût avoir pour un mot, il eût fallu nécessairement s'en servir ; et qui en eût usé d'autre sorte aurait commis, non pas une faute, mais un péché. » Certes ce zèle est exagéré sans doute; mais l'exagération, vice dans l'âge mûr, n'est-elle pas peut-être une vertu de jeunesse? et l'Académie naissait. Il fut l'un des commissaires chargés de revoir le travail sur le Cid ; mais cette fois le cardinal ne fut pas satisfait de son style, et, comme nous l'avons dit déjà, ne s'en rapporta qu'à Chapelain.

II

MONTEREUL.

1649

Jean de Montereul, chanoine de Toul, né à Paris vers 1611, mort en 1651. Fils aîné d'un avocat au

parlement, il étudia d'abord pour le barreau; mais d'autres circonstances le jetèrent fort jeune dans la diplomatie. Après avoir été secrétaire d'ambassade à Rome, puis en Angleterre, il devint résident en Écosse. C'était un esprit souple, adroit, discret, avisé, ne donnant rien au hasard. Quand il mourut, il n'avait pas encore atteint quarante ans. « Il semblait, dit Pellisson, n'en avoir que vingt ou vingt-cinq; car il était naturellement fort beau, et avait conservé jusqu'alors le teint et la fleur de la première jeunesse. On lui trouva sur le poumon un corps étrange, en forme de champignon, qui l'avait peu à peu suffoqué. » Il avait composé plusieurs morceaux de vers et de prose, fort estimés de ses amis, dont ses contemporains attendaient la publication, mais qui n'ont pas vu le jour. Il n'existe point de détails sur la réception de cet académicien. A l'époque où on l'admit, les longues et fréquentes indispositions de Conrart, le secrétaire de l'Académie, l'empêchaient de vaquer assidûment à ses fonctions, et les registres d'alors offrent des vides que plus tard on n'a pu combler.

III

TALLEMANT.

1651

François Tallemant, cousin de Paul Tallemant que nous avons vu au fauteuil de Gresset, né à La Rochelle vers l'an 1620, mort en 1693, embrassa l'état

ecclésiastique, fut pourvu de nombreux bénéfices. Il occupa vingt-quatre ans l'emploi d'aumônier du roi Louis XIV. « Il avait de l'esprit, dit l'abbé d'Olivet, il ne manquait pas de savoir ; mais, faute d'avoir bien mesuré ses forces, comme le veut Horace, il a vieilli sur une traduction des vies de Plutarque qui n'a point eu de succès. Ce qui avait fait réussir celle d'Amyot, ce sont les grâces du style. Ce qui fit échouer celle de M. l'abbé Tallemant, c'est tout le contraire. On a reçu plus favorablement sa traduction de l'histoire de Venise. » Il connaissait parfaitement le grec, le latin, l'italien, l'anglais, l'espagnol. C'était un excellent homme, mais inquiet par caractère. Ce défaut lui avait fait appliquer spirituellement un plaisant sobriquet : tandis que quelques-uns de ses confrères de l'Académie, cardinaux, ministres, évêques, étaient appelés Son Éminence, Son Excellence, Sa Grandeur, lui on le nommait *Son Inquiétude*.

IV

LA LOUBERE.

1693

Simon de la Loubère naquit en 1642 à Toulouse. Son père, l'un des principaux officiers du présidial de cette ville, et homme lettré lui-même, ne négligea rien pour son éducation, et lui inspira le goût de la poésie. Le fils avait les inclinations parfaitement conformes aux désirs paternels. Idolâtre d'Homère et de la langue grecque, il fit, pour son usage per-

sonnel, une grammaire et des racines en vers dans le goût de celles de Port-Royal. A seize ans, il avait composé sa tragédie latine sur un sujet de l'écriture sainte, et, de plus, une comédie en vers français imimitée de Plaute. Mais il les jugea lui-même dignes du feu lorsqu'il fut venu à Paris, et que la fréquentation du monde, du théâtre et des gens de lettres lui fit connaître l'insuffisance de ses essais.

Fort répandu parmi les dames, il écrivit d'abord pour elles une foule de poésies galantes, que s'empressaient de mettre en musique les meilleurs compositeurs du temps, *et Lambert, qui plus est,* le Lambert de Boileau. Ces poésies, chantées, devenaient populaires; de sorte, disait-il, qu'il serait devenu le premier chansonnier de France et de Navarre si l'Opéra, que l'on fonda à cette époque, ne lui en eût enlevé la gloire. Il se consola volontiers de cette gloire moissonnée en sa fleur, s'appliqua à l'étude plus sérieuse et plus productive du droit public, et ne tarda pas à être nommé secrétaire de l'ambassadeur en Suisse. Le grave de Boze raconte que l'ambassadeur joignit, au témoignage authentique des services rendus en ce pays-là par son secrétaire, cet autre témoignage : qu'il s'y était acquis l'estime générale, *quoique il ne bût presque que de l'eau.*

Quelque temps après, Louis XIV, qui caressait la douce chimère de convertir à la religion catholique le roi de Siam, et partant le royaume, y députa La Loubère avec le titre d'envoyé extraordinaire, et sous le prétexte de relations commerciales. L'espace de trois

mois que La Loubère séjourna dans cette contrée lui suffit pour rassembler des notions si exactes sur l'histoire et la nature du pays, sur l'origine, la langue, les usages, les mœurs, l'industrie et la religion des habitants, que la relation qu'il en publia à son retour, quoique précédée de trois ou quatre autres, fut bientôt regardée comme l'unique. Ce travail, fruit d'une observation judicieuse, et où l'auteur ne profite pas du privilége que s'arroge assez communément quiconque vient de loin, fait encore aujourd'hui honneur à notre académicien. Cette mission, utilement accomplie, lui en valut une de confiance pour Madrid, probablement dans le but de détacher l'Espagne de l'alliance anglaise. Soupçonné de ce dessein, il fut arrêté, et n'obtint sa délivrance que par suite des représailles dont on usa envers les Espagnols présents à Paris.

De mœurs douces, d'un commerce sûr, d'un caractère original et charmant, d'un esprit plein de gaîté, La Loubère gagna les bonnes graces du contrôleur-général des finances, Pontchartrain, qui l'attacha à son fils et devint son protecteur déclaré. Il lui allégeait le poids des affaires par son enjouement, des récits instructifs et curieux, la solidité piquante de sa conversation et de savantes lectures. Cette faveur ministérielle ne l'empêchait pas de donner parfois un soupir de regret à sa ville natale. Cependant l'Académie, jalouse de la résidence de ses membres, et qui avait depuis quelque temps les yeux sur La Loubère, crut pouvoir le nommer à cette époque, espérant qu'il se fixerait pour toujours à Paris, dans la position nou-

velle que lui faisait la protection du contrôleur-général. Mais le nouvel élu ressentit bientôt d'irrésistibles atteintes du mal du pays. Il commença par solliciter le rétablissement de l'Académie des jeux floraux, autrefois si célèbre, alors dégénérée. Il en démontra si bien l'utilité qu'on le chargea d'en dresser de nouveaux statuts, les lettres patentes, et d'en désigner lui-même les membres, ce qu'il fit en n'oubliant que lui; mais la nouvelle Académie, qui le regardait avec raison comme son second fondateur, le récompensa de son omission modeste en lui déférant à l'unanimité la première place vacante. Il n'en fallut pas davantage pour l'attirer à Toulouse; il colora son départ du prétexte de remercier ses nouveaux confrères. L'amour de la terre natale le ramenait; les charmes d'une parente aimable le retinrent. Il l'épousa, quoique âgé de soixante ans, et ne reparut plus à Paris qu'à de rares intervalles et seulement pour affaires.

La supériorité de son goût et de ses connaissances le rendit l'arbitre des jeux floraux; l'agrément de son caractère le fit rechercher des meilleures compagnies; il composa, pour les uns et les autres, de nombreuses poésies qui n'ont pas survécu, non plus que leurs aînées que nous avons passées sous silence, fit un gros livre de mathématiques dont, malgré les suffrages de quelques savants, l'oubli s'est emparé; et mourut, chéri et regretté, un an après sa femme, et ayant accompli sa quatre-vingt-septième année.

L'Académie des inscriptions l'avait aussi jugé digne

d'elle en 1694, à une époque où elle ne comptait encore que huit membres, tous de l'Académie française. Il méritait cette distinction par la variété et l'étendue de ses connaissances. Il possédait parfaitement les langues italienne, espagnole et allemande. On ne pouvait le connaître sans l'aimer, et il savait payer d'un tendre retour l'attachement qu'on lui portait. Chaque fois qu'il sortait de maladie, il remerciait le ciel principalement du bonheur de se retrouver avec ses amis. Il portait dans les moindres actions de la vie toute la franchise et la loyauté d'un noble caractère : un jour, quelqu'un lui faisait remarquer obligeamment que, âgé et malade comme il l'était, il n'avait nullement les mains tremblantes, ainsi que le sont ordinairement, aux yeux du peuple, celles des parjures : « Aussi, répondit-il, n'ai-je jamais fait de faux serment, pas même en amour. »

V

L'ABBÉ SALLIER.

1729

CLAUDE SALLIER, né à Saulieu en 1685, mort à Paris en 1761. Il fit ses études dans sa petite ville natale, où les livres, ces éléments de l'érudition, pour laquelle il était passionné, lui manquèrent. Afin de sauver à d'autres, à l'avenir, cet inconvénient, il y fonda de ses propres deniers, dès qu'il le put, une bibliothèque. Venu à Paris, il s'abreuva à toutes les sources érudites, approfondit le grec et le latin, le

syriaque et l'hébreu, l'italien, l'espagnol et l'anglais. Il fut nommé membre de l'Académie des inscriptions en 1715, professeur d'hébreu au collége royal en 1719, garde des manuscrits de la bibliothèque du roi en 1721. Il n'a pas laissé d'ouvrage important; mais, sur les vingt-cinq premiers volumes du recueil de l'Académie des inscriptions, vingt-deux témoignent, par une foule de mémoires intéressants qu'ils conservent de lui, de ses vastes recherches, de son profond savoir, de sa critique saine et de son style judicieux. Depuis le siècle de Louis XIV, ç'a toujours été avec raison un titre à l'Académie française que d'être conservateur de la bibliothèque royale, et réciproquement un titre à devenir conservateur de la bibliothèque royale que d'être académicien. L'abbé Sallier fut un bibliothécaire modèle, d'un zèle et d'une exactitude admirables, toujours prévenant et poli envers le public, toujours disposé à fournir des renseignements aux gens de lettres, à faciliter leurs recherches, à leur faire part de ses immenses connaissances. En un mot, « la grande réputation qu'il avait dans les lettres fut ce qui détermina l'Académie en sa faveur ; c'est à la voix publique qu'elle conforma la sienne, son choix fut généralement applaudi, » ainsi que le disait Mirabaud dans sa réponse au récipiendaire.

VI

COETLOSQUET.

1761

Jean-Gilles de Coetlosquet, né à Saint-Pol-de-Léon en 1700, mort en 1784 à l'abbaye de Saint-Victor, où il s'était retiré dès 1774, fut appelé en 1739 à l'évêché de Limoges, dont il se démit en 1758, lorsqu'il fut nommé précepteur du duc de Bourgogne. Son élève étant mort à l'âge de neuf ans, il devint précepteur du duc de Berry, plus tard Louis XVI, et de ses frères. C'était un homme d'une sincère modestie. Et ici, comme nous ne voudrions pas contribuer pour notre part à donner de fausses notions de cette vertu, assez mal définie et trop souvent négative, nous trouvons bon de nous expliquer. La modestie vraiment louable n'exclut pas, selon nous, la connaissance exacte de soi-même, sans jactance et sans fausse humilité. Corneille ou Bossuet ou Mirabeau, se reconnaissant homme de génie, peut être tout aussi modeste qu'un homme ordinaire s'avouant ce qu'il est; et il serait fort regrettable que Vincent de Paul n'eût pas eu le sentiment de sa bonté, n'eût pas été heureux de la reconnaître au fond de son cœur. Mais quels sont les prôneurs de la modestie telle qu'on la comprend d'ordinaire? en fait d'esprit, les sots; en fait de cœur, les méchants : et voilà pourquoi, ces deux classes d'hommes étant si généralement répandues, ce qu'ils appellent modestie, et qui n'est

qu'une négation niaise de soi-même, est si généralement accrédité comme vertu. Coetlosquet, sincèrement modeste, reconnaissait, et il avait raison, qu'en l'appelant à l'Académie, c'était à sa place de précepteur des enfants de France qu'on faisait honneur en sa personne. Il possédait aussi au plus haut degré la tolérance, cette vertu des âmes douces, généreuses et véritablement philosophiques. On attaquait un jour devant lui les principes et le caractère de d'Alembert : « Je ne le connais pas, dit le bon évêque qui n'était point encore son confrère à l'Académie ; mais j'ai toujours entendu dire que ses mœurs étaient simples et sa conduite sans reproche. Quant à ses ouvrages, je les relis souvent, et je n'y trouve que beaucoup d'esprit, de grandes lumières et une bonne morale. S'il ne pense pas aussi bien qu'il écrit, il faudrait le plaindre ; mais personne n'est en droit d'interroger sa conscience. » Certes, on n'accusera pas ce prélat d'avoir manqué de zèle, sa piété était aussi vive que sincère : c'est pour cela qu'elle était indulgente. « Il aimait à assister à nos assemblées particulières, a dit Suard, et nulle part ce pieux évêque ne reçut des hommages plus purs, plus personnels que dans ce sanctuaire des lettres et de la philosophie. On y avait pour lui cette sorte de respect que peut seule inspirer l'extrême vertu jointe à l'extrême bonté. »

VII

MONTESQUIOU.

1784

Anne-Pierre, marquis de Montesquiou-Fezensac, naquit à Paris, en 1741, d'une ancienne et grande maison du comté d'Armagnac. Il fut élevé à la cour, et attaché aux enfants de France en qualité de menin. Son penchant pour les lettres, qui lui était commun avec Monsieur, plus tard Louis XVIII, lui valut la bienveillance toute particulière de ce prince. Il fut nommé son premier écuyer, et reçut de lui de nombreuses faveurs. Entré de bonne heure dans la carrière des armes, il fut fait maréchal de camp en 1780, et, en 1783, on le décora des ordres du roi. La noblesse de Paris le députa aux états-généraux en avril 1789. L'un des premiers de son ordre il se réunit au tiers-état; philosophe éclairé, comprenant les abus dont l'excès provoquait la révolution, il se faisait franchement leur antagoniste, quoiqu'ils lui fussent favorables, et combattait généreusement pour les droits du peuple, quoique, en apparence, ennemis des siens mêmes. Il n'apporta pas seulement sa part de patriotisme à la Constituante, il l'éclaira de ses lumières, surtout dans les questions de finances, qu'il avait profondément étudiées, et dans lesquelles il avait acquis des connaissances qu'on était loin de soupçonner en lui. Jusque là, en effet, il ne s'était fait remarquer que par un esprit délicat, enjoué, mais

qui pouvait passer pour superficiel; les salons de l'époque l'avaient distingué pour quelques pièces de vers agréables, et surtout pour une comédie, *le Minutieux*, représentée chez Mme de Montesson, et qui renfermait beaucoup de détails ingénieux et piquants.

Les velléités libérales de MONSIEUR ne s'élevant pas sans doute jusqu'au patriotisme sincère de Montesquiou, le prince fit demander, vers cette époque, au marquis la démission de la charge qu'il occupait auprès de sa personne. Il motivait cette demande, qui causa quelque étonnement, sur la couleur politique adoptée par son premier écuyer dans l'assemblée nationale. Le marquis s'empressa d'envoyer cette démission, accompagnée d'une lettre froidement polie. Il passa bientôt de cet emploi de cour à une mission nationale : on lui confia, après la clôture de la session, le commandement de l'armée du Midi. Des troubles venaient d'ensanglanter Avignon; il se rendit dans cette ville, et prévint, par d'habiles mesures, le retour du désordre. Il conquit la Savoie sans coup férir, en 1792. Déjà il avait été en butte à de violentes dénonciations au sein de la Convention nationale; il n'en avait point tenu compte, et le succès de ses armes en Savoie en avait un instant suspendu le cours; mais, quelques jours plus tard, il fut décrété d'accusation : on lui reprochait, avec une injustice qui n'avait d'égale que son ridicule, d'avoir, dans une négociation avec Genève, relative à l'éloignement des troupes suisses, compromis la dignité nationale. Il

n'attendit pas l'exécution du décret ; quand les commissaires chargés de l'arrêter se présentèrent à Genève, il en était parti et s'était retiré au cœur de la Suisse, où il obtint de vivre sous la protection des cantons. Pendant toute la durée de cet exil, il n'y eut jamais de rapprochement entre le marquis de Montesquiou et les émigrés qui portaient les armes contre la France. Aussi, à peine des temps plus doux se levèrent-ils sur sa patrie, un mémoire justificatif de sa conduite suffit pour lui en rouvrir les portes. Il reparut, en 1797, parmi les vrais amis de la liberté, parmi ceux-là qui opposaient une égale résistance aux menées royalistes et aux entreprises anarchiques. L'estime qu'on faisait généralement de son caractère le désignait pour le ministère de la guerre ou celui des finances : il allait vraisemblablement être chargé de l'un de ces portefeuilles, lorsque la mort vint le surprendre, dans toute la force de l'esprit et l'acquis de l'expérience, le 30 septembre 1798.

La séance consacrée à la réception du marquis de Montesquiou fut signalée par la présence du roi de Suède Gustave III, qui voyageait sous le nom de comte de Haga. Suard, directeur, en rappelant tous les droits du récipiendaire, lui dit : « Votre talent ne s'est pas borné à de petits ouvrages de société ; il s'est élevé à un genre plus digne encore des regards du public. Vous avez fait des comédies où vous avez peint les mœurs de la société avec le coup d'œil fin de l'observateur et avec l'art du poëte. » En effet, outre *le Minutieux*, dont nous avons parlé, Montes-

quiou avait fait imprimer, mais à cinquante exemplaires seulement, *Émilie ou les Joueurs*, autre comédie, de laquelle Laharpe disait que c'était un ouvrage estimable et qui obtiendrait du succès au théâtre. Quand, plus tard, il eut embrassé les études politiques, les nombreux écrits qu'il publia, principalement sur les finances, abondèrent en esprit et en finesse, sans manquer pour cela de profondeur. C'était un homme remarquable par la dignité et la noblesse de son caractère. Quoiqu'il fût un des personnages que la révolution avait le plus largement dépouillés d'influence, de richesses, d'honneurs, on ne l'entendit jamais prononcer un mot de regret sur son existence d'autrefois.

Terminons par une petite anecdote. Le marquis de Montesquiou soutenait un procès contre les sieurs de la Boulbène, auxquels il contestait le droit de porter le nom de Montesquiou. Il avait établi, dans un mémoire, qu'il descendait en ligne directe de Clovis. Quand il eut gagné son procès, par arrêt du 21 juillet 1783, le comte de Maurepas lui dit : « Maintenant nous espérons qu'au moins vous voudrez bien ne pas rotraire le royaume de France. »

. . . . .

VIII

ARNAULT.

1799

Arnault, éliminé de son fauteuil par l'ordonnance

de 1816, et réélu en 1820, est mort au fauteuil de Racine, où nous trouverons sa notice.

IX

LALLY-TOLLENDAL.

1816

Trophime-Gérard, comte de Lally-Tollendal, né à Paris le 5 mars 1751. « Il n'apprit, a-t-il dit lui-même, le nom de sa mère que plus de quatre ans après l'avoir perdue, celui de son père qu'un seul jour avant de le perdre. » Il étudiait, sous le nom de Trophime, au collége d'Harcourt, ne se connaissant d'autre famille que ses condisciples. « Enfin, dit M. de Pongerville, se présente à lui un étranger revêtu des insignes de la grandeur et frappé d'une sombre tristesse. L'étranger le contemple avec attendrissement, l'interroge, et, satisfait de ses réponses, laisse échapper un éclair de joie à travers le voile de tristesse qui couvre son front. Viens dans mes bras, lui dit-il, je suis ton père!... C'était l'infortuné général de Lally qui donnait à son fils quelques instants disputés au glaive meurtrier. » Calomnieusement accusé de trahison, tandis que sa conduite avait été un modèle parfait d'héroïsme, le général fut traîné à l'échafaud. Le jeune Lally « courut pour lui porter son éternel adieu, pour lui faire entendre au moins la voix d'un fils parmi les cris de ses bourreaux, pour l'embrasser du moins sur l'échafaud où il allait périr... Il courut vainement...

On avait hâté l'instant. Il ne trouva plus son père, il ne vit que la trace de son sang. » C'est ainsi qu'il a raconté lui-même ces douloureuses circonstances. Aussitôt qu'il le put, il fit retentir les tribunaux de ses réclamations pour la réhabilitation de son père. A cet effet, il composa des *Mémoires et plaidoyers*, pleins d'énergie et d'éloquence. Sa jeunesse, ses talents, ce malheur intéressaient à lui les personnes les plus illustres, toute la France, et Voltaire, ce vétéran-défenseur de toutes les nobles causes, qui combattit avec sa chaleur accoutumée la condamnation du général. La longue persévérance de l'éloquent jeune homme ne fut pas infructueuse : quatre arrêts successifs du conseil cassèrent ceux des parlements. La cause n'était pas encore entièrement entendue devant la justice quand la révolution éclata ; mais elle était depuis longtemps jugée dans l'opinion publique. Des lettres de provision, obtenues vers 1780 pour la charge de grand-bailli à Etampes achetée par le comte de Lally, portèrent « qu'elles lui avaient été accordées pour les services rendus à l'Etat par son père, et à cause de sa piété filiale. » Quatre jours avant de mourir, le 26 mai 1778, Voltaire, à la nouvelle du premier arrêt, s'était un instant ranimé sur son lit funéraire pour lui adresser le billet suivant : « Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle; il embrasse bien tendrement M. de Lally; il voit que le roi est le défenseur de la justice, il mourra content. »

Lally, selon les expressions de son successeur,

« fit presque toujours de l'emploi de ses talents un acte de courage ou de vertu. » Ici principalement il s'était voué à la plus sainte des causes, à la piété filiale; il en fut doublement récompensé, d'abord par le succès de ses généreux efforts, ensuite par la renommée qu'il leur dut de son vivant et qu'il leur devra toujours. Ses autres titres, littéraires ou politiques, pourront disparaître ou s'oublier; celui-ci durera autant que la langue. « Toute la France, a dit Laharpe, accompagnait ses pas avec des vœux et des applaudissements; elle l'a, pour ainsi dire, porté dans ses bras... Il a déployé dans ses Mémoires l'éloquence de l'âme, qui est le premier des talents de l'orateur. Son style est plein de noblesse, d'intérêt et d'énergie. Personne n'a porté plus loin cet art, qu'on admire dans Cicéron, de donner aux preuves une force progressive; de faire naître une grande attente et de la remplir; de diviser ses moyens avec méthode pour les rendre plus sensibles, et de les réunir ensuite pour en former une masse accablante; de joindre à une logique qui brille comme la lumière un pathétique qui embrase comme un incendie; et, ce qui est plus rare que tout le reste et ne pouvait peut-être se rencontrer que dans une pareille cause, de contenir jusqu'à un certain point cette juste indignation qu'il n'est pas toujours permis aux malheureux d'exhaler sans ménagement, mais qu'il sait contenir de façon à la faire passer dans l'âme des lecteurs, à faire entendre tout ce qu'il ne dit pas, à faire sentir tout ce qu'il n'ose pas exprimer, à faire deviner le secret de l'in-

fortune et des larmes, et à laisser dans tous les cœurs l'impression profonde de ce qu'il semble cacher dans le sien. »

Sa réputation lui valut d'être nommé par la noblesse de Paris député aux Etats-Généraux. Il tenta, de toute la force de son éloquence, de concilier les intérêts populaires et ceux du trône. Noble rêve, réalisable peut-être, mais que l'événement laissa chimérique. Il se montra citoyen dévoué, brillant orateur. Il proposait dès lors un mode de gouvernement à peu près semblable à la constitution qui nous a régis depuis : une chambre de pairs nobles et une chambre de représentants. Parmi les motions qu'il porta, il ne faut pas oublier celle-ci, devenue la base de nos droits civiques : « Tous seront admissibles aux emplois, sans autre distinction que celle des talents et des vertus. » Quand il vit que les débats parlementaires ne pouvaient plus opérer le salut de la monarchie, il donna sa démission de député et se retira en Suisse. Là il publia, dans le sens royaliste, un énergique appel à la nation, sous le titre : *Quintus Capitolinus aux Romains*. Les dangers courus par la famille royale le ramenèrent en France ; il fit, de concert avec Malouet, Montmorin et quelques autres, des efforts inouïs pour la sauver, et se vit, après le 10 août, incarcérer lui-même à l'Abbaye, dont ses amis obtinrent, par miracle, de le faire sortir la veille même des massacres de septembre. Il se hâta de passer en Angleterre, où il eut pour unique ressource une faible pension du gouvernement britannique. Le procès

du roi ne pouvait le trouver indifférent. « Avec cette chaleur et cette religion qu'il avait mises à venger son père, » a dit M. de Barante, il offrit à la Convention de revenir pour défendre Louis XVI. La Convention n'ayant point répondu à sa demande, il composa et publia bientôt un plaidoyer digne en tout point de ce grand sujet par l'émotion et la chaleur. Peut-être, selon une opinion assez répandue, le procès aurait-il eu des résultats différents si ce plaidoyer eût été prononcé au sein de l'assemblée, avec le sentiment et l'accent de conviction que le comte de Lally possédait au suprême degré. Tout malheur semblait avoir acquis des droits au dévouement de son éloquence. En 1795, il réclama, dans un *Mémoire au roi de Prusse*, la liberté de Lafayette ; en 1797, il adressa au peuple français une *Défense des émigrés*. « Le héros de la piété filiale reconnut toujours une mère dans la patrie absente, » selon l'heureuse expression de son successeur ; il se hâta donc de rentrer en France aussitôt après brumaire, « ne prit aucune part aux bons ni aux mauvais jours du consulat et de l'empire, chercha l'indépendance dans la vie privée. »

La restauration ramenait en France la dynastie qui avait sa reconnaissance et son amour ; elle ajouta pour lui à cette joie, en réalisant son ancien système de gouvernement représentatif ; elle l'appela avec justice à la pairie. Il parcourut de nouveau avec honneur cette carrière de l'éloquence délibérative qui se rouvrait devant lui. « Mais, par une réaction naturelle à l'esprit humain, les excès populaires dont il

conservait le souvenir le firent quelquefois céder à des exigences qu'il croyait salutaires. Cependant il retrouva toute son énergie pour défendre la plus précieuse de nos libertés. Ses paroles ont retenti comme l'expression du vœu national : « Point de li-« berté sans la liberté de la presse. Point de liberté « d'aucun genre, si à côté d'elle n'existe une loi qui « en réprime l'abus. »

Le comte de Lally mourut le 11 mars 1830, ministre d'État, grand-officier de la légion d'honneur depuis 1825, et depuis 1829 ayant succédé au comte de Sèze, défenseur de Louis, dans les titres de chevalier commandeur grand-trésorier du Saint-Esprit. S'il fut appelé au fauteuil par l'ordonnance royale, il faut reconnaître que l'élection libre n'eût guère pu mieux faire. Il possédait un talent littéraire fort distingué; il avait la pensée noble, l'expression brillante, mais peut-être entachée de quelque affectation du tour oratoire, par suite des habitudes prises dans ses premiers essais. Parmi ses autres productions que nous n'avons point mentionnées, « on distingue des rapports remplis de hautes considérations politiques, l'histoire du ministre anglais Strafford, ouvrage où des vues philosophiques caractérisent le mérite de l'historien. » Il avait écrit sur le même sujet une tragédie en cinq actes, en vers, reçue au Théâtre-Français en 1792, mais jamais représentée. Cet ouvrage lui avait été inspiré sans doute « par la conformité de l'infortune paternelle et des malheurs de son héros. » La conversation du comte de Lally était animée, cha-

leureuse comme ses écrits. D'une sensibilité exquise, un rien suffisait à l'attendrir; il n'y avait place dans son cœur que pour l'affection, le dévoûment, la bienveillance; et c'est avec raison que son empressement à servir ses amis a été célèbre dans le monde.

X

M. DE PONGERVILLE.

1830

Jean-Baptiste-Antoine-Aimé Sanson de Pongerville, né à Abbeville le 3 mars 1792, annonça de bonne heure un goût déterminé pour l'étude, de singulières dispositions pour la poésie. Ses premières années s'écoulèrent à la campagne dans un domaine de sa famille, au bord de la Manche. Là, son père, magistrat honorable, ami des lettres et de la philosophie, appréciant toute l'efficacité du savoir, lui fit donner, sous ses yeux, par des maîtres particuliers, une instruction solide et variée. Les progrès de l'enfant furent rapides : il semblait deviner plutôt qu'apprendre; à sept ans, il expliquait Virgile, et conservait dans sa mémoire les vers qu'il venait de traduire; bientôt il en fit lui-même, rimant thèmes et versions, ébauchant des poëmes, essayant tour à tour de peindre tout ce qui frappait sa jeune imagination, le calme des bois, les beautés riantes des champs, les scènes majestueuses que lui offrait à l'horizon l'immensité de l'Océan. Déjà fort dans la connaissance des langues anciennes, à un âge où d'ordinaire on en ap-

prenait encore les éléments, un heureux hasard fit tomber entre ses mains le poëme de Lucrèce. Le jeune Pongerville en fit son étude favorite; l'étude particulière qu'exige la latinité même de cet ouvrage devint pour lui un aiguillon. Émerveillé des beautés de cette poésie grave et austère, où il retrouvait les tableaux dont il était sans cesse le témoin et l'admirateur, il se sentit bientôt en harmonie avec le poëte romain; et, malgré la décision tranchée de Laharpe, qui avait déclaré le poëme de la *Nature* intraduisible, il résolut de le traduire.

Il se mit donc à l'œuvre; et quand, après plusieurs années, il eut avancé cet immense travail, dans lequel sa tâche semblait devenir plus ardue à mesure que son goût s'épurait et se faisait plus sévère, il voulut connaître si en effet les arbitres de l'art le jugeaient capable de lutter avec le poëte qui, s'ouvrant des routes nouvelles, avait osé pénétrer dans le sanctuaire de la nature et s'inspirer du vaste univers. Le jeune interprète de Lucrèce envoya sa traduction du V[e] chant au secrétaire perpétuel de l'Académie française, Raynouard, en le priant de prononcer un arrêt qui pour lui serait irrévocable : le célèbre auteur des *Templiers*, surpris autant que charmé de voir tant de difficultés si heureusement vaincues, s'empressa de lui répondre : « Traduire de beaux vers en beaux vers, c'est écrire de génie; venez à Paris terminer votre ouvrage, le succès vous y attend. » M. de Pongerville suivit ce conseil, et la prédiction ne tarda pas à se réaliser.

Le monde littéraire accueillit avec la plus grande faveur cette traduction en vers d'un des plus beaux poëmes que nous ait légués l'antiquité; toutes les opinions se réunirent dans un concert d'unanimes éloges; depuis la version poétique des *Géorgiques*, nul ouvrage de ce genre n'avait produit une telle sensation. Toutefois, il faut le reconnaître, la tâche de l'abbé Delille n'avait été qu'un jeu en comparaison de celle du traducteur de Lucrèce. Pour ce dernier, le côté vraiment effrayant de son entreprise, c'était de rester clair, intelligible, tout en traitant des matières à la portée d'un bien petit nombre d'esprits, tout en reproduisant un poëte qui ne paraît pas toujours s'être bien entendu lui-même, s'égare souvent dans le vide dont il établit l'existence, se perd parfois au milieu de ses atomes.

Rendre en vers un système scientifique quelconque fut toujours un véritable tour de force; que sera-ce donc si ce système est écrit dans une langue morte, si cette langue elle-même n'offrait pas une nomenclature suffisante à l'expression du système, si le traducteur est réduit à employer un idiome encore moins riche et surtout moins simple que celui du poëte original? L'œuvre de Lucrèce offre deux parties bien distinctes : lorsque le poëte décrit, lorsqu'il peint les objets de la nature, lorsqu'il exprime les pensées qu'ils lui inspirent, sa poésie est brillante d'énergie et de vérité, ses tableaux enchantent de plus en plus à mesure qu'on les étudie davantage; mais disserte-t-il sur des hypothèses, son style n'est

leurs comme elles sont amplement rachetées par ces préceptes d'une morale pure et touchante, par cette généreuse indignation contre toutes les superstitions sanglantes, par cet amour ardent de l'humanité, qui ont fait de ce poëte le fléau de toutes les tyrannies!

Les éloges unanimes qui avaient accueilli, en 1823, la publication de son ouvrage, loin d'enorgueillir M. de Pongerville, ne firent que lui donner la louable ambition de s'en rendre plus digne encore. Beaucoup plus exigeant envers lui-même que les arbitres de l'art les plus sévères, il essaya de donner à son œuvre un nouveau degré de perfection, et engagea une lutte nouvelle avec certains passages du texte, où seul il savait qu'il s'était défié de ses propres forces; chaque fois il sortit victorieux, et, par cette persévérance courageuse, il rendit plus parfaite encore, dans les éditions subséquentes, cette belle traduction qui, dès son apparition première, avait été regardée comme un service éminent rendu aux lettres françaises, comme une des plus belles conquêtes de notre langue poétique. Et quand il eut si dignement reproduit Lucrèce en vers, le poëte voulut encore le traduire en prose : c'était, après la magie du tableau, donner l'austère fidélité de la gravure; le prosateur n'eut rien à envier au poëte.

Un académicien, dont le titre au fauteuil avait été une traduction en vers des *Métamorphoses d'Ovide*, Saint-Ange, avait dit assez inélégamment dans sa préface : « J'ai voulu que les *Métamorphoses* fussent tellement traduites que si quelqu'un se hasardait dé-

sormais de les retraduire, il fût dans la nécessité d'être ou un imitateur infidèle ou un copiste plagiaire. » M. de Pongerville se fit fort de prouver qu'il ne serait ni l'un ni l'autre; il s'essaya donc sur quelques épisodes choisis, qu'il publia en 1827 sous le titre d'*Amours mythologiques*; cette fois encore il trouva sur sa palette des couleurs assorties aux nuances brillantes de son modèle. Ce premier échantillon offre toute la grace et la volupté, tout l'esprit et le sentiment qui caractérisent le poëte de Sulmone; il fait vivement désirer l'achèvement de cet important travail.

Bientôt une nouvelle ère politique ouvrit une source nouvelle aux inspirations du poëte. Il publia successivement plusieurs épîtres philosophiques, où les hautes pensées s'allient aux nobles sentiments, d'une verve parfois mordante, mais toujours harmonieuse et pure. On doit encore à M. de Pongerville une bonne traduction en prose du *Paradis perdu* de Milton et de l'*Enéide* de Virgile. Comme la plupart de ses confrères, il a prononcé dans les solennités publiques de l'Académie plusieurs discours qui méritent d'être remarqués; mentionnons en passant qu'il reçut M. Mignet au fauteuil de l'auteur des *Templiers*; car l'hommage suprême qu'il rendit, en cette occasion, à la mémoire de Raynouard, acquitta dignement, et dans les formes les plus touchantes, la dette de sa pieuse reconnaissance. Cet écrivain a de plus enrichi nos recueils littéraires de plusieurs morceaux distingués de poésies diverses; il a concouru et prête en-

core l'appui de son talent aux principales entreprises biographiques, en les dotant d'un grand nombre de notices sur la vie et les ouvrages d'hommes célèbres. Fécondant le germe d'une idée émise par un philologue distingué dans le *Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture* (article *Dictionnaire*), le premier il proposa à l'Académie le plan d'une histoire alphabétique et littéraire de la langue française, autrement dit ce grand dictionnaire historique dont la Compagnie s'occupe actuellement, sous la direction d'une commission qui compte M. de Pongerville parmi ses membres les plus actifs et les plus éclairés.

« Des mœurs douces, un commerce sûr, un caractère bienveillant, une âme pure, tendre, élevée, accessible aux plus nobles affections; une manière de vivre toute littéraire, qui le tient à l'écart des affaires publiques; un patriotisme éclairé, sans aveuglement de parti; une philosophie sans intolérance; la simplicité du sage avec toutes les grâces de l'homme du monde, » tels sont, suivant un écrivain contemporain, les principaux traits caractéristiques de cet académicien. Dans toute la force de l'âge et dans la maturité de son talent, il a déjà fourni une brillante carrière; puisse-t-il la prolonger longtemps encore, à l'honneur des lettres dont nul plus que lui n'a compris toute la dignité!

TABLE.

TABLE DES MATIÈRES.

VI. LE FAUTEUIL DE MONTESQUIEU.

VII. LE FAUTEUIL DE FÉNELON.

VIII. LE FAUTEUIL DE L'ABBÉ MAURY.

IX. LE FAUTEUIL DE BOUFFLERS.

X. LE FAUTEUIL DE MASSILLON.

XI. LE FAUTEUIL DE DESTOUCHES.

XII. LE FAUTEUIL DE CHARLES NODIER.

XIII. LE FAUTEUIL DE RAYNOUARD.

XIV. LE FAUTEUIL DE LAFONTAINE.

XV. LE FAUTEUIL DE LALLY.

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

ERRATA.

Page 43, ligne 18, au lieu de sa santé *abattue*, lisez : *battue*.

Page 45, ligne 25, après ces mots : *pour remplir ce poste important*, ouvrez le guillemet, et fermez-le à la fin de la phrase, les expressions que ces deux guillemets enserreront appartenant au successeur de François de Neufchâteau.

Page 47, ligne 15, au lieu de bien *jeune* alors, lisez : bien *jeunes* alors.

Page 53, ligne 5, après ces mots : *lisez-la*, fermez le guillemet, et non pas à la fin de la phrase suivante, des expressions fort naturelles sous la plume du narrateur devenant ridicules dans la bouche de Napoléon.

Page 87, ligne 7, au lieu de sa douce chimère *de* quiétisme, lisez: *du* quiétisme.

Page 182, ligne 7, au lieu de connaissances plus *vastes*, lisez : plus *étendues*.

Page 290, ligne 13, au lieu de *une* épisode, lisez : *un* épisode.

Page 381, ligne 11, au lieu de *celui-ci* entre autres, lisez : *celui* entre autres.

